Marie-Hélène Balazuc

Mémoires de pierre

Histoire de Ruoms en Ardèche

Jean VENTALON
Boucherie - Charcuterie
Viandes de 1er choix Tél. 17

DUPLAND
RUOMS
Chaussures et Réparations
Tout pour la pêche et la chasse

Pâtisserie - Confiserie
Georges ESCALIER
Place de la République
Noces - Banquets - Glaces portatives

BROUSSETTE - MIALLET
Confections-Tissus
Nouveautés-Confections
- RUOMS -

Pour un bon Apéro
chez **Jeannot**
bar
— Place de la Mairie —

FIALON Emile
TRANSPORTS
Plateaux ◆ Citernes
Ruoms Tél. 47

JUSTAMON Raymond
ENTREPRENEUR
Maçonnerie - Plâtre
GROSPIERRE
Téléph. 8

CONFECTIONS - TISSUS
NOUVEAUTÉS
Lucien CHALVET
Rue Nationale - RUOMS

Journaux - Papeterie
Articles de chasse et pêche
Bazar
Auguste CHANTE
Rue Nationale

Accus CLÉMENT
PIOLENC (Vaucluse)
Agent Dépositaire R. MAZELLIER Electricité auto
Rue Nationale - RUOMS

Peinture - Décoration
Marc BALAZUC
- RUOMS -

Coiffure Hommes et Dames
Aimé CONSTANT
Rue Nationale
Permanentes PERMA TIEDA

" Au Jardin d'Espagne "
FRUITS - PRIMEURS - EPICERIE FINE - POISSONS
Vincent GINER
ALLO 19 Place de la Mairie ALLO 19

CONORD
La machine à laver qui lave sans effort
Démonstration gratuite à domicile
Facilité de paiement sans formalité
AGENT RÉGIONAL **René ARTHAUD**
Dépositaire de BERROGAZ
" l'Ami du foyer "
Rue Nationale RUOMS

Publicités commerciales parues en 1956

CHAUSSURES en tous Genres
Travail
Luxe
Sport
RÉPARATIONS
CHAZE-BANCHIN Rue Nationale

Articles pour fumeurs - Papeterie
Vve FABRE Félix
Tabacs
Place de la République - RUOMS

Tissus - Confection
Layettes-Trousseaux
CHALVET-ROCHER
près de la Gendarmerie - RUOMS

-: Alimentation Générale :-
Produits Agricoles
Jean ROURE
Rue Nationale Téléph. 30

Le plus joli choix de chaussures
chez JACQUES René
Rue Nationale RUOMS
Réparations soignées

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
INSTALLATIONS SANITAIRES
GAZ " Primagaz
Albert ANDRÉ
— RUOMS —

Pâtisserie - Confiserie
SURREL - TOURRE
GLACES dégustation et portatives
DESSERT NOCES - BANQUETS
Rue Nationale - Ruoms

CHARCUTERIE - SPÉCIALITÉS DE L'ARDÈCHE
Georges MALARTRE
Ses pâtés - Ses jambonnettes - Ses caillettes et Saucissons pur porc
RUOMS

Menuiserie - Ebénisterie
PRIEUR Fils
RUE NATIONALE
Travail soigné *Livraison rapide*

Bois et Matériaux de Construction
Livraisons à domicile
Charbons Louis JUSTAMON *Droguerie*
RUOMS -:- Téléph. 28

Café VERNET
Arrêt des Cars
Rond-point de la Gare
RUOMS

Hôtel et Café Terminus
TOURRE Propriétaire
RUOMS (Ardèche)

LIMONADE DE RUOMS
La limonade est la plus délicieuse des boissons

Café Epicerie de la Gare
Paul ARNAUD
Ruoms *Tél. 7*

Garage Citroën
DUPLAND Edouard
Avenue de la Gare RUOMS

MÉMOIRES DE PIERRE

Remerciements

Mes remerciements chaleureux vont à tous ceux qui m'ont aidée dans cette entreprise à des titres divers en apportant leur témoignage, des photos ou des documents.
Malheureusement au fil des années qu'ont duré ces recherches, un certain nombre d'entre eux nous ont quittés.

Mesdames et messieurs :

Renée Achard, Paul Agier, Anne-Marie Alméras, Colette Arnaud, Paul Arnaud, René Artaud, Jean Autajon, Marius Avon, Aimée Balazuc, Paulette Balazuc, Pierre Barnier, Aimé Bastide, Marie-Rose Baumel, Marie-Magdeleine Beaussier, Pierre Beaussier, Mado Bérard, Pierre Bernard, Roger Bernard-père, Roger et Raymonde Bernard, Juliette Blisson, Pierre Bonnet, Henri et Jeannine Bonnet, Jacques et Rosette Boucher, Raymond et Marie-Jeanne Boucher, Guy Boyer, Raymond Brot, Josette Brun, Jacqueline Brunel, Jean Cardinal, Madame Cardinal, Emile Castillon, Georges Chalvet, Marcel Chambon, Renée Chambonnet, Georgette Champetier, Jean Chanuc, Marc Chapus, Alain, Patrick et Valérie Chardès, René Charmasson, Y. Charmasson (Lagorce), Henri Chazaly, Louise Chazaly, Victor et Yvette Clauzier, Léon Constant, Emile et Jeanne Constant, Marcelle Constant, Jean Delauzun, Henri Delbos, Simone Delubac, Odette Derocles, Marcelle et Raymond Donson, Lucien Doumain, Renée Duchamp, Paul Duffaud, Maurice Dumas, Henry Durand, Eulalie Durand, Marie-Ayméee et Jean-Claude Durieux, Jean Eldin (Lagorce), Jean et Louis Eldin, Yvette Eldin, Madeleine Escalier, Robert Fabre, frère Léonce Fabregoule, Emile et Maria-Victoria Faure, Jean-Louis Faure, Jacqueline Félix, André Gerbaud, Yvette Georges, Vincent Giner, Edouard Ginosier, Marie-Louise Gollino, Emmanuel Goubern, Jacques Grattier, Simone Hayart, Francisco Hurtado, Suzanne Issartel, Gabriel Jérôme, Odette Jourdan, René Isaac Tourre, Robert et Marguerite Janin, Aimée Keller, abbé Laurent curé de Gravières, Jean Lèbre, Marthe Lèbre, Charles Leggeri, Michel Leggeri, Jean Lenglet, Andrée et Victor Maffre, Marguerite Manin, Gabriel Marron, Georges Marron, Edouard Marron, Fréderic Martin, Armand Maurin, Renée Mendras, René Monneyron, Mauricette Montero, Robert Montero, Antonio Moreno, Marcelle Moulin, Marcel Neyron, Andrée et Henri Nouelle, André Nury, Georges Ozil, Henri Pantoustier, Auguste Pensier, Liliane et Serge Perbost, Elisabeth Perez, Charles Pignède, Renée Prat, Marcel Prieur, Jeanine Raphanel, M. et Adrienne Ranc, Maurice et André Reboullet, Jean Regourdal, Paul Ressayre, Jacques Rocca, Bernard Rocher, Emile Rocher, Guy Roume, Roger Roume, Albert Roussel, Roland Roussel, Josiane Saint-Michel, Lucette Théron, Michel Théron, Gérard Thibon, Raymond Thibon, Pierre-André Tourre, Charles Tourre du Petit Bois, Charles Tourre dit le Tourretou, Jean Tourre le Baguet et Rose Tourre, Mimi Tourre, Gabriel Tourte, Andrée Sévenier, Michel Sévenier de Ramagouse, Marc Suchaud, Jean Turc, Auguste Vallier, Martial Varea, Christian Varloud, Annick Vernet, Césarine Vialle, Odette Vialle, Robert Vialle, Simone Vidalenche, Andrée Villedieu, sœur Geneviève Ribière, sœur Marie-Eudoxie et les sœurs du couvent Saint-Joseph, ceux et celles dont le nom figure dans les témoignages sur l'usine de velours, ainsi que ceux qui ont tenu à garder l'anonymat.

Je remercie tout particulièrement

À la mairie de Ruoms :
Daniel Serre, maire de Ruoms, Jean Lestra et le personnel de la mairie, en particulier Alain Casier qui a reclassé les archives municipales.

Pour leur collaboration à la recherche historique :
Jean-Claude Fialon qui travaille depuis de nombreuses années sur l'histoire de Ruoms a mis à ma disposition ses papiers, m'a convaincue d'accomplir ce travail et m'a aidée dans toute la mesure de ses possibilités. Pierre Charrié, Yves Esquieu, le père Georges Estieule, Pierre Exbrayat, Raoul Galataud, Marc Gauer, Didier Leynaud, Pierre Monteil, Michel Riou, Jacqueline Roux, Bernard Salques, Jacques Schnetzler, Robert Valladier-Chante et Dominique Dupraz, directeur des Archives de l'Ardèche.

Mes relecteurs et relectrices pour leur fidèle participation.

Pour leur participation à la rédaction de certains chapitres :
Claude-Hélène Perrot, professeur d'histoire émérite de l'Université de Paris 1-Sorbonne a rédigé le texte de couverture. Paul Dupland, grand amateur de géologie et de préhistoire a écrit «Le parcours géologique à Ruoms» avec l'aide de Georges Naud, conservateur du musée de la Terre ardéchoise à Privas. Nicolas Clément, jeune historien chercheur ruomsois, a rédigé en grande partie les trois chapitres de la Préhistoire à l'An Mil. Son mémoire de maîtrise porte sur «La continuité de l'occupation du site de Ruoms, de l'époque gallo-romaine à l'installation du prieuré clunisien», Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, septembre 2000. Paul Jourdan a pris en charge une grande partie du chapitre sur les carrières. Jean Prat a réalisé l'étude de l'agriculture. Les textes de Gabriel Tourte sont extraits de son livre «Les remparts de Ruoms, chronique de la maison Bayle» avec son aimable autorisation.

Pour les illustrations :
Photos noir & blanc de Patrick Bernard et couleur de Jean-Philippe Vantighem. Photo des Défilés et du pont suspendu : Archives de l'Ardèche, manuscrit Montravel, 1896. Bonnet phrygien avec une cocarde. Musée de la Révolution française, Château de Vizille. Didier Second et Christian Fabre ont très aimablement mis à ma disposition leurs collections de photos et de cartes postales anciennes. De nombreuses personnes ont prêté des photos de famille. Œuvres de Gérard Lattier et de Fernand Duplan reproduites avec l'aimable autorisation de Candide, Petit musée du Bizarre à Lavilledieu. Dessins de Jules Ollier de Marichard, avec l'autorisation de Magali Josselin. Dessins originaux de Christian Chante, Michel Rouvière et Raymond Conte. Sylvie Léonard, Claudine Guary, Marie-Antoinette Dinety, ont réalisé des dessins d'après des documents originaux.

Pour la réalisation technique :
Joël Roy et Antoine Boulay pour l'assistance informatique, Joël Balazuc pour la carte géologique, Lidia Syroka a participé à la mise en page et à la maquette de couverture, Jean-Renaud Boulay pour les graphiques, plans & cartes, la restauration des photos anciennes et la mise en page.

Préface

par Jacques Schnetzler

Cette année 2000, Marie-Hélène Balazuc, nous livre une histoire de Ruoms. L'auteur n'est pas une inconnue, elle a publié en 1992, "Mémoires de soie" , une histoire de Labeaume, commune limitrophe de Ruoms. Enseignante et agrégée d'histoire, Marie-Hélène Balazuc est plus qu'une historienne au sens habituel de ce terme. Elle est aussi ethnologue et sociologue, fortement marquée par les travaux et la personnalité de Van Gennep. Ce recours à une pluridisciplinarité lui permet une vue globale et synthétique, un éclairage nuancé qui permet une approche plus juste que celle de la traditionnelle histoire locale trop événementielle. Mémoires de pierre évoque ce pays fortement minéral où la roche calcaire affleure partout. Paysage de plateaux, de gorges, de rivières et monde souterrain qui fut le terrain privilégié du savant spéléo entomologiste, Jean Balazuc, le père de Marie-Hélène, qui en étudia la faune avec passion et pertinence.

L'auteur a interrogé le paysage et les marques que l'homme lui imposa, ainsi que maintes archives. Elle a aussi su questionner des gens qu'elle côtoyait depuis des dizaines d'années. Elle a puisé beaucoup d'informations dans la mémoire collective et dans celle de nombreux particuliers. La tâche ne fut pas simple car si la mémoire conserve beaucoup de souvenirs, elle opère aussi des choix. L'imagination transforme vite les réalités d'hier. Dans ces conditions, on comprend qu'elle se soit fortement attardée sur l'époque contemporaine. Dans son approche de l'humanité ruomsoise, l'auteur a privilégié les petites gens, n'oubliant pas les femmes, ces perpétuelles laissées pour-compte de l'histoire. En ce domaine, une femme était bien placée pour saisir les psychologies, les mentalités et les comportements des humbles qui subissent l'histoire plus qu'ils ne la font.

En tant qu'unité administrative, Ruoms ne peut guère être saisi avant la fin du premier millénaire de notre ère. Dans le cadre géographique limité d'une paroisse et d'une commune, seule une approche partielle est possible pour saisir le peu que nous savons des temps préhistoriques, protohistoriques et gallo-romains. Les hommes ne sont pas absents, bien au contraire ; leurs traces sont multiples, exceptionnelles même, qu'on pense à la toute proche grotte Chauvet. Marie-Hélène Balazuc a eu la sagesse de ne point trop s'étendre sur ces millénaires.

C'est avec l'abbaye de Cluny que Ruoms entre dans l'histoire aux alentours de l'An Mil. Une communauté villageoise est déjà en place, vivant de la culture et de l'élevage dans un cadre spatial où coexistent "l'ager, le saltus et la silva", le champ, le parcours et la forêt. Grâce à l'implantation d'un prieuré bénédictin dépendant du plus important monastère de la chrétienté occidentale, Ruoms sort de la nuit où restent encore tant de communautés probablement déjà en place. Des bâtiments, dont une église romane, puis des fortifications du dernier tiers du XIVe siècle témoignent toujours de cette période qui connut des temps fastes avant la peste noire de 1347-1348. Puis après plus de cent ans de troubles, de misères et de déprise humaine, l'économie repart dans le dernier tiers du XVe siècle et la population augmente. Dans l'ensemble, malgré d'inévitables à-coups dus principalement aux épidémies, la situation est plutôt bonne sur environ deux cents ans.

Dans les années 1560, une partie de la population passe à la Réforme, et cela durablement dans le cas de certaines communautés, comme Vallon, Lagorce et Salavas. Mais la contrée reste majoritairement catholique, Ruoms notamment. Dorénavant, durant des siècles, face aux "parpaillots" vallonnais, s'affirment les papistes ruomsois. Nous employons à dessein ces épithètes disgracieuses pour souligner un antagonisme qui fut bien plus que religieux. N'exagérons cependant point les exactions des deux camps. Les guerres intestines firent du mal mais bien moins que les pestes et autres fléaux. L'économie est très active et la population dynamique en dehors des temps d'épidémies. Puis, la paix tardivement revenue au début des années 1630, Ruoms connaît jusqu'à la Révolution une évolution qui ne semble guère différer de celle des pays catholiques de la contrée. Stagnations et récessions marquent les temps qui vont des années 1660 jusqu'au milieu du siècle suivant. C'est alors l'essor de la sériciculture et l'inclusion dans une économie marchande d'une société paysanne, fortement marquée par l'autosubsistance.

Pour cette très longue période, qui va de l'An Mil à la Révolution française, Marie-Hélène Balazuc a eu recours aux études de divers auteurs, renonçant volontairement à l'analyse détaillée des Estimes de 1464, des compoix-terriers, s'ils n'ont pas été perdus, des registres de catholicité des XVIIe et XVIIIe siècles, des registres de notaire et administratifs. Cette période recèle des zones d'ombre nécessitant encore de longs travaux de recherche qui ne sont pas dans l'optique de cet ouvrage.

À partir de la Révolution, l'étude pertinente de Ruoms nous permet de comprendre son évolution de modeste village à petite ville prospère. Depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, la sériciculture conforte une polyculture traditionnelle jusqu'à notre siècle. L'arboriculture fruitière connaît des jours heureux mais éphémères. Actuellement, la vigne s'affirme en produisant des vins de qualité, mais son emprise sur le paysage reste réduite et la friche s'étend. Au XIXe siècle, le fait marquant fut l'apparition d'industries modernes. Le textile se développa avec une importante manufacture de velours et de peluches. Dans les années 1950, la bière fit connaître Ruoms fort loin, même hors de France, avant que les brasseries ne ferment. L'essor des carrières impulsa de nombreux chantiers d'extraction. Fort demandée, la pierre de taille de Ruoms, matériau noble, faible consommateur d'énergie, n'a probablement pas dit son dernier mot, contrairement aux deux autres activités disparues. Arrivée, en 1876, la voie ferrée eut un rôle capital et fut à l'origine de ces industries.

Aujourd'hui, ne subsistent que quelques commerces et services vivifiés chaque été par un tourisme de masse. Les richesses naturelles ne manquent pas : leur sauvegarde et leur conservation nécessitent une grande vigilance pour assurer une survie durable à ce lieu privilégié. La population de Ruoms vieillit nettement. Une maison de retraite, des résidences secondaires transformées ensuite en habitations permanentes renforcent le déséquilibre démographique. Un pays peut-il vivre sans jeunes et sans jeunes adultes ?

Tout cela nous est narré avec pertinence par Marie-Hélène Balazuc, très proche d'une humanité complexe avec qui elle semble être en symbiose. Sans avoir pu connaître tous ces personnages, elle nous fait revivre ces hommes, ces femmes qu'elle dépeint avec brio, respect et tendresse sans pour autant taire leurs travers et leurs défauts. Évoquant attitudes, comportements et mentalités, elle en fera sursauter plus d'un, ayant choisi de dire la vérité et nous donnant par là une leçon de courage. L'ouvrage est riche d'une abondante iconographie où nombreux se reconnaîtront.

Bien que d'ascendance ardéchoise, Marie-Hélène Balazuc n'est point fille de Ruoms. Ruomsoises et Ruomsois se doivent pourtant de la considérer comme une des leurs à part entière. Discrète et modeste, elle évoque pour moi deux Ruomsois que j'ai approchés et appréciés, René Champetier, Georges Estieule, qui ont profondément marqué par leur personnalité le monde rural ardéchois. L'auteur, passionnée par ses recherches, y a consacré des années de travail et a pris de gros risques financiers pour nous faire partager son amour de ce pays dont elle se sent si proche et nous ouvrir à sa connaissance.
Qu'elle soit vivement remerciée de ses "Mémoires de pierre".

Pourquoi un livre sur l'histoire de Ruoms ?

Submergée, asphyxiée en été par un afflux touristique démesuré dont dépend cependant sa survie, la commune de Ruoms a-t-elle encore à voir avec la petite cité industrielle et artisanale active qu'elle était dans un passé tout proche avec ses carrières de pierre, ses brasseries et ses usines textiles ? Aujourd'hui ses habitants n'ont pour ressources essentielles que le commerce et les prestations de services à des «estrangers» (terme qui recouvre tous ceux qui ne sont pas nés au pays ou qui n'ont pas une grand-mère sur place) et ils se sentent dépossédés de ce qui faisait le sens de leur vie. Sans doute le tourisme a-t-il permis aux plus favorisés de maintenir leur niveau de vie mais au détriment des traditions et de la solidarité du village, déstabilisé par la rupture des rythmes fondamentaux.

Autrefois, Ruoms était un centre attractif pour une main-d'œuvre qui venait parfois de loin ; il y avait une quinzaine de cafés et l'on se souvient d'une familiarité, d'un «bon temps», dont l'apogée se situerait dans l'entre-deux-guerres ; nostalgie d'un passé sans télévision ni voiture ni tourisme, où l'on était «entre soi». Voici plus de trente ans que les brasseries ont fermé ; elles faisaient tellement partie du décor qu'on les croyait immortelles. À Sous-Roche, le moulinage est la dernière entreprise qui ait résisté à la destruction du tissu industriel mis en place au XIXe siècle.
Le temps peut-être de se souvenir...

UN PASSÉ OUBLIÉ

«Le village de Ruoms est une curieuse relique du Moyen Âge conservée à travers les siècles ; seulement ce n'est pas en passant à pied ou en voiture pour se rendre à la gare qu'on voit Ruoms. La grand'route, en effet, rase l'ancien village encore intact avec son mur d'enceinte et ses tours. Les voyageurs ne connaissent que le faubourg moderne. Les touristes seuls pénètrent dans l'enceinte sacrée».
Ces lignes, si elles n'évoquaient la gare, pourraient avoir été écrites aujourd'hui, et pourtant, il s'agit du début du chapitre consacré à Ruoms dans «Voyage dans le Midi de l'Ardèche» par Albin Mazon en 1884 ! Depuis la visite de Mazon, l'abandon de cette «relique du Moyen Âge» s'était accentué au point que les touristes ne la visitaient même plus. Le développement urbain s'est fait le long de la rue Nationale, axe unique du village, au détriment du Vieux Ruoms intra muros rejeté comme un vestige archaïque et gênant. On y pénétrait uniquement pour aller à la messe. Avec le développement du tourisme, la rue principale a pris l'aspect d'une rue commerciale sans charme, d'une grande banalité. Plus personne ne s'imagine que Ruoms soit autre chose qu'un centre de ravitaillement pour campeurs. L'image de Ruoms s'était complètement dégradée et l'absence d'activité culturelle l'a caractérisée pendant de longues années. La coquille (ou le jeu de mot ?) du bulletin municipal de 1990 parlant de la fête de «saint Rock» organisée par le Sporting-club ruomsois, à la place de saint Roch, patron de la paroisse, illustre bien cette désaffection du passé pour une partie des habitants eux-mêmes. Très récemment pourtant, des initiatives heureuses ont commencé à modifier cette image : celle de l'Amicale culturelle du pays ruomsois qui a permis l'ouverture au public de la chapelle des Pommiers avec une exposition chaque été, ou la réhabilitation de quelques maisons du Vieux Ruoms et la réfection des ruelles. En mai 1998, la fête du millénaire qui célébrait «la donation de Ruoms à l'abbaye de Cluny» a mis en lumière cette redécouverte. On se rend compte tardivement que la partie ancienne, avec ses remparts et sa remarquable église romane, pourrait rivaliser avec bien d'autres sites plus célèbres. Un frémissement en faveur de son histoire semble effleurer Ruoms alors que l'engouement pour le patrimoine submerge la France depuis longtemps. La découverte de la grotte Chauvet à Vallon devrait stimuler ce goût et faire comprendre à tous que le tourisme ne repose pas uniquement sur l'achat de crèmes glacées, que la demande touristique change de nature en même temps que s'accroît le niveau d'éducation. Une mise en valeur de la vieille ville vient d'être entreprise ; il serait nécessaire de prolonger cet effort en encourageant des fouilles dans l'espace sacré du prieuré. L'archéologie moderne a modifié nos connaissances sur l'art roman et le sous-sol du prieuré en recèle certainement d'authentiques témoignages. Les fouilles qui ont été faites lors de travaux effectués à diverses occasions le prouvent.
La fête du millénaire pourrait engager de nouvelles perspectives en redonnant une âme au Vieux Ruoms tout en évitant qu'il ne devienne un banal lieu touristique avec ruelles piétonnes et boutiques de gadgets à la mode.

ÉVOQUER CE PASSÉ, C'EST AUSSI ÉVOQUER LE MIEN

C'est à la gare de Ruoms que, arrivant de Paris, nous débarquions par l'autorail, ma mère, mes quatre frères et moi, au début des vacances. Mon père, originaire de l'Ardèche, a passé sa vie à en étudier les grottes et les insectes dont il était un éminent spécialiste. Il avait acheté une maison tout près de l'ancien passage à niveau si bien que nos vacances étaient rythmées par le klaxon de la «Micheline» et le va-et-vient des deux équipes d'ouvriers de l'usine de velours dont le flot de vélos passait devant la maison, à l'appel de la sirène.

Dans cette fin des années cinquante, on allait à l'Eden, ou au cinéma du curé, ou au cinéma en plein air. Le soir, on se cachait à l'extérieur, derrière la murette du «Foyer», pour entrevoir le film sans payer, mais l'abbé Blachère finissait par nous découvrir et nous sermonnait à notre plus grand plaisir, mêlé de frayeur. Le dimanche à la messe, pendant que le curé prêchait du haut de sa chaire avec sa grosse voix et son accent méridional, nous contemplions la voûte bleu clair du chœur constellée d'étoiles d'or. L'après-midi, mes quatre frères et moi, traversions Ruoms à pied, équipés de notre bateau pneumatique et de nos pagaies pour aller nous baigner au pont de Baume à Peyroche. Les Ruomsois, assis sur leurs chaises le long de la rue principale à cette heure chaude, nous regardaient, intrigués. Il n'y avait pas de campeurs à cette époque, les vacanciers n'étaient que des membres des familles qui avaient dû quitter Ruoms pour travailler. C'est l'arrivée des premiers «estrangers», des Parisiens surtout, dans les années 1950 qui a lancé la mode de la baignade.

Lorsque je travaillais à mon livre sur le village de Labeaume paru en 1992, j'avais recueilli de nombreux témoignages sur les brasseries, l'usine de velours et les carrières de Ruoms*. Le geste de Didier Second, grand collectionneur, me confiant ses cartes postales anciennes, m'a décidée à ne pas laisser cette histoire industrielle tomber dans l'oubli et à poursuivre ces enquêtes. La mémoire ouvrière est un domaine peu étudié, à l'image du patrimoine industriel non reconnu quand il n'est pas dévasté. Malgré des initiatives prises ponctuellement pour sauver quelques lieux comme la mine témoin d'Alès,

la mémoire ouvrière risque de disparaître. Ainsi pour les carrières, le dernier fil est tenu par Paul Jourdan, descendant de maîtres carriers, tous les ouvriers carriers étant décédés. J'ai donc mené à bien cette collecte de la parole grâce à la collaboration spontanée et émouvante des personnes sollicitées qui se raréfient.

L'été 1995, au moment de publier ce recueil sous forme de brochure, Jean-Claude Fialon, infatigable chercheur, curieux de tout ce qui concerne le passé de Ruoms et de Labeaume, proposa de mettre à ma disposition sa documentation et ses connaissances afin que j'écrive l'histoire de Ruoms dans son entier, ce que je n'avais jamais envisagé et ce dont je n'avais pas mesuré l'ampleur. La perspective changeait complètement. Il m'a donc fallu remonter plusieurs siècles pour saisir l'importance de cette «relique du Moyen Âge», selon l'expression de Mazon, avec ses grands prieurs commendataires dépendant de l'abbaye de Cluny : une découverte qui s'est avérée passionnante.

Cette élaboration en deux temps, sur dix années, permet de comprendre pourquoi le livre est constitué sur deux registres si différents. Le premier registre concerne les périodes anciennes jusqu'au XIXe siècle et a été élaboré à partir de plusieurs travaux de recherche préexistants émanant de différents auteurs et qui ne couvrent pas l'ensemble de la période. Ma contribution a consisté à introduire une certaine logique dans ces éléments épars et à les compléter en partie par mes propres travaux, notamment sur la Révolution. Cette partie sur les temps anciens se rattache à l'histoire savante traditionnelle : une histoire des «grands» et des pouvoirs. Le second registre, qui concerne les XIXe et XXe siècles, est le fruit de mes recherches et d'enquêtes, de caractère plus ethnographique. Il est émaillé de témoignages sur les activités, les comportements et les mentalités. Une histoire des «petits», des acteurs de l'histoire au quotidien

LES SOURCES

Jusqu'à présent, aucun livre n'a été consacré à Ruoms, bien que quatre personnes aient travaillé sur le sujet, dont trois au siècle dernier. Albin Mazon (1828-1908) dont le fonds déposé aux Archives départementales constitue le fondement de toute monographie locale. L'abbé Canaud (1821-1896), originaire de Ruoms et correspondant de Mazon, a recueilli un certain nombre de textes, essentiellement des copies d'actes notariaux déposés à la cure de Gravières. Une dizaine de pages de la série des Monographies des paroisses du diocèse de Viviers du vicomte de Montravel ont été publiées en 1896. Le père basilien Charles Roume avait le projet d'écrire un ouvrage quand il s'est tué accidentellement en 1965 ; seul le texte d'une conférence est paru dans la Revue du Vivarais.

En dehors de ces travaux d'érudition, les sources utilisées sont de trois types : l'archéologie, les documents écrits, les témoignages oraux.

Les fouilles archéologiques apportent des renseignements précieux pour les périodes où les documents sont inexistants. Dans les villes où les centres anciens ont été réhabilités, les données apportées par l'archéologie ont parfois radicalement modifié les connaissances et les représentations que se faisaient les habitants de leur passé. À Ruoms, elles concernent les dolmens, la nécropole gallo-romaine et le cimetière médiéval. À l'église, on demeure au stade des hypothèses. Les premières fouilles officielles à Ruoms datent de 1995. L'histoire de Ruoms est en grande partie encore enfouie dans un sous-sol, bien difficile à explorer…

Les archives de Ruoms sont peu riches. À la mairie, seuls sept registres de catholicité d'Ancien Régime et les registres de délibérations municipales depuis 1794 étaient consultables jusqu'au reclassement, en 1997, d'autres archives. Après le déménagement de l'ancienne mairie en 1986 qui avait occasionné des dégradations et des pertes, ces archives avaient été oubliées au grenier. Malheureusement, ces archives ne concernent pratiquement que le XXe siècle. Certains compoix (cadastres anciens) sont consultables aux archives départementales mais non encore exploités. L'équipe des «Amis de l'histoire de la région de Vallon-Pont-d'Arc» a réalisé un travail considérable sur ces compoix qui constitue une base essentielle pour l'étude de l'Ancien Régime. Rien de tel n'existe à Ruoms. L'église est dépouillée aux deux sens du terme : le patrimoine liturgique et artistique ainsi que les documents et les livres ont disparu. Les archives de l'évêché ne sont pas consultables. Quant aux entreprises, que ce soient les brasseries ou l'usine de velours, les repreneurs n'ont pas conservé les papiers. Des carrières, je n'ai pu dépouiller que des commandes ou des factures récoltées au hasard. Pour l'étude des périodes anciennes, j'ai utilisé en grande partie des travaux déjà édités. En ce qui concerne la fin du XIXe et le XXe siècle, il m'a fallu reconstruire une véritable mosaïque à partir de bribes de documents et de témoignages oraux et l'on sait combien témoignages et souvenirs sont un matériau fragile. J'ai dû me rendre à maintes reprises chez les personnes les plus compétentes et leur demander de m'éclairer sur les méthodes de tissage, les procédés de fermentation de la bière, les pratiques des pénitents, ou la Libération de 1944…

J'ai essayé de restituer ce qui m'a été dit, avec le plus de rigueur et d'honnêteté possible, même si des erreurs sont inévitables. J'ai délibérément omis les notes en bas de page pour en faciliter la lecture. Bien que ce livre ne s'adresse pas à des spécialistes, pour chaque chapitre, des indications renvoient clairement à l'essentiel des sources et un glossaire donne la définition des mots comportant un astérisque (*).Certaines réalités pourront déplaire, elles existent néanmoins : je me suis attachée à faire œuvre d'historien sans prendre parti. Contrairement à ce que d'aucuns pensent, il est nécessaire d'écrire sur une période comme celle de la Seconde Guerre mondiale. Les documents pour tout ce qui concerne la clandestinité n'existant pas, il est urgent de recueillir les témoignages de la génération qui a participé aux événements et qui est maintenant âgée de plus de 70 ans.

Cette recherche a été pour moi l'occasion de rencontres chaleureuses et enrichissantes avec des personnalités aussi diverses que celle de l'érudit père Georges Estieule ou de ceux qui sont habituellement sans voix : paysans, mineurs, carriers, ouvriers, femmes … et ceux que l'on n'écoute plus, les solitaires de la maison de retraite. Qu'elles sachent que leur accueil et leur collaboration ont été mon meilleur soutien dans cette difficile entreprise. Mon insistance à les solliciter n'a pas d'autre raison que mon désir de les impliquer dans l'écriture de l'histoire de Ruoms afin que ce livre soit le leur et non une production éditoriale ordinaire. L'abondante iconographie a été sélectionnée afin que le texte «tricote» avec les images et restitue une vision synthétique de cette histoire.

** Marie-Hélène Balazuc, Mémoires de soie, Atelier de l'Harmonie, 1992*

Ruoms et sa région

Ruoms est situé au cœur de la moyenne vallée de l'Ardèche sur la route départementale 579, entre Aubenas au nord et Alès-Nîmes vers le sud. Sa caractéristique essentielle est d'être au contact de deux zones géomorphologiques très différentes : le plateau calcaire des «gras» tranché par le canyon de l'Ardèche et la plaine alluviale où s'est installé le village.

Le plateau des gras et les collines marno-calcaires qui le bordent sont le domaine des carrières et des clapas, énormes tas de pierres constitués par l'épierrement des terres à cultiver. Une garrigue de chênes verts, de buis, de sarriette et de thym les recouvre. Les pentes ont été aménagées en terrasses, les faïsses, à l'abandon aujourd'hui. L'Ardèche a creusé un canyon au sein du plateau calcaire au long duquel se blottissent les villages de Vogüé, Balazuc et Chauzon ; ce canyon se resserre pour former les «défilés de Ruoms» en amont du pont. Les célèbres «gorges de l'Ardèche» reprennent en aval, à Vallon, après un contour par le rocher de Sampzon et serpentent sur une distance de 30 kilomètres jusqu'à la vallée du Rhône.

Entre Ruoms et Vallon, s'étend une plaine alluviale formée par la confluence de trois rivières, la Ligne, la Baume et le Chassezac, avec l'Ardèche. Vers le sud, cette plaine se prolonge le long de la vallée du Chassezac jusqu'à Berrias, formant une voie de passage rectiligne d'une quinzaine de kilomètres, ce qui est exceptionnel dans ce pays.

En dépit de cette position très favorable de carrefour, les communications ont été longtemps difficiles en raison des obstacles naturels : les falaises tombent à pic au-dessus de l'Ardèche, les plateaux sont un chaos de rochers non carrossable, les crues emportent les ponts. Le manque de moyens de communication a longtemps handicapé le développement économique. C'est avec la construction du pont suspendu et l'arrivée du chemin de fer au XIXe siècle que Ruoms entre dans l'ère de la Révolution industrielle.

Actuellement, la route de Montélimar permet un accès relativement aisé à la vallée du Rhône, axe de communication essentiel, éloigné de 45 kilomètres alors que les autres passages vers la vallée (Bourg-Saint-Andéol, Pont-Saint-Esprit) le sont moins en raison de la barrière constituée par le plateau.

Le village s'est édifié au bord de l'Ardèche au cours torrentiel. Il s'est regroupé autour d'un prieuré qui perdura jusqu'à la Révolution. Ruoms est demeuré un «village rural», sans fonction urbaine et la population n'est sortie des remparts qu'au XIXe siècle. La superficie de la commune n'est que de 1 214 hectares (2 862 à Vallon) et comporte des terrains aux aptitudes très contrastées ; la plupart sont arides et l'essentiel du terroir cultivable est resté longtemps entre les mains du prieur et du châtelain. Le manque de terres disponibles a constitué un autre frein au développement.

Le climat méditerranéen de la Basse Ardèche avec sa sécheresse d'été en a fait un terroir propice à la culture de l'olivier, de la vigne et des arbres fruitiers. Depuis une trentaine d'années, la région de Ruoms-Vallon, grâce au soleil et aux baignades, s'est tournée vers un tourisme de masse dont provient l'essentiel de ses ressources. Sur vingt kilomètres, la densité des aménagements : campings géants, ranches, etc., a concurrencé l'agriculture. La récente découverte de la grotte Chauvet au Pont d'Arc redouble les perspectives avec un nouvel accent mis sur un tourisme de luxe.

L'altitude de la commune varie de 100 mètres au niveau de la rivière à 260 mètres au niveau des carrières ; le village se situe à 115 mètres.

Limites : L'Ardèche au nord, à l'ouest et au sud ; les ruisseaux de Chautron, Ronle et Loubière à l'est.

Ruoms et la Basse Ardèche

Plan de Ruoms

Première partie

RUOMS
UNE RELIQUE
DU MOYEN ÂGE

Des origines à 1800

Les temps anciens

Photo Archive départementales de l'Ardèche

Parcours géologique à Ruoms

La commune est installée sur les affleurements sédimentaires de deux périodes du Secondaire qui ont été bouleversés au cours des temps géologiques : le Jurassique supérieur (-140 millions à -130 millions d'années) et le Crétacé inférieur (-130 à -115 millions d'années). À cette époque, les sédiments marins crétacés du Valanginien (400 mètres d'épaisseur) et du Hauterivien (600 m), soit près de 1000 m, recouvraient le Petit Bois. Un effondrement dont les traces sont apparentes au niveau du Frézin, le long du talus du Petit Bois, a entraîné à de grandes profondeurs sur près de 400 m (1000 m à Vallon) les calcaires du Jurassique supérieur et les dépôts du Crétacé qui les recouvraient. L'érosion intense a emporté les formations du Crétacé, totalement sur le plateau de Labeaume et le Petit Bois, sévèrement au niveau de la voie ferrée et du village.

Le paysage de la commune est marqué par les restes apparents des étages ainsi dégagés :

À l'ouest, la partie jurassique (Kimméridgien et Portlandien) très découpée en bordure de rivière est couverte de carrières où l'on exploite un calcaire dense, de très bonne qualité, utilisé pour les constructions. Chênes blancs, cades, genévriers poussent dans les crevasses. Le talus du Petit Bois en marque la limite est.

Le cirque des Défilés de Ruoms.
Le «grand banc des tunnels", au sommet, est le même que celui qui affleure au bois de Païoive

(<— Page précédente) ***Les Défilés de Ruoms vers 1890***
La route des Défilés, construite en 1866 sur la commune de Labeaume, longe la falaise qui surplombe l'Ardèche et la Ligne pendant sept kilomètres sur un parcours ne comprenant aucune habitation. L'aplomb d'une centaine de mètres est si raide que l'on a dû percer des tunnels non loin du pont de Ruoms. Au fond on aperçoit le pont suspendu détruit en 1897 pour être remplacé par un pont en pierre. Ce site des Défilés, désormais renommé, fut à l'origine de l'édition d'innombrables séries de cartes postales.

Esquisse géologique du territoire de la commune de Ruoms

Ruoms est située sur des terrains sédimentaires de l'ère secondaire. Les plus anciens sont des calcaires jurassiques formant un relief semblable à celui du bois de Païolive avec ses dalles et ses lapiaz. Les étages marno-calcaires du Crétacé recouvrent la plus grande partie de la superficie : le Valanginien correspondant aux zones cultivées, le Hauterivien aux vestiges des faisses et aux clapas. Les alluvions, plus récentes, recouvrent la zone de confluence à la fois riche et inondable.

Roches cubiques de Ruoms
(Gravure extraite de *l'Histoire naturelle de la France méridionale,* tome 2, de Jean-Louis Soulavie. 1784)

«Les environs de Ruoms présentent un assemblage de rochers et de pics qui sont dans le désordre le plus singulier. De tous côtés, on ne voit que des masses énormes brisées et isolées les unes des autres. On admire encore davantage les espèces d'auges creusées avec beaucoup de régularité dans le rocher qui porte toutes ces masses : ce sont des moules sphériques enfoncés de quatre, six et huit pieds dans le marbre ; mais ce qui est encore plus singulier et plus admirable, ce sont les rochers cubiques du même canton. Ici la régularité et l'ordre succèdent à la confusion qu'on remarque ailleurs : de toutes parts, on voit des blocs de marbre s'élever au-dessus du sol ; on aperçoit des cubes d'une hauteur de vingt à trente pieds, d'autres de quatre à cinq ; il y en a qui ont vingt pieds de diamètre. La vue générale de tous ces cubes et le contraste entre leur masse régulière et toutes les irrégularités des objets voisins offrent le tableau frappant d'une ville ruinée, incendiée ou renversée par des tremblements de terre ; ce ne sont cependant que les ruines de la nature. L'étonnement augmente encore en voyant s'élever entre ces masses, des chênes majestueux dont les racines s'y cramponnent en suivant les sillons creusés dans la pierre lorsqu'elles ne peuvent s'étendre de côté». (Un «pied» fait environ 30 centimètres).

Telle est la description, non dénuée d'imagination et de grandiloquence, publiée dans *l'Annuaire de l'Ardèche* en 1839, qui pourrait être la légende de la gravure de Jean-Louis Soulavie exécutée cinquante ans auparavant. Jean-Louis Soulavie (1752-1843), Ardéchois, grand géographe, personnage extravagant, publia dans sa jeunesse *l'Histoire naturelle de la France méridionale* qui fut un apport essentiel au progrès de la géographie physique. Il data les phénomènes géologiques en millions d'années, alors qu'à l'époque on croyait que la terre avait 6000 ans, en mettant en évidence le lien entre la succession des couches sédimentaires et l'étude des fossiles. La vue de ce type de paysage, qui se situe plutôt à Labeaume qu'à Ruoms, ne pouvait qu'aiguiser la curiosité d'un esprit comme le sien.

Environs de Ruoms. Vallée de Labeaume
Fin XIXe siècle.

Et pourtant ! lorsque les terrains étaient cultivés (jardins potagers en fond de vallée) et que les chèvres dévoraient toute végétation, les canyons de l'Ardèche et de la Baume ressemblaient étonnamment à la gravure.
La déprise agricole, la disparition des chèvres et l'engouement de nos contemporains pour les arbres expliquent cette métamorphose. Les mêmes terrains kimméridgiens se retrouvent à Ruoms, au niveau des carrières et du Grand bois.

Du Champ du Gras jusqu'à Saint-Michel, s'étend une zone assez plane de cultures, vignes, céréales, jusqu'au pied des collines des Fontaines, du Serre de Nicard, de Gandal. C'est la partie supérieure du Valanginien dont l'épaisseur va de quelques centimètres aux Pèdes à plusieurs centaines de mètres sous le village. Ce terrain est constitué de marnes et de calcaires argileux de faible résistance qui ont cependant été utilisés pour la construction et qui ont un aspect jaunâtre. La nappe aquifère est à faible profondeur, anciens puits et forages récents en témoignent.

Au nord et à l'est, les collines du Hauterivien sont remarquables par leurs nombreuses terrasses ou leurs longues murailles d'épierrement. Ce sont des terrains de marnes ou de marno-calcaires fossilifères, en bancs se débitant en «miches» impropres à la construction. Oliviers, vignes, céréales, y ont été cultivés, mais depuis leur abandon, genévriers, cades, genêts scorpion -ou «argelas»- et chênes blancs recouvrent le sol. De profondes vallées entaillent ces collines.

Il faut aussi signaler trois curiosités :

La première curiosité se situe dans le vallon de la Loubière, à 200 mètres de la route de Vallon. Un véritable mur de calcite dégagé par l'érosion est le résultat d'un dépôt de carbonate de calcium dans une faille du Hauterivien. Ses dimensions sont impressionnantes et les «miches» très belles.

La seconde se situe vers les campings de Tarnis (route de Lagorce) : une végétation insolite de pins, de bruyères et de châtaigniers indique la présence de terrains siliceux où l'on piétine des grès, des quartz, des galets roulés, souvent de belle taille, qui seraient les restes oubliés par l'érosion d'une terrasse villafranchienne déposée sur le Hauterivien par des rivières descendant du Massif central. On trouve de semblables galets piégés dans les crevasses ou les carrières.

La troisième résulte d'observations faites lors de travaux vers la cave coopérative et sous le village. On trouve à faible profondeur des alluvions avec du sable siliceux, des galets roulés des montagnes et des galets de basalte qui indiquent un ancien passage ou un débordement de l'Ardèche aux Pèdes.

La preuve qu'il n'y a pas eu la mer à Ruoms.
La prova qu'avia pas agut la mar a Ruoms.

Du temps que j'étais pichotet, j'allais ramasser des fossiles dans les serres, aux Rases, près de Ruoms. On trouvait aussi des oursins et des huîtres de pierre et, un soir, à la veillée chez mon tonton Regourdal, je dis qu'il y avait eu la mer à Ruoms et qu'aquelles pierres merveilleuses en étaient la preuve. Pas dégun pour me croire. Et tous s'escacalassent de rire !

Rentré à Nîmes, vexé comme un pezoul, je cherche dans les livres et je trouve une carte géologique du secondaire avec la mer néguant toute la vallée du Rhône. Ça, c'est la preuve ! Je l'apporte à ma mémé Mestre pour qu'elle la voie. Ma mémé regarde, boulègue la tête et me dit : «*Écoute, Gérard, tu veux toujours tout savoir ! Penses-tu que si la mer avait été à Ruoms, ça serait au cadastre et l'oncle Regourdal qui est le maire de Ruoms le saurait bien !*»

Extrait de *La mémoire en couleurs* par Gérard Lattier.

La Préhistoire et la Protohistoire

Le Néolithique est caractérisé par le changement de mode de vie des hommes préhistoriques. C'est vers 6000 ans avant J.-C., pour la région, que les chasseurs-cueilleurs du Paléolithique deviennent des agriculteurs-éleveurs. L'invention de la céramique apporte un changement considérable dans le mode d'alimentation de ces hommes qui peuvent ainsi faire cuire à l'eau leur nourriture.

Les premières traces d'occupation humaine à Ruoms se rencontrent au Néolithique final. Les fouilles de 1998 sous le parking de Christen, au centre de Ruoms, ont révélé du matériel du Chasséen (période des premiers villages, 3500-3300 avant J.-C.) : céramique carénée et fragments de lamelles de silex servant de faucilles. La culture de Ferrières (2600 - 2200 ans avant J.-C.) est présente au site du moulin de Grazel. Les fouilles menées par Raymond Montjardin, ont mis au jour des vestiges d'habitation, probablement des cabanes en pisé avec des soubassements en pierre. Elles ont aussi révélé que la chasse devenait un apport de moindre importance et ne représentait plus que 20 % de la faune consommée avec le sanglier, l'ours, le castor, le cerf, le chevreuil, le lapin de garenne. Cette période correspond au début de la grande phase de défrichement des garrigues, peut-être en raison de l'accroissement démographique.

C'est à cette époque de Ferrières que sont construits les monuments mégalithiques, les dolmens, correspondant à l'apparition d'un nouveau rite de sépultures collectives et du sentiment religieux. L'Ardèche possède une très forte densité de dolmens puisqu'on en comptabilise plusieurs centaines, dont plus de cent sur le plateau de Labeaume. Les dolmens ardéchois sont caractérisés par leurs dimensions modestes ; ils ont pour la plupart une chambre à plan rectangulaire et sont recouverts le plus souvent d'un amas de pierres appelé tumulus qui, en général, a disparu. Les dolmens ont pu être au cours du temps réutilisés plusieurs fois, jusqu'à des époques tardives, romaines, mérovingiennes ou même carolingiennes. La commune de Ruoms, d'après un comptage effectué en 1989, ne compte plus que quatre dolmens sur les onze recensés au siècle dernier. L'exploitation des carrières est responsable de la disparition d'au moins deux des dolmens manquants.

Le Chalcolithique, qui succède au Néolithique, présente des traces non seulement au dolmen du méandre de Gens mais aussi au site du moulin du Grazel. Dans la région, cette période correspond à la culture du «Chalcolithique ardéchois» (2200-1900 ans avant J.-C.), marquée par l'apparition de la métallurgie du cuivre.

Après le Chalcolithique, nous perdons les traces de l'occupation humaine à Ruoms. Elles se retrouvent à la grotte de Grena (Grënas, Grelä, Baoumegranas, Baume Grena), site surmontant le confluent de la Ligne et de l'Ardèche. Des fouilles anciennes ont mis à jour des céramiques pseudo ioniennes*, dont un tesson où figure un guerrier à cheval daté de 520 avant J.-C., des tessons d'amphores massaliotes (Marseille grecque) et de la céramique grise à décor ondulé. Ces découvertes indiquent la présence de groupes celtibères sur la commune de Ruoms durant l'âge du Fer et confirment ainsi son étymologie gauloise.

Les dolmens ne doivent pas faire oublier les grottes sépulcrales, nombreuses en Ardèche. Le docteur Balazuc en a signalé un grand nombre dans *Spéléologie du département de l'Ardèche*. Près du pont de Baume, une nécropole comportant au minimum 25 squelettes a été découverte dans la grotte de Peyroche 1 par Jullien et Muller au début du siècle, mais le mobilier a disparu. Cette nécropole était liée à un habitat du Néolithique moyen dans la grotte de Peyroche 2, mis en évidence par Jean-Louis Roudil et Henri Saumade (*La grotte de Peyroche 2 à Auriolles Ardèche*, Gallia Prehistoria, tome XI, 1968).

GLOSSAIRE

* CÉRAMIQUE PSEUDO IONIENNE : *céramique imitant celle provenant de l'Ionie, côte ouest de la Turquie.*

Vue aérienne du cirque de Gens

Les sites préhistoriques et protohistoriques de Ruoms se trouvent sur les pourtours du cirque de Gens, méandre creusé par l'Ardèche, qui sépare Ruoms de Chauzon. Les plus anciennes traces humaines dans la région sont celles des Néandertaliens mises au jour dans une grotte à Balazuc. Aucune autre trace n'a été trouvée entre cet homme de Neandertal vivant de la chasse à l'époque moustérienne (100 000 ans avant notre ère) et celui du Néolithique final, mais sa présence est attestée ailleurs en Ardèche.
Ferrières (2600-2200 avant J.-C.) serait la grande époque de développement démographique et d'occupation des plaines de confluent dont on trouve d'importantes traces dans le méandre de Gens. Les fouilles du «moulin du Grazel» ont révélé un site en plein air comprenant des cabanes en torchis, site qui aurait été occupé jusqu'à l'époque de la Tène (- 450 avant J.-C.). Au confluent de la Ligne et de l'Ardèche, proche du méandre, les fouilles de la grotte de Baume Grena ont attesté la présence de groupes humains au VIe siècle avant J.-C.
Le substratum rocheux très fissuré, l'absence de terre et la pauvreté de la végétation apparaissent nettement sur cette photo des années 1960.

Pierres des dolmens

Dolmen.
Dessin de Jules Ollier de Marichard, vers 1880-1890.

Le Vallonnais Jules Ollier de Marichard (1824-1901), pionnier de la Préhistoire ardéchoise, a effectué des fouilles sur une centaine de dolmens. Il en avait répertorié onze sur la commune de Ruoms, mais il y incluait ceux de Labeaume, comme celui qui figure sur ce dessin. Depuis cette époque, les nombreuses découvertes de dolmens ont fait de l'Ardèche la région d'Europe qui contient la plus grande quantité de mégalithes après la Galice espagnole. Les plus fortes densités se situent à Labeaume (110 en 2000), Saint-Alban, Grospierres, Chauzon et Balazuc, communes situées autour de Ruoms, dans un rayon de neuf kilomètres, on compte neuf ensembles.

«Dolmens de Labeaume de Ruoms»
Dessin de Jules Ollier de Marichard

«La commune de Ruoms renferme onze monuments dont sept dolmens sous tumulus et quatre sur tumulus. Ces derniers à peu près intacts, mais tous, les uns et les autres fouillés soit par nous ou par la société scientifique des Vans. Ils ont donné une riche moisson d'objets en silex et une pierre ollaire, quelques objets en bronze, perles, anneaux, surtout ceux du Haut Malpas tout près de la vieille route de Ruoms à Joyeuse et sur les limites de la commune de Labeaume. C'est dans un de ces dolmens sous tumulus que nous avons trouvé trois belles perles en ambre rouge très brillant et très friable. L'ambre de ces perles est d'origine locale et se rencontre en abondance dans nos mines de lignite de Vagnas et de Vallon. On le désigne dans ces localités sous le nom de «pierre qui brûle».
Jules Ollier de Marichard, Monuments mégalithiques du Vivarais, *1882.*

Dolmen de la muraille
Dessin Michel Rouvière

Les dolmens ont servi de sépulture familiale ou tribale de l'époque de Ferrières au Bronze ancien (2400-1800). «Les dolmens sont les témoins de l'apparition du sentiment religieux Ils correspondent à un stade particulièrement important de l'évolution de l'humanité» selon Maurice Laforgue qui a consacré une partie de sa vie à l'étude des dolmens de cette région. Les recherches récentes mettent l'accent sur la contemporanéité des sites d'habitat voisins et des dolmens. La construction et l'utilisation des dolmens nécessitaient une organisation politique et une cohésion sociale qui sous-entend l'influence possible de civilisations méditerranéennes plus évoluées. Ils auraient été réutilisés jusqu'au Moyen Âge comme fosses communes pour les non-chrétiens, comme l'indiquerait la présence de lieux-dits «Sarrasins» (Table des Sarrasins à Chauzon).

Le dolmen du méandre de Gens.
Dessin Michel Rouvière

Parmi les sept dolmens répertoriés à Ruoms, un seul jusqu'à aujourd'hui a fait l'objet de fouilles rigoureuses en 1969, c'est le dolmen dit du méandre de Gens par Raymond Montjardin. Il a offert un des plus beaux ensembles de parures, allant du Néolithique final au Bronze ancien (2000-1600 ans avant J.-C.). Ces objets de fouille sont exposés pour partie au Musée régional de la Préhistoire d'Orgnac.

Le dolmen du méandre de Gens.
Objets de fouilles.

La chambre sépulcrale de ce dolmen occupe 4m² et, d'après le nombre de dents recueillies, on estime qu'elle contient les restes d'au moins cent corps inhumés. On en a retiré des perles en os, en stéatite, en cuivre, en plomb ainsi que des pendeloques taillées dans des dents d'animaux ou des coquillages marins. Le mobilier se compose aussi de pointes de flèches en silex, de boutons en os et de fils en bronze (anneaux de cheveux). À gauche, clous en os (dont certains en forme de T) et, en diagonale, un outil bipointe en bois de renne ou de cerf dont on ignore l'utilisation. Ce mobilier date du Chalcolithique.

Ruoms gallo-romain.121 avant J.-C. - Ve siècle après J.-C.

Ruoms devint une agglomération secondaire de l'Helvie, rattachée dès 121 avant J.-C. à la «Provincia»* par la victoire du consul Quintus Fabius Maximus. Le chef des Helviens, Carus, fut promu au rang de citoyen romain (privilège exceptionnel pour un Gaulois) et son fils, Caïus Valérius Procillus, devint un ami intime de Jules César. C'est pourquoi les Helviens se trouvèrent à ses côtés durant la Guerre des Gaules (58-51 avant J.-C.).

La découverte d'une céramique provenant d'un atelier situé à Ruoms, et datant de la fin du IVe ou milieu du IIIe siècles avant J.-C. indique que la présence humaine était antérieure à l'occupation romaine.

Le développement de l'agglomération antique s'est fait en plaine, entre la rivière Ardèche et les premières hauteurs environnantes (le Petit Bois, Serre de Nicard). Des tegulæ* découvertes dans la plaine sous le serre de Nicard attestent un habitat gallo-romain. La voie romaine d'Antonin le Pieux, aménagée en 144-145 après J.-C. et reliant Nîmes à Alba (capitale de l'Helvie), devait passer aux abords immédiats de l'antique agglomération car au XVIIIe siècle se trouvaient encore deux bornes milliaires à Ruoms même. Toutefois son plan antique ne peut être précisé faute de sondages et de fouilles. L'apogée du village gallo-romain semble se situer du milieu du Ier siècle après J.-C. jusqu'au IIe siècle.

Lors des fouilles de sauvetage menées par Nicolas Clément en septembre 1996, deux pièces appartenant à un complexe thermal ont été découvertes à l'angle sud-ouest de l'église. Ce complexe thermal se rattacherait à une autre pièce repérée à l'aplomb de la chapelle des Pommiers. La présence d'un bloc monumental, utilisé en remploi dans la base d'un contrefort nord de l'église, permet de suggérer qu'un édifice important, bâtiment public ou autre, devait se trouver en ces lieux. Par ailleurs, une stèle funéraire où sont représentés les attributs du forgeron (pince, marteau, enclume) est insérée dans la façade principale de l'église. Le nom du défunt reste inconnu car aucune inscription n'y figure. Ce type de stèle est très rarement présent dans les collections lapidaires antiques de la région Rhône-Alpes.

La localisation d'une nécropole s'est effectuée grâce à la découverte d'une tombe à incinération, datée du Ier siècle après J.-C., lors de travaux de terrassement au centre de Ruoms. Cette tombe se compose de deux amphores dans lesquelles se trouvaient une urne cinéraire (verre), une bouteille (verre), ainsi qu'un poêlon (bronze), qui a la particularité d'avoir conservé quelques fibres du tissu qui le recouvrait grâce à l'oxydation du bronze. Toutefois, cette découverte ne permet pas de connaître l'étendue de la nécropole.

La céramique donne de précieux renseignements sur les échanges et l'économie. Le matériel amphorique recueilli prouve l'importation en quantité d'huile d'olive provenant du sud de l'Espagne (région de Bétique) dans de grosses amphores rondes. Par contre, le vin provenait essentiellement de la Gaule, il était transporté dans des amphores dites «gauloises», excepté pour le vin de luxe qui provenait d'Italie. L'activité agricole est marquée par la présence de «dolia», grosses jarres où étaient stockées le fruit des récoltes céréalières locales et qui pouvaient également servir à la vinification. En étant aux trois-quarts enterrées, elles jouaient le rôle de cellier en gardant le vin à une fraîcheur constante. La découverte de tessèles** ainsi que de fragments de peintures murales indique la présence d'habitants ayant une situation privilégiée. Hormis trois graffiti sur céramique dont la signification nous échappe, nous ne possédons, à ce jour, aucune inscription qui serait susceptible de fournir de plus amples informations sur l'occupation gallo-romaine à Ruoms. Après le IVe siècle, on perd les traces de cette civilisation. D'infimes traces permettent de penser que le site a été occupé durant le Haut Moyen Âge : l'oppidum du Bois Saint-Martin à Labeaume, des sarcophages à Auriolles, à Chauzon et ceux qui ont été signalés par Mazon près de l'église de Ruoms, datés des Ve-VIIIe siècles. Si le nom gaulois de «Ruoms» a perduré, c'est que le site n'a pas été complétement abandonné malgré les invasions. À Alba, on observe également un hiatus entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Âge.

Fouilles de sauvetage dans le vieux Ruoms
Septembre-octobre 1996

Des fouilles de sauvetage ont été improvisées en septembre-octobre 1996 à la suite de travaux d'urbanisme dans le vieux Ruoms. Ce premier programme, conduit par Nicolas Clément, a permis d'identifier les bassins d'un complexe thermal gallo-romain et de découvrir des sépultures médiévales.

LE COMPLEXE THERMAL GALLO-ROMAIN

C'est à l'angle sud-ouest de l'église qu'ont été découvertes deux pièces appartenant à un complexe thermal gallo-romain. La plus petite est conservée dans sa quasi-intégralité (1 x 2 m). Ses petites dimensions posent un problème d'interprétation (petite piscine ?). Le sol est constitué de briquettes (6,6 x 4,6 x 2,5 cm) disposées en chevrons ou en arête de poisson (opus spicatum). La deuxième pièce a été endommagée par la construction de l'église qui la coupe dans sa partie nord-est et par l'installation de l'ancien réseau d'eaux usées. Dans son état originel, ses dimensions étaient de l'ordre de 3 x 4,5 m. Son revêtement est lui, constitué de fragments d'amphores et de tuiles concassées noyés dans du mortier. Les deux pièces portent sur leurs parois, internes et externes, un revêtement de béton à tuileau qui leur confère une étanchéité totale. Les sols reposent sur un radier également étanche. Elles pouvaient donc contenir de l'eau. Étant donné l'absence de système de chauffage, il s'agit certainement des salles d'eau froide du complexe thermal. La découverte antérieure d'un pavé en céramique au pied de la façade de la chapelle Notre Dame des Pommiers ainsi que la présence de murs recouverts de béton à tuileau, permet de penser que s'y trouvait le «caldarium», la salle d'eau chaude. Ainsi ce complexe thermal, situé en majeure partie sous l'église romane, aurait occupé une surface assez importante.

À partir du IIIe siècle après J.-C., ce complexe ne fut plus utilisé, il servit de dépotoir. On trouve des tessons de céramique, des déchets de tabletterie (deux fragments d'os travaillés) et des déchets alimentaires osseux.

La découverte de ces deux salles a un caractère exceptionnel dans la région Rhône-Alpes en raison de leur état de conservation. Le sol n'a pas été déposé et il est resté in situ sous la rue Jeanne d'Arc.

LA NÉCROPOLE.

Ruoms est devenue une agglomération gallo-romaine après la conquête romaine en 121 avant J.-C. Les Helviens se sont intégrés tôt à Rome pour qui la région avait un intérêt économique (vigne, oliviers, figuiers, lin…) et parce-que les élites locales ont pu acquérir la citoyenneté romaine. Une nécropole a été découverte par hasard à l'occasion de travaux au centre de Ruoms en 1993. En 1998, des fouilles ont permis de limiter l'agglomération au nord et à l'ouest. Mais en dehors des pierres milliaires qui jalonnaient la voie romaine passant par Ruoms, peu de vestiges spectaculaires subsistent de la période gallo-romaine.

Amphore funéraire gallo-romaine
Fin du premier siècle

Deux amphores rondes aux cols et aux anses découpés ont été découvertes dans cette nécropole. Elles contenaient à l'origine de l'huile d'olive provenant d'Espagne. Elles ont été remployées pour le dépôt d'objets destinés à protéger les restes d'incinération.

Urne cinéraire, bouteille (verre) et poêlon (bronze)

Ces trois objets étaient enfermés à l'intérieur de l'amphore. L'urne contenait des débris d'os calcinés et des clous.

LA VOIE ROMAINE

La voie romaine
Croquis de l'abbé Canaud

L'abbé Canaud (1821-1896), qui appartenait à une famille ruomsoise, a établi, à la fin du XIXe siècle, le tracé de la voie romaine grâce aux indications fournies par le terrier ou «lième» (cadastre ancien) de l'ancien prieuré de Ruoms, perdu depuis. Il a repéré l'emplacement de ces anciennes pierres, qui auraient été utilisées par la religion et transformées en croix et a donc pu situer cinq bornes milliaires en mesurant la distance de mille pas romains entre deux d'entre elles, à partir de la XX, la croix «dos Peyrous» de Pradons, qui était en place.
Selon Canaud :
La XXI devait se trouver à la croix de Plantade après Pradons.
La XXII était la croix «des Pèdes» ou «d'el Peyrou».
La XXIII serait la croix qui était située à l'entrée de Ruoms sur le chemin de Pradons, appelée croix de Chalendar dans le terrier du prieuré, déplacée ensuite pour servir de croix à l'ancien cimetière du prieuré.
La XXIV, la croix de Rostagnon, à la Fontaine des Pommiers.
Ce document contredit l'hypothèse récemment admise qui faisait passer la voie romaine par les terrains accidentés des collines au nord de Ruoms, tracé qui aurait nécessité une bifurcation - peu concevable dans une voie romaine - pour atteindre l'agglomération gauloise de Ruoms. Selon Canaud, le tracé suivait l'actuelle route nationale car il était le plus facile et traversait «Rigomagus», le marché du gué.

Que sont devenues les pierres milliaires ?
Pierre milliaire de la Voie Antonine, dite la «croix du Peyrou» à Pradons

La pierre qui sert de support à la croix du Peyrou est la borne milliaire XX de la voie romaine, aménagée par Antonin le Pieux vers 144 ap. J. - C. Les bornes XXII et XXIII avaient été découvertes au XIXe siècle dans le territoire de «la Condamine» qui appartenait au prieuré. Albin Mazon a vu en 1884 les débris de la XXIII dans l'enceinte du prieuré, déposée par la suite à la brasserie pour être protégée. En 1924, elle se serait trouvée au siège de la Société des Carrières de Ruoms, mais elle a disparu. Aux XIXe et XXe siècles, six ou sept milliaires ont disparu entre Vagnas et Saint-Maurice d'Ardèche alors qu'ils avaient été préservés pendant des siècles.
La borne est dédiée à l'empereur Antonin le Pieux (138-161) sous l'invocation de ses prédécesseurs. Il était originaire d'une illustre famille de Nîmes et il devint le fils adoptif d'Hadrien (117-138). Sous son règne, qui se situe à l'apogée de l'Empire, de nombreux monuments et de nombreuses voies secondaires furent construits en Gaule. La voie était bordée d'importantes villae gallo-romaines. L'inscription, illisible aujourd'hui, doit se lire : IMP. TITO AELIO HA DR ANTO NINO AUG PIO PP TRIB POT VII COS IIII MP XX.
Ce qui signifie : «À l'empereur César Titus Aelius Hadrianus Antoninus, pieux père de la patrie, dans sa septième puissance tribunicienne, consul pour la quatrième fois, vingt mille pas».
Une plaque métallique indique le niveau atteint par l'Ardèche en septembre 1890.

Des Gallo-romains à l'An Mil

La période qui s'étend du IVe au IXe siècle n'a pas encore fourni de matériel archéologique attestant une présence humaine à Ruoms. On ne peut que se référer à l'histoire régionale dans laquelle s'inscrit Ruoms.

LES INVASIONS

L'année 476 marque la chute de l'Empire romain d'Occident mais les Barbares n'ont pas attendu cette date pour lancer des incursions en Gaule. Un climat d'insécurité se développe à la suite de ces incursions, mettant fin à la paix romaine qui durait depuis plusieurs siècles. Dans les esprits, les invasions barbares sont associées à la terreur. En réalité c'étaient souvent des déplacements de populations dont le but était de bénéficier de la civilisation gallo-romaine. Les Alamans passent à Alba-la-Romaine vers 270-275. À la fin du Ve siècle, les Wisigoths, venant de Germanie et menés par Euric, attaquent les cités de Valence et d'Alba. En même temps, les Burgondes occupent Vienne puis Valence. Fernand de Saint-Andéol, érudit latiniste du XIXe siècle cite dans son ouvrage *Aperçu géographique sur le pays des Helviens...* paru en 1861, des débris romains, tuiles, monnaies qui confirment l'existence de «*Ruons, Ruonis, puis Rusonone au Ve siècle : Lors de l'invasion des barbares dans l'Helvie au Ve siècle, ses habitants se réfugièrent sur l'autre bord de la rivière, Contra Rusononem, par élision Crusononem au VIIe siècle, devenu le village de Chauzon, tandis que Rusonone a repris son premier nom Ruons*». Nous n'avons aucune preuve des dires de monsieur de Saint-Andéol, fondés sur des considérations étymologiques fantaisistes, le matériel archéologique qu'il cite ayant disparu.

LES MÉROVINGIENS (VIe–VIIIe SIÈCLES)

À partir de 534, le Vivarais appartient aux Mérovingiens qui l'intègrent dans leur royaume. Durant la période 570 - fin VIIe siècle, la vallée du Rhône est dévastée par une peste endémique. La Gaule, outre ces troubles intérieurs, doit faire face à la menace sarrasine. Les Arabes sont présents dans la région de 725 à 737. Viviers est saccagé en 735 et c'est Charles Martel qui met fin à leur progression en Gaule par les batailles de Poitiers (732) et de Narbonne (759). Ils furent refoulés définitivement en 972 par le comte de Provence.

LA CHRISTIANISATION

Simultanément à ces troubles socio-politiques, le christianisme s'installe en Gaule. Les Wisigoths sont certes souvent chrétiens, mais ils sont adeptes de l'arianisme*. Saint Martin évangélise la Gaule au IVe siècle et saint Andéol (saint quelque peu mythique, martyrisé en 208) devient l'apôtre du Vivarais. Dans la deuxième moitié du IVe siècle, un évêché est installé à Alba. De cette période d'évangélisation, Ruoms n'a gardé aucune trace, pas plus que des invasions barbares. La première marque du culte chrétien à Ruoms n'est attestée que par la présence d'entrelacs sculptés sur des mœllons d'époque carolingienne insérés dans les piliers de la nef de l'église Saint-Pierre. C'est en réinterprétant les pratiques païennes préexistantes : culte de sources, de fontaines… que le christianisme a pu se diffuser, ce qui explique la persistance de rites archaïques jusqu'au XXe siècle.

LES CAROLINGIENS (IXe-Xe SIÈCLES)

Les Carolingiens ont vu leur autorité s'amoindrir puis disparaître en raison de leur incapacité à se défendre contre les attaques sarrasines et vikings. Face à la montée des détenteurs de pouvoirs locaux, l'empire éclate. Les rois de Provence prennent possession du Vivarais de 879 à 933, puis c'est au tour des rois de Bourgogne de 933 à 1032. C'est dans cette période d'instabilité politique, où l'empire carolingien disparaît et où les pouvoirs locaux s'affirment, que s'inscrit l'acte de donation du territoire de Ruoms à l'abbaye de Cluny.

GLOSSAIRE

Arianisme : hérésie qui nie la consubstantialité du Père et du Fils, condamnée en 325 par le concile de Nicée.

** Provincia : province de la Narbonnaise, c'est la première province romaine créée sur le territoire de la Gaule avec la fondation de Narbonne en 118 avant J.-C.*

*** Tessèle : petit cube en pierre (marbre ou autre) constituant les mosaïques.*

Le prieuré de Cluny

994-1789

L'âge d'or du prieuré. XIe-XIIe siècles

Ruoms a été pendant 800 ans un prieuré de l'Ordre de Cluny dont l'importance au Moyen Âge était exceptionnelle et dont la particularité était de dépendre directement de Rome. Le prieur, assisté d'un sacristain, est une autorité ecclésiastique et féodale. En cette qualité, il est seigneur de la paroisse sur laquelle il exerce ses droits féodaux jusqu'en 1789. Le prieuré est fortifié au XIVe siècle. Du fait de la mainmorte, la seigneurie resta indivise jusqu'à la vente des biens nationaux. Ce statut inhabituel de bourg fortifié dépendant d'un seigneur ecclésiastique sans interruption jusqu'à la Révolution, confère à Ruoms une grande originalité parmi les petites villes du Bas-Vivarais.

À partir du Xe siècle, de nombreux établissements monastiques s'établissent en Vivarais, leur croissance se nourrit de l'éclatement du pouvoir carolingien fondé sur l'autorité de l'évêque et du comte. En même temps que le pouvoir des comtes s'effondre au profit des châtelains locaux dans le domaine temporel, l'épiscopat se décompose essentiellement au profit des ordres réguliers.

Ces établissements monastiques sont créés par des abbayes bénédictines comme celle du Monastier-Saint-Chaffre en Velay (Chassiers, Ucel, Thines), la Chaise Dieu (Saint-Jean-le-Centenier), Saint-Gilles (Chambonas, Les Vans) et surtout Cluny. Dans le diocèse de Viviers, les prieurés de Cluny sont Rompon (977), le plus important, et Ruoms, ils dépendent de Saint-Saturnin-du-Port (Pont-Saint-Esprit). La règle voulait que ces deux prieurés conventuels soient tenus par un prieur et trois moines. De ces prieurés dépendent à partir du XVe siècle six prieurés simples : Vogüé, Rosières, Feugères (Faugères), Saint-Pierre-des-Fonts (les Fonts de Rochemaure), Saint-Martin-d'Aps (Alba) et Saint-Georges-de-Muzac (Saint-Georges-les-Bains) tenus par un prieur et un moine.

Aux XIe et XIIe siècles, l'Ordre est un des éléments les plus actifs de la réforme grégorienne qui consiste à soustraire les églises rurales à l'emprise des seigneurs laïcs pour les remettre aux ordres religieux. Cette politique voulue par la papauté assure l'accroissement des propriétés de Cluny par l'intermédiaire des prieurés ruraux. C'est sur ce modèle que se bâtit l'épanouissement du prieuré de Ruoms jusqu'à ce que la crise générale de l'Ordre à partir du XIIIe siècle donne un coup d'arrêt à cette expansion.

Le prieuré de Ruoms en 1824
«Dessin d'un voyageur solitaire visitant Ruoms» signé Imbard (Bibliothèque nationale, Cabinet des Estampes)

Ce dessin montre l'intérieur du prieuré clunisien côté sud, déjà délabré à cette date. Sa vente comme bien national sous la Révolution avait entraîné son partage et la disparition des fortifications. Auparavant, le prieuré était séparé du bourg; on y entrait par la porte en ogive, à droite, donnant sur la place de l'église. Au-delà du cimetière, en enclos derrière le puits, on voit le bâtiment détruit au XIXe siècle pour construire la nef latérale gauche de l'église.

1 Église Saint-Pierre-aux-Liens. XIIe s.
2 Chapelle Notre-Dame-des-Pommiers
3 Salle capitulaire (?)
4 Porte romane (baptistère ?)
5 Cachot au sous-sol
6 Maison du prieur. Four banal au rez-de-chaussée
7 Entrée du cimetière jusqu'au XIXe s.
8 Cloître
9 Puits
10 Bâtiment détruit au XIXe s. pour ajouter un bas-côté à l'église
11 Maison du fermier du prieuré
12 Porte d'entrée du prieuré (passage Saint-Roch)
13 Tour carrée (?) avec archère, XIe s.
14 Maison du curé ou du vicaire (?)
15 Ancien grenier à céréales (?), deux hauteurs de voûtes sans porte, ni fenêtre
16 Bâtiment agricole
17 Caves vinaires voûtées. Au-dessus, maison du prieur au XVIIe s.
18 Cimetière médiéval (limite non définie)
19 Mur du cimetière
20 - 18 - 16 - 15 - 14 - 10 - 8 : Cimetières selon les époques

Plan du prieuré
Reconstitution d'après le cadastre de 1825.

Ce plan, reconstitué à partir du plan cadastral de 1825, permet de restituer approximativement les éléments constitutifs du prieuré. À l'époque romane, c'était une petite forteresse n'ayant qu'une seule porte pour communiquer avec l'extérieur. Pendant les guerres de Religion, il a été fortifié, ce dont témoigne la tour carrée de l'anglex sud-ouest. En 1706, le procès-verbal d'un litige entre le prieur et le sacristain donne l'inventaire des bâtiments au XVIIIe siècle : un appartement pour les moines, remis en état vers 1630, habité par le sacristain dom Vernety ; un second appartement à l'endroit de la grande cave (ancienne mairie) que Claude-Jacques de Girard s'est fait construire (une inscription «1699» se lit sur la porte) ; à côté de ces bâtiments «réguliers», les fermiers sont locataires d'un appartement à l'entrée du prieuré avec deux écuries et deux greniers à foin, l'un pour le prieur, l'autre pour le sacristain.

Cour du prieuré
Dessin Michel Rouvière

Aspect actuel, côté ouest et nord. Les bâtiments monastiques construits à partir du XIe siècle n'ont pas survécu car, dès avant la fin du Moyen Âge, les prieurés de l'ordre de Cluny connaissent la décadence. On doit imaginer qu'il existait un cloître dans cet espace, mentionné en 1501 et 1629. À la fin du XIXe siècle, la cour du prieuré est encore appelée «le clastre». La maison du prieur, à l'angle, a été rebâtie au XVIIe siècle.

LA FONDATION DU PRIEURÉ (FIN DU XIe SIÈCLE)

La charte de Cluny :

«… moi Seguin, je donne à Dieu, aux bienheureux apôtres Pierre et Paul et au monastère de Cluny présidé par le saint et vénérable abbé Maïeul, pour le remède de mon âme et pour tous les fidèles chrétiens, la villa dite Rioms avec les quatre églises dédiées l'une à saint Etienne, l'autre à saint Jean, la troisième à la bienheureuse Vierge Marie, la quatrième à saint Aventius, avec tous les biens, dîmes et revenus ecclésiastiques dont elles sont dotées, sans aucun terme et à perpétuité pour le salut des âmes de tous les fidèles chrétiens ; ce lieu est situé en Vivarais dans la viguerie de Sampzon, sur la rivière appelée Ardèche».

Acte rédigé par Raimundus en présence de neuf témoins.

Cette charte de donation est le document écrit le plus anciennement connu sur Ruoms. Elle nous est parvenue sous la forme de retranscription ultérieure et laisse dans l'ombre un certain nombre de points, ce qui amène à une suite d'interrogations (voir en annexes le problème de la retranscription).

Première question : quelle est l'identité de ce Seguin ? On peut supposer qu'il s'agit du grand propriétaire d'un domaine dont l'origine est une villa gallo-romaine. Charles Roume attribuait à Ruoms une étymologie gauloise : «Ritomagus» (rito = gué, magus = champ) et en concluait que cette exploitation rurale existait avant la conquête romaine.

Seconde question : comment expliquer la présence de quatre «ecclesiis» (ecclesia = église) et non de simples chapelles aux approches de l'An Mil ? Elle n'est pas étonnante ; la «Charta vetus» (Charte ancienne) qui mentionne les biens de l'évêché de Viviers mentionne quatre églises à Vallon, deux à Salavas et à Lagorce au Xe siècle. Le domaine de Seguin comporte quatre églises à dîmes qui devaient être le centre de hameaux dont le plus important est celui qui inclut l'église consacrée à la Vierge et deviendra le centre de Ruoms. Il est tentant de localiser les quatre églises mentionnées dans la donation de Seguin ; les amateurs d'archéologie s'y sont essayés à partir des indications fournies par Charles Roume. Il ne reste aucune trace de Saint-Jean (à Peyroche ?), ni de Saint-Etienne (nom de l'ancienne église d'Auriolles) ; par contre un petit édifice en pierre calcaire de Ruoms, à porte en arc brisé, situé au-dessus de la route de Lagorce, serait Saint-Evence. Ce qui est surprenant, c'est que ces églises, biens ecclésiastiques à l'origine, aient pu passer aux mains de laïcs comme Seguin. Certaines donations à cette époque consistaient en biens qui avaient été usurpés au détriment de l'Église et qui lui ont été restitués ensuite par les seigneurs laïcs afin d'assurer le salut de leur âme.

Troisième question : pourquoi Seguin fait-il cette donation qui, ainsi que les innombrables autres donations faites à Cluny, ne consiste pas en terres à défricher, mais en un domaine déjà mis en culture et pourvu de substantiels revenus ? Faut-il faire intervenir, comme on l'a cru longtemps, la grande peur de l'An Mil qui aurait engendré une épidémie de donations à des ordres religieux de la part de laïcs effrayés à l'approche du Jugement dernier prévu par l'Apocalypse ? La terreur de l'An Mil a été exagérée, comme l'ont démontré les médiévistes. Les siècles qui le précèdent sont des siècles de faim, de calamités, de détresses effroyables et de mort ; l'An Mil n'a pas été perçu comme une menace supplémentaire. Plus simplement, Seguin souhaite sauver son âme et celle des siens par cette donation dans le contexte de la mise en place du système féodal où chacun se met sous la protection du plus fort, puisque le pouvoir royal ne remplit plus cette mission.

En quatrième lieu, il faut remarquer que Seguin ne donne pas ses biens à l'évêque, mais à la puissante abbaye de Cluny dont la réputation est assurée. La mention faite dans le texte «aux saints apôtres Pierre et Paul», identique à celle de la charte de donation de Cluny par Guillaume le Pieux en 909, signifie que les propriétaires en sont les apôtres et les papes, leurs successeurs. Ces derniers ayant pour mission de protéger les biens de l'Ordre, ceux-ci ne peuvent être aliénés. En reconnaissance, Cluny versait un cens aux églises Pierre et Paul de Rome afin que les biens de l'abbaye soient à l'abri des convoitises des guerriers ou des prédateurs, particulièrement redoutés en cette période de perte de l'autorité monarchique.

Et, dernière question, comment fixer la date exacte de cette charte de donation ? On sait qu'elle a été rédigée à l'époque où Maïeul était abbé de Cluny, entre 954 et 994, soit un intervalle de quarante ans. L'installation d'une colonie de Cluny, en 959, à Saint-Saturnin-du-Port (l'actuel Pont-Saint-Esprit), dont dépendra le prieuré de Ruoms est un indice qui permet de déterminer plus précisément la fondation entre 960 et 994. Un diplôme du roi de Provence et Bourgogne, Rodolphe III, mentionne Ruoms en 998 dans une confirmation des possessions de l'abbé de Cluny.

Ruines de la chapelle Saint-Évence
Dessin Michel Rouvière

L'ORDRE DE CLUNY

La création du prieuré de Ruoms entre dans la stratégie de l'Ordre de Cluny dont le rayonnement à l'âge roman s'étend sur une grande partie de l'Europe occidentale : trente-cinq monastères à la fin du Xe siècle et un millier environ à la fin du XIe. Un accroissement considérable à propos duquel on ne peut s'empêcher de citer la très célèbre phrase du moine clunisien Raoul Glaber : «*Le monde lui-même se secoua pour dépouiller sa vétusté et revêtir de toutes parts un blanc manteau d'églises*». C'est autour de l'An Mil que l'Ordre constitue son empire en rassemblant une quantité de petits prieurés, son but étant de s'étendre le long de la vallée du Rhône pour atteindre l'Italie. Cluny est situé dans le royaume de Bourgogne-Provence qui englobe les vallées de la Saône et du Rhône et qui comprend le Vivarais, possession de l'Empire romain germanique. Comme Ruoms, Saint-Saturnin-du-Port et Rompon (au nord du Pouzin) font partie de la province de Provence, cette extension se fait dans un prolongement naturel.

L'abbaye de Cluny, fondée en 909, connut à partir de la seconde moitié du Xe siècle une période de cent cinquante ans de prospérité au cours de laquelle elle eut à sa tête des abbés remarquables, qui conduisirent l'Ordre à son apogée. Cluny relevait directement de la papauté, mais les grands abbés étaient plus puissants que le pape et ils étaient écoutés de l'empereur germanique et des princes. La vie religieuse y avait atteint une telle perfection qu'un non-clunisien, saint Pierre Damien, cardinal légat en visite, la qualifia «d'incomparable». «*Le succès de Cluny représente le fait le plus important de l'histoire européenne du XIe siècle,* affirme l'historien Georges Duby, *elle se fondait sur la parfaite adaptation d'une institution religieuse aux fonctions que le monde laïque attendait alors qu'elle remplît... Au plan de l'esprit, des attitudes religieuses et de la création artistique, ses conquêtes répondent aux conquêtes de la féodalité*». Le monastère est un refuge dans ce monde dominé par la brutalité des gens de guerre.

Cluny suit la règle de saint Benoît qui repose sur l'isolement, le renoncement et la vertu d'obéissance au père abbé qui dirige une communauté de type familial, très hiérarchisée. Les cérémonies de louange à Dieu sont au cœur de la règle bénédictine, «*Une cérémonie perpétuelle*» (Georges Duby), une somptuosité certainement bien limitée à Ruoms. Les principaux devoirs monastiques consistent à assurer les offices religieux quotidiens. Au sein de la communauté des moines, certains ont reçu la prêtrise, tel le prieur désigné par l'abbé de Cluny et chaque moine-prêtre a l'obligation de célébrer la messe. Un jour ordinaire sans cérémonie particulière, les offices à Cluny durent sept heures pendant lesquelles les moines prient en chantant en chœur. Les offices sont plus longs les autres jours. «*Le moine est l'agent de rédemption collective pour une société qui accordait tant de prix aux formules et aux gestes et que l'invisible faisait trembler*» (Georges Duby). Le monastère est un instrument de salut pour toute la contrée et doit pratiquer l'hospitalité, l'aumône et le soin aux malades.

Ces tâches doivent s'effectuer dans des locaux distincts des bâtiments conventuels réservés à la prière et au silence. Bien que l'on ne puisse déterminer précisément la fonction des bâtiments qui constituaient le prieuré de Ruoms au Moyen Âge, il est vraisemblable qu'ils comportaient des espaces réservés à l'accueil des visiteurs, des pèlerins, des pauvres, des mendiants et des malades, ce qui expliquerait la superficie relativement importante de ce prieuré où ne vivaient que deux ou trois moines.

Les moines se consacrent également à l'étude et à la préparation des offices ; les tâches concernant l'éducation et l'art (copie de manuscrits) restent secondaires. Magnifier la gloire de Dieu s'exprime dans le goût et le faste du décor afin d'orner sa demeure : les églises romanes n'étaient pas toujours blanches à l'intérieur, les plus riches étaient couvertes de fresques et parées de tentures que l'on pouvait porter en procession.

La fonction des monastères est aussi de faire participer les morts à la gloire de Dieu et ils s'entourent alors d'immenses cimetières. Au XIe siècle, le christianisme est une religion de la mort et les rites de funérailles s'adaptent à l'idéologie féodale. Le cadavre doit être sacralisé et le clergé s'arroge le droit de remettre les fautes. Pour les chrétiens, il devient primordial que les corps soient mis en terre le plus près possible du lieu où s'élève nuit et jour la prière des moines, «*dont la principale fonction est de prier pour les morts jusqu'à la fin des temps*» (Georges Duby), surtout là où reposent les reliques de saints intercesseurs. Les messes payées par les héritiers pendant de longues périodes constituaient un revenu appréciable et donc convoité. À Ruoms, l'importance du cimetière est prouvée par un privilège accordé par l'évêque au prieur Pons Léotade au XIIe siècle, conservé dans le pouillé* de l'abbaye de Cluny. Le chanoine Rouchier écrivait à ce propos dans la Revue du Vivarais en 1927 : «*Le monastère de Ruoms possédait alors un cimetière renommé, espèce de campo santo, où de toute antiquité, les fidèles des paroisses environnantes, et même de très loin, comme cela avait lieu pour les cimetières de Saint-Gervais ou de Saint-Pierre à Vienne, les Aliscamps d'Arles et l'île de la Maguelonne, venaient réclamer une sépulture pour la dépouille de leurs morts, estimant comme le suprême bonheur de pouvoir mêler leurs cendres à cette terre bénite. Aussi pour empêcher qu'il ne s'établit, dans la suite des temps, une concurrence fâcheuse qui aurait*

fait évanouir le prestige et la renommée du champ des morts de l'église de Ruoms, arrêté le concours des fidèles et nuit par conséquent à la multiplicité des offrandes, les moines sollicitèrent et obtinrent de l'évêque de Viviers l'engagement formel de ne faire aucune concession d'église dans un rayon déterminé autour du monastère à d'autres religieux qu'aux seuls moines de Cluny».

La communauté est implantée sur un patrimoine foncier. Les revenus des moines proviennent essentiellement de la terre qu'ils n'exploitent pas directement, contrairement à ce qu'avait prévu saint Benoît et à ce que fera par la suite l'Ordre de Cîteaux, issu de Cluny. En cette époque d'épanouissement de la féodalité, les rôles se répartissent entre ceux qui prient, ceux qui combattent et ceux qui travaillent. Les moines dont la fonction est de prier considèrent comme indigne le vil labeur physique et ils font travailler les terres par les paysans.

Le moine bénédictin est habillé de noir, il porte un «froc», tunique pourvue de manches sous laquelle il peut porter des «braies». Par-dessus le froc, il enfile la «coule», longue robe sans manches munie d'un capuchon. Avec ou sans la coule, il peut revêtir un «scapulaire», sorte de long tablier qui prend aux épaules. Pour sortir il met une pelisse avec manches ou en forme de cape. Le tissu est grossier, de couleur noire et en laine pour l'hiver. Il porte chaussettes et chaussures. Les fantaisies sont apparues très tôt à Cluny avec des tissus de meilleure qualité et des couleurs voyantes. La règle de saint Benoît interdit la viande et les moines n'ont qu'un vrai repas par jour en hiver. En été, ils bénéficient d'un second repas plus frugal après vêpres. Le matin, après matines, ils ont droit à une collation (pain, fromage, peut-être des œufs), l'autre repas est servi après none. Ce repas est constitué d'un plat de fèves, d'un plat de légumes et certains jours s'y ajoutent du fromage, des œufs ou du poisson. Il est bien probable que les moines n'ont pas toujours respecté ces règles de frugalité, isolés et éloignés comme ils l'étaient de la maison mère, elle-même réputée pour ses tendances au luxe, ses bons repas et les manteaux des moines garnis de fourrure !

L'EXPANSION DU PRIEURÉ

Rompon et Ruoms ont connu un important essor dans les deux siècles qui ont suivi leur création et sont devenus les principaux établissements de l'Ordre de Cluny en Vivarais grâce aux libéralités des évêques de Viviers, grands bienfaiteurs de l'Ordre. L'évêque Léodegaire (Léger) (1096-1119) aurait entretenu d'excellents rapports avec Pons Léotade, le premier prieur connu de Ruoms. En 1111, il fait, avec ses chanoines, en démembrant la dotation propre de sa cathédrale, la donation de sept églises situées dans le voisinage du monastère : Joyeuse, Rosières, Saint-Alban-sous-Sampzon, Ribes, Auriolles, Conchis (Comps) et Chabrolières (commune de Planzolles). Le prieur Hugon, second prieur connu, est investi des bénéfices et de tous les droits et honneurs qui y sont attachés, *«à charge seulement d'une redevance annuelle de 25 sols de la monnaie de Melgueil, pour la manse capitulaire»* (revenu du chapitre des moines).

Par la suite, l'évêque Gaucerand (1133-1146) unit au prieuré de Ruoms quatre églises du mandement du château de Vogüé : Sainte-Marie, Saint-Didier, Saint-Hippolyte et Sainte-Croix, en stipulant que tous les revenus, à l'exclusion des oblations faites à l'autel et du produit du travail des moines, seraient partagés, et que la portion de l'évêque serait mise en réserve jusqu'à l'époque de sa visite. Pour dédommager l'évêque et son chapitre des ornements dont ils avaient pourvu chacune des églises cédées au monastère, les moines feraient don d'une chape à la cathédrale de Viviers.

Toujours au XIIe siècle, le prieuré de Ruoms se voit attribuer les prieurés de Beaumont (au nord de Joyeuse), Saint-André de Pradons, Labastide-de-Virac et Courry.

En 1259, Aymon de Genève, évêque de Viviers (1255-1263), passe une convention avec Raymond de Barjac, prieur de Ruoms, au sujet *«d'un échange de dîmes et privilèges attachés aux églises de Pradons et de Saint-Etienne d'Auriolles, en rapport avec la dîme attachée à l'église de Saint-Martin de Sampzon, un jardin et ses droits situés à côté de la fontaine de Ruoms, contre l'église de Ribes, ses mas, ses droits, ses privilèges et revenus»*.

La dépossession de l'Église séculière au profit du monachisme n'est pas propre à Ruoms et ne provient pas de libéralités désintéressées des évêques envers les moines. Rappelons que, dans le cadre de la réforme grégorienne, les évêques préfèrent donner les églises rurales à des ordres religieux plutôt que de les voir tomber aux mains des laïcs. Les donations de laïcs sont plus rares. En 1281, le prieur obtient des droits d'usage à Labeaume grâce aux libéralités de Guillaume de Naves, seigneur de Sampzon.

Ces actes de donation ont été relevés pour la plupart par le chanoine Rouchier (*Institutions monastiques dans le Vivarais au Moyen Âge....)* et par Auguste Roche (*Armorial des évêques de Viviers, 1894...)*. Ils montrent que le patrimoine du prieur de Ruoms s'accroît considérablement au XIIe siècle, ce qui explique avec quels moyens financiers il a pu faire construire les bâtiments du prieuré, l'église et plus tard les remparts. L'importance du prieuré est exceptionnelle à cette époque : de Beaumont à Labastide-de-Virac, nombreuses sont les églises des alentours sous son obédience.

Les fouilles du prieuré

† Tombes
Bâtiments en ruine en 1823

1 Église Saint-Pierre-aux-Liens. XIIe s
2 Nécropole des Ier & IIe siècles après J.-C.
3 Fondations de deux murs gallo-romains appartenant certainement au complexe thermal
4 Fosses gallo-romaines (dépotoir)
5 Complexe thermal gallo-romain composé de deux pièces
6 Stèle funéraire gallo-romaine d'un forgeron enchâssée dans la facade de l'église (Ier ou IIe s.)
7 Vestiges de l'église carolingienne à l'emplacement du chevet polygonal actuel
8 Cimetière (du XVe au XIXe s.)
9 Cimetière médiéval (XIIe - XIVe s.) entouré d'un mur
10 Sépultures en pleine terre (date indéterminée mais antérieure au prieuré)
11 Présence d'ossements humains (datation impossible en raison des travaux d'urbanisme)
12 Emplacement possible des deux sarcophages (antérieurs au XIIe s.) mentionnés par Mazon en 1884
13 Voûtes médiévales
14 Remploi d'un bloc antique provenant d'un bâtiment important

État des vestiges du prieuré

Ce plan a été reconstitué à partir du plan cadastral de 1825, ce qui explique certaines disproportions.
Des tombes ont été retrouvées dans tout le prieuré, car l'emplacement du cimetière a varié selon les époques. Du XIIe au XIVe, il était au sud de l'église dans un enclos délimité par un mur que l'on reconnaît sur le cadastre de 1825. Celui du XIVe au XIXe dans l'enclos Notre-Dame, a été déplacé en 1848 à l'extérieur des remparts. Le cimetière du prieuré de Ruoms, dépendant de l'abbaye de Cluny, était fort renommé au Moyen Âge. Avoir sa sépulture dans l'enclos des moines était une assurance pour gagner le ciel.
Mazon signale en 1884, qu'il y avait dans un jardin voisin de la fontaine des Pommiers, deux sarcophages en grès provenant de l'ancien cloître. «Le brave maire, dit Mazon, n'a rien trouvé de mieux à faire que de transporter les deux sarcophages en grès provenant de l'ancien cloître. Ils sont remplis de terre et il y pousse des courges». Ces sarcophages ont disparu, victimes du désintérêt de l'époque. Au début du siècle, les enfants occupaient ces lieux et y découvraient des quantités d'ossements en jouant près de l'église. Des pierres médiévales ont été utilisées pour construire les fondations du cinéma en 1954.

Tombe en coffre

Les tombes ont la forme d'un coffre constitué de plaques de lauze, les unes posées de chant et les autres formant le couvercle. Un récipient à anse en céramique grise (dit pégau) mis au jour dans une tombe, peut être daté de la fin du XIIIe siècle. Ce récipient devait contenir soit de l'encens soit de l'eau bénite pour accompagner et purifier le défunt. Le défunt était peut-être un Ruomsois ayant fait le fameux pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle. Des tombes de pèlerins ont été également trouvées dans les cimetières médiévaux deVagnas, de Salavas ou d'Alba-la-Romaine. La plupart des sépultures ne sont pas entières, elles ont été réduites afin d'en installer de nouvelles.

Fouilles de 1996

C'est au-dessus des vestiges antiques que les Clunisiens avaient installé le cimetière de la paroisse de Ruoms. À l'automne 1996, des travaux d'urbanisme ont affecté la partie du cimetière située au sud de l'église. De nombreuses sépultures ont été détruites, quinze seulement ont pu être sauvées en partie et ont fait l'objet d'une fouille menée par Nicolas Clément. Ces sépultures qui datent du XIIe au XIVe n'ont livré que peu de matériel.

Un puissant prieur, un prieuré à l'abandon. XIIIe-XVIIIe siècles

LA CRISE DE L'ORDRE DE CLUNY. XIIIe-XVe SIÈCLES

L'Ordre de Cluny n'a pu conserver et entretenir un patrimoine qui s'étendait sur toute l'Europe. La dispersion des prieurés et leur trop grand nombre a entraîné l'affaiblissement de la règle monastique et la paupérisation des moines pour qui les préoccupations matérielles vont supplanter la vocation spirituelle en raison des difficultés à assumer leur existence. La crise des prieurés de l'Ordre a été analysée par Yves Esquieu dans «*Le Grand Schisme et la crise de l'Ordre de Cluny en Bas-Vivarais, Vivarais et Languedoc, Montpellier, 1972*». Yves Esquieu montre que, dès le XIIe siècle, la crise s'étend sur l'ensemble du monde clunisien et qu'elle s'aggrave avec le Grand Schisme (1378-1417). À la fin du XVe siècle, la vie monastique a disparu de bien des villages où elle s'était enracinée auparavant. Les procès-verbaux des visites effectuées par l'Ordre de Cluny aux XIVe et XVe siècles en Vivarais attestent cette crise qui culmine vers 1380 : «*Les édifices sont en ruine, les prieurs font preuve de négligence, les moines dont la vie devient très difficile quittent le monastère, le culte n'est plus assuré, le recrutement se fait difficilement*». Si l'absentéisme est le grand problème de ces petits prieurés, dans l'ensemble il n'y a pas de mauvaise gestion délibérée, ni de scandale ou d'immoralité flagrante. Les difficultés ont découlé non seulement de l'incapacité de Cluny à maintenir son pouvoir et son patrimoine mais également des guerres, notamment la guerre de Cent Ans.

À la fin du Grand Schisme, l'abbé Jean de Bourbon (1458-1485) tente de réformer l'Ordre de Cluny. En 1446, le visiteur clunisien de Ruoms signale que le culte est bien assuré mais avec un seul moine. Le redressement est bien précaire ; l'Ordre ne peut enrayer la baisse des effectifs. En 1440, à Saint-Martin-d'Aps (Alba), le prieur vit en concubinage, le prieuré s'écroule et il pleut dans l'église. Aussi, peu à peu, ce sont les paroissiens qui contribuent à l'entretien des églises car les prieurés ruraux tiennent lieu en même temps de paroisse et sont desservis par des prêtres séculiers. Un partage des rôles s'établit alors entre le prieur et le curé. Le prieur considère désormais sa fonction comme un bénéfice* et non plus comme une charge, il assure la direction du temporel et en touche les revenus. À ses côtés, un curé ou un vicaire a la charge des âmes («cura» animarum), il est nommé en principe par l'évêque et vit d'un traitement fixe versé par le prieur, ce qui a certainement entraîné des conflits entre Cluny et l'évêque de Viviers. En 1446, aux côtés du moine, la présence d'un curé est attestée à Ruoms pour la première fois. À cette époque, dit Charles Roume : «*Une division des biens commence à se faire jour, d'abord sous la forme de droits reconnus au moine sacristain sur les terres prieurales. On en vient alors à un partage du domaine, dans la proportion de 9/10 au prieur et 1/10 au sacristain... Au début du XVIe siècle, le curé séculier reçoit sa portion congrue (en espèces), tandis que le sacristain et le bedeau sont nourris aux frais du prieur, le plus souvent par un aubergiste. Si le sacristain clunisien obtient en partage des droits seigneuriaux, le prieur commendataire n'en reste pas moins seigneur du pays, «seigneur en seul» comme il aime à le rappeler dans les actes*».

Photo Patrick Bernard

Vestiges romans du prieuré : abside de l'église

LE PRIEUR, SEIGNEUR COMMENDATAIRE

L'instauration du système de la commende, qui consiste à confier à un ecclésiastique séculier un bénéfice régulier avec jouissance des revenus, a été inaugurée par les papes qui ont fait bénéficier les cardinaux des bénéfices des riches prieurés, à l'époque du Grand Schisme, afin de s'attirer clientèle et partisans. Ces cardinaux ne se soucient en rien des bâtiments et pillent les monastères comme le fait en 1402 le cardinal Pierre Tureyo, évêque de Maillezais en Vendée et prieur de Saint-Saturnin-du-Port. Selon le rapport des visiteurs de Cluny : *«Il a pris les dépouilles du prieur de Ruoms, défunt récemment, et a dépouillé le prieuré tout entier de tous ses biens meubles jusqu'au mortier. Les procureurs dudit sieur cardinal ont emmené avec eux les bœufs et autres instruments de labour et ont vendu une barque amarrée dans le port dudit prieuré»*. Le système de la commende s'officialisa au XVIe siècle et dura jusqu'à la Révolution ; c'était une des grandes plaies de la France d'Ancien Régime et il a été à la source de nombreux abus constamment dénoncés. Le roi nomme abbés de Cluny les plus puissants personnages de la famille de Lorraine et de Guise ; les revenus de l'abbaye sont en 1518 de 10 000 ducats par an et ils sont cumulés avec d'autres. À Ruoms, à la fin du XVe siècle, *«un prieur de Caissac résignait* son prieuré à un autre de Caissac, le bénéfice-seigneurie devenait comme un bien de famille transmissible d'oncle à neveu.»* (Charles Roume). Le prieur est toujours un noble. Au XVIe siècle le prieuré est aux mains de grands personnages du royaume tels Jacques de Joyeuse, mentionné en 1515, puis François de Joyeuse (1562-1615), archevêque à 19 ans sans avoir été prêtre, et cardinal à 21 ans. C'est lui qui sacre Louis XIII à Reims en 1610. Il fut, avec ses deux frères Scipion et Henri, l'un des chefs redoutés de la Ligue catholique après 1589. Aux méfaits pernicieux de la commende s'ajoutent les désastres des guerres de Religion qui ont précipité la sclérose irrémédiable de l'Ordre de Cluny. La maison-mère, très atteinte par la Réforme protestante et les guerres, ne s'en releva pas. Rompon fut ruiné à jamais.

Bien que le prieuré soit un bien de mainmorte ne pouvant être aliéné, on a des preuves de tractations financières des prieurs à partir du XVIe siècle. Le prieur Jaucelin de Caissac (début XVIe siècle) a vendu ou arrenté* un certain nombre de ses revenus à d'autres seigneurs. En 1501, il vend à Pons de Rochessauve (un parent des seigneurs de Balazuc qui arrondissent leur patrimoine au XVIe siècle) les fruits de la dîme de l'église de Pradons, mandement de Balazuc. Cet arrentement* est confirmé en 1508 par Jaucelin de Caissac à Isabelle de Rochessauve, fille de Pons. En 1618, le procureur du prieur dom Hector Dumorié arrente à Claude de Borne, seigneur de Mirandol, et à Jacques de Ginestoux, seigneur de Vernon, *«tous les fruits et rentes dudit prieuré, pour 300 livres et 60 livres pour les frais de voyage...»*, renouvellant de la sorte un contrat passé par le prieur précédent Loys de Potier. En 1636, certains biens du prieuré sont aliénés en faveur de Jean de Bonas du château de Chaussy.

Le domaine et les revenus (droits seigneuriaux…) du prieur sont gérés par un procureur administrateur. Ce sont ces procureurs, plus âpres au gain que leurs maîtres, qui ont attisé la haine des paysans contre le système seigneurial à la fin de l'Ancien Régime. La révolte des masques armés (les mascarats) en 1783, dans la région de Banne et des Vans, est dirigée contre eux. Il semble qu'elle ait atteint Ruoms. Nous connaissons les noms de certains procureurs depuis le XVe siècle, grâce aux actes d'investiture, (voir en annexes).

Photo Patrick Bernard

Vestiges romans du prieuré

Photo Patrick Bernard

Pierre sculptée

LES VISITEURS DE CLUNY. XIIIe AU XVIIIe SIÈCLE

À partir du XIIIe siècle, les procès-verbaux des «visites» de l'Ordre de Cluny, nous renseignent sur l'état du prieuré de Ruoms. L'Ordre avait réglementé les visites dès le XIIe siècle : les «définiteurs» devaient rendre des sentences d'après les rapports des «visiteurs». Ils devaient, en premier lieu, veiller au respect du nombre de moines afin que le service divin soit assuré, ensuite à l'entretien des lieux sacrés, en particulier à ce que le saint sacrement soit protégé par une «custode», c'est-à-dire une petite boîte à double vitre. Les procès verbaux de ces visites ont été publiés (Dom Charvin, *Statuts, chapitres généraux et visites...* 1965-1970), ceux de Ruoms fournissent de précieux renseignements. Les prieurs de Ruoms furent à plusieurs reprises visiteurs ou définiteurs du XIIIe au XVe siècle. Les trois premières visites se situent pendant la guerre de Cent Ans.

Visite de 1386

Deux moines résidents, seulement.

Visite de 1402

C'est à cette date que le prieuré est pillé par le prieur conventuel de Saint-Saturnin-du-Port, le cardinal Pierre Tureyo.

Ni le prieur ni le moine ne demeurent au prieuré. L'église a besoin de réparations. Les moines ont pris des libertés vestimentaires ; le visiteur leur demande de se conformer à la règle sur ce point : il est prescrit au prieur et aux moines de porter des frocs de bure et les scapulaires réglementaires, des souliers hauts et des ceintures, des capuchons sans pointe.

Visite de 1408

Situation identique, l'office divin n'est plus assuré. Il pleut en quelques endroits.

Visite canonique de 1501

Visite qui est du ressort de l'évêque Claude de Tournon et non pas de l'Ordre de Cluny. Elle est exécutée en son nom par le prieur de Tharaux, Jean Bertrand. Sont présents : Messires Geraud de Vinduols, Louis du Ranc, prieur de Lussan, Louis Courbier, prêtre, Jean de Vinduols (futur seigneur de Chaussy) et Etienne Maurin. Elle se fait donc en présence de laïcs.

Sont recensés : le saint sacrement gardé dans un petit coffre en bois, le maître-autel et cinq autres autels non consacrés, de bons ornements, un missel **imprimé** (ce qui est rare en 1501 dans la région), un bon sacramentaire, trois calices d'argent. La «chapelle dédiée à Notre-Dame dans le cloître» est mentionnée.

Visite canonique de 1599

Au lendemain de l'Édit de Nantes, cette visite est effectuée par Jean de l'Hostel, évêque de Viviers. Le Concile de Trente avait enjoint aux évêques de pratiquer des visites régulières dans leurs paroisses très atteintes par les années de guerre. Dans cette entreprise de réforme du catholicisme, les évêques de Viviers s'étaient attaché les services des jésuites et c'est le jésuite vellave Jean Brun qui fit les prédications. Pour accueillir l'évêque, le curé Pons Martin, un augustin et un frère mineur de Largentière entonnent le Veni creator à la porte de Ruoms et, suivis des habitants, se rendent en procession à l'église. Le procès verbal de la visite constate un grand abandon, saint sacrement et saintes huiles non protégés, livres déchirés, fonts baptismaux rompus, ornements très pauvres, autel de Saint-Jean et chapelle Saint-Georges mal entretenus. Par contre, «*les autels de Saint-Antoine et de Sainte-Catherine sont fort bien honorablement tenus par Pierre de Freyssenet et Louis de Bonas, sieur de Chaussy*». L'évêque s'enquiert du nom du prieur de Ruoms et de ses revenus. Il lui est répondu que «*le service a accoutumé d'être fait par un prieur, un sacristain, deux cloîtriers et un clerc... mais qu'à présent n'y sont que les trois prêtres ici présents et qui doivent de plus servir l'église de Pradons... Monseigneur le cardinal de Joyeuse en est le titulaire, mais c'est la faute des rentiers qui habitent à Joyeuse si l'église est mal servie et mal ornée*». En effet, chaque autel était affecté d'une rente et le bon entretien des chapelles dépendait donc de «rentiers». Après ce constat d'impéritie, l'évêque enjoint aux consuls et aux habitants de faire réparer les fonts baptismaux, de faire fabriquer une custode pour protéger les hosties consacrées, etc. Il ordonne aux deux frères de Largentière de se retirer immédiatement dans leur couvent sous peine d'être excommuniés et punis comme apostats et aux rentiers de Joyeuse de pourvoir le nombre de prêtres suffisant pour assurer le service divin. À la fin de la visite, l'évêque confère le sacrement de confirmation à «*grand nombre de gens*». En outre, la démolition de l'église de Lagorce est signalée.

Ce compte-rendu fait apparaître les très fortes tensions qui règnent sans que l'on comprenne toujours ce qui est en jeu. En 1599, la situation est extrêmement troublée, la région vient de connaître depuis quinze ans la pire période des guerres de Religion. En témoigne le grand désordre qui règne dans l'église et la disparition des ornements. Restent dans l'ombre les raisons des menaces d'excommunication proférées contre les moines et la timidité envers le prieur dont l'évêque affecte de ne pas connaître le nom ! Les mesures préconisées par l'évêque sont énergiques, mais de quels moyens dispose-t-il vis-à-vis du prieur, le cardinal François de Joyeuse, proche du roi et chef de la Ligue ?

Visite de 1641

L'inventaire est extrêmement détaillé. Il est réalisé en présence des seigneurs de Barry et de Chaussy : le cloître est mentionné. Sur l'autel de saint Jean l'Evangéliste, côté droit, est placée une custode décorée de cinq images peintes. Un coffre en bois de noyer a été acheté par le prieur pour contenir les ornements, il regorge de soies aux franges luxueuses. Encensoir, navette, calice en argent sont gravés à ses armes. Le visiteur rappelle les règles monastiques, les devoirs d'hospitalité et les soins aux malades.

Visite de 1675 à Auriolles

L'église Saint-Etienne est détruite et, de mémoire d'homme, il n'y a pas eu de culte. Le curé de Labeaume assure le culte et les dîmes sont versées au prieur de Ruoms. Le visiteur, l'abbé Monge, ordonne la reconstruction de l'église au même endroit et fait assigner le prieur de Ruoms devant l'évêque pour qu'il entretienne un vicaire perpétuel à Auriolles. Querelles et procès interminables entre Auriolles et le prieur de Girard, qui refuse d'obtempérer, vont durer jusqu'en 1738. Par la suite, l'évêque de Viviers et le prieur Villot nomment chacun un curé, l'un ferme la porte à clef pour l'empêcher l'autre de prendre ses fonctions.

Visite de 1690

Dom Symon, le visiteur de Cluny, constate que ne réside à Ruoms que le sacristain titulaire. Le prieuré est fort ruiné, la réparation des murs et des voûtes de l'église est urgente. Le prieur commendataire habite à Paris. Dom Symon recommande «*pour la sûreté de la maison de Dieu que la porte du monastère soit tenue fermée toute la nuit*». La visite de 1690 est la dernière dont nous possédons le procès-verbal.

UN PRIEURÉ CONVOITÉ. XVIIIe SIÈCLE

Au XVIIIe siècle, la décadence s'accentue, comme dans tous les ordres religieux réguliers. Les bâtiments sont dans le plus grand abandon et les prieurs se désintéressent complètement de l'activité religieuse. En 1769, Jean-Baptiste Fournier, moine clunisien vient à Ruoms pour y être sacristain et ne peut se loger : la masure du sacristain n'a plus de toit et personne ne veut lui louer quoi que ce soit. Il décide de se retirer à Thueyts dont il est originaire. Il ne faut cependant pas se méprendre ; si le prieuré est en ruine, la fonction de prieur attise toujours plus les convoitises. Le prieuré de Ruoms conforte les revenus des prieurs qui vivent en ville, partagent le mode de vie des grands seigneurs du XVIIe et XVIIIe siècle et se font construire des hôtels à Paris ou à Versailles.

Les convoitises atteignent leur apogée pendant la période où Claude Jacques de Girard est prieur . Elles nous sont connues par ses démêlés pendant de longues années avec dom Octavy Vernety, son sacristain. Dom Octavy Vernety est un personnage volontaire et pittoresque *«religieux prêtre profès, titulaire du prieuré en l'absence du prieur commendataire Jacques de Girard, qui réside habituellement à Paris»*, selon un acte de 1690 ; il se fait nommer prieur claustral, c'est-à-dire prieur en second, et désire ostensiblement supplanter le prieur en titre. Il ne porte ni le «froc» ni le scapulaire, signes de l'appartenance à l'Ordre, mais un chapeau et un habit d'abbé. Le conflit atteint son maximum en 1706, à l'occasion d'un procès. L'enjeu est de décider de l'opportunité de bâtir des «lieux réguliers» (c'est-à-dire des bâtiments soumis à la «règle» monastique) et d'entretenir une communauté, ainsi que l'avait décidé un arrêt du Conseil de l'Ordre en décembre 1703. Dom Octavy est favorable à cette rénovation du prieuré qui se ferait sous son autorité alors que Claude de Girard n'en a cure et ne songe qu'à la perception immédiate de ses bénéfices. Ce dernier eut finalement gain de cause. Sa personnalité devait être particulièrement contestée puisqu'à deux reprises, le pape nomma directement un autre prieur : en 1727 J.B. Monteil et, en 1729, Jean Meslier. Claude de Girard s'y opposa jusqu'à sa mort en 1733.

Après la mort de Claude de Girard, les luttes d'influence aboutissent à nouveau à la nomination simultanée de deux prieurs. En 1733, Jean-Michel Couard, nommé prieur par le roi, prend possession, par procuration à Paris, du prieuré *«malgré le refus de S.A.S. Monseigneur Armand de Rohan, chanoine de Strasbourg, prieur commendataire de Saint-Saturnin du Pont-Saint-Esprit»*. À la suite d'un procès intenté en 1735 par Jean-Michel Couard, Jean de la Fare, doit se démettre des droits sur le prieuré qui lui avaient été résignés avant sa mort par l'intrigant Claude de Girard, allié vraisemblablement avec Rohan (le cardinal du collier de la Reine). Couard ne prit réellement possession du prieuré qu'en 1735. À travers ces conflits transparaissent les rivalités entre le roi et le pape pour la nomination du haut clergé au cours de l'Ancien Régime.

Notre-Dame-des-Pommiers

Deux pénitentes prient au pied de la Vierge à l'enfant qui tient un panier de pommes. L'origine de ce tableau est inconnue.

Le prieur, seigneur décimateur

LES DROITS SEIGNEURIAUX

Du Moyen Âge à la Révolution, durant huit siècles, c'est le prieur qui est le seigneur de Ruoms et qui perçoit les rentes seigneuriales et non la famille propriétaire du château de Chaussy.

En plus des revenus de ses terres, le prieur, d'après l'inventaire de 1790 *«jouit de nombreuses directes, censives, pensions et autres droits seigneuriaux dans le mandement de Ruoms et autres lieux»*. Les revenus fonciers relèvent de deux catégories : les premiers sont ceux de ses propres terres (la réserve), la meilleure étant la Condamine, qui se situe sur les terrains alluviaux entre les Tournelles et le château de Chaussy, cultivée en céréales puisque s'y trouvait l'aire de battage. La réserve comprend aussi «les Clôts», plantés de vignes, les bois de Ternis et les landes du Grazel pour les pacages. Ces terres de pacage et les bords de l'Ardèche pour les jardins potagers étaient probablement laissés à la libre disposition des habitants. L'autre partie des terres est donnée à bail emphytéotique* aux habitants qui paient à ce titre le cens et le champart. Ils y cultivent du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine, du chanvre, des légumes, de la vigne, de l'olivier et du mûrier.

En tant que seigneur, le prieur a le droit de haute, moyenne et basse justice sur son «mandement» ce qui lui assure un revenu lucratif et lui permet d'exercer un contrôle social. Il possède le droit exclusif de chasse, de pêche et de péage et, à ce titre, il afferme le passage du bac sur l'Ardèche (125 livres par an en 1749). En vertu du droit de ban, il perçoit les «banalités» ; les habitants doivent aller faire cuire leur pain au four banal, moudre leur grain au moulin banal, presser leur vin au pressoir banal et lui verser une part du pain, de la farine et du vin. Le prieur possède un four banal au prieuré (ruelle Saint-Roch, construit en galets, détruit récemment) et des moulins aux alentours de Ruoms et à Saint-Alban. En 1642, il autorise la construction d'un moulin à blé au terroir de la Goulette *«sous la cense d'un setier de froment»*. Au XVIIIe siècle, Jacques de Girard, prieur commendataire, homme d'affaires et de procédures, dépense 1 500 livres pour faire bâtir un moulin banal dont il espère tirer des revenus substantiels, mais il en est empêché par un arrêt du Conseil de l'Ordre de Cluny et son sacristain le fait détruire en partie. Peut-être est-ce pour cette raison qu'il acquiert, en 1732, pour 12 500 livres (*«plus 1 000 livres d'épingles* pour madame la marquise»*), deux moulins à Saint-André-de-Cruzières appartenant au marquis de Beauvoir du Roure. À la veille de la Révolution, les deux moulins de Ruoms (barrage et Grazel) sont en ruine. Si le prieur accorde le droit de construire un four à un particulier, c'est en échange d'une rente, comme le montre la transaction conclue en 1735 et renouvelée en 1749 avec Joseph Bonaure et autres, qui auront *«la faculté de faire en leurs maisons un four à cuire le pain de la famille et non d'autres, à charge de payer chacun et porter au prieur en son château de Ruoms la rente de deux cartières de froment à la Saint-Michel, dont la moitié sera pour les pauvres de Ruoms. Et si leurs maisons sont brûlées, ils seront tenus de cuire au four banal»*. La tradition voulait que la moitié du blé et du pain perçue par le prieur au four banal fût reversée aux pauvres.

Le prieur possède ses caves «vinaires» avec une cuve de «16 charges», soit une capacité de 2 600 litres (1790), et un pressoir situés, jusqu'au XVIIIe siècle, à l'emplacement de l'ancienne mairie. Le banvin était le monopole de la vente du vin par le seigneur quelques jours avant les vignerons, ce qui lui permettait d'écouler sa production en premier. La date de la vendange était donc strictement fixée chaque année. Cette réglementation subsista sous une autre forme aux siècles suivants : chaque année les «prud'hommes des vendanges» étaient désignés et décrétaient le «ban des vendanges», (par exemple, le début de la vendange était fixé au 24 septembre, puis au 6 octobre pour les «grappilleurs»). L'agent de l'équivalent (agent royal) se plaint (XVIIe-XVIIIe siècles) que le prieur trafique subrepticement en écoulant son vin *«à huis coupé et pot renversé»*, c'est-à-dire par un trou pratiqué dans la porte close, sans que l'acheteur puisse entrer. En effet, la ferme royale s'efforçait de restreindre le droit des particuliers de débiter le vin de leur cru sans payer de droit de détail, bien en vain au regard de cet usage bizarre pour détourner l'interdit.

En tant que membre du clergé, le prieur perçoit la dîme. Une terre dans la plaine qui porte le nom de «terre de la dîme» le rappelle. En 1694, le prieur est accusé d'utiliser les mesures qui le favorisent (la dîme se paie en nature : grains, volailles...) : *«Toutes les mesures sont différentes, il n'y en a pas servant d'étalon et celle dont le prieur prétend se servir est plus grande que les autres»*. Une transaction fixe la mesure censuelle à 25 litres de bon froment, et les cartières* et terciaires* à proportion. En 1733, la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg notifie à l'abbé de Girard l'ancien usage car il exige des paysans qu'ils lui apportent la dîme à son domicile ; l'abbé est tenu de la faire prendre lui-même.

Le mode de perception de l'ensemble de ces droits seigneuriaux et des dîmes a évolué dans le temps. Le prieur ne les perçoit plus directement, il les afferme en espèces à un «fermier des biens et dîmes» car il a besoin d'argent.

En 1735, le prieur Jean-Michel Couard donne à bail le droit de posséder des fours et afferme à divers les revenus du prieuré de Ruoms pour six ans au prix de 3 000 livres, plus 100 livres d'épingles*, se réservant

les droits seigneuriaux, la chasse, la pêche et les lods*. En 1749, il baille à sous-ferme le four banal pour six ans à 60 livres par an. Depuis le 25 juin 1786, Jean-Baptiste Tourre, seigneur de Chaussy et Jean Blanc, ménager de Berrias sont fermiers du prieur.

Lorsque le pays est en proie aux calamités naturelles, les habitants implorent le prieur d'abaisser les prélèvements. Dans une requête non datée (XVIIIe siècle), ils demandent «*...étant donné la misère générale de tous les habitants, que les grains du prieur restent dans la paroisse pour le nécessaire de leurs subsistances et des semences prochaines*». Le prieur vendait habituellement le produit de la dîme. En 1751, ils le supplient d'alléger les charges en raison des pertes dues à de grandes inondations. Étaient-ils particulièrement rapaces ces prieurs de Ruoms ou se comportaient-ils comme la plupart des seigneurs de l'époque, tenaillés par des besoins d'argent et essayant de pressurer au maximum leurs tenanciers ?

LES REVENUS DU PRIEURÉ

Comment évaluer le montant global des revenus du prieuré sur une durée longue de 800 ans ? Les documents fiscaux royaux du XVe siècle, de 1516, 1599, 1788 et 1790 ainsi que le factum d'un procès de 1703 permettent une estimation approximative. Ces chiffres sont à prendre avec précaution : on ne peut établir une évolution car ils ne prennent pas en compte les mêmes critères, il faudrait tenir compte de la variabilité de la valeur de la livre et en tirer des conclusions serait hasardeux et, pas plus hier qu'aujourd'hui, on ne peut estimer l'état d'une fortune à partir de critères fiscaux. Notons que contrairement à l'ensemble des prieurés de Cluny, endettés en permanence à partir de 1335, celui de Ruoms ne l'a jamais été.

Au XVe siècle, le prieur doit verser 300 livres viennoises au fisc royal, ce qui révèle des revenus de tout premier ordre si on les compare à ce que paie l'évêque de Viviers : 1 000 livres et l'abbé de Mazan : 500 livres.

- Décimes de 1516

Prieuré :	*(à payer au roi) 350 livres*
Cure :	*10 livres*
Sacristie :	*12 livres*

- Revenus en 1599 (visite canonique)

Le principal revenu consiste en la juridiction du lieu, rentes, dîmes, terres et prés, qui vaut environ 700 livres de rentes, le service fait. Ce chiffre de 700 livres de revenus, au regard des 350 livres d'impôt payés en 1516, révèle des bénéfices en baisse, conséquence probable des guerres de Religion et de la dépréciation de l'argent.

- Revenus en 1703

Nous possédons une description détaillée des éléments constitutifs de la fortune du prieur grâce au factum de son procès avec le sacristain.
Les baux, dont les plus anciens datent de 1606-1612, se montent à 3 050 livres par an.
Il n'est pas fait état des dîmes.

• Charges ordinaires:

Sacristain :	*200 livres*
Portion congrue des curés de Ruoms et de Pradons :	*600 livres*
Clerc de l'église de Ruoms :	*100 livres*
Lampes des deux églises :	*34 livres*
Pension de la redevance des religieux de Pont-Saint-Esprit :	*60 livres*
Don gratuit (versé au roi) :	*78 livres*
Gage des officiers en grains :	*68 livres*
Double portion pour le sacristain en qualité de prieur claustral :	*200 livres*
Décimes ordinaires :	*323 livres*
Droit du revenu diocésain :	*24 livres*
Total :	***1 698 livres***

• Charges extraordinaires :

Capitation :	*337 livres*
Entretien des bâtiments et frais de visite de l'évêque :	*150 livres*
Frais casuels de justice :	*100 livres*
Total :	***587 livres***

Charges ordinaires & extraordinaires	***2 285 livres***

Soit en définitive, des bénéfices s'élevant à **764 livres** sans les dîmes (3 050 livres de revenus des baux dont il faut retirer 2 285 livres de charges totales)

Pour le procès, ces comptes sont présentés par le prieur de façon à étayer ses arguments et sous-évaluer ses revenus. Claude-Jacques de Girard veut démontrer qu'avec moins de 1 000 livres de revenus, il ne peut envisager d'entretenir d'autres moines. Son adversaire, dom Octavy Vernety, estime que les bénéfices sont plus élevés, ses calculs donnent des résultats bien différents : Revenus : 4 790 livres, Charges : 1 289 livres. Les bénéfices seraient donc de **3 500 livres**, sur lesquels il pense attribuer 1 600 livres au prieur et utiliser 1 600 livres pour faire vivre des religieux. Cette contestation est un signe supplémentaire de la prudence que l'on doit garder à l'énoncé de ces chiffres.

- Biens du prieur en 1788 :

Revenus : 9 303 livres se répartissant ainsi :

Droits seigneuriaux, lods compris :	*1 150 livres*
Biens-fonds, bâtiments compris :	*950 livres*
Banalités :	*450 livres*
Bac à traille :	*300 livres*
Pensions servies au prieuré :	*313 livres*
Dîmes de Ruoms et dépendances :	*3 140 livres*
Dîmes de Pradons :	*1 500 livres*
Dîmes d'Auriolles :	*900 livres.*
Dîmes de Saint-Alban :	*600 livres*
(soit 3000 livres pour ces trois paroisses)	

Charges : 8 329 livres se répartissant ainsi :

Curé de Ruoms pour sa congrue :	*700 livres*
Vicaire :	*332 livres*
Curé de Pradons :	*740 livres*
Curé d'Auriolles :	*730 livres*
Bénédictins du Pont-Saint-Esprit :	*60 livres*
Procure générale de Cluny :	*23 livres*
Dîmes imposées au prieuré :	*1 643 livres*
Aumônes pour les pauvres :	*150 livres*
Part des banalités réservées aux pauvres :	*300 livres*
Entretien des ornements, des vases sacrés et autres dépenses :	*203 livres.*

Bénéfices :	***974 livres***

(Total des revenus : 9 303 livres - total des charges : 8 329 livres)
Ce compte ne fait pas apparaître les sommes dues par Jean-Baptiste Tourre de Chaussy, fermier depuis 1786 moyennant une rente annuelle de 9 000 livres.

- Inventaire de 1790

L'inventaire des biens mobiliers du prieuré exécuté pour la vente des biens nationaux est réalisé par Anselme Méric que le prieur résidant à Saint-Gaudens dépêche à cet effet. Celui-ci reprend à l'identique l'inventaire de 1788. Il mentionne en outre un coffre de noyer renfermant les titres et les papiers du prieuré, la cuve vinaire entre les mains du fermier de la dîme, les ornements et les vases sacrés de Ruoms, Auriolles, Pradons et d'une partie de Saint-Alban (notons que Saint-Alban a un prieuré séculier).

La valeur et l'étendue des biens et des droits du prieur, si importants aux XIIe-XIIIe siècles, se sont donc restreints aux trois proches paroisses. Pourtant, l'historien Robert Saint-Jean estimait qu'avec ses 6 000 livres de dîmes sur les quatre cures, le prieuré de Ruoms était un des plus importants du Bas-Vivarais à la veille de la Révolution. On aboutit à des conclusions opposées si l'on compare le montant de la portion congrue des curés (de 700 à 740 livres), reconnue comme notoirement insuffisante, et les 974 livres de bénéfices du prieur, guère plus élevés. La rente du prieur était donc d'un rapport très médiocre comparativement à ce qu'elle avait été lors des siècles précédents. L'inventaire de 1790 confirme la décadence du prieuré dès avant la Révolution.

Les prieurs de Ruoms

Le prieur est un grand personnage, le sceau de Jean-Michel Couard au XVIIIe siècle est marqué d'un phénix avec cette devise : «Il est sans second». La liste des noms des prieurs a pu être reconstituée à peu près complètement depuis Pons Léotade en 1090 jusqu'à Etienne de Villot en 1790 (voir en annexes). Le prieur, une fois nommé, dispose de son prieuré et des bénéfices qui y sont affectés par une cérémonie de prise de possession. Il prête serment de fidélité à Cluny et s'engage à ne pas aliéner les biens. Il doit entrer et sortir de l'église, accompagné d'un notaire, du clergé local et de témoins, ainsi que le rapporte un acte notarié du 20 avril 1735 : *«Ledit Couart prit possession du prieuré de Ruoms en présence de messire Joseph Masneuf, curé de Pradons et Jean-François Fabre, vicaire de Ruoms.»* Les grands prieurs commendataires, comme les cardinaux, ne prenaient pas la peine de venir prendre possession du prieuré. L'abbé de Cluny n'avait aucun pouvoir sur les prieurs et les lettres qu'il leur adressait n'étaient suivies d'aucun effet.

Il est malaisé de savoir quels rapports les Ruomsois entretenaient avec les prieurs, d'autant plus que nombre d'entre eux ne résidaient pas à Ruoms. Les actes judiciaires qui arbitrent les conflits entre les prieurs, leurs sacristains ou les habitants font émerger quelques personnalités. Ces conflits portent parfois sur des vétilles comme celui de 1605 à propos de la fourniture de l'huile qui finit par une transaction entre le prieur Jaucelin de Caissac et le moine sacristain, «vénérable homme Firmin de Veterecaneto». En 1686, le prieur Guillaume Regourdal est détenu à Viviers par ordre de l'évêque, sur plainte des habitants portant sur sa conduite dans la paroisse. Les habitants, interrogés par les deux consuls Bonnaure et Boissin, déclarent *«n'avoir aucun sujet de plainte contre le prieur, ils sont très contents de lui et décident que le sieur Bouchon ira, si besoin est, à Viviers prier l'évêque de laisser venir le pasteur»*. On ne sait que penser de cette affaire !

Le prieur le plus chicaneur fut sans conteste dom Claude-Jacques de Girard, imbu de ses droits et de sa personne. En 1696, il fait enregistrer ses armes. Au lieu de distribuer aux pauvres le pain et le vin qui leur sont dus, il s'approprie, depuis 1683, la plus grande partie du pain cuit au four banal et refuse la présence d'un consul. En 1695, le consul le menace d'une amende de 500 livres et il est condamné *«à faire distribuer toutes les offrandes de pain et de vin aux pauvres le dimanche et jeudi de chaque semaine en la manière accoutumée du prieuré de Ruoms en la présence d'un des consuls»*. En 1696, une transaction est passée entre Guillaume Regourdal, le précédent prieur, les syndics de Ruoms et Claude-Jacques de Girard, à propos de la définition des mesures (cartière, terciaire, indispensables pour la collecte des dîmes) et de l'usage de prendre buis et broussailles pour chauffer le four, droit qui avait été précédemment contesté au prieur de Girard. En échange, ce dernier renonce à la dizaine de poulets qu'il réclamait à la communauté en paiement du cens. C'est encore Girard qui prétend que son sacristain, dom Octavy Vernety, l'a chicané pendant trente ans. En 1706, Girard l'accuse de malhonnêteté pour avoir vendu les récoltes frauduleusement à raison de 2 600 livres par an et pour avoir concédé des baux sous un nom de complaisance. Il l'accuse en outre de vouloir s'emparer de sa belle maison en expulsant sa sœur qui y réside et insinue que dom Octavy, s'il voulait montrer le bon exemple, devrait commencer par chasser sa servante et porter des vêtements religieux !

En 1733, devant le subdélégué de l'Intendant à Villeneuve-de-Berg, Girard porte plainte à nouveau, en compagnie de monsieur de Bonas et du curé contre trois jeunes gens *«qui ont joué au jeu du chapeau et dansé»*. Le subdélégué juge *«cette conduite téméraire, le jeu du chapeau est défendu par nombre d'ordonnances, ce sont des assemblées qui peuvent porter atteinte à l'Ordre. Il faut punir cette jeunesse mal morigénée»*. Que pouvait être le jeu du chapeau ? Était ce un jeu obscène, ou bien une simple facétie de jeunes ? La seule explication provient du *Vocabulaire français-provençal* de Jules-Simon Honnorat qui définit le jeu du chapeau comme un jeu d'argent consistant à mettre des épingles dans un chapeau et à les faire sauter afin de gagner un pari. Les jeux d'argent étaient interdits par l'Église, mais cela aurait-il suffi à provoquer une telle colère de la part du prieur ? Notons que ce conflit n'a rien d'exceptionnel, car, depuis la Contre-Réforme, le clergé a renforcé sa lutte contre la musique, la danse, le sexe, la boisson, en bref contre toutes formes d'expression où le profane menace le religieux. Était particulièrement visée la vogue, fête annuelle du saint patron, occasion pour la jeunesse de donner libre cours à ses plaisirs. En tous les cas, ce jeu du chapeau devait avoir un caractère délibérément provocant et il est révélateur de fortes tensions entre les habitants et le prieur, puisque c'est à la même date que se situe le conflit à propos du prélèvement et du transport de la dîme.

En somme, rien de grave, rien qui laisserait supposer la haine ou la révolte sous le joug de l'oppression, ne transparaît au travers de ces chicanes. Car tous ces faits relèvent de la chicane et il semble qu'en la matière, le prieur de Girard ait été un expert. Il était contesté non seulement par les habitants, mais par les autorités supérieures et même par le pape à propos de son conflit avec dom Octavy Vernety. À la fin de sa vie, il habita Ruoms et il fut un des rares prieurs et le dernier de l'époque moderne, à être enterré dans le prieuré.

GLOSSAIRE

Arrenter : donner ou prendre à rente un domaine ou une terre (affermer).
Bail emphytéotique : bail à long terme dans lequel le baillé devient tenancier moyennant le versement d'un cens annuel au bailleur.
Bénéfice : bien d'Église attribué à un ecclésiastique en raison des fonctions qu'il exerce.
Boisseau : 12 à 13 litres.
Cartière : quart d'un setier.
Censive : cens, impôt seigneurial en argent.
Commende : concession d'un bénéfice. Les abbayes et les prieurés étaient donnés en commende par le pape, puis par le roi à des bénéficiers ecclésiastiques séculiers ou à des laïcs, souvent nobles, qui n'exerçaient pas la fonction mais qui gardaient pour eux la moitié ou les deux tiers des revenus.
Décimes : impôt perçu à l'origine par la papauté, au XIIe siècle, pour financer les croisades en Terre sainte. Par la suite, impôt levé par le clergé.
Épingle : don remis à la femme d'un homme avec lequel un contrat a été conclu (le terme est utilisé ici à propos d'un ecclésiastique, ce qui est rare).
Lods : Le baillé peut revendre le bien dont il est tenancier moyennant le versement au seigneur d'un droit de lods au prorata, variable selon les cas, du prix de vente.
Mainmorte : Les biens de mainmorte (congrégations, hôpitaux) ne peuvent être transmis par succession et ne s'aliènent guère.
Mandement : circonscription d'ordre fiscal et judiciaire, peut relever de plusieurs seigneurs, dits «coseigneurs».
Manse capitulaire : revenu du chapitre des moines.
Pouillé : registre de comptes de biens et bénéfices ecclésiastiques.
Prieuré : lieu de résidence d'une communauté religieuse dirigée par un prieur.
Résignation : acte par lequel un bénéficier se démet de son bénéfice en faveur d'une personne qu'il désigne.
Setier : mesure de capacité équivalent à 152 litres = 12 boisseaux
Terciaire : sous-multiple du setier (environ 3 boisseaux à Ruoms, 1696)
Toise : longueur de six pieds, soit près de deux mètres. Les superficies des propriétés foncières sont mesurées en toises, qui sont vraisemblablement des toises carrées.

Photo Patrick Bernard

Motif triangulaire polychrome

Grand triangle en appareil réticulé noir et blanc avec des joints en mortier rouge, situé sur le chevet de l'église.

L'église Saint-Pierre-aux-Liens

Les cigognes

Arrivées dans la soirée du 15 août 1995 et reparties le lendemain matin, une centaine de cigognes ont survolé Ruoms et quelques-unes se sont installées sur le clocher. Seraient-elles venues en l'honneur de la Saint-Roch que l'on fête le 16 août à Ruoms depuis les grandes épidémies de peste et de choléra ? En temps ordinaire, les cigognes ne passent pas au-dessus de Ruoms, pourtant, en mars 1997, elles se sont posées une seconde fois dans la cour de l'école, à la grande joie des enfants.

L'étude architecturale de l'église de Ruoms a été réalisée par Robert Saint-Jean dans *Vivarais et Gévaudan romans*. C'est à ce livre paru en 1991 que nous empruntons l'essentiel de cette description. L'église construite aux XIe et XIIe siècles par les prieurs de Ruoms est de style roman. «*Sa datation est difficile. Ses parties les plus anciennes (abside et bas des murs), très proches par leur technique du premier art roman, peuvent remonter à la fin du XIe siècle. L'ensemble des murs et des voûtes serait de la première moitié du XIIe siècle à cause de leur appareil moyen et de l'extrême sobriété du décor sculpté. Le clocher enfin, techniquement et stylistiquement plus évolué, appartient à une troisième campagne, dans la seconde moitié du XIIe siècle*» selon Robert Saint-Jean. (Rappelons que les travaux de la première abbaye-mère de Cluny ont commencé en 955. Elle a été consacrée en 981.)

L'édifice possède un remarquable clocher (plus exactement une tour lanterne) et, à l'intérieur, une coupole et un chœur dont l'harmonie des structures a été révélée par les restaurations de 1967. Le dégagement des crépis a mis à nu une pierre blanche d'une grande beauté ainsi que quelques fragments de décor. Le parement intérieur, les arceaux et le clocher ne sont pas en pierre de Ruoms mais en pierre plus tendre, extraite de différentes carrières (pierre blanche de Barjac ou du Teil), au gré des transformations.

Sur la nef et les bas-côtés, de tristes crépis gris défigurent l'édifice et forment un contraste choquant avec le chœur. On ignore si sous ce crépi se trouve un appareil de pierre taillée de la même qualité que celui de la partie restaurée ou bien s'il s'agit d'un petit appareil de pierres non taillées (opus incertum). Deux chapelles du bas-côté sud ont été détruites pour agrandir l'espace. Le bas-côté nord et la tribune ont été rajoutés vers 1860-1865, grâce au déplacement du cimetière situé le long du mur nord de la nef en 1848. Mazon, qui considère cet ajout comme un caprice de curé, dit : «*L'église de Ruoms va rester indéfiniment boiteuse, monument artistique au milieu, œuvre de maçon de campagne sur les côtés*». Mais valait-il mieux abandonner l'église romane pour en construire une neuve comme celle qui défigure le village de Balazuc, construite en 1892 ? Les agrandissements étaient nécessaires au moment de la forte poussée démographique du XIXe siècle, fut-ce au prix de ces mutilations. Tout au long des siècles, l'église de Ruoms avait été très souvent laissée à l'abandon et avait déjà subi de malencontreuses restaurations.

L'église Saint-Pierre-aux-liens

Vers l'An Mil, Seguin, propriétaire d'une «villa», en fait don à l'abbaye de Cluny. Les moines s'installent dans le prieuré dont il reste des vestiges entre l'église et la rue Nationale et font construire l'église romane au XIIe siècle. À l'origine, le saint titulaire de l'église était saint Pierre. À la suite des épidémies de peste, le saint patron de Ruoms devint saint Roch qui donne son nom à la fête patronale ou fête votive. La photo montre la place de l'église vers 1900, le jour de la Saint-Roch.

Photo Patrick Bernard

Le clocher

«L'église, monument symbolique, exprime l'ordre du monde… La pierre symbolise l'unité de substance qui est celle de Dieu» (Georges Duby).
L'impact des ordres réguliers, en particulier l'Ordre de Cluny, eut une forte influence en Vivarais dans le développement de l'art roman du Xe au XIIIe siècle comme en témoigne la belle église de Ruoms. «Au XIe siècle, le monastère est le foyer de l'art nouveau… Un grand art, né de la misère et de l'oppression, de la prosternation du peuple devant les puissances obscures qu'il faut se concilier par des offrandes à ses meilleurs serviteurs, les moines» (Georges Duby).
Les deux premiers étages de ce clocher carré sont d'un roman plus tardif que celui de l'église, ils sont datés de la fin du XIIe siècle ainsi que l'indiquent l'appareil en pierre de taille et les décors polychromes ou sculptés. Le troisième étage, avec un crénelage de fantaisie, est un ajout postérieur.

UNE ARCHITECTURE ROMANE.

L'architecture extérieure

Les murs extérieurs de l'église ne sont pas entièrement visibles car ils sont encastrés dans les bâtiments de l'ancien prieuré et des maisons des XIVe et XVe siècles. Le chevet est caché par la sacristie construite au XIXe siècle. Ces murs sont en pierre de Ruoms, pierre dure et difficile à tailler. Sur la façade, on distingue aisément la trace de l'ancien pignon et la fenêtre romane, murée au centre. Au-dessus de la nef latérale sud se situe un grand comble dont Robert Saint-Jean pensait qu'il pourrait s'agir d'une salle de refuge ou d'un grenier à dîmes.

Le clocher carré fait la beauté et la célébrité de l'église de Ruoms. Construit en dernier, à la fin du XIIe siècle, il est constitué de deux étages, le second légèrement en retrait du premier, avec des baies en plein cintre et des colonnettes surmontées de chapiteaux sculptés dont certains sont encore en place, d'autres comme celui qui représente deux oiseaux buvant dans un vase ont été refaits au XIXe ou XXe siècle. Lors des travaux de restauration, les vestiges des murs pourvus de meurtrières qui obstruaient les baies ont été conservés en témoignage des fortifications des guerres de Religion. Les baies en plein cintre ont été évidées pour laisser apparaître les chapiteaux sculptés, décision malheureuse qui dépare la beauté des formes romanes et ne met pas en valeur les chapiteaux. Quatre bandeaux de motifs différents (bâtons rompus, triangles, cercles sécants), constitués de pierres bicolores, ornent la partie supérieure des baies du second étage. Ce qui, de loin, semble être de la pierre noire est en réalité un ciment constitué d'éclats de pierres noires concassées, incrustées dans les pierres calcaires taillées. Le décor s'inspire de l'art roman du Velay, dont on peut voir d'autres traces à l'intérieur de l'église. Le couronnement crénelé, entièrement refait au début du XXe siècle et qui forme un troisième étage, est aussi un ajout de l'époque des guerres de Religion.

Une cloche avait été fondue à la Révolution. Les deux cloches actuelles de la tour lanterne datent de 1851 et 1852. Anciennement elles scandaient les heures d'ouverture et de fermeture des portes du bourg et sonnaient l'alarme en cas d'attaque ou de danger. Elles rythmaient la vie des populations rurales en indiquant les heures de prière, les événements heureux ou malheureux, mais depuis les années 1950, les Ruomsois n'ont plus besoin de ces repères pour règler leur vie. L'angélus a été sonné par le dernier clocheron en 1958 et le système a été électrifié.

L'architecture intérieure

L'église offre l'image d'une grande simplicité. L'harmonie des volumes et des structures architecturales constitue l'élément essentiel de sa beauté. L'intérieur est sombre comme dans la plupart des églises romanes. La nef centrale est divisée en trois travées. La voûte étroite et haute (treize mètres) est en berceau légèrement brisé, renforcée d'arcs doubleaux, signe d'un roman assez tardif.

La croisée du transept est précédée d'un arc diaphragme percé d'une baie géminée qui permet de voir la coupole. Les restaurations ont fait apparaître, au niveau de la croisée, trois pierres carolingiennes à entrelacs, en remploi dans les piliers, et deux autres à motifs de palmettes, juchées plus en hauteur. Une autre pierre carolingienne à entrelacs a été remployée dans l'escalier du clocher. Ce faisant, les architectes ne se limitaient pas à récupérer des

Photo Patrick Bernard

Le chœur de l'église

Le chœur est la partie la plus ancienne, datée du XIe siècle.

éléments d'un édifice préexistant, ils ne recherchaient pas non plus un effet décoratif, ce qui est évident étant donné les emplacements peu propices choisis pour les encastrer. Ils accomplissaient un acte de nature éminemment religieuse destiné à affirmer l'ancienneté des lieux de culte. Dans l'état actuel des recherches on n'a pas de preuves que dans le chœur un édifice carolingien ait précédé celui des moines de Cluny.

La coupole qui surmonte la croisée (seize mètres de hauteur) est octogonale, montée sur trompes en cul-de-four soutenues à l'origine par de fines colonnettes dont deux ont été remises en place en 1967, elle est pourvue d'un oculus, comme en Velay et en Auvergne Les quatre piliers massifs qui reçoivent les grands arcs brisés soutenant la coupole comportent des impostes moulurées, ornées de petits damiers de pierres noires et blanches. L'architecture de la coupole s'inspire des exemples vellaves, et spécialement de Notre-Dame-du-Puy dont les origines ne sont pas orientales comme on l'a cru longtemps, mais rhodaniennes, sur le modèle de Saint-Martin-d'Ainay à Lyon. Le modèle s'est diffusé en Vivarais et on le trouve à Champagne, Genestelle et Saint-Etienne-de-Fontbellon. Il se retrouve aussi à l'abbaye de Sénanque, qui a été fondée par l'abbaye de Mazan. Or, Ruoms et Mazan étaient des étapes sur la route de pèlerinage menant au Puy et les modèles et les techniques de construction ont également voyagé de la Provence au Velay et inversement. Selon Robert Saint-Jean, la coupole ainsi qu'une partie des voûtes et des absidioles se sont effondrées pendant les guerres de Religion et les parties hautes, qui portent les traces d'importants travaux, ont été refaites au XVIIe siècle.

L'abside polygonale, constituée d'un petit appareil de pierres plus discernable à l'extérieur, est la partie la plus ancienne. Mais l'incertitude demeure sur la date : soit l'époque carolingienne soit la fin du XIe siècle. Elle comporte cinq grandes niches semi-circulaires. Entre les niches, les écoinçons triangulaires supportent une voûte en cul-de-four en forme de mitre à trois pans, solution qui serait unique en son genre. Les écoinçons reprennent les motifs décoratifs de damiers bicolores ressortant sur des joints en mortier rouge qui se trouve déjà à l'extérieur de l'abside. «*Ici encore, l'influence du Velay est évidente,* dit Robert Saint-Jean. *La formule du chœur polygonal à niches, héritée probablement du premier art roman méridional, est assez fréquente du Velay au Languedoc ; en Vivarais même, on la rencontre à la petite chapelle Saint-Sulpice à Saint-Marcel-d'Ardèche et dans le Gard tout proche, à Saint-Etienne-des-Sorts, prieuré clunisien comme Ruoms*».

De petits passages étaient aménagés entre l'abside et les absidioles puisque dans les églises monastiques une barrière séparait le chœur du reste de l'église. Ces structures architecturales, dont on ne comprend plus la fonction aujourd'hui, peuvent avoir été créés pour des pratiques liturgiques bien oubliées comme les processions ou le culte des reliques, extraordinairement vivace au Moyen Âge. Les églises romanes ont été construites sur le tombeau ou autour des reliques de saints vénérés. À l'origine, elles étaient réservées à l'usage des moines. Plus tard, sous la pression des fidèles, ces «martyrium» devinrent des lieux de culte à partir desquels s'organisèrent pèlerinages et processions. La célébration de messes privées et votives et le culte des saints se répandirent au XIIe siècle. Une disposition semblable comprenant des niches dans le chœur se retrouve à Cruas, la plus belle église romane de l'Ardèche.

Chapiteaux romans

Les arcs des ouvertures du clocher prennent appui sur des colonnes aux chapiteaux sculptés de feuillages et d'un oiseau buvant dans un vase.
(Ci-dessous : détail du chapiteau)

Photo Patrick Bernard

Photo Patrick Bernard

Entrelacs carolingiens

Plusieurs blocs de pierre sculptés ont été insérés dans les piliers ou le chœur de l'église par les architectes du Moyen Âge afin de témoigner de la présence sacrée d'un édifice carolingien antérieur

Photo Patrick Bernard

Quelques traces de fresque romanes noires, blanches et ocres sont visibles sur la voûte et de la couleur verte a été observée sous les crépis des piliers du chœur. On peut imaginer, mais c'est peu vraisemblable et il n'y en a pas de preuve, que pendant des siècles les murs ont été couverts de fresques représentant les scènes de l'histoire sainte avec des images du paradis et de l'enfer destinées à l'instruction d'un peuple analphabète, comme il était d'usage dans le monde clunisien. Plus probablement, ces enduits muraux étaient ornés de décors simples, géométriques ou de faux appareils.

Des trois chapelles construites au XVe siècle, la seule qui subsiste est Sainte-Catherine, de style gothique flamboyant. Elle contient les fonts baptismaux composés de bric et de broc d'une sobre vasque en pierre de Ruoms posée sur des colonnettes de marbre blanc. La vasque est un bénitier offert par Charles Tourre, propriétaire du prieuré, au lendemain de la Révolution ; les colonnettes proviennent de l'autel, réformé dans les années 1960, car le pied d'origine avait été cassé. Si on tape sur la vasque, elle «chante» comme une cloche. L'ancienne vasque à baptiser, de forme polygonale, a été remisée sous la tribune. La construction de chapelles comme celle de Sainte-Catherine correspond à une période où la piété se fait plus personnelle et où de riches particuliers, nobles ou bourgeois, consacraient une partie de leurs biens à l'édification ou l'ornementation des églises pour mieux gagner le ciel. Sainte-Catherine a été fondée par la famille de Venduol (du château de Chaussy) qui en était propriétaire ; les reliques des pères jésuites martyrisés en 1593 lors des guerres de Religion y ont été déposées. Les paroissiens l'appelaient la «chapelle des chaises» ou bien la «chapelle des ânes» : en effet les hommes qui arrivaient en retard à la messe y discutaient tranquillement à l'abri des regards pendant l'office.

Sur un pilier de la nef et dans l'escalier du clocher, spécialement au second étage, des signes lapidaires et des «cupules» ont été gravés en forme de petits cercles composant des croix boulées, des cloches, des glaives, des jeux de marelle, des rosaces, avec des noms, des initiales, des lettres gothiques, une fleur de lys. La signification de ces signes lapidaires, très fréquents dans les monuments de la région rhodanienne, a depuis toujours donné lieu à des interprétations laissant planer le mystère. Ce ne sont pas des marques de tâcherons, les signes sont composites et localisés à des endroits précis. Des signes lapidaires semblables ont été trouvés dans les ruines des églises de la Gleizasse à Salavas où les chercheurs pensent qu'elles avaient une fonction de guérison. La poudre de pierre creusée dans les cupules du couvercle d'un sarcophage de la Gleizasse aurait permis de s'approprier les vertus du défunt, saint ou martyr en confectionnant des talismans ou des remèdes. À Ruoms, une inscription également mystérieuse est gravée sur une pierre d'angle de l'escalier du clocher : «*L* (puis deux mots martelés) *DE LA VILLE L'ARGENTIERE A VIVERE 1648 4 MAI* (plus à droite, une fleur de lys) *IOSEG*» (signature ?). La date de 1648 correspond aux travaux de réfection réalisés après les guerres de Religion, mais la signification demeure obscure ; peut-être tout simplement le clocheron ou quelque gardien en temps de guerre ont-ils passé le temps en gravant la pierre ?

Photo Patrick Bernard

Colonnette de la coupole

Les quatre trompes sont soutenues par de fines colonnettes aux chapiteaux sculptés et reposent sur des tailloirs décorés en damiers, rinceaux, palmettes et billettes.

Photo Patrick Bernard

La coupole sur trompes

Dans la symbolique romane, la coupole représente l'ouverture vers le monde divin et l'éternité. Le passage du carré au cercle correspond au passage entre la terre et le ciel, le monde visible et l'invisible. Ce passage s'effectue par quatre trompes : une architecture du même type que celle de l'abbaye de Sénanque, fille de l'abbaye de Mazan. Ce modèle s'est répandu le long de la voie de pèlerinage de Notre-Dame du Puy qui passe par Ruoms.

LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DES-POMMIERS

Cette petite chapelle est située au nord de l'enclos du prieuré. Mazon, qui la visita en 1884, dit : «*La chapelle du prieuré, qui était dédiée à Notre-Dame-des-Pommiers, a été consciencieusement badigeonnée ; on ne se douterait guère, à voir sa blanche et silencieuse solitude, de son antique renommée et de l'affluence des pèlerins. On en a enlevé un autel qui était très ancien. Il y avait aussi une statue de la Vierge qui a disparu*». Cette description reste vraie. Ce n'est qu'une modeste petite chapelle romane dont l'intérieur recrépi en blanc n'offre pas d'intérêt en l'état actuel. Elle devait comporter trois travées, il n'en reste qu'une et demie. Un texte mentionne «*un effondrement au siècle dernier*», mais ce texte n'est pas daté ! La seule partie intéressante est la façade : le portail est surmonté d'une archivolte en claveaux romans en remploi, ornés d'un motif de dents de scie. Au-dessus, figurent deux médaillons : l'un représente l'ange ailé tenant un livre, symbole de saint Matthieu, et à droite le lion ailé de saint Marc, dont la datation n'est pas établie : X^e^ ou XIIe siècle. On ignore l'emplacement d'origine de ces deux médaillons sculptés qui, de toute évidence, faisaient partie d'une série de quatre : peut-être appartenaient-ils à un autel ou à l'ancien porche détruit ?

L'origine et l'étymologie de Notre-Dame-des-Pommiers ont été fort discutées et contestées par tous ceux qui se sont intéressés à l'histoire de Ruoms. Une seule certitude : une église dédiée au culte de la Vierge préexistait à la chapelle et à l'église romane actuelle. Mais le terme «pommier» apparaît plus tardivement (*«beate Marie de pomeriis de Riomis»* citée par le visiteur de Cluny en 1481). Mazon rappelle la tradition qui veut que la construction de la chapelle ait été le résultat d'un vœu provoqué par le tarissement de la fontaine des Pommiers, située deux ou trois cents mètres plus loin. La fontaine reparut et l'on construisit la chapelle.

Une première supposition sur l'origine du nom a été que «pommier» provenait de pomœrium, espace consacré en dehors des murs de Rome où il n'était permis ni de bâtir, ni de cultiver. Cette explication du pomœrium a été contestée car il n'y avait pas de rempart à l'époque de l'édification de l'église préromane, mais cet espace sacré peut exister sans qu'il y ait nécessairement un rempart. Cette première hypothèse serait la plus vraisemblable.

Seconde hypothèse, Charles Roume, après Mazon, faisait remarquer que le nom de pommier était porté par une autre chapelle à Largentière, dans laquelle une statue datant du XVIIe est sculptée en bois de pommier. Il y aurait eu à proximité, un pommier (pomerium : lieu planté de pommiers), signe de fécondité, objet d'un culte populaire. Autrefois, des femmes seraient venues prier pour obtenir une heureuse délivrance. D'autres églises portent le nom de Notre-Dame-des-Pommiers. Mazon cite Beaucaire et une église du Gard.

La troisième hypothèse, évoquée par Mazon, d'un ancien culte de fécondité à la déesse Pomone, déesse de l'abondance, des récoltes et des fruits, repris par l'Église catholique, du fait du glissement de «Pomone» à «pomme», n'est guère mieux fondée. Que la plupart des cultes païens aient été récupérés par l'Église lors de la christianisation n'est pas à mettre en doute, mais quelle preuve a-t-on d'un temple de Pomone trônant dans la riche cité celte de «Rigomagus», décrite comme un Eden par Maurice Allignol (*Balazuc et le Bas-Vivarais*...) ?

Une dernière hypothèse voudrait que pommier provienne de «paumier», qui signifie pèlerin au Moyen Âge. Cette supposition fondée uniquement sur un rapprochement phonétique n'est pas plus convaincante.

Photo Patrick Bernard

La chapelle Notre-Dame-des-Pommiers. Portail roman

L'acte de donation de Ruoms à l'abbaye de Cluny, peu avant l'An Mil, mentionne une église dédiée à la bienheureuse Marie. Cette église disparue était plus ancienne que la chapelle des Pommiers construite par les bénédictins à l'époque romane.

UNE ÉGLISE DÉPOUILLÉE

Longtemps, l'église de Ruoms, défigurée par des crépis et un mobilier intérieur sulpicien, n'a pas été considérée comme un monument très remarquable. Avec la reprise des travaux de restauration, abandonnés depuis 1967, accompagnée d'une réelle mise en valeur du vieux Ruoms, l'église apparaîtrait comme un monument de premier plan du Vivarais roman. On peut rêver qu'un jour elle retrouve sinon la pureté de son architecture primitive, ce qui n'est pas possible, du moins la blancheur de sa pierre dans l'esprit d'austérité de la règle bénédictine. C'est un lieu idéal pour écouter de la musique sacrée. Mais l'enlèvement de ces crépis ou leur rénovation ne peut se faire sans l'intervention des services des Monuments historiques. L'église et la chapelle sont classées et il est possible que les revêtements dissimulent des restes de fresques romanes.

Pratiquement rien n'a subsisté de tout le mobilier qui a décoré cette église au cours des siècles. L'église de Ruoms est une église sans passé hormis la pierre de son architecture. On aurait aimé savoir à qui, de Dieu ou de ses saints, s'adressait la piété populaire et sous quelles formes. Mais il ne subsiste pas un tableau, pas une seule bannière, pas un dais, pas une croix de procession, pas une de ces piques portés autrefois par les pénitents. Les deux vitraux des absidioles (saint Pierre à gauche, saint Paul à droite) ont disparu. En dehors de quelques statues en plâtre de Thérèse de Lisieux et de Jean-François Régis, que reste-t-il ? quatre statues de bois : un saint Roch, deux Vierges dorées et une troisième Vierge de petite taille non exposée pour des raisons de sécurité et dont aucune ne remonte au-delà du milieu du XIXe siècle. Une seule œuvre peinte nous est parvenue, un tableau carré de facture naïve, de 1,5 mètre de côté, accroché dans la chapelle des Pommiers. Il représente une Vierge à l'Enfant tenant un panier de pommes devant qui deux pénitentes lisent un livre de prières à la lumière d'un cierge. Selon Mazon, il s'agit de la copie d'un tableau perdu, peint un siècle auparavant. La restauration de l'œuvre, effectuée récemment, n'apporte pas d'éclaircissement car il n'a pas été fait d'expertise. La forme caractéristique des clous utilisés pour tenir la toile indique qu'elle serait antérieure au XVIIIe, mais en ce cas, l'interprétation de Mazon ne tient pas.

Le dernier inventaire connu, réalisé lors de la visite pastorale de Monseigneur Guibert en 1844, mentionne deux petits autels en marbre en très bon état, l'un en l'honneur de la sainte Vierge, l'autre de saint Roch ; ni reliques ni statues ni orgue ; livres et registres sont bien tenus ; le cimetière est clos avec une porte en bois et une croix fixe en pierre. Statues et peintures auraient déjà disparu en 1844 ? Est-ce pendant la Révolution ? Les registres municipaux qui notent fidèlement les événements mentionnent uniquement la réquisition d'un tableau représentant un grand Christ placé derrière le grand autel, porté à Largentière le 21 mars 1795. Un tableau est replacé au grand autel le 31 octobre 1800, c'est très probablement le grand Christ. Pourquoi n'est-il plus mentionné en 1844 ? Les objets liturgiques avaient disparu puisqu'en 1800, le maire rachète encensoir, ostensoir, etc.

Au cours du XIXe siècle, l'alerte a été donnée, à de nombreuses reprises, sur l'état catastrophique de l'église, descriptions volontairement exagérées afin d'obtenir des crédits pour les réparations : en 1810, *«un angle soutenant la totalité du chœur s'effondre»*, le toit est détruit, ce qui empêche toute célébration en l'absence des objets de culte nécessaires. Pourtant, dès l'été 1800, le maire les avait rachetés, il avait fait replacer la croix de la porte de l'église et réparer le clocher. En 1820, une partie de la sacristie vient de s'écrouler et la chapelle Saint-Jean et la toiture sont à réparer. En 1842, clocher et toitures tombent en ruine, la chapelle Sainte-Catherine est à l'abandon, le portail éventré. Des travaux importants sont effectués à cette date : les parements internes des voûtes, des murs, des piliers sont grattés, lavés et blanchis au lait de chaux, le pavage est refait, toit, charpente et portes réparés. Le clocher est

L'intérieur de l'église au début du XXe siècle

Derrière l'autel du XIXe siècle, un panneau cachait la forme de l'abside. Toutes les parois étaient recouvertes de crépi. L'église a souffert de destructions et de remaniements malheureux au cours des siècles et il n'est pas aisé de reconnaître la rigueur de l'architecture romane. Au fond, on discerne la date de 1896 ou 1898 sur une des trois bannières de conscrits qui étaient accrochées dans le chœur.

remis en état en 1893. À une date inconnue (fin XIXe, début XXe), l'église est réaménagée dans le goût de l'époque : chœur peint en ciel étoilé bleu et or, rampe en fer forgé séparant le chœur de la nef, harmonium dans la tribune pour accompagner les pénitents. La chaire en noyer date de1822.

Il semble que ce soit surtout au XXe siècle que le mobilier de l'église ait le plus souffert. En Ardèche, avant la dernière guerre, les églises ont été «razziées» par l'abbé Prat, chiffonnier inspiré de Dieu, animé des meilleures intentions, qui ramassait et vendait les trésors liturgiques aussi bien que les plâtres sulpiciens afin de financer la construction d'une église à Granges-lès-Valence. À l'œuvre de l'abbé Prat, s'est ajoutée la vague d'épuration des années qui ont suivi le concile de Vatican II, dont la tendance a été de débarrasser les églises de tout le «fatras» (comme l'appelait Luther) qui les encombrait. Les vols ont complété ces deux vagues destructrices. Certains curés, naturellement plus attentifs à l'exercice de leur sacerdoce, n'ont pas été suffisamment sensibles à la protection d'un patrimoine bien démodé et ont contribué à sa vente, à sa dégradation ou à sa perte. Il ne reste pas un livre de la bibliothèque du presbytère dans laquelle les curés érudits comme l'abbé Groupière lisaient les pères de l'Église dans le texte. Il en est de même dans les paroisses autour de Ruoms où des ornements d'église ont été vendus. Ainsi, à Saint-Alban, les cartes postales du début du siècle montrent un important mobilier liturgique et de grands tableaux dont il ne reste rien aujourd'hui, hormis une médiocre statue de saint Alban.

Plan de l'église romane

La structure romane originelle de l'église a-t-elle été conçue en croix latine au chevet tourné vers l'est, puis complétée par deux bas-côtés aux XVe et XIXe siècles, comme le pensait Mazon ? Les fouilles effectuées en septembre 1996 par Nicolas Clément ont ouvert d'autres perspectives sur l'architecture primitive de l'église.

En premier lieu, elles ont révélé que le mur d'enceinte du prieuré longeait le bas-côté sud à quelques mètres de distance et faisait un retour à l'angle sud-ouest au niveau de la façade (voir le plan du prieuré, p. 17). Si le portail de l'église avait été à l'emplacement actuel, sur la façade, il aurait donné à l'extérieur de l'enceinte, ce qui est impossible car l'église n'aurait pas été protégée. Le portail actuel est donc postérieur. Une porte s'ouvrait dans le bras nord du transept, donnant accès Chapelle Sainte-Catherine du XVe siècle. Une arcade apparente sur le mur extérieur sud indique l'emplacement éventuel d'une autre entrée par le bas-côté sud.

En second lieu, ce bas-côté sud ne daterait pas du XVe siècle, comme on l'a cru, mais serait contemporain de l'église romane. Robert Saint-Jean avait observé que l'appareil et la qualité des pierres de la façade centrale et de la façade latérale sud étaient identiques, ce qui montre qu'elles auraient été construites simultanément à l'époque romane. Il pouvait y avoir deux nefs séparées, l'une pour les moines, l'autre pour les paroissiens. La chapelle Sainte-Catherine aurait été réaménagée en gothique au XVe ainsi que l'ensemble de la nef latérale sud. Au cours des guerres de Religion, cette nef aurait été surélevée par le grand mur sud aveugle.

Ruoms à l'abri de ses remparts

XVe-XVIIIe siècles

RUOMS. — Un coin du vieux RUOMS. Maison du baron

L'Ancien Régime

En l'état actuel des recherches, l'approche que l'on peut faire de Ruoms sous l'Ancien Régime est très partielle car les documents utilisés portent sur l'exceptionnel, les conflits, les crises, des faits qui ne reflètent pas les réalités socio-économiques sur le long terme : le vécu d'une population, ses moyens d'existence… Les vestiges de l'architecture et les documents fiscaux qui demeurent, permettent d'amorcer néanmoins l'évocation de cette époque.

Les remparts auraient été construits pendant la guerre de Cent Ans, sans que l'on connaisse la date avec certitude. On lit dans une statistique de 1541, «*Ruoms est fortifié comme d'autres villes depuis le temps des Routiers et connaît la tranquillité depuis*». On peut supposer que les remparts sont contemporains de ceux de Joyeuse, édifiés à partir de 1381, qui comprenaient six tours rondes identiques, caractéristiques des tours du XIVe-XVe siècles. Toutes les autres villes fortifiées de la région l'ont été au XIVe, époque des Routiers et des Tuchins (1378-1389), paysans révoltés contre le fisc et contre les nobles. En 1383, les Tuchins s'étaient réfugiés dans la forteresse de Sampzon d'où ils tinrent en échec les troupes royales pendant un certain temps.

L'enceinte de Ruoms est un quadrilatère de plus de cent mètres de côté. Elle englobe l'enceinte du prieuré du côté nord ce qui lui donne un aspect irrégulier que l'on observe aisément sur le cadastre de 1825. Le prieuré s'ouvre au sud sur la place de l'église par un passage voûté, l'actuelle ruelle Saint-Roch. L'enceinte du bourg comportait sept tours dont l'une a été détruite en 1853 ainsi qu'une partie du mur du prieuré pour élargir la rue Nationale. Les tours surmontant les deux portes ont également disparu. Des trous de boulin (pour enfoncer des pieux) et des restes de maçonnerie marquent l'emplacement du chemin de ronde visible à quelques endroits. C'est sans doute à l'époque des guerres de Religion que le clocher a été fortifié pour en faire une tour de guet et que ses arcades ont été en partie bouchées.

À l'intérieur de l'enceinte, des maisons avec des fenêtres à meneaux et des portes moulurées témoignent de l'enrichissement de certains habitants. La maison du baron et la maison dite du notaire avec sa tour encastrée dans le corps du bâtiment sont les plus remarquables. Deux notaires, dont l'un du nom de Salel, sont attestés aux XVIe et XVIIe siècles, mais leur présence n'est pas le signe d'une quelconque importance car des notaires officient à l'époque dans les plus petites bourgades telles que Grospierres, Saint-Alban, Balazuc… Ruoms n'est qu'un modeste bourg rural sans fonction administrative qui n'accueille aucune des notabilités ou gens de robe relevant des multiples divisions territoriales de l'Ancien Régime. Joyeuse, Largentière, les Vans possèdent de beaux hôtels particuliers alors que la vieille ville de Ruoms contenue dans l'enceinte est plus modeste et d'une superficie bien inférieure.

La question se pose de savoir où s'exerçaient les fonctions de justice et d'administration puisque ni les traces d'architecture ni les documents ne permettent de saisir l'existence à Ruoms d'officiers, de robins, tout ce monde de

Ruoms sous l'Ancien Régime, essai de restitution.
Dessin Michel Rouvière

Ruoms était au XVIe siècle l'une des 68 villes closes du Vivarais. Les remparts ont été construits au XIVe siècle, pendant la guerre de Cent Ans, comme ceux de Joyeuse, des Vans et d'autres cités, lorsque Anglais et «Routiers» sévissaient en Vivarais. Lors de la destruction des places fortes, décidée par Richelieu, ils ont été épargnés en raison de l'ardeur catholique des habitants.

Le portail est. Années 1950

Deux portes fermaient la ville au Moyen Âge, surmontées de tours encore mentionnées en 1759. On discerne, sur la droite, «la maison du notaire», avec sa tour à pans coupés, avant le crépissage.

Les tournelles. Vers 1900

L'enceinte du Moyen Âge, de plan rectangulaire, comportait sept tours rondes. Le rempart méridional en a conservé cinq, la tour du nord-ouest subsiste place de la République, celle du nord-est a été détruite.

Les remparts en 1907 (côté ouest)

Sur la carte postale, on reconnaît la place de la République, à l'extérieur du rempart ouest, et au fond l'ancienne porte de laville, agrandie ultérieurement.

(Page 39). ***La maison du Baron. Vers 1900***

Cette maison, située en bordure du rempart ouest, possède une belle architecture Renaissance. Elle fut construite lorsque Louis de Bonas et son épouse Léonarde de Venduol durent quitter le château de Chaussy, investi par l'armée protestante de Coligny en 1570. Quand en 1659, leur héritier vendit ses biens aux Beauvoir du Roure, barons des États du Vivarais, la maison prit le nom de baron, car l'histoire dit que la baronne douairière vint y habiter.

Le vieux village de Ruoms d'après le cadastre de 1825

la procédure et de la chicane si présent à l'époque dans les bourgs. Vallon aurait-il joué dans les derniers siècles de l'Ancien Régime le rôle de centre urbain où s'exercent les activités des hommes de loi et des officiers royaux (qui expliquerait le choix postérieur du chef-lieu de canton à Vallon) ? Les documents fiscaux de Vallon attestent la présence de nobles, de notables, de notaires dès avant le XVe siècle. Dans le compoix de 1775, étudié par Pierre Monteil, on relève parmi les plus grands propriétaires vallonnais, un écuyer, un juge, trois notaires royaux, deux avocats, trois bourgeois ; Valladier Paul, sieur de Chapdenac est dit «juge de Ruoms». Ceci indiquerait effectivement une certaine prééminence de Vallon par rapport à Ruoms où le prieur et son procureur assumaient les fonctions juridiques au lieu et place de la bourgeoisie de robe civile ; du moins en cette fin du XVIIIe, ce que conforte alors la nette supériorité démographique de Vallon. Mais voir en Vallon une petite ville de marchands, d'artisans et d'hommes de loi face à Ruoms, paroisse agricole dominée par les moines serait inexact, les deux bourgs ont plus d'éléments communs que de dissemblances. Il est pourtant remarquable que cette présence de notables, de notaires, de gens de robe à Vallon se soit affirmée jusqu'à nos jours. Ils sont issus de familles protestantes ayant le sentiment d'appartenir à une élite cultivée. Ces familles comme les Ollier de Marichard, Puaux, Chante, Claron, Valladier, Peschier, ayant exercé une influence politique ou intellectuelle à Vallon n'ont pas d'équivalent à Ruoms où la bourgeoisie, issue du négoce ou de la propriété foncière, est quasi inexistante.

La particularité de Ruoms serait d'être demeuré au delà du Moyen Âge un «bourg monastique» dont l'activité se concentrait autour du prieuré et de l'accueil des pèlerins. La présence de tombes de pèlerins est attestée sur le site des églises détruites de la Gleizasse à Salavas, elle est probable à Ruoms. La grande image de saint Christophe, patron des voyageurs, exposée sur le mur d'une maison proche de l'église confirmerait cette hypothèse.

Vieux quartier de Ruoms et ruines des remparts. Début du siècle

Jeux d'enfants sur la place, appelée «la placette», dont le nom actuel est «place colonel Tourre», également appelée «place des cochons» en raison de la foire aux cochons qui s'y tenait. Le «portail haut» (partie cassée à droite) a été agrandi en 1909 pour laisser passer les voitures et le nouveau corbillard ; cette ouverture a été pourvue d'un arc en plein cintre en 1997. Le ruisseau du «Bourdaric» a été aménagé et recouvert en 1895 ; il longe le rempart et sort à l'air libre en contrebas ; il marquait la limite entre la ville et le faubourg comme aux Vans et à Vallon.
En 1911, on avait construit le long du rempart une «geôle municipale», sorte de baraquement, appelé couramment «les prisons», avec un côté pour les hommes et un côté pour les femmes. Les ivrognes venaient y terminer leur nuit et l'on y remisait le corbillard.

LA FRESQUE DE SAINT CHRISTOPHE

Cette grande fresque méconnue représentant saint Christophe peut être datée du XVe siècle par recoupement avec des fresques semblables répertoriées dans le sud-est de la France, en particulier celles de Viviers et de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Elle est peinte sur le mur extérieur d'une maison, dite «la maison des gardes», au premier étage, au-dessus d'un escalier. Son exceptionnel état de conservation, pour une fresque située à l'extérieur, est très étonnant, elle n'a pas été restaurée.

La représentation traditionnelle de saint Christophe (Christophoros : qui porte le Christ), selon la description de la Légende dorée de Jacques de Voragine au XIIIe siècle, est celle d'un géant traversant une rivière en portant l'enfant Jésus sur ses épaules. En dépit de son mauvais état, il est aisé de discerner le haut du corps du saint. Il porte un justaucorps cintré de couleur ocre marqué, à la taille et à l'ouverture sur le devant par d'épais traits noirs. La barbe, la bouche et les yeux sont dessinés au trait noir, ainsi qu'une sorte de béret noir sur la tête. À la main droite, il tient un «bourdon», la grande canne de pèlerin, dont le pommeau est prétexte à un effet de perspective. L'enfant auréolé de rayons écarte les bras et tient un globe terrestre dans la main gauche (sous le poids du monde, l'enfant est très lourd et saint Christophe a du mal à traverser). Le bas de la fresque est presque entièrement dégradé, mais sous les larges plis du manteau, on distingue quelques traits ondulants qui représenteraient l'eau de la rivière.

Fresque de saint Christophe.

Au Moyen Âge, une telle icône placée de manière a être vue de tous, près de l'église dans un endroit très passant, avait une signification claire : saint Christophe était le patron des mourants et celui qui le regardait était assuré de ne pas mourir dans la journée sans avoir reçu les derniers sacrements, la terrible «male mort» très redoutée au Moyen Âge. En outre, il protégeait des épidémies et il fut très vénéré lors de la grande peste de 1348 jusqu'au XVIe siècle. Par la suite, plus personne ne prêta attention à cette fresque, entourée d'un ciment de fausses pierres jusqu'à son dégagement en 1983.

NOUS Maire, Cousuls & Conseillers du Bureau de santé de la Ville de Joyeuse en Vivarets, Certifions à tous qu'il appartiendra que le nommé Jaques Boulle de la parroisse de Labaume, qui va a privas

Part — de ladite Ville, ou il n'y a graces à Dieu aucun soupçon de Peste ny mal Contagieux; Prions tous ceux qui sont à prier de luy donner libre entrée & passage. En foy de quoy luy Avons fait le present Certificat, A JOYEUSE, ce vingtcinquiem. aun.il sept cens vingt.un

Gache maire

Sauf-conduit en temps de peste. 1721

La propagation de la peste en, provenance de Marseille fut si foudroyante qu'un mur fut érigé en Provence pour tenter de l'enrayer. À Ruoms, les portes étaient gardées à tour de rôle par des habitants. Grâce à ce sauf-conduit, délivré par les consuls de Joyeuse, Jacques Boulle, habitant de Labeaume, pouvait se rendre aux Vans pour y porter des cocons.

Lépreux. Fête du millénaire de Ruoms.1998

LA POPULATION

Avant le XVIIe siècle, les chiffres de population ne sont pas connus, mais l'évolution démographique depuis le Moyen Âge est semblable à celle des pays environnants dans ses grandes lignes : une forte croissance aux XIIe et XIIIe siècles, suivie par les mortalités de la Peste noire de 1348 et une reprise démographique et économique à la fin du XVe siècle.

Pendant des siècles les problèmes de nutrition, les épidémies, les calamités comme les crues ou les sécheresses empêchent toute réelle augmentation de la population car celle-ci se traduit rapidement par un nouveau cycle de pénurie alimentaire. Les épidémies de peste demeurent le fléau le plus redouté. En 1628-1629, la peste arrive avec les armées royales en lutte contre les protestants. En raison des risques de contagion, les habitants refusent de loger les troupes royales et préfèrent emprunter pour leur verser de l'argent. La porte est gardée pendant l'été 1629 et la traversée de l'Ardèche est surveillée comme le montre une procuration «criée» au notaire Salel de la rive opposée : «*Le 4 octobre 1629, le sieur Jean Rodes, de Largentière, s'étant posté au port du bateau de Ruoms sur l'Ardèche, n'ayant pas osé passer à cause du danger de peste qui était à Ruoms, fait clairement entendre qu'il constitue son procureur général, ledit dom Jean Bertrand, sacristain de Ruoms, son beau frère pour aller à Lanas recouvrer cinq cartes de blé*». Lors de la peste de 1721, le blocus est instauré, la porte est gardée, un cordon sanitaire est établi pour empêcher l'accès de Ruoms, Vogüé, Aubenas. Il est supprimé en décembre 1722.

De 1650 à 1800, la population passe de 480 à 575 habitants, une augmentation faible en raison des guerres de Religion et des difficultés des années 1660-1750. Elle ne commence à s'accroître légèrement que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle avec la sériciculture et s'accompagne d'un renforcement de la misère chez les plus humbles.

Parmi les faits relevés par Mazon (Fonds Mazon, Archives départementales) pour les siècles suivants, peu d'événements remarquables sont à signaler en dehors des assignations à payer par la communauté et des faits divers : en 1729, une panique due à des contrebandiers est signalée à Uzer ; en 1767, Antoine Autajon est condamné à mort par contumace pour le meurtre d'un berger. Il doit être «*pendu et étranglé sur la place publique*», le parvis de l'église en l'occurence.

Sous l'Ancien Régime, la communauté est dirigée par deux consuls. Un acte de 1690 précise que «de temps immémorial», les officiers municipaux sont nommés chaque année le premier janvier et prêtent serment sur, l'Evangile. Nous ignorons tout de l'acte qui a mis en place ces deux consuls et du degré d'autonomie octroyé à la cité de Ruoms.

Nom	Possessoire (en livre,	sol ,	denier)	Majoration (en livre)	Taille à payer (en sol)
Anthoine de Venduols	256	6	3	400	30
Jehan et Loys Rostang	232	13	1	300	30
Me Jehan du Ranc	148	16		200	20
Pons Figac	100	3	6	150	20
Anthoine Peyrier	92	19	4	150	20
Berth. Bouse				100	20
François Perier	85	18	1	150	20
Raymund Aurego ou Aurago	65	13	9	100	20
Michel et Raymund Genosier	65	3	6	100	20
Jehan et Anthoine Vilar	58	11	1	60	10
Gonet et Clemens Charmasso	56	8		non majoré	12.6
Pierre du Puy	54	2	3	80	12.6
Jehan du Gra	53	19	3	100	20
Pierre et Pons Cheyro ou Cheyrou	53	11	8	non majoré	12.6
Anthoine Chabaud	51	13	8	80	12.6
Jehan de Venduols ou Vinduols	51	6		100	20
Laurens Blancard	49	15	4	100	20
Jehan Fage	46	18	2	50	12.6
Guilh. du Ranc	45	3	6	50	12.6
Jehan Falguet Jehan Teron	44	11	7	50	12.6
Durand de Boyssis	41	9		50	12.6
Loys Prat	41	2	7	50	12.6
Jehan Bernard	40	10		50	12.6
Anthoine Bernard	38	15	8	50	12.6
Bertrand Regordal	35	14		50	12.6
Jehan Basset	34	13	10	50	12.6
Jehan Frayssenet	34	12	5	100	20
Anthoine Treulier	33	4	7	non majoré	10
Guilh. Guigo	33	1	7	50	12.6
Jehan Daudanh ou Daudanih	32	15	9	non majoré	10
Pierre Boyssin	29	13	7	non majoré	10
Jehan Audigier	28	8	4	non majoré	10
Anthoine Raydo	28	7	6	non majoré	10
Herahle Gelie ou Gelye (femme)	28	3	2	non majoré	10
Héritiers d'André Basset	27	4	5	non majoré	10
Berth. Regordal	25	19	4	non majoré	10
Pierre Raynaud ou Reynaud	25	14	1	non majoré	10
Estienne Chapelle ou Chapele	21	16	9	non majoré	10
Pierre Maygron	21	16	2	non majoré	10
Claude Regordal	21	2	4	non majoré	10
André Clemens	18	11	1	non majoré	10
Erahle Boyssine	7	15	10	non majoré	10

Estimes de 1464 à Ruoms (1 livre = 12 sols ; 1 sol = 20 deniers)

Estimes de 1464

Les enquêtes fiscales effectuées sous l'Ancien Régime permettent un aperçu de la situation économique de Ruoms et des modes d'ascension sociale depuis le Moyen Âge. Les estimes de 1464 sous le règne de Louis XI sont les documents les plus intéressants pour le Moyen Âge. Ce sont les résultats d'une enquête fiscale, décidée par l'administration royale, elle-même appuyée par les États provinciaux, en vue de réévaluer l'assiette de la taille. Cette assiette porte sur les biens mobiliers et immobiliers. Les «estimes détaillées» ont été conservées pour 153 paroisses du Vivarais. Pour Ruoms, il n'existe pas d'estimes détaillées, seulement les estimes abrégées. Les estimes de 71 paroisses du Bas-Vivarais ont été étudiées par Robert Valladier-Chante dans *Le Bas-Vivarais au XVe siècle, les communautés, la taille et le roi.*

En pays de Languedoc, la taille était «réelle», c'est-à-dire qu'elle portait sur toutes les terres roturières, même si leur propriétaire était noble. Les estimes donnent la liste des propriétaires par chef de famille, mais on ignore quel est le statut de la terre, qui est exempté, si les plus pauvres (moins de deux hectares) ont été recensés et si le servage subsiste. Les artisans ne figurent pas s'ils n'ont pas de terre. En dépit des fraudes inévitables, les agents ont fait un relevé rigoureux aussi bien en ce qui concerne le nombre de personnes recensées que le cheptel, les estimations immobilières et mobilières. Ils ont majoré tous ceux qui déclaraient une valeur globale de leurs biens supérieure à 30 livres.

TABLEAU DES ESTIMES DE RUOMS.

Ce tableau indique «la valeur des biens estimée» (le possessoire) et le montant imposable de la taille pour chaque paroisse. Ruoms doit payer 30 livres 5 sols, ce qui correspond à 1,3 % des sommes déclarées en valeur globale des sommes estimées : 2 350 livres 4 sous 5 deniers déclarés pour 42 propriétaires.

Les plus riches propriétaires sont : Anthoine de Venduols, dont la fortune est estimée à 256 livres 6 sols et 3 deniers (146 en biens immobiliers, soit 57 %, et 110 en biens mobiliers et cheptel, soit 43 %). Les agents fiscaux la réévaluent à 400 livres et 30 sols de taille à payer.

Viennent ensuite : Jehan et Loys Rostang avec 232 livres 13 sols et 1 denier de fortune estimée, majorée à 300 livres, et qui paient 30 sols.

Ils ne sont que 22 à déclarer plus de 40 livres, limite au-dessous de laquelle les scribes du fisc ajoutent parfois «pauper» (pauvre) au nom du contribuable. Mais comment évaluer un niveau de pauvreté au seul énoncé d'une déclaration de biens ?

La taille à payer varie de 30 à 10 sols pour les quarante-deux cotes : deux paient 30 sols, onze paient 20 sols, quatorze paient 12 sols 6 deniers et quatorze autres paient 10 sols. La pression fiscale royale apparaît très faible à cette époque : payer 30 sols est négligeable pour qui possède le château de Chaussy.

Par rapport aux précédents, ce recensement est un grand progrès car, après les troubles de la guerre de Cent Ans et la grande épidémie de peste noire de 1348, plus de la moitié de la population en Europe avait disparu et la répartition de l'impôt était devenue très inégale en raison de la diminution des feux et du nombre de personnes par feu. L'analyse des estimes indique que le pays connaît une vive reprise économique et démographique sous le règne de Louis XI. Les «estimes détaillées» de Vallon, Pradons, Chauzon et Balazuc font état de cultures de froment, de seigle, d'orge, d'avoine, de méteil, de la vigne, des oliviers et des noyers pour l'huile. L'élevage est particulièrement important pendant cette période où l'homme se fait rare : les frères Boyer, de Balazuc, possèdent 19 bovins, 600 ovins, des cochons et de la volaille, effectifs impressionnants pour le pays, même à notre époque.

L'intérêt des estimes réside aussi dans la comparaison des communautés villageoises, en cette fin du Moyen Âge, d'après la valeur des possessoires ou le nombre de contribuables. La valeur globale des possessoires de Ruoms (2350 livres) est inférieure à celle de Vallon (2875 livres). Balazuc (2170 livres) est semblable à Ruoms, Labeaume n'atteint que 1545 livres. Le nombre de contribuables, s'il n'indique pas le chiffre de la population, est néanmoins un indicateur relatif : à Ruoms, ce nombre est identique à celui de Labeaume, Grospierres, Lagorce et Balazuc (une quarantaine), par contre Pradons, Chauzon, Sampzon n'ont qu'une dizaine de contribuables. Ces comparaisons demeurent fort aléatoires, elles sont faussées du fait que les propriétaires ne sont recensés que pour les biens qu'ils possèdent dans la paroisse. Ainsi Anthoine de Venduols et quatre autres Ruomsois possèdent des biens à Pradons, Chauzon ou Balazuc. Un certain «Jehan de Ruoms» d'Aubenas acquiert à cette époque les terres nobles de Guinot de Balazuc. Bizarrement, les Ruomsois semblent plus riches (moyenne de 55 livres) que les Vallonnais (moyenne de 49 livres, moyenne du Bas-Vivarais 53 livres) : ils sont moins nombreux et les écarts entre les fortunes y sont supérieurs, il y aurait plus de grosses fortunes à Ruoms. À Vallon apparaît une catégorie importante de notables et de nobles dont la plupart sont des «estrangiers» : Claude d'Apchier seigneur de Vallon, noble

Raymond Odilon, bayle du seigneur, nobles Nogiers, nobles Guison, le seigneur de Jalès, etc. Autre comparaison, Lagorce, où résident deux notaires, est un bourg aussi important que Vallon, c'est aujourd'hui un petit village.
Si les estimes n'offrent pas un tableau exhaustif de Ruoms, elles fournissent néanmoins de précieux renseignements sur les communautés villageoises du XVe siècle.

LES PATRONYMES

Ce type de document permet aussi de repérer des patronymes que l'on rencontrera au cours des siècles suivants, tandis que d'autres vont disparaître : Audigier, Basset, Bernard, Charmasso, Clemens, Genosier, Maygron, Perier ou Peyrier, Prat, Raydo, Raynaud ou Reynaud, Regordal, Teron sont des noms de familles ruomsoises actuelles, légèrement modifiés. Robert Valladier-Chante estime à 42 % le taux de maintien des patronymes à Ruoms depuis 1464.

Photos Patrick Bernard

Fenêtres Renaissance à meneaux sur la façade d'une maison en partie bétonnée.

Certaines ont été défigurées par un usage immodéré du béton, les habitants de ces maisons insalubres et sombres ayant voulu les moderniser dans les années 1950-1960. La vétusté et la saleté ont régné à l'intérieur des remparts jusqu'à une date récente. Des maisons en ruine servaient de dépotoir et le stockage des peaux entretenait la puanteur. Après la Guerre de 1914, en dehors des enfants, plus personne n'entrait dans les ruelles du vieux Ruoms.

Fenêtre et escalier de la sacristie. XIXe siècle *(en haut)*

Taille et capitation. XVIIe - XVIIIe siècles

La taille en 1695
Selon les comptes de la communauté, Ruoms a payé au receveur, en 1695, 3 572 livres de taille «conformément à la demande de l'assiette» (l'assemblée de l'assiette répartit les impôts fixés par l'assemblée des États).
En 1701 et 1702, Ruoms ne paie pas la capitation, impôt créé en 1695, et l'Intendant du Languedoc, Basville, menace de l'envoi d'une garnison pour contraindre les collecteurs à payer. Les collecteurs des impôts royaux étaient responsables du prélèvement dont le montant était fixé à l'avance. Notons que dans les années qui suivent (et l'on peut ajouter les siècles qui précèdent), Ruoms est constamment sommé de payer ses dettes : à l'écuyer de Largentière, aux religieuses de Notre-Dame de Largentière, au curé, au prieur, aux pauvres, au roi (tailles non payées de 1695 à 1718), pour les cloches, etc.

Capitation de 1734
En 1734, sous le règne de Louis XV, une commission est établie pour réformer d'éventuels abus de la capitation. La capitation porte sur les chefs de famille (ce qui explique la mention des veuves), les valets et les domestiques. L'enquête de 1734 donne l'état des ressources économiques, la liste des «capitables» selon leur classe et le dénombrement des feux réels, mais le montant de la capitation n'est pas donné. Le texte mentionne :
«Ruoms, seigneur du lieu : le prieur
75 feux
44 travailleurs de terre
1 métayer et 31 ménagers
8 servantes
3 valets de labour
15 petits bergers
1 veuve d'artisan, 5 veuves de travailleurs de terre
10 fils de famille.
Et il nous a paru qu'il n'y avait aucun commerce, ni industrie dans ladite commune dont la principale récolte consiste en froment et seigle et autres productions du sol, en feuilles de mûrier et vigne».
À la même date, Labeaume a 120 feux, Saint-Alban 103 et Grospierres 106. Balazuc, Pradons et Chauzon en ont 170 au total. Si les comparaisons restent incertaines car les chiffres varient selon les sources, ces estimations attestent néanmoins la faible importance de Ruoms avec ses 75 feux.

Rôle de la taille. 1741
Ruoms doit 3324 livres aux deniers royaux.

Capitation de 1789
Ruoms paie 607 livres.
Sur une population de 600 habitants, 108 chefs de famille sont recensés, dont quelques veuves. Parmi les 13 habitants qui paient plus de 10 livres, le plus imposé est Jean-Baptiste Tourre, seigneur «de Chaussi» ; il paie 23 livres 15 sols, ce qui le situe largement devant les suivants : Joseph Boissin, Jean Autajon et François Lauriol : 17 livres ; Jacques Chamontin et Joseph Tourre Laprime : 16 livres ; Antoine Tourre de Chabaud : 15 livres ; Claude Tourre : 14 livres ; Joseph Bonnaure de Saint Michel : 13 livres ; Guillaume Tourre : 11 livres ; André et Louis Chamontin : 10 livres ; Joseph Tourre Tourrain : 9 livres.
La moitié sont des Tourre, que l'on distingue par des sobriquets. Parmi les professions, la plupart sont des paysans propriétaires, 34 domestiques dont 19 bergers, 5 servantes, 8 valets, 2 compagnons cordonniers. 11 artisans sont recensés : 1 boulanger, 2 aubergistes (mais nous savons par ailleurs qu'ils sont plus nombreux), 4 cordonniers, 1 chapelier, 2 charpentiers, 1 cardeur.

L'intérêt de ce document fiscal est d'offrir un tableau de la société juste avant la Révolution où Ruoms apparaît comme un petit bourg rural. Le recensement des professions montre que les artisans sont peu nombreux (mais sont-ils tous recensés, le fisc s'intéressant avant tout au patrimoine foncier ?) et que leurs cotes d'imposition sont nettement plus faibles que celles des propriétaires (de 2 à 4 livres, sauf le boulanger qui paie 6 livres). En comparaison, le village voisin de Saint-Alban compte bien plus d'activités extra-agricoles avec 3 chapeliers, 3 tailleurs, 3 tisserands, un avocat et un maître chirurgien. Autre comparaison : l'étude de Pierre Monteil sur le mandement de Vallon à travers le compoix de 1775 qui offre l'image d'une communauté agricole vivant en quasi-autarcie où les activités artisanales semblent plus développées qu'à Ruoms. Tanneries liées à l'élevage du mouton et du tanin extrait des chênes verts, nombreux métiers du tissage : tisserands, cadissiers, sergiers, cardeurs de laine et présence d'une filature de soie. Ruoms est dépourvu d'activités d'échanges notables avec l'extérieur. La présence de plusieurs auberges indique tout au plus le passage de voyageurs, de convois de mulets ou la présence d'un marché ou d'une foire locale. Les plus riches Ruomsois sont les propriétaires terriens. Le mode de transmission de la fortune se fait uniquement par la richesse foncière qui prend toute son importance au XVIIIe siècle avec le développement de la sériciculture. Cependant, l'endettement perpétuel, noté précédemment, est révélateur d'une situation économique précaire. À cet égard, Ruoms reflète l'arriération économique du Vivarais. Néanmoins, on ne doit pas être dupe de la teneur des rapports systématiquement catastrophiques rendus à l'administration. Si la plupart des habitants sont à la limite de la survie et à la merci des crises, l'exceptionnelle situation de Ruoms sur de bonnes terres lui confère une certaine prospérité, ne serait-ce que par rapport aux proches Cévennes.
Le plus surprenant dans l'approche de ces documents, c'est le changement d'échelle auquel ils nous convient : 120 feux à Labeaume, 75 à Ruoms en 1734, il faut se rendre à l'évidence que Ruoms était un village agricole et l'est resté jusqu'au Second Empire, ce qui est sans commune mesure avec le rôle de pôle local qu'il joue aujourd'hui.

GLOSSAIRE

Monnaie de Melgueil : monnaie féodale ayant cours du Xe au XIVe siècle.

Capitation : impôt par tête sur les chefs de famille, institué en 1695. En 1734, l'administration royale établit une commission pour réformer d'éventuels abus et répartir l'impôt plus équitablement.

Estimes de 1464 : grande enquête fiscale en vue de réévaluer l'assiette de la taille.

Feu : (foyer) unité d'imposition, très variable, correspondant à environ 7 personnes au XVIIIe siècle à Ruoms.

Catholiques et protestants des affrontements récurrents

Les guerres de Religion

RUOMS, BASTION DU CATHOLICISME

Ruoms s'est longtemps situé comme le bastion du catholicisme face à Vallon, bastion du protestantisme. Cette caractéristique est un héritage des guerres de Religion. Mais comment expliquer qu'au moment où la Réforme se répand en Vivarais, les uns aient choisi la révolte et les autres l'attachement à la tradition ? On peut s'étonner que Ruoms, ayant subi la coupe du seigneur-prieur de Cluny durant des siècles, n'ait pas exprimé plus violemment d'hostilité contre les autorités religieuses au moment de la Réforme et en 1789. Est-ce que la pression politique et sociale était trop forte pour que les Ruomsois se révoltent, ou bien se considéraient-ils comme les défenseurs obligés du prieuré et de la foi catholique face aux protestants ? Le sociologue André Siegfried, qui a analysé avec grande finesse les imbrications des comportements religieux et politiques en Ardèche, sous la Troisième République, corrobore cette dernière explication : *«Certains cantons très pratiquants (catholiques) sont justement des cantons contenant beaucoup de protestants. Ce n'est pas un hasard, car la présence de la confession rivale, est pour la communauté romaine, une raison de se resserrer sur elle-même afin d'opposer à l'adversaire un front uni et solide».*

Toujours est-il que des haines tenaces ont résulté des affrontements entre les deux communautés, ainsi que des comportements idéologiques et politiques qui se sont perpétués de siècles en siècles. Jusqu'à la dernière guerre, les deux communautés ne se fréquentaient pas. Ces tensions deviennent moins perceptibles, mais les protestants les ont ressenties plus que les catholiques, qui les considèrent comme négligeables en prétextant qu'il n'y avait pas de protestants à Ruoms. À propos des guerres de Religion, Melchior de Vogüé, dans ses *Notes sur le Bas-Vivarais,* affirmait que *«nulle part en France, elles n'eurent le caractère d'âpreté qu'on leur vit en Vivarais».*

Ruines du château de la Borie.

Ruoms a été au cœur des conflits religieux des XVIe et XVIIe siècles. C'est dans ce château proche de Ruoms, qui appartenait à la famille de Balazuc, qu'a été signée la trêve entre huguenots et catholiques, en 1576. Au cours des premiers affrontements en 1570-1580, Louis de Bonas, châtelain de Chaussy, joua un rôle de premier plan dans le camp catholique, il fut présent lors de la négociation de 1576. De 1621 à 1629, pendant les dernières campagnes, la défense de Ruoms et sa région fut assurée par Guillaume de Balazuc, seigneur de Montréal, chef de la Ligue en lutte contre les huguenots conduits par Brison et Rohan.

(Page précédente). ***La mort de saint François-Régis***
Gravure du XIXe siècle

LES PREMIÈRES GUERRES DE RELIGION. 1562-1598

Les sources utilisées pour ce chapitre en ce qui concerne les événements locaux proviennent essentiellement de l'imposant ouvrage d'Albin Mazon : *Notes et documents sur les huguenots du Vivarais...* dont les citations qui suivent sont extraites.

La Réforme a gagné le Vivarais très rapidement à partir de 1528. En 1562, après la mort du roi Henri II, sous la régence de Catherine de Médicis, au moment où commencent les guerres de Religion, une grande partie du pays, est convertie au calvinisme. La propagation s'est faite d'abord par la vallée de l'Eyrieux, ensuite dans les principales villes où la bourgeoisie lui est fermement acquise. Vallon, Lagorce et Salavas sont protestants dès 1561 et le resteront, alors que Ruoms demeure une forteresse catholique. Là où le protestantisme s'est implanté à l'origine, il restera ferme sauf en cas de forte répression comme à Villeneuve-de-Berg. L'appartenance du seigneur est déterminante : la seigneurie de Vallon, une des quatorze baronnies du Vivarais, appartient à Mathieu de Merle, converti au protestantisme. À l'inverse, la seigneurie de Ruoms demeure sans aucune rupture sous la domination des prieurs de l'ordre de Cluny et sa défense militaire est assurée par la très catholique famille de Bonas au château de Chaussy. Les seigneurs se convertissent et changent de camp au gré de leurs intérêts, plus que par conviction et un mariage peut changer le sort des combats : ainsi à Privas en 1620, lors du mariage de Paule de Chambaud, fille d'un chef huguenot avec le catholique Claude de Hautefort, fils du baron de Lestange, un chef de la Ligue ; ainsi à Vallon en 1621, quand Hérail de Merle abjure le calvinisme après son mariage avec une fille de la puissante famille de ligueurs, les Montréal-Balazuc.

Quand en 1560, François d'Apchier, seigneur de Vallon, Lagorce, Salavas, bourgs devenus protestants, quitte la région et prend la tête des troupes catholiques en Gévaudan, s'annoncent les prémices de la guerre. Celle-ci débute en 1562, avec le massacre de Wassy en Champagne par le duc de Guise, en réaction contre un édit de Catherine de Médicis qui accordait une existence légale aux protestants. La même année, en Vivarais les milices protestantes mettent à sac les églises ; les deux églises médiévales de Salavas (site de la Gleizasse) et le couvent des Cordeliers à Largentière, où résidait un «inquisiteur général», sont détruites. Un malheureux cordelier très âgé est extrait de sa retraite près de Ruoms à Peyroche et maltraité jusqu'à ce qu'il donne à ses tortionnaires les précieux objets de culte. Les protestants sont en position dominante en particulier dans les villes. Ruoms est touché par les combats en mai 1570 lorsque l'armée de Coligny, chef des huguenots, composée en partie de reîtres (mercenaires allemands convertis au protestantisme) ravage le Vivarais du sud au nord. Elle serait passée au moulin de Salavas et aurait investi le château de Chaussy. En 1572, les massacres de la Saint-Barthélémy relancent la guerre et les protestants gagnent du terrain. En 1574, le roi Henri III en personne prend Le Pouzin, réinvesti l'année suivante par les protestants. Ceux-ci attaquent Largentière, menacent Chauzon et prennent Sampzon par surprise en octobre 1575. «Monsieur de Chaussy», Louis de Bonas, capitaine d'une compagnie de 40 chevaux met alors en place deux postes avec 26 hommes au niveau de l'Ardèche pour empêcher les huguenots de «*courir la campagne aux environs de Ruoms, Largentière et Joyeuse*».

La situation du pays devenant catastrophique, les protestants, en mauvaise posture, proposent la paix. Elle est signée au château de la Borie de Balazuc en 1576 par les deux fractions des États du Vivarais qui s'étaient scindés en États catholiques et États protestants en 1567 en raison de l'impuissance du pouvoir royal. Louis de Bonas y participe aux côtés du comte de Vogüé, face au protestant Olivier de Serres. Cette trêve dure moins d'un an et les atrocités reprennent. Mathieu de Merle, chef protestant victorieux, ayant acheté les seigneuries de Lagorce et Salavas au baron Jean d'Apchier en 1581, s'installe au château de Salavas et aménage des défenses pour contrôler le passage de l'Ardèche, ce qui relance l'inquiétude de ses voisins catholiques.

Les années suivantes, de 1585 à 1594, sont particulièrement épouvantables : en 1586, la guerre, la famine et la peste confondent leurs horreurs. C'est durant cette période que Louis de Bonas, «*commandant pour le service du roi*», signataire de l'accord de la Borie,

Photo Patrick Bernard

Passage sous le rempart

Photo Patrick Bernard

Vestiges des fortifications du clocher

Au cours des guerres de Religion, les défenses des remparts ont été renforcées et le clocher de l'église a été fortifié. Menacée et attaquée par les huguenots, Ruoms n'a jamais été investi contrairement à Vallon qui a changé de mains à de nombreuses reprises.

joue un rôle de premier plan. En 1587, devant le danger protestant, il reçoit des États 350 écus de subsides pour entretenir une garnison de 35 soldats à Ruoms et à Grospierres, *«afin d'empêcher les ravages des ennemis établis au fort de Sampzon»*. En 1588, il procède au renforcement des fortifications de Ruoms menacé par les protestants. L'année précédente, le château de Baumefort à Saint-Alban avait été assailli par les huguenots qui avaient tué le seigneur de Ligonès. En 1590, au milieu de la confusion de ces guerres où les places sont prises et reprises, les États du Vivarais prennent la décision de ne pas démanteler les remparts de Ruoms : Ruoms, ne s'étant jamais opposé au pouvoir royal et constituant une des places catholiques les plus sûres du Vivarais, n'avait aucune raison d'être démantelé. En 1592, le fort de Grospierres qui avait été pris par les huguenots en temps de trêve est remis à Monsieur de Chaussy par le chef des catholiques, le duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc.

Savoir lequel des trois Henri va l'emporter avait été l'enjeu de cette reprise de la guerre en 1585. En 1588, le roi Henri III fait assassiner Henri, duc de Guise, chef catholique de la Ligue avant d'être assassiné à son tour en 1589. Le troisième, le protestant Henri de Navarre, monte sur le trône, non sans avoir auparavant abjuré sa foi. Il apporte la paix en 1598 par l'Édit de Nantes, qui reconnaît la religion réformée et accorde aux protestants certains droits et des «places particulières» dont Vallon. Aucune «place forte» ne leur est réservée en Vivarais, mais Vallon est certainement ressenti comme une menace par ses voisins catholiques.

Un an après l'édit, en 1599, le fort de Sampzon est repris par les protestants, puis assiégé par les troupes royales. Il est libéré à la suite de transactions, le capitaine huguenot Parent recevant 200 écus pour prix de sa capitulation. Le 16 décembre 1600, le gouverneur du Languedoc, Henri de Montmorency, ordonne sa démolition, déjà décidée en1582. Les États du Vivarais avaient dû reprendre par deux fois la forteresse occupée par des *«voleurs»* (les huguenots) car nul ne sait plus quel est le seigneur chargé d'en assurer la garde ; l'évêque se défausse et assure qu'il n'en est pas le propriétaire. Monsieur de Chaussy est chargé avec d'autres chefs catholiques de l'exécution de l'ordre de destruction, ce qui est fait en 1602. Il ne reste que d'infimes traces des fondations de cette forteresse.

La tour de Salavas, «clef du pays de Vivarais»
Deux dessins de Jules Ollier de Marichard

Pendant les guerres de Religion, le gué de Salavas était le passage obligé pour franchir l'Ardèche avant les gorges pour les huguenots venant du Gard et des Cévennes qui voulaient franchir le Rhône au Pouzin afin de rejoindre la Suisse. En 1570, la tour du moulin fut prise par des huguenots déguisés en femmes. En mars 1628, la garnison dut capituler devant l'armée protestante du duc de Rohan. La tour du moulin a été épargnée par les deux camps qui désiraient conserver sa situation stratégique à leur usage. Louis XIII, revenant du siège de Privas en 1629, fit abattre les défenses de Vallon mais conserva la tour.

Photo Jean-Philippe Vantighem

Le rocher de Sampzon

Au sommet du rocher, dominant toute la région, était établi un château fort à la position convoitée. Au cours des guerres de Religion, le parti catholique ne parvint pas à contrôler la place et elle fut prise et reprise par les «religionnaires». Le gouverneur du Languedoc décida sa destruction ; le château fut rasé en 1602. Il ne reste aucune trace de cette forteresse ; pourtant il semble qu'un fort ou une tour ait été reconstruit sur le rocher, puis démoli à la Révolution.

LA DÉFAITE DES PROTESTANTS. 1629

À partir de l'avènement de Louis XIII, le pouvoir royal multiplie les tentatives pour appliquer l'Édit de Nantes de façon restrictive, y compris par la force, afin d'affermir partout le culte catholique. La guerre reprend en 1620. En Vivarais, le prétexte vient du remariage de Paule de Chambaud, veuve du seigneur de Privas, cité protestante, avec le vicomte de Lestrange, fils du chef de la Ligue catholique. Les protestants considèrent ce mariage comme une dangereuse provocation et se soulèvent, aidés par des troupes venues des Cévennes. En avril 1621, ils prennent Vallon, s'estimant trahis par leur chef Hérail de Merle converti par sa femme, Anne de Balazuc, fille du chef catholique Montréal. Aussitôt, le duc de Montmorency, arrivé du Bas-Languedoc pour vaincre la rébellion protestante, pille et brûle Vallon après sept jours de siège. Hérail de Merle s'enfuit à Ruoms mais il est tué dans une embuscade au gué de Chauvieux (sur l'Ardèche en aval de Vallon) par les milices protestantes de Salavas, Lagorce et Vallon en avril 1622.

Vallon change de main quatre fois de 1621 à 1629, en raison de sa position stratégique particulièrement convoitée, car le gué de Salavas permet de communiquer avec les protestants de l'Uzège. L'armée du nouveau chef protestant, le duc de Rohan est battue par Guillaume de Montréal, le principal chef ligueur, à Villeneuve-de-Berg en 1622. Ruoms, menacé et attaqué sans succès, résiste aux attaques protestantes grâce au régiment de l'armée catholique de Montréal qui y tient ses quartiers. Deux capitaines huguenots périssent dans ce combat. «*En 1624, on combattait encore près de Ruoms et aux Vans quand Rohan se décida à rendre Montpellier au roi et à conclure la paix*».

Mais quelle paix ? en 1627, Chaussy appelle à l'aide les consuls de Largentière pour qu'ils lui envoient hommes et munitions dans la perspective d'une attaque de troupes venant de Barjac et Vallon. Cette paix est sans suite. En dépit de la reddition de La Rochelle en 1628, les protestants du Languedoc poursuivent la guerre contre le pouvoir royal. Le duc de Rohan, chef des huguenots, décide de fixer l'armée royale en Vivarais et marche sur Privas avec 6 000 hommes. Il reprend Vallon au début de 1628, fait démanteler les châteaux du vieux Vallon et de Salavas et n'épargne que la tour du moulin pour s'assurer du passage de l'Ardèche. Profitant de l'absence du «*sieur de la Bastide*», le huguenot Peschaire prend Sampzon qui reste une place stratégique dominante, (une tour aurait été reconstruite) du haut de laquelle on peut envoyer des signaux à l'aide de feux. Rohan décide de neutraliser Villeneuve-de-Berg, devenue le cœur de la résistance catholique, en disposant un cordon de surveillance d'Aubenas à Salavas passant par Balazuc et Ruoms. Le 28 mars, il marche sur Ruoms. Il est à la Loubière avec ses canons, quand, «*à la nouvelle que cette place était fortement occupée, il se rejeta à droite sur Lagorce pour la tourner, puis il poussa vers Balazuc en remontant la rive gauche de l'Ardèche*». Ruoms a échappé à l'attaque des protestants par la dissuasion.

Richelieu, qui a décidé la ruine du parti protestant, a déjà préparé la contre-offensive et met le siège, en compagnie de Louis XIII, devant la très protestante Privas. La guerre se termine dramatiquement par la reddition de Privas le 30 mai 1629. Le 31, Vallon qui s'est rendu sans combat est incendié par l'armée royale. Le 5 juin, Louis XIII y passe, la répression est sans pitié.

Les protestants sont défaits et la paix de grâce d'Alais (Alès aujourd'hui), signée le 28 juin 1629, consacre leur abaissement. Richelieu décide l'arasement des remparts et des châteaux des villes qui ont menacé le pouvoir royal parmi lesquelles «*le lieu de Ruoms*», catholique mais «*fort d'assiette*». En 1634, le duc d'Alluin fait surseoir à la démolition du «château» de Ruoms (s'agit-il de Chaussy ou du prieuré fortifié ?). La raison de l'ordre de destruction demeure aussi obscure que celle de 1590 : seules les fortifications des villes qui avaient été tenues ou qui avaient accueilli des protestants devaient être détruites, or ce n'était en rien le cas de Ruoms dont la fidélité au catholicisme avait été sans faille. Par contre, les fortifications sont rasées dans les citadelles protestantes, Lagorce, Barjac, Vagnas, la Bastide-de-Virac, les Vans et Vallon où les habitants sont obligés de reconstruire le château en réparation de celui qui avait été détruit en 1628 par ordre du huguenot Rohan.

La guerre a coûté cher : le 21 mars 1629, Ruoms est mis en demeure par Monsieur de la Saumée, marquis de Chambonas, de payer 300 livres (les Chambonas sont seigneurs de Sampzon). La ville est menacée de saisie de prisonniers si elle ne paie pas sa contribution pour les frais de l'entretien d'une compagnie royale de gens de pied du régiment de Languedoc pour l'année 1628. Le 30 septembre 1629, Ruoms est taxé de 286 livres pour nourrir la cavalerie de l'armée royale. Une fois de plus, le pays est dévasté. De plus, la peste, «punition divine», venue du Haut-Vivarais, s'est propagée avec l'arrivée des troupes de Louis XIII en 1628 : 20 à 30 % de la population disparaît en Bas-Vivarais. C'est alors que, sommés de nourrir et d'entretenir l'état-major d'un régiment royal, les habitants préfèrent payer et empruntent 330 livres à Claude de Chanaleilles, «de peur que le logement des soldats ne cause leur ruine entière et à cause de la contagion».

Ce dernier épisode des guerres de Religion, de 1620 à 1629, ne ressemble pas aux précédents, du double point de vue de la politique et de l'art du siège. Tactiquement et stratégiquement, ces batailles confuses sont une «guerre des châteaux» où, pour la dernière fois en France, se battent entre eux les seigneurs féodaux. Les armées ne s'affrontent pas en rase campagne : elles se réfugient dans des places fortes qui sont assiégées et emploient le canon et les explosifs (on «pétarde» les portes). Lorsque le chef protestant Henri de Rohan prend l'offensive en 1628, il est équipé de deux canons et d'un corps de «pétardiers», ce qui lui permet de prendre rapidement Salavas et Vallon dont il fait raser les châteaux. Les fortifications doivent être renforcées pour faire face à cette nouvelle stratégie car il ne suffit plus aux remparts d'avoir une certaine hauteur pour résister aux assaillants. À Ruoms, l'église est fortifiée : les arcades du premier étage du clocher sont bouchées et équipées de meurtrières, un troisième étage crénelé est ajouté afin d'en faire une tour de défense et un chemin de ronde surmonte la face sud. «*Ruoms doit à ses bonnes murailles et au courage de ses habitants remarquables par leur vigueur et leur haute stature de n'avoir jamais été pris lors des guerres de Religion*» explique Mazon. Comme on peut raisonnablement estimer que les huguenots étaient dotés de vertus identiques, ce doit être plutôt à la qualité de ses «bonnes murailles» que Ruoms dut cet avantage !

Enfin, d'un point de vue politique, il s'agit des dernières guerres féodales contre le pouvoir royal bien résolu, en la personne

de Richelieu, à éliminer les protestants en tant que pouvoir politique. Rappelons que les protestants avaient décidé à La Rochelle, en 1621, de former une «République fédérative sur le modèle des Provinces-Unies» (partie septentrionale des Pays-Bas actuels). Politiquement, en tant que parti structuré autour de la noblesse locale qui conduit les opérations militaires, le protestantisme est anéanti, même s'il ne l'est pas en tant que religion hérétique. De même, l'année 1629 marque la fin du rôle politique et militaire de la noblesse qu'elle soit catholique ou protestante. La période suivante, le règne de Louis XIV, prend un caractère différent, celui de l'absolutisme royal persécutant une communauté, conduite par ses pasteurs, en lutte pour sa foi religieuse.

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES (1685) ET LA GUERRE DES CAMISARDS (1702-1710)

À partir de 1682, le pouvoir royal accentue la violence et les persécutions contre les protestants, ce qui conduit les protestants à la révolte. En 1683, l'armée royale intervient dans les Boutières, foyer principal des luttes ; elle loge les gens de guerre chez les habitants (ainsi à Vallon, Lagorce, Salavas qui restent avec les Vans, les seules cités protestantes du Bas-Vivarais) pour les convertir de force. Louis XIV, considérant qu'il n'y a plus de protestants en France, révoque l'Édit de Nantes en 1685 et fait détruire les temples. Les conversions forcées, les persécutions, les dragonnades et les massacres reprennent contre les huguenots, devenus les «*NC, Nouveaux Convertis*», puisque officiellement la «*RPR, Religion Prétendue Réformée*» n'existe plus. Le vicaire des Récollets du Bourg-Saint-Andéol abjure en présence d'Octavy Vernety, père sacristain de Ruoms. À Lagorce, en 1688, des soldats sont logés chez les NC et Jacques Aussy est condamné aux galères. À Vallon, des conversions collectives sont organisées devant la troupe : en 1690, Vallon compte 511 «NC», Lagorce 505.

En 1702 commence la guerre des Camisards. Elle se déroule essentiellement sur les pentes cévenoles et n'atteint le Vivarais qu'épisodiquement. Dans l'escalade de la violence, le 30 janvier 1703, les 800 hommes de Jean Cavalier (dénommés «*scélérats phanatiques*») ont pillé, incendié et massacré à Sampzon, à la Bastide de Sampzon et à Grospierres où 73 maisons sur 80 sont détruites. Les habitants catholiques sont suppliciés. Les églises de Salavas, Sampzon sont brûlées. Celles de Saint-Alban et de Labeaume le sont aussi quelques temps après par des éléments dont on sait seulement que ce ne sont pas les troupes de Jean Cavalier. Pour expliquer l'origine d'un tel déchaînement de violence, les textes contemporains disent : « *les nouveaux convertis de Salavas auraient rejoint la troupe de camisards et résolu de saccager Sampzon en haine du procès que les habitants de Sampzon avaient avec ceux de Salavas, dans lequel le seigneur marquis de Chambonas intervint pour les droits de sa terre*». Au delà de cette affaire de procès, se reflète bien évidemment le sort injuste réservé aux protestants. Louis XIV envoie le maréchal de Montrevel avec 60 000 hommes et les Camisards sont massacrés à Vagnas le 11 février 1703. Les attaques reprennent dans les Boutières et la guerre ne finit qu'en 1709. Ruoms a échappé aux violences perpétrées dans les villages des alentours, mais le souvenir des persécutions a dû s'imprimer dans toutes les mémoires.

Ce triomphe du catholicisme par les armes n'est qu'un des aspects de la Contre-Réforme, vaste mouvement de reconquête de ses positions perdues depuis Luther et Calvin.

Assemblées du désert

Dessin réalisé par Jules Ollier de Marichard dans les années 1890 d'après une œuvre de Girodet.

Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, les huguenots, privés de leurs lieux de culte et de leurs pasteurs qui durent soit abjurer soit s'exiler, se réunissaient en cachette au «désert» ; un désert pouvant prendre la forme de grottes proches du Pont d'Arc à Vallon (grotte des Huguenots, de la Chaire et du Temple) ou dans la vallée de l'Ibie (Baume Trauchada). En 1705, J. Eldin, habitant de Lagorce, fut condamné aux galères pour avoir assisté à une de ces assemblées prophétiques. La peine encourue était la mort. Vallon, Salavas et Lagorce, acquis au protestantisme dès 1561, ont conservé une importante communauté protestante pendant quatre siècles en dépit des guerres et de la répression.

La Contre-Réforme. XVIe-XVIIe siècles

L'Église catholique, confrontée à l'expansion de la Réforme, réagit à partir du Concile de Trente (1545-1563) dans deux directions : la rechristianisation des catholiques et la conversion des huguenots. À la tête du diocèse de Viviers, Monseigneur de Suze œuvre de 1621 à 1690 à l'installation de congrégations enseignantes, à l'envoi de missions (capucins et jésuites), à la création de petites écoles où l'on apprend la lecture en français, à la réalisation d'un catéchisme populaire, à une meilleure formation du clergé par la création du séminaire de Viviers, etc. Dans les campagnes, les missionnaires, comme le jésuite saint Jean-François Régis (1597-1640), évangélisent et prêchent en pésentant un renouvellement de la doctrine. Ils fondent ou animent les confréries du Rosaire et du Saint-Sacrement. Pour faire pièce au protestantisme, l'Église met l'accent sur le culte des saints, la vénération des martyrs, la passion du Christ et l'exaltation du cœur de Jésus. Les «visions» du cœur sanglant du Christ de Marguerite-Marie Alacoque, autour des années 1680, répondent au prophétisme des huguenots. Marie la Boiteuse pleure des larmes de sang à Vals. Deux événements légendaires qui se passent à Ruoms illustrent cet esprit de la Contre-Réforme avec deux points forts caractéristiques : le martyre et la conversion miraculeuse.

LES MARTYRS D'AUBENAS

Le premier épisode se situe en 1593, l'année de l'abjuration d'Henri de Navarre. Léonarde de Venduol, vertueuse femme de Louis de Bonas, seigneur de Chaussy et mère de seize enfants dont quatorze étaient décédés, appréciait particulièrement les prédications du père Salès, un jésuite rompu aux débats avec les tenants de la doctrine protestante. Elle l'avait invité plusieurs fois à Ruoms car l'époque était férue de ces controverses religieuses, passionnées et courtoises. Salès est décrit comme «*très zélé pour la conversion des huguenots et désireux de mériter la palme du martyre*». La dame de Chaussy l'invita à une joute avec Pierre Labat, le plus réputé des ministres huguenots de la région, mais Labat qui pourtant avait défié tout le monde en dispute n'eut pas «le courage» - selon le récit hagiographique- de comparaître devant un prédicateur d'un tel talent. Le 6 février 1593, Salès et son compagnon Guillaume Sautemouche, un autre jésuite, «*vertueux jeune homme*», furent massacrés à Aubenas que les protestants venaient de reprendre. Une mascarade de procession traversa Aubenas. En tête, un huguenot tenait une perche surmontée de la «birette» du père à laquelle était fixée la queue d'un renard ou d'un écureuil (selon les auteurs). Les corps des deux hommes suivaient trainés la corde au cou. Leurs cadavres furent ensuite déposés dans un cloaque durant six jours et enfin jetés dans une fosse d'aisance.

En 1595, deux ans après cette sordide affaire, madame de Bonas obtint l'autorisation du chef protestant Jacques de Chambaud d'exhumer les corps clandestinement et fit porter en procession ces restes des deux martyrs jusqu'à la chapelle familiale à Ruoms où ils restèrent jusqu'en 1597. À cette date, les jésuites réclamèrent

Saint François-Régis (1597-1640)

Grande figure de la Contre-Réforme, François-Régis fait partie des missionnaires jésuites envoyés par l'évêque de Viviers dans les montagnes ardéchoises converties au protestantisme. Le culte du saint, canonisé en 1737, s'est développé à la basilique de La Louvesc et a suscité une iconographie importante. Autrefois les habitants du Bas-Vivarais qui désiraient formuler un vœu se rendaient à pied à La Louvesc.

leur transfert dans leur collège à Avignon. Le caveau fut ouvert solennellement, on découvrit le corps de Salès intact et «*on trouva dans le crâne du pieux et simple Guillaume de la cervelle très bien conservée, prodige semblable à celui qui est raconté dans la vérification des reliques de Marguerite-Marie Alacoque*». Les jésuites laissèrent à la dame de Chaussy quelques reliques qu'elle put distribuer au collège d'Aubenas ou garder à son usage. Elle eut la joie d'offrir «un bras» au cardinal de Joyeuse (le prieur de Ruoms) très empressé d'obtenir une relique qu'il considéra comme son plus précieux trésor. Les jésuites donnèrent des reliques à Rome, en Espagne et jusqu'aux Indes.

Salès et Sautemouche furent les deux premiers martyrs de la Compagnie de Jésus en France. Leur culte se mit en place à la suite de prodiges apparus au château de Chaussy : le «quinzième fils» de la châtelaine tombé dans un puits, en ressortit sain et sauf ; le seizième fils, qui portait constamment sur lui les reliques du père Salès, survécut à trente-quatre blessures au cours des combats des guerres de Religion et enfin, en 1620, la châtelaine échappa à l'étrange effondrement d'une poutre qui s'arrêta sur une armoire : les reliques des jésuites étaient dans l'armoire ! L'auteur de la *Vie des saints et des pieux personnages du diocèse de Viviers*, publiée par l'évêché en 1869, et dont proviennent les passages cités ci-dessus, relate qu'à Ruoms, Largentière, Aubenas et Chassiers, Salès était invoqué par les asthmatiques car il était lui-même atteint de cette maladie : *«une foule de personnes se trouvèrent soulagées ou entièrement guéries»*.

En 1906, au moment des Inventaires, les persécutions religieuses revivifièrent la dévotion aux reliques transférées à l'église d'Aubenas. La béatification de ces martyrs *«massacrés par les huguenots en haine de l'eucharistie fut demandée par les catholiques obligés aujourd'hui de défendre leurs tabernacles»*. Ils furent béatifiés en 1926, mais, dans le récit hagiographique du martyre, le plus acharné à vouloir la mort des jésuites était malencontreusement Labat, le célèbre ministre protestant. Aussi, depuis le Concile Vatican II, l'Église, dans un esprit d'œcuménisme avec les protestants, a mit fin en douceur au culte des martyrs d'Aubenas. Dans la grande chapelle qui leur est consacrée à l'église d'Aubenas, une plaque a été posée par l'unique quaker de l'Ardèche en signe de réconciliation.

LE PÈRE JACQUES SALÈS
de la Compagnie de Jésus.

LE FRÈRE GUILLAUME SAULTEMOUCHE
de la Compagnie de Jésus.

CONVERSION MIRACULEUSE

Le second épisode, un peu moins macabre mais tout aussi baroque, se situe au cours d'une mission de capucins, quarante ans plus tard, en 1632, dans la période de réaction catholique qui suit la défaite des protestants à Privas. Marguerite de Beauvoir du Roure, zélée protestante et femme de Jacques de Bonas, le très catholique seigneur de Chaussy, repousse toutes les instances de son mari et de savants prédicateurs pour se convertir. Elle se trouve en danger de mort après un accouchement. Son mari lui met secrètement sous les reins les reliques du bienheureux martyr, le père Salès. Aussitôt, miraculeusement revenue de sa léthargie, elle promet d'abjurer, ce qui met en grande fureur son frère, le huguenot Monsieur de Saint-Florent ainsi qu'une de ses sœurs qui avaient déjà préparé des obsèques protestantes. Il ne fallut pas moins de *«quatre puissants hommes»* pour expulser ces *«fanatiques»* et pour que le père capucin, en mission à Ruoms, puisse «administrer» la malade qui mourut malgré tout, peu après, dans le sentiment de foi catholique et de repentir. Cet épisode montre combien il est intolérable pour la catholique famille de Bonas d'admettre en son sein quelqu'un qui ne partage pas ses convictions au point d'employer les derniers sacrements pour vaincre les convictions d'une mourante.

Le martyre des jésuites (7 février 1593)
Extrait de l'ouvrage de H.Perroy, «Les martyrs de l'eucharistie».

En médaillon : ***Le père Salès***
Deux jésuites, le père Jacques Salès et Guillaume Sautemouche, furent massacrés à Aubenas qui venait d'être repris par les protestants. Leurs corps furent mutilés et jetés aux latrines. En 1595, la châtelaine de Chaussy rapporta les reliques dans l'église de Ruoms et la dévotion envers les martyrs se développa dans l'esprit de la Contre-Réforme. Les jésuites furent béatifiés en 1926 et une chapelle leur fut consacrée à Aubenas.

L'Édit de tolérance. 1787

Pendant le règne de Louis XV, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, sous l'influence des idées des Lumières et des luttes menées par Voltaire pour la tolérance, les persécutions cessent progressivement bien que le clergé persiste dans son ardeur à vouloir combattre les huguenots. Les persécutions recommencent en 1745-1746 à la suite de rassemblements de huguenots, dont celui de Vallon avec 5 000 hommes armés. Mais, en 1757, le duc de Mirepoix, commandant militaire du Languedoc, inaugure une politique de tolérance. Marie Durand, originaire des Boutières, enfermée depuis 38 ans dans la Tour de Constance à Aigues-Mortes est libérée en 1768 avec ses deux compagnes ; les derniers galériens le sont en 1775.

En 1787, l'Édit de Tolérance accorde les droits civils aux protestants mais pas la liberté de culte. En 1789, l'Assemblée constituante en fait des citoyens égaux aux autres (ils représentent alors 12 % de la population vivaroise). Sous la Révolution, les questions religieuses vont cristalliser les oppositions politiques latentes, les catholiques, ruraux en majorité, se sentant une fois de plus menacés par les calvinistes, en grande partie bourgeois ou artisans des villes, ralliés à la Révolution. L'origine du camp de Jalès en 1790 fut le massacre des catholiques de Nîmes par les protestants. Ce rassemblements de catholiques fut récupéré par les royalistes contre-révolutionnaires.

Jacqueline Roux, spécialiste de l'histoire religieuse de l'Ardèche, dit à la fin du chapitre sur la Réforme de *L'Histoire du Vivarais* -ouvrage publié sous la direction de Gérard Cholvy- qu'à la fin du XVIIIe siècle, *«depuis longtemps les violences populaires n'avaient plus pour cause les antagonismes religieux ; catholiques et protestants vivaient en paix, mais sans se mêler. La Révolution en ses débuts ranimera les hostilités, mais pour un temps très bref»*. Faut-il-penser avec elle que c'en est fini des guerres religieuses à partir du XVIIIe siècle ou au contraire, doit-on voir dans les conflits nés avec Luther et Calvin, cette guerre franco-française dont l'historien Pierre Chaunu fait la pierre angulaire de sa conception de l'histoire de France ? Des années 1560 aux années 1620, les protestants plus entreprenants, plus forts, plus belliqueux, furent dominants en regard des masses paysannes catholiques plus soumises. Après les temps forts des guerres de Religion, de la Révolution, de la séparation de l'Église et de l'État, ces rivalités et ces rancœurs se seraient poursuivies jusqu'à la Seconde Guerre mondiale et même encore de nos jours.

Les guerres de Religion : chronologie

1562-1598.
Premières guerres de Religion
1562 : Massacre de Wassy par le duc de Guise. Réaction violente des protestants qui brûlent les églises.
*1570, **mai** : Gaspard de Coligny passe au gué de Salavas et investit le château de Chaussy.*
1575 : Prise de Sampzon par les protestants. Louis de Bonas est chargé d'assurer la défense du pays.
1576 : Traité de La Borie de Balazuc. Naissance de la Ligue catholique.
1586 : L'année des trois fléaux : guerre, famine et peste.
1588 : Ruoms, défendu par Louis de Bonas, est menacé par les protestants.
1590 : «Ruoms ne sera pas démantelé», décision des États du Vivarais.
1598 : Édit de Nantes.
1602 : Démolition du château de Sampzon.

1620-1629.
La défaite des protestants
***Chef catholique** : Guillaume de Balazuc, dit «le brave Montréal», jusqu'à sa mort en 1629.*
***Chefs protestants** : Joachim de Brison - qui meurt en 1628- et le duc de Rohan.*
1620-1628 : soulèvement des protestants
1620 : Les protestants reprennent la guerre à la suite du mariage de Paule de Chambaud à Privas.
1621 : Le duc de Montmorency, appelé pour vaincre la rébellion protestante, pille Vallon qui va changer de mains à plusieurs reprises.
*1621, **mars-avril** : Villeneuve-de-Berg et Vals, assiégés, se rendent au duc de Montmorency.*
1621 : Troubles et pillages dans la région.
1622 : Offensive du duc de Rohan, chef des huguenots. Ruoms est attaqué.
1626 : Richelieu décide d'abattre la force politique protestante.
Situation critique des protestants qui font appel à Henri de Rohan.
*1628 **mars** : Dernière grande offensive victorieuse des huguenots : Peschaire reprend Sampzon, Rohan reprend Vallon et menace Ruoms.*

1628-1629.
Contre-offensive royale.
*1628, **octobre** : Reddition des protestants à la Rochelle. Résistance et dragonnades en Languedoc.*
1629 : Épidémie de peste.
*1629, 30 **mai** : Prise de Privas, haut lieu de la résistance protestante, par l'armée royale.*
*1629, 2 **juin** : Répression à Vallon qui se soumet au roi Louis XIII.*
*1629, 27 **juin** : Paix de grâce d'Alais. La force politique des protestants est brisée, châteaux et fortifications sont rasés.*

1629-1789.
De la répression à la reconnaissance
1683 : Reprise des persécutions, conversions forcées, exécutions, dragonnades.
1685 : Révocation de l'Édit de Nantes.
1690-1715 : Prophétisme.
1702-1710 : Guerre des Camisards
*1703, **janvier** : Exactions des Camisards à Sampzon et Grospierres.*
*1703, **février** : Défaite des Camisards de Jean Cavalier à Vagnas.*
1787 : Édit de Tolérance (droits civils).
1789 : Les protestants sont des citoyens libres et égaux.

La Révolution

L'intrusion du monde. 1789-1794

L'étude de la Révolution à Ruoms est amputée du fait de l'absence des registres de délibérations municipales jusqu'en 1794. Les cahiers de doléances et les actes de vente des biens nationaux que nous possédons ne suffisent pas pour saisir cette période de bouleversement essentiellement mouvante. Mazon raconte que le 21 avril 1792 une potence avec quatre crochets avait été érigée à Saint-Alban avec l'inscription «*Aristocrates et fanatiques, prenez garde à vous. Ici on ne demande que la Constitution ou la mort*», ce qui avait jeté l'épouvante dans la population. Des faits de ce genre ont dû se produire à Ruoms mais ils demeurent enfouis dans les ténèbres.

LES CAHIERS DE DOLÉANCES

La réunion des États-généraux convoqués par Louis XVI pour le 5 mai 1789 fut précédée de la rédaction de cahiers de doléances. Le dimanche 22 mars 1789, à l'appel des cloches, la population s'est rassemblée sur la place de l'église pour exprimer ses plaintes et ses revendications enregistrées par Chabaud, notaire royal, qui faisait office de greffier. Sur les 64 cahiers de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg, une grande partie a été perdue mais ceux de la paroisse de Ruoms ont été heureusement conservés. Des modèles avaient circulé dans toute la France et dans la plupart des 17 articles du cahier de Ruoms on perçoit aisément la marque de ces modèles. Ce sont des magistrats, des hommes de loi, des notables qui ont pris en charge la rédaction : sur les 21 signatures, on reconnaît celles de Chabaud, le notaire, du consul Lauriol, celles de deux Tourre, d'un Chamontin et d'un Autajon, tous riches propriétaires terriens figurant parmi les plus imposés en 1789. Ce sont les notables locaux qui vont faire prévaloir leurs intérêts.

À la lecture, les préoccupations d'ordre fiscal prennent le pas sur toutes les autres : sur 17 articles, 15 demandent des réductions d'impôts en tout genre, aussi bien royaux que seigneuriaux ou ecclésiastiques. Les habitants de Ruoms se disent accablés d'impôts et leur allègement est une priorité absolue à toute réforme. Il est toujours difficile de discerner la réalité derrière cette récrimination présente dans les cahiers de doléances de toute la France.

On y relève des caractères économiques, spécifiques à Ruoms : «*Les récentes inondations de l'Ardèche ont emporté le fonds le plus précieux de la commune, rendue par là incapable de sortir de sa médiocrité*» ; pertes estimées à 200 000 livres en cinq ou six ans. La nécessité d'une route pour rejoindre le Rhône et d'un pont sur l'Ardèche (article 17) montre à quel point le manque de moyens de communication était une entrave au développement économique. Les articles 10 et 11 demandent la suppression des droits de péage, des leudes (droits sur les marchandises), des banalités et autres droits. L'article 8 dénonce l'arbitraire des commis de l'équivalent (taxe pesant sur les bouchers et les aubergistes) et du contrôle (droit d'enregistrement des actes et des contrats). Les impôts indirects représentaient 58 % des impôts royaux, leur affermage à des commis donnait lieu à de nombreux abus et à toute une contrebande comme celle du tabac ou du sel pour la gabelle. Une révolte avait éclaté contre les commis de la ferme générale à Joyeuse en 1730, noyée dans le sang comme toutes les révoltes antifiscales d'Ancien Régime. Enfin, l'article 6 indique que «*la principale ressource pécuniaire de la communauté provient des cocons, que cette ressource a infiniment diminué depuis la permission des toiles peintes*».

Plat à barbe. XVIIIe siècle

(page précédente).
Assiette à la mongolfière. XVIIIe siècle

Assiette commémorant le premier vol d'une montgolfière en juin 1783 à Annonay, devant les États du Vivarais. Le ballon à air chaud fut inventé par les frères Montgolfier, papetiers à Vidalon, près d'Annonay.

La nouvelle industrie cotonnière est en croissance très rapide à la fin du XVIIIe siècle en Angleterre et en France. Jusqu'en 1759, elle avait été freinée par les prohibitions contre les «*indiennes*», toiles peintes très à la mode, dont les sériciculteurs vivarois dénoncent la production. En 1744, une manufacture de toiles d'indiennes avait été installée à Aubenas. Elle est devenue manufacture royale en 1751 et est en pleine expansion dans les années 1780. En 1786, le traité de libre-échange signé avec le Royaume-Uni facilite les importations de coton et de soie bien meilleur marché. Cette évolution menace les producteurs de cocons comme les Ruomsois, qui requièrent «*qu'il soit fait défense d'user et de porter les toiles de coton peintes*», démarche très protectionniste qui préfigure toutes les suppliques des sériciculteurs de la région pendant un siècle afin que les soies étrangères soient taxées à l'importation en France.

Une lecture politique s'impose : doublement de la représentation des députés du tiers aux États du Vivarais et du Languedoc (article 1), égalité du clergé et de la noblesse avec le tiers-état devant l'impôt (article 5), vente des biens des ordres religieux non-enseignants et des prieurés (article 4), élaboration d'un code civil et criminel pour une justice plus efficace et moins ruineuse pour les citoyens (article 12).

Pour finir, on peut tenter une lecture sociale qui met en évidence une classe de propriétaires aisés désireuse de voir disparaître toutes les entraves à sa prospérité et à sa sécurité : autonomie de la communauté pour la gestion des dépenses (article 13), suppression de la milice (article 15), des droits qui pèsent sur la circulation des denrées et des marchandises (article 9), interdiction de la mendicité (article 16) : *Les mendiants errant en dehors de leur communauté seront condamnés à exécuter des travaux publics*, allusion évidente à la crise économique et à la grande quantité de vagabonds, petits paysans ruinés par les très mauvaises récoltes dues aux conditions météorologiques qui ont précédé 1789. L'hiver de 1789 fut particulièrement rude : les charrettes traversaient le Rhône qui resta gelé durant un mois, les arbres fruitiers et les vignes périrent ou furent très endommagés. La débâcle des glaces à la mi-janvier provoqua des inondations catastrophiques. Ces indigents qui erraient sur les routes formèrent des bandes de brigands, à l'origine de la Grande Peur de l'été 1789.

Les préoccupations sociales ne sont pourtant pas absentes de l'esprit des rédacteurs. L'article 10 montre le souci de préserver la situation des moins favorisés, il y est demandé l'abolition des droits sur les denrées de première nécessité qui pèsent plus lourdement sur les pauvres, gabelles, banalités, leudes et droits sur le tabac (article 10 : «*Nous demandons chaque jour à Dieu de nous donner notre pain quotidien..., on doit donc le procurer au meilleur marché et abolir tous les droits sur les comestibles*»).

En ce qui concerne les droits seigneuriaux, les Ruomsois demandent que *les seigneurs ne puissent demander les arrérages des «cens» (impôt sur sa «tenure» que chaque tenancier doit verser au seigneur) ni renouveler sans contrôle les «terriers», registres où étaient consignés droits et revenus des seigneurs* (article 3). En effet, à la fin du XVIIIe siècle, les seigneurs ont fait rénover leurs terriers par des «feudistes» (praticiens du droit féodal) afin d'exiger plus strictement les redevances ou de remettre à jour celles qui étaient tombées plus ou moins en désuétude. Si les seigneurs n'exerçaient plus le droit de haute justice, en revanche le droit de basse justice s'exerçait à leur profit. Les juges et les fermiers seigneuriaux avaient donc grand intérêt à poursuivre les retards qui étaient d'un excellent rapport. Les habitants demandent qu'un feudiste payé par la communauté «*travaille au renouvellement du terrier, dont il sera déposé un exemplaire dans les archives de la communauté*», afin de se protéger contre le seigneur qui ne pourra plus réclamer indûment des redevances. La lutte contre les usuriers (article 14) doit être comprise dans ce même contexte seigneurial : dans tout le Vivarais ce sont les agents de la seigneurie, procureurs, notaires etc., qui sont les manieurs d'argent en ces temps de pénurie du numéraire. C'est contre ces gens d'affaires que se dressent les paysans endettés, victimes des justices seigneuriales.

En résumé, ce cahier nous renseigne assez bien sur les maux dont souffrait la paroisse bien qu'il soit de rigueur, dans ce type de document dont on attend des retombées favorables, de forcer sur le misérabilisme. Pour les conditions de l'époque, la situation de Ruoms n'est peut-être pas si «médiocre» que la décrivent les cahiers. La sériciculture semble connaître un important développement, même si le corollaire en est un endettement excessif qui explique la fureur des paysans révoltés contre les nantis, les usuriers, les profiteurs et les accapareurs pendant la Révolution. Les vœux ne concernent que les abus. En dehors de la revendication d'égalité des ordres en matière fiscale, il n'y a pas de remise en cause du système social et politique d'Ancien Régime, ni même de réelle demande de suppression des droits féodaux et des privilèges de l'aristocratie : on veut des réformes, pas la révolution.

1789-1791. LE CURÉ SE CACHE. «L'INTRUS» SE MARIE.

Le 4 août 1789, les privilèges sont abolis ainsi qu'une partie des droits seigneuriaux. La disparition du prieuré en tant que seigneurie a-t-elle eu un impact sur les habitants, ou bien n'était-il déjà plus qu'un vestige archaïque sans consistance ? il est impossible de l'apprécier. Le suffrage censitaire est instauré en 1789. Lors des premières élections de 1791, sur une population d'environ 600 habitants, 109 «citoyens actifs» ont le droit de voter car ils paient un impôt d'au moins trois journées de travail (1,5 à 3 livres) : seuls les citoyens actifs peuvent élire la municipalité jusqu'à ce que la Constitution de 1793 instaure le suffrage universel. Le maire ou agent national (il est difficile de distinguer ces deux fonctions) est Bernard, attesté en 1791, puis Jean Chalvet en 1793-1794. Le découpage administratif de 1790 en départements fait de Ruoms une partie du canton de Vallon et du district du Tanargue, lequel est devenu en 1795 l'arrondissement de Largentière. Que Vallon ait été nommé chef-lieu de canton fut dès lors une source de frustration continue pour Ruoms durant deux siècles.

L'élan révolutionnaire imprimé au départ par la grande bourgeoisie (Boissy d'Anglas à Annonay) et la noblesse libérale (le comte de Launay d'Antraïgues, le marquis de Satillieu) se brise rapidement sur la question religieuse et la conscription, entraînant ainsi la désaffection des masses rurales à l'égard de de la Révolution. La «Bagarre de Nîmes» où 300 catholiques sont massacrés par des protestants en juin 1790 ainsi que l'attaque des protestants contre des catholiques en février 1791 à Uzès provoquent l'émotion et de violentes réactions de la part des catholiques. L'abbé Jolivet, dans *La Révolution*

dans l'Ardèche..., souligne la rumeur qui se propage dès le printemps 1790 : «*l'Assemblée nationale, de connivence avec les protestants, cherche à ruiner la religion catholique, pour lui substituer la foi calviniste*». Non loin de Ruoms se forme le premier camp de Jalès, le 18 août 1790, qui rassemble les gardes nationales et les défenseurs de la foi catholique décidés à venger leurs corréligionnaires à et à former une Fédération. Les deux camps de Jalès suivants (20 février 1791 et 13 juillet 1792) ont eu un caractère très différent en raison de la tentative, par des royalistes soutenus par les princes émigrés à Coblentz, de récupération de ces révoltes spontanées pour passer à l'action dans le cadre de «l'armée catholique du Midi». Nous ignorons tout d'une éventuelle participation de gardes nationaux ruomsois au camp de Jalès et de l'attitude de la population à son égard.

Le serment des prêtres à la Constitution civile du clergé, exigé en novembre 1790, scinde l'Ardèche en deux blocs hostiles. Le district du Tanargue se distingue par son refus du nouveau statut avec seulement 16 % de curés jureurs alors que dans les districts du Coiron et du Mézenc ils sont plus de 50 %. À Ruoms, le curé Joseph Augustin Balmelle refuse de prêter serment à la Constitution civile du clergé. Le 18 juin 1791, le maire Bernard et ses conseillers municipaux envoient au procureur syndic du district du Tanargue un compte-rendu qui ne laisse aucun doute sur leur connivence : «*...nous certifions que ces fonctionnaires publics (le curé et le vicaire) ne se sont point présentés au greffe de notre municipalité pour la prestation de leur serment. Au reste, nous sommes fort contents d'eux, ils n'ont jamais prêché que la paix et l'union et ce ne serait qu'avec regret que nous nous en verrions privés. Au moyen de quoi, nous vous supplions de vouloir nous les conserver*».

Malgré le soutien de la municipalité, Balmelle est remplacé le 9 octobre 1791 par un curé constitutionnel jureur, Terris, qui se marie avec Marguerite Mathon deux ans plus tard, le 4 novembre 1793, à Ruoms, devant le maire Jean Chalvet. Bizarrement, trois actes de mariage différents sont conservés dans les registres d'état civil. L'un des trois désigne le nouveau marié : «Terris, prêtre curé intrus de Ruoms» et porte la signature du curé réfractaire «Balmelle». Cette étrange signature pourrait faire croire que Balmelle assistait au mariage du curé intrus. En réalité, Balmelle a recopié en juin 1801 les actes établis par Terris pendant la période de clandestinité.

Terris quitte Ruoms en janvier 1794 et renonce à la prêtrise par un acte du 3 février 1794 : «*Le citoyen Jean-Baptiste Terris, prêtre marié, ci-devant curé de la commune de Ruoms abdique le sacerdoce comme n'étant enfanté que par l'erreur et la superstition, renonce à sa cure, fait don à la Nation de tout traitement qui pourrait lui revenir, remet ses lettres de prêtrise du 2 juin 1787 et déclare qu'au lieu de s'occuper à prêcher l'erreur et le fanatisme, il va s'occuper à servir sa patrie, à lui donner des défenseurs et à propager les lumières de la raison dans la commune d'Aizac, district du Coiron qu'il va habiter*» signé Terris. Il était probablement fort impopulaire comme le montre le procès intenté à Jean-Baptiste Labrugère en 1792 pour propos injurieux contre la nouvelle constitution et contre Terris. L'accusé avait traité Terris «*d'intrus et de mauvais sujet intéressé aux bénéfices*».

Balmelle se cache, jusqu'au moment où la chute de Robespierre entraîne le relâchement des mesures de Terreur : les habitants qui l'ont protégé vont le rechercher, il est rétabli le 25 avril 1795 et radié de la liste des émigrés le 13 mai. Il s'est réfugié d'abord au château de Chaussy en 1791, mais une lettre de Privas, le 29 février 1792, met en garde Jean-Baptiste Tourre de ne pas donner asile à l'ancien curé «*de crainte que par trop de bonté, il ne se compromette*». Ensuite, les avis divergent quant aux lieux où se serait caché Balmelle: dans «la grotte du curé», ou dans un trou sur la falaise de la rive opposée de l'Ardèche près du barrage, ou dans la grotte de Baume Grena au confluent de la Ligne et de l'Ardèche selon une autre tradition orale à Ruoms, ou chez lui à Brahic selon un texte autographe (est-il authentique ?), ou encore dans la citerne de Charles Tourre à Peyroche ; probablement un peu partout en fonction du danger. Les exemples de cachettes dans les grottes et derrière les buffets se retrouvent très fréquemment dans les récits de la Révolution d'un certain nombre de communes de la région (Chapias, Lablachère, Rosières, Balazuc, Audon, Banne...). Les catholiques ont repris les cachettes traditionnelles des huguenots pendant la guerre des Camisards. Au musée du Désert, installé au mas Soubeyran à Mialet, on peut voir une cachette remarquablement aménagée sous une trappe et camouflée par un meuble. En réalité, les prêtres étaient infiniment mieux protégés par la complicité des habitants et des gardes nationaux que par des grottes ou des placards où ils ne se cachaient que lors des incursions de la force armée. Mais grottes, cachettes et souterrains ont un très fort impact sur l'imagination populaire qui en a amplifié le souvenir.

La confiance affirmée envers le curé réfractaire Balmelle pendant la Terreur est révélatrice des relations entretenues entre les Ruomsois, leur curé et leur prieur dans le passé. Pour les Ruomsois du XVIIIe siècle, le prieur était le représentant de la féodalité détestée, synonyme de dîmes, de banalités, alors que le curé partageait leur condition. On comprend ainsi l'article 4 du cahier de doléances qui stipule : «*requérir la vente des biens des ordres religieux supprimés ainsi que ceux des prieurés, et bénéficiers simples au profit du roi ; requérir en outre la réduction de la dîme et un fixe dans tout le royaume et que cet impôt ne serve que pour les autels et prêtres desservants*». Le cahier de doléances de Chauzon reprend les mêmes termes pour dénoncer les dîmes (un douzième de la récolte) dues à leur seigneur l'évêque de Viviers et pour réclamer la vente des biens des monastères et des couvents : «*ces religieux, riches bénéficiers, ne sont-ils pas des membres inutiles à la société ?*».

«Je jure de maintenir de tout mon pouvoir la Constitution»

Les curés devaient prêter serment à la Constitution en1790 et les curés réfractaires furent remplacés par des curés «constitutionnels» jureurs comme ce fut le cas à Ruoms.

LE PRIEURÉ DÉMANTELÉ. 1790-1792

L'Assemblée constituante, ayant supprimé les dîmes et nationalisé les biens du clergé le 2 novembre 1789, la vente des biens du clergé commence en décembre 1790. Les ventes sont les seuls faits bien connus de la période de 1789 à 1794, les autres événements nous échappent en grande partie.

Ont été vendus à Ruoms :

Le ci-devant prieuré le 17 mars 1791, adjugé à Charles Tourre pour 52 700 livres. Il comprend la maison, biens-fonds et censives*, des terres labourables, des prés, des terres à mûriers, une terre herme (de pâture, sans valeur) et le four banal.

Les biens du sacristain adjugés en avril 1791 à Antoine Bonnaure pour 5 525 livres (après bien des contestations).

La cure et la chapelle Sainte-Catherine (chapelle située à l'intérieur de l'église, propriété de la famille de Chaussy) avec six terres labourables d'un hectare en tout et une autre terre adjugées à Charles Tourre pour 2 100 livres.

Le vieux moulin du ci-devant sacristain (certainement le moulin du Grazel) en 1791, obtenu par Chazal pour 2 815 livres.

Le vieux moulin du ci-devant prieuré (moulin des brasseries), dit le moulinas, hors d'usage, est adjugé pour 370 livres à Jacques Mercier de Vogüé associé à Louis-François Lauriol, négociant de Ruoms, le 28 octobre 1791. Ce moulinas avait été cédé à bail perpétuel le 2 janvier 1789 à François Lauriol par le procureur du prieur, à charge de le remettre en état. Or, ayant commencé les dépenses et les préparatifs pour le réparer, il se voit dans l'obligation de l'acheter comme bien national, certes à bas prix, et de s'associer avec Jacques Mercier.

Tous ces biens nationaux ont été vendus à des Ruomsois déjà propriétaires. Le système de vente par lots, en vigueur jusqu'en 1795, favorisait les plus riches. Le bien le plus convoité a été le prieuré : cinq enchérisseurs ont fait monter les enchères à la bougie de 37 600 à 52 700 livres. Charles Tourre, l'acquéreur est le frère de Jean-Baptiste Tourre, celui du château de Chaussy. Né à Peyroche en 1751, il avait épousé Anne Autajon du mas de la Fontaine des Pommiers où il s'était établi. Il s'installe dans la partie nord du prieuré appelée le «mas du cloître». Cette adjudication est aussitôt vigoureusement contestée par Jean-Jacques Corbier, négociant à Vallon. Corbier affirme qu'il avait la ferme intention d'acheter le prieuré mais que l'unique affiche pour annoncer la vente avait été apposée à la porte de l'église de Vallon le 17 mars après-midi alors que la vente avait eu lieu le matin-même. Devant les évidentes irrégularités commises par le directoire du district du Tanargue en faveur de Charles Tourre, il dénonce les malversations et affirme que les biens ont été adjugés à vil prix à Charles Tourre «*créature de certains membres du directoire*». Il exige la réouverture des enchères et offre 60 000 livres. La vente est néanmoins validée le 14 juin 1791 par le directoire du département. Corbier ne renonce pas et fait appel de cette décision afin de faire casser l'acte de vente par une adresse à l'Assemblée législative datée du 13 avril 1792. Sa plainte n'aboutit pas car la guerre fut déclarée la semaine suivante et les députés eurent bien d'autres préoccupations.

Pourtant cette malversation pose problème : si Corbier s'est battu avec acharnement au point de vouloir faire intervenir l'Assemblée, c'est qu'il avait dû rencontrer des adversaires décidés. La publicité de la vente était restée confidentielle afin de rester entre soi : or, que pouvait-on redouter le plus si ce n'est que l'antique prieuré «tombe entre les mains d'un protestant ?» Les archives de Vallon attestent que Corbier, major de la place de Vallon en 1789, membre du conseil politique en 1792, était effectivement un notable protestant. Tout devait être fait pour l'empêcher d'acquérir le prieuré, d'autant plus qu'il devait être bien difficile de résister aux ambitions de la puissante famille Tourre. Charles Tourre ne s'en tient pourtant pas là, il réclame en mars 1793 une réduction du prix, en raison de l'abolition du cens et des droits féodaux attachés à ces biens car il avait acquis les droits seigneuriaux affectés au prieuré. Autre étrangeté de cette affaire : un ajout en marge du registre de délibérations municipales, postérieur d'au moins un siècle, spécifie que Charles Tourre a payé le prieuré avec 40 sacs de «panouille», c'est-à-dire un genre de petit maïs que l'on semait après la récolte du blé. Cette petite phrase vengeresse est curieuse : le montant de l'enchère, 52 700 livres, représente une somme très importante équivalente à la moitié de la valeur de Chaussy. Cela signifierait-il que Charles Tourre n'a pas acquitté sa dette en profitant de la dépréciation des assignats ?

Charles Tourre était également fermier de Cérice de Vogüé pour ses terres du domaine du mont Charnier à Lagorce, non loin de Rochecolombe, fief d'origine des Vogüé. En thermidor an II (juillet 1794), aussitôt les mesures de Terreur supprimées, il revendique comme lui appartenant 3 paires de bœufs, 163 moutons, brebis et agneaux, 160 chèvres, 20 cochons, 30 sacs de froment et 8 sacs d'orge «qu'il avait acquis». Les biens des Vogüé, qui ont émigré en 1792 pour se battre à l'armée des Princes, ont été confisqués et vendus malgré les tentatives de leurs intendants pour les préserver. Charles Tourre a t-il acheté les terres vendues comme biens nationaux ? Est-il de connivence avec l'intendant des Vogüé ou bien travaille-t-il dans son propre intérêt pour récupérer ces biens ? Il n'est pas possible d'en décider dans l'état actuel des recherches. En outre, en août 1794, Charles Tourre fait une réclamation parce que le rez-de-chaussée de la maison prieurale avait été réquisitionné comme atelier de salpêtre. Il semble donc être un homme d'affaires remarquablement avisé, sachant tirer profit de toutes les possibilités offertes par les bouleversements révolutionnaires.

À la vente des biens nationaux de première origine, a succédé en 1793 la vente des biens des émigrés. Pierre Bozon, dans son livre *Histoire du peuple vivarois*, paru en 1974, a cité comme exemple de grand acquéreur Jean-Baptiste Tourre de Chaussy qui aurait acquis 80 hectares du comte du Roure. En réalité, il n'en est rien, il a confondu les transactions des deux frères Tourre : les achats de biens nationaux du frère cadet Charles ont été attribuées par méprise à Jean-Baptiste qui possédait depuis 1781 le château de Chaussy, acheté à Denis Auguste de Beauvoir de Grimoard, comte du Roure. Jean-Baptiste Tourre n'a pas acquis de biens nationaux, le comte du Roure n'a pas émigré et ses biens ne furent pas confisqués. Il fut même dédommagé pour son château de Banne brûlé.

Il est remarquable de constater que les deux frères Tourre qui se sont emparés, en l'espace de dix ans, des deux propriétés les plus prestigieuses de Ruoms, le château de Chaussy et le prieuré, étaient issus d'une famille de riches propriétaires. L'un était fermier des domaines des Beauvoir du Roure, l'autre des Vogûé, ce qui signifie qu'ils étaient gestionnaires de leurs biens, situation fort enviable

dans une période de hausse des revenus de la terre mais qu'ils étaient également fermiers des droits seigneuriaux et donc très impliqués dans le système seigneurial. Leur aspiration était certainement de supplanter ces seigneurs.

Le démantèlement des domaines de l'ancienne aristocratie constitue un événement considérable dans la région de Ruoms. Il ne se limite pas aux acquisitions des deux frères Tourre, il a atteint une ampleur exceptionnelle en raison de la séquestration et de la vente des immenses propriétés du comte de Vogüé. Les propriétés d'Aubenas, Vogüé, Rochecolombe, Saint-Maurice-Terlin, Balazuc, Pradons, Chauzon, Lagorce, Joyeuse, ont été vendues de novembre 1793 à septembre 1794, y compris les ruines féodales de Balazuc et la Borie... *«La chute d'une pareille puissance est de toute évidence un tournant capital dans l'histoire économique et sociale du Vivarais»* (Michel Riou). Les biens des Vogüé, répartis de Saint-Agrève au nord de l'Ardèche jusqu'à leur château du Bousquet à Saint-Martin au sud, représentent le quart des biens d'émigrés vendus en Ardèche. 106 acheteurs se les sont partagés. Sans détenir une aussi grande fortune, d'autres aristocrates connaissent un sort comparable. À Saint-Alban, J. Richard de Beaumefort a émigré et perdu des biens. Jean-Louis d'Allamel de Bournet, défenseur de Lyon en 1793, a été fusillé. Son fils aîné a gardé les terres de Grospierres, séquestrées néanmoins en 1792. Le fils cadet, émigré, recouvre ses terres en l'an VI, une seule a été vendue. La perte est moins importante.

Ces transferts ne datent pas tous des ventes de biens nationaux, ils poursuivent la suite d'un mouvement qui a commencé avant la Révolution. La nouvelle classe montante a mis la main sur les domaines de vieilles familles de l'aristocratie en pleine décadence, certaines familles se sont éteintes comme les Balazuc ou les Roure, ou sont ruinées : Hector de Lagarde Chambonas doit vendre en 1770 ses terres, château et seigneuries de Sampzon pour 140 000 livres à Antoine Pellier, qui se fait appeler Pellier de Sampzon, issu d'une famille de Joyeuse où l'on compte des notaires, des baillis, des consuls depuis le Moyen Âge. Ces biens qui comprenaient terres et moulins à Sampzon et à Auriolles, Joyeuse, Rosières passèrent à sa mort à la famille Tardy de Montravel.

Si l'on met à part le cas d'un Tourre ou d'un Pellier, les grands domaines nobles ou ecclésiastiques ont fait place à des propriétés de taille plus moyenne. Les conditions d'achat des biens de seconde origine (biens des émigrés), autorisé par plus petits lots en juin1793, ont certainement permis à des paysans d'acheter des terres qu'ils vont mettre en valeur en profitant de l'exceptionnelle hausse des prix de la terre à mûriers de 1750 à 1850 mais aussi aux spéculateurs de faire d'excellentes affaires. L'un des principaux acquéreurs des domaines de Vogüé fut Jean Chalvet, négociant en drap d'Aubenas, juge au tribunal de Commerce, type même de l'agioteur achetant abbaye et propriétés nobles pour les revendre aussitôt avec bénéfice. François Suchet, négociant en soie de Largentière, fut aussi un des plus grands accapareurs des biens vendus dans la région, provenant ou non des Vogüé. La main mise sur ces terres par des spéculateurs et leurs pratiques éhontées entrent en grande part dans l'explication du mouvement contre-révolutionnaire particulièrement violent qui a suivi. L'accroissement des inégalités a engendré cette puissante révolte contre les profiteurs du nouveau régime.

LES «CHOUANS» À RUOMS

Les bouleversements révolutionnaires et les excès de la Terreur ont entraîné un mouvement qualifié de chouannerie. Le terme de «chouans du Vivarais» a été employé par l'abbé Jolivet qui en a fait le titre de son livre en 1930 alors qu'il était traditionnellement attribué aux Vendéens. On les appelait «brigands» à l'époque et le choix de l'un ou l'autre terme fait référence à l'hétérogénéité sociale des éléments qui les composent aussi bien qu'à leurs motivations politiques. Aristocrates, prêtres réfractaires et hommes du peuple fuyant la conscription, mais aussi authentiques pillards, se sont réfugiés dans les régions montagneuses à partir du printemps 1796 d'où ils ont harcelé et tué les acquéreurs de biens nationaux et les percepteurs. Brigands et bandits : certes, par leur pratique violente mais chouans dans la mesure où l'identité des victimes est claire aux yeux de tous : acquéreurs et agents du fisc symbolisent le pouvoir révolutionnaire détesté.

Contrairement aux idées reçues, les troubles et les violences de la période révolutionnaire ne se sont pas déroulés sous la Terreur mais essentiellement sous le Directoire. De 1796 à 1801, pendant cinq ans, Contre-Révolution et chouannerie triomphent en Ardèche.

Symbole révolutionnaire

Assiette du serment civique

LA CONSCRIPTION : LA TERREUR 1793-1794

Une «société populaire» (sorte de club révolutionnaire) se constitue à Ruoms sur le modèle de celle de Joyeuse : on s'y tutoie et on arbore le bonnet phrygien et la cocarde tricolore. Dans l'ensemble, les sociétés populaires étaient présidées par des éléments modérés dont la violence du langage leur permettait de se dispenser d'agir (Abbé Jolivet, *La Révolution en Ardèche*). Les droits seigneuriaux portant sur la terre ayant été déclarés rachetables en 1789, les paysans se sentent bernés et la jacquerie reprend en 1792 : les prieurés de Ribes et de Rosières sont pillés et incendiés.

Dès la déclaration de guerre en 1792, Ruoms doit fournir des volontaires pour l'armée et quatre volontaires étaient partis, avec Louis Constant pour capitaine, à l'armée des Pyrénées orientales. En février 1793, la Convention décrète la levée de 300 000 hommes, la Révolution est en péril, la coalition menace aux frontières. Ruoms fournit, avec quatre communes limitrophes, 87 hommes qui partent le 10 mars 1793 pour la deuxième armée stationnée à Marseille avec pour capitaine Jean-Baptiste «Tourre-Chaussy» qui a opportunément modifié sa particule. La levée se fit difficilement en Ardèche comme ailleurs (elle est à l'origine de l'insurrection vendéenne). Plus aucun Ruomsois ne se porta volontaire à partir de 1794. Les levées d'hommes aggravent les divisions : les déserteurs rejoignent les prêtres réfractaires dans le camp de la Contre-Révolution et les montagnes de l'Ardèche.

Afin de participer à l'effort de guerre, on porte une cloche à Largentière pour la fondre, on réquisitionne le chanvre et l'avoine, on crée un atelier de salpêtre dans les sous-sols du prieuré pour fabriquer de la poudre à canon en lessivant les murs des caves et des lieux humides. La demande est telle que l'on est amené à dépaver le sol de l'église. Pour effacer toute trace de l'Ancien Régime et de la féodalité, ordre est donné à la municipalité, le 17 octobre 1793, de faire détruire «les armoiries, les créneaux, meurtrières et tourillons qui existent encore au château de Chaussy et à la maison de l'abbaye». La hauteur des tours devra être abaissée au niveau du couvert.

Vivre libre ou mourir

THERMIDOR. 1794-1795 : «BRIGANDS» CONTRE PATRIOTES

Les registres de délibérations municipales de Ruoms commencent en Thermidor, précisément le 22 thermidor an II (9 août 1794), soit deux semaines après la chute de Robespierre (9 thermidor) que l'on apprend seulement le 17 thermidor en Ardèche. Cinq prêtres et trois religieuses sont guillotinés le 18 à Privas, victimes de la lenteur des communications. À Ruoms, l'agent municipal (le maire), Jean Chalvet est favorable aux idées révolutionnaires puisqu'il fait encore planter un arbre de la Liberté le 22 thermidor an II. L'arbre de la Liberté sera un enjeu symbolique constant des luttes entre la municipalité et les «brigands», ceux-ci le coupant ou l'arrachant à chacune de leurs incursions. Le maire tente d'imposer les idées nouvelles et met en état d'arrestation durant quatre heures «*la femme Bonnaure Olivier qui a tenu des propos désobligeants sur la loi des réquisitions*».

Avec la réaction thermidorienne, Jean Chalvet est remplacé dès novembre 1794 par Jean-Baptiste Tourre «du mas de Chaussy». Grand propriétaire, très conservateur, il n'a pu réaliser son ambition d'officialiser son titre de noblesse mais désire néanmoins tenir la première place dans la vie municipale. On l'a vu dès 1789, jouant un rôle de premier plan dans la rédaction des cahiers de doléances et désigné comme député de la paroisse à l'assemblée de Villeneuve-de-Berg afin de choisir les députés aux États généraux. Il prend la tête de la garde nationale le 7 juin 1795 (réorganisée en 1796, 1798 et 1799) chargée de lutter (avec quelles convictions ?) contre les déserteurs (été 1795) et les prêtres réfractaires.

À Paris, l'émeute royaliste échoue, grâce à l'intervention du général Bonaparte le 13 vendémiaire an III (4 octobre 1795). En revanche l'insurrection royaliste menée par Dominique Allier se déclenche en Ardèche au printemps 1796 contre la République, les patriotes, les acquéreurs de biens nationaux et les percepteurs. L'emprunt forcé, les réquisitions et la conscription ne font que renforcer la haine des paysans alliés à l'aristocratie contre l'ennemi commun, la République. Mais aux nobles idéaux de rétablissement de l'Église, de la monarchie et de l'absolutisme proclamés par «l'Armée royale et chrétienne d'Orient» qui se bat dans le Tanargue, vont vite succéder les assassinats et les pillages. Les paysans producteurs stockent leurs grains en raison de l'abrogation par les Thermidoriens de la loi du maximum qui fixait les prix à un niveau bas et de l'accélération de l'inflation. Comme le risque de réquisition disparaît, les prix flambent et c'est la disette. Pendant le terrible hiver 1795, la crise des subsistances est si grave que la municipalité envoie Charles Tourre, négociant, acheter du blé et des denrées dans la région de Lyon.

LE DIRECTOIRE. 1795-1799 : L'APOGÉE DU DÉSORDRE.

La situation se dégrade tout au long du Directoire. À partir de 1797, l'anarchie est à son comble. Le pouvoir politique à Paris aussi bien que les autorités départementales sont incapables de rétablir l'ordre et la sécurité. En octobre 1795, on signale qu'il y a eu tapage dans la commune sans qu'on ait pu en reconnaître les auteurs : la cocarde tricolore et l'arbre de la Liberté ont été insultés. C'est la première fois que les contre-révolutionnaires se manifestent. Ils s'attaquent de nouveau à l'arbre en janvier, février et décembre 1796.

Les deux dernières années du Directoire (1798-1799) marquent un tournant important : les chouans n'attaquent plus seulement les arbres mais les personnes. L'administration départementale, accusée de complicité avec les émigrés, est destituée après le coup d'État antiroyaliste du 18 fructidor (4 septembre 1797). Les mesures contre les prêtres sont renforcées sans que les autorités contrôlent mieux la situation. Le 29 janvier 1798, les hommes de la garde nationale de Ruoms, dont le capitaine est Simon Bonnaure, refusent de monter la garde alors qu'on annonce le rassemblement de 6 000 brigands vers Sainte-Eulalie. En septembre 1798, le district du Tanargue, le plus touché par l'anarchie, est déclaré en état de siège. Les assassinats se multiplient dans le district depuis l'été 1798. Les «patriotes», appelés les «pierrots», sont rançonnés. En août 1799, ils reçoivent une lettre, signée «Cœur de roi», exigeant de l'argent sous peine de mort et d'incendie, ils préfèrent payer et se taire. Les habitants, par peur des représailles, soutiennent souvent les chouans «qui n'attaquent que les fonctionnaires et les acquéreurs de biens nationaux» et assistent sans réagir aux assassinats les plus odieux.

La tradition rapporte que les brigands après avoir investi le château de Chaussy emmenèrent la fille de Jean-Baptiste Tourre sous les fenêtres de son fiancé et l'obligèrent à dire : *«Demain, Chaussy brûlera si tu ne paies pas»*. Chaussy n'a pas brûlé. A-t-il payé ? Le 29 août 1798, huit brigands envahissent la maison de Martin, percepteur de Ruoms, et s'emparent de sa recette «au nom du roi». La victime déclare prudemment qu'elle ne connaît aucun de ses agresseurs. Le 6 septembre 1798, Pierre Balazuc, de Ruoms, est assassiné. Quatre jours après, à Chapias, dix brigands attaquent des gardes nationaux d'Aubenas qui conduisent un prisonnier. Le 8 mai 1799, un incendie criminel est signalé chez Charles Tourre de Peyroche : *«la cabane du porc a brûlé, ainsi que l'animal»*. Les coupables ne sont pas retrouvés. Un an plus tard, les brigands menacent à nouveau Charles Tourre et lui prennent 40 francs. Grand acquéreur de biens nationaux, il aurait pu connaître un sort bien pire. Quelques semaines auparavant, le 18 mars 1799, son frère Jean-Baptiste Tourre-Chaussy était attaqué par trois brigands avec son gendre, Joseph Boucher dit le Courdouillé ainsi que deux habitants de Pradons, au Malpas, sur la route de Largentière à Ruoms. Quelques jours plus tard, le 5 mai 1799, François André, de Pradons, acquéreur de biens nationaux est assassiné au même endroit. Le 23 mai 1799, un acquéreur républicain, revenant du marché avec ses voisins, est fusillé par six brigands à un quart de lieue de Ruoms. Des voyageurs sont dévalisés sur la route à Uzer, à Laurac, à Chauzon, à Pradons, à Balazuc, à Lanas et à Ruoms. Les perceptions sont périodiquement attaquées de 1798 à 1800. Les chouans agissent si ouvertement que la municipalité, le 9 mai 1799, interdit de se rassembler secrètement et ordonne aux aubergistes, soutiens traditionnels des bandits, de ne plus donner à boire, à la nuit tombante, sous peine d'être sérieusement punis.

Le 11 août 1799, Suchet, commissaire du pouvoir exécutif à Largentière, commandant un détachement de la colonne mobile de Largentière, est arrêté et attaqué à la Croisette, sur la route de Ruoms à Vallon traversant le plateau, par *«trente brigands embusqués armés d'espingoles et de fusils doubles»*. Un volontaire du détachement est tué, un autre blessé à l'épaule, le chapeau de Suchet est criblé de balles. Suchet a reconnu plusieurs hommes de cette bande, commandée par Tristan Auzas, dit Tristan Blanc, d'Uzer. Il

Arbre de la Liberté
Dessin d'après une gravure anonyme allemande

Symbole de la liberté, mais plus encore de la Révolution honnie par les chouans de l'Ardèche, les arbres de la Liberté furent la cible systématique des «brigands» contre-révolutionnaires à chacune de leurs incursions à Ruoms. L'apogée du désordre fut atteint à la fin du Directoire dans les années 1798-1799, quand les chouans s'attaquèrent aux acquéreurs de biens nationaux et aux agents du fisc.

«Brigands voulant abattre l'arbre de la Liberté»
Dessin d'après une gouache de Lesueur (musée Carnavalet)

Les jeunes filles patriotes de Ruoms se sont-elles élancées ainsi pour défendre l'arbre de la Liberté abattu à plusieurs reprises par les «brigands» ? C'est peu probable dans un pays si fortement attaché à la défense de sa religion et qui protégea ses curés qui se cachaient. La région fut un important foyer de la Contre-Révolution : c'est à quelques kilomètres de Ruoms que se sont tenus les camps de Jalès.

était, depuis la levée en masse de 1793, le chef des bandes contre-révolutionnaires dont le quartier général se tenait soit à Chauzon soit à Uzer soit à Chassiers. Blachère, le commissaire du pouvoir exécutif de Largentière qui avait précédé Suchet, avait été assassiné par la bande de Tristan Blanc en août 1797 et Brun son collègue de Chassiers avait été tué en mai 1799. Pour faire évader ses complices emprisonnés, Tristan Blanc avait réussi à entrer dans Aubenas et à ouvrir la prison le 31 août 1799. Il fut tué par traîtrise en janvier 1802 à Chauzon. Sa légende lui survécut longtemps, ainsi que le relate Mazon après avoir rencontré un vieil homme d'Uzer qui lui avait décrit le personnage : *«Je l'ai vu dans mon enfance, sur le chemin de Vinezac avec toute sa troupe. Ils pouvaient être 800. Les tambours battaient. Il était en tête, monté sur un cheval blanc et portait appuyé sur sa selle un drapeau blanc. C'était un homme de taille moyenne, fort, brun avec des cheveux noirs, très intelligent, passant pour juste dans son genre de vie, ne commettant pas de cruautés inutiles»* (Notice sur Uzer, 1894). Cette légende du brigand valeureux s'apparente à celle de Mandrin, héros contrebandier de la région de Grenoble, qui prenait au fisc et protégeait le peuple. Notons que le «citoyen Suchet» en lutte contre Tristan Blanc n'est pas Louis-Gabriel Suchet, originaire de Largentière, futur maréchal d'Empire et duc d'Albuféra qui, en 1798, vient d'être nommé général de brigade à la suite de ses exploits à la campagne d'Italie.

Les attaques ne font que croître durant l'été 1799. Dans un discours sur la situation en brumaire an VII (novembre 1799), Saint-Prix, député à la Convention, affirme qu'en cinq ans, vingt-cinq à trente caisses publiques ont été dévalisées, plus de cent républicains pillés et égorgés et leurs maisons incendiées. Pour mettre fin aux exactions des chouans, à l'extrême fin du Directoire, le général Férino déclenche une répression féroce. Le canton de Vallon est en état de siège. Le 22 juillet 1799, un relais de dix gardes nationaux est organisé à Ruoms, ils doivent se rendre tous les jours à Vallon. Le 20 août, 31 soldats sont réquisitionnés. Le 17 octobre 1799, la colonne mobile de Largentière commandée par le capitaine Planzolles cerne Ruoms et arrête deux déserteurs armés, Louis Constant et Jean-François Reynaud, complices du brigandage. Ils sont immédiatement «fusillés et par conséquent mis à mort» selon le rapport officiel puis exposés sur la place du portail du côté de Vallon pendant vingt heures. Louis Constant était pourtant (à moins que ce soit un homonyme) le capitaine des volontaires de 1792. S'il a déserté, cet épisode montre à quel point les paysans ont été réfractaires à la conscription.

Le commissaire central du directoire du département, Robert, un jacobin partisan de la répression, évoque la situation alors que les colonnes mobiles viennent d'être licenciées : *«Les brigands royaux se sont levés en masse, ils parcourent les communes du midi de ce département avec des tambours et des drapeaux blancs ils crient partout «vive le Roi, vive la religion» et ravagent partout les propriétés des patriotes et des acquéreurs de biens nationaux, ils commettent des assassinats et menacent le chef lieu d'une prochaine incursion. Ce département est perdu s'il ne nous vient de prompts secours !»* Déclaration révélatrice d'une situation désespérée où les autorités sont bafouées. Cependant la situation n'est pas comparable à celle de la Vendée, car il n'y a pas de véritable soulèvement populaire. Faute de ce soutien, l'insurrection générale qui se complote à la fin du Directoire aurait fatalement échoué.

LE CONCORDAT ET LA PACIFICATION. CONSULAT (1799-1804)

Le coup d'État du 18 brumaire (9 novembre 1799) ne modifie pas la situation, il met seulement fin à la fonction de Robert, le commissaire du directoire du département, qui doit fuir Privas où sa vie était menacée. En avril 1800, au début du Consulat, c'est tout le département qui est déclaré «en état de guerre», une véritable guerre civile entre le général républicain Férino et les chouans, royalistes ont le secret espoir que Bonaparte rétablisse la monarchie.

À Ruoms, on constate que se produisent exactement les faits décrits par Robert : le 2 mars 1800, (quatre mois après le coup d'État de brumaire), une troupe de 140 *«gens armés»* environ, venant de Saint-Alban, tambour battant, fait irruption dans le village en criant «Vive le Roi» : ils saccagent l'arbre de la Liberté et se font servir à boire et à manger dans les auberges du village *«en payant sous peine de la vie»*. Une moitié repart vers Vallon, l'autre vers Pradons. Elle continue ses exactions à Vogüé, y exige la liste des acquéreurs, les rançonne et rase le curé constitutionnel. Quelques jours après, le 22 mars 1800, une nouvelle troupe fait irruption à Ruoms. Les brigands mettent les portes de la ville à terre et les brûlent, ils vont chez l'adjoint municipal, Clément, le percepteur, le contraignent à *«prendre le fer de la porte de la ville»*, ce qui signifie qu'ils le torturent, renouant ainsi avec la bonne tradition des «chauffeurs» car ce «fer» est brûlant... et lui réclament l'argent de la taille. Ne l'ayant pas obtenu, ils lui demandent ses armes. Ne les ayant pas trouvées à leur convenance, ils le somment de leur donner son écharpe tricolore, *«ce qu'il a fallu faire par force, sous peine de la vie»*. Le 17 juin, les brigands forcent la porte de Jean Chrysostome Serre, adjoint municipal, qui se résout à leur ouvrir, de peur d'être massacré. Malgré le bruit, personne ne vient à son secours. Huit à neuf brigands entrent et lui réclament «l'argent du Roi». Sur son refus, ils répliquent qu'ils savent qu'il doit porter le lendemain 400 francs à Vallon pour la fourniture militaire et menacent de le tuer s'il refuse de les leur donner. Serre présente des quittances pour prouver qu'il ne peut le faire, ils menacent alors de le *«saccager lui et sa maison»* s'il ne donne

Vive la nation. 1789-90

pas à tout le moins 100 francs, ce qu'il finit par exécuter. Les brigands se retirent alors en l'accusant d'avoir caché l'argent du Roi, ce qu'il devra payer tôt ou tard.

Ni la proclamation de l'amnistie (juillet 1800) par le général Férino qui traite avec les insurgés à Uzer ni l'arrivée du premier préfet de l'Ardèche, Caffarelli, nommé en mars 1800 ni la répression exercée par un tribunal spécial ne parviennent à arrêter la spirale meurtres-répression. Les assassinats et les pillages sont la règle dans toute la région et à Joyeuse, siège de la perception. En juillet 1800, la ville est investie par les brigans qui désarment 40 soldats réguliers et pillent la maison du juge Thoulouse. C'est le Concordat du 15 juillet 1801 qui a été le facteur-clé de la pacification. L'état de l'opinion populaire est rapporté par le sous-préfet de Largentière au lendemain de la signature : «*Aujourd'hui que le peuple n'est plus vexé et qu'on lui laisse la liberté de son culte auquel il tient fortement, on le voit se rallier autour du gouvernement…l'auteur de ce changement heureux, c'est notre Premier Consul : il mérite une éternelle reconnaissance, nous ne saurions être mieux gouvernés que par lui, qu'il nous gouverne donc tant qu'il vivra».* Cet ardent thuriféraire bonapartiste réduit la chouannerie ardéchoise à une guerre religieuse et cette assertion est loin d'être fausse, même s'il ne faut pas mésestimer les causes économiques et sociales, en particulier la crise économique récurrente, accompagnée de la dévaluation des assignats. L'amnistie accordée, les insoumis rejoignent l'armée.

La question religieuse issue de la Constitution civile du clergé de 1790 est au cœur de cette «*guerre franco-française entre les soldats de l'an II et l'armée catholique et royale*», selon les termes de Pierre Chaunu. La persécution contre les catholiques à partir de la Constitution civile du clergé est la réplique de la persécution contre les protestants depuis la révocation de l'Édit de Nantes. «*Le huguenot, le prophète de l'assemblée du désert sont les frères du chouan et du prêtre réfractaire*» note Pierre Bozon. Le mérite du Concordat de 1801 est d'avoir assuré la paix civile pendant une grande partie du XIXe siècle. Signe de cette réconciliation, le maire Jean-Baptiste Tourre-Chaussy achète à Lyon, sur ses propres deniers, des ornements, un ostensoir, un ciboire et une navette (récipient en forme de bateau servant à brûler l'encens) pour l'église qui est en piteux état (sol dépavé, toit crevé, etc.).

La force des événements contre-révolutionnaires à Ruoms conduit à s'interroger à nouveau sur la nature politique du mouvement chouan. La vente des biens nationaux a mis au jour de nouvelles fortunes dont une grande part s'explique par l'usure et l'oppression d'un milieu paysan souvent surendetté. Leur acquisition souvent frauduleuse en jouant avec la dévaluation des assignats a renforcé le sentiment d'injustice et de révolte de la classe exploitée. Les assassins d'acquéreurs de biens nationaux pouvaient être des paysans enchérisseurs ayant vu les biens qu'ils convoitaient passer dans les mains des plus riches. En ce sens, la chouannerie est une réaction contre l'ordre nouveau qui se met en place, le règne de la bourgeoisie et le triomphe de l'argent. Cet aspect est très important car si l'on reprend l'exemple de celui qui assassine le propriétaire de biens nationaux, la signification de cet acte est fort différente si c'est le chouan qui assassine un symbole de la République ou bien si c'est le pauvre, plutôt favorable a priori aux changements en 1789, qui se venge du riche. Dans cette perspective, la chouannerie n'est pas un mouvement purement antirépublicain.

Une autre remarque pour définir la portée de la chouannerie : les régions de montagne du Haut-Vivarais ont été le foyer de la contre-Révolution et le refuge des prêtres réfractaires tandis que dans le Bas-Vivarais les luttes ont été très vives entre modérés et jacobins, entre chouans et patriotes. La chouannerie y a été très virulente mais elle s'est heurtée à un parti patriote qui prenait ses racines dans l'artisanat et le commerce. Le mouvement contre-révolutionnaire qui prit forme au camp de Jalès a échoué car il ne recueillait pas l'unanimité.

La Révolution a accru les cassures anciennes, les différences religieuses se sont creusées et ont pris des couleurs politiques. Pierre Bozon en confirme la réapparition sous la Seconde République en 1851 : «*L'atmosphère de guerre civile reprend : en ces pays on est rouge ou blanc pour d'obscures raisons familiale qui se perdent peut-être dans un passé lointain et on aime afficher ses idées».*

Vive la paix.
Plat à barbe. Consulat

Ce plat signifie la joie d'en finir après dix années de guerre lorsque le Consulat apporta la paix aux Français en 1802.

Bonnet phrygien avec une cocarde. Deux scènes avec des aérostats.
(Aquarelle anonyme. Musée de la Révolution française, château de Vizille). Comportant la légende : «Le génie mériterait les chaînes s'il favorisait les crimes des tyrans. Souvenir du citoyen C.V.M.L. 26 pluviôse de l'an II. Il découvrit la direction des aérostats».

Le double symbole révolutionnaire de la liberté, le bonnet phrygien et la montgolfière figure sur cette aquarelle. Elle commémore à la fois la mort glorieuse du général Meusnier Laplace (le citoyen C.V.M.L) à l'armée du Rhin le 13 juin 1793 et l'abolition de l'esclavage aux colonies en 1794. Ce savant avait été l'initiateur de l'utilisation des montgolfières par l'armée pour observer l'ennemi. Derrière le bonnet rutilant, deux montgolfières. Dans celle de gauche, ornée d'une Gorgone, trois soldats envoient des bombes sur une ville dont les fortifications deviennent inutiles. Dans celle de droite, complètement imaginaire, le navigateur sans-culotte lance une banderole tricolore sur laquelle est inscrit «Droits de l'homme» à un «sauvage» qui accueille à bras ouvert ces signes du progrès et de la liberté.

Le château de Chaussy

LE CHÂTEAU DES ORIGINES AU XVIIIe SIÈCLE

Le seigneur de Ruoms était le prieur. Quant au seigneur propriétaire du château de Chaussy, qui domine le bourg de sa hauteur, il n'était détenteur d'aucun droit seigneurial sur les Ruomsois et rendait hommage au prieur. Le château appartint à plusieurs familles nobles avant d'être vendu en 1781 à Jean-Baptiste Tourre. Le château, dont on n'a pas de témoignage avant le XVe siècle, est d'un type très courant en Vivarais, de plan carré avec deux tours d'angle. Les éléments de fortification montrent qu'il a été construit avant l'utilisation de l'artillerie. Il comporte des meurtrières, deux échauguettes et des mâchicoulis. Les épais murs extérieurs ont été percés de fenêtres à meneaux au XVIe siècle. D'importants communs comportant trois tours, dont il ne reste que deux, lui font face du côté est. Ils étaient reliés au château par un mur jusqu'en 1953. Les terres attenantes, situées à l'intérieur de la boucle concave de l'Ardèche, étaient parmi les meilleures du Bas-Vivarais.

La famille du Ranc. XVe siècle

Un acte de mariage de 1442 mentionne le château pour la première fois : il est habité par noble Louis du Ranc et il est alors appelé château du Ranc. Des Ranc sont également notaires à Ruoms à la fin du XVe siècle.

La famille de Venduol. XVIe siècle

La famille du Ranc cède la place aux Vinduol (ou Venduol, ou Venduols) qui étaient en 1400 seigneurs de Chaussy, terre boisée située à l'actuel «Petit Chaussy». Ils acquièrent, soit par achat soit par alliance, le Ranc auquel ils donnent le nom de Chaussy. Leur possession est attestée par un acte de 1552.

La famille de Bonas. XVIe-XVIIe siècles (de 1570 à 1659)

Les Venduol tombent à leur tour rapidement «en quenouille». Léonarde de Venduol épouse vers 1570 «noble Louis de Bonas» qui devient seigneur de Chaussy. La famille de Bonas détenait des biens nobles à Lanas. À cette époque, marquée par les guerres de Religion, Louis de Bonas, dit «Monsieur de Chaussy», joue un rôle politique et militaire de chef catholique en assurant la défense de Ruoms dont il renforce les fortifications. Durant cette période, le château a certainement été transformé : des actes font état de l'érection, par Jean et Jacqueline de Bonas, d'une chapelle qui peut contenir douze personnes, bénie par le curé Salel en 1659, l'année de la vente. Aucune trace ne subsiste de cette chapelle.

La famille du Roure de Beaumont Brison. XVIIe-XVIIIe siècles (de 1659 à 1781)

En 1659, Jean de Bonas, après de mauvaises affaires, dut vendre le château et les droits seigneuriaux y afférant à Scipion de Beauvoir, comte du Roure, très grand seigneur qui, du haut de l'imposant château de Banne, étendait son autorité sur une partie de la région. Jean de Bonas se réserva seulement la chapelle de l'église

Le château de Chaussy

Le château médiéval comprend des vestiges du système défensif : deux tours d'angle et des mâchicoulis sur la façade. Les communs, flanqués de deux tours, étaient autrefois reliés au château.

de Ruoms, fondée par les Venduol, où reposait son aïeule, la pieuse Léonarde. Puisque les Bonas rendaient hommage aux Merle de Lagorce pour le château, Scipion de Beauvoir en reçut l'investiture par Henri de Merle de Lagorce en octobre 1663. La famille de Beauvoir du Roure n'habita jamais Chaussy, ce qui explique le très mauvais état du château lorsqu'elle le vendit à Jean-Baptiste Tourre, du mas de Peyroche, en 1781. En octobre 1785, celui-ci rendit hommage à Louis-Charles de Merle de Lagorce après cette acquisition.

L'ASCENSION DE LA FAMILLE TOURRE «DE CHAUSSY»

L'acquisition de Chaussy

Jean-Baptiste Tourre (1745-1823) est la personnalité fondatrice d'une véritable dynastie de Tourre qui occupe le château de Chaussy de 1781 à 1953. Il est né à Peyroche, qui fait alors partie de la paroisse de Ruoms, dans une famille de propriétaires terriens en pleine ascension sociale au XVIIIe siècle et qui avait su contracter des alliances matrimoniales avec les notables de la région. Jean-Baptiste, négociant en soie, fait d'excellents mariages. Il épouse en premières noces en 1766, Marie Reynouard, héritière du mas de l'Abeille à Labeaume, grand domaine séricicole où le couple s'installe jusqu'en 1769. Après le décès de son épouse, il se remarie en 1776 avec Marianne Thoulouze, un bien meilleur parti, qui, en plus de sa dot de 6 000 livres, lui ouvrait des «possibilités» sur l'Uzège et la vallée du Chassezac.

Jean-Baptiste Tourre, en profitant des difficultés financières de la noblesse terrienne à la fin du XVIIIe siècle, acquiert en quelques années un patrimoine considérable. C'est ainsi qu'en 1779, il achète à Joseph Guillaume Barthélémy de Laforest, subdélégué de l'Intendant du Languedoc et à son fils, des propriétés à Belvezet, la Vesse, le Cayrat, le Charet, Chantressac, le Flaujas, les Cassagnes, le Parades, la Faisse, la Serrette, Reynouarde, le Claux, Boucher, Posfabre, la Combe, le Béal, les Poulèles, la Talone, Changranat et Chapoulière pour la somme de 30 000 livres. La plupart de ces terres se situent à Labeaume, Auriolles et Ruoms.

La plus grande affaire de sa vie est l'acquisition, le 29 août 1781, du domaine de Chaussy pour 120 000 livres (dont 40 000 livres d'acompte), vendu par les Beauvoir du Roure qui liquidaient une partie de leurs biens. La découverte, grâce aux récentes recherches de Didier Leynaud, de l'acte de vente rédigé par Henry Guez, procureur du comte du Roure à Barjac, met un terme définitif aux hypothèses erronées émises sur l'acquisition de Chaussy, soit par mariage (Benoît d'Entrevaux, *Armorial du Vivarais...*), soit par achat de biens d'émigrés (Pierre Bozon, *La vie rurale en Vivarais,* 1961). Ces acquisitions consistent en : «*château appelé de Chaussy, domaine appelé le Petit Chaussy, granges, domaines, maisons, rentes de biens directes et autres droits seigneuriaux... qu'ils soient sur les terres cultes, incultes, hermures, devois, boissières et pâturages, prés, moulins, prises d'eau, si le seigneur en avait , mobilier dudit château*». L'acte précise le très mauvais état du domaine et du château inhabité depuis longtemps. Il indique également que Jean-Baptiste Tourre avait passé un précédent bail à ferme pour ce domaine avec le comte du Roure et qu'il avait mal exécuté ce bail. Le comte «*promet de ne point demander au dit sieur Tourre aucun dommage à raison du défaut de culture, défaut de plantation, dégradations et autres à raison*

Fenêtre à meneaux du château de Chaussy

La cheminée de la grande salle du château de Chaussy

dudit bail». Jean-Baptiste Tourre aurait-il volontairement laissé se dégrader le domaine pour l'acheter moins cher ? La question se pose.

En 1788, il complète ses achats par une transaction de moindre envergure en achetant trois pièces de terre à Labeaume à Deshahaud de Baumefort. En mars 1800, par son mariage, le domaine de la Roche entre dans son patrimoine.

Jean-Baptiste Tourre qui n'a aucun titre de noblesse devient «seigneur de Chaussy, du petit Chaussy, les Conches, les Bouchets, coseigneur des lieux et mandements de Ruoms» dont il est seigneur justicier direct, ce qui suppose qu'il a racheté les droits seigneuriaux au prieur. Selon le contexte politique, il va se faire appeler Tourre-Chaussy ou Tourre de Chaussy. La branche Lauriol qui hérite du château à la fin du XIXe siècle se fera aussi appeler Lauriol de Chaussy. En 1858, Scipion fait une demande officielle à l'armée pour que son nom soit désormais Tourre de Chaussy ; sa demande est refusée. Un facteur à l'esprit républicain refusait de porter le courrier adressé à Georges Lauriol avec cet intitulé.

Si Jean-Baptiste Tourre fait des achats judicieux, des anecdotes de l'époque montrent qu'il n'était guère empressé de rembourser ses créanciers. Une partie des fonds nécessaires à l'acquisition de Chaussy lui avaient été prêtée par l'oncle de sa femme, prieur et curé de Grospierres, Blaise Thoulouze, qui légua en 1781 sa créance de 7 236 livres à l'hôpital de Joyeuse. Jean-Baptiste Tourre, à la mort du prêtre, se considéra libéré de sa dette et ne la paya que vingt ans après, contraint et forcé par l'autorité judiciaire. Il était également fermier du prieuré de Ruoms depuis 1786 et à ce titre, il a le front de réclamer en 1795 les sommes correspondant aux redevances «*qu'il n'a pu percevoir ni exiger en raison des troubles, puis de l'abolition des droits féodaux*» (décidée en juillet 1793 par la Convention).

Jean-Baptiste Tourre de Chaussy est l'un des plus riches personnages du département. Il fait partie de la liste des 30 plus imposés de l'Ardèche, au 18e rang en l'an XI (1803) et au 9e rang sur la liste de 1813. Il paie 1 264 francs d'impôt, ce qui est l'équivalent de ce que paient les plus éminentes personnalités du département, Canson-Barou à Annonay, Eugène de Vogüé ou Jean Bernardi d'Aubenas, le plus grand acquéreur de biens nationaux. Il possède plus de 100 000 toises à Ruoms et dote somptueusement ses filles : environ 30 000 francs pour chacune. Il est consul à Ruoms avant 1789.

La cuisine du château de Chaussy
Dessin de Michel Rouvière

Les salles du rez-de-chaussée sont voûtées en plein cintre. L'immense cheminée de la cuisine est flanquée de plusieurs «potagers» (pour tenir au chaud sur la braise) et d'un remarquable «bujadièr» (cuvier pour la lessive), fabriqué en pierre de Ruoms, dont on ne connaît que de rares exemples dans la région.

UNE FAMILLE DE NOTABLES

Jean-Baptiste Tourre, déjà capitaine de la garde nationale en 1791, devient maire à partir de la réaction thermidorienne en novembre 1794 et traverse tous les régimes : Directoire, Consulat, Empire, Restauration jusqu'en 1819. La famille Tourre Chaussy a tenu la municipalité pendant une grande partie du XIXe siècle, notamment dans les périodes de réaction et de retour à l'ordre et d'une manière générale, elle hérita de l'intérêt de Jean-Baptiste pour la chose publique. Les stratégies familiales de ces rentiers de la terre s'organisent en vue de la prise du pouvoir municipal. Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, les Tourre constituent un véritable réseau, certainement très influent, à la tête des municipalités des environs. Ainsi la première fille de Jean-Baptiste Tourre épouse Jacques Marcel, acquéreur de trois terres des Vogüé en 1793 et maire de Chauzon.

LA DESCENDANCE DE JEAN-BAPTISTE TOURRE :

Sont issus de son premier mariage avec Marie Reynouard :
Marie-Rose (1766-1852) qui épouse Jacques Marcel, maire de Chauzon. Ses deux fils, Jean-Joseph et Joseph-Casimir ont été respectivement maires de Chauzon et de Mirabel.
Jean-Charles (1772-1825) qui est maire de Labeaume et le premier d'une dynastie de «Charles Tourre», maires jusqu'à nos jours dans cette commune. Cette branche est restée au mas de Peyroche, berceau de la famille.
Joseph-Victor (1774-1847) qui devient maire de Rosières. Il était «*entré pour gendre*» dans la famille Thoulouze de Rosières en se mariant avec Marie-Thérèse Thoulouze.

Sont issus de son second mariage avec Marianne Thoulouze :
Marie-Anne-Victoire (1782-1830) qui épouse Joseph Boucher, futur maire de Pradons.
Jean-Charles Blaise (1777-1834) qui est le vrai successeur de son père. Il garde Chaussy et devient maire en 1831. Il fait un très beau mariage en épousant Anne-Rosalie Channac, fille de notables de Casteljau.
Joseph-Louis qui devient maire adjoint de Ruoms en 1820 lorsque son père atteint de paralysie ne peut plus assurer ses fonctions.
Sa septième et dernière fille, Marianne-Magdelaine qui épouse en 1809 Jacques-François-Régis Blachère, fils d'une «*bonne famille*» de Largentière dont il devint maire.

Des descendants indirects de Jean-Baptiste Tourre sont administrateurs de leur commune :
Joseph-Charles, fils de Charles, le frère cadet de Jean-Baptiste Tourre, acquéreur du prieuré, est maire de Ruoms de 1832 à 1836.
Jean-Baptiste Marcellin (1813-1882), le petit-fils de Jean-Baptiste Tourre, est maire de Ruoms en 1851, de 1862 à 1870 sous le Second Empire et de 1871 à 1878 après la défaite de la Commune. Son gendre Edouard Lauriol lui succède.
Un descendant plus lointain, Victor Plantevin, a été maire de Burzet pendant quarante ans. Et la liste n'est pas exhaustive... Rappelons qu'en ce début du XIXe siècle, la fonction de maire est réservée aux notables.

Parmi les successeurs de Jean-Baptiste Tourre, nombreux sont aussi les cadets qui ont fait une carrière militaire. Si son fils Joseph-Louis, conscrit en 1807, se fait remplacer selon l'usage pour la somme de 6 000 francs afin d'échapper aux campagnes napoléoniennes, son

Collection privée

Le colonel Scipion Tourre

François-Régis Scipion (1826 - 1865), petit-fils de Jean-Baptiste Tourre de Chaussy, choisit la carrière militaire comme nombre de cadets de famille. Sur ce tableau, on le voit en 1855 au siège de Sébastopol, durant la guerre de Crimée. Il commandait un bataillon de zouaves et fut décoré pour sa conduite héroïque. Il est blessé à la main et s'apprête à manger un rat pendant qu'un soldat vient d'expirer derrière lui.

●○○○ ***La famille Tourre de Chaussy sous le Second Empire***
○●○○ ***Scipion Tourre***
○○●○ ***Édouard Lauriol (1828-1894) et sa femme vers 1860***
○○○● ***Édouard Lauriol vers 1890***

Collection privée

neveu Joseph-Charles qui a participé aux campagnes de l'Empire est le précurseur d'une lignée d'officiers. Il est capitaine, démobilisé comme demi-solde en 1815.

Le plus célèbre de ces officiers est Jean-François-Régis Scipion, le «colonel Tourre». Né en 1825, douzième fils de Jean-Charles Blaise Tourre, il fait une brillante carrière dans les campagnes du Second Empire en Afrique, en Crimée et en Italie. Il commande un bataillon de zouaves lors de l'expédition désastreuse du Mexique. Il meurt héroïquement en 1865 à Mexico en voulant porter secours à ses soldats dans un incendie probablement allumé par les partisans de Juarez. Un admirateur bien intentionné, mais qui n'avait pas compris qu'il n'était pas politiquement de bon ton de célébrer ce fiasco mexicain, voulut ériger une statue en son honneur à Ruoms ; ce projet n'aboutit pas. Aujourd'hui une place de Ruoms porte son nom.

Détentrice d'une fortune foncière assez considérable, la famille Tourre de Chaussy ne s'est pas engagée sur la voie du capitalisme industriel et commercial au XIXe siècle. Son idéal de vie est le mode de vie de l'aristocratie, axé sur la propriété terrienne et le service aux armées. Les chefs de la famille sont rentiers d'une terre propice à la viticulture et à l'élevage des vers à soie. Les photos de l'album de famille montrent de nombreux officiers à l'uniforme chamarré. Les alliances se font avec des médecins, des notaires, des notabilités ; des filles entrent dans les ordres (pour éviter des dots élevées). Rappelons que l'on retrouve dans les stratégies matrimoniales nombre d'acquéreurs de biens nationaux. À la fin du XIXe siècle, les Tourre demeurent la plus riche famille de Ruoms, bien avant les fondateurs de la brasserie, Hugon et Puaux. Il s'agit de familles très nombreuses, Jean-Baptiste Tourre a eu onze enfants, son fils Jean-Charles Blaise en a eu douze (dont cinq morts avant l'âge d'un an), ce qui explique la division des domaines.

Les Lauriol succèdent aux Tourre

En 1882, à la mort de Jean-Baptiste Marcellin dont le seul héritier mâle, Paul, est décédé à l'âge de treize ans, le château passe à son gendre Edouard-Benjamin Lauriol (1828-1894), originaire de Saint-Maurice d'Ardèche, marié à Anne-Marie Joséphine Tourre en 1858. Il est maire de Ruoms de 1878 à 1892 et mène le combat contre la république laïque.

Son fils Georges Lauriol (1866-1932) a eu six enfants. Deux filles, Jeanne et Berthe Lauriol de Chaussy, qui ont quitté Chaussy, portent toujours ce nom, mais il va s'éteindre faute de postérité mâle.

La vente de Chaussy

Après la Guerre de 1914, les rentes de la terre s'effondrent et le château ne peut plus être entretenu. En 1953, Renée de Boisson, fille aînée de Georges Lauriol, vend le domaine dont les terres avaient déjà été aliénées en grande partie. Les bâtiments sont achetés par le labeaumois Fernand Chamontin qui crée un dépôt de boissons, affaire reprise par ses descendants. Fernand Chamontin avait débuté en fabriquant de la limonade dans sa propriété de Labeaume, puis avec l'eau de la grotte des Défilés où était installé un atelier d'embouteillage très sommaire. On disait dans le pays : *«Le Chamontin, il a fait fortune avec son peschier (mare à poissons)».* Il avait été aussi leveur de cocons à Labeaume : il vendait les graines aux éleveurs et ramassait les cocons.

Après la vente de 1953, le mobilier a été enlevé et le bâtiment menaçait ruine. Fernand Chamontin et ses descendants ont entrepris d'énormes travaux de restauration, ce qui ne permet plus d'évoquer le cadre de vie de la famille Tourre.

Deuxième partie

RUOMS SORT DE SES REMPARTS

1800 - 2000

Ruoms après 1800

Des survivances seigneuriales

Au XIXe siècle, l'accroissement de la population s'accompagne d'irréversibles modifications de la société. Elle se diversifie, sa composante n'est plus seulement paysanne ; ouvriers de l'industrie et commerçants y tiennent une place croissante. En même temps, les structures sociales se stabilisent ; une nouvelle bourgeoisie enrichie remplace la noblesse et la reconquête catholique affirme catégoriquement le retour à l'ordre moral. L'emprise du «château» et du curé caractérise les relations sociales. L'école ne se détache de l'emprise des catholiques qu'au prix de graves conflits.

La vente des biens nationaux sous la Révolution n'a pas redistribué la terre au profit des paysans puisque les terres du prieur sont passées aux mains de Charles Tourre de Peyroche dont le frère, Jean-Baptiste, avait acquis les terres du château de Chaussy. La famille Toure de Chaussy devient au début du XIXe siècle l'une des plus riches de l'Ardèche. Elle détient l'essentiel des terres fertiles de la commune qu'elle fait travailler par des journaliers ou des fermiers. Famille typique de «notables» du XIXe siècle, elle vit «noblement» et étend son influence sociale en monopolisant le pouvoir municipal presque constamment sur un siècle : de 1794 à 1892. Ses autres membres sont prêtres, prélats, officiers, hommes de loi ou hommes d'affaires.

Cette emprise du «château» et du curé déborde largement de Ruoms et du XIXe siècle, elle est particulièrement sensible à Grospierres et à Saint-Alban. Au début du XXe siècle, à Grospierres, pour être embauché pour un salaire d'un franc par jour comme ouvrier agricole par monsieur de Bournet, «le Moussu», il faut aller à la messe et invoquer l'expression «pour l'amour de Dieu» dans sa requête. Plus on est pauvre, plus on doit se découvrir devant lui et adopter une attitude humble. Marie Arsène de Bournet (1849-1933) est recteur des pénitents et soutient les catholiques les plus intransigeants. Lors des expulsion des Oblats de Bon-Secours, Bournet était devenu leur quartier général. Dans l'église, une chapelle avec des chaises aux coussins de velours rouge est réservée aux Bournet et les mécréants eux-mêmes assistent à la messe. Le curé déjeune le dimanche au château et conseille à ses paroissiens de voter pour cet homme si généreux. Arsène de Bournet a été maire de Grospierres durant trente ans. Ses œuvres se partagent entre les écoles catholiques de l'arrondissement et un orphelinat. La fortune de son épouse, Cécile Pavin de Lafarge, lui avait permis de construire le château actuel, l'ancien ayant été détruit en 1703. La domesticité y était nombreuse. Il avait aussi fait reconstruire l'église et offert deux vitraux, l'un consacré à saint Arsène, l'autre à sainte Cécile.

À Saint-Alban où les familles Richard de Baumefort au XVIIIe siècle, de Limayrac par la suite, possèdent la forteresse qui domine le village, c'était la même déférence ; la messe ne commençait pas avant que les châtelains ne soient présents. Comme leurs terres étaient en fermage et en métayage, ils n'employaient pas d'ouvriers agricoles et les rapports n'avaient pas ce caractère de dépendance économique.

À Ruoms, la situation est plus nuancée. Si la famille Tourre-Lauriol tient la mairie pendant la plus grande partie du XIXe siècle et si la population reste soumise corps et âme à ses curés, elle ne vit pas sous la coupe directe du château. Pour leur survie, les habitants ne dépendent pas des châtelains, ils ont d'autres possibilités d'emploi, alors que la population des communes environnantes est constituée de façon plus homogène de paysans pauvres qui cherchent à faire des journées sur les grandes propriétés. En tant que maire, le rôle d'Edouard Lauriol a été prééminent dans le camp des catholiques les plus farouches, mais après la Guerre de 1914, «la Demoiselle» Lauriol s'en tient à ses œuvres sans chercher à imposer une quelconque influence.

À Vallon, ce type de rapports mi-féodal mi-paternaliste a disparu avec l'extinction de la famille Merle de Lagorce dont le dernier descendant mâle meurt en 1842. Le château est racheté par la commune pour en faire l'hôtel de ville. Il en est de même dans les communes où ne vivent plus de descendants des familles nobles, Balazuc, Chauzon, Lagorce, Pradons. En Haute-Ardèche, ces rapports ont perduré fort longtemps.

●○ ***Marianne triomphante, vers 1870-1880***
bois polychrome, anonyme, (coll. privée)

○● ***La "gueuse", années 1930***

(Page précédente) *Deux représentations opposées de la République : à Ruoms, la société paysanne, sous l'influence du clergé qui entretenait la hantise de la Révolution, demeura jusqu'à la seconde moitié du XXe siècle largement hostile à l'État républicain.*

Châteaux

Le château de la Bastide de Sampzon

Ce château est situé au pied du rocher de Sampzon, non loin du confluent du Chassezac et de l'Ardèche. La première mention date de 1197. Il a appartenu successivement à plusieurs maisons nobles : Sampzon, seigneurs du château de la Beaume et de la Bastide (XIIe siècle), Adillon (XIVe siècle), Rochier(XVIIe siècle). Le marquis de la Garde Chambonas l'acquit en 1643. Il passa à Jean-Louis Tardy de Montravel en 1780, puis fut revendu à plusieurs reprises .
La structure d'origine à gros donjon carré et à deux tours rondes est très lisible. Brûlé par les Camisards en 1703, il tombait en ruine car il n'était habité que par des fermiers jusqu'à la restauration effectuée de 1860 à 1875 par mademoiselle de Montravel. Actuellement, la Bastide est dévolue au tourisme et un camping-parc de loisirs s'étend à ses pieds.

Autour de Ruoms, une série de forteresses médiévales gardaient les vallées de l'Ardèche et du Chassezac. Au sud, la Bastide de Sampzon, le château de la Selve à Comps, la commanderie des templiers de Jalès et le château de Saint-Alban sur la rive gauche du Chassezac. Au nord, en amont de la vallée de l'Ardèche, les châteaux de la Borie, de Balazuc et de Vogüé jouaient le même rôle défensif depuis l'époque féodale. La structure de tous les châteaux de la région - appelés également bastides - aussi bien la maison forte de Chaussy que l'important château de Vogüé, est composée d'éléments défensifs très comparables. Le donjon primitif de forme carrée est complété vers les XIVe, XVe siècles par une enceinte de plan carré cantonnée de tour d'angle rondes ou de poivrières juchées sur les contreforts. Le portail est surmonté d'une bretèche. Des traces de mâchicoulis supportant les chemins de ronde sont visibles. Les aménagements à partir du XVIe siècle font disparaître les meurtrières au profit de fenêtres à meneaux.

Le château de Saint-Alban-sous-Sampzon

Ce château a appartenu aux Agulhac, qui jouèrent un rôle pendant les guerres de Religion, et aux Anglejan à partir de1629. Les huguenots l'attaquèrent en 1587 et tuèrent le seigneur de Ligonès. En 1752, il devînt la possession de Charles Richard, fils d'un négociant en soie (mangonier), originaire de Saint-Alban, conseiller à la Cour de Montpellier, qui se qualifia seigneur de Baumefort. Il avait épousé en 1740 Suzanne La Tourre de Peyroche (famille des Tourre de Chaussy). Il acquit une partie des possessions et des seigneuries du duché de Joyeuse (Labeaume , Auriolles, Sampzon, Grospierres et Saint-Alban) vendus en 1787 par la comtesse de Marsan. En 1879, le château passa à la famille de Limayrac à la suite du mariage de Jeanne Richard de Baumefort avec Casimir de Limayrac.
L'énorme donjon carré est flanqué de deux tours rondes et de deux échauguettes. Des hourds dont les supports sont visibles couronnaient le donjon.

La vie politique au XIXe siècle

En dépit des lacunes de la documentation sur la répercussion des événements politiques nationaux à Ruoms, certains faits peuvent être rapportés.

Le 10 mars 1815, la police est réquisitionnée «pour éviter des troubles contre notre monarque Louis XVIII». Napoléon, de retour de l'île d'Elbe, avance sur Paris et le duc d'Angoulême tente de soulever la France du Midi contre l'empereur. Chaque maire doit dépêcher des hommes à Aubenas pour le 20 mars et leur fournir une paire de souliers afin qu'ils marchent pour la défense du trône. Mais le 19, Louis XVIII a quitté les Tuileries où Napoléon entre le 20. Deux mois après, le 17 mai, le vent ayant tourné, des «volontaires» partent avec armes et bagages à Privas pour défendre l'empereur et combattre l'Europe liguée contre l'Empire rétabli. Dès le 3 mai, des soldats ruomsois insoumis, peu enthousiastes devant ces perspectives guerrières, avaient été arrêtés à Largentière. L'hostilité du monde rural à la conscription est une constante et, dès l'été1792, il n'y a plus de véritable volontaire pour partir à la guerre ou défendre le trône.

Sous la Restauration et la Monarchie de Juillet, les registres de délibérations municipales et les rapports des préfets mentionnent d'innombrables actes de violence, vols, brigandages, meurtres à un degré inégalé auparavant, au point qu'il semble que les registre aient été consacrés uniquement à relever ces exactions. Il n'est pas aisé de déterminer si ces actes ressortissent d'une violence ordinaire qui est de tous les temps, ou bien si la municipalité suit les instructions d'un pouvoir qui tend à exercer un contrôle accru sur la société. Depuis l'Empire, l'administration a mis en place une série de dénombrements et d'enquêtes préfectorales qui mettent les Français sous surveillance. Cette violence est certainement révélatrice du malaise grandissant d'une société étouffée par un pouvoir monarchique très conservateur. Ainsi, en 1835, deux familles du Bois-Saint-Martin à Labeaume s'entretuent et les autorités s'inquiètent de savoir si ces crimes avaient pour but la remise en cause de l'ordre établi ; c'est à cette époque qu'ont eu lieu les révoltes des canuts et que la peur gagne les possédants ; les assassins de Peyrebeille sont condamnés en 1833. Les contacts avec les villes et le colportage ont favorisé

Remise de décoration. 16 février 1913

Le maire, Simon Dufaud, entouré de notables et de militaires, décore ce vétéran à la longue barbe blanche qui a fait la guerre de Crimée.

la diffusion des idées libérales et socialistes. Cette grande inquiétude des autorités n'est pas sans fondement : le mécontentement est grand en Ardèche à la fin de la Monarchie de Juillet, en raison de la crise économique, de la mévente des produits, de la lourdeur des impôts. La terre manque sous l'excessive pression démographique ; la misère et la mendicité s'accroissent. Des émeutes ont lieu aux Vans, à Lablachère et Joyeuse en 1842-43. Le protestant nîmois Guizot, ministre de Louis-Philippe, est particulièrement impopulaire. En février 1848, le régime de Louis-Philippe s'effondre.

Nous empruntons à l'ouvrage d'Elie Reynier *La Seconde République dans l'Ardèche 1848-1852* les données qui concernent la Seconde République. Les troubles réapparaissent à la suite de l'élection de Louis Napoléon Bonaparte à la présidence de la République, car les républicains pressentent un coup d'État qui rétablirait la monarchie ou l'empire. L'effervescence culmine pendant l'été 1851 à l'occasion de banquets républicains, de foires ou de fêtes votives où les forces de l'ordre interviennent sous des prétextes mineurs : chants subversifs… Ainsi à la fête votive de Laurac, le 10 août 1851, les gendarmes sont blessés et tirent sur les participants. De nombreux opposants sont arrêtés et condamnés à de lourdes peines de travaux forcés. Les autorités sont persuadées qu'une insurrection se prépare en Ardèche et vivent dans la hantise des sociétés secrètes et la peur du complot. Albin Mazon qui a étudié la société secrète républicaine «La Marianne» évaluait ses membres à 5 ou 6 000 pour l'Ardèche, 200 à Vallon et ne mentionnait pas Ruoms. Elie Reynier, selon les estimations de l'agent secret de la préfecture à la fin de 1851 en cite 200 à Vallon, 150 à Lagorce, 100 à Salavas et Balazuc, 90 à Ruoms. Les rapports de la préfecture - secrets eux-aussi - notent pour Vallon *«l'esprit anarchique des masses, la population mauvaise … l'instituteur Roux très dangereux, chef d'une société secrète … le pasteur Durand et le pasteur de Salavas, insolents démagogues prêchent le socialisme et excitent à la guerre civile… le canton est gangrené par la propagande de monsieur Mazon* (le père d'Albin Mazon qui était «rouge») *et André Amédée».* Elie Reynier évoque *«un canton de cauchemar «.*

À la demande du préfet, le prince-président met le département en état de siège le 12 septembre. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, les tentatives de soulèvement à Privas et à Largentière échouent. À Vallon *«corrompue par l'anarchie»,* le 6 décembre, 400 hommes envahissent le château pour y prendre des armes. La répression est lourde, 40 condamnations dont 2 à la déportation pour Cayenne et 17 pour l'Algérie. Selon les rapports officiels, toute la ville était compromise. À Ruoms, on ne connaît pas le nombre des insurgés, deux d'entre eux ont été l'objet de condamnations : Victor Guigon, maréchal-ferrant qui avait participé à la marche sur Largentière est condamné à la surveillance. Simon Duffaud fils, aubergiste, est condamné à la transportation en Algérie, grâcié en 1852 mais soumis à la surveillance ; l'auberge est fermée pendant plusieurs années. Les condamnations ont été prononcées en fonction du rôle subversif présumé de l'accusé et non sur preuve des faits reprochés. Les autorités ont surestimé ces mouvements mal organisés qui n'auraient pu remettre en cause le coup d'État et se sont rapidement dissous. Ce qui est nouveau, c'est la peur des «rouges ; les conservateurs tremblent aux mots de «Montagne» de «communisme», de «complot anarchiste» et de «révolution». Aux rouges, sont assimilés les protestants ainsi que l'indique le rapport du commissaire de police Pinet-Seux, le 28 janvier 1851 : *«Il y a à Vallon deux catégories d'individus, les catholiques et les protestants … les protestants en général sont enclins à la république rouge, les uns par conviction, les autres dans un but de propagande religieuse et par l'élan du flot général qui entraîne les deux basses classes de catholiques et de protestants dans les mêmes opinions subversives»* (sur

Visite du président Millerand. 11 juillet 1923

Le président de la République Alexandre Millerand fit, au cours de l'été 1923, une tournée remarquée en Ardèche. Ébloui par les beautés naturelles de l'Ardèche, il prônait le développement du tourisme dans ses discours. Il déposa une gerbe au monument aux morts de la Grande Guerre. Une chanson fut créée à cette occasion, «On a vu la France et Millerand...» C'était la première fois que l'on voyait un chef d'État en visite à Ruoms.

2 800 habitants à Vallon, 1 200 sont protestants). Cet épisode insurrectionnel accentue l'identification de Vallon comme une cité protestante et rouge vis-à-vis de Ruoms plus impliqué dans le camp des conservateurs.

Dans la seconde moitié du siècle, la division s'approfondit entre «rouges» et «blancs» qui étaient appelés aussi «les Cambrins» (les notables siégeant dans les «Chambres»). *«On est pour ou contre l'Église c'est-à-dire pour ou contre la République»* (Jacques Schnetzler). Cette coupure est au cœur des passions qui vont se manifester à propos de l'école et de la religion à partir des années 1880 et qui seront évoqués dans les chapitres suivants.

LA GUERRE DE 1914

Raymond Thibon se souvient d'avoir vu passer en août 1914 le train des mobilisés chantant et criant : «À Berlin !» ; Georges Estieule, quant à lui, se souvient d'un train de prisonniers allemands. Pendant la guerre, les paysans restés au pays ont prêté main-forte aux femmes seules. La plupart n'ont pas souffert des restrictions de pain ; ils apportaient la farine chez le boulanger et n'avaient à payer que la cuisson. En revanche, les ouvriers en ont manqué. En mai 1918, le conseil municipal doit réquisitionner l'orge de la brasserie pour fabriquer du pain. (cette pénurie de pain s'est prolongée jusqu'en 1921). La mairie affichait chaque jour les nouvelles de la guerre que mademoiselle Villard, l'institutrice, venait lire. La nouvelle de l'armistice du 11 novembre parvint à trois heures de l'après-midi et les cloches sonnèrent à toute volée pour l'annoncer. Les jeunes défilèrent en chantant avec des drapeaux, on dansa la farandole dans la rue, on alluma des feux de joie, on cria et l'on bu.

La lettre que Thérèse Couronne a envoyé le 11 novembre 1918 à son frère Henri Autajon qui est au front, témoigne de la joie ressentie à la proclamation de l'armistice :

«Ruoms, le 11 novembre 1918. Bien cher Henri, C'est une bonne nouvelle que nous avons aujourd'hui. Quelle chance que la guerre soit finie. Ici tout le monde est dans la joie. On a fait quitter les usines de suite et ce soir il y a retraite aux flambeaux et illumination. Les poilus qui sont en permission ne se tiennent plus de joie, ce sont eux qui ont sonné les cloches. Quelle cuite que Paul va prendre ! Reçois de nous tous nos bons baisers. Thérèse».

85 soldats sont morts sans compter les blessés et les amputés. C'est près de 5 % de la population, plus que la moyenne nationale, des hommes jeunes, qui ont disparu. Dans les années qui ont suivi la guerre, le 11 novembre, avait lieu un défilé avec l'harmonie municipale, suivi d'un discours et de l'appel des morts auquel, après chaque nom, un orphelin répondait «Mort pour la France» ; scène qui impressionnait beaucoup les enfants. Le village a été marqué par le drame de ce beau soldat revenu traumatisé au pays, dont Gabriel Tourte raconte l'histoire :

«1920, deux ans après la Grande Guerre. Il y avait dans le village, un garçon d'une trentaine d'années, miraculeusement rescapé de la guerre qu'il avait faite dans l'infanterie où l'on mourait beaucoup. Fort bel homme, la tragédie l'avait marqué mentalement. Terreur du village, il se promenait souvent armé d'une grenade, proférant des menaces contre d'imaginaires ennemis. Nul n'osait intervenir, les gendarmes encore moins. Pendant la guerre, lors des attaques, il était, «suprême honneur», nettoyeur de tranchées. Avec la première vague de fantassins, armé d'un poignard et de grenades, il tuait dans la tranchée conquise, dans les cagnas sournoises, tout Allemand encore vivant. Il demeurait à l'orée du village dans une petite maison avec puits dans le jardinet. Un jour, émoi, il ne revint pas chez lui. On le chercha ; quelqu'un se pencha sur le puits, entendit gémir et le vit. Enfants, nous vînmes assister à ce spectacle, la sortie du soldat du puits par les habitants. Je revois encore le visage d'une blancheur spectrale. Il s'était tiré dans le dos un coup de fusil de chasse avec chevrotines et puis dans un suprême effort s'était jeté dans son puits. Il vécut encore deux ou trois jours ; sur sa demande, sa mère disposait un miroir pour qu'il puisse voir l'horrible plaie du dos. Je n'en mourrai pas, disait-il, j'ai vu pire pendant la guerre. «(Gabriel Tourte, *Histoire vraie*).

La guerre a cependant moins marqué Ruoms qu'une commune exclusivement rurale comme Labeaume où elle a été ressentie comme la fin d'un monde : les hommes morts, les terres abandonnées et les maisons vides qui s'écroulent peu à peu.

La vie politique des années d'entre-deux-guerres a été marquée par la personnalité du «père Mathieu» (1863-1937). Originaire du Gard, «socialiste chrétien» (mélange original de socialisme et de défense des libertés religieuses), il passait dans les villages au moment des élections auxquelles il s'était présenté 37 fois sans succès. Il racontait les événements anecdotiques du Gard et les faits divers à caractère sensationnel. Sur des airs populaires comme ceux de Tino Rossi, il chantait des chansons de son cru, adaptées aux circonstances politiques, dont il vendait les textes de cette veine :

«En ce moment-ci / les affaires marchent très mal, / Et c'est mondial, / C'la devient fatal, Soyons charitables, pour les chômeurs il faut bien…»

(Chanson Pour les chômeurs sur l'air de *C'est mon papa*, 1931).

En 1934, les Croix-de-feu défilent à Ruoms en uniforme militaire et vendent des insignes. En 1936, la gauche défile à son tour pour le Front populaire en demandant l'intervention en Espagne et la lutte contre le fascisme. Elle vend des insignes avec les trois flèches de la SFIO ou la faucille et le marteau. Les jeunes Espagnols de Ruoms participent à une action de solidarité avec l'Espagne républicaine menée à Vallon. Une section du parti radical-socialiste est créée à Ruoms.

Assiette commémorant la Révolution de 1830.

La Seconde Guerre mondiale

VICHY

Après la déclaration de guerre en septembre 1939, l'armée française s'enlise dans la «drôle de guerre». Georges Poudevigne, dit «le Poudet», mobilisé et atteint de dysenterie, est renvoyé dans ses foyers. Il débarque à la gare de Ruoms avec ses bandes molletières et rencontre Paul Arnaud qui lui demande : *«Eh Poudet dé qué faï lo Françoʼ?»* (Eh Poudet que fait la France ?). Et Poudet de lui répondre : «*S'esfouïre*» (elle fait sous elle). À l'époque, la France est considérée comme une entité bien lointaine de l'Ardèche.

Lors de la «débâcle» en juin 1940, la route d'Aubenas aux Vans par Joyeuse est noire du flot de réfugiés qui fuient devant les Allemands. On estime à 150 000 le nombre de réfugiés français et belges en Ardèche. La population a été très accueillante envers eux. La route qui passe par Ruoms est à l'écart ; cependant une unité du génie de l'armée française (équipée de barques) ainsi que des spahis retournant au Maroc pour se faire démobiliser s'y sont arrêtés. Des officiers gradés et des réfugiés de marque (les patrons de Bouchara, de la moutarde de Dijon…) ont également débarqué à Ruoms par un train de voitures-salon de la compagnie des wagons-lits, arrivé on ne sait pourquoi en gare de Ruoms. Ils sont restés quelques jours à l'hôtel Théodore et au château de Chaussy réquisitionné. L'exode a amené des réfugiés, des Belges (effrayés par les vers à soie, c'est la pleine saison) et des Alsaciens-Lorrains. Un Franc-Comtois, à qui la gendarmerie intima l'ordre de ne pas continuer sa route après Saint-Etienne-de-Fontbellon, fut effrayé à la vue d'un pays aussi désertique et pensa qu'il allait mourir de faim, lui qui était habitué aux grasses prairies des bords du Doubs.

L'avènement du régime de Vichy signifie le retour de l'esprit de la contre-Révolution. La propagande de la Révolution nationale pour le retour à la terre et le conservatisme social rencontre des adeptes tout prêts à l'entendre, préparés par la presse et choqués à la suite de la défaite. De la terre du cimetière est apportée à Gergovie, à l'imitation de toutes les communes de France. L'institutrice Eugénie Reboullet, jugée trop à gauche, est mise à la retraite d'office en 1940. À l'école laïque aussi bien qu'à l'école libre chez mademoiselle Julie, chaque enfant posséde la photo du Maréchal et dessine pour le Maréchal. On lève les couleurs chaque matin. De nouveaux cantiques s'ajoutent aux prières et chapelets habituels : *«C'était la France, on priait pour la France».* Les frères maristes et les sœurs remettent les vêtements de leur ordre, interdits depuis la loi de séparation de 1905. Au couvent, les sœurs sont ravies de l'arrivée du Maréchal et espèrent tout de lui car «il n'est pas hostile à la religion». L'évêque de Viviers, monseigneur Couderc, très pétainiste, a pesé de tout son poids dans le soutien au régime. Cette attitude d'adhésion à l'idéologie de Vichy s'explique par le traumatisme des lois de 1905 et des lois contre les congrégations ; le nouveau régime est ressenti comme le retour à l'ordre ancien dans lequel la religion retrouverait sa place prééminente. En 1940, les réunions étant interdites, un groupe de jeunes gens frondeurs avait fondé le DCRC : le Dancing-Club Ruomsois Clandestin, qui changeait souvent de lieu par crainte de la police et des organisations pétainistes.

Après Dunkerque et Mers-el-Kébir où la flotte anglaise a tiré sur la flotte française, les Ruomsois, marqués par les récits de combattants dénonçant le comportement des Anglais, deviennent très anti-anglais, s'alignant ainsi sur la politique de Vichy. L'opinion est généralement attentiste, le revirement ne se produisant que tout à la fin. Les Allemands, «les boches», sont considérés comme les ennemis et l'opprobre est jetée sur Hitler, sans prise de conscience de la nature du nazisme. Dans un regain de piété, on prie pour une victoire bien peu probable

Le conseil municipal se situe plus à droite que le maire, Jean Jourdan, resté à son poste pour protéger au mieux la population sur les conseils du député de l'Ardèche, Edouard Froment, un des 80 parlementaires à avoir refusé les pleins pouvoirs à Pétain. Son action est reconnue par le parti communiste en 1944. Il établit de fausses cartes d'identité et, s'il est averti des réquisitions, il part à vélo prévenir les paysans pour qu'ils tuent leurs cochons.

Les paysans sont frappés par les réquisitions qui leur ôtent le fruit de leur travail ; des gendarmes reçoivent quelques «talochées» lorsqu'ils s'avisent de contrôler de trop près le travail clandestin. À Labeaume, des gendarmes donnent un coup de main pour presser l'huile, la nuit, en hiver, en échange de bouteilles. Pour ceux qui ne sont pas paysans, les restrictions pèsent lourdement, se ravitailler est très compliqué, le pain est infect et chacun se met à élever des lapins. Les seuls vivres qui arrivent en gare de Ruoms sont des topinambours. Le bétail part sur pied, en train, vers l'Allemagne. Ruoms est classé commune rurale en ce qui concerne le ravitaillement sans en avoir les ressources, car elle est très pauvre.

Après l'invasion de la zone sud, en novembre 1942, personne ne se souvient d'avoir vu d'Allemands. Ils ont installé des batteries de défense antiaérienne au sommet de Sampzon qu'ils auraient ensuite confié à la garde de miliciens. Ceux-ci, voyant le vent tourner en 1944 ont rejoint la Résistance, ce qui a semé la confusion. Ruoms n'a pas subi les exactions directes des occupants. Leur seule intervention a été de venir démonter et récupérer un avion allemand atterri en catastrophe près du cimetière. Le Centre de démobilisation du Var de l'armée

française (probablement après l'occupation de la Zone sud en novembre 1942) est resté plusieurs mois à Chaussy, le mess des officiers était à l'hôtel Théodore et des logements avaient été réquisitionnés à leur intention.

La face sombre de l'Occupation a été la Milice. Quelques habitants de Ruoms et des communes proches, engagés dans le SOL (Service d'Ordre Légionnaire) en 1942, se sont retrouvés ensuite dans la Milice dont certains se sont retirés. Ils étaient recrutés parmi ceux qui depuis toujours refusaient la République et redoutaient le bolchevisme. Un défilé avec tous les miliciens de la région eut lieu, un dimanche, le long de la rue Nationale, Stéfani, chef de trentaine de la Milice en tête, Ils chantèrent en l'honneur de Pétain et se rendirent ensuite à l'église. Le soir, des incidents furent provoqués par ceux qui réprouvaient la manifestation. Stéfani, originaire d'Avignon, circulait dans le village pour savoir qui écoutait la radio de Londres, il était très redouté. Ceux qui faisaient du marché noir le craignaient plus encore car il était responsable du ravitaillement en viande pour la région, il exerçait le contrôle des fraudes et assurait les réquisitions de chevaux et du bétail. Il fallait user de stratagèmes, comme cacher un gigot dans un potiron pour déjouer sa surveillance, quand on revenait à vélo de se ravitailler du côté de Joyeuse. Les paysans ne déclaraient pas toutes leurs bêtes et les tuaient la nuit. Après avoir échappé à un premier attentat à Peyroche, Stéfani fut pris dans une embuscade le 8 avril 1944 par les FFI alors qu'il roulait à moto sur la route des Défilés. Touché par le tir des mitraillettes, il s'échappa dans le ravin, fut récupéré dans un état grave et transporté à l'hôpital. Personne ne sait ce qu'il est advenu de lui. À Ruoms, on dit qu'il est toujours vivant, quelqu'un l'a vu jouer aux boules sur la Côte d'Azur... Stéfani est presque devenu un mythe. Les règlements de compte contre les collaborateurs et les miliciens - ou dénoncés comme tels - ont été nombreux dans cette région en raison des tensions politico-religieuses. L'ont-ils été plus ou moins qu'ailleurs ? il est impossible de le savoir.

Jeunes résistants ruomsois. Été 1944

Trois Ruomsois et un Alsacien de la 7110e compagnie de FFI. En août 1944, les jeunes engagés dans les FFI ont attaqué des convois allemands et se sont battus à Saint-Remèze, à Vogüé, à Lavilledieu et dans la bataille du Coiron.

CES «ÉTRANGERS INDÉSIRABLES»

Cette formule fait référence à la circulaire du ministre de l'Intérieur Albert Sarraut, en avril 1938, soulignant la nécessité de *«mener une action méthodique, énergique et prompte en vue de débarrasser notre pays des éléments étrangers indésirables».* Par simple décision administrative, des étrangers ont été internés dans des camps, dès 1933 pour les juifs allemands, ensuite pour les juifs autrichiens et de l'Europe de l'Est qui pensaient trouver un refuge en France et pour les Espagnols fuyant la guerre.

Les rafles de juifs semblent passées inaperçues dans la mémoire sociale, on en parle guère, les souvenirs sont difficiles à rassembler. Pourtant de nombreux juifs s'étaient réfugiés en Ardèche qui faisait partie de la Zone libre jusqu'au 12 novembre 1942. Chaque village, Labeaume, Grospierres, Pradons, Joyeuse, etc., a accueilli une ou plusieurs familles juives qui avaient fui la Zone occupée. À Vinezac, l'été 1940, une centaine de réfugiés a été hébergée dans un camp de regroupement dont une vingtaine de juifs polonais et autrichiens. À Ruoms, plusieurs juifs ont vécu entre 1940 et 1942 : la femme d'André Adamski qui a accouché en octobre 1941, la famille Elrich ? Heinrich ? partie à temps en Amérique, un cordonnier, Lea, jeune Polonaise avec son étoile jaune, qui faisait de la couture, dont on se souvient avec compassion. À Pradons, Klein, un médecin juif réfugié, vivait avec cinq autres membres de sa famille. Il avait constitué un petit troupeau de chèvres et vint un jour dire à sa voisine qu'il devait absolument partir en Suisse. Il lui confia son troupeau, lui assurant qu'il reviendrait de toutes façons. Les témoins, trop jeunes à l'époque, ne peuvent préciser la date de son départ. Les archives mentionnent l'arrestations de deux personnes à Ruoms le 28 février 1942 : Jean Jeresky, 44 ans, et Sodessa Nance ; mais en raison du nombre de familles juives qui vivaient à Ruoms, le nombre d'arrestations a été certainement plus élevé : un témoin horrifié en a vu se faire embarquer, mais ne sait préciser combien. Les juifs arrêtés ont été envoyés d'abord dans des camps de regroupement, puis à Auschwitz en Pologne. Personne ne pouvait imaginer dans ces campagnes coupées de toute information le sort qui leur serait réservé d'autant plus que ces arrestations ont été pratiquées par la gendarmerie française selon les ordres de la Préfecture. À cette date, les Allemands n'ayant pas encore envahi la Zone sud, cet acte relève de la politique antisémite de Vichy. Le député de l'Ardèche, Xavier Vallat, premier «commissaire aux questions juives» dans le gouvernement Darlan en 1941-1942, donne aux préfets, dès décembre 1941, la possibilité d'arrêter les juifs étrangers ce qui permet les arrestations de Jeresky et Nance. La grande rafle des juifs a lieu l'été suivant le 16 juillet 1942 en Zone occupée et le 26 août en Zone sud, jour où 135 juifs ont été arrêtés en Ardèche. Ces rafles ont été organisées par les autorités françaises à la suite des tractations du 2 juillet 1942 entre Bousquet, secrétaire général de la police de Vichy, et le général SS Oberg : afin d'éviter de livrer des juifs français de la Zone occupée à l'Allemagne, Laval avait décidé de livrer les familles juives étrangères avec leurs enfants, en Zone sud. Vinezac fut, dès le mois de mai 1940, un point de regroupement des *«étrangers non-belges»* qui furent logés au château. Après la rafle du 26 août 1942, une trentaine d'entre eux, des juifs polonais, sont partis en camps de concentration.

En 1943, France Serret, nommée institutrice à l'école de Ruoms, recueille la petite Carmen Littwack, dont le père est déporté. Celui-ci, médecin juif allemand, combattant dans les brigades internationales en Espagne, avait été mis en résidence surveillée à Largentière, puis arrêté en tant que ressortissant allemand en septembre 1939 à la déclaration de guerre. Déporté en Silésie, il fut un des rares survivants des camps. Au printemps 1944, des jeunes filles venues de Marseille, ont trouvé asile au couvent. Le secret sur leur origine n'a pas été éventé ; tout le monde a cru - et croit encore - qu'elles étaient orphelines de guerre alors qu'elles étaient juives. Elles ont propagé une épidémie de typhoïde qui a fait de nombreuses victimes. En l'absence de médicaments, le docteur Boissin, tentait de les soigner avec des herbes.

LES RÉSISTANTS

De jeunes Ruomsois se sont camouflés pour échapper au STO**, par exemple en travaillant aux mines de Vagnas dont la production destinée aux Allemands était quasiment nulle en raison du sabotage. Teyssier, un entrepreneur d'Aubenas, employait ces jeunes à couper du bois à Saint-Maurice-d'Ibie. Une douzaine d'entre eux ont rejoint les unités FFI en juin et juillet 1944, d'abord à la 7105e compagnie à Antraigues, puis principalement à Laviolle à la 7110e compagnie, sous les ordres du commandant Ducros. Pour quelques-uns l'engagement s'est fait dès le début de 1944. La plupart n'ont pas l'impression d'avoir fait un choix idéologique délibéré, mais il n'est pas anodin de s'être échappé des chantiers de jeunesse ou d'être réfractaire au STO et de choisir la résistance au début de la retraite allemande annoncée. Un groupe de résistants a réquisitionné la moto du curé, qui en a fait une affaire d'État, ainsi que la traction avant du docteur Boissin de Saint-Alban. La voiture qui tirait la traction-avant réquisitionnée avec une corde s'est renversée au virage du pont de Baume, le second chauffeur ne sachant pas conduire ayant mal manœuvré. Un paysan l'a sortie de sa position délicate avec un attelage de chevaux.

Au lendemain du massacre des Crottes, non loin de Vallon, (février 1944) par la division Brandenburg deux chefs de la Résistance, Michel Bancilhon et Jean Pujadas passent en voiture avec à l'arrière, un maquisard rescapé en tenue militaire. Ils sont arrêtés par les gendarmes mobiles à Ruoms. Pujadas braque son arme sur les gendarmes qui préfèrent les laisser passer. Le 7 juin, les résistants détruisent le poste de guet du rocher de Sampzon. L'aviation anglaise lançait des tracts, *Le Courrier de l'air*, que des bergers ont ramassés. Mais, par peur, les gens ne parlent pas. Très divisés, ils se surveillent mutuellement, l'opposition ne s'exprimant que de façon très feutrée, par le refus de ravitailler les gendarmes, par exemple. Une chape de plomb s'est étendue sur le village. Le registre de délibérations municipales des années 1938-1946 ne dit mot de la guerre, ni de l'Occupation, ni des Allemands. Une neutralité qui n'est rompue que pour évoquer à quelques reprises le problème du ravitaillement en pommes de terre. La politique est absente.

Gilbert Serret (1902-1943) n'était pas résistant mais avait toutes les raisons pour être exécré des partisans de Vichy. Il est retrouvé mort le 29 juin 1943 à Balazuc dans un gour de l'Ardèche, dans des circonstances très suspectes. Instituteur, militant de la CGTU et du PC jusqu'à son exclusion en 1930, secrétaire de la Fédération unitaire de l'enseignement de 1930 à 1932, il était militant de l'École émancipée, mouvement syndical enseignant pacifiste. Disciple et grand ami d'Elie Reynier, il était à l'avant-garde de toutes les luttes contre la montée du fascisme et la guerre. Après les événements du 6 février 1934, il avait conduit les manifestations à Annonay et à Privas contre Xavier Vallat et Philipe Henriot, futurs ministres de Vichy. Une campagne de haine s'était déchaînée contre lui dans les journaux d'extrême droite, dont Gringoire qui, en 1937, l'accuse d'être un traître, ennemi de la patrie. Il est déplacé par Vichy en 1941. Il a certainement été exécuté par la Milice qui le menaçait.

La 7110e compagnie de FFI de Laviolle. 20 juin 1944

Au moment du débarquement allié en Normandie, plus de 7000 jeunes Ardéchois, la plupart réfractaires au STO, rejoignirent les unités FFI de la Basse Ardèche établies à Valgorge, Antraigues et Joannas. Eugène Allari, Pierre Bernard, Pierre Bonnet, Jacques Boucher, Lucien Chalvet, René Charmasson, Robert Fabre, Emile Faure, Vincent Giner, Raymond Ollier, René Tourre, jeunes Ruomsois sont représentés sur cette photo de la 7110e compagnie basée dans la région d'Antraigues. Le chef au calot clair, au centre est Garbis Mighirian, dit «Tarzan».

La retraite allemande - Août 1944

RUOMS MENACÉ

Depuis le débarquement sur les côtes de Provence, le 15 août 1944, l'armée allemande bat en retraite vers le Nord. Plusieurs colonnes venant du Midi (19e armée) et du sud-ouest (1e armée) convergent sur l'Ardèche afin de rejoindre l'axe rhodanien. Les colonnes en provenance du sud-ouest, les plus nombreuses, arrivent aux Vans et à Barjac le 20 août. Les Ardéchois les ont appelés «*Mongols*», car l'armée encadrée par des Allemands comprenait de nombreux supplétifs, Ukrainiens anticommunistes de l'armée Vlassov, citoyens asiatiques des républiques soviétiques : Mongols, mais aussi Géorgiens, Arméniens, Turkmènes, Kirghizes, Azéris enrôlés plus ou moins de force, ainsi qu'une légion SS d'Azerbaïdjanais engagés volontaires et transférés du front de l'est. Nombre d'entre eux ne pensaient plus qu'à se rendre. En passant à la Grand Terre à Ruoms, des soldats se sont battus entre eux et ont tué un capitaine ; son cadavre a été enterré dans les vignes au bord de la route où il est resté une dizaine d'années. Les troupes commettent des exactions au fur et à mesure de leur retraite, pillages, incendies, massacres, viols... De Sampzon, le jeune René Monneyron a vu passer les chars le premier jour, les voitures des officiers le deuxième jour, les charrettes et les vélos le troisième jour et enfin le quatrième jour, les hommes à pied avançant lentement «*comme à l'enterrement*», accablés par la grosse chaleur du mois d'août. Les soldats qui n'avaient pas trouvé place dans les camions s'emparaient de chevaux, charrettes, tombereaux, vélos dans les villages. Par la suite, les paysans allèrent récupérer chevaux et charrettes abandonnés dans le Coiron et bien au-delà, sur indication des gendarmes.

Le 21 août, la première colonne allemande, 4 000 hommes, dont de nombreux Turkmènes, quitte le château des Lèbres à Maisonneuve, en direction d'Aubenas et du col de l'Escrinet. Les combattants FFI ont pour mission d'empêcher à tout prix les Allemands de passer par Aubenas et Privas libérés. Depuis le débarquement de Normandie le 6 juin, l'Ardèche est en état d'insurrection et les 2/3 du département sont libérés. Le comité départemental de Libération siège à Vals alors que Jacques de Sugny assume les fonctions de préfet à Privas, libéré depuis le 12 août. Les FFI (Forces françaises de l'Intérieur) sont composées de l'AS (Armée secrète), qui agit au nord de Ruoms, et d'une douzaine de compagnies FTP (Francs Tireurs et Partisans). AS et FTP ont fusionné dans les FFI depuis le 10 juillet. Leurs ordres sont d'arrêter ou de ralentir la retraite allemande par le harcèlement et le sabotage. Par chance pour eux, les Allemands se présentent en deux colonnes séparées, l'une arrivant le 20, l'autre le 24 en Ardèche. L'armée allemande, attaquée à Maisonneuve et aux Assions le 21 août, doit se scinder et bifurquer par la route de Grospierres qui conduit à Ruoms et Vallon. La grande question pour les Ruomsois apeurés était de savoir si, à l'embranchement de Gandal, la colonne allait tourner à droite vers Vallon ou à gauche vers Ruoms, auquel cas ils prévoyaient de se réfugier dans «les bois» vers Chapias. Ils font vœu de pèlerinage s'ils sont épargnés. Afin de retarder l'avance ennemie, les FFI ont fait sauter les ponts de Vogüé, de Balazuc et de Peyroche au début d'août. Des tranchées ont déjà été creusées pour poser les mines sur le pont de Ruoms, lorsque finalement la décision stratégique est prise de laisser la voie libre, le pont est sauvé de justesse. La route des Défilés aurait constitué une nasse mortelle pour les Allemands qui n'auraient eu aucune chance d'échapper à une embuscade au niveau de la «tranchée», quelques kilomètres plus loin.

À Grospierres, la compagnie FTP espagnole dirigée par le capitaine Moreno attend les Allemands, tue une estafette ennemie à moto, ce qui provoque la réprobation de la population de peur des représailles. Les vétérans de la Guerre de 1914 dégagent le corps et l'enterrent vite afin que les Allemands ne le voient pas. Les habitants se réfugient sur les collines au Chastelas et aux Vezias avec des provisions et bivouaquent deux nuits dans une ambiance mêlée de crainte et du plaisir de saucissonner tous ensemble. Il n'y eut pas de représailles et longtemps après, les enfants ont joué à la guerre en gardant les chèvres.

D'autres FTP descendus de Valgorge s'embusquent au-dessus de la falaise de Labeaume entre les tunnels et la «tranchée» au confluent de la Ligne, où l'on voit encore les murs de pierre qu'ils avaient installés. Un nid de mitrailleuses est camouflé devant les brasseries. Le curé déconseille vivement à un groupe de jeunes FTP de s'installer en haut du clocher pour tirer avec un fusil-mitrailleur.

Dans l'après-midi du 21, la première colonne pénètre dans la partie sud de Ruoms Les habitants se sont réfugiés à l'écart des routes sur les hauteurs. Les officiers de l'armée allemande savent lire les cartes et éviter le piège mortel des Défilés, ils tournent à droite vers Vallon. Cependant, à partir de Sous-Roche, la falaise est à pic et le terrain favorable à une embuscade. Un char est posté en travers de la route. C'est là que quatre FFI rencontrent les éléments avancés de l'armée allemande. Partis de Joannas pour se rendre dans le Gard, ils s'étaient arrêtés à Ruoms au café Vernet et étaient repartis sous les applaudissements. L'un est au volant d'une Citroën C4, deux autres allongés sur les ailes en pointant leurs armes, quand ils sont abattus puis mutilés par des «*Mongols*». L'un des quatre réussit

à s'enfuir en sautant du parapet mais il est abattu et son corps est resté quelques jours dans une vigne. Au risque de leur vie, l'abbé Blachère et le maire de Sampzon vont récupérer les trois corps.
Le soir du 21 août, arrive le gros de la colonne, signalée par ses phares visibles jusqu'à la plaine de Berrias. Sur la falaise, au niveau du pont de Sampzon, une douzaine de FTP d'Antraigues sont postés à gauche du carrefour de la Loubière, les hommes du commandant Marco (Pierre Ollier de Marichard) de Vallon, à droite. Ils ont ordre de lancer les grenades «gammons» à l'arrière de la colonne, mais l'un d'eux commet l'erreur de lancer une gammon en tête. L'ennemi riposte alors en tirant à la mitrailleuse lourde. Il est environ une heure du matin. Les FTP sont contraints de se retirer dans les bois de Lagorce.

RUOMS ÉPARGNÉ

Ruoms est épargné et c'est Vallon qui devient du 21 au 28 août la plaque tournante allemande avec 12 à 15 000 hommes en permanence et c'est Vallon qui subit les atrocités des *«Mongols».* Une seconde colonne venant de Barjac, formée de 3 000 hommes dont un grand nombre d'Azéris et de Turkmènes, a rejoint la première. Un ancien officier, Jean Barbara, déguisé en curé prêche la reddition aux soldats ennemis sans obtenir grand succès.

Le soir du 23, au «Pertus», à l'entrée de Lagorce, les troupes qui avancent vers Vogüé sont attaquées. En représailles, les Allemands prennent des otages parmi les habitants de Lagorce. Grâce à l'intervention de l'épouse du pasteur qui parle allemand, les femmes sont libérées. Pendant leur garde-à-vue, leur grande inquiétude était de savoir qui allait traire leurs chèvres. Les 21 hommes restent enfermés une journée dans la remise de Paul Boulle où le curé leur récite la prière des agonisants. Au milieu de la nuit du 25 août, à leur grand étonnement, un officier allemand leur annonce qu'ils seront relâchés au petit matin. Les autres habitants de Lagorce se sont réfugiés pendant plusieurs jours dans la vallée de l'Ibie, à la grotte de Combe obscure ou du côté de Ruoms en se nourrissant vaille que vaille. Quand ils regagnent le village, ils retrouvent leurs maisons pillées, saccagées, souillées des restes des cochons éventrés. Trois maisons sont incendiées.

Le 25 à 11h 45, l'aviation alliée mitraille les fuyards allemands sur le pont de Salavas et sur la côte du Razal où une partie des troupes tente de rejoindre le Rhône par Saint-Remèze, Gras et Valvignières. Les Allemands avaient fait sauter une arche du pont de Salavas et les FFI avaient amplifié la destruction. La demi-brigade de guérilleros espagnols attaque la dernière colonne allemande qui passe au gué de Salavas, laissant de nombreux morts. La brigade des Espagnols avait été constituée le 15 août avec 125 réfugiés. Très mal équipés et appelés de partout à la rescousse, ces Espagnols étaient partis de Saint-Alban, avaient franchi le pont de Sampzon et rejoint Vagnas par les hauteurs. Pour les combattre, les Allemands enflamment la forêt au sud de Vallon. Le 27, entre Vallon et Lagorce, les Allemands, regroupés à Tabias, sont attaqués depuis la hauteur de Sigaud par les FFI de Pierre Ollier de Marichard aidé d'un commando américain parachuté en juillet qui a mis à leur disposition un canon de 37mm. La manœuvre échoue et ils échappent de justesse à l'encerclement allemand.

Autour de Lagorce, des éléments épars de la colonne allemande cherchent à se rendre. Une habitante de Lardy en ramène cinq ou six, qui portent eux-mêmes leurs fusils à la gendarmerie. Des Ruomsois qui se sont armés de fusils en ramènent quelques-uns mains en l'air. Une quinzaine d'Azeris passent la nuit au café du pont après avoir fraternisé et chanté l'Internationale et le chant soviétique des partisans avec des FTP qui, tout à la fraternité idéologique, en oublient de les désarmer et dorment avec eux en toute innocence. Au matin, ils sont remis à des FFI qui les emmènent à Valgorge. Des officiers allemands sont capturés et transférés à Laviolle, trop heureux d'avoir échappé aux exécutions et d'être affectés à des travaux forcés. Ils sont ensuite transférés à l'hôpital Sainte-Marie de Privas transformé en prison. En représailles de l'assassinat des FFI à Sous-Roche, neuf prisonniers allemands sont fusillés à Joannas.

Après des engagements à Vogüé, Saint-Germain, c'est à Lavilledieu, village-carrefour qui commande les routes d'Aubenas-Privas et du Teil (vallée du Rhône), que les combats décisifs ont eu lieu du 25 au 29 août. Les FFI empêchant toute possibilité d'aller vers Aubenas à l'ouest et vers Villeneuve de Berg à l'est, il ne reste aux Allemands que la route de Lussas où ils se trouvent pris au piège, par 900 FFI, dans la cuvette de Darbres les 30 et 31 août. La colonne est décimée et le reste est fait prisonnier à Chomérac et Rompon. En tout, 7 000 prisonniers, autant qu'à Marseille, ce qui est considérable et tout à la gloire de la région. Le 29 août, le Comité local de Libération de Ruoms, avec Léon Alméras à sa tête, remplace la municipalité. Le 31 août - bien que la date officiellement retenue soit le 7 septembre - l'Ardèche est entièrement libérée.

La déclaration de guerre et la mobilisation en 1939

Sourire d'un jeune homme de 18 ans devant l'affiche de mobilisation du 3 septembre 1939 et avant les années sombres. Même après l'invasion de la Zone non occupée en novembre 1942, les Allemands ne se montrèrent pas. Les Ruomsois, majoritairement attentistes et pétainistes en 1940, à l'image du reste de la France, réagirent peu aux événementents et retrouvèrent les divisions politico-religieuses d'antan.

La Libération en août 1944

Le 30 août, le jour où le général de Lattre donna l'ordre aux troupes de l'armée française qui venaient de franchir le Rhône, de s'avancer au nord sur la rive droite en Ardèche, les Allemands, encerclés par les résistants dans lacuvette deDarbres, se rendaient en masse. Le soir même, l'armée B traversa Ruoms à la grande joie des habitants. Dix jours plus tôt, les Allemands en retraite avaient longé la commune mais sans passer par le village. Par contre, Vallon a été la plaque tournante de la retraite allemande entre le 20 et le 28 août. Plusieurs colonnes provenant de la route de Barjac et de celle de Grospierres s'y étaient retrouvées et avaient commis de graves exactions.

Ruoms libéré par la Résistance ou par la 1e DB ? 30 août 1944

La Première Armée française du général de Lattre arrive à Ruoms le 30 août, alors que toute la région a été libérée entre le 20 et le 28. C'est dans la matinée du 30 que les FFI ont lancé leur grande attaque à Darbres contre la colonne allemande qui est réduite à néant. La Première Armée ne fait donc que traverser Ruoms.

Deux semaines auparavant, le 15 août 1944, les alliés ont débarqué en Provence. Le général de Lattre de Tassigny qui commande «l'Armée B» a pour mission de poursuivre l'ennemi sur la rive droite du Rhône, alors que les Américains se dirigent au plus vite sur Lyon. Avec plus d'un mois d'avance sur les prévisions, les troupes françaises franchissent le Rhône le 26 août et entrent en Ardèche à Bourg-Saint-Andéol et à Saint-Martin le 28. Elles se divisent en trois colonnes : celle de l'ouest doit passer par Alès, Langogne, Le Puy, Saint-Etienne. Celle de l'est doit assurer la liaison avec le 6e corps d'armée américain du général Truscott le long de la vallée du Rhône. La troisième colonne doit passer par Uzès, Barjac, Aubenas, Privas, Saint-Chamond. C'est celle-ci qui traverse Ruoms.

Le 30 août, de Lattre donne l'ordre de route pour entrer en Ardèche. La veille au soir, des voitures de reconnaissance étaient entrées à Ruoms pour vérifier que le pont n'avait pas sauté et étaient aussitôt reparties à Bagnols-sur-Cèze en informer le PC du général Touzet du Vigier. L'armée, annoncée pour 15 heures, arrive à Ruoms dans la soirée ; entre temps, les habitants qui avaient pavoisé ont eu peur d'un retour des Allemands. La colonne passe très rapidement car le plan de de Lattre consiste à devancer les Américains en Alsace. Seul l'approvisionnement en essence provoque des retards et plusieurs chars ont du attendre quelques jours à Ruoms pour cette raison. L'armée repart par les routes de Pradons et des Défilés (où les chars éraflent les rochers du tunnel) pour atteindre Aubenas et Privas le 31 et la colonne continue à défiler interminablement. Un véhicule américain et une mitrailleuse couvrent leur passage au carrefour de la route de Labeaume. Le boulanger leur cuit du pain. La nuit arrivant, les soldats bivouaquent place de la République et rue Nationale. Dès le 1er septembre, la 1e DB atteint Montfaucon en Haute-Loire où elle se regroupe, puis Annonay et Saint-Etienne.

Les souvenirs des habitants sont imprécis, reflets de ce passage fulgurant et fugace, au point que certains ne se souviennent de rien. Un certain nombre de personnes, sont persuadées que c'étaient des Américains, car ils parlaient «*une langue qu'on ne comprenait pas*». Ces «*Américains*» n'étaient pas des Américains : ils étaient revêtus d'uniformes américains et tout le matériel était américain, mais c'étaient des Français dont les troupes étaient composées de Forces Françaises Libres, (1e DFL, Division Française Libre), d'un régiment de spahis algériens, d'une compagnie de zouaves et d'une partie des «Combat Command 1 et 2» de la 1e DB. Les «*soldats qui ne parlaient pas français*» appartenaient à la Légion étrangère (la Légion n'est pourtant pas signalée par le général de Lattre dans son livre *Histoire de la Première armée française...*»). Les légionnaires ont passé deux nuits à Labeaume, au quartier de Laurençon, chez des paysans. Des trois jeunes Ruomsois qui s'étaient engagés dans la Légion, l'un deux a été tué en Alsace. Quand les chars et les camions américains passent avec chocolat, café en poudre, cigarettes, chewing-gum et boîtes de «singe», le long de la rue Nationale, on improvise des cocardes et des banderoles avec des inscriptions «*Americans, be welcome*». La mercerie est dévalisée de ses rubans. La place de la République est pleine de monde ; on applaudit, on s'embrasse, on serre des mains et on danse de joie. Les gamins courent derrière les véhicules en faisant le V de la victoire. Au pont, la Légion offre du café en poudre, délicieux après des années de pénurie. De jeunes Ruomsois accourent au mas de Barry où une partie de la colonne s'est arrêtée. Ils sont stupéfaits par l'équipement américain : battle-dress, casques, armes, mortiers, petits chars à canon de 75, camions GMC, jeeps qui montent sur la voie ferrée et motos avec lesquelles les soldats escaladent les collines pour vérifier que les Allemands n'y sont plus. Les paysans leur apportent des tomates et des oignons en échange de conserves. Des soldats sont restés quelque temps à Ruoms où ils ont campé dans la propriété Salomon, certainement en attente de ravitaillement d'essence, et ont abandonné sur place du matériel pour passer les rivières, devenu inutile.

Le 29 août 1944, le Comité local de Libération présidé par Léon Alméras remplace la municipalité. Après la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai 1945, des banquets à la brasserie, à l'usine et dans les quartiers sont organisés en l'honneur du retour des prisonniers. Certains, partis au service militaire en 1938, étaient absents depuis sept ans. Jusqu'au milieu de la nuit, on dansait et on faisait des farandoles derrière l'accordéoniste le long de la rue Nationale pour fêter le retour à la liberté. Des prisonniers allemands sont employés aux carrières, chez des paysans ou des boulangers.

À Ruoms, il n'y a ni place de la Résistance ni rue des Maquisards ou de la Première DB comme à Vallon pour commémorer les événements de la Libération . Lorsqu'en 1946, Léon Alméras pose la plaque *avenue de Stalingrad* en l'honneur de cette bataille héroïque, elle est aussitôt enlevée par un Ruomsois qui n'y voit que le nom de Staline. L'avenue a été débaptisée par la suite. En août 1998, pour la première fois, la municipalité est venue honorer la mémoire des quatre FFI tués à Ruoms devant la plaque commémorative, alors que jusque-là, seules les associations de Résistance leur rendaient hommage. Au lendemain de la guerre, les divisions politiques vont réapparaître au grand jour, stimulées par la vigueur du parti communiste au faîte de sa puissance après 1945.

RÔLE DE LA RÉSISTANCE

Le rôle de la Résistance en Ardèche a été de tout premier ordre, mais n'a pas toujours été apprécié à sa juste valeur. Les abus commis par certains individus ont occulté la réalité des faits et ont été montés en épingle par les pétainistes qui, comme les Allemands, considéraient les résistants comme des *«terroristes».* Si l'armée du débarquement de Provence a pu progresser sans encombre vers Lyon, c'est que les résistants avaient déjà dégagé la voie. Attaquant les Allemands avec une poignée d'hommes, des armes insuffisantes et un équipement dérisoire, ils ont réduit à néant une grande partie de l'impressionnante armée allemande qui, dix jours auparavant, stationnait au château des Lèbres avec toute sa puissance de feu, mitrailleuses lourdes, canons, chenillettes, etc. Cette armée en déroute avait conservé sa capacité de riposte et bénéficiait de la supériorité numérique et d'une incomparable expérience militaire. L'attaque des FFI à Sigaud, le 27 août, en est une preuve parmi bien d'autres : malgré le canon des Américains, ils durent se replier en catastrophe face à la riposte ennemie. À partir du 6 juin 1944, les maquis ardéchois avaient accueilli plus de 7 000 volontaires venus s'enrôler dans l'euphorie du débarquement et les responsables n'ont pu tout maîtriser. Pendant le mois de juillet 1944, des actes de vengeance et des exécutions sommaires ont été commis par ces maquisards et, sous couvert de la Résistance, des bandes se sont livrées à des réquisitions et à des agissements qui ont soulevé la réprobation des habitants (poules et motos volées, etc.). La population ne pouvait distinguer ces bandes, des compagnies AS et FTP qui, à partir du 6 juin 1944, occupaient le pays et vivaient avec les moyens d'une armée régulière en campagne. La Résistance agissait en fonction d'ordres émis par le gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger. Les ordres de l'état-major FFI étaient de harceler les Allemands pour qu'ils ne viennent pas grossir les troupes remontant la vallée du Rhône et secondairement pour qu'ils ne passent ni par Aubenas ni par Privas libérés. Ces ordres ont été appliqués au prix de la destruction de ponts, de prises d'otages, de civils tués et de combats parfois inefficaces. Quand Antonio Moreno (homonyme du capitaine de la brigade) attaque avec quelques compagnons espagnols des milliers d'Allemands à deux reprises à Grospierres, il accomplit héroïquement sa mission, même s'il met en péril la vie des Ardéchois bien tranquilles qui voudraient que la guerre épargne les civils. Nul doute que, mieux équipés, mieux armés et mieux entraînés, les résistants auraient été plus efficaces. De la façon dont ils se sont battus, ils ont contribué à la désagrégation du dispositif allemand. Les bombardements alliés du 15 août pour détruire les ponts sur le Rhône ont occasionné de terribles dégâts : 146 morts et plus de 400 immeubles détruits ou endommagés après le troisième bombardement de Bourg-Saint-Andéol, le 17 août, sans détruire le pont, alors que les méthodes de guérilla de la Résistance auraient provoqué moins de morts de civils et moins de ruines. La tactique des FFI n'était pas de détruire systématiquement les ponts comme il se dit parfois ; ils avaient miné le pont d'Aubenas et ne l'auraient fait sauter qu'à la dernière minute si les Allemands avaient forcé le barrage de Lavilledieu.

Glossaire

*FFI : **Forces Françaises de l'Intérieur** formé par la fusion de **l'Armée Secrète** et des **FTP Francs Tireurs et Partisans,** en juillet 1944.*
*STO : **Service du Travail Obligatoire** instauré en février 1943.*

Le «tour de France de Notre-Dame de Boulogne».
14 octobre 1944

La statue de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer parcourut la France au cours de l'été 1944, au moment des combats de la Libération, et arriva à Ruoms en octobre. La Vierge, vêtue de blanc, était debout dans une barque posée sur un chariot tiré par les jeunes qui se relayaient à chaque village. À Pradons, la statue de Notre-Dame de Chapias avait pris la tête du cortège jusqu'à Ruoms et les pèlerins chantaient, les bras en croix. Cette procession témoigne du renouveau de ferveur chrétienne dans les années de guerre.

La vie politique de 1945 à 2000

Rouges et blancs

Lors des élections, les perdants réagissent mal, ils vont jusqu'à jeter l'urne par-dessus le pont de l'Ardèche. On se bat au couteau quand on a bu quelques «pintes» de trop. De solides haines familiales résultent de ces divisions sans que plus personne n'en connaisse l'origine ; les mariages sont impossibles entre leurs membres. La fraude fait parfois partie du jeu comme en 1921 où elle est mise au jour. La politique du pire aussi : en 1935, le curé Archimbaud en attisant les divisions de la droite, fait perdre les élections à Henri Dufaud, ce qui permet à Jean Jourdan, plus à gauche, d'être élu. Le poids électoral du couvent a constamment joué en faveur de la droite. Autrefois de bonnes âmes, «les dévots» conduisaient les sœurs au bureau de vote en char à bancs. Plus tard, les procurations des religieuses âgées ont joué le même rôle.

Élections municipales

Après les élections municipales, un arbre de mai est planté devant la maison de tout nouvel élu et, un jour par élu, l'événement est copieusement arrosé. L'arbre est un peuplier orné de deux drapeaux tricolores. Cette tradition perdure de nos jours, bien qu'on préfère fêter tous les élus à la fois.

Après 1945, aux municipales, deux listes de droite se sont combattues constamment sans qu'il y ait de liste de gauche. La droite dure est menée par des éléments extrêmes, traités de «*cagoulards*» par leurs adversaires. Une droite qui n'a pourtant pas su éviter la défaite : en 1977, ses divisions amènent inopinément un maire socialiste, Robert Durand, et une partie de Ruoms est catastrophée. Il meurt peu après et son premier adjoint, Fernand Julian, lui succède. Ainsi, de manière fortuite, entre 1979 et 1983, le maire de Ruoms est communiste. Malgré les réalisations fort appréciées durant le mandat de la gauche : groupe scolaire, bureau de poste, terrains de sport et de boules, qui succèdent aux années d'inertie précédentes, les élections suivantes marquent le retour de la droite. Une droite qui n'a pas retrouveré l'hégémonie d'antan.

Élections nationales

Dans les années 1950, la caractéristique majeure de Ruoms est la force du parti communiste (entre 25 et 30 % des voix), phénomène national, et la faiblesse des socialistes, vite tombés à 6 ou 8 %. À droite, le MRP est faible mais la droite classique reste forte. En 1956, la percée poujadiste est très forte à 23 % (la moyenne nationale est à 11,6 %). Dès 1958, avec Albert Liogier, l'UNR (gaulliste) supplante la droite traditionnelle. La droite à Ruoms, se maintient entre 60 et 65 % et la gauche est en baisse : 40 % en 1951, 25 % en 1968.

Après 1968, la droite atteint ses scores les plus élevés (au-dessus de 70 %) puis se stabilise autour de 65 à 70 % au moment où l'Union de la gauche, au niveau national, fait progresser le parti socialiste. Ruoms ne vote pas pour Mitterrand en 1981 mais lui accorde un timide 51 % en 1988. C'est la seule fois, avec les législatives de 1981 (51 %) à la suite de la dissolution de la Chambre des députés par Mitterrand, que la gauche obtient la majorité dans une élection nationale.

Dans les années 1990, le PC reste légèrement au-dessus de la moyenne nationale (10,5 % aux élections de 1995 et de 1997). Le parti socialiste dépasse le parti communiste et atteint à peu près les moyennes nationales. Mais en 1997, le socialiste Alaize n'obtient que 48 % à Ruoms au deuxième tour, alors qu'il l'emporte dans la circonscription d'Aubenas avec 52 %. Ruoms reste une commune de droite mais moins nettement que sous la IVe République.

Droite et gauche

Essayer de définir qui sont les électeurs de droite et de gauche, c'est d'abord reconnaître que, plus que de droite et de gauche, il s'agit de centre droit et de centre gauche (gauche du Midi) et que les votes sont très marqués par des engagements religieux. André Siegfried notait en 1949 : «*Ces oppositions et ces rancunes entre catholiques et protestants ont pénétré la vie tout entière, dominant toute autre préoccupation, et par là cette France est tournée vers le passé : en plein XXe siècle, elle continue à respirer l'atmosphère du XVIIe ou du XVIe siècle*».

La gauche, ce sont les protestants dont Paul Arnaud père, né en 1891, demeure la personnalité marquante, profondément respectée de tous, y compris des catholiques. La population ouvrière n'a pas eu un comportement politique systématiquement marqué à gauche, à l'exemple des carriers, ouvriers-paysans, dont certains sont communistes, mais dont beaucoup demeurent dans la mouvance paysanne conservatrice. L'usine de velours, avec son très anticommuniste directeur, le «comte de Christen», la recommandation du curé pour être embauché et sa main d'œuvre essentiellement féminine, était très conservatrice ; la gauche n'est apparue que peu avant la fermeture, «*ça travaillait docile au velours à Ruoms*». C'est à la brasserie et chez les mineurs que se situent les plus nets engagements à gauche avec quelques petits agriculteurs qui votaient aussi pour le PC. Un PC qui se définit essentiellement par son hostilité aux patrons et aux curés. La montée de la gauche depuis quelques années s'explique en partie par l'installation dans les années 1960 de complexes touristiques de comités d'entreprise

comme celui de la SNECMA, fréquentés par des syndicalistes de gauche. De même, le camping municipal, gratuit dans un premier temps, attirait une clientèle très populaire. Ces campeurs, arrivés à la retraite, ont fait construire une petite maison et ont sensiblement modifié les résultats électoraux. Comment Ruoms va-t-il se reconnaître si la droite perd ses positions, l'instituteur son autorité et le curé son prestige ?

La droite est composée de façon plus homogène par les vieilles familles d'agriculteurs. Depuis 1961, elle a été renforcée par l'arrivée des Pieds-noirs. Elle se caractérise par un conservatisme défensif qui n'est pas loin de l'immobilisme. Le phénomène Front national est très prononcé, mais proche de la moyenne française. Ce n'est pas la vieille droite, trop traditionnelle et catholique, qui vote pour Le Pen. Ce n'est pas non plus celle qui s'est formée après la guerre dans les mouvements de jeunesse sous l'influence de curés plus ouverts, celle-ci a évolué vers le PSU ou les écologistes. Le vote FN provient d'une fraction mouvante de «sans opinion» qui rejette les formes politiques traditionnelles et de jeunes qui se considèrent comme exclus. Le vote FN est un vote de peur, de refus et de protestation qui prend ses références dans la situation nationale car il n'y a localement ni forte immigration ni délinquance qui expliquerait ce choix.

Ruoms, image inversée de Vallon ?

La comparaison entre les deux communes est particulièrement intéressante car elles offrent des caractéristiques semblables au point de vue du nombre d'électeurs, du niveau économique, de la structure sociale alors qu'elles adoptent des attitudes politiques opposées. Pendant les années d'après-guerre, à Ruoms, la droite recueillait environ 2/3 des voix et la gauche 1/3. C'est l'inverse à Vallon. Les résultats électoraux du parti communiste et de l'extrême droite sont diamétralement opposés. Les élections de 1995 et de 1997 montrent cependant que les résultats ont plus tendance à se ressembler qu'à diverger.

Le VOTE PC à Ruoms et à Vallon de 1945 à 1999

Année	Candidat	% Ruoms	% Vallon
1924	Argout	00,6	07,7
1936	Argout	16	25,3
1945	Roucaute	22,8	37,7
1951	Roucaute Chaze	25,9	40,1
1956	Roucaute	26,2	39,4
1958	Chaze	19	35,8
1969	Duclos	19	36,6
1981	Marchais	16,1	29,6
1988	Lajoinie	08,6	19,4
1995	Hue	10,5	16,5
1997	Delauche	10,9	23
1999	Européennes	08,6	18,5

En 1974, le parti communiste n'a pas présenté de candidat aux élections présidentielles.

Au lendemain de la création du parti communiste, en 1924, Vallon affiche 7,7% de voix alors qu'à Ruoms le pourcentage est négligeable. Cette disproportion en faveur de Vallon persiste jusqu'à nos jours bien que Ruoms ait atteint 16% lors de la victoire du Front populaire en 1936.

En 1945, le parti est à son apogée, auréolé de la gloire de la Résistance et du combat de l'URSS. Vallon vote communiste à 40 %, ce qui est particulièrement élevé et Ruoms à 26 %. Entre 1950 et 2000, à Vallon, le vote en faveur du Parti va baisser de moitié. Il demeure proche de 40 % jusqu'en 1969, c'est le double des résultats de Ruoms (19 %), et diminue ensuite avec 18,5 % aux européennes de 1999. À Ruoms, comme dans toute la France, depuis les années 1980 le PC diminue en partie du fait de la disparition des emplois industriels et miniers, mais la cellule du PC existe toujours.

En effet à Ruoms, si la droite est majoritaire en voix depuis la guerre, la force du PC est loin d'être négligeable, il ne s'écarte guère de la moyenne nationale.

Vallon se situe toujours très largement au-dessus la moyenne nationale et l'écart tend à s'accroître depuis l'effondrement national du PC dans les années 1980. Le pourcentage des voix communistes atteint plus de deux fois le pourcentage national : 18,5 % à Vallon et 6,8 % de moyenne nationale aux européennes de 1999. Faut-il y voir une fidélité sentimentale qui perdure ou bien la persistance d'un fort courant communiste propre à Vallon ?

Le VOTE FN à Ruoms et à Vallon de 1974 à 1999

Année	Élection	Candidat	% Ruoms	% Vallon	% National
1956	Législatives	Poujade	23,07	11,6	(CNI) 23,6
1974	Présidentielles	Le Pen	00,3	00,4	00,75
1981	Présidentielles	*pas de candidat*	…	…	*(législatives 1981)* 00,35
1984	Européennes	Le Pen	08,4	04,1	11
1988	Présidentielles	Le Pen	14	11,2	14,4
1989	Européennes	Le Pen	12,5	04,8	11,8
1995	Présidentielles	Le Pen	15,2	08,8	15
1997	Législatives	Thierry Arsac	15,4	11,6	15
1999	Européennes	Le Pen + Mégret	08,2	05,9	(5,71 + 3,28)09

Le phénomène Front national apparaît en 1984 aux élections européennes comme dans toute la France. Le FN obtient 8,4 % à Ruoms et 4 % à Vallon alors qu'aux présidentielles de 1974, il n'avait pas obtenu plus de 0,5 %, puis il se renforce avec des scores plus élevés quand Le Pen est lui-même candidat aux présidentielles ou aux européennes. Ruoms obtient régulièrement le double de voix de Vallon et se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale alors que Vallon reste au-dessous. Actuellement l'écart se resserre : aux législatives de 1997, 162 Ruomsois et 128 Vallonais ont voté pour le Front national (soit 15,4 % à Ruoms et 11,6 % à Vallon).

Estrangers ou *Ruomsois d'origine*

En 1866, le premier étranger recensé à Ruoms est un Italien. Les suivants sont des réfugiés alsaciens et lorrains venus après la défaite de Sedan en 1870. La brasserie «protestante» fait travailler ces protestants recensés comme «Allemands», ainsi que des Suisses. Des Italiens, des Espagnols et des Belges viennent travailler comme ouvriers agricoles. Ils sont une vingtaine vers 1900. Les Italiens représentent la moitié des étrangers vivant en Ardèche en 1939. Des Italiens, venus dès avant 1914, faisaient du charbon de bois ou prélevaient l'écorce des chênes pour les usines de tanin sur la planèze de Sampzon à Grospierres. Ils ont épousé des filles de Grospierres. Des familles entières vivaient dans des conditions précaires avec des enfants en bas âge dans des cabanes que l'on peut voir encore. Ils travaillaient dur et pourtant on ne les aimait pas car c'étaient des «estrangers». On disait dans le pays que toute leur paie passait à boire et qu'ils se battaient quand ils étaient saouls ; l'un d'entre eux fut effectivement tué à coups de couteau dans les années 1930. Sous l'Occupation, ils ont été employés à faire du charbon de bois pour les gazogènes.

Les Espagnols, la minorité la plus importante qui ait fait souche à Ruoms, sont issus de vagues successives. La première est arrivée pendant la Guerre de 1914 pour les vendanges dans le Languedoc car les femmes seules avaient besoin de vendangeurs. Ouvriers agricoles ou casseurs de cailloux, à force de travail, ils se sont intégrés comme commerçants, maçons ou entrepreneurs en maçonnerie. À cette immigration économique, s'est ajoutée une immigration politique. Après la guerre d'Espagne, les communes de gauche comme Vallon, Lagorce, Pradons ont accueilli les républicains espagnols qui jouèrent un rôle important dans la Résistance. Quelques-uns, après la «retirada», l'exode des républicains en février 1939, sont arrivés à Ruoms. Trois d'entre eux, dont Francisco Hurtado (qui a vécu jusqu'à sa mort à Ruoms), après être passés par le camp d'Argelès, ont été logés sommairement au premier étage de la mairie. À Vallon, ils étaient 31. Ces «étrangers indésirables», selon les termes employés par le gouvernement de Vichy, ont été intégrés dans les GTE (Groupement de Travailleurs Étrangers, camps paramilitaires créés en 1940) et placés à ce titre chez un exploitant forestier. Comme les Italiens, ils travaillaient, ainsi que d'autres Espagnols à couper des arbres au-dessus de Largentière et de Lagorce et à fabriquer du charbon de bois pour les voitures à gazogène. Ils vivaient dans des abris de pierre près des «charbonnières». En 1943, ils ont été employés au relèvement du barrage de Sous Roche. À la fin de 1943, leur situation de semi-clandestinité devient dangereuse, ils sont menacés de déportation en Allemagne. Vincent Giner (père), qui est en contact avec la Résistance, les conduit à Saint-Remèze chez un autre exploitant forestier qui cache des Espagnols et des réfractaires au STO. En février 1944, ils rejoignent le maquis de l'Armée Secrète au Gerbier-de-Jonc. À Vallon, les Espagnols, très nombreux dans la Résistance, ont constitué un véritable village au sein de la commune. Dans les années 1950-1960 est arrivée une troisième génération qui fuit l'Espagne pour des raisons économiques. Ces différentes strates d'immigrés espagnols ne se reconnaissent rien en commun. Deux frères ayant eu deux destins différents, l'un étant reparti se battre en Espagne, l'autre ayant gravi les échelons en restant travailler à Ruoms, s'étaient eux-mêmes appelés pendant un temps «X. le riche», et «X. le pauvre». Et pourtant, patrons ou ouvriers, les Espagnols sont tous communistes.

En 1963, une cinquantaine de harkis et de réfugiés algériens d'El Goléa ont été relogés provisoirement dans les HLM avant de repartir à Largentière pour travailler dans les mines de Penaroya. La priorité d'embauche dans les usines leur avait été accordée.

La notion «d'étranger» est très forte, comme un peu partout en France, et elle englobe un monde dont les frontières sont très proches puisqu'elle concerne tous ceux qui ne sont pas nés à Ruoms. Une femme née dans une commune voisine et mariée à un Ruomsois depuis des lustres, «*n'est pas d'ici*». Dans les années 1940, le glas sonne pour annoncer un décès ; un réfugié demande alors qui est le défunt et il lui est répondu «*C'est Untel, mais il n'est pas d'ici*» ; il vivait depuis soixante ans à Ruoms ! Les Vallonnais ? «*Ce ne sont pas des gens comme nous*». Ce type d'anecdotes, chacun a pu l'entendre, déclinée sur bien d'autres registres. Des étrangers sont venus travailler dès la Révolution industrielle du XIXe siècle, mais leur nombre était négligeable (0 en 1872, 9 en 1881, 16 en 1891) et n'a jamais atteint un chiffre important au XXe siècle. Ils ont toujours été bien accueillis, mais actuellement il semble que l'acceptation se fasse moins facilement même si cet «étranger» est un Français venu du nord de la France. Ce repli identitaire peut s'expliquer par un accroissement réel du pourcentage de la population non-autochtone, ou d'avantage par l'afflux des vacanciers qui prend des allures d'invasion en juillet et en août. On compte environ 30 vacanciers pour un autochtone à Vallon. À Ruoms, le rapport doit s'établir à 20 ou 25 pour un ; les habitants ne se sentent plus «chez eux», ils sont influencés par les représentations diffusées par le discours médiatique qui génère des peurs ainsi que par l'impact du Front national. Le discours du maire de Ruoms, dans les années 1980, exaltant les «*Ruomsois d'origine*» est révélateur de ce repli.

Les voix du dehors

Dans les années 1920, le premier poste de radio a été construit par Firmin Doumain. Georges Estieule qui était enfant de chœur se souvient de la course, le dimanche après-midi, pour revenir des vêpres à temps pour écouter les reportages sur la coupe Davis et apprendre les victoires de Cochet, Borotra et Lacoste. Les garçons se passionnaient pour les nouvelles du Tour de France qu'ils écoutaient chez Louis Autajon, grand blessé de la Guerre de 1914, «cloué» chez lui, un des seuls à posséder un poste de radio, quasiment inaudible et ils couraient annoncer les victoires d'Antonin Magne ou de Pélissier à tout Ruoms. Après la guerre, tous les matins, le garde champêtre Fernand Perbost (dit le Nanand) annonçait les nouvelles en finissant rituellement par un sonore *«Qu'on se le dise !»*.

La lecture des journaux était loin d'être généralisée avant la dernière guerre en raison de la dépense et de l'illettrisme. La radio ne s'est diffusée qu'après 1945. La télévision après 1970.

Fernand Perbost (dit le Nanand)

Avant-guerre, on lisait :

• à gauche
Le Petit Provençal (radical-socialiste) distribué par le protestant Paul Arnaud.
Le Lyon républicain (radical-socialiste).
Le Progrès (radical).
Le Petit Dauphinois (radical) qui faisait campagne contre les ordres religieux.
Les trois derniers titres étaient dénoncés lors du mandement de Carême de l'évêque et leur lecture interdite aux fidèles.

• à droite
Le Nouvelliste de Lyon (droite chrétienne).
La Bonne Presse (catholique) : Le Clairon de l'Ardèche, Le Pèlerin, La Croix de l'Ardèche (anti-dreyfusards).
Le Peuple français (antisémite).
Le Petit Marseillais (neutre).

Après-guerre :

Le Méridional.
Le Progrès de Lyon.
Le Dauphiné libéré.
Les Allobroges (gauche).
La Marseillaise (gauche).
Le Provençal.
L'Echo liberté.
La Croix (catholique).
Terre vivaroise (catholique).
La Tribune.

Magazines féminins :

Petit écho de la mode.
La Veillée des chaumières.
Bonne Soirée.

Le vieux Ruoms

La population aux XIXe et XXe siècles

Au milieu du XIXe siècle, Ruoms est encore un modeste bourg de 880 habitants dont la quasi-totalité vit de l'agriculture. Ce sont de petits propriétaires exploitants dont quelques-uns emploient des bergers et des domestiques. Les commerces et l'artisanat demeurent comme dans les siècles précédents limités à l'essentiel : boulanger, boucher, tisserand. Dans les années 1880, les conditions changent radicalement, les emplois industriels, inexistants en 1872, prolifèrent : 483 en tout dont 80 carriers, 54 ouvriers brasseurs, 19 employés aux chemins de fer. Désormais, moins de la moitié des 1500 habitants vit de l'agriculture.

Dès le XVIIIe siècle, le Vieux Ruoms ne pouvait plus contenir la population qui s'installe en dehors des murs au moment où le développement de la sériciculture nécessite plus d'espace. À partir de 1810-1820, un grand nombre de maisons spacieuses furent construites à l'extérieur des remparts que certains n'hésitèrent pas à démolir. En 1870, plus d'un quart des habitants vit en dehors de l'agglomération. La ville intra-muros se vide et n'accueille que la population la plus pauvre, les «peshalièrs», (les pouilleux), terme qui est le sobriquet des Ruomsois. De 1855 à 1861, la création d'ateliers de charité pour paver les rues confirme la prolétarisation d'une partie de la population. Les constructions extra-muros sont de deux types, d'abord mitoyennes du rempart nord et le long de la rue principale, ou plus éloignées dans des hameaux souvent préexistants comme Saint-Michel. L'habitat est donc à la fois concentré et dispersé en grosses fermes sericicoles typiques.

Au cours du XXe siècle, Ruoms a subi un disparition considérable des traces de son passé, en particulier dans le domaine de l'architecture. La rue principale était autrefois bordée de maisons de pierre de forme cubique, très sobres, parfois précédées d'une cour plantée de platanes. Dans les années 1960 à 1980, pour répondre à la pression touristique, les commerçants ont transformé les petites boutiques de campagne et ont bâti sur l'emplacement des cours. Les crépis et les vitrines ont masqué l'architecture et Ruoms est devenu un banal village-rue débordant d'articles de plage pour la baignade en été. La réhabilitation du Vieux Ruoms très dégradé et très bétonné est intervenue à la fin des années 1990. Un circuit touristique fléché mis au point en 1999 contribue désormais à sa redécouverte.

Mariage des villes. Robert Toussaint et Angèle Bernard. 7 septembre 1912

Mariage où se retrouve la bonne société de Ruoms. La mariée est la fille du maître carrier Adrien Bernard, associé à Maurice Roméas. Le marié, Robert Toussaint, est le neveu d'Henri Dufaud (derrière la petite fille en robe blanche), notable de Ruoms dont il fut maire de 1919 à 1935. Il fut tué dès les premiers combats en août 1914.

UNE DÉMOGRAPHIE ATYPIQUE

Dès le début du XIXe siècle s'amorce une véritable explosion démographique : de 1800 à 1906, la population triple, passant de 575 à 1833 habitants, accroissement sous-tendu par le développement agricole, en particulier la sériciculture, et industriel. L'augmentation de la population est de 50% entre 1876 et 1896 (de 1 222 à 1 833 habitants), années de la prospérité liée à l'arrivée du chemin de fer. Cet accroissement est dû à la fois au fort taux de fécondité (en 1861, 180 ménages sur 237 ont plus de trois enfants, 37 en ont plus de 7) et à l'immigration au moment où toutes les communes des alentours se dépeuplent. Alors qu'en 1860, un seul habitant était né en dehors du département, à la fin du siècle, on en compte près de 200 en raison de l'importance de l'offre locale d'emplois. Le maximum de la population est atteint en 1906 ; c'est une véritable anomalie par rapport à l'évolution de l'ensemble du département dont la courbe de population a atteint son plus haut niveau un demi-siècle plus tôt en 1861, aussitôt suivi par un effondrement rapide dû aux crises agricoles, en particulier celle de la sériciculture.

À Ruoms, l'effondrement démographique ne s'amorce qu'au début du XXe siècle pour atteindre en 1946 son plus bas niveau avec 1 271 habitants. La Guerre de 1914-18 - qui a fait 85 morts - a été le facteur prépondérant de cette baisse puisque l'activité industrielle s'est maintenue pendant cette période, sauf aux carrières gravement affectées par la crise de 1930. De nombreuses femmes de cette génération ne se sont pas mariées et des familles se sont éteintes.

Après 1946, la croissance reprend vivement en dépit de la fermeture des deux usines. Au dernier recensement de 1999, la population est de 2 132 habitants. D'autres secteurs d'activités ont pris la relève et maintenu l'emploi, sans pourtant contrebalancer le vieillissement de la population accentué par l'arrivée de retraités en quête du soleil du Midi.

Au XIXe siècle, le mariage est tardif, ce qui permet de limiter les naissances : en 1870, il est exceptionnel avant 25 ans et plus de la moitié de la population est célibataire. Il est malaisé de savoir le nombre d'enfants naturels, les registres n'en recensent que très peu : 1 en 1814, 1 en 1821, 1 en 1841. C'est que les malheureuses «filles-mères» allaient accoucher en ville afin que la honte n'apparaisse pas au grand jour. À Joyeuse, entre 1818 et 1838, six enfants abandonnés sont trouvés par le sonneur à la porte de l'église, ce qui atteste la persistance de cette pratique. En 1827, Anne J. accompagnée de sa mère vient déclarer au maire Etienne Canaud qu'elle «est devenue enceinte depuis environ six mois à la suite d'une fréquentation qu'elle a eue avec C. Louis» (Archives municipales). Le maire lui recommande de «prendre tout le soin possible du fruit qu'elle porte et que si l'enfant venait à périr par sa faute, les peines prévues par la loi lui seraient appliquées». Anne fait serment d'y veiller. Le maire lui enjoint de ne pas quitter Ruoms sans une permission expresse. De toute évidence, la mère et le magistrat communal ont fait pression sur la jeune fille pour qu'elle n'avorte pas, sans doute pour des raisons religieuses. La démarche de sa mère paraît étrange à une époque où les familles tenaient à éviter l'opprobre liée à ce type de naissances. Un cas d'infanticide est attesté en 1939 dans un village voisin. L'affaire fut étouffée comme bien d'autres probablement. Une guérisseuse y pratiquait des avortements avec des tisanes d'armoise et en faisant sauter la femme sur des rochers. Le succès n'est pas attesté ! Avortement, infanticide ou abandon d'enfants contribuaient à réguler la taille de la famille jusqu'à ce que dans les années 1960, les moyens contraceptifs commencent à se diffuser.

Populations de Ruoms et Vallon : évolution de 1800 à 2000

Dès le XVe siècle, Vallon était nettement plus peuplé que Ruoms, la superficie cultivable y était beaucoup plus importante. En 1800, Vallon avait 1 000 habitants de plus que Ruoms. Malgré une croissance notable au XIXe siècle, Ruoms n'égala pas Vallon. Le nombre d'électeurs au suffrage universel en 1848 exprime les différences de population entre Ruoms et les villages proches : Ruoms 276 électeurs, Vallon 784, Lagorce 540, Salavas 242, Sampzon 92.
Ruoms, en pleine phase de développement industriel, ne connut pas la baisse qui s'amorça dans tous ces villages à partir de 1860, ce n'est qu'à partir de la Guerre de 1914 que sa population s'effondra. Depuis 1945, le chiffre de la population de Ruoms remonte plus nettement que celui de Vallon au point de le dépasser au recensement de 1999. La compétition entre Ruoms et Vallon peut reprendre…

(<-- Page 107) ***Mariage mixte d'une protestante et d'un catholique. Roger Bernard et Fernande Brun. 1er août 1925***

La mariée est originaire d'une famille protestante des Bouchets, près de Lagorce et le jeune homme, d'une famille catholique de Ruoms. Comme les pasteurs acceptaient plus facilement les mariages mixtes que les prêtres catholiques, c'est le pasteur de Lagorce qui les a marié.

LES SOBRIQUETS

La fréquente homonymie de certains patronymes est ancienne. Elle a été étudiée par Marc Gauer pour le XVIIIe siècle dans les registres paroissiaux. Les trois noms les plus courants sont les Bonnaure (225 baptisés), les Tourre (153) et les Chamontin (98). Robert Valladier-Chante a relevé dans les listes des collèges électoraux de 1848, la fréquence des Tourre (32 électeurs) et Bonnaure (30) qui devancent très largement les Martin, Chambon, Balazuc, Chalvet, Imbert, Perbost, Berard, Eldin, Silhol et Bernard.

Cette homonymie a favorisé l'utilisation courante de sobriquets. Les Tourre n'apparaissent pas en 1594. Par la suite, ce patronyme devient si fréquent que chacun doit être affublé d'un surnom, sinon il serait impossible de savoir de qui l'on parle. Au XVIIIe siècle, on remarque l'usage d'accoler à son patronyme celui de son épouse. Un Tourre marié à une Chamontin était appelé «Tourre-Chamontine». Même chose pour Tourre-Charmassone et Tourre-Reynarde. Chez les Tourre, la variété des sobriquets est infinie : le Tourretou, le Malmazet, la Prime, le Bombine, le Boulaïgue (boit de l'eau !), le Maroté, le Papillon, le Pavette, la Joconde, le Bellole, le Toutou et la Toutoune, le Chatou et sa sœur la Chatoune, l'Avocat (il parlait beaucoup), le Moulas et le Moulette, le Terminus, le Peyle, le Tiraillet, le Chiez, le Pécharèlo, le Mège, etc. La femme de «Tourre courant» était «la Courante». Le sobriquet est souvent moqueur et affublé par antiphrase : «Tourre le viou» (le vif) était particulièrement indolent.

Les sobriquets marquent également le lieu d'origine ou de résidence : Tourre Chapoulière, Tourre la roche (Saint-Michel). Marie Chamontin, dite «la Parisienne» en 1820, venait-elle de Paris ? sans doute se faisait-elle remarquer par son élégance.

Parmi les plus originaux, on peut noter : le Boulanger (il était boulangiste et non pas boulanger), lou Cop-cop (le fossoyeur), le Socrate (il connaissait tout), le Poincaré (prénommé Raymond comme Raymond Poincaré), le Manchot, le Pape, l'Empereur, l'abbé Souris, Bourbaki, Bazaine, Galoche, le Pipette, le Bouffon, le Maréchalet, etc. Le Bézuque n'était pas un Balazuc, mais un simplet.

Évolution de la population de Ruoms de 1500 à 2000

Quatre phases très nettes se distinguent dans l'évolution de la population à Ruoms depuis cinq siècles :
- Jusqu'à 1800, une croissance si lente qu'elle est quasiment «immobile» ce qui est une anomalie pour le XVIIIe siècle, période de croissance démographique et économique en Ardèche.
- Au XIXe siècle, explosion démographique : la croissance est particulièrement forte à partir de 1861 (1 022 habitants à Ruoms), année où le maximum de population a été atteint en Ardèche et où commence l'émigration massive. Les crises agricoles (pébrine en1850-1860, phylloxéra en 1870-1880, crise générale en 1890-1900) qui déclenchent les grandes phases d'émigration observables dans tous les villages d'Ardèche, correspondent au contraire à la plus forte croissance à Ruoms ; le maximum est atteint en 1906 avec 1 833 habitants. Ruoms devient une cité attractive pour les villageois des alentours qui quittent les campagnes où la surpopulation et la surexploitation des terres ont engendré ou accompagné les crises agricoles.
- Dans la première partie du XXe siècle, se produit un effondrement du chiffre de la population, commun à toute l'Ardèche, qui atteint son niveau le plus bas en 1946 avec 1 271 habitants.
- Après la Seconde Guerre mondiale, la courbe se redresse de façon spectaculaire : le maximum de 1906 est dépassé vers 1985. Le tourisme est le moteur essentiel de cette inversion. Actuellement, Ruoms joue le rôle de ces chefs-lieux de canton qui résistent au dépeuplement en raison de l'attraction exercée sur les villages environnants par la présence de services, écoles, marché, maison de retraite, et par l'installation de retraités venus de tous les coins de France. Au recensement de 1999, Ruoms a dépassé les 2 000 habitants et obtient de ce fait le statut de «ville».

Le choléra de 1884

Dans les quartiers délabrés du Vieux Ruoms, les conditions d'hygiène étaient déplorables. En 1809, les dépôts de fumier sont interdits ; en 1838, la filature des cocons aussi en raison des odeurs mais les poules et les chèvres cohabitent avec les humains jusque dans les années 1950. Ainsi que les vaches de «la pagel», vieille femme habillée de noir comme celles de la montagne, qui vivait près de l'église et vendait son lait sur place. Puisqu'il n'y avait pas d'égout, les parties inhabitées servaient à déposer les ordures et les seaux de toilettes étaient déversés par la fenêtre. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la lessive se faisait à la cendre et les femmes allaient rincer le linge à l'Ardèche avec une brouette, car il n'y avait que trois puits. L'entassement, la présence d'immondices et de fumier, ajoutés au fait que les eaux en terrain calcaire sont aisément polluables, ont constitué une malédiction pour des villages comme Ruoms où s'est encore déclenché une grave épidémie de choléra en 1884, date très tardive pour ce type d'épidémie.

Le choléra avait déjà frappé la région en 1854 où il n'avait provoqué qu'un seul décès à Ruoms et un en 1865. En 1884, Saint-Pons, Vogüé, Villeneuve-de-Berg, Saint-Remèze, Lavilledieu et Ruoms sont les communes les plus touchées. Le choléra est signalé à Ruoms le 27 juillet ; une centaine d'habitants est atteint. Les victimes meurent «foudroyées» en quelques heures ; on en compte 49 à Ruoms, 20 à Saint-Alban et il faut y ajouter de nombreux habitants qui se sont enfuis et dont certains sont morts dans d'autres communes. «Le premier atteint fut un gendarme nommé Fonkerle qui eut la chance de guérir tandis que son beau-père, nommé Mourier, qui était venu pour le soigner, était atteint lui-même et succombait le 9 août... Les quatre premières victimes à Ruoms furent des enfants.» (Mazon, *Le Patriote de l'Ardèche,* 1884).

Dès les premiers signes, le conseiller général du canton, le protestant Ernest Hugon, organise la lutte contre le fléau et mobilise des jeunes gens comme infirmiers volontaires sous le nom de «frétaires» (en occitan : fretar, frotter) pour frictionner les malades et diffuser les consignes d'hygiène et de désinfection. Une mission médicale arrive de Lyon pour combattre la maladie et préconise de ne pas boire l'eau des puits ou de la faire bouillir. Les propriétaires des eaux de Vals envoient 1 500 bouteilles. Les rassemblements sont interdits, les enterrements se font à la hâte et la population fuit. Les frétaires sont l'objet de sarcasmes et de menaces de la part des Ruomsois qui se dérobent quand il s'agit de brûler les paillasses et de porter les cercueils. Le brigadier de gendarmerie Joffre soutient les frétaires et soigne héroïquement les malades à la caserne. Les prêtres, six religieuses, les gendarmes et des volontaires se dévouent également. L'évêque vient à deux reprises en août apporter le réconfort de sa présence et deux processions solennelles parcourent les rues en l'honneur de saint Roch dont on promène la statue.

Les contemporains, affolés, essaient de comprendre les causes de la maladie qui aurait été apportée par des voyageurs venus de Toulon à Vogüé ; ils l'attribuent à l'eau des puits, aux mouches, à des germes se répandant dans l'atmosphère, aux fumiers ou à la saleté des rues encaissées de villages comme Vogüé. Pourtant le vieux Ruoms est moins atteint que le quartier neuf de la route. Mazon qui a réuni les documents sur les épidémies en Ardèche relève que le quartier des brasseries a été épargné car les administrateurs faisaient boire de la bière aux employés. Les patrons distribuaient aussi du café et du rhum Saint-James. Les charlatans en profitèrent pour vendre des remèdes miracle, ainsi sait-on que *«ceux qui ont pris de la drogue, il fallait trois gouttes, ils en prenaient probablement plus... sont morts. D'autres, qui la jetaient sont morts. Les oiseaux avaient déserté le village»*. L'évêché, par la voix de *La Semaine religieuse du diocèse de Viviers* du 4 juillet 1884, estime que, si l'assainissement matériel est utile, le fléau a bien d'autres causes : *«Il y a ce foyer d'infection morale créé au sein même de la France chrétienne par l'impiété victorieuse. Il y a ces blasphèmes... ces apostasies publiques et nationales qui bannissent Dieu de nos institutions, de nos lois, de nos écoles, de nos demeures, de nos rues, de partout... il y a cet affolement de plaisir devenu presque général, cette résurrection éhontée du sensualisme païen»...* Le fléau est un châtiment de Dieu qui n'a pu se répandre qu'en raison des fautes commises. À Saint-Germain, près de Vogüé, les habitants, qui ne s'y étaient pas trompés, avaient fait le vœu d'élever une statue de la Vierge sur le clocher si l'épidémie les épargnait, ce qui fut fait en présence de l'évêque en 1893. Le choléra a été vécu comme un enjeu religieux. Si le protestant Ernest Hugon tient à ce que les mérites du maire Edouard Lauriol soient reconnus, celui-ci au contraire dénonce l'attitude des instituteurs laïques qui ont déserté lâchement le pays.

En septembre, le nombre de décès quotidiens est enfin en recul, l'épidémie est vaincue et ceux qui se sont dévoués, Edouard Lauriol et le gendarme Joffre à leur tête, sont décorés pour leur conduite. La municipalité achète le «champ du Bayle», car l'agrandissement du cimetière, demandé depuis longtemps, s'avère urgent : les cadavres des cholériques avaient été enterrés dans un champ et l'odeur du cimetière était pestilentielle, chacun enterrant ses morts à sa guise.

Histoire du choléra morbus attrapé par le Maurice Chamontin, mon arrière grand-père du côté maternel.
Huile sur bois, 63 x 61 cm, 1973

«L'an 1884 à Ruoms en Vivarais, le choléra est arrivé, il venait de Marseille et d'horribles cagagnes, les gens mourraient comme des mouches, et le comte d'alors et les messieurs dévoués venaient dans les maisons quand brûlait la lumière et prenaient les malades et les portaient tout nus sous le préau d'école et là, sitôt morts, les mettaient en chaux vive.
Et le Maurice Chamontin, mon arrière grand père, a attrapé le choléra et, de peur qu'on vienne le lui prendre, la Mémée du Petit Bois a rien dit à personne et l'a soigné au clair d'une lampe qui flotte sur de l'huile et qui sert quand on veille les morts.
Et de bonnes prières et de bonnes tisanes la Mémée du Petit Bois a guéri son mari.
Et le choléra s'en est allé en remontant l'Ardèche.
Et ceux de Ruoms qui n'en étaient pas morts ont fait vœux de faire chaque année une messe à saint Roch et la soupe des pauvres et du bon pain de rougne que nous en mangeons tous et en donnons aux bêtes».

GUÉRISSEURS ET MÉDECINS

La présence de médecins semble discontinue à Ruoms au XIXe siècle, (attestée en 1822, 1841, 1876, 1895, mais pas en 1839, ni en 1856) alors que Vallon et Joyeuse en ont deux en 1839. À l'époque, on meurt beaucoup de tuberculose et la maladie est acceptée comme une fatalité. La grand-mère de Gabriel Tourte écrit à ses amies gravement atteintes : «Tu as de la chance, tu seras bientôt avec le Bon Dieu». Après 1918, un ex-officier de santé pendant la guerre faisait son diagnostic en consultant ses livres. Son successeur, surnommé le «docteur des chèvres», a laissé un souvenir impérissable aux femmes qui devaient s'en remettre à lui pour accoucher : mieux valait avoir sa belle-mère auprès de soi ! On ne va chercher le médecin qu'à la dernière extrémité et il est souvent trop tard. Dans les années 1920, les Ruomsois se faisaient encore arracher les dents avec des tenailles par le forgeron «le Mazette», *«et s'il se trompait de dent, il fallait recommencer!»* Dans les années 1940-1950, les mentalités changent et le docteur Bellier a été très apprécié.

La présence de médecins n'empêche pas les guérisseurs de prospérer et ils étaient nombreux dans la région. Chaque village avait le sien et à Balazuc, le chef de gare disait que les seuls voyageurs qui descendaient du train, c'était pour aller le consulter. Les pratiques de guérison ont été répertoriées par Van Gennep entre 1920 et 1935. Certaines, notées à Grospierres par l'institutrice France Derouret, nous semblent remonter du fond des âges et pourtant elles avaient encore cours en 1930 : pour faciliter l'accouchement on mettait des emplâtres d'excréments de porc (mais «La Sagette» qui en avait le secret est morte !) ; à Joyeuse, des peaux de serpent étaient appliquées sur le ventre des femmes en couches pour éviter l'hémorragie. Dans une commune proche, une femme a fabriqué jusqu'en 1955 une poudre d'os provenant du cimetière que ses patients, atteints des «estourils» générés par «une peur» (jaunisse), devaient prendre le matin à jeun avec le café ou une soupe, le temps d'une neuvaine.

●○ ***Dame au bonnet, vers 1910***

○● ***Anne Reynaud, vers 1880***

Anne Reynaud, née en 1833, épousa l'aubergiste Louis Bonnaure dont la famille tenait au moins depuis le XVIIIe siècle une auberge à Ruoms.

Jusque dans les années 1950, les guérisseurs soignaient couramment en brûlant des herbes, par des lavements au thym, avec de la poix et du serpent pilé, etc. Dans le cas d'une personne en état dépressif, ils «coupaient les rastoules» en tranchant trois branchettes de figuier disposées en croix. Le guérisseur le plus réputé depuis fort longtemps habitait aux Bouchets, sur la route de Lagorce ; le docteur Jullien de Joyeuse conseillait à ses patients de le consulter. Le don est héréditaire, de père en fils, à condition d'habiter la maison car c'est elle qui en est dépositaire. La transmission se poursuit encore. Le propriétaire soignait les «estourils» par les herbes, une neuvaine et une messe. Le fait de manger dans la cuisine de la maison était indispensable à la guérison. «La Boutière» (1880-1965), qui résidait dans le vieux Ruoms, était aussi fort réputée bien au-delà du bourg ; la file d'attente se formait devant sa porte pendant qu'elle gardait ses chèvres. Elle avait des dons et son regard était si perçant qu'il lui permettait de diagnostiquer la cause du mal. Si elle disait «le Bon Dieu fera le reste», le cas était désespéré. Elle soignait par les herbes ou à l'aide d'un pigeon coupé en deux. Un mouchoir ou une photo du malade pouvaient suffire.

Aujourd'hui le recours aux guérisseurs demeure très prisé pour les estourils ainsi que pour les brûlures, l'eczéma, le zona, les verrues, les entorses, etc. «Conjurés» par une formule accompagnée d'un geste d'imposition au-dessus de la partie atteinte. De nombreuses personnes estiment posséder ce don de «conjuration» qui se transmet de génération en génération.

Pierres sculptées à Saint-Michel
Dessin de Michel Rouvière

Saint-Michel est un hameau bâti sur un promontoire rocheux dominant l'Ardèche en aval du bourg où existait une chapelle dont on ne connaît même plus l'emplacement. Trois dates figurent sur les pierres sculptées d'une maison : 1819, 1827 et 1831. La curieuse pierre d'angle de 1831 n'a pas livré tous ses secrets : les initiales sont celles de François Tourre qui avait quitté le vieux Ruoms en achetant un terrain pour construire une bergerie et planter des mûriers dans les années 1810. La maison a été agrandie plusieurs fois grâce à l'argent des vers à soie. Les autres initiales sont indéchiffrables. Les cœurs et les étoiles que l'on retrouve dans d'autres régions n'ont généralement pas de signification précise en dehors du fait que ces signes font partie du répertoire courant du compagnonnage, très développé dans les années 1810-1850. On est tout de même tenté de rapprocher ce signe, très fréquemment sculpté sur les linteaux à Ruoms, du cri de ralliement des chouans «Cœur de roi» et de lui attribuer une signification politique à l'heure de la monarchie rétablie.

Ferme à pigeonnier du XVIIIe siècle.

À la fin du XVIIIe siècle, en raison de l'essor démographique, de la fin de l'insécurité et du développement de l'élevage des vers à soie, les Ruomsois quittent le vieux Ruoms et construisent de grandes maisons de pierre. L'habitat se disperse sur les bonnes terres.

La rue principale.1900-1910

«Ah que Ruoms était beau jadis quand circulaient les attelages.
Quelle troublante nostalgie, hélas ! sans retour est le voyage». (Gabriel Tourte)

Ruoms quartier de la poste. 1906

La mairie occupe le premier étage et la poste le rez-de-chaussée de l'ancienne demeure du prieur, transformée en mairie jusqu'en 1986. Les enfants, coiffés d'un panama, sont très élégants ; d'autres, en tablier de classe, portent une casquette.

La rue principale. 1908

Ruoms est un village paisible aux sobres maisons en pierre des carrières. Le bar-tabac est le lieu de sociabilité par excellence.

Les remparts de Ruoms

Dans «Les remparts de Ruoms» Gabriel Tourte a décrit l'atmosphère du vieux Ruoms durant l'entre-deux-guerres :

«Le vieux Ruoms se meurt au pied de son église,
plus de bruits, plus de cris dans ses ruelles grises...
Où sont-ils les chevaux du si fier Tirailler
qui étaient bien soignés par ce brave Duret.
Ils apportaient la vie ainsi que le Mazette
qui tapait sur l'enclume au pied de la placette.
Le Papet (père Pinte pour les gosses du quartier)
par sa verve taquine en était très flatté.
Le Baron, fier soldat des armées d'Algérie,
l'hiver auprès des bœufs retrouvait son lit.
Et pendant ce temps- là, chez madame Boutière,
tous nos bons Ardéchois s'éloignaient de la bière
car la consultation les renvoyait guéris.
Gustave, garde-champêtre, coiffé de son képi
cherchait à boire quelques fines
et l'on rencontrait Cambofine
autour de l'estamat et de ses casseroles.
Les gamins du village en oubliaient l'école ;
l'un tirait le soufflet de la forge au Mazette,
l'autre aurait bien voulu tenir le pied des bêtes.
Le rempailleur de chaises essayait, mais en vain,
d'apprendre son métier à quelques galopins ;
chez le charron, le soir, on arrosait un peu
la roue qui durcissait dans son cercle de feu.

Le père Chaudensson dans sa tour attendait
qu'on lui porte les peaux des lapins écorchés.
Mesdemoiselles Gaude, au balcon sagement
patientaient et songeaient au jour de leur cent ans.
L'Adèle, la Délou, hélas un peu follette,
du Trounfle ne partait que pour quelques emplettes.
Cochons, chèvres, chevreaux
s'ébrouaient dans la paille,
cochonnailles attendant le couteau de Paul Bayle.
Les autres de laisser leur viande chez Pansier
et puis leur laine et cuir chez Bérard le peaussier.
Le Quénet nous portait un kilo de poissons,
on le remerciait en offrant un litron.
Les vers à soie grouillaient dans les magnaneries
et pour décoconner s'en venaient manger les amis
manger tommes de chèvres et cousus les jambons
arrosés sans arrêt de verres de clinton...
Dans l'heureux temps tous étaient paysans
Mais où sont les neiges d'antan !

(«Le vieux Ruoms autrefois dans son enceinte»).

Il fait aussi apparaître des personnages haut en couleurs comme «le Baron» :

«Adossé aux remparts, un ravissant petit château Renaissance avec des fenêtres à meneaux toutes sculptées, sans vitres, la plus vieille maison du village, en pierre de pays. Restaient un escalier en colimaçon et la salle ouverte à tous vents, avec un locataire gratuit : le Baron. C'était un vieux soldat d'Afrique qui avait tiré un mauvais numéro : sept ans sans permission. Quand il revint, barbu, sa mère ne le reconnut pas. Le lendemain, on l'acheta et il repartit pour sept ans. Il vivait dans le village, rendait des services contre un peu de soupe et beaucoup d'alcool ; brave garçon, ami de notre maison. Quand ma mère allait laver le linge à la rivière, il me gardait moi bébé et me donnait la tétine quand je réclamais : Une goutte pleine, Baron ! L'hiver lors des grands froids, sa maison était glacée (son lit était une table renversée, les pieds en l'air), il venait dans notre écurie des bœufs sous la voûte et se couchait entre les deux paisibles animaux qui le tenaient bien au chaud.
Les jours d'élection, le maire lui préparait son bulletin contre un repas. Ponctuellement il passait ensuite chez ma mère qui changeait le bulletin. L'été il était installé sur nos escaliers et interpellait les voyageurs du chemin de fer en un savoureux patois ardéchois : Qu'au sies ? Doun te venes ? Moûtena ? (Qui es-tu ? D'où viens-tu ? Où vas-tu ?). Une belle figure du passé».

Facétieux et originaux du vieux Ruoms avant guerre

Dans le vieux Ruoms, la population conservait un caractère très convivial. Jusqu'en 1940, l'épicerie buvette était le lieu de rencontre. Les jeunes, qui avaient peu de distractions, prenaient un malin plaisir à faire toutes sortes de farces comme échanger les tables ou les charrettes au grand dam de leurs propriétaires respectifs éberlués. Cette facétie est issue d'une tradition oubliée du premier mai. Au début du siècle, la plaisanterie préférée était de faire croire à la «trève» - un être imaginaire - en fixant des noix aux pattes d'un chat qu'on déposait sur le toit d'un voisin, ou en déambulant la nuit, déguisé en fantôme avec des chaînes. Des clochards, «les trimards» ou trimardeurs, vivaient dans le vieux Ruoms, tels l'Adélou, l'Améliou, le Quénet et le Gabeu pécheur, braconnier, simple d'esprit, qui chiquait sans arrêt et habitait l'actuelle place de la Paix. Les enfants en avaient peur mais ils lançaient des pierres contre sa porte jusqu'à ce qu'il sorte en les pourchassant avec son bâton. Le «Charlas» de Chauzon, autre vagabond qui ramassait les peaux de lapin, dormait l'hiver dans une remise à Chauzon mais séjournait de préférence à Ruoms où il venait «boire des canons». Il était aussi escorté par les gamins qui le harcelaient et qu'il écartait de son bâton. Sa spécialité était de tenir le pied du cheval que ferrait le maréchal-ferrant. Il est mort très âgé, après la guerre. C'étaient des hommes libres qu'on embauchait à la journée. Le Gabeu fut un jour embauché pour les vers à soie, il prit le repas qui accueillait les journaliers, essuya son couteau et déclara à la cantonade en partant : «Maintenant travaille celui qui a faim», phrase devenue proverbiale à Ruoms.

Les loisirs

Avant la dernière guerre, les loisirs des jeunes se réduisaient souvent à aller voir passer le train le soir, à marcher jusqu'aux tunnels ou à se réunir au café Bernard, sur la place pour jouer à la belote en attendant impatiemment les bals et les fêtes du pays. Ils jouaient aussi à la boule lyonnaise au café Arnaud et dans les villages voisins où ils se rendaient à bicyclette. Les enfants couraient le dimanche à la sortie des vêpres pour aller «quiller», c'est-à-dire ramasser les quilles des joueurs pour 2 à 5 sous. Les sorties étaient peu nombreuses. À la belle saison, on allait manger au bord de la rivière, boire un pastis au Sablas à Labeaume, pêcher la truite, manger une tomme chez Ducros à Saint-Alban. Les amoureux se promenaient en barque près du pont. L'hiver on chantait et dansait à la maison. Autrefois deux cafés du pont, Salel et Fabre, possédaient des «violes» (orgues mécaniques) qui permettaient de danser. Les cafés étaient très nombreux. À la fin du XIXe siècle, au café de Paul et Eugénie Bayle, accolé au rempart, on buvait du cognac, de l'absinthe, du rhum, du «champoreau» (café et eau de vie), la «goutte» et surtout des «bocks». Certains paysans des environs rentraient chez eux ivres, conduits par leur mule ou leur cheval.

Quelques spectacles mémorables ont eu lieu à Ruoms : vers 1931-1932, «les Rois de l'abîme», un frère et une sœur funambules avaient traversé la Ligne entre Chauzon et Labeaume sur un fil tendu d'un côté à l'autre des falaises. Ils avaient été suivis vers 1948 par «Le Diable rouge» qui avait traversé le cirque rocheux à la sortie des Défilés sur un fil, à vélo avec un balancier. Autre attraction, les pompiers avaient fait venir les «cosaques Djigouit».

Dans les années 1950 à 1970, de grandes fêtes comme la fête de la bière ont été organisées par les pompiers, «le foot» ou l'Aéro-club. Elles avaient un tel succès qu'on montait parfois un chapiteau pour accueillir les accordéonistes André Verchuren, Yvette Horner, Marcel Azzola ou de grands orchestres de variétés comme «la Cobla de Barcelone». Au printemps chaque quartier préparait un char pour le corso. Enfants et adultes déguisés et grimés montaient sur les chars tirés par des tracteurs et les filles portaient des corbeilles de roses. Tout finissait par un repas avec «la Musique».

Avant la construction de la salle des fêtes, le premier de l'an et au cours de l'hiver, les bals avaient lieu sous le préau glacial de l'école. Les bals du café Théodore étaient très prisés avec un mémorable tango joué au piano et au violon. Léon Roussel jouait de la trompette. Les Ruomsois ont le sentiment, qu'à cette époque on s'est beaucoup amusé et que l'ambiance était «terrible».

Jeux d'enfants

Pour les enfants de paysans, le temps libre était occupé à «garder» ou à ramasser de l'herbe pour les lapins. Au village, «ceux d'en haut» (place de la République) et «ceux d'en bas» (place de la

Linteaux et cour de ferme à Saint-Michel.
Dessins de Michel Rouvière

Sur le portail de cette ferme figure la date de 1821 encadrée de deux croix, sur la porte d'entrée l'inscription «1836 Basile Tourre» entre deux ostensoirs et sur un autre linteau la date de 1828.

gare) jouaient dans la rue. La rue Nationale, qu'on appelait «la route», était redoutée par les mères de famille en raison de la circulation des charrettes. Le jeudi après-midi, les garçons du village jouaient «à garde» qui consistait à se cacher dans les caves du Vieux Ruoms ou à courir dans les «faisses», les petits poursuivant les grands. Au retour, sur la place, «les grands» désignaient les vainqueurs sans que personne ne sache pourquoi ils avaient gagné. Leurs mères disaient : «Vous êtes rouges comme des carabis (des étrangers)! «Les garçons étaient fascinés par le Tour de France et s'accoutraient de façon à ressembler aux coureurs : pantalons relevés aux genoux, manches retroussées, visière de la casquette en arrière. Avec une vieille roue de bicyclette ou, à défaut, un cercle de tonneau, ils faisaient un cerceau, et se fabriquaient un guidon en fil de fer qu'ils portaient fièrement sur l'épaule. Le terrain de foot, sur la propriété du «comte» (de Christen) était le lieu d'affrontement entre l'école laïque et celle des frères. À l'école, les jours de pluie, ils jouaient à «lignau» : les deux camps devaient passer de part et d'autre du préau sans se faire prendre. Un meneur de jeu lançait la manœuvre en écartant les bras, un camp criait «li, li, li…», l'autre «gnau, gnau, gnau…». Celui qui se faisait prendre pouvait être «torturé» par le meneur, il ne devait pas prononcer le mot «cèbe». Les «barres» consistaient à délivrer un prisonnier. Les «dondes» étaient une sorte de jeu de boules avec des pierres plates. Quant aux filles, elles restaient à la maison pour faire la vaisselle et ne participaient jamais aux jeux des garçons. Pour les grandes occasions (réussite au certificat...), les parents emmenaient les enfants à Vals-les-Bains, au Gerbier de Jonc, à l'auberge de Peyrebeille ou en direction du Midi à Nîmes. Les souvenirs de ces voyages étaient impérissables. Les vacances se passaient en famille, les enfants ne partaient pas en colonie.

Le «cinéma du curé» et «l'Eden»

Depuis 1920 le curé animait un cinéma ce qui permit aux jeunes filles de voir leur premier film à 15 - 16 ans (La vie de saint Vincent de Paul...). En 1946, une première salle, «Le Foyer», fut installée dans une salle de classe désaffectée de l'école des frères puis, en 1954, la salle actuelle fut inaugurée en présence de l'évêque de Viviers, près des Tournelles. Pour le clergé, le cinéma avait pour fonction «d'endiguer la folie des bals» car de très nombreux bals avaient été organisés dans les années d'après-guerre. Les orchestres étaient réputés et ceux qui aimaient s'amuser allaient aussi bien au bal du club de foot qu'à celui des communistes. Raison de plus pour que l'évêque considère le bal comme immoral.

Sous le hangar de l'hôtel Théodore, des films muets étaient projetés une fois par semaine par un projectionniste ambulant, c'était «le cinéma de monsieur Dubois». On y a vu Belphégor en 1926 et

Portraits de Ruomsois en 1873.

Jules Ollier de Marichard, tout en dressant la liste des expropriations en vue de la construction de la ligne du chemin de fer, «croquait» les propriétaires concernés, ce qui nous vaut une galerie de portraits de Ruomsois de l'époque.

Armoire ruomsoise datée de 1771

Maison du Pavette. Fin XIXe siècle

L'atelier du cordonnier, tout proche de l'église dans le Vieux Ruoms.

La société ruomsoise à la Belle Époque.
Image de la famille Pugnière. 1903

Au centre, Lucie Pugnière entre sa mère et sa grand-mère. À côté de son père, son oncle, Ernest Balazuc. Cette famille était au cœur de l'action catholique : Ernest Balazuc, dit «le bel Nète», était pénitent, Lucien Pugnière avait lutté avec dévouement contre le choléra en 1884 et Lucie Pugnière fut l'âme des mouvements catholiques féminins de l'entre-deux-guerres.

Omnibus de famille à la grange de Chamont

Famille bourgeoise aisée, les Pugnière se rendaient dans leurs terres plantées de mûriers avec cet élégant «omnibus de famille». Ils faisaient des sorties touristiques à une époque où les Ruomsois ne sortaient de chez eux qu'à l'occasion de pèlerinages.

Lucie Pugnière et sa mère sur leur terrasse

Quelques familles dont la fortune était, soit la rente de terres, soit la création d'entreprise, étaient considérées comme faisant partie «d'une autre classe». Ces notables cultivaient la distinction, en particulier dans le domaine vestimentaire. Lucie Pugnière est habillée comme une grande bourgeoise citadine. Les jeunes filles de ces familles attendaient que passe un «officier» à Ruoms pour se marier… Comme il en passait peu et que les jeunes hommes avaient été tués en 1914-18, elles ont souvent attendu toute leur vie.

le premier film parlant sonorisé avec un disque. En 1935, Arsène Perbost, dit le Socrate, et Sully Reynard installèrent «l'Eden» dans la salle du café-restaurant des ouvriers du PLM, en bas de l'avenue de la gare. Les séances de cinéma avec un projecteur 16 mm, dans cette salle minuscule, étaient pittoresques, les bancs étaient en bois, le son chuintait, l'image se brouillait. Dans le fond, le Socrate avait son vivier à poissons... Le père Durand, accompagné de son âne, annonçait les films avec sa corne : *«Avisse, ce soir à l'Eden, un film avec Tirone Povère...»*. L'Eden a fermé en 1974. Le bâtiment avait été construit par le Socrate, sans fondations, sac de ciment après sac de ciment. Les Ruomsois l'appelaient «le café aux mille colonnes».

Le football

Le club de football est, avec «les pompiers», le grand rendez-vous masculin à Ruoms. L'équipe de Ruoms, «les Diables noirs», devint «les Brasseurs» quand la brasserie la parraina. Le terrain de foot se situait, dans les années 1920, à la place du terrain d'aviation puis il fut transféré, en raison des inondations, à l'emplacement de l'actuelle maison de retraite, le Méridien. Le foot était l'occasion des affrontements religieux et politiques dont les joueurs ne connaissaient ni la nature, ni la raison, ni les origines. Le moment fort était «le derby» deux fois par an contre Vallon. À l'intérieur de l'équipe, les opinions politiques divergentes étaient oubliées afin de concentrer toutes les énergies contre «l'Adversaire». Les équipes étaient toutes deux d'un bon niveau, les coups étaient de rigueur, l'arbitre était copieusement invectivé et les spectateurs, hommes et femmes confondus, ne dédaignaient pas de participer aux combats. Certains en étaient spécialistes et le plaisir de la bagarre n'était pas pour rien dans leur participation au club. Une femme frappait à coups de parapluie et quand le Nanand faisait l'arbitre, il était d'un tel parti pris chauvin-ruomsois que cela ne pouvait que générer la fureur des Vallonais. Le frère Fournet racontait qu'avant 1914, les footballeurs se retrouvaient à mi-chemin, au pont de Sampzon, pour se casser la figure ! Quel dépit quand les deux équipes ont fusionné en 1994 et quelle rage d'endosser le maillot aux couleurs de l'ancien adversaire lorsque les rencontres se font sur son terrain ! En 1999, un nouveau club indépendant «l'Olympique ruomsois» s'est détaché du club Ruoms-Vallon. Va-t-on renouer avec la vieille tradition des bagarres ?

L'Amicale philharmonique

L'Amicale, fondée au début des années 1920, était dirigée par Julien Vergier jusqu'en 1940. Appelée plus communément «la Musique», c'était un groupe très dynamique qui comprenait 32 musiciens dans les années 1930. Toute occasion était bonne pour jouer : le Carnaval, les enterrements, les bals des fêtes votives de tous les environs, les défilés, les concerts à la salle des fêtes et celui de la Sainte-Cécile à l'église. Elle a fusionné en 1967 avec celle de Jules Sixtre à Vallon au sein de «l'Entente musicale Ruoms-Vallon, avec à sa tête Aimé Bastide.» La Lyre ruomsoise», composée uniquement de musiciens ruomsois a fait scission en 1989.

La reboule

À la fin des travaux agricoles, vers à soie, battage et vendange, le propriétaire invitait tous les ouvriers à un repas accompagné d'un tonneau de bière de 30 litres, rapidement vidé. On

servait «le jambon» ou du gros saucisson, du poulet (ou du vieux coq) et un civet de lièvre. En effet, «tirer le lièvre» signifie la fin de la moisson. Au moment de lier la dernière gerbe, on débusquait les lièvres qui s'étaient réfugiés vers le milieu du terrain et on criait aux enfants : «Regarde bien, il va sortir un lièvre». Pour la reboule des vendanges, les jeunes gens «fardaient» les filles avec du raisin noir.

Le Premier mai

Autrefois, le Premier mai était une fête où l'on plantait un arbre de mai sous les fenêtres des jeunes filles. Cet arbre était un peuplier coupé sur les berges, ou un cerisier, ou un figuier, ou de l'aubépine pour les filles de mœurs légères. Ces coutumes ont disparu et plus récemment, la municipalité a organisé une course cycliste comportant sept fois le tour Ruoms, Grospierres, Saint-Alban.

Le 14 juillet

La fête débutait la veille par une retraite aux flambeaux avec «la Musique». Le bal était organisé par «la classe» place de la République. L'orchestre comprenait un piston, une clarinette, une basse, un tambour et une grosse-caisse. Les filles venaient danser l'après-midi ou tôt dans la soirée sous le regard des mères.

Le café Ribotton. 1931

L'actuel café de la mairie avec le patron, Jean Ribotton, qui tient son journal. En dehors de la bouchère, Madeleine Tourre, venue ici en voisine, les femmes ne fréquentent pas les cafés.

La «classe» 1911

Les «classards» de 1911, le jour du conseil de révision. La majorité d'entre eux vont mourir à la guerre. Autrefois, les jeunes gens se cotisaient pour acheter un drapeau brodé qui était ensuite offert à l'église ; pratique héritée du temps où messe, prières, bénédictions et vêpres accompagnaient cet événement. Dans l'entre-deux-guerres, ils partaient à Vallon, où se tenait le conseil de révision, vêtus de leur costume du dimanche, à vélo ou en camionnette avec des instruments de musique, clairon, tambour et casseroles. Là, une fois déclarés «bons pour le service», ils achetaient aux camelots des cocardes et une médaille «Bon pour le service» pour offrir aux filles. Ils faisaient de bruyantes farandoles et se bagarraient «pour rien» avec ceux de Vallon. De retour à Ruoms, ils reprenaient leus farandoles puis se restauraient en buvant de bons coups avant d'aller chanter et faire du tapage de café en café et sous les fenêtres.

La vogue ou fête votive

La vogue avait lieu le dimanche suivant la Saint-Roch. À la fin du XIXe siècle, elle durait huit jours. «On l'attendait, c'était la grande fête». Les «classards» organisaient un repas, autrefois réservé aux garçons, auquel les filles furent admises par la suite et un bal pour lequel ils invitaient un orchestre de Payzac dans les années 1920/1930, puis le «Joyeux Jazz bességeois». La veille de la vogue, suivis par deux ou trois musiciens qui jouaient une sérénade au saxo, à l'accordéon et à la trompette, ils faisaient une tournée pour vendre des pognes (ou fougasses). Les familles de droite avaient droit à quelques mesures de La Marseillaise, celles de gauche à L'Internationale ; à l'école de garçons, chez les Reboullet, c'était toujours l'Internationale. Le dimanche matin, ils allaient jouer une aubade sous les fenêtres du maire et de ses adjoints ce qui a parfois provoqué des altercations. Vers 1920, un «rouge» avait demandé qu'on lui joue l'Internationale pendant la célébration de la messe ; les fidèles avaient considéré cela comme une grave provocation. Afin de ménager les susceptibilités et les intérêts de «ceux d'en haut» et de ceux d'en bas», la vogue avait lieu alternativement sur une des deux places. Quand elle avait lieu «d'en haut», l'hôtel Théodore –situé «d'en bas»- faisait venir un chanteur pour ne pas perdre sa clientèle.

Les forains installaient un manège de chevaux de bois accrochés par des chaînes et mené par un vrai cheval, des balançoires dans des tonneaux appelées l'Excentrique, un stand de tir, les carabasses (un verre de pralines gagné si on avait tiré le bon numéro). Le jeu des pots consistait, les yeux bandés, à taper avec une gaule sur des pots accrochés sur une corde ; le contenu très varié : eau, cendres ou lapin se déversait sur le joueur. D'autres jeux déclenchaient immanquablement l'hilarité : attraper avec la bouche une pièce de monnaie dans un baquet plein d'eau ou de farine, ou collée au fond d'une poêle enduite de cirage. Une course à pied, une course en sac, une course à la nage ou une course cycliste de lenteur étaient organisées. La course aux canards du lundi était très prisée : une quarantaine de jeunes essayaient d'attraper à la nage un canard lancé en amont du pont.

La fête votive était le grand rassemblement familial. On soupait ensemble le soir avec les parents venus à pied des villages voisins. Une banderole à l'entrée du village portait l'inscription «Bienvenue aux étrangers». On finissait la soirée, après le bal, avec la soupe à l'oignon, de la bière et de la limonade. Les Ruomsois allaient aux vogues des villages voisins à pied voire, pour le corso de Bessèges, en train. Au début du siècle, leur arrivée était peu appréciée car ils risquaient de séduire les filles du village. À Chauzon, les garçons barraient le pont ; à Saint-Ambroix, perchés dans les châtaigniers, ils leur lançaient des pierres. Plus récemment, les festivités se réduisirent du samedi au lundi et les pompiers ont relayé les classards pour l'organisation.

Les pompiers en 1902

Les pompiers en 1948

Le corps des Sapeurs-pompiers a été créé en 1902 par le maire Simon Dufaud. Vallon avait le sien depuis 1868. La municipalité, bien que toujours réticente devant les dépenses, ne recula pas quand il s'agit des pompiers, symbole de modernité. Elle acheta une pompe à bras et attribua aux vingt-cinq volontaires, sous les ordres d'Arthur Moulin, un uniforme, un clairon ou un tambour. Ils constituèrent une société de secours mutuel et organisaient des fêtes de bienfaisance.

La guerre de l'école

L'école aux mains des catholiques. XIXe siècle

«Le catholicisme du XIXe siècle va hériter du triomphe de l'Église réfractaire» (Pierre Chaunu).
Après la Révolution, l'Église traumatisée privilégie l'école pour son entreprise de reconquête des esprits.

Un «régent» est attesté en 1741 mais l'école existait certainement avant cette date. En 1793, une loi oblige les villes de plus de 400 habitants à entretenir une école publique à leurs frais. Le régent est payé 50 livres en 1795. En 1803, Jean-Chrysostome Serre est maître d'école. Il a vingt élèves, il est payé par les parents (350 francs) et logé. Il doit apprendre *«à lire, à écrire, le calcul, le calcul décimal et les nouvelles dénominations des poids et mesures»*. C'est au XIXe que vont se faire les progrès en matière de scolarisation.

En 1813, les sœurs de la Présentation de Marie ouvrent une école de filles, où fut élève Marie Bonnaure qui devint pendant 40 ans supérieure de la congrégation de Saint-Joseph. Elles quittent rapidement la commune pour s'installer à Vallon. En 1818, le conseil municipal approuve l'établissement d'une nouvelle sœur venant du couvent de la Présentation de Thueyts, *«celle qui prodigue l'instruction aux enfants donnant toute satisfaction»*.

Un état officiel de 1836-1837 montre que tous les garçons sont scolarisés et que 10 filles ne le sont pas. Jacques Mourier enseigne à 48 garçons en hiver et à 25 en été. L'école de filles est tenue par Marie Plagnol, sœur de Saint-Joseph «agrégée» au couvent des Vans qui exerce sans autorisation. Elle a 35 filles en hiver et 20 l'été. Elle ne reçoit aucune rétribution fixe et le total de ses gains est de 150 francs par an mais elle est logée. Tous deux enseignent par la «méthode individuelle» (l'instituteur prend les élèves individuellement), ce qui est déjà un archaïsme à cette date. Parmi les livres scolaires, une «bible», en fait une histoire sainte, une histoire de France et la grammaire de Martin. Les élèves restent quatre ans à l'école, de sept à onze ans.

Dix ans plus tard, 120 enfants sont scolarisés. Jacques Mourier a 60 élèves en hiver et 35 en été. Sa méthode, comme celle des sœurs, est désormais la «méthode simultanée», imposée partout sauf dans de très petits villages. À l'école des filles, la directrice, sœur Agnès, est assistée de deux autres religieuses venues du couvent de Valgorge. Elles instruisent 60 filles en hiver et 50 en été

En 1851, les instituteurs communaux perçoivent 200 francs de rétribution fixe par an et une rétribution scolaire des familles qui varie de 1 franc à 1,75 franc par enfant ; le total de leurs gains à Ruoms atteint 450 francs par an. Ces traitements sont très faibles (l'ouvrier gagne 2 à 3 francs par jour et le garde champêtre, 300 francs par an). Les traitements sont relevés à 400 francs en 1852 et à 800 francs en 1863.

Au début de la Troisième République, le nombre d'enfants scolarisés s'accroît alors que l'école publique ne dispose pas de moyens correspondants nécessaires. En 1872, la municipalité reconnaît le «zèle» de l'instituteur et lui adjoint un «sous-maître» car il a 80 élèves. L'école des filles est délabrée, la classe se fait dans une cuisine sans plancher et les sœurs dorment dans une sorte de vestibule séparé du corridor par un rideau. En 1879, la municipalité décide d'installer l'école dans la maison Pensier, place de l'église.

L'ouverture de Saint-Joseph en 1883 confirme, s'il en est besoin, la place prééminente de l'enseignement religieux. À cette époque, la construction des écoles catholiques croît à un tel rythme en Ardèche que l'évêque de Viviers est appelé «l'évêque aux 300 écoles». Cet excès qui s'étend à toute la France après la loi Falloux engendre une réaction laïque avec les lois Jules Ferry, puis, au tournant du siècle, franchement anticléricale avec les lois Combes. Pour faire adhérer les Français aux valeurs républicaines à la suite de la tentative de restauration royaliste de 1877, les gouvernements de la Troisième République choisissent le terrain de l'école avec, en premier lieu, la laïcisation du personnel enseignant.

Billet d'honneur. 1939

(<-- page précédente) ***L'école primaire des Tournelles en 1898***

Le refus de la laïcisation forcée. 1886

«Vous avez le devoir de faire aimer la République et la première Révolution». (Discours de Jules Ferry au Congrès pédagogique le 25 avril 1881). On imagine aisément l'effet produit par ces paroles dans une région où le souci de l'Église est d'affirmer la nécessité d'une éducation chrétienne par l'école libre et où la Révolution et la République sont honnies. L'incompréhension était fatale. Ce processus de laïcisation des écoles, en 1880-1886, fait ressurgir les vieilles haines entre catholiques et protestants et accentue la division de la société, née de la Révolution de 1789.

C'est en septembre 1888 qu'éclate le conflit lors de la décision de la préfecture de laïciser le personnel de l'école des filles, en application de la loi de 1886 qui interdit désormais aux congréganistes d'enseigner dans les écoles publiques. La municipalité (très catholique) utilise tous les arguments pour s'y opposer. Le maire Edouard Lauriol *«considérant que, de temps immémorial, l'école de filles de Ruoms a été dirigée par des maîtresses congréganistes dont on n'a eu qu'à louer le zèle et le dévouement comme les progrès constants de leur bon enseignement, prie le Sous-Préfet, de vouloir bien conserver les institutrices congréganistes à la tête de l'école communale des filles de Ruoms… vu l'esprit de la commune de Ruoms, le projet de laïcisation de cette école, provoquant l'indignation générale… il en résulterait infailliblement des faits regrettables…»* et refuse d'appliquer la loi (voir le texte intégral reproduit en annexe).

Dans nombre de villages, la municipalité et le clergé font corps de la même manière pour refuser d'obtempérer aux décisions du gouvernement, soutenus en ce sens par la population. Dans d'autres municipalités, le conflit se déroule entre le curé et le maire. À Labeaume, dans les années 1876-1882, le maire Charles Tourre, à la forte personnalité, républicain et anticlérical, veut expulser les Frères de Marie et perd la partie contre le curé Labalme, vivement appuyé par l'évêque de Viviers, monseigneur Bonnet, et par ses paroissiens très pratiquants.

Les religieuses prennent acte que la laïcisation de l'école du couvent est inéluctable et, en 1893, une sœur du couvent Saint-Joseph, pourvue du brevet de capacité élémentaire, demande *«l'ouverture d'une école élémentaire privée là où existe l'école congréganiste»* afin de tourner la loi. L'école laïque publique de filles n'ouvrit qu'en 1904 quand les lois Combes interdirent tout enseignement à toute congrégation.

Jacques Mourier, professeur de statilégie

En 1828, Félix, recteur de l'Académie de Nîmes, enjoint au maire de Ruoms de faire cesser l'enseignement illégal du sieur Mourier. Mourier a ouvert une école publique primaire sans autorisation et se permet d'enseigner en faisant état d'une décision du conseil royal datée de 1828 qui assimile les professeurs de "statilégie" et de calligraphie aux instituteurs primaires. Il semble que Mourier ait été simplement acquéreur de cette méthode et non professeur (et que peut bien signifier la "statilégie" ?). Le recteur écrit au procureur du roi en lui adressant le procès-verbal dans lequel le maire de Ruoms "a constaté l'existence d'une école publique tenue dans sa commune sans autorisation par le sieur Mourier qui s'obstine malgré toute défense à continuer son exercice illégal". Mourier est condamné à une amende de 100 francs et le recteur demande au maire d'assurer la clôture de l'école publique. On le retrouve pourtant en 1834 à Saint-André Lacham, toujours sans autorisation, mais muni d'un brevet. En 1836, il est de retour à Ruoms comme instituteur communal laïc. L'affaire reprend et se termine en 1851 : sur ordre du préfet, le maire convoque Mourier pour qu'il donne sa démission et n'enseigne plus, même comme instituteur privé, "conformément au vœu de la population et du conseil". On lui propose d'être secrétaire de mairie pour un salaire de 100 francs. Mourier était-il protégé par le maire malgré son incompétence ou, au contraire, persécuté malgré ses qualités de pédagogue ? On ne sait.

L'école laïque de garçons

La classe d'Anselme Avenas en 1904

C'était l'époque de la laïcité militante. L'instituteur était une notabilité, affirmée par son attitude et son élégance.

La classe de Jean Reboullet vers 1940

Jean Reboullet était le modèle parfait de l'instituteur «hussard noir de la République», selon l'expression de Péguy. Sa femme, institutrice également, et lui ont marqué des générations de Ruomsois en leur inculquant de fortes valeurs de morale et de travail. L'austérité est de mise à l'école : les enfants en blouse noire sont habillés comme de petits soldats et ne sont pas plus gais que s'ils partaient à la guerre. Le maître a une apparence très sévère : Jean Reboullet était issu d'une famille darbyste à la foi empreinte d'une extrême rigueur.

Retour aux guerres de Religion

«Après la Révolution, les catholiques imaginent que le protestant est derrière tout ce que les catholiques n'aiment pas» (Pierre Chaunu).

À la suite de la prise de parti inconditionnelle du maire Edouard Lauriol et du conseil municipal en faveur de l'école libre, le conflit va s'envenimer et se déplacer sur le terrain religieux traditionnel de lutte entre catholiques et protestants, la notion de protestant s'étendant à tout ce qui n'est pas catholique. Aux partisans de la laïcité, qui dénoncent les abus de l'enseignement religieux ou qui en contestent l'existence même, les catholiques vont répondre en dénonçant la *«protestantisation hypocrite et sournoise»* de l'enseignement primaire. En 1887, l'évêque met en garde contre le danger des mauvaises écoles et condamne les nouveaux manuels. En 1892, Jacques Prat succède au très catholique Lauriol qui a dû quitter la mairie dans des conditions confuses, ses opinions politiques excessives lui étant vivement reprochées ; il n'avait pas signé les nominations des instituteurs publics laïcs en 1889 et 1890. Les catholiques de Ruoms ne désarment pas et traitent aussitôt Jacques Prat de suppôt du protestantisme. En 1896, celui-ci répond en interdisant les processions religieuses sur la route *«par respect pour la liberté»*. Les catholiques dénoncent violemment *«le syndicat protestant, la suprématie des notables huguenots de Vallon, le despotisme des tyranneaux calvinistes* qui font que sur *six instituteurs des écoles communales, trois sont protestants»* (c'est le cas d'Anselme Avenas nommé instituteur-adjoint en 1893) *«alors qu'un Ruomsois sur douze seulement est protestant»*. Notons que si les instituteurs protestants étaient aussi nombreux, ce qui n'est pas le propre de Ruoms, c'était pour une raison qui n'avait rien à voir avec une prétendue mainmise des protestants sur la société. La plupart des catholiques, notamment les femmes, préféraient s'engager dans l'enseignement privé catholique. Ainsi, dans les écoles normales de Privas, 40 % des normaliens étaient protestants puisque n'y entraient, a priori, que ceux qui ne désiraient pas enseigner dans une école catholique. Un grand nombre d'instituteurs protestants étaient originaires de Vallon : on comprend les réactions à Ruoms.

En cette fin du XIXe siècle, dans le domaine scolaire, comme dans tous les autres, les conflits sont de nature éminemment religieuse ainsi que le montrera l'affaire de la brasserie Hugon & Puaux. *«La droite ne combat plus la République* (qui n'est plus menacée), *elle défend la religion contre les francs-maçons, les libres penseurs et les protestants»* (André Siegfried). Dans les premières années du XXe siècle, le conflit s'aggrave avec les gouvernements du Bloc des Gauches. Le combat de l'école contre le cléricalisme se déplace en un véritable combat contre la religion. À la suite des lois de 1901-1904 qui interdisent l'enseignement aux congréganistes et en chassent certains de France. Les écoles publiques qu'ils assurent ferment. Mais les religieux se «sécularisent» et ouvrent des écoles paroissiales avec l'aide «des curés et des bonnes volontés» qui se mobilisent sur le thème de la persécution et de la défense des libertés, à l'exemple d'Arsène de Bournet à Grospierres. À Ruoms, l'école paroissiale de garçons est fondée dès 1899 par contrat entre le curé Vacher et les maristes *«avec deux classes faites par deux petits frères de Marie, pendant qu'un troisième devait prendre soin du temporel»*. L'école fonctionnait déjà, certainement illégalement, puisque la présence des maristes est attestée dans la commune dans les années qui précèdent 1899. Les frères ont enseigné en civil jusqu'aux lois de Vichy de 1940 qui rétablissent l'enseignement religieux à l'école publique. En ce qui concerne les filles, les sœurs, qui avaient déjà demandé en 1893 l'ouverture d'une école primaire privée, demandent une autorisation en 1902 *«pour un nouvel établissement (l'école des Tournelles) en remplacement de celui qui vient de fermer (le couvent)»* et se sécularisent également.

Dans l'entre-deux-guerres, la situation reste tendue entre laïcs et catholiques. L'Ardèche est appelée la «Vendée du Centre», en raison de son combat pour la défense de l'école catholique, toujours appelée «l'école libre». En 1935, l'évêque interdit l'absolution aux parents qui envoient leurs enfants à l'école publique. Les enfants de la «laïque», bien moins nombreux que les autres, sont l'objet d'une grande animosité ; ils sont traités de «flèques» (mauvais ragoût), de «leïques» : *«Vois le leïque, il a peur...»* ; les catholiques de *«capellans»* ou de *«couennes»*. André Tourre raconte que lorsqu'il rentrait aux Crozes en passant devant l'école des frères Fournet, les garçons l'attaquaient à coups de pierres et le poursuivaient jusqu'à ce que sa grand'mère intervienne (années 1920). Pourtant il allait au catéchisme car ses parents, commerçants, tenaient à ce qu'il fasse sa communion. Les bagarres entre *«flèques et couennes»* ont continué longtemps. Dans les années 1940, les garçons se retrouvent tous les jeudis sur le terrain des poubelles au bord de l'Ardèche et se lancent des pierres avant de battre en retraite dans le vieux Ruoms. Selon les uns, les frères maristes n'étaient pour rien dans cet état de fait, ils étaient simplement très traditionalistes ; selon d'autres, les religieux l'attisaient délibérément. Les enfants, eux, sentaient bien la lointaine origine de cette inimitié.

L'école laïque de filles

L'école laïque de filles et la maternelle en 1925

L'école laïque de filles et la maternelle en 1933

L'école laïque de filles en 1948

Vers l'apaisement au XXe siècle

L'école catholique

Dans les années 1900, monsieur Favard est instituteur, 100 élèves. sont inscrits à l'école libre. Les deux «frères Fournet», Etienne et Joseph-Auguste, à la fois frères de sang et frères maristes, ont marqué la mémoire de plusieurs générations de Ruomsois auxquelles ils ont enseigné de 1913 à 1946. Leur mère et un troisième frère habitaient aussi l'école. La récitation de la prière plusieurs fois par jour est le préalable à un enseignement qui cherche à susciter des vocations. Les catholiques sont fiers *«que quatorze prêtres soient sortis de Ruoms»*. Le catéchisme est quotidien et la statue de la Vierge domine la chaire ; au mois de mai, le mois marial, on met des cierges et les enfants récitent des chapelets. L'élève qui va aux deux messes du dimanche et aux vêpres obtient des bons points, il est puni s'il n'y a pas assisté. À la fin des années 1930, vieillis – ils sont septuagénaires ! - les frères Fournet avaient tendance à exercer des punitions corporelles excessives. Cependant, ils ont dispensé un excellent enseignement, reconnu par tous leurs anciens élèves. Ils étaient d'un dévouement total, assumant les études du jeudi, raccompagnant les enfants... Ils ne recevaient que 5 francs par mois et par enfant (soit environ 300 F par mois vers 1936) aussi le jeudi, ils devaient faire la tournée des parents pour obtenir des œufs et du lard.

À l'école des Tournelles, au début du siècle, la terrible mademoiselle Villard interdit aux filles de jouer avec *«les enfants du diable, suppôts de Satan»*. Mesdemoiselles Mélanie (à la maternelle) et Julie, qui lui succèdent, abandonnent ces imprécations, mais une partie de la journée de classe se passe à joindre les mains et à baisser les yeux. Pour les enfants des Tournelles, la grande fête était la promenade, le jour de la Saint-Joseph, à l'école privée catholique de mademoiselle Fournet à Labeaume où l'on «dînait» sur la terrasse.

Les élèves qui réussissent peuvent poursuivre jusqu'au brevet à l'école Serdieu à Laurac, pensionnat catholique dont l'enseignement comporte une part importante de formation agricole. La discipline y est extrêmement sévère, l'éducation très religieuse avec la messe tous les matins à sept heures. Filles et garçons du pensionnat de Laurac sont soigneusement tenus à l'écart les uns des autres et les deux groupes doivent bifurquer habilement le jour de la promenade dès qu'ils s'aperçoivent au loin.

L'école laïque

Très lentement, la situation évolue en faveur de l'école laïque en raison de la qualité de son enseignement. Après la Guerre de 1914, l'école publique de filles qui n'accueillait que les *«filles de gendarmes»* voit ses effectifs augmenter. Les instituteurs du privé sont recrutés avec très peu de diplômes (obligation d'un brevet de capacité en 1881 seulement). Avant le contrat avec l'État, signé en 1962, les enseignantes de Saint-Joseph n'avaient que le brevet, alors que les instituteurs laïcs, formés dans les écoles normales à Privas (dès 1832 pour les garçons, 1880 pour les filles), dispensent un enseignement dont la valeur va s'imposer.

Pour des instituteurs comme Jean Reboullet, Fernand Avenas ou Henri Moulin, l'enseignement est un véritable sacerdoce. Ils n'acceptent pas l'échec et retiennent, le soir après la classe, ceux qui passent le certificat ou le concours des bourses : *«Monsieur Reboullet, d'un âne, il voulait faire un savant»*. Jean Reboullet (1890-1964) a exercé 33 ans à Ruoms où il a été nommé en 1912, il a recueilli l'estime générale des Ruomsois. Élève d'Elie Reynier qui formait les futurs instituteurs de l'École Normale de Privas à être aussi des citoyens, il était un véritable «hussard de la République». Militant syndicaliste, il participa aux activités du syndicat national des instituteurs et écrivit dans *L'École émancipée.* Pour avoir voulu aider les ouvriers de la brasserie à former un syndicat, il s'attira l'hostilité des notables locaux et le blâme de l'Inspection. Homme de gauche, opposé aux communistes qu'il jugeait sectaires, il était sympathisant trotskyste et fondamentalement pacifiste, traumatisé comme toute sa génération par les tueries de la Guerre de 1914. Les rapports d'inspection le décrivent comme le meilleur instituteur de la circonscription. Il enseignait selon les méthodes pédagogiques éprouvées et n'a jamais été tenté par les méthodes Freinet qu'il connaissait pourtant. Jamais il n'a fait de sortie avec ses élèves ; son fils raconte qu'il a franchi le seuil de la belle église romane pour la première fois à l'âge de quarante ans. Ardent défenseur de l'école publique et de la laïcité, il était opposé à tout sectarisme car il en avait souffert. Sa famille était darbyste, une secte protestante à la morale particulièrement austère. Sa mère s'était formellement opposée à son mariage avec la catholique Eugénie Rieu, originaire de Joyeuse. À l'école, il laissait un jeune garçon se signer et prier à genoux dans la cour quand sonnait la cloche de l'église et disait aux frères Fournet : *«Moi je fais les curés et vous, vous faites les communistes !».* Son élève est devenu prêtre et brillant professeur.

Dans la mouvance intellectuelle d'Elie Reynier, mais adepte de tout autres méthodes pédagogiques, Ruoms a eu l'honneur d'avoir comme directrice de l'école des filles, de 1943 à 1955, France Derouret-Serret. Elle appartenait à ce groupe d'instituteurs qui depuis les années 1930 utilisait les méthodes Freinet d'éducation active et d'ouverture sur la vie : sorties, classes promenade, cor-

L'école privée de garçons

L'école paroissiale de garçons en 1915

L'école paroissiale de garçons 1928

L'école paroissiale de garçons en 1946

De 1913 à 1946, les «frères Fournet», petits frères de Marie, ont formé des générations de Ruomsois. De la même façon que les hussards laïcs, ils pratiquaient une pédagogie austère et sévère et se dévouaient corps et âme à leur mission éducative fondée sur de solides valeurs morales. Les frères ont repris le vêtement de leur ordre depuis 1940.

respondance scolaire. Ses élèves fabriquaient un journal, *Paillettes d'Ardèche*, imprimé avec des dessins au «lino». Ils avaient des correspondants à Paris, à Cluny, en Bretagne... et savaient tout de l'art roman ou de la pêche au goémon. France Derouret-Serret était un esprit libre, militante active pour l'école publique, la justice sociale et la paix dans la tendance syndicale de l'École émancipée, ce qui n'allait pas sans une grande intolérance vis-à-vis de ses collègues qui allaient à la messe. Elle était liée à Élie Reynier dont le plus actif collaborateur avait été son mari, Gilbert Serret. Elle était aussi une passionnée du pays, de sa nature et de ses traditions, comme en témoigne sa participation au groupe du «Pigeonnier» de Charles Forot à Saint-Félicien et à son Almanach, dans lequel elle écrivait sous le pseudonyme de Pimpanello.

Après 1945, la vive concurrence entre les écoles persiste et les enfants répercutent cette coupure dans leurs attitudes. Tous les matins, à 11 heures et demie, quand le flot des deux écoles se rejoint rue de l'Église pour le catéchisme, les bagarres reprennent. L'abbé Rouveyrol, curé de Labeaume, a été l'artisan de la paix entre les enfants dans les années 1950 et l'animosité a fait place à l'indifférence et à la tolérance. L'école laïque demeure marginale, seuls les étrangers, les gens de gauche et ceux qui ne peuvent pas payer y mettent leurs enfants ; la «vraie» école, c'est Saint-Joseph. C'est en mettant en place de nouveaux moyens pour concurrencer l'école privée, terrains de sport, classes transplantées, cantine et études dirigées gratuites, que les instituteurs voient arriver peu à peu les enfants de Saint-Joseph. Les effectifs de l'école laïque vont s'accroître au point que la construction d'un groupe scolaire est décidée par la municipalité de gauche en 1979. À l'inverse, depuis le contrat d'association de 1989, la municipalité verse des subsides à Saint-Joseph, ce qui ne plaît pas à tous les partisans de la laïcité. Il est pourtant une pratique qui a constamment réuni les deux écoles, c'est le consensus sur la nécessité des sanctions. Jusqu'en 1968, la sévérité de la plupart des instituteurs dont certains terrorisaient les élèves par des punitions humiliantes était acceptée. Jamais un parent n'a protesté ni retiré son enfant de l'école. L'instituteur était un personnage respecté dont personne n'aurait osé contester le bien-fondé des méthodes. L'enfant ne se plaignait pas à ses parents car il savait qu'il recevrait une seconde correction.

Sœur Marie Tourre

Au début du siècle, la Ruomsoise Marie Tourre, sœur de Saint-Joseph.

Le couvent Saint-Joseph

L'importance de la congrégation des sœurs de Saint-Joseph à Ruoms peut se mesurer à l'aune de l'énorme bâtiment qui l'abrita, à la sortie de l'agglomération, sur la route de Vallon. De 1881 à nos jours, les sœurs ont consacré leur vie à la population ruomsoise. L'imposante présence du couvent cache néanmoins une histoire très tourmentée, reflet des relations conflictuelles entre l'Église et l'État.

Les sœurs font construire le couvent

La congrégation de Valgorge avait été fondée en 1827 par l'abbé Pierre Sévenier, premier chapelain de Chapias (commune de Labeaume), pour se consacrer à l'éducation des filles. Les sœurs vivaient dans les paroisses, de deux à six par maison. À l'origine, fondée par le jésuite Médaille au XVIIe siècle dans une perspective d'éducation, cette congrégation se consacrait à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en français (saint François-Régis prêchait encore en langue d'oc). Dans la seconde moitié du siècle, on s'était rendu compte de l'importance du français pour lutter contre les ravages du protestantisme. En 1856, la communauté obtient officiellement le statut de congrégation hospitalière et enseignante. En 1875, les sœurs de Valgorge avaient décidé de transférer le siège de leur maison mère à Ruoms afin de répondre à l'extension de leurs tâches, et de s'implanter dans un centre important *«à proximité d'une station de chemin de fer»*. Elles y furent autorisées par décret du 4 août 1876.

Elles acquièrent la propriété Chalbos en 1876 et entreprennent les travaux sous la direction du frère mariste architecte «Philogone» dont le nom, du grec philogonos , signifie «qui aime les enfants» et non pas «qui aime les angles» comme pourrait le laisser penser cette bâtisse «anguleuse», lourde et sans grâce. L'architecture de la maison de l'Immaculée Conception des frères maristes et le couvent Saint-Joseph à Aubenas est identique. Ce sont les maîtres carriers Lévêque père et fils (eux aussi, bien nommés) qui fournissent les énormes cubages de pierre. Le bâtiment est si grand qu'on a vu, dans les années 1930, un frère mariste apprendre à conduire dans le couloir ! Faute d'argent, les sœurs doivent renoncer à la construction des deux ailes qui devaient se situer en façade symétriquement aux deux ailes postérieures, comme le prouvent les pierres restées en saillie. Les travaux sont arrêtés en 1881 ; les sœurs s'installent en 1882 dans leur nouvelle maison conventuelle. La congrégation est alors en plein essor : en 1879, elle compte 140 religieuses et 42 établissements ayant scolarisé 1 890 jeunes filles. À Ruoms, elles sont 24 en 1886, une quarantaine en 1896. Elles installent dès 1883 un pensionnat et un noviciat car toutes les filles, même celles qui habitent Ruoms, sont pensionnaires.

L'école privée de filles

L'Institution Saint-Joseph. 1959

Les 40 élèves de l'école primaire avec leur institutrice, Jeannine Bonnet, et les directrices, sœurs Marie-Xavier et Marie-Eudoxie.

Le couvent Saint-Joseph au début du XXe siècle

Cette énorme masse de pierres a été construite dans la perspective où l'éducation catholique des filles ne semblait pas pouvoir connaître de frein. Le couvent a eu une histoire mouvementée : l'expulsion des sœurs de Saint-Joseph en 1905, l'installation des frères maristes de 1907 à 1936, le retour des sœurs, puis la disparition progressive des religieuses enseignantes.

L'école primaire des Tournelles en 1948

«Mesdemoiselles Julie et Mélanie» ont été institutrices de 1905 à 1958 dans cette école paroissiale catholique : un dévouement de 53 ans. Mélanie s'occupait des petits. Garçons et filles étaient mélangés jusqu'à 7 ans. L'école se situait, jusqu'à sa fermeture en 1967, dans l'actuelle cour du cinéma Le Foyer.

Bien évidemment, des travaux aussi considérables ont entraîné des dépenses qu'une petite communauté ne peut assumer. Les sœurs doivent emprunter au Crédit foncier de France, dès 1880, pour soixante annuités. Par la suite les lois sur les congrégations enseignantes les privent des ressources provenant de leurs soixante établissements scolaires et elles ne peuvent plus acquitter leurs versements. Le Crédit foncier procède à la saisie de tous leurs biens le 28 août 1897 et à la vente aux enchères, par lots, le 15 mai 1903, le couvent de Ruoms formant le sixième lot. Henri Dufaud, inspecteur de la Maison Pernod à Paris, devient propriétaire le 18 juillet 1905 pour la somme de 31 600 francs. Il habita, jusqu'à sa mort en 1944, la petite maison contiguë au grand bâtiment qu'il avait conservée pour son propre usage. C'était un radical-socialiste, à la fois patriote, très conservateur et anticlérical. Les sœurs sont sommées d'évacuer le couvent le 29 août 1905 dans les 24 heures et, passé ce délai, au besoin, *«manu militari»*. Arsène de Bournet, grand sauveur de l'Église en difficulté, met à leur disposition une maison située aux Antalos. En 1912, une dizaine d'entre elles sont autorisées par le ministère de l'Intérieur *«à occuper à titre provisoire l'immeuble mis à leur disposition»* (certainement la maison des Antalos). Treize autres sont logées à Valgorge, quelques unes vont exercer au pensionnat de Laurac.

Les maristes au couvent

Le 2 février 1907, les frères maristes, eux-mêmes dépossédés de leur maison d'Aubenas et interdits d'enseignement par la loi de 1904, occupent le couvent qui reste la propriété de Dufaud. Ils avaient déjà fait une demande d'autorisation en 1901 et entrepris les tractations en 1906. Au début, ils n'installent qu'un pensionnat et une maison de retraite pour les frères âgés et engagent trois sœurs de Saint-Joseph à leur service pour assurer les travaux d'entretien. Pendant la Guerre de 1914, ils sont chargés d'ouvrir un orphelinat pour les garçons dont le père a été tué à la guerre. En 1923, les frères installent une structure de formation du personnel destiné à enseigner dans leurs 404 écoles à l'étranger, en accord avec le conseil municipal qui se dit favorable à l'envoi de missions *«afin de combattre l'esprit boche»*. En 1925, ils installent un «juvénat» à l'intention des garçons de 11 à 14 ans qui se destinent à être frères maristes, un noviciat et la «maison provinciale», constituée des frères dirigeants de la «province» (les directeurs provinciaux sont les frères Chambon et Giffon). Au début des années 1930, une cinquantaine de «juvénistes» et une autant de frères - les provinciaux, six professeurs et les frères âgés - vivent au couvent. Les maristes sont restés trente ans à Ruoms où ils se sont bien intégrés : ils participaient aux cérémonies religieuses de la paroisse et *«les juvénistes distribuaient des fleurs aux processions de la Fête-Dieu et du Sacré Cœur»*. Un ancien professeur affirme ne pas avoir senti les divisions entre catholiques et laïcs.

Le retour des sœurs

En 1936, à la suite de tractations, dans des conditions non élucidées, entre la mère supérieure Sœur Saint-Charles, les maristes Frère Ovide, Frère Giffon et l'évêque de Viviers, la congrégation des sœurs réoccupe les immeubles de Ruoms et les maristes retrouvent les leurs à Aubenas. Le 3 septembre 1936, les sœurs ont la joie de réouvrir enfin leur pensionnat avec 26 internes et leur externat ; le pensionnat de Laurac où elles étaient trois à enseigner est fermé. Mais bientôt, la communauté ne pouvant suffire à assumer le fonctionnement de l'établissement, doit faire appel à la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Saint-Etienne-de-Ludgarès, trois d'entre elles s'installent à Ruoms. En 1943, les deux congrégations sont réunies en raison du tarissement du recrutement et le siège est transporté à Saint-Etienne, au grand désespoir des sœurs de Ruoms. Une nouvelle page s'ajoute à la douloureuse histoire des sœurs quand le couvent qui reçoit des réfugiés de Marseille en 1944 est gravement affecté par une épidémie de typhoïde qui fait plusieurs victimes parmi les jeunes filles.

Dans les années 1950-1960, Saint-Joseph fonctionne avec quatre classes et un internat qui compte 79 internes en 1965. Le corps enseignant se laïcise mais le dévouement pallie souvent au manque de formation. L'école paroissiale des Tournelles ferme en 1967. L'établissement Saint-Joseph reçoit alors des élèves de la classe maternelle au CM2. Depuis 1982, la directrice de l'école n'est plus une religieuse et depuis 1993, l'enseignement est dispensé uniquement par des laïcs. Le centre ménager agricole, ouvert en 1941 par souci de la formation des femmes en milieu rural, ferme par manque d'effectifs en 1970.

En 1983, l'ancien étage des dortoirs au troisième est affecté aux sœurs de la congrégation malades ou très âgées, une aile ayant déjà été réaménagée en petites unités pour des sœurs à la retraite. En 1994, la congrégation fusionne avec six autres ; la maison généralice est à Saint-Péray et Ruoms ne conserve plus que la maison de retraite des religieuses. De ces sœurs, qui ont passé leur vie à se dévouer pour Ruoms, quelle mémoire va subsister en dehors de leur cimetière en contrebas d'un couvent surdimensionné, conçu pour éduquer des générations de jeunes filles dans la foi catholique ? De quoi remplir de tristesse et d'amertume celles qui ont tout donné d'elles-mêmes dans cet engagement.

En guise de conclusion, deux remarques s'imposent sur la fonction de l'école qu'elle soit publique ou privée. En dépit des conflits qu'elles ont engendrés, les quatre écoles de Ruoms ont joué un rôle de formation important, les enfants ne manquaient pas à la saison des vers à soie, ils n'y parlaient pas patois, même à la récréation, ce qui montre une évolution incontestable par rapport aux communes rurales environnantes, que l'on regrette ou non le parler occitan. Les congrégations féminines ont contribué de façon éminente à l'éducation des filles. Au couvent, elles avaient la possibilité de prolonger leurs études sur place jusqu'au brevet, ce qui leur permettait d'obtenir des emplois de fonctionnaires. Sans cela, elles auraient souvent arrêté après l'école primaire puisque les établissements d'enseignement secondaire public les plus proches sont à Vallon, chef-lieu de canton, ou à Aubenas.

D'autre part, avec le recul, la coupure entre *«l'école sans Dieu»* et l'école catholique apparaît aux historiens sous un autre jour, celui d'une profonde identité. Non seulement elles partagent une conception identique d'une éducation très répressive, mais les valeurs véhiculées sont semblables : *«les manuels des deux écoles respiraient la même bonne conscience franco-centriste, exaltaient les mêmes grands hommes, donnaient les mêmes conseils . . . Au regard de cette immense entreprise de dressage, quelle importance accorder, vraiment, à ce que la classe soit faite sous une Marianne débonnaire ou sous un crucifix?»* (Mona Ozouf). Ce qui a fait la spécificité de l'école de Jules Ferry, c'est la conviction que la Révolution était l'acte fondateur de la république et qu'elle se devait de faire de bons républicains, alors que l'école catholique restait attachée à la monarchie. Une polémique d'un autre temps…

Les écoles de Ruoms. Chronologie

1741 Première mention d'une école : un régent payé 120 livres.
1795 Un régent des écoles payé 50 livres.
1813 Autorisation d'ouverture d'une école primaire par François-Joseph Serre.
Ecole de filles des sœurs de la Présentation de Marie.
1816 Monteil, instituteur de l'école publique à Ruoms.
1822 Un instituteur, une institutrice publics.
1825 Deux écoles publiques, 30 garçons et 27 filles.
1833 Loi Guizot : une école publique obligatoire par commune dans lesquelles des congréganistes peuvent être instituteurs.
1844 Une école de 40 garçons avec un instituteur. Une école de filles tenue par deux sœurs de Saint-Joseph de Valgorge.
1850 (15 mars) Loi Falloux qui favorise l'enseignement religieux à l'école publique.
1853 Obligation est faite aux communes de plus de 800 habitants d'entretenir une école de filles.
Projet d'installer une école de filles dans le presbytère.

Troisième République

1876 La congrégation enseignante des sœurs de Saint-Joseph de Valgorge est autorisée à installer son siège principal à Ruoms.
1876-1881 Construction du couvent.
1879 La municipalité décide d'entretenir deux écoles publiques : l'école de filles s'installera dans la maison Pensier, place de l'église, l'école de garçons au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie.
1880 Décision de fermeture des écoles et couvents des congrégations non autorisées (expulsion des oblats de Notre-Dame de Bon-Secours et des jésuites de la Louvesc).
1881- 1882 Lois Jules Ferry.
1882 Les sœurs de Saint-Joseph s'installent au couvent.
Caisse des écoles.
Vote de la construction d'une école de garçons.
1883 Ouverture du noviciat à Saint-Joseph.
Ouverture de l'école maternelle publique avec 80 enfants.
1886 La loi Goblet sur la laïcisation du personnel enseignant dans les écoles publiques entraîne de multiples conflits en Ardèche.
1887 Ouverture de l'école laïque publique de garçons dans le bâtiment de l'actuelle mairie.
1888 Conflit entre l'administration préfectorale et les sœurs soutenues par la municipalité.
1899 Ouverture de l'école de garçons par les petits frères de Marie.
1901 Loi sur les associations. Les associations religieuses ne peuvent se former sans autorisation. Les congrégations non autorisées ne peuvent enseigner.
Les écoles privées vont être tenues par des religieux sécularisés : filles aux Tournelles, garçons à l'école des maristes qui enseignent en civil.
1904 (7 juillet) La loi Combes interdit l'enseignement à tous les congréganistes qui enseignent en civil.
Ouverture de l'école laïque publique de filles (contiguë à l'actuel office de tourisme).
1905 (18 juillet) Vente de Saint-Joseph et expulsion des sœurs.
1905 (9 décembre) Loi de séparation des Églises et de l'État.
1907 (2 février) Les maristes s'installent au couvent Saint-Joseph.

Entre les deux guerres :

Une école laïque publique de garçons avec deux ou trois classes, faites par monsieur Grimaud, puis dans les années 1920-1930, par Jean et Eugénie Reboullet, (actuelle mairie).

Une école laïque publique de filles avec deux classes et une maternelle (à côté de l'actuel office de tourisme).

Une école paroissiale de garçons avec deux, puis trois classes faites de 1913 à 1946 par deux maristes, les frères Etienne et Joseph-Auguste Fournet puis le frère Henri Michel de 1930 à 1944 et Léon Chabert, frère très âgé, enseignant-adjoint de 1942 à 1946 (locaux de l'actuel Secours catholique).

L'école paroissiale des Tournelles, école privée de filles et école maternelle, est tenue par Mélanie et Julie Morel ainsi qu'une autre sœur, de 1905 jusqu'à 1958. Sœur Marie-Alexis les remplace. Les garçons la fréquententt jusqu'à leur communion privée à sept ans (cour de l'actuel cinéma Le Foyer).

À Saint-Joseph, un établissement congréganiste privé, les maristes, installées depuis 1907, quittent le couvent le 10 juillet 1936, les sœurs de Saint-Joseph le réintègrent le 3 septembre et ouvrent un cours complémentaire avec internat et une école primaire en externat.

Après 1945 :

La situation se réduit à deux entités :

- L'établissement Saint-Joseph, école et collège
Il comprend un centre ménager familial agricole de 1941 à 1970.
Années 1950-1960, 2 classes primaires (40 élèves en 1958), 2 classes de collège (50 élèves en 1958). Depuis 1956, l'enseignement est progressivement assuré par des laïcs.
1967 L'école paroissiale de filles des Tournelles ferme et s'installe à Saint-Joseph.
1970 L'école maternelle prend la place du centre ménager familial agricole.
1972 L'école paroissiale de garçons, tenue par monsieur et madame Hillaire puis par Joseph Soubeyran, ferme et est accueillie à Saint-Joseph.
1989 Fermeture de l'internat. Contrat d'association avec l'État.
2000 L'école et le collège Saint-Joseph ont 300 élèves environ, dont les 3/4 ne sont pas domiciliés à Ruoms.

- L'école laïque
1984 Fermeture de l'école de garçons qui laisse la place à l'actuelle mairie.
Ouverture du groupe scolaire Jean Moulin :
7 classes en primaire et en maternelle, 200 enfants environ.

Traditions religieuses

Fêtes calendaires

La piété populaire était très intense, teintée d'intolérance et de superstition. Les rites religieux, très prégnants scandaient la vie des adultes comme celle des enfants qui vivaient dès leur plus jeune âge au rythme de l'angélus. La plupart des fêtes avaient un caractère religieux à l'exception de la vogue, pourtant fête patronale à l'origine, d'autres un caractère plus familial et profane telles que les reboules (fête des récoltes), les tuades du cochon, etc.

Pour l'étude des fêtes religieuses en Ardèche, nous possédons une source exceptionnelle, l'enquête portant sur l'ensemble des traditions, envoyée par l'ethnologue Arnold Van Gennep dans chaque commune du département entre les années 1920 et 1935. Malheureusement, à Ruoms, personne n'a répondu. Ce manque est compensé par les réponses de la plupart des communes limitrophes : Labeaume-Auriolles, Grospierres-Saint-Alban, Pradons et Vallon. Elles étaient rédigées généralement par les instituteurs. C'est France Derouret, future directrice de l'école de Ruoms, qui a répondu pour Grospierres-Saint-Alban. En ce qui concerne précisément Ruoms, la seconde source d'informations provient des témoignages des anciens, même si peu d'entre eux ont pu se remémorer les coutumes remontant au-delà de la Guerre de 1914. Les traditions décrites ci-dessous se rapportent généralement au début du XXe siècle.

Noël

Pour Noël, «Chalendo», les chants de la grand-messe étaient préparés plusieurs semaines à l'avance. Mademoiselle Julie tenait l'harmonium et les fidèles chantaient à plusieurs voix de vieux airs de Noël et «la pastorale d'Arifon» dans laquelle se répondent les anges et les bergers, composée par le curé Arifon de Grospierres au début du siècle. Les enfants mettaient leurs souliers près de la cheminée et attendaient que le Père Noël leur apporte une orange, des papillotes et du chocolat et quelquefois moins encore: une orange et deux sucres (première moitié du siècle). Les plus gâtées recevaient une poupée de chiffon avec une tête en pomme de terre et des cheveux en ficelle, fabriquée par leur mère. Les parents menaçaient les enfants agités de n'avoir que des cèbes (oignons) pour Noël. On donnait aussi une cèbe aux enfants trop grands qui croyaient encore au Père Noël pour les «déniaiser».

Le Père Noël apparaît relativement tôt en Ardèche alors que la diffusion de cette croyance - le personnage est «importé» des États-Unis - est plus tardive dans d'autres provinces. Les générations nées au début du siècle croient déjà au Père Noël alors qu'en Haute-Loire, à la même époque, c'est encore le Petit Jésus qui apporte les cadeaux. Le clergé a d'abord lutté contre la croyance au Père Noël promue par les laïcs. Ainsi à Ruoms, vers 1914, un missionnaire explique au grand désespoir des enfants que le Père Noël n'existe pas. Par la suite, avec l'influence des villes et le nombre croissant des cadeaux, le Père Noël muni de sa hotte est mieux accepté car il permet de dissocier l'événement religieux de la fête profane. L'arbre de Noël est encore plus récent (vers 1930, un sapin est dressé au centre du village) ; auparavant, il n'était utilisé que par les protestants qui, à Vallon, organisaient une distribution de jouets au temple devant un arbre de Noël. Les catholiques, pour marquer leur différence, installaient une crèche avec de la mousse, du blé et des lentilles que les enfants faisaient germer au début de décembre.

Le 24, on faisait maigre, les spécialités culinaires étaient les panais (des légumes finement découpés et rissolés à la poêle), l'eau bouillie et la morue frite, «la merlusse», ou un bon poisson pêché dans l'Ardèche, préparé avec des épinards ou des cardes. Après la messe, certaines familles se rassemblaient pour manger la dinde, une bûche et les oreillettes (beignets). Le 25, on se rendait visite en offrant des oreillettes et des friandises aux enfants : oranges, mandarines, dattes, papillotes et chocolat. Les entreprises offraient des cadeaux à leurs employés : ceux de la gare recevaient des buvards, des calendriers Job et des truffes.

Van Gennep rapporte la coutume de la «bûche de Noël», encore en usage au début du siècle dans toute la région autour de Ruoms, mais dont plus aucune personne interrogée ne se souvient. Cette pratique consistait à choisir la plus grosse bûche provenant d'un arbre fruitier ; à Vallon, elle devait se consumer douze jours symbolisant les douze mois de l'année. Le plus jeune et le plus vieux de la famille arrosaient la bûche avec du vin et de l'huile afin d'assurer de bonnes vendanges et récoltes d'olives. C'était un acte à la fois fécondateur et magique : à Grospierres, on gardait la moitié de la bûche non brûlée qui servait de tison magique. Le jour de l'An, les enfants offraient leurs vœux aux voisins pour recevoir des bonbons.

(<-- Page précédente) ***La communion solennelle***

Première communion et communion solennelle avec le curé Blachère, l'abbé Roussel et l'abbé Rouveyrol. Vers 1950-1955.

Le Carnaval

Le Carnaval s'inscrit dans le calendrier religieux, il est le point de départ du Carême, sans lequel il n'aurait pas de sens. Autrefois, le Carnaval était craint par l'Église car la hiérarchie sociale y volait en éclats. En 1811, il fut interdit à Joyeuse. Au XXe siècle, il était organisé par les «classards», «ceux de la classe», qui partaient au service militaire dans l'année ; ils préparaient cet événement en cachette tout l'hiver et faisaient la quête (saucisses, fromage). La fête durait quatre jours, du samedi au Mardi-gras. Le défilé avait lieu le Mardi-gras, on promenait sur une charrette Carmentran, un mannequin de paille habillé, en chantant *«Pauvre Carnaval, tu es un ivrogne».* Les classards étaient déguisés avec des costumes de couleur sur lesquels étaient cousus des images, des étoiles... et les enfants étaient masqués bien que ce fut interdit pour les enfants de l'école des frères. Dans les années 1920-1930, les jeunes filles pouvaient gagner un coffret de parfumerie au concours de déguisement. Le soir, «la Musique» montait sur le char jusqu'à la place de la République. Carnaval était jugé, pendu et brûlé pendant qu'on chantait la chanson de Carmentran. Paul Arnaud rédigeait chaque année la sentence. Traditionnellement, Carnaval est affublé d'oripeaux ; une année, le père Salques qui s'en occupait, l'avait habillé de velours et insistait pour qu'on le déshabille avant de le brûler afin de ne pas gaspiller le tissu. Jeunes et vieux faisaient des farandoles dans les cafés. Edouard Gévaudan(1885-1936), grand amateur de plaisanteries grivoises, était le boute-en-train du Carnaval. Il se déguisait avec une vieille culotte, sautait et dansait en promenant un pot de chambre rempli de vin blanc dans lequel il pêchait des boudoirs. Après souper, il y avait bal. Le Carnaval disparut au début des années 1960 où un défilé de personnages en papier mâché à têtes énormes a remplacé un certain temps le mannequin de paille.

La fête des cornards et des mal mariés

Georges Estieule se souvient d'avoir vu en 1920 la fête des cocus et des mal mariés. Tout Ruoms était au balcon pour voir le cortège divisé en trois groupes : les cornards, les mal mariés et les vieux garçons. Ils partaient de l'avenue de la Gare pour se rendre place de la République, accompagnés par «la Musique». En tête du défilé, et affublé d'une paire de cornes de bœuf ornées de fleurs jaunes, marchait le «Baron» qui était vieux garçon ; il portait en travers une écharpe en tulle jaune. Les cornards allaient ensuite faire un banquet. Ils avaient leur chanson : *«Les cornards ont publié qu'ils allaient être pensionnés. La pension qu'on leur donne. C'est de bien porter les cornes».* Les gens riaient. Ruoms, catholique et bien-pensant se montre ainsi sous un jour déconcertant. Ce défilé des cornards se situait dans la période du Carnaval, le Mardi-gras, jour dédié aux plaisanteries et aux réjouissances. À Largentière, il y avait au XIXe siècle une confrérie de cornards. Les défilé de cornards n'étaient pas rares dans la région et ont été remis à l'honneur au Carnaval de Joyeuse en 1998.

Le couronnement de Notre-Dame de Bon Secours. 22 août 1880

Monseigneur Bonnet, nommé à Viviers en 1876, vouait une dévotion particulière à la Vierge de Bon Secours de Lablachère et organisa, le 22 août 1880, une cérémonie fastueuse pour couronner la statue miraculeuse, inaugurer une statue monumentale et une cloche en bronze sur le clocher. La veille, à Ruoms, 300 personnes et tout le clergé du canton avaient attendu en gare pour voir passer le train et saluer les sept évêques, dont le cardinal Guibert archevêque de Paris. Des salves d'artillerie furent tirées. Au matin du grand jour, malgré l'interdiction des processions décidée par les autorités, une foule immense suivit le cortège pour chercher la couronne à l'église de Lablachère. Après la messe solennelle, célébrée par les sept prélats accompagnés de 200 prêtres en habit de chœur, le vénérable cardinal couronna la statue dans un grand moment d'émotion. Elle fut ensuite portée à l'église en cortège triomphal. 40 000 pèlerins avaient participé à cette mémorable cérémonie.

Rameaux

À la grand-messe des Rameaux, le prêtre et les enfants de chœur portant la croix sortaient de l'église au tout début de l'office. Le prêtre, en chape, chantait en latin un psaume rappelant l'entrée de l'Arche sainte à Jérusalem, puis il frappait trois coups à la porte qui avait été refermée. Un dialogue s'engageait alors avec l'assemblée à l'intérieur de l'église, en chantant un psaume : *«Qui frappe ? C'est le roi de gloire. Qui est ce roi ? etc.»* Les pénitents ou les mouvements de jeunesse ouvraient la porte et c'était l'entrée solennelle avec la croix ornée de fleurs. Les enfants, très fiers, tenaient des lauriers fleuris garnis de chocolats, de fruits confits et surtout de «tourtilhous», gâteaux secs confectionnés par le pâtissier, le père Tourre. Georges Estieule qui était enfant de chœur dans les années 1920, assis sur un tabouret sur le côté de l'autel, observait la forêt de rameaux qui s'agitait et les gamins dont l'unique préoccupation était de «faucher les tourtilhous» des voisins. Les enfants de l'école publique, en rang dans le renfoncement, réussissaient à les grignoter, alors que ceux de l'école libre, plus surveillés, devaient attendre. À la sortie de la messe, on faisait le tour de la croix sur la place et les lauriers étaient bénits. On les gardait à la tête du lit et dans l'armoire à linge pour les brûler les jours d'orage afin de se préserver contre la foudre. S'il y avait un décès, on mettait le laurier dans un verre d'eau bénite sur la table de chevet.

Semaine Sainte et Pâques

Les vendredis de Carême, on faisait le chemin de croix à genoux en chantant : *«Vive Jésus, vive sa croix».* Le Vendredi saint, les enfants de chœur parcouraient le village avec des crécelles pour appeler les fidèles à se rendre aux offices, car les cloches ne sonnaient plus. Après leur retour de Rome le soir du samedi, les cloches sonnaient à toute volée pour l'Angélus. Les femmes se confessaient le samedi des Rameaux pour laisser la place aux hommes le Samedi saint. Ils allaient au bistrot, au préalable, pour se donner du courage. La première messe du dimanche de Pâques leur était réservée, ils y communiaient et attendaient à nouveau au bistrot. Hommes et femmes assistaient à la grand-messe où l'on chantait la messe dite «royale» de Henry Du Mont et la messe dite «impériale» de Lulli ainsi qu'une interprétation du Gloria des anges.

La communion solennelle. 1929

Le curé Joseph Archimbaud, entouré des enfants de chœur et des communiants, dont le futur prêtre Georges Estieule.

Les Rogations

Les Rogations sont une fête très ancienne, issue des processions païennes destinées à obtenir de bonnes récoltes. Dès la fin du Moyen Âge, des croix de pierre avaient été construites en bordure des champs pour des cérémonies religieuses destinées à bénir les fruits de la terre et obtenir de bonnes récoltes. Chaque matin, trois jours durant, avant l'Ascension, avait lieu une procession. Dans l'aube du printemps, le curé, précédé des pénitents, le «Bel Tôt» en tête, et suivi des enfants de chœur portant un bénitier, des enfants de l'école libre et des membres des familles de cultivateurs du quartier, demandait que la bonté de Dieu s'étende à la nature en plein renouveau. La procession, tout en chantant des litanies d'intercession, s'arrêtait devant une croix située symboliquement à une extrémité du territoire communal : à la croix de fer de la rue du Bac (vers l'Ardèche), à la croix de Reynaud (au croisement du chemin bordant l'Ardèche et de la rue de la Fontaine-des-Pommiers) et à la croix des Pèdes (vers Pradons). Avant 1914, la procession allait jusqu'à la croix de la Croizette, ce qui représentait une longue marche. Devant chaque croix, on chantait et priait en invoquant les «saints de glace», et on déposait des fleurs. Cette procession précédait la messe où l'on priait à nouveau pour les fruits de la terre et pour la pluie en cas de sécheresse. Pendant toute la saison de fructification, à la messe du matin, le prêtre et les fidèles tournaient autour de la croix devant l'église. Le curé bénissait le pied de la croix et les fidèles «pour les fruits de la terre», puis on rentrait à l'église en chantant «Ave Marie stella». Au printemps, du temps des vers à soie, les «graines», portées entre les seins par les femmes pour les maintenir à température constante, étaient bénies à l'église. Après la récolte, les éleveurs faisaient l'offrande de leur plus beau rameau de bruyère couvert de cocons à l'église. La tradition des Rogations s'est maintenue jusqu'aux années 1930.

La Saint-Jean

La Saint-Jean d'été (Jean le Baptiste, le 24 juin) répond à la Saint-Jean d'hiver, celle de saint Jean l'Évangéliste, l'apôtre, fêtée le 27 décembre. C'est pendant la nuit que l'on devait cueillir les herbes prophylactiques (mélisse, menthe, feuilles de noyer), mais à Ruoms plus personne ne se remémore la signification de cette fête où l'on doit sauter sur le feu. Il reste le souvenir que l'on ne devait pas se baigner avant la Saint-Jean car c'est saint Jean qui bénit les eaux. Les feux de la Saint-Jean protégeaient des maladies, des ensorcellements et éloignaient la vermine, les puces, les serpents et les mauvais esprits des maisons et des étables. Les habitants disent que la Saint-Jean ne revêtait pas une grande importance, ils s'en souviennent comme d'un joyeux événement où l'on allait chercher les fagots pour préparer le feu, une des seules occasions où l'on pouvait sortir avec des filles. Chaque quartier en faisait un sur une place devant une croix et devant l'église.

La Fête Dieu

Il y avait une procession avec des oriflammes pour la Fête-Dieu. Après le retour des sœurs en 1936 et jusqu'aux années 1950, la fête était célébrée au couvent où l'on dressait des reposoirs. Les petites filles, vêtues de blanc, jetaient les fleurs - coquelicots, bleuets, acacias -, qu'elles portaient dans des petits paniers garnis de satin et de dentelles, attachés au cou par un ruban. Et on chantait des cantiques.

Rites et sacrements

La communion solennelle

De tous les villages autour de Ruoms, les enfants arrivaient à pied en chantant, vêtus de leurs costumes de cérémonie, robe blanche pour les filles et brassard pour les garçons. Les communiants allaient en procession de l'école des Tournelles à l'église en tenant un cierge et en chantant : *«Je suis chrétien…»*.

La confirmation

L'évêque se rendait successivement dans les paroisses environnantes afin de regrouper les enfants. Il passait à Ruoms tous les trois ans. Il s'avançait sous un dais, autrefois porté par des pénitents. Avant la cérémonie, il faisait réciter le catéchisme aux enfants, fort impressionnés.

Le mariage

Le jour de la cérémonie, la porte de la maison de la mariée était décorée avec un arc couvert de branches et de fleurs. À la sortie de la messe, on jetait des dragées aux enfants. Les deux repas, auxquels étaient conviés trente à cinquante invités, se faisaient chez la mariée. Le déjeuner durait tout l'après-midi comme les repas de Pâques ou de communion. Le menu comprenait la charcuterie familiale (saucissons et pâtés), de la tête de veau, de la viande en sauce (lapin ou veau), des rôtis (volailles ou gigot), le tout accompagné des légumes du jardin. Venaient ensuite la salade et les fromages et on terminait le repas par une pièce montée. Le menu était le même pour toutes les fêtes où la pièce montée étant remplacée par des œufs à la neige et de la pogne (brioche à la fleur d'oranger). La coutume était de faire manger un oignon très fort au frère aîné du marié s'il était encore célibataire. Le symbolisme de la cèbe est sexuel et signifie qu'il a passé son tour et renoncé à la fécondité. Au cours du repas, le garçon d'honneur coupait la jarretière de la mariée dont chacun épinglait un morceau au revers de son habit. On offrait à la mariée un mouchoir en dentelles. La maîtresse de maison devait casser de la vaisselle (elle prenait ses vieilles soupières ébréchées) et les vieux disaient : «Tendro» (ça tiendra). La tradition qui consiste lors de la nuit de noces à poursuivre les mariés et à leur servir au

La communion solennelle. 1952

Le curé Blachère devant la porte de l'église et le jeune curé de Labeaume, Fortuné Rouveyrol, à gauche, avec les communiants de l'année 1952.

lit une soupe dans un pot de chambre reste vivace. Le journal des Jeunesses Catholiques, La Gerbe, dénonçait à la veille de la dernière guerre ces pratiques obscurantistes. Pour les hommes, les mariages étaient l'occasion de faire la tournée des bistrots avant le repas de midi et avant celui du soir.

Deux ou trois jours avant la cérémonie, le jeune homme enterrait sa vie de garçon. Avec ses amis et «ceux de la classe», il allait faire la bringue» au «Grand Châtaignier» où on servait de la charcuterie et du champagne. Cinq ou six filles «faisaient des attractions». Le Grand Châtaignier, près de Saint-Paul-le-Jeune, était plus réputé que Joyeuse ou Largentière, pourtant plus proches. Chaque village avait sa maison close, Ruoms a eu la sienne en plein centre «Le Chat noir» fermée vers 1925 car, selon une Ruomsoise née en 1904, les femmes étaient en colère et l'ont fait fermer.

Le charivari

Lorsque un ou deux veufs se remariaient, on allait faire du vacarme sous leurs fenêtres jusqu'à ce qu'ils paient à boire. Si les mariés s'entêtaient à refuser, les charivaris pouvaient dégénérer aisément. Ainsi en 1833 à Lagorce, un veuf qui venait d'épouser sa servante tua trois jeunes gens, deux domestiques et un berger, et en blessa un quatrième. À Ruoms, les célèbres «noces de la Langotte», vers 1920-1930, ont marqué les mémoires. Les mariés s'étaient prêtés au jeu en payant à boire des canettes de bière et on les avait promenés plusieurs jours de suite dans un char à bancs mené par un âne où ils se prélassaient. Afin de respecter la coutume du voyage de noces, on les avait accompagnés à la gare pour leur faire prendre le train jusqu'à Pradons. Le charivari du «Tiraillet» avait eu lieu en décembre 1940 alors que les bals et les réunions étaient interdits. Les nouveaux mariés ne se résignaient pas à payer à boire malgré le tintamarre mené en bas de chez eux depuis plusieurs jours : chants, *«Charivari, paga en cô (Charivari, paie un coup)»*, sonneries de cloches, etc. La mariée réussit enfin à sortir pour prévenir les gendarmes. Tout le monde s'enfuit, mais «le Féfette» s'étant fait pincer, il fut interrogé par les gendarmes qui ne badinaient pas -c'est la guerre- et voulaient se mettre à l'abri de toutes conséquences dangereuses. Il fut relâché dans la nuit. Le Tiraillet fut l'objet d'un nouveau charivari après la guerre en se remariant à nouveau ; fidèle à son attitude, il refusa encore de donner à boire. Le charivari était encore pratiqué par jeunes et vieux à Ruoms en 1954. Le curé Archimbaud se plaignait *«qu'il y ait beaucoup de monde aux charivaris et personne pour accompagner le Bon Dieu aux Rogations».*

Les funérailles

Lorsque quelqu'un allait très mal, on allumait une chandelle à l'autel de la Vierge et de la sorte, tout le monde était averti. Aujourd'hui encore, on dit en ce cas que la personne *«est bien fatiguée»*, ce qui prête à confusion si on ne comprend pas qu'elle n'est pas loin de la dernière extrémité. Les cloches sonnaient le glas à l'angélus suivant le trépas. Un code permettait à chacun de savoir si le défunt était un homme ou une femme, une Enfant de Marie ou une Mère chrétienne, etc. La troisième sonnerie du glas annonçait que la messe d'enterrement aurait lieu le lendemain. Famille et voisins habillaient le défunt et le veillaient jour et nuit à la lumière des bougies ou d'une veilleuse. Sur la table de nuit, on posait un Christ noir, un verre rempli d'eau bénite et une branche de laurier. Les rites de la mort consistaient à fermer les volets, à voiler miroirs et photos et à arrêter l'horloge.

L'enterrement «de première classe» était très impressionnant. À l'église, quatre longues tentures de velours noir pendaient le long des piliers de la croisée du transept, l'autel était drapé de noir et blanc. Pour les seconde et troisième classes, le décorum se simplifiait. Tout cet apparat a disparu dans les années 1960. Le cortège qui emportait le corps au cimetière était composé des pénitents en tête avec leur grande croix, de ceux de «la classe» - hommes pour un défunt, femmes pour une défunte – qui tenaient le drap noir, des voisins qui portaient le cercueil, ensuite venait le curé suivi des enfants de chœur, en robe noire et surplis et la famille. Dans les villages, selon la fortune de la famille ou l'éloignement du cimetière, le cercueil était porté à bras, sur un simple charreton ou par un corbillard tiré par des chevaux comme à Ruoms jusque vers 1950. Certaines Mères chrétiennes tenaient le rôle de pleureuses professionnelles, l'une d'elles récitait des litanies reprises par le cortège le long du parcours de l'église au cimetière ; une autre était spécialiste de condoléances excessives. «Que de pleurs !» à ces enterrements. Dans un village, le cortège qui suivait un enterrement civil était insulté. Après la mise en terre, on faisait un grand repas avec la parenté. Les volets étaient réouverts, les miroirs dévoilés et la vie reprenait son cours. Les hommes portaient un crêpe noir au revers de la veste, les plus âgés un brassard noir pendant un an. On disait une messe «du bout de mois», «du bout de l'an» et «du deuxième bout de l'an. Faire une «neuvaine», consistait à payer le prêtre pour neuf messes à l'intention» du défunt.

À Grospierres, toute une mise en scène macabre se déployait lors des funérailles, des fêtes des morts et de certaines missions. Les oblats de Marie étaient experts en dramatisation. En 1948, lors d'une mission consacrée aux «grandes vérités», dont la première était la mort, un catafalque avait été installé au milieu de l'église avec huit cierges. Tout autour, huit petites filles voilées agitaient leurs voiles en chantant. Le curé était monté en chaire en chantant : *«À la mort, à la mort, chrétiens tout finira, le ciel t'accueillera, il faut mourir, il faut mourir… Au ciel, nous les reverrons les bien-aimés qu'ici-bas nous pleurons…».* Les cierges éteints, les chants lancinants… L'atmosphère était si sinistre que toute l'assistance avait fondu en larmes. Autrefois, lors des enterrements, les statues de l'église étaient voilées de noir.

Ces coutumes funéraires ont disparu progressivement ; les années 1960 marquent la rupture. En dépit de leurs excès, les anciens sont choqués par la disparition de certaines pratiques comme les condoléances et gardent la nostalgie du temps où il y avait un curé par paroisse qui visitait les mourants :

«Jadis quand quelqu'un se mourait
le curé de Ruoms portait le Bon Dieu et les Saintes Huiles,
deux enfants de chœur file en file
suivaient le prêtre qui présentait
aux Ruomsois bien attristés
la Croix et les gens se signaient.
Tout en traversant la placette nos deux clergeons, futurs abbés,
agitaient très fortement leur sonnette.
Le moribond bien préparé
avait hâte de trépasser quand il était administré»
(Gabriel Tourte, *Clergeons et moribond*).

Confréries et pénitents

Le culte de Saint-Roch

Du XVe au XVIIe siècle, saint Roch fut l'intercesseur le plus populaire invoqué lors des épidémies de peste et de choléra. Né vers 1350 à Montpellier dans une riche famille, saint Roch, après avoir distribué ses biens aux pauvres, soignait les pestiférés sur le chemin de Rome jusqu'au jour où, atteint lui-même de la peste, il fut sauvé par un chien qui lui apportait du pain et léchait ses plaies. Lors de la peste noire de 1348 et de la peste de 1585-1587, l'Europe a perdu entre la moitié et les deux tiers de sa population Dès la fin du XIVe siècle, la dévotion populaire se répandit dans le Midi et en Italie pour se diffuser dans toute l'Europe terrorisée par la peste. Son culte était tombé en désuétude lorsqu'en Ardèche, survint la grande épidémie de 1628-1629 propagée par les armées de Louis XIII. Les ravages de la peste furent tels que le pape Urbain VIII accorda un jubilé, c'est-à-dire une indulgence solennelle pour trois mois, à ceux qui se rendraient en visite aux églises de Villeneuve-de-Berg.

Le renouveau du culte des grands saints thaumaturges au XIXe siècle montre que, malgré la fin des grandes épidémies au XVIIIe siècle en Europe, la terreur qu'elles provoquent est loin d'être éteinte. En 1854 et 1884, le choléra réapparaît brutalement en Ardèche et remet à l'honneur le culte de saints antipesteux comme saint Roch, saint Blaise, saint Christophe et saint Sébastien. Ce dernier devient le patron de Labeaume alors que le saint titulaire de la paroisse était saint Pierre aux Liens comme à Ruoms. Toutes les paroisses possèdent une chapelle ou une statue de ces saints. Jusqu'au XIXe siècle, sont érigées un nombre important de croix à protubérances «buboniques» protégeant contre ce fléau. Lors de la dernière épidémie de choléra en 1884, les pénitents faisaient des processions avec la statue de saint Roch qu'ils l'imploraient par des neuvaines de prière et des promesses de messe. Ils s'arrêtaient devant la maison de chaque malade et distribuaient de la soupe, ce qui n'était pas la meilleure manière d'empêcher la contagion. La statue de saint Roch placée dans l'église daterait de cette époque.

Saint Roch est un saint dont le culte, pourtant à la lisière entre théologie et mythologie, a été accepté et même encouragé par l'Église qui l'a authentiquement canonisé. C'est le futur Pie IX qui, ayant constaté la dévotion envers saint Roch à Naples pendant une épidémie, a ranimé ce culte en répandant la mode des médailles, des prières et des litanies. Saint Roch est extrêmement populaire dans le Midi, en Corse et en Italie où le prénom de Rocco est très courant. Ce n'est pas un hasard si c'est Pie IX, né en 1792, pape hostile à toutes les idées issues de la Révolution, libéralisme, socialisme..., qui décide de favoriser ce culte populaire. L'Église, menacée par l'irréligion croissante au XIXe siècle reprend les recettes utilisées contre les protestants au XVIe siècle. Pour retrouver la foi ancestrale, elle ne fait plus obstacle à une religion qui parle au cœur et elle tolère, si elle ne les encourage pas activement, des pratiques qu'elle désapprouvait auparavant.

La confrérie de Saint-Roch

Les confréries, très fréquentes dans le sud-est de la France, ont été fondées à partir du XIe siècle. Tout au long des siècles suivants, l'Église a essayé de les contrôler, puis à partir de la Contre-Réforme, de remplacer les confréries médiévales par des confréries du Saint-Sacrement ou du Rosaire. Au sein de ces nouvelles confréries, la dévotion seule remplaçait la charité mutuelle qui avait été le prétexte à des réjouissances de toutes sortes réprouvées par l'Église. À la suite de deux sacrilèges commis contre l'eucharistie à

Croix de mission

Cérémonie à la «croix Beaussier», en 1938, à l'occasion d'une mission. Périodiquement, des missionnaires venaient accomplir une œuvre de ré-évangélisation dans les campagnes. La rigueur de la pratique religieuse a caractérisé Ruoms depuis de nombreuses générations.

Aubenas, Monseigneur de Suze avait ordonné en 1650 la création d'une confrérie du Saint-Sacrement qui devait être le fer de lance de la lutte contre le protestantisme dans chaque paroisse. Vingt-cinq ans plus tard, une confrérie aurait existé dans la quasi-totalité des paroisses, estimation que les visites épiscopales de 1714 et 1715 minorent nettement.

À Ruoms, l'histoire de la confrérie ne peut être établie que par des documents discontinus. La date de naissance de la confrérie n'est pas connue et son nom varie : confrérie de Saint-Roch, de Saint-Roch et Saint-Blaise ou du Saint-Sacrement. Il est permis de penser qu'elle fut fondée à la suite de la peste de 1629, puisque les textes datés de la peste de 1721 évoquent la promesse faite à saint Roch par leurs aïeux.

Nous savons que la confrérie a été abolie à plusieurs reprises, toujours en raison de banquets trop arrosés, puis rétablie par les autorités ecclésiastiques sous la pression des fidèles. En 1722, lors de l'épidémie de peste venue de Marseille, les «principaux habitants» font une requête à l'évêque de Viviers pour qu'il rétablisse la confrérie, ils s'obligent à observer tout ce qui leur est prescrit dans les règles et de renoncer au repas. Les seize suppliants *«se voyant entourés du mal contagieux et renouvelant tous d'un commun consentement la promesse qu'ont faite anciennement leurs pères en l'honneur du grand saint Roch,...»* pour le prier de bien vouloir faire cesser la calamité qu'ils ressentent journellement des pertes qu'ils font de leurs bestiaux.... On remarque que la maladie semble atteindre plus les animaux que les hommes. L'évêque accepte de rétablir la fête et permet l'édification d'une chapelle en l'honneur du saint dans l'église. Les habitants violent rapidement leur promesse et la fête est supprimée à nouveau. Le curé Sévenier doit renouveler la supplique à l'évêque quinze ans plus tard : *«Cette fête avait été discontinuée par le peu de dévotion des confrères et par le désordre qui se commettait à un repas qu'on y faisait. Aussi le châtiment n'avait pas tardé par la perte de leurs bestiaux… et ils recourent comme l'avaient fait leurs ancêtres dans le même cas pour obtenir la fin de l'épidémie et ils ont promis et résolu d'observer les règles».* L'évêque rétablit encore une fois la fête de Saint-Roch et Saint-Blaise. En 1827, une «chapelle de pénitents» est mentionnée et la confrérie des pénitents du Saint-Sacrement attestée en 1844.

Les règles de la confrérie de Saint-Roch de Ruoms nous sont parvenues sous la forme d'une retranscription dans un journal catholique de1892, l'épidémie de 1884 ayant sans doute revivifié l'intérêt porté à la confrérie.

ARTICLE 1 : Tous les confrères seront tenus de donner chaque année, chacun un boissel comble de couségal pour être distribué en pain aux pauvres, le jour de la Saint-Roch, sans que ce blé puisse être destiné à autre usage.

ARTICLE 2 : Seront tenus de s'approcher des Saints Sacrements le jour de la fête dudit saint.

ARTICLE 3 : Ceux qui s'enrôleront donneront le jour de leur réception dix sols pour l'entretien de l'autel de Saint-Roch et dix sols pour faire dire une messe après leur mort.

ARTICLE 4 : Pas de gens scandaleux dans la confrérie, on les avertira trois fois paternellement, puis ils seront chassés.

ARTICLE 5 : Ceux qui seront nommés pour distribuer l'aumône aux pauvres de Jésus-Christ seront ceux qui seront les officiers de l'année suivante que l'on choisira parmi les confrères, à tour de rôle sans affectation, mais ayant seulement égard à leur ancienneté dans la confrérie et l'on observera d'en mettre toujours un qui sache lire et écrire pour faire plus commodément la régie des grains et sans confusion.

ARTICLE 6 : Ne pas maltraiter les pauvres de Jésus-Christ, ni autre personne faisant paraître un fond de charité, se souvenant que les pauvres sont les membres de Jésus-Christ, chef de toutes les confréries.

Ces règles indiquent que la vocation de la confrérie de Saint-Roch était essentiellement charitable et consistait à distribuer du blé aux pauvres (un boissel de couségal par confrère correspond à treize litres). À cette époque, la fonction fondamentale des confréries était la cérémonie de funérailles à l'occasion de la mort de l'un d'entre eux ou l'assistance aux agonisants, or cet usage n'est pas mentionné.

Les confréries avaient un rôle de sociabilité indéniable et rassemblaient essentiellement des hommes heureux de se retrouver en bonne compagnie. L'insistance apportée aux règles de bonne conduite et les procédures d'exclusion montre bien la fréquence des dérèglements dont l'histoire de la confrérie de Saint-Antoine à Balazuc offre un exemple savoureux au XIXe siècle. Elle est mentionnée par Mazon et reprise par l'abbé Maurice Allignol dans son livre *Balazuc et le Bas-Vivarais au long des âges*. Chaque année, à l'occasion de la fête de Saint-Antoine, les confrères tuaient une vache dont on distribuait les morceaux aux pauvres et, dit Maurice Allignol, *«on délaissa bientôt prières et aumônes pour se livrer à d'invraisemblables orgies, beuveries et réunions plus que suspectes».* Pour cette raison, la confrérie fut appelée confrérie de la Vache au XIXe siècle. En 1840, le curé Salel entreprit de remédier à ces abus et demanda au conseil municipal d'intervenir auprès de la préfecture, après avoir assisté, atterré, à *«une procession burlesque et blasphématoire, accompagnée de chants licencieux qui se déroula dans les rues de Balazuc après un banquet trop copieusement arrosé».* La confrérie fut supprimée en 1841 par l'évêque et par le ministre des Cultes, le bras séculier venant au secours de la religion comme aux beaux temps de l'Ancien Régime. L'évêque en visite à Balazuc en 1844 déclara en chaire qu'il défendait *«qu'on renouvelle jamais les pratiques superstitieuses qui s'étaient introduites à l'occasion de cette fête».*

La vive réaction du clergé s'explique autant par sa peur des débordements liés à la boisson que par la résurgence des superstitions capables de mettre en cause le dogme. La proximité et la pression exercée par les protestants qui dénoncent en permanence les pratiques proches de l'idolâtrie ne sont pas étrangères à cette décision qui n'est pas non plus particulière à la région : dans toute la France depuis la Contre-Réforme, le clergé est partagé entre cette attitude répressive à l'encontre des résurgences du paganisme et son soutien aux confréries dans leur lutte contre l'hérésie.

Les pénitents

Seuls les Ruomsois les plus âgés gardent quelques rares souvenirs des pénitents. Georges Estieule se rappelle les avoir vus, en 1924, lorsqu'il était enfant de chœur, à l'enterrement de son grand-père Casimir qui était pénitent. Ils étaient quatre ou cinq revêtus d'un camail noir avec des fentes pour les bras et

portaient une sorte de toque noire ronde à pompons et un ruban vert, «ce qui leur donnait un air bizarre de crabes». Quelques témoins mentionnent la cagoule à pointe sur le grand manteau pour les enterrements. Ils s'installaient dans la tribune où l'on voit encore leurs bancs et où étaient placés leur porte-reliques et des casiers où ils remisaient leurs vêtements. Une grande croix surmontait la tribune. Pendant la Semaine sainte, revêtus de noir et ayant en mains de très vieux livres reliés en cuir, ils chantaient en latin en se donnant la parole, pour matines et laudes. À la fin de la messe, ils sortaient en procession en portant de grandes piques et faisaient le tour de la croix sur la place : en tête le porte-crucifix, le porte-fanaux, le porte-bannière, le porte-insignes, les fidèles suivaient et le prêtre terminait le cortège.

Dans le souvenir des anciens, il apparaît que les pénitents avaient un rôle mineur. On ne les voyait pas particulièrement assister aux funérailles, mais plutôt «boire un canon» à la sortie de la messe. Ils étaient une douzaine au début du siècle et perdurèrent jusque vers 1934. Quelques noms sont restés dans les mémoires : Casimir Estieule, Antoine ou Albert ? Balazuc qui effrayait les enfants, le Bel Nète (Ernest Balazuc ?), Vincent (?), le Pradet (père de l'abbé Prat), le père Plat, Léopold Tourre, Fernand Perier, le père Bourges, le Grand Just, le grand Tôt ou Bel Tôt (Basile Tourre) dont les enfants se moquaient et le Martinou des Crozes. Aux yeux des enfants, ils étaient tous vieux, laids et chantaient faux, se souvient Georges Estieule.

La présence de pénitents est révélatrice de la piété populaire. De nombreux villages de la région ont eu des confréries de pénitents bleus, blancs ou noirs. À Joyeuse, les pénitents blancs de Notre-Dame du Gonfanon, à Saint-Alban et à Grospierres, les pénitents blancs ; à Chassiers, les pénitents bleus constituaient une véritable milice dévote.

La soupe de Saint-Roch

À Ruoms, la fête patronale avait lieu le 16 août, fête de saint Roch. Autrefois, les pénitents servaient la soupe aux pauvres de la paroisse après la première messe et distribuaient les «miches de Saint-Roch» bénies après la grand-messe de dix heures. Plus récemment, des cultivateurs désignés pour cette occasion passaient dans les maisons quelques jours avant pour ramasser le blé et le lard. Ils cuisaient la soupe, constituée de blé, d'orge perlé, de pois chiches et de lard, dans un grand chaudron qui était apporté le matin sur une charrette, place de l'église. Le blé utilisé pour la soupe était une variété cultivée spécialement par certains agriculteurs. Le curé bénissait le chaudron et l'on distribuait la soupe dans un récipient que chacun apportait. On faisait aussi une soupe dans les «*bonnes maisons*» et les voisins venaient prendre leur part. Les pauvres de la paroisse recevaient une morue.

«*Les catholiques ne risquaient pas de manquer ça*», dit Gabriel Jérôme qui a connu cette fête dans les années 1920 ; même les non-catholiques offraient leur obole et se faisaient acheter une miche de Saint-Roch par un catholique. Personne ne travaillait et «*on n'aurait pas sorti une bête*» car les animaux aussi étaient atteints par les épidémies. Les suppliques faites au saint s'accompagnaient de l'engagement de ne pas faire travailler les bêtes ce jour-là. Les éleveurs apportaient des miches de pain et du sel ; le sel, béni par le curé, était donné aux troupeaux de moutons et de chèvres et mélangé à l'avoine des chevaux.

Dans les années d'après-guerre, les jeunes offraient une aubade aux habitants et vendaient des pognes la veille de la Saint-Roch. L'après-midi les festivités continuaient à la cure avec tous les curés des environs, pour lesquels c'était une occasion de faire la fête et de boire un tonneau de bière du Dragon offert par les brasseries. La coutume de la soupe de Saint-Roch s'est maintenue jusqu'à la retraite de l'abbé Blachère en 1967 et a été reprise en 1985. La soupe du pauvre au gruau s'est transformée en repas convivial accessible à tous.

Croix des mort-nés

Au pied de cette croix, dans un champ de cerisiers entre le bourg et le bac de l'Ardèche, les enfants mort-nés étaient mis en terre. Ces enfants, n'étant pas baptisés, ne pouvaient pas aller au paradis et ils étaient voués à séjourner dans les «limbes» pour l'éternité ou à troubler les vivants sous la forme de feux follets. Cette perspective était intolérable pour les parents et, dans de nombreux endroits, on portait l'enfant mort dans une église où l'on «attendait» qu'il s'éveille quelques instants, le temps de lui apporter le sacrement du baptême. Saint Blaise, auquel une chapelle a été dédicacée à Ruoms, avait le don de ressusciter les enfants mort-nés. Cette coutume existait dans d'autres communes et le prêtre bénissait la croix lors des processions.

Le culte des saints

Le culte des saints a été très populaire en Ardèche comme le montrent à foison les chapelles de campagne, les pèlerinages et les autels qui leur étaient consacrés dans les églises, les reliques, les peintures, les sculptures, etc. En relevant les noms des saints titulaires des autels de l'église de Ruoms, on peut tenter de repérer les traces d'anciennes dévotions propres à la paroisse. Les visiteurs de l'ordre de Cluny ont noté, en 1599, la liste des dédicataires des chapelles : Notre-Dame, Saint-Jean, Saint-Antoine, Saint-Georges et Sainte-Catherine. Saint-Roch et Saint-Blaise ne sont pas mentionnés. Selon Robert Saint-Jean, autrefois un autel Saint-Evence faisait pendant à celui de Saint-Jean de part et d'autre du maître-autel, ils ont été remplacés aujourd'hui par Saint-Roch et la Vierge. Par référence à leurs attributs traditionnels, on obser que la dévotion populaire s'adressait surtout à des saints protecteurs des épidémies : Jean l'Evangéliste est le saint prophylactique par excellence. Antoine protège les bestiaux ainsi que des incendies et de tous les maux, en particulier du mal ardent et, par extension, de la peste. Son culte est introduit au XIIIe siècle en Vivarais. Blaise, protecteur du bétail, guérit les maux de gorge et peut ressusciter les enfants mort-nés. Ces saints ont toute une palette d'attributions à leur actif et étaient invoqués pour bien d'autres raisons. Ainsi Catherine et Blaise sont aussi des saints de fécondité : Catherine est fêtée le 25 novembre, période de l'entrée dans le temps des morts ; Blaise est fêté le 3 février, fin de l'hibernation des pulsions vitales, il aide les filles à trouver un mari. Ils peuvent avoir un caractère agraire ou météorologique : Blaise est le patron des laboureurs.

La Contre-Réforme fait apparaître de nouveaux saints dont l'archétype en Ardèche est saint Jean-François-Régis, jésuite champion de la lutte contre le protestantisme. Il meurt en 1640 à La Louvesc, son corps est aussitôt l'objet d'un fervent culte populaire et il est canonisé en 1737. Les Ruomsois n'allaient qu'exceptionnellement en pèlerinage à La Louvesc en raison de la distance mais ils se rendaient à la chapelle des Divols qui lui est

La croix des carriers. 1835

Un pèlerin ayant été à pied à Rome avait rapporté le plan de cette croix qu'il fit construire. Elle devint, le soir, le lieu de rencontre des habitants du Petit Bois. Les processions de la Fête Dieu aboutissaient à la croix et les feux de la Saint-Jean étaient allumés sur la place.

consacrée, à Beaulieu. Dans l'église de Ruoms, seule une statue sulpicienne en plâtre évoque saint François-Régis. Les efforts de l'Église catholique ont tendu à remplacer les cultes de saints hérités des croyances primitives et des saints locaux non canonisés par des saints plus officiels dont les vies présentaient plus de vertus que de merveilles et, plus encore, par le culte marial et celui du saint sacrement. La diffusion de statues de saints en plâtre par les colporteurs italiens à partir de 1840 a favorisé le clergé dans cette entreprise. Les vieilles statues de saints populaires qui étaient l'objet de pratiques superstitieuses ont été reléguées au fond des églises. Au XIXe siècle, le saint titulaire est habituellement placé à droite du maître-autel, c'est un des grands saints officiels de l'Église comme saint Pierre, tandis que le saint patron (qui donne son nom à la fête patronale) est un saint populaire dont le rôle est de protéger la communauté des fidèles. À Ruoms, saint Pierre, dont l'église porte le nom (en raison de Saint-Pierre de Cluny), semble avoir été négligé depuis la nuit des temps au profit de saint Roch qui «siège», au moins depuis 1884, dans la chapelle de l'absidiole gauche. Ainsi, bien peu de vestiges des anciennes dévotions populaires subsistent dans l'église.

PÈLERINAGES, PROCESSIONS ET MISSIONS

À quels pèlerinages se rendaient autrefois les Ruomsois pour implorer la guérison ou pour tout autre vœu ? Identifier les lieux de culte est relativement aisé, mais les pratiques sont moins faciles à repérer car, issues du paganisme, elles n'étaient guère avouables en raison de leur archaïsme. On pourrait penser qu'il y a bien longtemps dans ce pays que l'on ne va plus faire de vœu auprès des divinités des sources et que l'on n'espère plus la fécondité en touchant une pierre. Pourtant, ces pratiques, dans leur forme christianisée, étaient fort répandues jusqu'à la veille de la dernière guerre et transparaissent parfois au détour d'un témoignage. Les habitants d'Auriolles et de Saint-Alban se rendaient à la pierre qui marquait la limite de territoire entre les deux seigneuries pour être désenvoûtés, les femmes pour être fécondes. Ailleurs, il était de coutume, jusqu'à la Guerre de 1914, d'aller voir le curé pour se faire désenvoûter : *«Je vais me faire lire les évangiles par le curé, je suis ensorcelé».* En 1950 encore, une femme jetait des sorts pour empêcher un couple d'avoir des enfants.

Il est très déconcertant d'observer que la plupart de ces dévotions populaires sont bien oubliées, si ce n'est dans la mémoire des plus anciens. Si l'on compare avec une région comme la Bretagne où les cultes populaires sont encore si vivants, on peut se demander la raison de leur désuétude en Ardèche. Est-ce l'imprégnation plus profonde due aux origines celtiques en Bretagne ou plutôt la présence du protestantisme en Ardèche, inconnu en Bretagne, qui a constamment dénoncé toutes les formes de superstition ? La pression exercée par le protestantisme a incité le clergé à réprimer plus systématiquement les expressions excessives de la piété populaire. Aujourd'hui, les croyances aux saints guérisseurs sont largement remplacées par le recours à des rebouteux et des guérisseurs plus profanes.

En se fondant sur les traces écrites (enquêtes d'Arnold Van Gennep, almanachs, travaux de Charles Forot et de Pierre Charrié...) et sur les souvenirs des anciens, les cultes populaires peuvent se répertorier de la sorte :

Au Bois-Saint-Martin, une chapelle Saint-Martin est mentionnée sur la carte de Cassini (XVIIIe siècle). *«On croyait que des cloches étaient cachées dans les ruines de la chapelle Saint-Martin. Au siècle dernier et jusqu'en 1914, des malades souffrant de furonculose, d'autres disent de maux de dents, allaient cacher une pièce de monnaie sous une pierre à l'intérieur de la construction pour obtenir la guérison»* écrit Henri Saumade (*Revue du Vivarais*, 1971). La chapelle n'est plus qu'un «clapas» parmi des milliers d'autres sur le plateau de Labeaume.

Adossée à la falaise au confluent de la Ligne et de l'Ardèche sur la commune de Chauzon, une chapelle dédiée à saint Privat, portée également sur la carte de Cassini aurait servi d'abri à un prêtre qui y aurait célébré le culte pendant la Révolution. Jusqu'en 1914, des processions avaient lieu à la fin de l'été en période de sécheresse pour implorer la pluie. Elles partaient de l'église de Chauzon et s'avançaient vers la chapelle en direction du sud-ouest d'où devait venir la pluie. On dit que les pèlerins se munissaient d'un

Ruomsois du Petit Bois dans les années 1950.

parapluie pour le retour. La procession empruntait ensuite un petit sentier dans la falaise et remontait sur l'autre rive à la chapelle Saint-Martin pour demander du pain pour l'année. Au début du siècle, on priait aussi saint Privat pour la guérison des maux de dents.

À Grospierres, en cas de sécheresse prolongée, si les prières de la procession du dimanche autour de la croix ne suffisaient pas, le curé décidait une procession à la Font Vive. Il promenait la croix dans l'eau de cette source vauclusienne pour implorer la pluie. Vers 1900, un violent orage éclata bien à propos au retour de la Font Vive. Un pèlerinage avait lieu le 14 septembre à la chapelle Notre-Dame des Songes érigée, selon la légende à la suite du vœu de l'épouse d'un croisé en difficulté en Terre sainte.

Dans l'église de Pradons, on amenait les *«enfants renaïres»* (grognons, pleurards, qui ont des vers) voir sainte Reine. L'occitan «renar, renaïr» a donné Reine (qui n'a rien à voir avec une reine). Les enfants devaient embrasser la statue de sainte Reine montée sur un âne. Au début du siècle, on apportait un cierge, le curé récitait des prières et bénissait la mère et l'enfant. Selon la tradition, il y avait un âne dont il fallait lever la queue et embrasser le cul. La sorcellerie n'était pas loin... Van Gennep ne parle pas de sainte Reine mais d'un pèlerinage à saint Antoine de Padoue qui guérissait les enfants »*pleurards*».

À Saint-Maurice-d'Ardèche, jusqu'au milieu du siècle, on allait volontiers en pèlerinage pour les enfants mal formés qui ne marchaient pas. Saint Maurice protégeait également les enfants en bonne santé qu'on lui «promettait» parfois avant la naissance. L'enfant était placé devant la statue du saint auprès de laquelle on déposait du linge, des chaussettes ou des chaussures pour assurer sa protection. En outre, la mâchoire de saint Maurice, enchâssée dans un reliquaire, avait le pouvoir de guérir. On baisait le reliquaire et on le mettait en contact avec la partie malade. Tout se terminait par des prières et des litanies à saint Maurice.

Le pèlerinage de Notre-Dame de la Délivrance à Chapias, sur la commune de Labeaume, a pour origine la «délivrance» de deux prêtres réfractaires sous la Révolution ; les curés Sévenier, cachés dans une grotte, puis derrière une armoire lors d'une perquisition, firent le vœu de construire une chapelle dédiée à la Vierge. Le culte s'étendit aux femmes enceintes qui faisaient des neuvaines et se recommandaient à la Vierge de Chapias à laquelle elles promettaient de venir en pèlerinage pour une heureuse délivrance. Le pèlerinage avait lieu au début de septembre, il attirait de grandes foules à la fin du XIXe siècle. Il avait été remis à l'honneur le 15 août 1944, lorsque les Ruomsois, entendant les bombardements sur la vallée du Rhône, firent vœu de pèlerinage s'ils étaient épargnés par les troupes allemandes en retraite.

Enfin, le pèlerinage à Notre-Dame de Bon Secours à Lablachère avait lieu le 15 août et le 5 ou 8 septembre. Au XIXe siècle, des milliers de pèlerins s'y rassemblaient. Le 22 août 1888, avait eu lieu la «fête éblouissante» du couronnement de la Vierge en présence de l'archevêque de Paris et de six prélats. De nombreux ex-voto apposés sur les murs attestent la croyance aux bienfaits de la Vierge. En 1902, un enfant handicapé de Bessèges aurait retrouvé l'usage de ses jambes au retour de la procession. En dépit des expulsions des oblats de 1880 et de1903, le pèlerinage avait repris après la Guerre de 1914. Il réunissait une grande foule venue à pied ou en «jardinière» de très loin, du Gard en particulier ; une quinzaine de prêtres et de missionnaires confessaient en patois. Les cérémonies commençaient la veille au soir par une veillée de prières, une procession, où l'on tournait autour de l'église avec des lampions et des flambeaux, puis par une messe. Les Ruomsois partaient vers quatre heures du matin pour se confesser avant la grand-messe solennelle et rentraient tard dans la nuit. Certains dormaient sur place. La réputation de Notre-Dame de Bon Secours était telle qu'en cas de grave problème dans une famille, on allait demander conseil à l'archiprêtre. L'église était toujours pleine de cierges allumés par des fidèles.

Processions

Alors qu'au XVIIIe siècle, les processions sont mal vues par le clergé, comme à chaque fois que les aspects festifs peuvent donner lieu à des débordements, au XIXe, missions, processions et pèlerinages votifs prolifèrent ainsi que le montre la grande quantité de croix de mission, croix de carrefour, calvaires et chemins de croix édifiés à partir de la Restauration. La dernière grande procession fut celle du tour de France de Notre-Dame de Boulogne, venue de Boulogne-sur-Mer à la fin de la guerre, le 15 octobre 1944. Les pèlerins se relayaient de village en village pour accompagner la «Vierge pèlerine» dont la statue, installée sur une barque, fut déposée pour la nuit à l'église de Ruoms. Le chanoine diocésain prêcha avec éloquence au cours de la messe puis cantiques et chapelets durèrent jusqu'à minuit. La Vierge reprit la route de Vallon au matin. L'abbé Blachère, dans ses mémoires, décrit cet événement comme sensationnel dans la vie du pays.

Missions

La grande croix dressée sur la place de l'église commémore les missions de 1846 et de 1946. Dans les années 1920-1930, une mission d'une quinzaine de jours avait lieu presque chaque année. Leur durée variait selon le nombre de paroissiens en fonction du prix à payer. Les missionnaires étaient souvent des oblats de Marie.

En 1922, des rédemptoristes, restés trois semaines, faisaient prier pour les conversions. Les fidèles venaient à pied, parfois de loin, après souper, pour réciter des chapelets, chanter des litanies et écouter le prêche. C'était aussi l'occasion de se confesser pour ceux qui préféraient confier leurs péchés à un autre curé que celui de la paroisse qui les connaissait trop. À certaines occasions, l'église était décorée des instruments de travail (matériel de carrier, coupe paille, marteaux) ou de parts de la récolte, (cocons, raisin, maïs, blé et corbeilles de pommes de terre) bénis par le curé.

Le triomphe du catholicisme

Vicissitudes de l'alliance du trône et de l'autel

«Le renouveau du catholicisme au XIXe siècle se construit sur l'esprit contre-révolutionnaire et ultramontain». Pierre Nora. Après la sombre période de la Révolution et de la déchristianisation, l'Église catholique se rénove dans l'esprit de la Contre-Révolution et de l'ultramontanisme. Deux phases se dessinent dans son évolution au XIXe siècle.

La première est celle de la reconquête de ses positions après les désastres de la Révolution. C'est le triomphe de l'Église réfractaire contre l'idéologie des Lumières et des droits de l'homme qui connaît son apogée sous le Second Empire La visite de l'évêque à Ruoms est à cet égard symbolique de l'harmonie et des bonnes relations qui se tissent entre l'Église et la société civile réconciliée. Lorsque monseigneur Guibert devient évêque de Viviers en 1841, il est enthousiasmé par la piété profonde de *«notre catholique Ardèche».* Il lance des missions et fait réaliser des enquêtes dans tous les villages d'Ardèche en 1841-1844. Ruoms obtient d'excellents résultats : 660 communiants le dimanche sur 1 980 habitants ; seules 100 personnes ne remplissent pas leur devoir pascal. En 1860, l'évêque vient à Ruoms pour la confirmation des enfants. Il est accueilli par «la jeunesse à pied et à cheval» puis par une procession de la confrérie et des congrégations. Le maire lui adresse un compliment et il se rend à l'église pour une bénédiction du saint sacrement. La cérémonie de confirmation a lieu le lendemain.

La seconde phase, sous la Troisième République, est celle de la réaction cléricale où l'Église se fige et durcit ses positions face à l'évolution de la société et aux bouleversements économiques. C'est l'époque de la résurgence des conflits qui vont se cristalliser sur la laïcisation de l'école et culminer avec la loi de séparation des Églises et de l'État, même si les catholiques français se rallient progressivement à la République. Dès les années 1880, la confusion entre le politique et le religieux dans la sphère publique est remise en cause par le processus de laïcisation. À Ruoms, quand la municipalité passe à gauche en 1892, le consensus avec les autorités religieuses éclate. En 1896, le maire interdit les processions. Elles se limiteront désormais à tourner autour de la croix de la place de l'église, dans la cour du couvent ou dans la campagne environnante pour les Rogations.

Dans ces années de crise, l'Église hantée par le spectre de la Révolution va en profiter pour régler de vieux comptes et multiplier les initiatives appuyée par les notables et les industriels ruraux. L'historien Michel Riou exprime bien cet état d'esprit dans un article de la *Revue du Vivarais (n°1, 1979)* : *«Jamais la chasse aux cabarets, aux mauvaises mœurs, à l'alcoolisme n'a été aussi vive. Jamais les confréries, pèlerinages, processions etc. n'ont été aussi abondants. Jamais la vie rurale sans doute n'a été mieux encadrée, contrôlée, régentée par l'Église. Cela explique bien sûr la vigueur de la réaction aux Inventaires et à la loi de séparation de 1905».*

Les inventaires à l'église d'Auriolles. 8 mars 1906

<-- *Page précédente.* ***Les inventaires à l'église de Ruoms. 7 mars 1906***

La troupe se prépare à procéder aux inventaires des biens de l'Église, décidés par le gouvernement, et auxquels s'oppose la population catholique qui s'est barricadée à l'intérieur en chantant des cantiques. Devant sa résistance, les soldats cassent à la hache le vantail de la porte. La paroisse a conservé le panneau cassé pendant près d'un demi-siècle en souvenir de ce «sacrilège».

Les «Inventaires». 1906

Les conflits qui se sont accumulés autour des problèmes de laïcisation de l'école aboutissent à la loi de séparation des Églises et de l'État préparée par le ministère Combes et promulguée le 9 décembre 1905. Les biens de l'Église sont la propriété de l'État pour être dévolus à des associations cultuelles, ce qui suppose que l'on en fasse l'inventaire. Cette mesure à la fois maladroite et provocatrice dresse contre l'État républicain le monde rural, très attaché à sa religion et persuadé que l'on va spolier l'Église. Déjà très sensibilisée à la suite de l'expulsion des sœurs six mois auparavant, au moment où commencent les «Inventaires», au début de 1906, la population guette l'arrivée de la troupe. Celle-ci survient par surprise à trois heures de l'après midi le 7 mars et aussitôt les habitants occupent la place pour s'opposer à son action. Les soldats (des volontaires du 7e génie renforcés par 200 hommes du 58e d'infanterie d'Avignon) forcent la porte de l'église à la hache pendant que les Enfants de Marie, enfermées à l'intérieur, chantent des cantiques appropriés à la situation : *«Ils ne l'auront jamais l'âme des enfants de la France».* La troupe ne peut pas pénétrer car les fidèles font brûler du soufre pendant que les enfants se sauvent du côté de la chapelle des Pommiers. Le curé laissa la porte fracturée jusque dans les années 1950 afin de perpétuer la mémoire de cet événement qui fut ressenti comme une infamie par les catholiques. De même à Balazuc, les familles conservèrent les débris de la porte de leur église comme des reliques.

Les villages se soutiennent dans la lutte pour la défense du catholicisme grâce aux associations qui se sont diffusées à la fin du XIXe siècle, en particulier la Jeunesse Catholique. Le journal *La Croix de l'Ardèche* se fait le relais de la résistance contre les «crocheteurs». Certains Ruomsois vont en renfort à Sampzon pour empêcher les Inventaires. À Chauzon, les fidèles font brûler un sac de soufre derrière la porte et chantent «Nous voulons Dieu...» pendant que les sapeurs entrent par les fenêtres. À Pradons, le curé Gévaudan tient un véritable siège avec du pain, du vin et du saucisson. À Grospierres, l'affrontement se fait en chantant «Nous voulons Dieu» d'un côté et la Carmagnole de l'autre. Déjà à Notre-Dame de Bon Secours, en 1903, lors de la suppression des congrégations non autorisées (les oblats de Marie-Immaculée étaient revenus après leur expulsion de 1880), un véritable réseau avait été mis en place à l'appel de Joseph de Malbosc qui alertait tous les paysans de la région au son du tocsin dès que les gendarmes, partant de Largentière pour procéder à l'expulsion des oblats, étaient annoncés. Ils étaient si nombreux à se rassembler (jusqu'à 10 000 selon les sources catholiques) que la troupe dut renoncer à intervenir à plusieurs reprises. On les appelait «les 40 sous», car ils recevaient 40 sous à chacune de leurs incursions pour défendre les pères oblats. Le 6 avril à Laurac, curé et vicaire sont conduits à Largentière, menottes aux mains comme des criminels. À Arlebosc, en mai, mademoiselle de Chazotte est emprisonnée, l'évêque vient lui rendre visite ; elle devient une héroïne.

Madeleine Rebérioux a analysé dans *La République radicale 1898-1914* ce qui fut le ciment de cette résistance dans la France rurale : *«C'est d'un certain catholicisme qu'il s'agit : celui de la vieille Contre-Révolution catholique qui entend lutter contre toutes les forces du mal et de la maçonnerie. Elle trouve ses hommes chez ces paysans isolés dans leur montagne et leurs bocages, sous-politisés, et qui n'acceptent d'être encadrés que par ceux qui jadis ont socialisé leurs ancêtres : leurs curés. Les émeutiers des Inventaires, ce sont les laissés-pour-compte de la France des chemins de fer et des marchés, de la France moderne. Ils ne connaissent l'État que comme oppresseur. Ainsi s'explique la haine recuite qu'ils manifestent non seulement contre les forces de l'ordre et notamment les gendarmes, mais les percepteurs, les agents du fisc républicain, successeur du fisc royal».* Les Inventaires ont été un événement fort dans la mémoire des Français. On s'apprêtait à rejouer 1793 et la Terreur, selon l'expression de Pierre Nora, quand, à la suite de la mort d'un homme, Clemenceau décide *«que cette vaisselle ne vaut pas la vie d'un seul homme»* et met fin aux Inventaires.

En Ardèche, ces évènements marquent durablement les esprits. L'évêché dénonce *«la persécution qui fait rage»* et qualifie les lois sur les associations de 1901 de «lois scélérates». Les excès comme l'expulsion par la force de Monseigneur Bonnet de son évêché, le 19 décembre 1906, ne pouvaient que conforter les catholiques dans leur haine de la République. La Semaine religieuse du diocèse de Viviers du 23 février 1906 dénonce une œuvre satanique de la franc-maçonnerie qui veut détruire la religion et anéantir l'Église et la société : *«Les loges triomphent. La France a officiellement abjuré sa foi, répudié Dieu et l'Église. Il n'y a plus de France catholique.»*

Un catholicisme sectaire ?

L'ordre moral mis en place au XIXe siècle se prolonge largement au XXe. Ruoms a la réputation d'être une paroisse très «pieuse». Certains curés ont fait régner une piété sans miséricorde à l'exemple du terrible et austère curé Soboul à Labeaume de 1891 à 1927. Ruoms a eu un saint prêtre au début du siècle en la personne du curé Groupière qui lisait les pères de l'Église dans le texte

et qui pratiquait une extrême rigueur pour lui-même. Cheveux blancs et coupe à la curé d'Ars, il donnait tout, y compris sa chemise et ses galoches, et portait des souliers dépareillés ou des sabots. Il faisait tuer les pigeons de son pigeonnier pour les donner aux démunis en prétendant que les chasseurs les lui apportaient. Le curé Groupière était un érudit qui n'aurait jamais donné prise au fanatisme religieux.

L'évêché a freiné toute libéralisation jusqu'aux années 1960. Il était alors impensable que des catholiques soient de gauche. En 1935, Monseigneur Durieux relance l'ancienne directive : *«Les parents qui envoient leurs enfants à l'école publique ne recevront pas l'absolution du confesseur»*. Les curés doivent lire en chaire la liste des journaux interdits. À l'évêché de Viviers, durant les années 1920-1930, le clergé est sous l'influence de l'Action française ; il en découle un rigorisme de la morale liturgique qui ne s'accompagne d'aucune réelle formation des prêtres qui ne savent qu'appliquer les règles à la lettre. La condamnation de l'Action française par le pape en 1926 laisse désemparés les «Blancs», les Ardéchois de la droite royaliste et de nombreux croyants. Cette mesure, qui s'appliqua jusqu'en 1939, impliquait que tout lecteur du journal de l'Action française était un pécheur public et qu'il ne pouvait donc recevoir les sacrements. Un membre de l'Action française ne pouvait pas non plus être enterré à l'église.

Jusqu'à ces années 1960, de nombreux Ruomsois ont conservé des règles de piété extrêmement strictes : aucun travail le dimanche - même pour repriser les vêtements, si ce n'est le soin aux animaux - et respect inconditionnel du jeûne. Un membre de la chorale, en signe de deuil, ne doit plus chanter pendant un an. Les hommes sont séparés des femmes à l'église et la mère ne doit pas assister au baptême ni aux funérailles de son enfant, la tradition voulant qu'elle reste chez elle. Celle qui voudrait enfreindre ces règles est critiquée, y compris au sein de la gent féminine, soumise à ces exigences. La révérence des femmes envers le curé est excessive. Un respect aussi scrupuleux des règles conduit aisément aux abus ; une petite fille s'était vu refuser la communion par le curé Archimbaud parce qu'elle avait mangé une miette de pain par mégarde avant la messe. Processions sur la place de la République, chapelets, missions, étaient pratiqués intensément jusque vers1960. À cette date encore, ne pas aller à la messe, c'est se mettre à l'index ; c'est une religion de crainte, on a peur de ce que va dire le curé. Aujourd'hui encore dans certaines familles, celui qui n'est pas imprégné de cet héritage dérange. Le terme «sectaire» est volontiers utilisé par les Ruomsois pour qualifier la religion de leur enfance. Ce sectarisme et ces abus bien réels ne sont pas cependant l'apanage de Ruoms, ils ont largement été ceux de la France rurale à cette époque et ont disparu avec l'effondrement de la pratique religieuse.

L'abbé Blachère, curé de 1943 à 1967, n'a pas compris que les temps avaient changé ; voyant son église bien remplie, il ne s'était pas rendu compte de la désaffection progressive de ses ouailles, surtout chez les plus jeunes. Il se mit dans une colère terrible contre l'évêché qui, en 1957, avait mené une enquête révélant que 63 % d'adultes à Ruoms n'accomplissaient aucun acte religieux : c'était un très mauvais chiffre pour l'Ardèche (dont la moyenne était de 34%) et le contraste était grand avec l'enquête du siècle précédent.

Les dernières grandes manifestations religieuses ont été les missions *«relancées après 1945 pour revivifier le culte et le débarrasser de ses vieilles scories»* écrivait le curé Blachère dans ses mémoires, lui qui n'était pas particulièrement novateur mais qui n'avait pas laissé «les dévots» - les catholiques intégristes - dominer comme au temps de son prédécesseur. Les rites ont été bousculés par les jeunes de la JAC avec Roger Champetier. Parallèlement, l'abbé Rouveyrol, nommé en 1949 à Labeaume, a initié de nouveaux comportements.

Pendant les années qui ont suivi la guerre, le curé participait encore, en chape, au défilé du 11 novembre. Ce n'est que sous le mandat d'Auguste Regourdal (1945-1955) que le maire cesse d'accueillir officiellement l'évêque, sous la pression de sa femme, dite «la mairesse», ardente laïque et républicaine. Les Ruomsois ne sont pas encore prêts à recevoir la vague déferlante des touristes des années 1960 qui sortent de leur camping en bikini pour faire leurs achats dans la grande rue ! Devant le bouleversement des mentalités entraîné par cette irruption, l'Église ne pouvait plus résister.

La jeunesse catholique

Les mouvements féminins : Enfants de Marie et Union Jeanne d'Arc

Les organisations de jeunesse, encore peu développées au XIXe siècle, obtiennent un grand succès avec les Enfants de Marie, association de piété et de prière dirigée par le curé de la paroisse. Au début du XXe siècle, elles deviennent omniprésentes dans les paroisses du diocèse de Viviers. Elles pratiquent une morale d'austérité qui convient aux parents et donne pleine assurance au futur époux car leur fonction consiste pour la plus grande part à préserver la virginité des jeunes filles jusqu'au mariage par l'interdit majeur du bal. À Labeaume, toutes les jeunes filles étaient Enfants de Marie et un tour de danse suffisait pour en être exclue. À Ruoms, toutes n'en faisaient pas partie et la réprobation était moins forte, néanmoins, une jeune fille avait été dénoncée en chaire et radiée pour avoir dansé avec des filles à la vogue. Les Enfants de Marie avaient aussi pour rôle d'entretenir l'église et de chanter aux offices. Elles portaient une médaille et un ruban bleu pour les cérémonies.

En 1924, l'Union Jeanne d'Arc (UJA) naît de la fusion de tous les mouvements de jeunes filles. Elle avait une action apostolique plus marquée dans le cadre diocésain alors que les Enfants de Marie demeuraient dans le cadre paroissial. Les UJA étaient l'équivalent de l'ACJF des garçons (Association Catholique de la Jeunesse Française) avec des cercles d'études et une formation sociale (cours ménagers). Mais les curés ne faisaient pas toujours la différence entre Enfants de Marie et UJA. Vers 1930, les filles de l'UJA prirent le nom de «Rayonnantes du Vivarais». À partir de cette date, elles durent porter, pour aller à la messe, un uniforme composé d'une jupe bleue, un corsage blanc «avec régate» et un béret blanc orné d'un écusson.

Les plus jeunes étaient «croisés». La Croisade eucharistique, mouvement de prière pour les enfants jusqu'à 15 ans, créé après la Guerre de 1914, a connu un extraordinaire essor en Ardèche dans les années 1925-1930, grâce au chanoine Boissy.

Une fois mariées, les femmes devenaient «Mères chrétiennes» (médaille avec ruban violet), même si elles n'avaient pas d'enfant ; à Ruoms, on les appelait aussi pénitentes. L'une d'elles prenait la

MONSTRA TE ESSE MATREM

VIVIERS
MILES CHRISTI
A LOURDES

MISSION

tête de tous les enterrements car cette association de piété, fondée à l'époque de l'abbé Crégut, était dévolue à l'assistance à la messe et aux funérailles. Le curé Archimbaud, qui prônait la maternité dans cette période d'effondrement démographique après la Guerre de 1914-1918, déplorait qu'il n'y eût parmi elles que des grand-mères pieuses. Elles ont fusionné, en 1933, avec la Ligue féminine d'action catholique.

Dans les années 1920, la trentaine de filles de l'UJA se réunissait aux Tournelles. Les activités étaient la prière, le rosaire, la messe (au couvent après 1936), les vêpres et la promenade du dimanche après-midi, appelée «le patronage». Les Ruomsoises se souviennent de l'adoration du saint sacrement le Jeudi saint. Elles assuraient la chorale avec les garçons de l'ACJF et accompagnaient la fiancée le jour de son mariage. Lucie Pugnière, issue d'une famille très pieuse, animait le groupe, s'occupait de l'église et organisait des pièces de théâtre comme «Fabiola». Ces «séances récréatives» où l'on chantait et jouait des saynètes étaient organisées alternativement par les filles et les garçons et tournaient dans les paroisses environnantes. Les garçons ont joué Le Malade imaginaire, les rôles de femme étant tenus par des garçons.

Lors de la visite de l'évêque, les filles «pavoisaient» en tressant des guirlandes de glycine, de l'église à la place de la République, et des arcs de fleurs devant l'église et aux Tournelles. Celles qui étaient les plus assidues aux vêpres bénéficiaient d'un voyage à Vals, à Issarlès ou à Notre-Dame-des-Neiges. Le temps fort était le pèlerinage (pèlerinages à La Louvesc en 1925, au Puy en 1927), l'apothéose fut celui de 1934 à Lourdes où toutes les paroisses de l'Ardèche étaient représentées. Elles étaient 1 300 jeunes filles en uniforme, accompagnées par 500 institutrices, bannière en tête. Un train spécial les avait conduites à Lourdes, un cadeau inestimable pour la plupart des jeunes filles qui n'étaient jamais sorties du pays.

Les garçons à l'ACJF (Association Catholique de la Jeunesse Française)

Symétriquement les garçons étaient enrôlés dans le mouvement de la Jeunesse Catholique du Vivarais (les JC), plus ancien, affilié à l'ACJF qu'avait fondé Albert de Mun en 1886. Ce sont les expulsions des oblats à Notre-Dame de Bon Secours qui avaient décidé un frère, enseignant à l'école Serdieu, à implanter l'ACJF en Ardèche. Les valeurs de base du mouvement étaient énoncées dans leur devise : «*Piété, Étude, Action*». Ils étaient vingt à Ruoms, en 1903, lors de la création et se retrouvaient régulièrement avec les JC des paroisses voisines dont Grospierres était le groupe le plus actif. À Chauzon, ils n'étaient que dix, en conflit permanent avec la Jeunesse socialiste. En cette période de persécution, la direction (Joseph de Malbosc, Antoine de Casteljau) leur assignait pour mission de diffuser la «Bonne Presse» *(La Croix, Le Pèlerin…)* afin de défendre les libertés religieuses et d'organiser des fêtes patronales.

L'ACJF du Vivarais avait son journal, *La Gerbe*, qui mettait l'accent sur la réflexion chrétienne et la formation rurale. Les cercles d'études avaient pour but de réunir les différents milieux sociaux. Quelques anciens se rappellent le temps où la seule distraction pour les jeunes gens était de se retrouver à la cure (années 1920-1930) et de discuter des événements du pays avec le curé qui présentait le point de vue chrétien et les interrogeait à partir des questionnaires de La Gerbe. Les pages rurales incitaient, par exemple, à réfléchir sur les questions suivantes : «*Les agriculteurs doivent-ils tenir une comptabilité, n'est-ce pas trop compliqué pour eux? Ne risqueraient-ils pas de se dégoûter encore davantage du travail de la terre en constatant encore davantage leur misère?*» (La Gerbe, 1935).

Gabriel Jérôme se souvient des congrès cantonaux annuels de l'ACJF, en particulier de celui de 1922 à Vallon qu'ils rallièrent à dix-huit à vélo depuis Ruoms. La grosse caisse de la fanfare des établissements Lafarge avait explosé au soleil et ils avaiten cru à une bagarre. Après la grand-messe chantée à laquelle assistaient les filles, on «discutait» avec le curé. Une fois par an, les JC passaient trois jours en retraite fermée à l'école Serdieu où ils retrouvaient les jeunes d'autres paroisses. En 1932, un grand pèlerinage à Lourdes fut organisé pour la Jeunesse Catholique du Vivarais ; le premier pèlerinage avait eu lieu en 1913 et se renouvelait tous les quatre ans. Le catéchisme et la prédication pour les retraites (Avent, Semaine sainte et communion solennelle) se faisaient à l'église pour les deux sexes. Aussi les garçons appréciaient-ils beaucoup la retraite et la préparation des chants de Pâques et de Noël, seules occasions de côtoyer les filles bien qu'ils ne soient pas sur les mêmes bancs.

Les adultes faisaient partie de l'Union catholique, créée en 1925, dont Arnold de Christen était président pour le canton et qui avait pour journal *Le Catholique vivarois.*

En 1932, 27 garçons étaient inscrits aux Jeunesses Catholiques, 58 filles à l'Union Jeanne d'Arc et 103 hommes à l'Union Catholique des hommes. 132 enfants fréquentaient l'école libre et il y avait deux séminaristes. Les visites de l'évêque au printemps pour la confirmation avaient un caractère fusionnel. Cette hégémonie catholique contraste avec l'état de rivalité perpétuelle où étaient les mouvements de jeunesse catholiques et laïcs à Vallon.

Le «patronage». Cirque des Défilés. Ascension 1932

Les mouvements de la jeunesse catholique féminine atteignirent leur apogée dans les années d'avant-guerre. Les Rayonnantes du Vivarais qui succédèrent à l'Union Jeanne d'Arc rassemblaient une soixantaine de jeunes filles. Autour de Lucie Pugnière, se réunissaient les plus aisées d'entre elles. La mode était aux petits cols de fourrure de sauvagine acquis auprès des chasseurs. La promenade était l'activité du jeudi.

La JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne)

En 1942, malgré une certaine réticence, les Jeunesses Catholiques d'Ardèche ont été assimilées par la JAC fondée en 1929. L'intégration a été tardive en raison de la force de l'ACJF, conduite depuis les origines par le chanoine de Casteljau et fort bien adaptée au monde rural. JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) et JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne) sortaient du cadre paroissial où se retrouvaient les jeunes de toutes classes sociales, pour faire place à des mouvements spécialisés (JOC, Jeunesse Ouvrière Chrétienne, ou JEC, Jeunesse Étudiante Chrétienne) à l'intérieur desquels le tissu social villageois est rompu. Peu après, l'Union Jeanne d'Arc unitaire se divisa en JACF, JOCF ou JECF (JACF Jeunesse Agricole Chrétienne Féminine, etc.).

La fusion des Jeunesses Catholiques et de l'Union Jeanne d'Arc dans la JAC a marqué l'effondrement d'un mouvement qui avait été extrêmement dynamique à Ruoms. Au palmarès des concours organisés entre les cercles d'études, les JC de Ruoms étaient toujours aux premières places dans les années 1930. Les garçons étaient une trentaine lors des retraites pascales, les filles au moins 30 et jusqu'à 70 dans certaines grandes occasions. C'est cette génération formée par les mouvements catholiques qui a pris par la suite des responsabilités sociales : soit la présidence de mouvements associatifs, de coopératives ou d'organisations professionnelles, soit la municipalité. Roger Champetier, futur fondateur de la coopérative vinicole, premier président des JC du Bas-Vivarais de 1941 à 1946, est le parfait exemple du militant catholique qui prend un engagement social.

JC et UJA, par l'intermédiaire de leurs journaux respectifs, ont tenté une ouverture en instruisant les jeunes sur le plan professionnel ou civique : on les incite à se syndiquer à la CFTC, on discute du suffrage des femmes, sans oublier de les mettre en garde contre le danger des bals, des vogues et de la «mauvaise presse». La lecture des comptes rendus des groupes montre un discours plein de bons sentiments (il faut toujours plus de communiants, plus de participants aux cercles d'étude...), mais coupé des réalités et qui se situe à la limite de l'angélisme. L'apolitisme voulu par les fondateurs entraîne un grand conformisme : en 1941, il n'y a pas une ligne faisant allusion à la guerre. La JC est très active pour envoyer des colis aux prisonniers et vend des portraits de Pétain pour les fêtes malgré son apolitisme déclaré. À partir de 1943, Georges Estieule, aumônier de la Résistance, devient directeur et tente d'introduire dans les éditoriaux des phrases à double sens, mais il est limité par la censure. Son frère, Henri Estieule, responsable des loisirs pour l'ACJF du Bas-Vivarais, allait avec des jeunes gens de village en village pour redonner un peu d'espoir dans cette sombre période en jouant de la musique et du banjo autour de feux de camps.

Le curé Blachère, arrivé à Ruoms en 1943, s'est opposé à la JAC qu'il trouvait trop révolutionnaire. Il mit à la porte les jeunes qui se réunissaient au presbytère sous prétexte que c'étaient des *«bolchéviques»* qui cassaient tout. À l'époque de l'abbé Hébrard, fin des années 1960, ces mouvements ont repris avec le MRJC (Mouvement rural de la jeunesse chrétienne) et le CMR (Chrétiens du monde rural). À cette date, les rencontres des mouvements de la JAC, JOC, MRJC, CMR ne se faisaient plus au niveau paroissial mais à l'échelon du canton avec des branches étudiantes, rurales ou ouvrières. À la désaffection des jeunes s'ajoutait le fait qu'ils devaient quitter la paroisse pour leurs études ou pour travailler. Les parents ne les laissaient pas volontiers les filles quitter la maison, même pour des réunions pieuses. Le déclin était irréversible.

Cinquième Année. — N° 10 Revue Mensuelle NOVEMBRE 1915

Fiers Chrétiens et Gais Compagnons

La Gerbe

Organe des Groupes de Jeunesse Catholique du Vivarais

Sommaire

A une Messe de Requiem. — J. Jouffre.
Carnet de famille.
A l'Assaut.
Une réunion de zone.
Faut-il ?...
A travers nos Groupes.
Citations.
Soyons Apôtres. — A. Teubon.
Nos morts glorieux.
De ci... De là...
Nos blessés.
En glânant.
Une bonne idée.
Calendrier de la Communion Perpétuelle.
Sans nouvelles de...
Lettres de nos Soldats.
Il n'y a plus rien à faire...
Pour que nos soldats puissent s'écrire...

Prix de l'abonnement :
1 fr. 50 par Personne et par An.
2 fr. pour les Amis.
5 fr. et au-dessus pour les Bienfaiteurs.

Un Numéro Seul : 0.25 c.

Envoyer toutes les communications à M. l'Administrateur de LA GERBE, Privas (Ardèche).

Soyons Apôtres!

La Gerbe

Journal de la Jeunesse catholique

Le pèlerinage à Lourdes. 1934

Dans les années 1930, les grands pèlerinages à Lourdes réunissant les mouvements de jeunesse catholiques du département furent de grandes manifestations de foi et des évènements pour les jeunes gens qui ne sortaient que rarement de chez eux.

LES PROTESTANTS

Être un «iguenau» (huguenot) signifiait être sans religion : protestant était assimilé à païen. Un habitant de Ruoms raconte que,dans les années 1910, sa grand-mère protestante était devenue chef de halte et garde-barrière à Pradons. Une dame avait alors fait quatre kilomètres à pied pour voir *«à quoi elle pouvait ressembler»* puis elle était rentrée en disant : *«Es bé coumé lous aotres» (Elle est bien comme les autres).* Cette savoureuse histoire est bien révélatrice de la distance qui a perduré quatre siècles entre les deux communautés. Vers 1930, une autre grand-mère, catholique, interdisait à son petit-fils d'aller à Vallon parce que c'était plein de protestants. Pour les enfants, «protestant» voulait dire «méchant». Vers 1920, la grand-mère de Georges Estieule, annonçant un visiteur de Vallon, dit à son petit-fils : *«C'est un protestant, mais lui c'est un bon, il croit en Dieu !»* Vallon incarnait le protestantisme avec une connotation sociale : *«les bourgeois protestants» et «les ouvriers catholiques».*

À Ruoms, en 1861, un seul «calviniste» est recensé, 16 en 1872. Le nombre de protestants s'est accru à la fin du XIXe siècle, lors de la création de «la brasserie protestante» Hugon et Payan qui avait embauché des Suisses et des Alsaciens réfugiés de 1870, car *«un patron protestant est d'abord protestant»* selon André Siegfried. Les ouvriers de Hugon et Payan, protestants, laïcs et de gauche, fréquentaient de préférence certains commerçants et certains cafés. En 1881, trois Suisses et une dizaine d'Alsaciens sont établis à Ruoms. En 1886, on dénombre 75 à 100 protestants. C'est peu après, au cours des conflits sur la laïcisation de l'école, que les invectives contre les protestants vont foisonner. Les générations de Ruomsois nés avant la dernière guerre conviennent qu'ils n'ont fait connaissance entre eux qu'après avoir atteint l'âge mûr. En 1957, les protestants sont 35 pour 1 265 catholiques... et 8 athées, selon l'enquête de l'évêché, soit 3% de protestants (dans le canton de Vallon la moyenne est de 28%, dans le département 11%).

Si les conflits entre catholiques et protestants ont été moins accentués qu'à Vallon, c'est que ces derniers ne comptaient que quelques familles, ce qui réduisait inéluctablement les occasions de conflit. Par contre, à Vallon, à Lagorce, à Salavas, la coupure et l'intolérance entre les deux communautés étaient de rigueur. Commerçants, cafetiers, médecins, avaient leur clientèle strictement partagée. Les enfants ne se fréquentaient pas, ne jouaient pas ensemble. Chacun avait sa place au cimetière. Celui qui osait enfreindre la règle était aussitôt condamné par les deux côtés. Il y a une vingtaine d'années encore, le pasteur de Lagorce interdisait à un jeune agriculteur d'entrer dans le parti d'opposition sous prétexte qu'il était composé de catholiques. À certaines époques, cependant, la personnalité de certains curés et pasteurs a favorisé la tolérance. À Vallon, il était convenu pour les mariages mixtes que les garçons adopteraient la religion de leur père, et les filles celle de leur mère, ce qui rendait inextricables les situations dans les familles. À l'époque du curé Crégut à Ruoms, vers 1925, événement exceptionnel, le pasteur avait pu entrer au fond de l'église. Mais cette évolution n'a pas été linéaire. En 1934, le curé de Vallon interdit à une jeune fille catholique d'assister au mariage de son amie au temple. Dans l'après-guerre, l'attitude du curé de Ruoms, soutenu par Monseigneur Couderc ne visait qu'à raviver les rigueurs de la Contre-Réforme alors qu'à Vallon et à Lagorce, curé et pasteur prônaient la conciliation.

D'une manière générale, on ne rentrait pas au temple ou à l'église quand on était de l'autre religion. Les protestants de Vallon restaient sur la place de l'église pendant un enterrement catholique. À Ruoms, les mariages mixtes (rarissimes avant 1950) ne pouvaient avoir lieu dans le chœur de l'église et les catholiques ne devaient pas y assister. Le curé mariait ces couples près du bénitier ou à la sacristie et faisait promettre que les enfants seraient catholiques (témoignages de 1921 et 1934). En 1950, un protestant (de père catholique et de mère protestante) et une catholique se marièrent. Le curé prononça les formules du mariage à la sacristie sans même bénir les alliances. Il avait interdit à la jeune fille de se marier en blanc et l'évêque avait interdit au frère de la mariée qui était prêtre de venir au mariage. Le curé voulut faire sortir de l'église la foule des amis et parents qui ne purent rester que grâce à l'intervention d'un directeur de la brasserie qui proclama que l'église appartenait à tout le monde. On imagine l'amertume de la jeune mariée après une telle cérémonie. Pourtant le curé ne faisait qu'appliquer la loi en usage de l'Église. En 1962, un mariage mixte eut lieu dans le chœur ; les idées avaient alors évolué avec le mouvement œcuménique et le Concile de Vatican II.

Le catéchisme (moins d'une dizaine d'enfants) et les réunions des protestants, «l'Assemblée», avaient lieu chez des particuliers (chez Lucy Hugon, la femme du brasseur, très appréciée pour sa tolérance, au début du siècle) et les cérémonies se faisaient à Lagorce, à Vallon et le plus souvent à domicile. Entre les deux guerres, un «suffragant» venait du Gard une fois par mois environ pour le culte. Les patrons de la brasserie allaient à Vallon, le dimanche, en voiture à cheval. Ce sont eux qui achetèrent la première automobile moderne de Ruoms, une Berliet 15 CV, en 1909, confirmant que «les protestants sont les riches».

À l'occasion de l'enterrement d'un protestant, le pasteur venait de Vallon. Il y avait un cortège jusqu'au cimetière et seulement une homélie devant la tombe. C'est en 1969, avec l'abbé Hébrard, qu'un protestant a eu droit pour la première fois à des funérailles à l'église en présence du pasteur. Au cimetière, il n'y avait pas d'emplacements réservés aux protestants car leur présence était récente, alors que dans les pays de vieille tradition protestante comme à Lagorce, les territoires étaient strictement délimités.

Troisième partie

MÉMOIRE PAYSANNE
MÉMOIRE OUVRIÈRE

TROISIÈME PARTIE

La rupture de l'isolement
Mémoire paysanne
Mémoire ouvrière
Le monde paysan
Le monde des artisans et des ouvriers
Ruoms, cité de la bière
La manufacture de velours et peluches
Carrières de pierre

Cette troisième partie retrace l'histoire du travail à Ruoms durant un siècle, des années 1880 aux années 1990. Ce n'est qu'avec la prise de conscience, relativement récente, de la disparition de la société industrielle que la mémoire ouvrière commence à être valorisée. Jusqu'à présent, au silence traditionnel du patronat, répondait la honte d'appartenir à la condition ouvrière.
À Ruoms, l'année 1876 marque la transition entre l'économie rurale traditionnelle et l'entrée dans l'ère industrielle. C'est l'année de la construction du chemin de fer et de la création de la brasserie. La voie ferrée représente un atout majeur pour l'approvisionnement en charbon du Gard, ou des mines de Prades grâce aux embranchements prévus vers Aubenas, ainsi que pour les possibilités de débouchés vers l'axe rhodanien. Les années 1870 sont celles d'une croissance démographique exceptionnelle : entre la création des deux brasseries, à quatre ans d'intervalle, la population a augmenté de 13 %. À Ruoms, vit un nombre important de petits propriétaires, très attachés à leur terre, menacés au premier chef par la dégradation de l'agriculture et pour qui le travail à l'usine représente le seul moyen de ne pas quitter le pays. Ils seront donc peu exigeants et le syndicalisme, apparu tardivement, peu revendicatif. C'est dans ces conditions que vont se développer les trois secteurs industriels implantés à Ruoms : les brasseries, la filature et le tissage J.B. Martin et les carrières. Artisanat et commerce accompagnent le développement de ces entreprises.

Qu'en est-il, un siècle et demi plus tard ? À Ruoms, on entend dire couramment : «Mon pauvre vieux, ici y a plus rien»... Et de se lamenter sur les emplois perdus depuis la fermeture des brasseries et de J.B. Martin. La réalité est toute autre. Beaucoup de jeunes habitent et travaillent à Ruoms, et si on ne les voit pas dans les rues ou au marché du vendredi, c'est qu'ils travaillent : 410 à 420 emplois salariés en 1999, c'est plus de 20 % de la population, donc plus qu'autrefois en pourcentage. Les principaux employeurs sont l'IMPRO (Institut Médico Professionnel les Myosotis), le CAT (Chênes verts) avec 85 à 90 personnes travaillant auprès des handicapés, l'Institution et la maison de retraite Saint-Joseph avec 30 à 35 employés, la coopérative vinicole UVICA plus de 50 employés, le supermarché Super U 35 employés, l'entreprise Salomon 25 à 30, la SAB 21 et des saisonniers, la filature de Sous Roche 23, les sablières Tourre 7 à 8 ouvriers, ainsi qu'une entreprise parisienne de télétravail qui emploie 18 personnes. Autour de Ruoms, deux entreprises : l'une à Lagorce travaillant dans la parfumerie pour la haute couture emploie une centaine de femmes ; l'autre, les établissements Payen aux Vans et à Berrias, emploie 185 ouvriers dont quelques Ruomsois. Les emplois relèvent autant du secteur tertiaire que du secteur secondaire. Contrairement aux apparences, l'Ardèche demeure un département industriel. Ce sont les modalités et les conditions de travail qui ont été bouleversées ; les usines qui utilisaient une abondante quantité de main-d'œuvre à bon marché ont définitivement disparu. La difficulté de trouver un emploi et sa précarité en sont le corollaire.

La rupture de l'isolement

Chemins muletiers

La situation de Ruoms, à la confluence de plusieurs rivières, en a fait un lieu de passage dès le Néolithique. La voie antonine passait par l'agglomération gallo-romaine et au Moyen Âge, les pèlerins allant du Puy à Saint-Gilles pouvaient faire halte au prieuré. Néanmoins Les plus importantes voies de communication qui traversaient le pays depuis des siècles, comme les routes de transhumance, ne passaient pas par Ruoms.

Avant 1833, pour traverser l'Ardèche entre la commune de Ruoms et celle de Labeaume, il fallait passer soit à gué soit par un «bac à traille»* ; la traversée du plateau de Labeaume, sur l'autre rive, a toujours représenté un obstacle difficile à franchir. Les passages à gué, d'utilisation locale, sont fort anciens car, même si l'Ardèche change de lit à chaque inondation, ils persistent étant donné qu'ils sont situés sur des bancs rocheux où se forment les rapides. Les charrettes y passaient. L'emplacement du bac est repérable aux chemins qui partent des rives de part et d'autre ; côté Ruoms, la «rue du bac» et le «port du bateau» (1772) en marquent l'emplacement. La route du sud en direction de Grospierres était également coupée par la traversée de l'Ardèche au niveau de la Bastide de Sampzon. Ces gués constituaient un obstacle aux échanges entre le flux provenant du Midi, du Gard ou du Rhône d'une part, et le flux venu des Cévennes et de la montagne d'autre part.

Si l'on observe la carte, levée au XVIIIe siècle par Cassini et ses géomètres, on s'aperçoit que ces chemins ne longeaient pas les vallées comme aujourd'hui mais escaladaient les crêtes et les plateaux puisqu'il s'agissait de chemins muletiers qui empruntaient le tracé le plus court sans tenir compte des difficultés du terrain. Au XVIIIe siècle, les Intendants du Languedoc avaient développé le réseau des grands chemins ; la difficile construction de la «cotte de Mayres» date de cette époque. Mais les routes nord-sud qui rejoignaient la nouvelle grande transversale Le Puy-Viviers par Mayres et Aubenas passaient soit par Joyeuse pour aller à Alès soit par Vallon pour rejoindre Barjac et le Rhône. En dépit des travaux effectués sur les chemins de Ruoms à Balazuc et de Vallon à Largentière dans les années 1770, Ruoms restait confronté aux difficultés des deux traversées de l'Ardèche. C'était une préoccupation essentielle pour les habitants qui, en 1789 dans le cahier de doléances, demandent la construction d'un pont et «d'un bon chemin pour la route aboutissant au Rhône».

(<-- page précédente)

Le personnel du PLM à la gare de Ruoms en 1890

Le nombreux personnel pose fièrement pour le photographe sur le quai de la gare. Du chef de gare au lampiste, chaque employé se présente conformément à son rang professionnel et social. Il y eut jusqu'à vingt et un employés au PLM à Ruoms car il passait huit trains par jour dans chaque sens.

Route de Vals au Pont d'Arc. Entrée des tunnels.

La route des Défilés construite entre 1856 et 1866, permit la jonction avec la route Aubenas-Joyeuse. L'ancienne route, qui passait par le plateau de Labeaume, fut abandonnée. À partir de 1922, un service journalier en voiture à cheval a relié Joyeuse au départ de la gare de Ruoms.

Carte de Cassini

La carte de Cassini, levée pour Ruoms entre 1772 et 1776, met en évidence un tracé des voies de communication entièrement différent de celui d'aujourd'hui. En direction du nord, aucun chemin muletier n'est figuré le long du cours de l'Ardèche par Pradons, Balazuc et Vogüé. Seules deux voies sont indiquées, celle qui traverse le plateau de Labeaume et rejoint à Uzer la route d'Aubenas et celle qui passe par Vallon et Lagorce pour atteindre Vogüé ou Villeneuve-de-Berg. Les chemins muletiers conduisant de Ruoms à Vogüé et à Lagorce ne sont pas représentés ; les cartographes les ont sans doute jugés de trop peu d'importance pour être relevés. En direction de Vallon, la voie muletière ne suivait à aucun moment le cours de l'Ardèche, car dans le méandre au niveau de l'actuel pont de Sampzon, les hautes falaises étaient à l'aplomb de la rivière. On a la trace d'un convoi de mulets chargés d'avoine, parti de Ruoms pour le Piémont en 1693 il devait traverser le plateau en direction de Vallon en empruntant au début la route de Lagorce, puis une zone accidentée et sauvage jusqu'à la Croizette pour redescendre par la Loubière et rejoindre le village de Saint-Martin près de Vallon. Un parcours bien plus court en distance que celui de la route D579 construite sous le Second Empire.

«Pont en fils de fer» et pont de pierre. 1833-1900

Avec la Révolution industrielle du XIXe siècle, la construction d'un réseau routier adapté aux nouveaux besoins du roulage (charrettes, chariots, diligences) a inversé le tracé des anciens itinéraires, car il fallait désormais éviter au maximum les pentes. Les nouvelles routes longent les vallées ; ainsi, le percement des tunnels au début de la route des Défilés sur la commune de Labeaume, le long de la Ligne et de l'Ardèche, en 1856-1866, permet la jonction avec la route Aubenas-Joyeuse au carrefour de Bellevue. Cette route fut appelée «lou cami de moussu Valadier», (le chemin de monsieur Valadier) car c'est Valadier de Vallon, député en 1848-1849, qui en fit décider la construction. Auparavant, il fallait parcourir le plateau de Labeaume par de mauvais chemins.

La route des tunnels avait été précédée de la construction d'un pont suspendu qui permettait enfin de franchir l'Ardèche facilement. Il avait été bâti sur le modèle de celui que Marc Seguin venait de lancer sur le Rhône à Tournon en 1825. Le pont suspendu de Ruoms est donc l'un des premiers en France. L'adjudication de la construction fut décidée en juillet 1833 par le roi Louis-Philippe. Les conditions de sa construction ne sont pas connues, on peut seulement supposer qu'elles ont été semblables à celles de Vallon. Les caractéristiques techniques devaient être identiques : un platelage en bois à chaussée unique, une charge limitée (dix bœufs ou chevaux), une vitesse maximum de 6 km à l'heure, des portes en fer pour le fermer et un poste de garde pour la perception du péage. À Vallon, les travaux du pont ont duré plus longtemps, de1833 à 1837, car l'Ardèche y est plus large, ce qui nécessitait de construire une pile centrale. Le financement avait été réalisé par la constitution d'une société par actions à qui avait été confiée la construction du pont et qui en devenait propriétaire moyennant la concession d'un péage pendant 99 ans. À Ruoms, le pont appartenait au pasteur François Puaux (1806-1895), père d'Ernest Puaux, l'un des deux fondateurs de la brasserie. Les tarifs du péage étaient strictement définis par l'administration royale : 5 centimes par personne, 5 pour un cheval, 2 pour un autre animal, deux volailles comptant pour un animal. Préfet ou sous-préfet en tournée, facteur, militaires... étaient exemptés. Les sommes perçues par l'adjudicataire étaient relativement importantes si on les rapporte au salaire d'un ouvrier (75 centimes par jour au milieu du siècle). Un ancien de Labeaume racontait que lorsqu'il allait avec son père à Ruoms, il attendait au pont le retour de son père qui ne voulait pas payer pour un enfant. Les habitants de Labeaume auraient payé un forfait annuel et auraient été finalement exemptés.

Ce pont semble avoir rapidement présenté des déficiences, il se balançait d'une manière excessive. Dès 1852, le conseil municipal envisage d'en édifier un autre et approuve le projet de Bernard, un entrepreneur de travaux publics, qui propose de construire à ses frais un pont en pierre avec un péage pendant 70 ans. Ce projet n'aboutit pas et le pont suspendu vécut une soixantaine d'années. Celui de la bastide de Sampzon a été remplacé par un pont de pierre dès 1868, celui de Vallon a subsisté jusqu'en 1924. En plus du danger des crues, comme celle de 1890, le pont s'était avéré insuffisant devant le développement économique et démographique de Ruoms. La pression des maîtres carriers de Ruoms n'a certainement pas été négligeable dans la décision de le détruire.

Le Conseil général de l'Ardèche avait engagé un processus de rachat des ponts suspendus qui supposait une subvention de l'État, du département ou des communes ; les rachats étaient successifs, ceux pour lesquels les communes feraient les plus grands sacrifices seraient effectués les premiers. À Ruoms la procédure traîna car Puaux demandait un prix excessif (174 000 F en 1885, alors que l'administration en proposait 130 000), et que les communes concernées n'avaient souscrit que pour 5 800 F. En 1889 Puaux finit par accepter la proposition de l'administration à 100 000 F sous la menace d'expropriation ou de la construction d'un nouveau pont en pierre à côté du sien. Certains désiraient la construction d'un pont à 500 mètres en amont ! Ernest Hugon, vice-président du Conseil général, avait pesé de tout son poids pour que la transaction aboutisse. Le pont racheté, le péage subsistait. La même année, le conseil municipal, après avoir pleuré misère et voté sans aucun effet emprunts sur emprunts pendant six ans, se résolut à le racheter.

La construction du pont en pierre, plus large et plus solide, commença en 1896 et il fut achevé en 1897. Il fallut détruire la maison dans laquelle habitaient Joseph Hugon et Émile Payan ; par contre la brasserie H&P put s'agrandir à l'emplacement de l'arche du pont en fils de fer. Le pont, d'une portée de 96 mètres et d'une hauteur de 13,5 mètres, comporte trois arches. Pendant la démolition des planches, deux ouvriers tombèrent à l'eau, dont l'un périt en se fracassant sur les rochers. Labeaume, située de l'autre côté du pont, reste néanmoins une commune très isolée. En 1954, lors de la création de l'Aéro-club, le curé de Labeaume constatait avec amertume que la commune, une des plus pauvres de l'Ardèche, possédait un aérodrome, mais pas de route...

Le train. 1876-1968

Second atout pour Ruoms : la voie ferrée. Les deux premières lignes créées en Ardèche par la Compagnie de chemin de fer de la Méditerranée (le PLM) ont été la liaison de la vallée du Rhône à Privas en 1862 et à Annonay en 1865. Dès 1861,un projet de liaison Le Pouzin Saint-Ambroix par Le Teil, Villeneuve-de-Berg, Vogüé, Ruoms, Saint-Paul-le-Jeune fut lancé. La gare fut ouverte en 1876 ; de là, autrefois, une voiture à cheval desservait Joyeuse, Largentière et Vallon ; les enfants essayaient d'y grimper en dépit des coups de fouet du cocher.

L'implantation de la gare de Ruoms a été un facteur fondamental pour le développement des industries. Après la Guerre de 1939-1945, la main-d'œuvre des usines textiles s'y déversait dans un sens pendant que, dans l'autre, le «train des mineurs» acheminait tous les jours les Ruomsois aux mines du bassin de Bessèges. À la gare de marchandises, «la petite vitesse», on expédiait le velours, la bière et les blocs de pierre des carrières. La pierre arrivait sur des charrettes à très grandes roues et était chargée sur les wagons à partir d'un quai particulier. Mazon décrit, en 1884, les charrettes d'écorces de chêne vert qui servaient à faire le tanin dont on embarquait le chargement à destination des teintureries. En sens inverse, l'entreprise Salomon qui avait un camion-grue recevait toutes sortes de marchandises : wagons de pommes de terre ou de sucre.... Les ramasseurs d'œufs, de peaux de lapin ou de tommes expédiaient aussi leurs produits. Le charbon qui arrivait en gare de Ruoms provenait de Gagnières dans le Gard. Le long des voies, les enfants de familles pauvres ramassaient les morceaux de charbon tombés de la locomotive pour le chauffage. Emmanuel Goubern se souvenait d'avoir déchargé pendant deux ans (1927-1928) le coke qui servait à faire tourner les machines de la manufacture de velours, située juste au-dessus de la gare. Il fallait déverser le contenu du wagon dans un tombereau tiré par un cheval. C'était un travail si dur qu'un copain lui avait dit qu'il ferait mieux de s'embaucher aux chemins de fer et c'est ainsi qu'il a passé trente ans de sa vie à Paris. Rappelons que les chemins de fer, la poste, la gendarmerie ont été les sources d'emplois essentielles pendant un siècle pour cette main-d'œuvre rurale abondante qui ne trouvait pas toujours de travail sur place.

La construction du pont 1895-1897

À l'aube du XXe siècle, un nouveau pont en pierre remplace le pont suspendu à péage, vieux d'une soixantaine d'années, dont la fiabilité n'était plus assurée depuis les grandes inondations de 1890. Du haut du pont suspendu (dont il reste aujourd'hui une pile en pierre sur la rive labeaumoise), les badauds contemplent les travaux.

Le trafic SNCF des voyageurs ayant été supprimé pour cause de non-rentabilité dans tout le département de l'Ardèche en 1968, à l'exception pendant un temps d'un tronçon Lyon - Nîmes le long de la rive droite du Rhône, la gare a été fermée en 1970. Seuls les convois des coopératives fruitières ont continué de circuler jusqu'en 1987. En 1990 la gare a été transformée en gendarmerie, rose et pimpante et les rails ont été arrachés en 1992 au moment où, un peu partout, on remettait en marche de petits trains touristiques. Notons qu'entre 1946 et 1955, on pouvait voyager de Paris à Vogüé sans changer de voiture. On partait vers 23h de la gare de Lyon et on arrivait le lendemain à midi à Ruoms ! Aussi, peut-on être nostalgique du passé ferroviaire d'un département où Marc Seguin a inventé les chaudières tubulaires et les ponts suspendus, ou encore être scandalisé par les projets d'autoroutes sur lesquelles circuleront des camions chargés de tonnes de marchandises qui auraient pu prendre le train et qui défigureront inexorablement le pays ! La vaste «avenue de la gare» avec son allée ombragée de platanes et son charmant vieux café, «le Clos des boulistes», reste le seul lieu de ce passé à conserver leur charme.

Carte des ponts sur l'Ardèche, la Baume et le Chassezac

La gare et l'usine

L'usine de velours avait été construite en 1911, en face de la gare où arrivait le charbon et d'où les tissus étaient expédiés vers la région lyonnaise pour y être teints. L'intérêt de cette carte postale est de montrer le chargement des pierres à la gare de petite vitesse. On voit le tas de pierres, la grue et les chars qui étaient tirés par trois chevaux attelés en ligne.

La gare

La ligne du PLM, ouverte en 1876 a fait la fortune industrielle de Ruoms. Le trafic était important : voyageurs, pierres, bière, charbon, etc. En 1950 les «Michelines» (en réalité des autorails) ont remplacé les locomotives à vapeur. En 1968, le trafic voyageurs a été supprimé dans le département de l'Ardèche.

Le «tramway à traction mécanique». 1910-1914

Au début du siècle la région était parcourue par des «tramways à traction mécanique» dont la particularité était de rouler sur des rails empruntant le réseau routier comme les tramways ordinaires, tout en étant tractés par des locomotives à vapeur. On peut voir encore sur la route, à Laurac ou aux Assions, les anciennes petites gares de la Compagnie des tramways de l'Ardèche. Étant donné que la ligne de chemin de fer du PLM ne passait pas par Vallon, au grand dam des Vallonnais, un prolongement Ruoms-Vallon par tramway avait été étudié lors de la construction de la voie ferrée en 1876. Vingt ans plus tard, le Conseil général de l'Ardèche a repris ce projet à l'intérieur d'un plan très ambitieux qui consistait à desservir tous les chefs-lieux de canton et à relier des villes importantes comme Privas et Aubenas.*

En 1899 la liaison Ruoms-Vallon est adoptée alors que les Ponts et Chaussées refusent celle de Ruoms à Largentière dont le parcours par la route des défilés posait de grands problèmes techniques et traversait de surcroît une région inhabitée. En 1903, le Conseil général signe un accord avec un concessionnaire qui s'avère finalement incapable de réunir le capital suffisant pour assurer l'exploitation du réseau.

La Compagnie des tramways de l'Ardèche, créée en 1905, entreprend, en 1908 les travaux pour couvrir les 9,5 kilomètres de parcours entre la gare de Ruoms et Vallon. Le conseil municipal, au sein duquel le pourcentage de maîtres carriers était important (quatre sur six), demande à plusieurs reprises que le terminus soit prolongé jusqu'à la place neuve de Ruoms (place de la République), si ce n'est jusqu'au pont ; cela aurait été un avantage évident pour les carrières situées près du pont.

Le 10 novembre 1910, le trafic est ouvert. Une locomotive fait la navette en une demie heure quatre fois par jour, uniquement pour les voyageurs, la puissance étant insuffisante pour des marchandises avec de si fortes pentes. Cela dura quatre ans. Le tramway s'arrête le 24 février 1914 pour toujours. Le matériel roulant est réquisitionné pour l'armée en 1915, les rails en 1917 et la dépose des rails se fait pendant l'été 1918. Des anciens de Ruoms se souviennent d'avoir vu des «petits chefs» (caporaux de l'armée ?) maltraiter des noirs et des Maghrébins qui arrachaient les rails. Ces hommes devaient appartenir aux troupes africaines enrôlées pendant la guerre que l'on a utilisées pour ces tâches avant de les renvoyer en Afrique. Le déclassement définitif de la ligne est décidé en 1922 malgré la restitution du matériel par l'armée. Une ligne d'autobus remplace le tramway à traction mécanique à partir de 1920. La guerre n'a pas été la seule cause de cet abandon ; ce sont les conditions d'exploitation qui ont été déterminantes. Le tramway s'était avéré particulièrement dangereux dans la partie très étroite de son parcours en contrebas de la falaise qui fait face au rocher de Sampzon : les voitures à chevaux qui rencontraient le tramway dans la pente risquaient de se prendre les roues dans les rails et de provoquer des collisions. Il y eut effectivement des accidents. Conçu par le Conseil général de l'Ardèche au début du siècle, dans un contexte de foi en un progrès indéfini assuré par la technique, ce projet de tramway était largement surdimensionné. Le réseau qui devait relier toutes les petites villes de l'Ardèche nécessitait des travaux énormes, tel le creusement du tunnel de 200 mètres du col de l'Escrinet entre Privas et Aubenas. Le conseil municipal de Ruoms avait même projeté en 1909, ***«vu les difficultés entre Ruoms et Bellevue»*** (route des Défilés), de faire passer le tramway sur la route que l'on pensait construire entre Ruoms et Joyeuse sur le plateau de Labeaume, en doutant malgré tout de l'accord des communes concernées pour en assumer les frais ! La rentabilité de l'entreprise s'était rapidement avérée catastrophique. La Compagnie des tramways de l'Ardèche qui gérait le réseau frôlait en permanence le désastre financier aussi bien que technique : locomotives suremployées, en nombre insuffisant (ce qui rendait les réparations et l'entretien impossibles), irrégularité du trafic qui lassait la clientèle, etc.

Quoi qu'il en soit le village est désenclavé et c'est l'ouverture de ces nouvelles voies de communication qui, ajoutées à sa situation avantageuse au bord de l'Ardèche (moulins, force motrice pour les usines, eau de qualité pour la bière), au cœur d'une vaste plaine limoneuse, va décider du développement économique de Ruoms.

** Note*

Le plan Freycinet de 1878 prévoyait de doubler la capacité du réseau en créant un grand nombre de lignes secondaires, dites lignes d'intérêt général (car liées à la desserte des voyageurs et pas uniquement à des intérêts industriels comme l'évacuation du fer et du charbon). Ces lignes n'auraient pas été conçues si le développement de l'automobile avait pu être pressenti.

Les projets pour l'Ardèche comprenaient une ligne Privas Aubenas et une ligne Prades (La Levade)-Le Puy, c'est-à-dire le franchissement du col de l'Escrinet, de la cote du Pal et le creusement du tunnel du Roux. En 1925, les travaux et les crédits furent bloqués ; en 1941, les lignes furent déclassées. Le tramway avait néanmoins franchi le col de l'Escrinet.

Malgré l'opposition de l'État qui refusait de subventionner des lignes doublant le PLM, le Conseil général de l'Ardèche, à partir de 1896, s'acharna à vouloir réaliser la jonction ferroviaire de tous les chefs-lieux de canton, ce qui, pour quelqu'un d'averti des réalités du terrain en Ardèche, était un projet extravagant. Les audacieux viaducs et les nombreux tunnels toujours visibles sont les témoins de cette ambition démesurée et des prouesses techniques nécessaires pour la réaliser.

Rond-point de la gare. Départ du tramway de Vallon. 1910-1914

Le tramway à traction mécanique de Ruoms à Vallon a été inauguré en novembre 1910 car Vallon n'était pas desservi par le chemin de fer. Une locomotive à vapeur tractait des wagons en roulant sur des rails insérés dans la chaussée. Venant de Vallon, le tramway desservait la halte de «Ruoms-ville» et, en «rebroussement», remontait à «Ruoms-gare» où elle allait chercher les voyageurs.

Hôtel Théodore. Début du siècle

Sept cafés, dont le café du Commerce et l'hôtel Théodore construit en 1877, ont bénéficié de leur situation de carrefour au niveau de l'aiguillage de «Ruoms-ville». Auparavant, la diligence de chez Théodore allait chercher ses voyageurs à la gare et l'hôtel possédait remises et écuries car il servait de relais pour les diligences de Joyeuse et de Vallon. Plus tard, l'hôtel organisa des excursions avec des voitures particulières. Dès la fin du XIXe siècle, un tourisme de clientèle aisée vint de loin pour descendre les gorges de l'Ardèche en barque. Ces touristes s'arrêtaient souvent à l'hôtel Théodore, relais du Touring club et étape quasi obligée pour Vallon. Le roi d'Angleterre, Georges V, avait fait la descente incognito avec un batelier, père d'une Ruomsoise, mais l'histoire ne dit pas s'il a dormi chez Théodore. Le restaurant était ravitaillé par les chasseurs et les pêcheurs, ce qui faisait la réputation de sa table. Devant l'hôtel, la voiture de Théodore Reynaud, le propriétaire.

Voies de communication. Chronologie

Moyen Âge	On passe l'Ardèche à gué entre Ruoms et Labeaume près de Peyroche.
XVIIe-XVIIIe s.	Bac à traille* sur l'Ardèche (attesté en 1688, 1759, 1790, 1811, 1816, 1826 et 1840), situé au débouché de l'actuelle rue du bac.
1792	Installation d'un moulin et d'un bac à traille à Sampzon, à l'endroit où sera construit un siècle plus tard le pont submersible.
1833	Pont suspendu en «fils de fer» à péage entre Ruoms et Labeaume sur le modèle Seguin.
1833-1837	Pont suspendu de Vallon
1845	François Jacques est autorisé à rétablir le barrage de l'ancien moulin de Ruoms qui est reconstruit. Il le rehausse illégalement. (DDE)
1859-1866	Construction de la route des Défilés. Abandon de la
route	impériale n°104, passant sur le plateau de Labeaume entre Ruoms et Joyeuse.
	Route Ruoms-Vallon à la même époque.
1868	Pont en pierre de la bastide de Sampzon sur la D 208 en direction de Grospierres et d'Alès.
1872	Second projet de filature près du pont par Etienne Prat, propriétaire du moulin.
1876	Gare du PLM à Ruoms.
	Première brasserie Hugon & Puaux.
1881	Pont en pierre de Chauzon.
1880-1885	Pont de Balazuc
1889	Le département rachète le pont au pasteur Puaux (H) et la municipalité de Ruoms rachète le péage. (AM).
1890	Grande inondation de l'Ardèche. Le tablier du pont est à quelques centimètres de l'eau. Le pont submersible de la route de Ruoms à Auriolles et Saint-Alban est emporté.
1896-1897	Construction du pont en pierre de Ruoms (DDE).
1896	La BGM (brasserie) est autorisée à rehausser le barrage.
1908	Pont de Sampzon.
1910-1914	Le tramway à traction mécanique de Ruoms à Vallon.
1921	La BGM est autorisée pour trente ans à disposer de l'énergie de la rivière.
1935 et 1943	La BGM est autorisée à exhausser le barrage d'un mètre et à le consolider.
1970	Fermeture de la gare.
1981	Création d'une micro centrale électrique au moulin.

Cette chronologie a été établie d'après les informations communiquées par la Direction Départementale de l'Équipement (DDE), le registre des délibérations municipales (Archives municipales) et les papiers de la famille Hugon (H). La reconstitution exacte des dates est difficile car les archives concernant l'équipement ont été détruites en 1944 et les archives municipales de Ruoms manquent de 1829 à 1838, période de la construction du premier pont.

Note

**bac à traille : bac solidaire d'un câble tendu d'une rive à l'autre au long duquel il se déplace à l'aide d'un anneau afin de résister à la force du courant).*

L'autobus Ruoms-Vallon vers 1935

Le chauffeur Paul Célestin Dupland (second à partir de la gauche) faisait le service des voyageurs pour Vallon à chaque train. À l'arrière-plan, la gare de Ruoms.

La Fanny. 1987

Le café Arnaud, contemporain de la gare, avait été créé par Auguste Arnaud. C'était le café des républicains et des amateurs de boules. Les hommes qui menaient les charrettes de pierre de la carrière à la gare s'y arrêtaient volontiers. Dans le jeu de boules "à la lyonnaise", les perdants (0 à 13) devaient embrasser le derrière de la Fanny. Cette pratique a duré jusque vers 1975. La Fanny était accrochée au mur, fermée par deux petits volets et ne devait être vue qu'à l'occasion de ce jeu. La peinture date de 1905-1910 environ, époque de l'anecdote racontée dans le tableau de Gérard Lattier.

On a les pépés qu'on mérite.
Huile sur bois de Gérard Lattier

«Mon grand père Victor Lattier, pecaïrette, il est mort avant que je naisse et je ne l'ai pas connu. D'après ma maman, il était grand, gros, gueulaïre et il conduisait les fardiers qui charriaient les pierres taillées depuis les carrières du Petit Bois jusqu'à la gare et des fois je pense à ce pépé inconnu et à qui, paraît-il, je ressemble. Mais l'autre été il m'arrive cette histoire :
Un matin je vais boire le pastis chez mon ami Yankel, le peintre de Labeaume, et nous nous mettons à parler des Fanny… Les Fanny, tout le monde sait dé qué es vin l'ardecho, mais pour les estrangers, j'explique :
Dans le Midi, depuis Lyon jusqu'à Marseille, quand on joue aux boules et qu'on perd 13 à 0, on embrasse le cul de la Fanny. C'est tout une cérémonie, les perdants se mettent à genoux, on sonne la cloche et on va chercher la Fanny !
La Fanny, c'est pas une vraie personne comme vous pourriez croire, non, c'est une image peinte qui représente une dame les robes relevées et qui montre son gros cul !
Et les perdants, honte à eux, embrassent le gros cul peint de la Fanny et paient la tournée générale !
Et dans tous les bistrots du Midi où il y a des jeux de boules il y a aussi une Fanny qu'on cache aux dames et aux petits enfants ! et ce matin là, l'ami Yankel me parle de la Fanny du café Arnaud qui, parait-il, est magnifique !
Et moi Lattier, intrigué, je porte pas mon coup loin et dès le lendemain, je vais boire le pastis avec Annie au café Arnaud et je demande le plus poliment possible, si par hasard, on voudrait pas, quoique je ne sois pas bouliste et qu'une dame m'accompagne, me montrer la Fanny et monsieur et madame Arnaud finissent par se laisser attendrir et vont me la chercher !
Et c'est vrai qu'elle est magnifique, la Fanny du café Arnaud ! elle est peinte en couleurs et enfermée dans une boîte avec un verrou pour ne pas choquer les dames et les petits enfants et sur le couvercle de la boîte, moi,Lattier, tout estabousi, je lis cette inscription : «Cette Fanny a été embrassée pour la première fois et dans l'ordre par la quadrette 1 Dugas E., 2 Favier A.,3 Marcel Louis, 4 Latier Victor, 5 Père Jean. Priez pour eux»
Et moi, Lattier, émerveillé, je retrouve ainsi la trace de mon grand père, le Victor Lattier, ce pépé fort en gueule que je n'ai pas connu et à qui, paraît-il, je ressemble !
Et Annie me dit en riant que s'il était aussi maladroit que moi c'est lui qui a du faire perdre son équipe ! Çà c'est son avis, mais moi je vous le dis : dans notre pays de France où tant de gens ont le nom de leurs ancêtres gravés en lettres d'or dans le marbre des monuments aux morts, moi, Lattier, peintre et conteur, j'ai le nom de mon pépé, le Victor Lattier, marqué à l'encre violette sur le couvercle de la Fanny du café Arnaud, à Ruoms !
Et si vous saviez ce que j'en suis FIER».

Le monde paysan

Les conditions de l'agriculture jusqu'en 1950

Ruoms est situé dans une vallée irriguée, au sol alluvial riche, d'une superficie relativement importante dans une région où les plaines alluvionnaire fertiles sont plutôt rares. Cette situation très favorable est due à la confluence de l'Ardèche avec la Baume et le Chassezac. Au delà de la commune vers le sud, la plaine du Chassezac s'étend jusqu'à Berrias et Beaulieu sur une quinzaine de kilomètres. Cette situation est à l'opposé de celle de villages de plateaux calcaires comme Balazuc ou comme Labeaume que le géographe Pierre Bozon définissait comme «une oasis plantée dans le désert des garrigues». Mais si Ruoms bénéficie de cet avantage naturel, la superficie des terres disponibles pour les habitants était considérablement réduite en raison de la présence des domaines du prieur et du château de Chaussy. Ce dernier n'a été morcelé que dans les années 1930. Cette pénurie de terres explique la pauvreté de nombreux habitants pendant la période de forte croissance démographique du XIXe siècle.

Au cours des derniers siècles, l'agriculture n'est pas demeurée au stade autarcique. Elle a connu une évolution entrecoupée de ruptures, suivant ainsi l'évolution nationale, puis les contrecoups de la politique européenne. Même si les conditions économiques s'améliorent sensiblement au XIXe siècle, calamités et crises n'épargnent pas Ruoms. À partir de la crise de la pébrine (maladie du ver à soie) en 1849, les crises se succèdent comme le'indique le constat accablant établi par le conseil municipal en 1876 : le phylloxéra a détruit toutes les vignes, la gelée a tué tous les vers à soie, la grêle a causé des dégâts…

LES CRUES DE L'ARDÈCHE

La situation de Ruoms à la confluence de trois rivières de type torrentiel est la cause d'inondations si fréquentes qu'en établir la liste serait très long. Le débit de l'Ardèche, d'une moyenne de 10 m^3/s en été, peut passer à 3000 m^3/s lors des crues qui se produisent au début de l'automne. Le débit a atteint 7500 m^3 en 1890 lors de la plus forte crue connue. Ces crues très violentes sont dues à la nature des terrains, du climat méditerranéen et à la forte pente : l'Ardèche descend de 1 100 mètres sur une longueur de 119 kilomètres seulement.

(<-- page précédente)
La batteuse. Juillet 1942

Jusqu'aux années 1930, après la moisson, le blé était dépiqué au rouleau. La batteuse a été utilisée dans les années 1930-1950, la moissonneuse-batteuse à partir de 1950-1955.

Le cochon du Minute
Huile sur bois de Gérard Lattier

Histoire du cochon du forgeron, surnommé le Minute. Ce cochon refusait de se nourrir malgré les coups que lui donnait «le Minute».

Au long des siècles, les habitants n'ont cessé de se plaindre des dévastations causées par les crues qui transforment leurs terrains en oseraies caillouteuses. Au moment des crues, l'eau arrive comme une «barre», une énorme vague brillante avec un bruit terrible. Elle monte de dix mètres en quelques minutes en transportant des objets de toutes sortes. Un Ruomsois se souvient d'avoir échappé de justesse à la barre alors qu'il était en train de pêcher au moulin du Grazel en 1936 ; il n'avait pas plu sur Ruoms, mais une trombe d'eau s'était abattue sur Aubenas ; il n'a dû son salut qu'à la rapidité de sa course. Le moulin du Grazel avait été emporté en 1890. Deux digues construites en 1820 pour se protéger des crues ont été emportées sous la violence du courant.

Le brasseur Joseph Hugon, âgé de 25 ans, a été témoin de la crue de 1890 : *«Le dimanche 21 septembre, Émile Payan et moi étions allés passer le dimanche à Vallon dans nos familles… Il ne pleuvait pas, mais le temps était gros de menaces et dans la nuit un véritable ouragan se déchaîna. Nous couchâmes comme d'habitude chez nos parents et le lendemain de bonne heure, mon père nous accompagna en voiture à Ruoms. Arrivés aux rochers de la Loubière, nous vîmes à notre profonde stupéfaction la route envahie par l'Ardèche sur une étendue de plus d'un kilomètre. Il ne fallait pas songer à franchir cette barrière mouvante. Nous fîmes donc demi-tour. À la ville (lieu non localisé), nous laissâmes mon père continuer sur Vallon et nous nous rendîmes à pied par la vieille route passant par la montagne, à Ruoms. Parvenus sur la hauteur, nous vîmes la crue énorme de la rivière et en toute hâte, précipitant notre marche, nous fûmes bientôt à la brasserie où on luttait avec ardeur contre l'envahissement des eaux… L'eau avait pénétré dans les deux germoirs de la brasserie. Les vagues clapotaient contre leurs parois, se brisant parfois avec un bruit sinistre contre les voûtes. La hauteur de la rivière était telle qu'elle léchait presque le tablier du pont suspendu. Elle atteignait à l'usine Silhol (le moulinage de Sous Roche) deux mètres au-dessus de la route, couvrait une partie de la plaine de Vallon… La crue fut heureusement de peu de durée. Son maximum se produisit vers onze heures du matin à Ruoms et vers midi à Vallon où sa hauteur mesurée au pont suspendu fut de 17,5 mètres au-dessus de l'étiage… Jamais de mémoire d'homme, on ne vit pareil désastre et depuis plus de vingt ans, je n'ai rien vu de semblable».*

L'inondation fut catastrophique, à Vallon elle détruisit définitivement le tissage de soie du Mas neuf construit dix ans auparavant et qui employait 200 ouvriers.

À l'inverse, la sécheresse estivale constituait un problème permanent pour la commune, que ce soit pour l'agriculture ou pour l'approvisionnement en eau potable. En 1865, la construction d'un canal entre les Louanes (Balazuc) et Vallon en passant par Ruoms fut projeté pour l'irrigation, mais ne fut pas réalisé. Avant que l'eau courante, prise dans l'Ardèche, ne soit installée en 1934-1937, la source des Fontaines, capturée, approvisionnait le village. Les enfants devaient faire la corvée d'eau aux fontaines installées le long de la route avant d'aller jouer. En temps de sécheresse, les habitants allaient chercher de l'eau à l'arrosoir chez ceux qui en avaient encore dans leur puits ou bien à la Fontaine des Pommiers. *«On faisait tout à l'eau-de-vie, raconte Gabriel Tourte, on se débarbouillait, on s'en passait dans les cheveux pour se parfumer...»*

Les faïsses. Serre de Nicard
Dessins de Michel Rouvière

Au-dessus de Ruoms, les collines calcaires étaient cultivées en terrasses, les «faïsses» (nom porté par le quartier nord de Ruoms), portant des amandiers et des oliviers au pied desquels on plantait des lentilles. Une partie de ces faïsses étaient autrefois des bois communaux, vendus en 1819 à des particuliers qui les ont défrichés. Ces terres si caillouteuses étaient déjà retournées à la friche avant la Guerre de 1914. Utilisées pour l'élevage, elles ont été complètement abandonnées en 1940.

UN PREMIER DÉCOLLAGE AU XVIIIe SIÈCLE

C'est à partir du XVIIIe siècle que la révolution de la sériciculture amorce un progrès dans l'agriculture. La sériciculture nécessite de grands espaces pour les magnaneries ainsi que la plantation de nombreux mûriers, elle est à l'origine de l'habitat dispersé. Les Ruomsois s'installent hors des murs en construisant leur ferme à partir d'une grange qu'ils possèdent déjà ; les agrandissements successifs se lisent aisément sur la façade des maisons.

Aux XVIIIe et XIXe siècles, l'agriculture demeure néanmoins une polyculture de subsistance permettant de vivre en autarcie. Les paysans produisent des céréales (blé, orge, millet), des pois chiches et des fèves. Ils cultivent lavigne, l'olivier et le chanvre au bord des rivières. Le cheptel est constitué de chèvres, d'ovins, de porcs, de poules et de lapins. Les bonnes parcelles déjà mises en culture sont situées dans la plaine sous le village et vers Saint-Michel et la Grand Terre, aussi met-on en valeur les collines au nord et à l'est du village. Les murailles et les «clapas» (amas de pierres) résultant de l'épierrement témoignent de cette époque, tout comme les oliviers, les amandiers et les mûriers qui y vivent encore. La seule rentrée d'argent se fait au moment de la vente des cocons et, si par malheur la pébrine a détruit la chambrée de vers à soie, le commerçant qui a fait crédit n'est payé que l'année suivante.
Au moment du Blocus continental, l'administration napoléonienne avait ordonné la plantation de betteraves pour pallier le manque de canne à sucre des Antilles. En septembre 1811, 90 agriculteurs ruomsois sont désignés pour planter des betteraves. Les résultats ne sont pas connus.

Fontaine des Pommiers
Dessin de Michel Rouvière

LA VENTE DES BIENS COMMUNAUX. 1819

Comme dans la plupart des paroisses de France sous l'Ancien Régime, les biens communaux étaient utilisés par l'ensemble des habitants pour le bois et pour faire de l'engrais avec le buis coupé. Les plus pauvres les utilisaient pour la pâture. En 1819, le Conseil municipal décide de les mettre en vente pour renflouer sa trésorerie «car ces terrains défrichés sont susceptibles de porter un revenu considérable à la commune», chaque acquéreur étant tenu de verser une rente. La vente aux enchères a lieu le 22 juillet 1819 en 141 lots dont la plupart sont situés au Grand Bois. Parmi les 120 adjudicataires, les plus importants sont Bonnaure de Saint-Michel, Tourre-Chabaud, Boissin de la Ramade, soit les plus riches de la commune, mais certains acquéreurs sont plus modestes : on note des servantes.

L'aliénation des biens communaux est sous-tendue par le manque de terres cultivables en pleine période de croissance de la population, 55 000 toises de terrains sont incultes en 1819. L'intérêt était certainement de défricher pour planter en mûriers, la meilleure spéculation agricole à cette date. Le mûrier n'est pas mentionné, mais sur ces terrains rocheux qu'aurait-on pu cultiver d'autre ? La carte de Cassini est trompeuse à cet égard : elle indique des vignes au Grand Bois, fin XVIIIe siècle. Or les documents de 1819-1820 ne mentionnent que vaine pâture, landes, bois, friches et il n'est guère imaginable de cultiver la vigne dans une zone couverte de rochers. Malgré l'extrême soin apporté par les géomètres de Cassini, ceux-ci n'avaient pas les moyens de tout vérifier et ne représentaient que les cultures les plus importantes. Leur carte ne peut donc pas être considérée comme une référence absolue. La remarque vaut pour Labeaume où la présence de la vigne sur les immenses superficies arides au nord du plateau dans des zones très éloignées de l'habitat est fort douteuse.

L'ÈRE DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE. À PARTIR DES ANNÉES 1860-1880

Quand se créent les entreprises à Ruoms au XIXe siècle, une nouvelle catégorie sociale apparaît : le paysan ouvrier, qui a un emploi aux carrières ou à la brasserie tout en continuant à travailler son lopin de terre. Malgré une certaine déprise, les agriculteurs restent nombreux : 50 % de la population vers 1890. Après les grandes crises agricoles de la fin du XIXe siècle qui détruisent les élevages de cocons et le vignoble, des changements décisifs se produisent au début du XXe siècle :
- L'abandon des terres sur coteaux. Il ne reste que des oliviers en 1940 ; ils sont définitivement abandonnés lors du gel de l'hiver 1956.
- La vente des terres du château de Chaussy dans les années 1930 et leur mise en culture en vigne et arbres fruitiers.
- La mise en place du système coopératif sous l'impulsion d'agriculteurs formés par la JAC : cave coopérative de Ruoms en 1928, (plus tard VIVACOOP en 1958, UCOVA en 1967 et enfin l'UVICA en 1994). D'une agriculture autarcique, on passe à une agriculture spéculative.
- La mécanisation de l'agriculture reste timide : faucheuse tractée par un cheval, batteuse entraînée par une machine à vapeur (qui met parfois le feu), charrues mieux conçues.

Dans la première moitié du XXe siècle, les principales cultures évoluent et la sériciculture demeure importante. Nombreuses sont les maisons qui élèvent encore une, deux, voire trois ou quatre onces de graines de vers à soie. Après la crise du phylloxéra en 1869, le vignoble a été réencépé en plants américains : Clinton, Jacquez, Herbemont. Par la suite, les Ardéchois Couderc et Seibel mettent au point des hybrides «Couderc, Seibel, Seyve-Villard» qui ont la résistance des plants américains et la qualité des anciens plants. Dès le début du XXe siècle, le vignoble est à moitié reconstitué. On met aussi au point des cépages greffés : Aramon, Cinsault, Carignan, Cahors, Alicante... Les céréales, blé, orge, avoine, seigle, continuent à être cultivées et les cultures vivrières, pois chiches, pommes de terre... alimentent une population qui n'a pas complètement renoncé à l'autarcie. Les prairies naturelles et artificielles représentent un pourcentage important de la surface agricole utilisée. En effet, le foin est nécessaire au petit bétail élevé dans l'exploitation (chèvres, lapins) mais aussi aux animaux de trait. Les animaux de travail sont les chevaux et les mulets, contrairement aux villages de plateau des alentours qui, en raison des difficultés du terrain, utilisent les bœufs en couple. Deux gros troupeaux de brebis (une centaine de mères) sont gardés sur les collines où les cultures ont été abandonnées et chaque maison continue d'élever son petit bétail.

Moulin à olives en pierre

Cour de ferme

Rose-Marie Tourre en 1942, ruisseau des Antalos

À 86 ans, Rose-Marie (1856-1944) continue à garder les chèvres, à chercher du bois et à s'occuper de la cuisine.

Paysans à Saint-Michel. 1938

Avant la dernière guerre, les méthodes de culture demeuraient archaïques.

Le grand tournant de l'après-guerre

LES ANNÉES 1950

Malgré cette évolution, les méthodes de travail de l'agriculture à la fin de la dernière guerre n'ont pas vraiment changé depuis le Moyen Âge. De grands progrès ont été réalisés en ce qui concerne les assolements, la fertilisation, la mécanisation, mais le point faible, qui entrave tout véritable développement, reste la traction. Aussi l'arrivée du tracteur dans les années cinquante apporte un changement radical. Beaucoup d'exploitations vont disparaître. La motorisation entraîne des coûts importants et exige un remodelage des parcelles. Ainsi commence la transformation du paysage : à la mosaïque des années 1940-50, succède un paysage constitué de parcelles nettement plus grandes. Les meilleures exploitations ont absorbé celles qui ne pouvaient plus se maintenir. La polyculture est abandonnée au profit de la spécialisation. La sériciculture disparaît complètement (derniers élevages en 1955) et les mûriers qui étaient plantés en bordure des champs sont arrachés par centaines.

Deux productions deviennent le moteur du développement : la viticulture et la production fruitière de pêches, de pommes et de prunes (en 1980, 6 000 tonnes de fruits partent en train de la VIVACOOP de Grospierres). D'autres ne sont pas négligeables : le lavandin, les fraises, les melons, les légumes de plein champ.

LA SUBMERSION PAR LE TOURISME. 1975

À la crise provoquée par la concurrence des pays méditerranéens (entrée de l'Espagne dans le Marché commun en 1986) en ce qui concerne la production fruitière, s'ajoutent les effets indirects négatifs du tourisme.

Les producteurs de pêches de la région commercialisaient des pêches précoces dès la première quinzaine de juin avec des prix très attractifs en début de campagne. L'extension du Marché commun à l'Espagne ruine ce créneau. Le marché des pêches était par ailleurs complètement désorganisé par les grandes migrations des vacanciers qui faisaient varier brusquement la demande. Les cours de la pomme chutent de la même façon avec l'arrivée d'autres régions productrices. Les pommiers sont arrachés massivement à la fin des années 1980, les pêchers dans les années 1990.

Le tourisme a eu pour effet une forte pression sur la valeur de la propriété foncière. Tout remembrement – qui favoriserait le progrès – est impossible. La commune est devenue si touristique que chaque propriétaire espère une forte plus-value au cas où son terrain deviendrait constructible au prochain POS. Plus personne ne veut vendre ou passer un bail avec un jeune agriculteur ; comment ce jeune pourrait-il s'installer quand les investissements nécessaires sont devenus si lourds ? Nombreux sont les exploitants agricoles qui se sont reconvertis dans le tourisme dans les années 1960 en créant des gîtes, des campings ou des aires de loisirs. À Vallon, d'importantes superficies de vigne ont été arrachées ; à Ruoms, cette emprise a été moins destructrice. Malheureusement, il n'y a pas eu de plan d'aménagement en zones dévolues respectivement au tourisme (collines, bords de rivière), à l'urbanisation et à l'agriculture (plaine du château, bonnes terres d'alluvions). Aussi le paysage est-il «mité» avec un habitat qui s'étire sur plus de dix kilomètres de Pradons à la bastide de Sampzon, des structures touristiques un peu partout et, dans les intervalles, beaucoup de terres en friche à la destination incertaine. Cette déprise agricole et ce mitage sont particulièrement perceptibles le long de la route de Ruoms à Vallon, ponctuée d'innombrables panneaux publicitaires.

Roger Champetier

Roger Champetier (1912-1981) est le créateur en 1967 de l'Union des Caves Coopératives Vinicoles de l'Ardèche, l'UCOVA, dont le siège était à Ruoms. Président de la cave de Ruoms, Il avait été très marqué par son passage aux Jeunesses Catholiques et à la JAC comme beaucoup de dirigeants agricoles. Avec quelques-uns d'entre eux, il mena un projet destiné à s'unir pour rompre la routine individualiste des viticulteurs. Sa ténacité lui permit de vaincre les réticences des vignerons et les pesanteurs administratives et de réaliser l'union des coopératives.

LES «VIGNERONS ARDÉCHOIS»

«Vignerons ardéchois» est la dénomination commerciale de l'UVICA, l'Union des Vignerons des Coteaux de l'Ardèche, créée en 1994 par la fusion de deux groupements coopératifs : l'UCOVA de Ruoms et de l'UCCA (Union des Caves de la Cévenne Ardéchoise). Elle se place parmi les quatre premiers producteurs français de vins de cépages purs et commercialise 80% de la production de l'Ardèche. La production atteint plus de 550 000 hectolitres, dont près de la moitié en «Vins de pays des coteaux de l'Ardèche», 30 000 en VDQS Côtes du Vivarais, 18 000 hectolitres en AOC «Côtes du Rhône» et «Coteaux du Tricastin» (en 1999, certains «Côtes du Vivarais» ont été classés en AOC) ; la production de vins de table ordinaires est en chute libre. En 2000, sur une production annuelle de 17 millions de bouteilles, 7 millions sont exportés en Europe, au Japon, aux États-Unis et au Liban. L'UVICA emploie plus de cinquante personnes. Son chiffre d'affaires est de 240 millions de francs, en bref une incontestable réussite.

Cette réussite a commencé il y a trente ans en 1967 lorsque huit présidents de cave dont Roger Champetier, président de celle de Ruoms, ont décidé de s'unir pour commercialiser la production. En allant chercher la «drèche» pour les bestiaux à la brasserie, Roger Champetier avait évoqué l'idée avec le directeur, Raymond Yvan, de monter un embouteillage en commun. Jusque-là, la cave coopérative de Ruoms,créée en 1928, vinifiait un vin qui était vendu en vrac par appels d'offres dans chaque cave. Pour les instigateurs du projet de l'union des coopératives, le premier objectif était d'en finir avec la vente directe en vrac et de vendre globalement la production des caves adhérentes. L'idée de l'unité et de la caution solidaire entre les caves reflétait l'esprit des Jeunesses Catholiques dont avait fait partie la plupart de ces présidents. D'autre part, conscients que pour faire du commerce il fallait s'orienter vers une politique de qualité, ils se lancèrent dans la reconversion du vignoble.

En effet, après la crise du phylloxéra en 1870, à l'époque de la production paysanne indépendante, les producteurs avaient replanté des plants américains, puis des cépages hybrides et des plants greffés qui produisaient en quantité (100 hectolitres par hectare et encore plus en plaine) des vins de table de mauvaise qualité de faible degré (de 9 à 11°). La vente des VCC (VCC : Vin de Consommation Courante) était en baisse car elle ne correspondait plus au goût de la clientèle. À partir de 1973, les viticulteurs procèdent à la reconversion des cépages en les adaptant au terroir : 63% du vignoble est arraché et replanté en cépages nobles : Chardonnay, Viognier, Sauvignon pour les blancs, Gamay, Grenache, Cinsault, Syrah... pour les rouges afin de proposer des vins de bonne qualité et de commercialiser la production en bouteilles. 5 600 hectares, soit 210 par an en moyenne, ont été rénovés - une des plus fortes proportions en France - en même temps que baissait la production globale de vin en Ardèche. La qualité des VCC a été améliorée avec un rendement 60 hectolitres par hectare.

Sur le terroir de Ruoms, la moitié des terres est plantée en Cabernet Sauvignon, un quart en Merlot et le dernier quart en Syrah, Sauvignon blanc, Grenache, Viognier. La sélection ne se fait pas seulement en fonction du terroir, elle dépend des contrats conclus avec des négociants comme Louis Latour à Alba ; ainsi, a-t'il été décidé que le Viognier ne serait plus planté sur le terroir de Ruoms. Parallèlement au réencépagement, des investissements massifs étaient réalisés pour moderniser la production dans le cadre des nouveaux défis engendrés par les enjeux à l'échelle européenne. En 1976-1977, un chai et une chaîne d'embouteillage ont été installés. Les risques étaient élevés, il fallait 9 millions de bouteilles pour assurer la rentabilité. Or en 1967, 100 000 bouteilles seulement avaient été commercialisées, en 1975, 800 000. Avec 17 millions pour la troisième année consécutive en 2000, le pari a été largement gagné.

Peu à peu, les autres caves de l'Ardèche ont adhéré à la coopérative. Sur un total de vingt-neuf, seules les deux caves de Lablachère et de Saint-Just (Côtes du Rhône) restent indépendantes. Des contrats sont signés avec des maisons de notoriété pour les meilleurs crus et au Concours général agricole de 1997, les Vignerons ardéchois ont obtenu seize médailles d'or. La maison Louis Latour, négociant-éleveur, établie à Beaune depuis le XVIIIe siècle, a conclu depuis

Vendanges. 1957

Peu apprécié autrefois, le vin de table de l'Ardèche se vendait mal. Il a pris des lettres de noblesse grâce à l'UCOVA, qui depuis les années 1970 a su inciter les paysans à modifier complètement leurs pratiques culturales pour produire des vins de qualité. Politique qui a atteint ses buts puisque la réputation des vins de l'Ardèche commence à se bâtir en France et à l'étranger (Chardonnay blanc...).

1979 des contrats avec l'UCOVA pour introduire le cépage bourguignon Chardonnay, très réputé, qui n'avait jamais été cultivé en Ardèche. Une charte de qualité a été établie entre Louis Latour et les Vignerons ardéchois et un chai moderne a été installé à Alba en 1986 pour la vinification. La réussite commerciale du Chardonnay de Louis Latour est incontestable. Le but affirmé est de le vendre dans le monde entier.

En 1998-1999, l'UVICA, placé devant la nécessité de doubler les capacités du centre d'embouteillage, s'est agrandie en enjambant la route et en récupérant l'espace du supermarché voisin, afin de ne pas quitter la commune. Le bâtiment monumental de l'UVICA représente une nouvelle image de Ruoms comme l'étaient autrefois ceux des brasseries. Le problème posé par ce développement remarquable reste le transport routier. Les frais de transport jusqu'à la vallée du Rhône pèsent sur les coûts et la route Ruoms-Montélimar n'est pas adaptée pour les camion de fort tonnage.

Le succès de l'UVICA montre qu'une équipe de quelques hommes, qui conçoit une entreprise ambitieuse mais adaptée à la nature et aux besoins du pays et qui croit en la capacité des paysans à modifier de fond en comble leurs pratiques de culture et à investir dans un projet, peut réussir. Il prouve aussi que l'agriculture n'est pas moribonde et qu'elle peut être très rentable si elle se tourne vers des produits de qualité : le vin est le premier produit agricole d'exportation en France et la vocation de Ruoms n'était-elle pas de faire du vin plutôt que de la bière ?

EN L'AN 2000, QUE RESTE-T-IL DES PAYSANS ?

Quatorze exploitants propriétaires vivent encore de l'agriculture, mais la moyenne d'âge des cultivateurs s'accroît et de plus en plus d'exploitants et de retraités louent leurs terres à des campings. Un certain nombre de terres sont mises en valeur par des exploitants des communes environnantes (Labeaume...). Si l'on met à part les progrès importants de la viticulture, la structure trop morcelée des exploitations est un frein à la modernisation. La production fruitière (36 ha en pêchers en 1970, 9 ha en 1988) a disparu au profit de la monoculture de la vigne. Il reste quelques cultures de céréales et des prairies dont la production (luzerne...) est destinée en partie aux animaux de loisir (chevaux de ranchs). Il subsiste un seul grand troupeau d'ovins et de caprins qui monte en estive. En dehors de ce troupeau et des animaux «de plaisance», il doit rester trois basses-cours au maximum dans la commune.

Depuis le début des années 1990, les évolutions dans l'agriculture ont été fulgurantes ; les gaspillages et les dégâts commis (excédents, primes pour planter puis arracher, pollution, incendies, etc.) ont mis en évidence les effets pernicieux d'un système productiviste pensé par des technocrates. La politique agricole européenne a été ruineuse, l'argent a été distribué aux gros agriculteurs, les investissements liés au tourisme ne sont utilisés que deux mois par an. Les autorités commencent lentement à prendre conscience que l'agriculture a aussi un rôle social et que le tourisme ne pourra plus continuer à prospérer s'il n'est accompagné de l'entretien du paysage.

L'AGRICULTURE EN QUELQUES CHIFFRES

Sources : Archives municipales de Ruoms. Coopérative vinicole de Ruoms. DDA : recensements agricoles comparés 1970, 1979, 1988. Il n'y a pas eu de recensement agricole depuis 1988.

VIGNOBLE

	Superficie (ha)	*Nombre d'exploitations*
1945	122	102
1970	154	70
1979	137	71
1988	114	38
1997	100	27

1997 : Superficie plantée : 100 ha dont 82 ha rénovés depuis 1973. Viticulteurs ayant le siège de leur exploitation à Ruoms : 27 (dont 11 retraités). Exploitations dont la vigne est la principale source de revenus : 7. Superficie exploitée par ces 7 viticulteurs : 74 ha

BLÉ

1935 (année de surproduction en France). Superficie plantée en blé : 57 ha sur 118 ha labourables. Récolte : 534 quintaux (dont 89 pour le château qui cultive 12 hectares en blé sur 30 hectares labourables)
1945 : Superficie plantée en blé : 22 ha
Actuellement : négligeable.

OLIVIERS

	Nombre de propriétés	*Nombre d'arbres*
1933	28	1 822
1946	2	54

ÉLEVAGE

	1866	*1945*	*1970*
chevaux	35	20	
mulets	86		
bœufs	28	11	0
vaches	4		0
ovins	1110	163	
porcins	266	55	25
chèvres	475		
ruches	26		

EXPLOITATIONS

1945
Nombre d'exploitants agricoles : 166 dont 102 pour lesquels la vigne est l'activité principale. Superficie totale des exploitations : 557 ha. Superficie en terres labourées : 145 ha. Superficie en vigne : 130 ha. Superficie non cultivée : 168 ha

1970
Seule une petite partie du terroir est cultivée : 38 %. La propriété est très morcelée : les superficies de moins de 5 hectares représentent 63 % du terroir cultivé, celles de plus de 15 hectares, 4 % seulement. 60 % d'entre elles sont mises en valeur par le propriétaire pour qui la plupart du temps cela constitue seulement un complément de ressources.

1988
42 exploitations dont 14 à temps complet.
20 exploitants sont âgés de plus de 60 ans.
SAU : 245 ha (Surface Agricole Utile)
SAU moyenne : 5,8 ha

ACTIFS AGRICOLES

1861	81%
1886	50%
1891	- de 50%
1975	5,8%
1982	3,6%

«Faire le paysan»

BERGER À DOUZE ANS

Gabriel Jérôme fut employé comme berger en 1919, à l'âge de douze ans, à Pécoulas (près de Lagorce) sur un grand domaine d'élevage de 450 bêtes. Pour dix sous par jour (50 centimes), il était chargé de deux jeunes bœufs et de brebis qui venaient de «faire l'agneau». Il gardait tôt le matin et le soir et les jours fériés n'existaient pas. Le dimanche, il faisait cinq kilomètres à pied à travers bois pour aller «dîner» à Ruoms, à midi, chez sa mère. La première fois, il avait pleuré tout le long du chemin car le patron ne l'avait pas payé. À son retour, les autres bergers lui apprirent qu'ils n'étaient payés qu'une fois par an, à la Saint-Michel. Il toucha donc 65 francs à la Saint-Michel. Cette pratique, héritée des coutumes seigneuriales, était encore imposée couramment à l'époque à un personnel qui était nourri et logé et par conséquent considéré comme dépourvu de besoins. Gabriel Jérôme cite le cas d'un paysan n'ayant eu «qu'un seul sou» pour vivre pendant un an.

Léon Constant, né en 1904, a été berger à la Calade à Chauzon en 1917, à 13 ans, pour 280 francs par an. Un berger plus âgé gardait le troupeau de 120 moutons et lui s'occupait des 12 chèvres et des agneaux. Les patrons lui donnaient à manger des pommes de terre «toutes ravinées» et la tête du lapin. Ces enfants, embauchés dès l'âge de 12 ans, restaient seuls avec un chien toute la journée. À midi, on leur apportait le «dîner» : du pain, du lard, un fruit et de l'eau. Parfois le patron les gratifiait le dimanche d'une pièce de 5 francs.

UNE VIE DE PAYSANNE RUOMSOISE

Marie-Magdeleine est arrivée à Ruoms en 1925 pour se marier à 19 ans avec Marcel Beaussier. Toute sa vie, elle n'a cessé de travailler dans la propriété ; sa belle-mère s'occupait des enfants. À cette époque, la propriété était petite et morcelée dans la partie sud-est de Ruoms, car toutes les terres, de l'Ardèche jusqu'aux crêtes, appartenaient au château. Il ne restait aux Beaussier que les mauvaises terres des «faïsses» (les terrasses cultivées), sur lesquelles ils plantaient lentilles et pois-chiches entre les oliviers. Le blé et les autres céréales étaient cultivés vers la croix de Boucher, sur le plateau. La moisson se faisait encore à la faux et à la faucille en 1925 ; les gerbes étaient faites à la main par Armand Hermitant et Marius Ayglon après leur travail à la brasserie. Dans les années 1930, Marcel Beaussier a acheté une faucheuse tirée par des chevaux, ce qui impliquait de cultiver suffisamment de luzerne pour la nourriture des animaux et de la couper trois ou quatre fois par an. L'hiver, c'était la cueillette des olives. Quand il faisait très froid, on montait une soupe de blé aux cueilleurs. Au printemps, les Beaussier élevaient trois onces de vers à soie, (trois et demie avec «l'espeçu», le supplément offert par le vendeur), mais l'élevage des vers à soie étant incompatible avec la vigne, ils l'ont cessé vers 1950. En septembre, c'étaient les vendanges sur les coteaux.

À côté des travaux des champs, Marie-Magdeleine s'occupait de la petite production familiale, légumes, basse-cour ainsi que des chèvres et des vaches qu'il fallait traire deux fois par jour. Elle a pratiqué l'élevage de poulains et de jeunes bœufs pour les revendre. Elle faisait la lessive à la cendre dans le «bujado» (cuvier) et portait le linge à l'Ardèche sur une brouette pour le rincer. Quand elle envisagea d'acheter une lessiveuse, sa belle-mère lui fit remarquer qu'elle allait «cuire» son linge. Avant l'arrivée de l'eau à l'évier en1937, elle charriait l'eau pour les bêtes ou pour tremper «la drèche» (résidus de la brasserie donnés aux animaux). Quand le puits était à sec, elle allait prendre l'eau chez les voisins, les Salomon. Marie-Magdeleine se souvient des dames «bien frisées» sur leur terrasse qui la regardaient passer une dizaine de fois avec ses arrosoirs.

Cependant son époux, Marcel Beaussier, ancien élève de l'école Serdieu de Laurac et modelé par la Jeunesse Catholique, se révéla un précurseur ; il perçut et précéda même tous les changements à venir. Il faisait partie de la petite équipe qui créa la cave coopérative de Ruoms en 1928. Dans les années 1930, il saisit l'opportunité de la vente de terres du château. En effet, les propriétaires, Jeanne Lauriol, appelée «La Demoiselle», et sa nièce les avaient mises en fermage ou en métayage, alors qu'auparavant on faisait appel à des journaliers et à des saisonniers pour la moisson, la saison des vers à soie et la garde du troupeau de moutons. Cette nouvelle gestion, nécessitée par la hausse du prix de la main-d'œuvre, apportait de moindres revenus et elles durent vendre le Petit Chaussy, puis le reste des terres et finalement le château. Ces ventes permirent à six paysans avisés de constituer de grandes propriétés (pour le pays) et de sortir du cercle fermé de l'agriculture familiale. Le parcellaire subit des transformations considérables, clairement observables sur le plan cadastral. Les Beaussier achetèrent des terres situées autour de l'emplacement actuel de l'Institution des Myosotis, l'ancienne bergerie du château. Encore précurseurs, ils plantèrent des greffages Aramon et Carignan sur plusieurs hectares, alors que la mode était à la culture des hybrides qui nécessitaient moins de traitement et produisaient en quantité.

Dans les années 1950, les Beaussier, précurseurs encore, ont planté des pêchers, des pommiers, des pruniers et des cultures annuelles : fraisiers et melons commercialisés par VIVACOOP à Grospierres. Ils achètent leur premier tracteur en 1955. L'exploitation a été en plein essor jusqu'à la fin des années 1970 où elle disparaît en raison de la succession des crises agricoles. Les vergers, qui n'étaient plus rentables par rapport au travail prodigué, furent arrachés.

Marie-Magdeleine a eu une vie austère consacrée uniquement au travail, vie qu'elle avait connue, jeune fille, sur la propriété de son père à Saint-Remèze. À l'heure des souvenirs, elle ne regrette rien car l'amour de la terre est ancré en elle, même si elle recommandait autrefois à ses filles de ne pas épouser un paysan. À l'heure où l'on ne parle plus que d'exploitants agricoles, elle fut l'une des dernières «paysannes» de Ruoms, dans toute la noblesse du terme.

L'ÉDUCATION DES VERS À SOIE

L'élevage des vers à soie (appelé «éducation» en Ardèche) était une activité en pleine expansion au XVIIIe siècle. Il est attesté à Ruoms par l'adjudication annuelle par la municipalité des feuilles de mûrier de la commune. Les Ruomsois se lancèrent alors dans cette spéculation agricole qui pouvait rapporter beaucoup d'argent pour un travail très dur mais limité à quelques jours dans l'année. Dans les années 1778 à 1799, Badiou de la Tronchère était leveur de cocons à Labeaume, Auriolles, Saint-Alban, Sampzon, Grospierres, Berrias mais pas à Ruoms (le leveur distribue la semence et ramasse les cocons). Son registre de comptes met en évidence la rapidité de l'essor dde la sériciculture. À Labeaume, par exemple, la récolte est de 200 livres de cocons en 1779, de 1200 livres en 1789 et de 1700 livres en 1791 pour une douzaine d'éducateurs (une livre équivaut à 416 g). La production s'effondre à partir de 1794 dans un contexte politique troublé et reprend avec une nette hausse des prix dans les années 1810. Le livre de comptes de Jean Lauriol de Ruoms met en évidence d'importantes transactions de «soye grise ou organsin, première qualité» à cette époque.

La sériciculture connaît son apogée en 1850. Un recensement sur la nature des cultures indique que tous les propriétaires possèdent des terres à mûrier en 1873. La sériciculture apporte l'aisance, qui se lit dans l'architecture des grandes maisons, mais aussi un endettement sans fin. Elle va connaître les désastres de la pébrine qui détruit les élevages à partir de 1850 et l'irrémédiable décadence de cette activité due à la concurrence extrême-orientale. À plusieurs reprises, en 1879, 1880, 1890, le conseil municipal demande des mesures de protection contre l'importation de soies étrangères, «la sériciculture étant la seule culture qui nous reste». À la foire de Joyeuse ou de Villeneuve-de-Berg, de nombreux valets de ferme venus des Cévennes se faisaient embaucher pour la saison des vers à soie. En signe de reconnaissance, ils portaient la saquète (sac pour la cueillette des feuilles) sur l'épaule et l'enlevaient quand ils étaient embauchés.

Dans les années 1930, l'institut d'Alès était venu faire des essais «d'élevage aux rameaux», pratique qui consiste à donner aux vers des branches entières et non seulement la feuille du mûrier. Le changement devait intervenir à la dernière mue et l'écartement des tables était modifié, ce qui perturbait les habitudes car les «éducateurs» pratiquaient d'une façon traditionnelle et codifiée : portes fermées, peur du mauvais sort et des femmes ayant leurs règles… La famille de Paul Dupland fut la première à tenter l'élevage aux rameaux. Avec deux onces de graines (l'once pèse environ 33 grammes), elle obtenait 120 à 140 kilos de cocons (en 1941) ce qui était très honorable.

Ruoms était un important centre sericicole. Un marché aux cocons où les filateurs venaient se ravitailler directement se tenait deux fois par semaine place de la République au mois de juin avant la Guerre de 1914. Les chiffres de production ne sont connus que depuis 1892 grâce aux registres de distribution des primes : autour de 1900, 190 éducateurs sont comptabilisés avec une production qui se situe entre 20 000 et 24 000 kilos de cocons, nettement

Les mûriers

L'élevage des vers à soie nécessitait la culture des mûriers. Ils ont été plantés en grandes quantités depuis le XVIIIe siècle en bordure et au milieu des champs. Sur les cartes postales des années 1960 représentant des vues générales, on distingue aisément des milliers de petits points noirs qui représentent les mûriers dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques rescapés.

inférieure à celle de Labeaume (35 000 à 40 000 lors du maximum de 1894) pour un nombre équivalent d'éducateurs. Les plus gros producteurs sont Georges Lauriol (Chaussy) : 600 à 900 kilos, production très importante, correspondant à 18 onces, Victorin Eldin (350 à 550 kilos), Augustin Tourre et Basile Tourre avec 300, 400 kilos. Ces résultats ne sont possibles qu'à condition d'embaucher plusieurs journaliers. Une personne seule produit 20 à 90 kilos.

En 1920, les habitants protestent contre la menace de disparition de la prime qui conduirait à la mort du pays du fait de la concurrence de l'Italie, de la Chine et du Japon. La production baisse alors en parallèle avec l'effondrement des cours :

- En 1925, 7 700 kilos, 125 éducateurs.
- Entre 1930 et 1940, entre 3 000 et 3 500 kilos, une quarantaine d'éducateurs.
- En 1942, la prime est suspendue et remplacée par des attributions de laine à tricoter.
- De 1945 à 1950, la production baisse de 1 000 à 800 kilos, il reste une vingtaine d'éducateurs.
- En 1953, il reste encore 28 petits éleveurs, dont le principal est Emile Constant de la Grand Terre avec une production variant autour de 100 kilos.
- En 1955, la sériciculture disparaît.

De 1925 à 1950, les éducateurs les plus importants sont Emile Tourre (dit Boulaïgue, des FaÏsses) et Emile Alexandre Tourre qui obtiennent environ 250 kilos de cocons par an avec une pointe en 1941 (360 kilos pour Emile Tourre) due aux mesures de relance du gouvernement de Vichy en faveur des industries de la soie.

Les éducateurs n'ont pas toujours gardé un bon souvenir de la saison des vers à soie mais c'était la première récolte et, à cette époque où l'argent était rare, on appréciait. Les fournisseurs étaient payés une fois par an lorsqu'on percevait de l'argent liquide à la vente des cocons : «et si les vers ne marchaient pas, alors !» La mémoire du «temps des vers à soie», décrite avec beaucoup de nostalgie par les habitants de Labeaume, est loin d'être aussi valorisée à Ruoms. La reconversion y a été plus facile que dans d'autres communes en raison de la présence d'autres spéculations agricoles et des facilités d'embauche à la brasserie. À Labeaume, pays de petite polyculture au sol couvert de rochers, les habitants se sont acharnés à continuer l'éducation des vers à soie malgré l'effondrement des cours car il n'avaient pas d'alternative. En 1949, Labeaume produisait encore 4,5 tonnes de cocons.

CHASSE ET PIÉGEAGE

Dans ce milieu rural très évolué et complexe, des activités qui aujourd'hui paraissent marginales apportaient un complément de ressources non négligeable : pêche, cueillette (les truffes), chasse et surtout piégeage. Chasseurs, piégeurs, pêcheurs étaient issus de familles à petit revenu habitant des terres souvent ingrates comme les bords de falaises. Le gibier était abondant du début du siècle jusqu'aux années 1960 : lapins (avant la myxomatose apparue à la fin des années 1940), remplacés par les perdreaux rouges et les grives en hiver ; les lièvres étaient plus rares.

Le marchand de peaux. 1912-1913

Image d'une activité disparue qui occupait beaucoup de monde et apportait un peu d'argent dans les fermes les plus modestes. Les paysans séchaient les peaux en les tendant sur un fil de fer pour les vendre.
Le grand-père et le grand-oncle d'Auguste Pensier (à droite, portant un chapeau de feutre) conservaient les peaux dans une immense cave sur la place de l'église. Peaux de moutons, de bovins, de chevreaux, de lapins, étaient collectées chez les paysans et dans les abattoirs des bouchers, puis salées et entreposées à plat.

Pendant la guerre, où la chasse était pourtant interdite, les chasseurs pouvaient attraper en une journée une trentaine de lapins qu'ils allaient échanger à Bessèges contre du sucre ou du café. La surchasse a fait disparaître le gibier, en dehors des sangliers devenus envahissants à la fin des années 1990.

Le piégeage des animaux sauvages pour la fourrure fut une activité discrète car elle était toujours à la limite de la légalité. Dans chaque village, il y avait un ou plusieurs piégeurs, souvent des «personnages» qui s'adonnaient à leur passion grâce à une connaissance intime de la nature. À Ruoms, le Quénet et Paul Reydon étaient les grands spécialistes. Ils piégeaient en hiver, saison où les animaux ont des fourrures bien fournies. Ils attrapaient des renards marrons, charbonniers ou argentés, des blaireaux (pour confectionner des «blaireaux»), des fouines noires tachetées de blanc sur le cou, des martres à la fourrure marron avec un point blanc sur le cou, des loutres (piégées par le Quénet en bas des tunnels), des genettes gris-fauve à la queue annelée et enfin des castors. Ils utilisaient des pièges artisanaux comme les «téoules» ou «lèques» pour les perdrix et les oiseaux : le piégeur pose un épi de blé sous une énorme pierre plate en équilibre instable et l'animal qui veut prendre l'épi est écrasé. Pour les lapins, des pièges ronds ou un furet et, pour les renards et les blaireaux, des pièges à palette achetés à la manufacture de Saint-Etienne. Ces pièges, interdits, se vendaient au marché en toute impunité. L'animal, une fois pris au piège, était tué de façon à ne pas abîmer la peau ; la noyade était le mode le plus efficace. Il était dépouillé avec soin et les peaux étaient mises à sécher à l'air. On les faisait «timbrer» en les écartant avec des baguettes de mûrier ou d'osier pour éviter que le poil ne tombe au droit des plis. On mettait une poignée de rue, plante très odorante, du côté du poil pour chasser les mites. Le Quénet, mort en 1948, vivait de troc : quelques truites contre un kilo de miel...

Le marchand de peaux

Des générations de négociants en peaux, les Poudevigne au XIXe siècle, les Pensier ensuite, se sont succédées à Ruoms. Leur rayon d'action était très étendu : dans le carnet du dernier marchand de peaux figurent les noms de 215 piégeurs. Ceux-ci résidaient aussi bien dans les villages des environs que dans des communes plus éloignées comme Saint-Remèze, Bessas ou les Cévennes : Ribes, Beaumont, Saint-Laurent les Bains, Loubaresse. Ce négoce se pratiquait de façon très discrète ; à l'heure de la sortie de la messe, par exemple, le piégeur arrivait avec son paquet sous le bras pour passer inaperçu. Le marchand de peaux se rendait aux grandes foires à la sauvagine qui avaient lieu à Chalon-sur-Saône en février, à Millau le mercredi des Cendres, à Ganges le Vendredi saint, à Rodez en avril et à Valence le 3 mai. Les foires se tenaient depuis la nuit des temps à Meyras et à Villefort en hiver. La plupart des peaux étaient achetées par des fourreurs parisiens. Pour le marchand de peaux, la sauvagine représentait 10 à 20 % du chiffre d'affaires, avec environ 800 fouines, 2 000 renards et 3 à 400 blaireaux vendus par an.

À la fin des années 1960, le piégeage de la sauvagine disparait à la suite des directives de protection des espèces sauvages et des variations de la mode qui n'est plus aux fourrures. Mais quel est l'effet de ces directives françaises ou européennes quand on voit que la déprise agricole a favorisé une gestion anarchique et irresponsable de la chasse ? On se débarrasse de la sauvagine en l'empoisonnant et le gibier provient des élevages. Lapins, lièvres et perdrix ont presque complètement disparu pour laisser place à une surabondance de sangliers qui détruisent les récoltes et les truffes. Les raisons de la disparition du gibier sont complexes (surchasse, emploi excessif des pesticides, etc.) ; or des générations de piégeurs avaient, durant de longues décennies, assuré un équilibre harmonieux de la nature en réduisant le nombre des prédateurs sauvages des lapins, lièvres, perdreaux et autres oiseaux.

Pécheurs

LA PÊCHE

«La plus grande richesse de Ruoms est d'être le long de la rivière Ardèche qui fournit le poisson à de nombreux habitants qui ont l'entretien de leur famille» (document daté de 1759). À Sampzon, plus encore qu'à Ruoms, la pêche était un art, chaque habitant possédait sa barque sans se soucier des règlements. Dans les années 1950, le marchand de poissons avait un vivier flottant contenant des carpes, des brochets et des tanches. On pêchait «à la luminade», à la lampe à carbure ou avec des «farasses» de seigle» (on faisait brûler de la paille de seigle liée très serrée) pour hypnotiser le poisson, à «la fichaire (à la fourchette), avec des lignes de fond et au carrelet au moment des crues. Chaque «batelier» avait son filet et son épervier et allait récupérer le matin son «araignée» posée la nuit. Certains empoisonnaient les poissons en jetant de l'euphorbe coupée en petits morceaux dans un trou ; il suffisait d'attendre. Au début du printemps, les jeunes jetaient des bouteilles au fond percé, remplies de farine de lin, pour attraper de la friture

L'Ardèche était très poissonneuse, certains gours étaient de véritables viviers (gour du Perrier, de Bazaine du moulin du Grazel) où il n'était pas toujours bon de lancer une ligne sans l'accord de celui qui se considérait comme le seul maître des lieux ; le Quénet était particulièrement jaloux de ses prérogatives. Autrefois les pêches avaient un caractère quasi miraculeux : les truites de deux kilos n'étaient pas rares, les anguilles pullulaient et on prenait en abondance des chevennes, des barbeaux et des lampes (sofies). Les anguilles s'attrapaient les nuits sans lune en posant des cordes munies d'hameçons entre deux pierres en travers de la rivière ; il fallait les sortir au lever du jour car avec la lumière du matin elles s'agitaient et s'entortillaient dans les hameçons. Il y avait un pêcheur dans chaque famille. Certains passaient la nuit sur une barque en fermant la rivière avec un filet en cercle, en lançant des pierres ou en tapant l'eau avec des perches. Ils repartaient au petit matin avec une camionnette vendre leurs pleins sacs de 80 à 100 kilos de poissons au marché du vendredi à Largentière ou faisaient la tournée dans les villages jusqu'à Jaujac, Saint-Remèze ou le Teil. On a vu le train pour Bessèges emporter une cargaison d'une tonne de poissons ! Après les privations de la guerre, le poisson constituait un mets apprécié mais, dès 1948, il était devenu difficile à vendre car les consommateurs étaient devenus plus exigeants et ne voulaient plus de barbeaux plein d'arêtes. La tradition voulait que pour faire maigre le vendredi on mangeât de «la merlusse», la morue, qui arrivait le jeudi chez les épiciers. Tout Ruoms sentait la merlusse ce jour-là.

Certains pêcheurs «le Pescharelle», «le Bazaine» «le Raquin» étaient renommés. «Le Quénet», braconnier professionnel, force de la nature, véritable pirate de l'Ardèche, avec sa casquette et sa «bauge» (sac en jute) sur le dos, était une figure du pays. Il pêchait, été comme hiver, toujours les pieds dans l'eau ce qui avait, dit-on dans ce pays où il était le seul à se laver les pieds, provoqué sa mort. Les gendarmes lui dressaient un procès-verbal par an et comme il ne payait pas l'amende, il passait chaque année huit jours derrière les barreaux à Largentière où il appréciait d'être nourri. Il y avait eu une révolution à Ruoms l'année où les gendarmes avaient osé lui dresser un second procès-verbal «puisqu'on l'avait déjà monté une fois à Largentière». Jean Regourdal a été le dernier grand pêcheur réputé; avec sa barque et sa perche, il pêchait au filet et à l'épervier dans la zone en contrebas des tunnels. Comme il était commandant des pompiers, les plats de poisson étaient très appréciés des officiels invités. Il connaissait la rivière comme nul autre, avec ses secrets et ses traîtrises, et mettait ce savoir au service des pompiers pour leurs missions de sauvetage. Ce don remontait à loin dans la famille : sous la Terreur, son ancêtre Joseph Regourdal portait de la nourriture au curé Balmelle caché dans sa grotte en face de la maison Regourdal.

Vers 1955-1960, l'Ardèche se dépeuple en raison de la pollution, de la surpêche et de l'introduction inconsidérée de prédateurs comme les hottues qui ont éliminé les espèces naturelles. Autrefois, avec deux lancers d'épervier près du barrage, on avait le dîner. Le dimanche, le bord de l'eau était le lieu idéal de la convivialité pour des repas de charcuterie, arrosés de bière en tonneau ou de pastis «maison». «Faire pébrade», consistait à saisir le poisson dans l'huile brûlante pour détacher les arêtes, puis faire une sauce avec cette huile mélangée à du vinaigre, du persil et du poivre. Pendant ce temps, les enfants jouaient dans l'eau, souvent sans avoir pied : à l'époque personne n'apprenait à nager.

Les truffes

Truffer est une activité relativement lucrative, comme la pêche, mais surtout une passion partagée par des connaisseurs qui se jalousent. Elle nécessite une véritable science des terrains favorables et des propriétés où l'on truffe en dépit des interdictions. On truffe avec des chiens dressés, autrefois on truffait au cochon. Sur un rayon d'action de 30 à 40 kilomètres, un bon truffeur peut ramasser 350 kilos en saison d'hiver mais la moyenne s'établit autour de 100, 120 kilos. Un record avait été établi par un truffeur du plateau de Labeaume ayant ramassé 55 kilos de truffes en une semaine ! En été, la moyenne est d'une centaine de kilos de truffes blanches au goût moins apprécié et qui rapportent moins. Ces truffes pèsent en moyenne 200, 300 grammes. Un grand truffeur de Pradons en a trouvé une pesant 700 grammes. Comme les deux «leveurs» de truffes de Ruoms s'entendaient pour maintenir les prix au plus bas, les truffeurs qui en récoltaient de grandes quantités préféraient se rendre au marché de Bagnols-sur-Cèze pour les vendre à meilleur prix. En 1998, le kilo de truffes leur était acheté environ 2 500 francs. Mais qui connaît vraiment le prix ? Les transactions sur les truffes demeurent très mystérieuses.

Repas paysan vers 1950

Au lever, les hommes buvaient une tasse de café. Après les premiers travaux du matin, vers 7 ou 8 heures, déjeuner à la fourchette pour les hommes : œufs au plat, charcuterie, restes des repas de la veille, fromage, le tout arrosé de «canons». Ils terminaient par un café dans lequel on mettait de la «goutte». Pour les femmes, café ou café au lait.
Dîner de midi : soupe de légumes (poireaux, pommes de terre, blettes…) ou soupe de blé (blé ou orge, pois chiches, morceau de lard ou de porc). Viandes de la ferme : lapin, volaille, chevreau, porc, saucisses. De temps en temps on achetait du bœuf, uniquement les bas morceaux, pour la daube ou le ragoût. Morue le vendredi et le temps de Carême. Légumes du jardin ou des cultures en plein champ : pommes de terre, blettes, tomates, haricots pois chiches, aubergines. En été, salade du jardin, salade de pois chiches. Fromages pour terminer. Vin.
Souper : soupe, grande poêlée de pommes de terre cuites à la graisse de porc, salade, fromages.
En saison, on mangeait des fruits : raisin muscat, pêches de vigne, prunes bleues que l'on faisait sécher, pommes. Les confitures étaient faites sans sucre avec les figues de Labeaume bouillies et pressées ou bien avec du résiné (le moût) à l'époque des vendanges.
La femme servait debout. Le fils ne coupait le pain que le jour où il gagnait sa vie.
Lorsque les hommes travaillaient loin, ils emportaient pain, saucisson et vin dans une biasse.

Le monde des artisans et des commerçants

Commerçants, artisans, mouliniers et mineurs

FOIRES ET BOUTIQUES

En 1802, aucune foire ne se tenait à Ruoms alors qu'il y en avait quatre à Vallon. Dans les années 1880-1890 s'établirent des foires dans toutes les bourgades de la région. Le conseil municipal de Ruoms décide en 1890 de créer deux nouvelles foires à bestiaux le 10 mars et le 12 octobre étant donné que «Ruoms prend chaque jour de l'importance et sa population doit pouvoir se fournir en denrées et en bestiaux». Avoir de nombreuses foires est important pour un village car elles drainent une foule d'acheteurs des campagnes environnantes et il est préférable de ne pas laisser cet avantage aux bourgs voisins. Une troisième foire est créée en 1892. La municipalité en réclame une quatrième, en 1912, pour les porcs gras, dite «foire grasse», qui existe encore avant-guerre (1934). Après la Guerre de 1914, les villages entrent progressivement dans l'orbite des villes, les foires périclitent alors que les marchés résistent bien.

Vers 1880, 31 boutiques étaient ouvertes à Ruoms. Le coiffeur (appelé perruquier en 1900) travaillait sept jours sur sept. Les hommes se faisaient raser une fois par semaine, le samedi ou le dimanche ; la boutique était ouverte de sept heures du matin à minuit le samedi et jusqu'à neuf heures du soir le dimanche. Une quinzaine de clients faisaient la queue dehors en attendant leur tour. L'un des coiffeurs mangeait des serpents que les enfants se faisaient un plaisir de lui apporter quand ils en trouvaient. En 1926, des Espagnols ouvrirent «Le jardin d'Espagne» et vendaient des primeurs achetés en gros à Avignon et des melons verts d'Espagne, ramassés en novembre, qui se gardaient jusqu'à Pâques. Jusqu'à cette date, les paysans n'avaient jamais vu de tomates, d'aubergines, de poivrons, de melons et encore moins de bananes. Contrairement à ce qu'on imagine, la salade de tomates ou les aubergines à la poêle, grande spécialité ruomsoise, ne sont pas traditionnelles en Ardèche. La nourriture se composait essentiellement de soupe, de lard, de pois chiches, de fèves, etc. Depuis 1929, le neveu du Sévenier de l'Abeille «levait» les escargots, les truffes et les fromages. Il élevait des petits escargots dans un hangar à l'Abeille. Le «planteur de caïffas», coiffé d'une grande casquette, faisait la tournée pour vendre du café, des sardines et du fil avec sa carriole à trois roues à bandages. Jusqu'en 1940, des colporteurs portant leur malle à tiroirs sur le dos et des marchands ambulants gitans et espagnols passaient dans les villages.

AU BON MARCHÉ

DRAPERIE
NOUVEAUTÉS -- LAINAGES
Chemises repassées et de Travail
CRAVATES & FOULARDS
JERSEYS
Couvertures & Molletons
MÉRINOS et CACHEMIRES
CHALES
Laines à Matelas et à Tricoter
Rideaux

Vêtements Confectionnés
ET SUR MESURES
C. ALMÉRAS
A RUOMS (ARDÈCHE)

ROUENNERIE
BONNETERIE et GILETS DE CHASSE
Gilets et Camisoles de Flanelle
LINGERIE
BLOUSES
Spécialité de Mouchoirs plombés
TOILES et COTONS BLEUS de Lille
Mercerie, Passementerie
Chaussures

Le 189

M ..... Doit

les Articles ci-après, payables dans Ruoms, comptant.

Montant

Monsieur Trat et Cie carre,

(<-- Page précédente) **Au Bon Marché. Vers 1900**

L'entreprise Salomon est une des plus anciennes de Ruoms. Henri Chaze (1840-1919), avait fait des affaires à Marseille. Revenu à Vallon en raison du choléra qui sévissait à Marseille, il fournit ses proches en huile et savon avec grand succès. Il s'installa à Ruoms près de la gare, le meilleur endroit pour entreprendre un commerce.

Sa fille épousa Numa Salomon (1864-1928) qui reprit l'affaire et la fit prospérer. Dans les années 1930, Salomon se rendait à l'arrivée des bateaux à Marseille pour acquérir des marchandises en vrac - huile, olives, eau de javel - conditionnées ensuite à Ruoms par une abondante main-d'œuvre. L'arôme du café torréfié se répandait sur la route. Les établissements Salomon, devenus une grosse entreprise d'épicerie en gros, se sont installés dans les anciens bâtiments de l'usine de velours dans les années 1980.

Pour des raisons identiques de proximité, l'entreprise Beaudenon était située avenue de la Gare ; elle fabriquait de gros carrelages en ciment décorés, très répandus dans les vieilles maisons de la région.

LES ARTISANS

L'artisanat est resté bien vivant jusqu'en 1940. Après la guerre de 1914, huit cordonniers travaillent à Ruoms : Ollier, Dupland, Berard, Couronne, Reynard, Chaze, Crespin et Doumain qui a sept employés. Ils fabriquent des chaussures d'hommes et les brodequins des carriers qui en usent beaucoup car la tige se casse en raison des mauvaises positions qu'ils doivent prendre. Les chaussures de femmes sont fabriquées à Romans. Dans les années 1920-1930, en sortant de l'école, les enfants faisaient le tour des artisans : Lascombe le maréchal-ferrant, Bonnaud le tonnelier, Balmelle le charron, Louis Rocher le garagiste, la «Rourette» qui torréfiait son café dans la rue, les cordonniers Ollier ou Sully Reynard chez qui c'était le rendez-vous du foot. Les enfants questionnaient les artisans qui aimaient bien leur compagnie et ne les chassaient pas. Cette pratique orientait parfois les enfants dans leur profession. Ainsi Gabriel Jérôme raconte que son avenir s'est décidé un soir de 1921, à l'âge de 14 ans, en regardant le cordonnier réparer ses chaussures. Le cordonnier voyant l'intérêt de l'enfant, avait demandé le lendemain à sa mère si elle voulait bien le mettre en apprentissage. L'apprenti travaillait 18 mois sans être payé.

«Naguère, c'était en 1937, je me penchais à la fenêtre et je regardais, en contrebas, maître Auriol, le maréchal-ferrant, dit «Mazette». À longueur de journée, il ferrait les chevaux au pied du rempart. C'était un expert comme maréchal. Il avait fait son tour de France, allant même ferrer sur les champs de course. La forge ronflait toute la journée. Il avait des notions de vétérinaire... Combien de dents a-t-il arrachées aux pauvres humains qui, après coup, se rinçaient la bouche avec un verre d'eau-de-vie» (Gabriel Tourte, Le maréchal ferrant, 1997).

Un «manit» est attesté à Ruoms au XIXe siècle. Le Fino (né en 1891) rétamait les casseroles et les couverts et réparait les parapluies (années 1940-1960) ; il partait en tournée dans les villages environnants où il restait une ou deux semaines selon les besoins. Les enfants étaient émerveillés de voir les cuillers ressortir toutes brillantes du bain d'étain fondu. Il fut le premier à acquérir une 2 CV.

Hôtel et café Bonnaure

Ce café, devenu le bar de la Poste sur la place de la République, a été construit dans les années 1860. La photo a été prise un dimanche vers 1900. Louis Bonnaure et sa femme (robe blanche) tenaient l'auberge. Lors des foires, les vendeurs arrivaient à Ruoms la veille au soir et mettaient leurs chevaux à l'écurie (le porche à gauche, devenu pâtisserie).

L'alambic de la famille Boucher

Cet alambic ambulant avait été construit en 1929 pour le père de Jacky Boucher, à gauche sur la photo. Les vignerons ayant le privilège de bouilleur de cru apportaient leur «raque» soit en sacs, soit en vrac pour être distillée.

La «raque»

Le sol est jonché des résidus de la distillation, utilisés ensuite comme engrais.

L'ALAMBIC

Avant la dernière guerre, de nombreux alambics fonctionnaient dans les villages environnants : à Saint-Alban, à Sampzon, aux Mazes. À Ruoms, il y en avait deux. Jacky Boucher était bouilleur ambulant, c'est-à-dire qu'il était autorisé à pratiquer la distillation en respectant un certain nombre de règles, sous contrôle des «indirects». Il distillait le marc des «bouilleurs de cru», les producteurs de fruits ou de vin qui avaient le privilège de pouvoir distiller une partie de leur production pour obtenir chaque année une certaine quantité d'alcool : 20 litres à 50° (ce qui, en trafiquant un peu, arrivait à faire 25 ou 26 litres). Autrefois, les distillateurs distillaient aussi leurs fruits et, la saison terminée, les scellés étaient apposés sur les alambics personnels. Ils avaient été interdits en 1875, ce qui avait entraîné la construction des gros alambics ambulants.

Arrivée la saison des vendanges, Jacky Boucher installait pendant deux mois son alambic sur la place de la République où il distillait la «raque» (mélange de grappe avec les pépins et la peau, déjà un peu fermentés) apportée par les vignerons. Avant 1943, l'alambic était installé au bord de l'Ardèche afin de pomper de l'eau. *«Pour l'alambic, ceux qui venaient de Chapias, ils partaient à trois heures et demie du matin avec les bœufs»* se souvient Jacky Boucher. Chacun obtenait sa dose de «gnôle» dans la mesure des 1000° autorisés et le surplus était racheté par l'État pour les raffineries qui en faisaient des apéritifs. On distillait aussi du vin. Les vapeurs d'alcool aidant, l'alambic était un lieu de convivialité : un vieux, dénommé «le grand-père» réfugié à Ruoms après la dernière guerre, y passait ses journées à boire de «la blanche» à 90°. Le bouilleur réquisitionnait la main-d'œuvre familiale car le règlement imposait de finir vers le 11 novembre. La tournée de l'alambic se terminait, après Saint-Alban et les Mazes, à la digue de Sampzon. Les Boucher ont aussi distillé de la lavande dans les années 1960. Charles Nury, le second bouilleur ambulant de Ruoms, venu de Vallon, s'est installé près de l'hôtel Terminus en 1933, puis aux Antalos sur la route de Vallon jusqu'en 1962. Dans les années 1930, les Boucher avaient plus de mille clients ; dans les dernières années à peine cent cinquante à deux cents et ils ont arrêté en 1970. Depuis la loi de 1958, dont le but était la suppression de la distillation artisanale, le privilège de bouilleur de cru ne peut plus se transmettre aux enfants. Aussi, cette activité a-t-elle pratiquement disparu. En 1992, il restait 29 alambics en Ardèche. La distillerie de Vallon a profité de l'extinction des distillateurs artisanaux ; les Ruomsois, disaient qu'on y «nageait» dans l'alcool grâce à des chauffeurs de la distillerie qui en vendaient à qui en voulait. *«Autrefois on faisait tout à l'eau-de-vie, raconte Gabriel Tourte, on se débarbouillait, on s'en passait dans les cheveux pour se parfumer...».*

LE MOULIN DU TÉRON

Ce moulin était installé depuis des temps forts anciens au bord du ruisseau de la Goulette qui se jette non loin de là dans l'Ardèche, en aval du village. C'était un moulin seigneurial. En 1642, le prieur permet *«au seigneur de Barry, Louis de Tourton, de faire construire un moulin à blé au terroir de la Goulette, de la directe dudit prieur, sous la cense d'un setier de froment»*. Les restes de

L'alambic Nury à Vallon en 1930

Charles Nury était bouilleur ambulant, d'abord à Vallon puis à Ruoms de 1933 à 1962.

Le bouilleur ambulant

Jacky Boucher mesure avec un densimètre le degré d'alcool. Quand celui-ci s'abaisse en deçà de 50, on arrête l'alambic. Chaque bouilleur de cru n'a droit qu'à une quantité limitée d'alcool. Les bouilleurs ambulants sont strictement contrôlés par le fisc.

cet ancien moulin, dont l'existence est attestée par la carte de Cassini au XVIIIe siècle, sont visibles non loin des bâtiments plus récents. Un second acte de vente par adjudication en 1831 permet de savoir que le moulin comprend un «moulin blanc» à farine, un «moulin brun» pour la nourriture des animaux, un fouloir à monder l'orge et un pressoir à huile de noix. C'est sans doute par cet acte qu'il passe dans les mains des Tourre-Chaussy, puisqu'en 1836, la veuve de Jean-Charles Blaise Tourre-Chaussy revend à Louis-Adolphe Thoulouze le moulin du Téron et une masure de moulin appelée le moulinou. À la fin du XIXe siècle, le moulin est acheté par un Dufaud de Labeaume et par un ancêtre de la famille Eldin, qui le possède toujours. Comme l'acte de vente précisait qu'ils devaient entretenir en commun les bâtiments, les digues et les béalières, ils étaient dits «communistes» !

Au XXe siècle des bâtiments sont construits et aménagés avec du matériel plus moderne. En 1975, la production de farine était de 750 tonnes par an, distribuée dans les boulangeries et pâtisseries dans un rayon de cinquante kilomètres, et de 200 à 300 tonnes d'aliments pour le bétail. Jusque dans les années 1950-1955 les minotiers expédiaient les farines en sacs de 100 kilos par la gare de Ruoms. L'approvisionnement en céréales arrivait de la Drôme, du Cher et de l'Aisne. Ces petites minoteries très actives ont été atteintes par l'effondrement des cours lors de la crise des années 1930 ; elles ont été soumises à des contingentements de production pour faire remonter les prix. En 1955, la moitié des moulins de la région avait fermé. On comptait 66 moulins en Ardèche en 1927, 34 en 1950 et seulement 15 en 1975. Le moulin Eldin a fermé à son tour vers 1990 après s'être spécialisé les dernières années dans la nourriture pour le bétail.

«LES VENTRES NOIRS», LES MINEURS DU GARD

Après la Libération, à l'époque où le gouvernement misait sur la production de charbon pour relancer l'économie, une trentaine de Ruomsois étaient embauchés dans les mines du Gard, aux «Houillères du bassin des Cévennes», qui exploitaient des puits à Molières, Saint-Florent, Rochesadoule, Bessèges et Alès. Les mines étaient porteuses de toute une activité économique ; dans les années 1945-1950, des maçons de Pradons, de Chauzon, etc. prenaient le

Le "moulinou", ancien moulin duTéron.

Les moulins
Dessins Michel Rouvière

Trois moulins relevaient autrefois du prieuré qui s'en était dessaisi ou les avait affermés dès avant la vente des biens nationaux en 1791.
Du moulin du Grazel en amont, il ne reste rien, sinon des morceaux de digue.
Le moulin des brasseries «le moulinas» (ci-dessous), moulin à blé en ruine depuis des temps immémoriaux, fut remis en état en 1845 et la digue construite. Des projets de création d'une filature n'aboutirent pas (1864, 1872). Le moulin fut utilisé à partir de 1876 par les brasseries, puis, après leur fermeture, il fut transformé en microcentrale électrique privée. Son architecture, identique à celui de Salavas avec des pierres en bossage à la base, pourraient indiquer que ces deux moulins ont été fortifiés pendant les guerres de Religion.
Le moulin du Téron (ci-dessus) dépendait du prieur, seigneur de Ruoms, qui prélevait sa part sur tout ce qui était moulu. Le moulin a quitté le patrimoine du prieur au XVIIe siècle. Considérablement modernisé par la famille Eldin au XXe siècle, il a fermé vers 1990.

train avec les mineurs pour bâtir les cités minières. Les salaires y étaient très attractifs (environ 50 % de plus) par rapport à ceux qui étaient pratiqués à Ruoms. En 1945,un mineur était payé au minimum 200 francs par jour et en 1948, 500 francs : c'était «le Pérou». Il était rémunéré à la tâche (en général au mètre d'abattage), ce qui était avantageux pour les jeunes mais se révélait être un handicap pour les plus âgés ; il fallait travailler parfois le dimanche ou les jours de fête. Le travail se faisait en trois équipes à la mine, les Ruomsois alternaient toutes les quatre ou cinq semaines sur deux équipes dont les horaires étaient de 6 à14 heures ou de14à 22 heures.

Pour se rendre à la mine, le moyen de transport idéal était le train dont la ligne passait par Robiac. Le train à vapeur, qu'on appelait «le train des mineurs», partait le matin vers 5 heures et revenait le soir vers 16 heures 30. Mais dès 1947, les horaires de la mine et du train ne concordant plus, la compagnie des Houillères affréta un camion bâché qui les conduisait les mineurs à Molières et en ramassait d'autres à Grospierres et à Saint-Paul-le-Jeune. Ils mettaient une heure et demie pour y arriver, trois heures quand il gelait, entassés à plus de quarante sur des bancs avec leurs «cabas» noirs de charbon contenant le repas. La bâche ne fermait pas et quand il faisait froid, mieux valait se serrer ! Mais l'ambiance était bonne et l'on riait bien, surtout au retour. En 1951, le camion fut remplacé par un car Chausson avec des vitres, un vrai luxe. En 1967, le transport par car fut supprimé jusqu'à Saint-Paul pour les treize mineurs de Ruoms et la mine leur proposa de s'installer sur place ! Ils réussirent à se regrouper pour aller à Saint-Paul en voiture. Comme ils rentraient de bonne heure l'après-midi et que personne ne les voyait partir si tôt le matin, les Ruomsois les traitaient de feignants et appelaient le car le «rabat le feignant». Comment des paysans qui ne s'arrêtent jamais de travailler peuvent-ils imaginer que l'on puisse avoir fini de travailler à 4 heures de l'après-midi ? De même ceux qui partaient en début d'après-midi pour la seconde équipe étaient apostrophés : *«Mais peuchère, vous commencez que maintenant ?»*

Le travail était très dur à Molières, la pire des mines. Rien que pour acheminer les mineurs dans la taille, il fallait plus d'une heure. Dans la «taille 6» de Molières, les couches de charbon étaient si étroites, la hauteur n'atteignant pas 40 centimètres, qu'il fallait parfois ramper 15 mètres à reculons rien que pour se retourner, et utiliser une pelle découpée pour qu'elle passe dans le boyau. En 1948, les conditions de travail à quarante dans une taille au marteau piqueur et à la pelle, avec le risque du grisou, étaient effroyables. Cette mine était extrêmement dangereuse avec des risques d'asphyxie par dégagement d'acide : «Molières, c'était une bombe» (Pierre Bonnet). À la chaleur de 40° (à 800 mètres sous terre), s'ajoutaient la poussière : *«Parfois on ne se voyait pas à un mètre»* (Charles Tourre), les rats (qui entraient dans les cabas), la soif et le bruit infernal des machines. La silicose et les rhumatismes étaient garantis ; les mineurs sont souvent morts bien plus jeunes que les paysans qui se moquaient du «rabat le feignant». En dépit des avantages : huile, pâtes, confiture, savon, bleus de travail disponibles au magasin de la mine ainsi que des attributions de charbon, les mineurs ont rapidement pris conscience de leur dure condition : *«Au début, on parlait pas de grève, tout le monde était content»* (Pierre Bonnet). Ils avaient beau être blindés contre le danger, ils ont fait de longues et dures grèves en raison de l'absence de sécurité : 17 jours au fond de la mine en 1948, 23 jours en 1952.

Molières ferme en 1966 et les mineurs sont envoyés à Saint-Florent. Ils sont éblouis par la hauteur et la largeur des tailles, «un vrai métro», la possibilité de respirer, une chaleur moindre et la nouveauté du matériel (soutènements marchants...). Saint-Florent ferme pourtant dès 1972. Les fermetures successives des mines du Gard n'ont pas été comprises par les mineurs. Les réserves estimées étaient considérables, Saint-Florent était une des mines les plus modernes d'Europe quand la fermeture a été décidée. Les reconversions des mineurs ont été ratées pour la plupart. De longues grèves, en 1979, treize mois à Ladrecht en 1980, ont été menées pour faire obstacle aux fermetures. Mais à cette date, il n'y a plus de Ruomsois à la mine ; le dernier, Marc Chapus, entré en 1948, quitte la mine en 1980 (Ladrecht fut le dernier puits à fermer en 1985, la volonté de reprise de l'extraction du charbon national par le gouvernement socialiste en 1981, ayant fait long feu).

Une grande solidarité régnait entre les mineurs, ils avaient une vraie mentalité ouvrière et ils ont souvent construit leur maison en «tontine». Aussi Ruomsois que les autres, ils étaient considérés avec une envie mêlée de réprobation, comme différents et dépensiers. Certains mineurs se sont mariés avec des filles du bassin minier. Les mineurs fêtent la Sainte-Barbe le 4 décembre par un banquet à Saint-Paul-le-Jeune, mais à Ruoms il n'y a plus beaucoup de rescapés des «ventres noirs».

Mineur

Une trentaine de Ruomsois ont travaillé dans les mines de charbon du Gard de 1945 à 1980. Marc Chapus était mineur à la mine de Molières-sur-Cèze, appelée «la mine martyre» tellement les conditions de travail y étaient effroyables.

Ruoms, cité de la bière

La création des brasseries

Lorsqu'on arrive à Ruoms par la route des Défilés, on est frappé par l'imposante masse des bâtiments en pierre des brasseries, juchée sur un socle de calcaire à l'abri des crues. Seuls quelques vieux panneaux publicitaires délavés et la girouette au sommet des toits rappellent l'activité qui s'y est déroulée de 1876 à 1967. La «Bière de Ruoms» était très réputée dans tout le midi de la France ; on remarque encore dans les vieux cafés quelques restes de la publicité rouge et or. On peut s'interroger sur la présence de brasseries dans un pays si méridional où la boisson traditionnelle est le vin et non la bière alors qu'à notre époque la fabrication est concentrée dans l'est de la France. Pourtant il faut s'imaginer qu'avant la Seconde Guerre mondiale, un grand nombre de brasseries se répartissait sur tout le territoire français : il y avait même une petite brasserie à Joyeuse, fondée par le père de François André. C'était encore le règne de la petite entreprise où la concurrence ne jouait qu'un rôle limité. Pourtant le houblon n'est pas produit dans la région, (l'orge autre matière première nécessaire à la fabrication était cultivée dans le Coiron). Ce sont des facteurs n'ayant rien à voir avec la présence de matières premières qui ont déterminé les décideurs à placer leurs capitaux dans une brasserie.

Les fondateurs de la première brasserie de Ruoms, Hugon & Puaux, auraient aussi bien pu utiliser les eaux de l'Ardèche à Vallon. Seules des considérations d'ordre purement économique - la présence de la gare- ont pu déterminer cette bourgeoisie protestante et républicaine à quitter Vallon pour venir s'installer dans ce village catholique où elle risquait de se heurter à une opposition religieuse et politique ; les années 1880 sont celles où les passions idéologiques sont de nouveau à leur apogée avec la querelle de l'enseignement.

Plan des brasseries vues de la rive opposée de l'Ardèche.

L'ancien moulin sur l'Ardèche a été aménagé par la BGM pour fournir l'énergie nécessaire à la brasserie.

(<-- Page précédente) ***Brasserie générale du Midi. Les ouvriers devant le quai d'embarquement. Fin XIXe siècle***

Le personnel pose sur le quai d'embarquement près du «camion» chargé de fûts.
À la fin du XIXe siècle, une cinquantaine de personnes travaillaient aux brasseries.

Le personnel des brasseries Hugon et Payan à la fin du XIXe siècle

La brasserie Hugon et Payan a été fondée en 1874 par le Vallonnais Ernest Hugon associé à Ernest Puaux. Ils s'installèrent à Ruoms pour bénéficier du transport ferroviaire. Les patrons posent, entourés d'une trentaine d'ouvriers et des contremaîtres.

Le personnel de la Brasserie Générale du Midi vers 1900-1910

La photo est prise devant la maison de maître, le Savel. Plus de quatre-vingts personnes travaillaient à la BGM, signe de la vitalité de cette entreprise qui fut une importante source d'emplois de sa fondation, en 1879, jusqu'en 1967.

La première brasserie a été créée en 1874 par Ernest Hugon associé avec Ernest Puaux, tous deux issus de la bourgeoisie protestante de Vallon, et financée avec des fonds protestants. Ernest Hugon avait hérité d'un commerce de tissus à Vallon que son père avait mis en péril par trop de largesses mais qu'il avait réussi à redresser. Ses revenus diminuant, il avait d'autres ambitions et c'est un voyage à Srasbourg qui le décida à fonder une brasserie : «si j'ai fondé ce genre d'industrie, disait-il, c'est en raison de la grosse différence existant entre le prix de vente et le prix de revient du produit fabriqué». L'entreprise ouvre en 1876 et connaît des débuts prometteurs ; un maître brasseur alsacien Louis Loeffher dirige la production avec des ouvriers sans aucune expérience de la fabrication de la bière. Hugon & Puaux acquiert en1881 la Brasserie Notre-Dame de Béziers mais doit faire face immédiatement à une concurrence fort déloyale. Dès 1879, une autre brasserie, la Brasserie ardéchoise, qui prit ensuite le nom de BGM, Brasserie Générale du Midi, s'installe sur un terrain mitoyen de la première. Puaux, contre l'avis de Hugon, avait malheureusement refusé l'offre du propriétaire de ce terrain qui comprenait le moulin et la prise d'eau sur l'Ardèche.

Cette erreur fut fatale. La BGM construit ses murs à un mètre de la brasserie Hugon & Puaux qui se retrouve coincée sans aucune possibilité d'extension du côté du pont. Cyprien Prat apporte à la société le moulin et la prise d'eau en 1880. Le sort en est jeté. Mazon dans ses «Voyages dans le Midi de l'Ardèche» publiés en 1884, rapporte les paroles de Puaux, très préoccupé de la concurrence féroce qui se préparait contre son entreprise. Ernest Hugon, saisi d'une «angoisse épouvantable» avait fait des propositions aux promoteurs de la «Brasserie nouvelle» pour éviter cette concurrence mortelle, mais leur intention était manifestement de couler Hugon & Puaux. Le groupe était constitué d'ennemis politiques de Hugon soutenus par le clergé local. Le maire Edouard Lauriol faisait partie des administrateurs de la société anonyme présidée par Régis Bertoye, banquier à Aubenas, et financée par des fonds catholiques. Ernest Hugon ne leur pardonna jamais.

En 1886, Puaux, qui ne croyait plus à l'avenir de la brasserie, se retire et Hugon s'associe à l'ingénieur Antoine Payan (lié à la bourgeoisie et à la banque de Nîmes) pour continuer et moderniser l'entreprise qui, sous le sigle «H & P», prend le nom de Hugon & Payan. Les deux fils Joseph Hugon et Émile Payan prennent la direction de la brasserie sur place et deux maisons de maître seront construites en 1893 l'une à côté de l'autre, en surplomb de l'Ardèche, Hugon à gauche, Payan à droite. Il semble cependant que les affaires de H & P se soient développées mieux que celles de la BGM. D'après les souvenirs de Joseph Hugon, le conseil d'administration de la BGM souhaitait à un moment donné vendre la nouvelle brasserie à son père, à qui l'on avait prédit auparavant qu'il serait avalé d'une seule bouchée. Ce n'est qu'en 1919, que la BGM rachète H & P. Le brassage se faisait dans les mêmes cuves, mais les caves et l'étiquetage restèrent différents ; dans les années 1950, les deux brasseries fusionnèrent complètement, tout en étant toujours considérées comme distinctes.

Dans ses Voyages dans le Midi de l'Ardèche, Albin Mazon note : «...ici on distingue les bières à leur religion». On imagine difficilement aujourd'hui que des rivalités religieuses soient à l'origine d'une telle concurrence et, plus encore, que les ouvriers aient épousé les querelles des patrons ! On ne se fréquentait guère entre les deux brasseries : ceux de la BGM méprisaient ceux d'H & P qui étaient moins modernes. Chacun ne buvait que la bière maison : au café, ceux d'H & P commandaient une Savela, ceux de la BGM une bière du Dragon. On dit que les horaires étaient différents pour que les ouvriers ne se rencontrent pas. On se donnait tout de même parfois des coups de main : dans les années 1920, H & P qui avait deux chevaux les prêtait pour aller chercher le charbon à la gare ; c'était le «petit père» Fontanille de la BGM qui menait l'équipage qu'il appelait son «cavalume».

En 1926, la brasserie participe pour un tiers au capital de la Brasserie du Zénith à Marseille et, un an après, acquiert la Brasserie Mortz d'Avignon. Les années 1950 sont celles du grand développement, la BGM devient les «Brasseries du Midi» avec le rachat de la brasserie Fritz Lauer de Carcassonne, puis prend le nom de «Société française des Brasseries Ruoms et Fritz Lauer» au capital de 144 000 000 francs par rachat de «La Frise» à Grenoble. Seuls quatre sites sont en activité : Ruoms, Béziers, Carcassonne, Grenoble. En1960, enfin, la brasserie fusionne avec la «Brasserie du Zénith» à Marseille et forme la «COGEBRA» : «COmpagnie GEnérale des BRAsseries» au capital de 5 000 000 de francs. Le siège est à Marseille et ne conserve que trois usines. Le président de la société est Gérard de Cazalet, l'administrateur général Roger Hugon.

Salle de brassage. Vue de la cuve-matière. Années 1920

Le tonnelier Louis Salques, dit le «père Salques», mesure la température dans la cuve dont la contenance est de 220 hectolitres. Le «brassin» terminé, des tuyaux de cuivre conduisent le liquide brassé vers les cuves de fermentation

Fabriquer la bière

Les brasseries se sont installées au bord de l'Ardèche à la sortie des Défilés, au niveau du barrage de l'ancien moulin à farine qui crée un grand plan d'eau, afin d'utiliser l'énergie hydraulique. Au début, un système d'arbres archaïque permettait d'utiliser la roue du vieux moulin pour faire tourner les machines. Même avec les machines à vapeur, puis les machines électriques, on s'est toujours servi de la turbine du moulin, mais lorsque l'Ardèche était trop basse ou en crue, celle-ci fonctionnait mal : il aurait fallu une chute d'eau plus importante et, bien que le barrage ait été rehaussé à plusieurs reprises en 1896, 1935 et 1941, la puissance est restée insuffisante. Il fallait nettoyer les filtres après les crues et le système n'était pas très fiable. Le barrage a été rehaussé à nouveau vers 1990 et le moulin fonctionne actuellement pour la production d'électricité.

Les procédés de fabrication de la bière se décomposent en : maltage, brassage, fermentation et conditionnement. À Ruoms, ils sont toujours restés les mêmes malgré la modernisation du matériel après 1945.

Publicité de la brasserie Hugon & Payan.

LE MALTAGE

La première phase était le maltage. L'orge en grains était conservée en bas de l'usine, nettoyée, trempée dans une cuve, puis sortie pour «l'encaver», c'est-à-dire qu'on l'étendait dans les deux grandes caves (situées sous le restaurant «les Terrasses de l'Ardèche», perpendiculaires aux caves de garde) en la remuant souvent, avec beaucoup de précaution pour ne pas l'écraser, afin de la faire germer artificiellement. Huit jours après, on procédait au «touraillage», en chauffant sur des grilles pour arrêter la germination, puis à la dessication, qui permet de développer les arômes et donne sa couleur caractéristique à la bière. L'orge est alors transformée en malt. Une grande cheminée d'un diamètre de trois mètres, détruite dans les années 1990, permettait d'évacuer les fumées. Le malt était ensuite remonté tout en haut par un élévateur pour être concassé au moulin, situé au niveau de la flèche qui surplombe les toits. Il était conservé dans des silos en bois. Les douze meules du moulin à malt débitaient 3 000 kilos à l'heure. Après 1920, les opérations de maltage ont été faites au préalable dans une malterie.

LE BRASSAGE

La seconde phase est le brassage. Le malt est délayé avec des grains de riz et de maïs dans l'eau à 40°C et chauffé progressivement jusqu'à 74° dans des «cuves-matière» en cuivre. La qualité de l'eau est un facteur très important : elle doit être douce, sans sels (bicarbonates ou autres) et sa pureté biologique est essentielle. Il en faut dix litres pour obtenir un litre de bière. Elle provenait d'une source à l'eau peu chargée en calcaire, sous le barrage de l'Ardèche, et était adoucie par des filtres à charbon. Le filtrage était contrôlé chaque mois. Le moût obtenu était décanté en le passant dans des filtres en toile (les résidus - la drèche - étaient donnés aux bestiaux car ils permettent une augmentation considérable de la production laitière). On obtenait une mouture grossière dont on extrayait un jus clair, le moût, qui était bouilli dans une seconde cuve de 150 hectolitres (300 dans les années 1960) pendant une heure et demie avec du houblon jusqu'à l'obtention du degré voulu. Le houblon, qui donne son amertume à la bière, provenait d'Alsace, d'Allemagne et de Tchécoslovaquie. Le jus bouillant du brassin était refiltré et pompé vers un bac de décantation où il reposait une heure et était refroidi à 5°. En été, on faisait deux «brassins» par jour, trois les dix dernières années, alors qu'en hiver on en faisait un seul.

LA FERMENTATION

La troisième phase était la fermentation, fermentation en cuve à basse température (fermentation basse) et non fermentation en tonneaux à température ambiante qui donne une bière très foncée (fermentation haute pratiquée dans le Nord). Le moût, ensemencé avec de la levure, était mis durant une dizaine de jours dans des fûts situés dans les «caves de fermentation» à une température de 8°; cette phase de fermentation dite «primaire» était particulièrement surveillée car il y avait un fort dégagement de gaz carbonique ; il fallait régler minutieusement la température qui conditionnait le degré de fermentation, et donc la mousse ; opération appelée «l'atténuation». C'est là que se manifestait l'art du brasseur. La régie contrôlait ce degré, mesuré en «balling», unité de titrage allemande. Le refroidissement était opéré par un condensateur qui liquéfiait l'ammoniac sous pression. Le liquide salé incongelable (à -10°) circulait en permanence dans des serpentins en cuivre. Avant 1933-34, la fermentation se faisait dans les caves en profondeur. Avec la modernisation, quatorze cuves en ciment vitrifiées recouvertes de paraffine ont été installées au rez-de-chaussée dans un bâtiment en brique à deux étages, construit à cet effet.

Après la fermentation primaire, la bière était mise dans d'énormes foudres dans les «caves de garde» au frais pour se décanter et éliminer les levures, «se mûrir» pendant plusieurs semaines et prendre son bouquet définitif (fermentation «secondaire»). Les foudres étaient empilés sur douze mètres de hauteur. Les trois vastes caves de la BGM, d'une superficie de 700 m2 et d'une capacité de 20 000 hectolitres, avaient été creusées dans le roc au niveau de l'Ardèche. Les eaux de ruissellement s'écoulaient par des canalisations dans la rivière, et les vannes devaient être fermées hermétiquement quand il y avait risque d'inondation. Les foudres ont été remplacés ensuite par des tanks métalliques ou en ciment vitrifié. Il était indispensable de refroidir la bière au cours de cette phase. La température naturelle des caves est de 15° en été et de 11° en hiver. Pour renforcer l'isolation thermique, des voûtes en ciment doublaient les voûtes en pierre à deux mètres d'intervalle.

LA GLACE

Dès l'été 1876, Hugon & Puaux s'étaient heurté à la difficulté de conserver la glace pour le refroidissement. Joseph Hugon le rappelle quand il écrit en 1910 les souvenirs sur son père : *«Les chaleurs venues, on ouvrit les portes de la glacière et on y trouva peu ou point de glace. C'est pourquoi on dut se procurer à grands frais ce précieux produit qu'on fit venir du lac de Sylons (Jura) et dès le premier été les ennuis de fabrication ne manquèrent pas…».* Cette question de glace était primordiale et dès les premiers jours de décembre, ces Messieurs consultaient anxieusement le thermomètre et envoyaient des émissaires dans toutes les directions pour inviter les paysans à ramasser et apporter le précieux produit à la brasserie. Si la température continuait à descendre, de longues files de voitures arrivaient dans la cour de l'usine et tour à tour déposaient leur chargement immédiatement réduit en petits morceaux poussés ensuite dans les glacières. Si la température remontait, il fallait attendre une autre occasion et souvent à la fin de l'hiver, les froids n'arrivant pas, monsieur Puaux s'enveloppant de sa peau de bique allait passer huit jours à la Bastide, gare la plus élevée entre Nîmes et Paris. De là, il envoyait des wagons de glace à Ruoms.» Il fallut chercher une machine pour produire du froid. On crut la trouver avec un appareil par compression d'air, *«qui faisait malheureusement plus de vacarme que de besogne»* et qui fut remplacé par des machines à ammoniac. Une nouvelle cave à glace fut creusée au milieu de la cour et reliée aux caves vers 1890. Les trappes de la glacière de la BGM situées au ras du sol sont encore visibles.

La glace provenait de mares, de ruisseaux et même de l'Ardèche si celle-ci gelait en hiver, événement peu fréquent, connu par les témoignages de ceux qui ont vécu les premières décennies de ce siècle ; en 1947, encore, l'Ardèche est prise par les glaces. Les paysans de Grospierres allaient prendre la glace au Chassezac, qui est plus froid que l'Ardèche. Ils étaient payés au tombereau, ce qui leur convenait à ce moment de l'année où ils étaient sans travail. Ces pratiques ont perduré après que la glace soit fabriquée industriellement, puisque Paul Reydon, né au début du siècle, maçon à Ruoms, nous a raconté que lorsqu'il était jeune, il allait prendre de la glace l'hiver dans les grottes de l'autre côté de la falaise, sur Auriolles, et qu'il la transportait avec un char à bœufs. Une habitante d'Auriolles dont le mari avait travaillé à la brasserie confirme l'existence de creux naturels ou aménagés dans lesquels était prélevée la glace. Les grands parents d'Edouard Ginozier à Auriolles arrosaient les mares pour en avoir encore plus. Selon le témoignage de Louise Prat à Chauzon, de la glace était prélevée dans une cuve (naturelle ?) de la grotte située à l'entrée des Défilés. Cette glace serait à l'origine de la célébrité de François-André de Rosières (1879-1962), ouvrier saisonnier à la brasserie. Il serait parti travailler à Paris parce que l'hiver n'avait pas été assez froid et qu'il n'y avait plus de glace pour conserver la bière. Il trouva un emploi au Grand Café de Paris et, intoduit dans le milieu du jeu, il termina sa carrière comme patron des casinos de Deauville et de Cannes. Son neveu Lucien Barrière lui succéda.

LE CONDITIONNEMENT

Avant le soutirage, la bière était filtrée : dans les premiers temps, avec une pâte de papier stérilisé (la «masse»), puis à partir de 1955 dans un filtre à kieselguhr (poudre d'algue fossile siliceuse), pour la rendre brillante et éliminer les levures. Le soutirage se faisait à la demande par une pompe, soit en fûts (fûts de 200 litres en fer pour l'Algérie), soit à l'atelier de canetterie pour les bouteilles. La première mise en bouteilles s'est faite en 1891 chez Hugon & Payan, ce qui a nécessité l'achat de soutireuses et de rinceuses. L'expérience des boîtes métalliques n'a pas été couronnée de succès, mais les soldats partis en Algérie étaient très fiers de leur «Fritz Lauer» en boîte (vers 1955-1960). En 1935, il n'y avait que des fûts et des canettes de 50 centilitres, puis la production s'est diversifiée avec des bouteilles de 66 et 75 centilitres, des litres et des fûts. Pendant la Guerre de 1939-1945, la brasserie a fabriqué des canettes de bière faisant 2 ou 3 degrés ; certains en buvaient des caisses entières.

Après l'embouteillage et la canetterie, la bière était pasteurisée (chauffée, puis refroidie brusquement), les bouteilles étant placées dans des casiers et mises à tremper dans des bains, puis après la guerre, elle était «flash pasteurisée» dans un appareil à

BIÈRE DE RUOMS
BRASSERIE & MALTERIE
HUGON & PAYAN
RUOMS
(ARDÈCHE)
EXPOSITION
UNIVERSELLE
PARIS
1878
MÉDAILLE D'ARGENT
Représentées par M
IMP. MARSEILLAISE - MARSEILLE

IMP. I. LANG. 2 Rue Brise Miche
BRASSERIE GÉNÉRALE DU MIDI
RUOMS (ARDÈCHE)

Caves de fermentation de la BGM. Début du siècle

On voit ici les techniques de fermentation datant du début du siècle car ces caves avaient été aménagées vers 1890. La fermentation durait une dizaine de jours et conditionnait la qualité de la bière et de sa mousse. Le processus nécessitait de contrôler strictement la température. On voit le réseau de tuyaux et de serpentins remplis de saumure dont la fonction était de refroidir la bière et les caves ; une partie des cuves est encore en bois et, à gauche, d'autres sont en ciment. Sous la voûte sont accrochées des passerelles.

Brasserie générale du Midi. La grande cave du milieu. Années 1920

Trois grandes caves de garde avaient été creusées dans le roc sous les bâtiments de la BGM. Après la fermentation, la bière était conservée trois à sept mois en cave dans des foudres. Les foudres en bois ont été remplacés après 1930 par des cuves métalliques au revêtement intérieur vitrifié pour que la bière ne prenne pas mauvais goût.

Brasserie générale du Midi. Début du siècle

L'homme sur le cheval est peut-être un visiteur important à qui l'on sert de la bière

Brasserie générale du Midi. Les machines à glace. Années 1920

Dès la création des brasseries, la conservation de la glace a constitué un problème essentiel. La glace était apportée et accumulée dans une cave mais, au milieu de l'été, il n'en restait plus. Les machines à glace installées vers 1890 étaient loin de donner toujours satisfaction et on a continué quelque temps à ramasser et stocker a glace en hiver.

Brasserie générale du Midi. Salle de lavage, soutirage et bouchage des canettes. Avant 1914

Lavage, soutirage et bouchage commencent à être automatisés, par contre le système de pasteurisation nécessitait d'importantes manipulations puisqu'il fallait charger les bouteilles dans les wagonnets en bois que l'on voit sur la gauche de la photo.

Brasserie générale du Midi. La laveuse. Avant 1914

Le lavage des bouteilles se faisait manuellement par trempage dans des bacs contenant de la soude. Pour le remplissage, la bière arrivait de la cave par une canalisation et un ouvrier enfilait la bouteille dans une canule.

pasteurisation rapide. On ne pasteurisait pas les fûts. Il ne restait plus alors qu'à étiqueter les bouteilles selon les commandes et à les mettre dans des caisses qui partaient par tapis roulant vers le magasin où elles étaient stockées. À la fin des années 1950, la brasserie a repris la fabrication des sodas et de la limonade qui avait été inaugurée par Fernand Chamontin à Labeaume : elle se faisait à l'entrée des défilés dans une grotte sommairement aménagée avec l'eau de source jaillissant d'une fontaine.

Avant l'utilisation des palettes, le travail était très dur aux expéditions car il fallait soulever à bras des caisses de 30 kilos. Armand Hermitant, dit «le Pierre», était réputé pour sa force physique : le directeur lui avait dit : *«Vous ne mourrez pas, il faudra vous assommer !»* Le chargement s'est fait à partir de 1955 environ sur un quai muni de transporteurs télescopiques, ce qui permettait de charger en un quart d'heure un camion de 800 caisses de 20 bouteilles. Marcel Chambon se souvient qu'avant 1914, les dépositaires venaient avec des charrettes à cheval. Après la Guerre de 1914 sont apparus les camions à bandages avec des phares à acétylène qui s'éteignaient quand le vent soufflait. Pour monter la côte non goudronnée du Razal, entre Vallon et Saint-Remèze, il fallait s'arrêter à plusieurs reprises pour mettre de l'eau dans les radiateurs. Un chauffeur se mettait en roue libre dans la descente pour économiser l'essence : une vraie terreur ! Et il ne cessait de boire en route ! Les expéditions se faisaient aussi par train à la gare de Ruoms. Pour aller à la gare, la brasserie possédait une sorte de «fardier» avec entraînement à chaînes, qui servait encore dans les années 1950. Les bidons de graisse brinquebalaient sur les côtés, car il fallait graisser la chaîne constamment. Le chauffeur éteignait le moteur en pinçant les bougies à la main.

En morte-saison, on entretenait les fûts et les foudres. Les caisses étaient portées à réparer à Grospierres. Les énormes foudres de 30 hectolitres, en bois, empilés sur quatre rangées, étaient sortis chaque année par le monte-charge dans la cour pour nettoyer les dépôts de levure, les regoudronner et les réparer. Pour éviter que la bière soit en contact avec le bois, on projetait à haute température une couche imperméable de goudron (en réalité un mélange de paraffine et de résine de pin) pour tapisser les parois des foudres. Cette opération était très dangereuse car on risquait de graves brûlures et on «s'empéguait» copieusement. On roulait ensuite les foudres sur la route pour bien répartir le goudron. Les fûts de 15 à 200 litres étaient lavés, stérilisés et goudronnés chaque fois qu'ils revenaient de chez un client. Par la suite, quand les foudres ont été remplacés par des tanks métalliques de 200 à 300 hectolitres, l'ouvrier entrait à l'intérieur pour brosser le revêtement de la paroi après chaque soutirage.

Brasserie générale du Midi.
Vérification des fûts dans la cour à leur arrivée.
Années 1920.

C'était ici le royaume des tonneliers qui devaient resserrer les cercles des fûts et les entretenir. En raison du goudronnage, aucun fût n'avait le même volume, chacun avait un numéro avec l'indication de sa contenance ce qui permettait de compter précisément ce que devait le client.

Brasserie générale du Midi.
La salle de lavage des tonneaux avec machine Enzinger.
Années 1920

Dès qu'un tonneau rentrait vide, il était rincé au jet et brossé dans un «rince-fût» pour être nettoyé et stérilisé On vérifiait son état et l'on changeait les douelles s'il fuyait.
L'hiver, avant la fabrication qui commençait en février, les foudres étaient remontés de la cave, contrôlés, nettoyés et goudronnés. Le goudronnage était une opération dangereuse car il fallait faire chauffer à 180° dans un chaudron un mélange de résine de pin et de paraffine que l'on versait ensuite avec une grosse louche. On fermait le foudre, on secouait et on enlevait l'excédent. Pour bien répartir ce goudron pendant qu'il refroidissait, on roulait les foudres sur la route jusqu'aux tunnels ou jusque chez Théodore. À la Bigournette, on les voyait passer quatre à six fois par jour, et l'occasion était belle, comme il y avait plusieurs cafés, de s'y arrêter pour boire un «canon» à l'aller et au retour !

Travailler à la brasserie

En 1935, l'usine faisait travailler une cinquantaine d'ouvriers ; après la guerre, 70 à 75 hors saison. En été, la demande était telle qu'il fallait embaucher une cinquantaine de saisonniers, essentiellement pour la canetterie, et une file de camions attendait le chargement le long de la brasserie, parfois tard dans la nuit, pour effectuer des livraisons dans 37 départements français.

La cadence de production restait très artisanale : au soutirage, on était passé en 1932 d'une trentaine d'ouvriers en été, travaillant à la main (700 bouteilles à l'heure) à six ouvriers (3 à 4 000 bouteilles à l'heure) vers 1965. On était fort loin des performances de l'embouteillage moderne (en 1965, chez Champigneulles, 35 000 bouteilles à l'heure, soit dix fois plus ; en 1990, 100 000 à l'heure). L'été, on travaillait par équipes de 3 x 8. Dans les années 1950, deux équipes travaillaient douze heures (midi-minuit) pendant un mois, avec trente minutes d'arrêt pour un seul repas (pris à sept heures du soir ou le matin). En été, des jeunes arrivaient à faire seize heures d'affilée à la canetterie pour mettre les bouchons mécaniques ; c'était particulièrement pénible au petit matin dans ce travail à la chaîne où il faut rester immobile pendant si longtemps. Le tarif des heures supplémentaires d'été était faible et l'hiver, l'usine débauchait, surtout les femmes, et les ouvriers n'étaient pas payés pendant plusieurs semaines. La durée du travail en temps normal était de quarante heures par semaine, il y avait une prime d'ancienneté après dix ans et certains avaient une prime de rendement en raison de la pénibilité des tâches, comme les cavistes en raison du froid. Les mécaniciens et les chauffeurs étaient mieux payés que les ouvriers. Autour et au cœur de la brasserie gravitait toute une série de métiers : tonneliers, machinistes, chauffeurs, «voyageurs» (représentants de commerce) et un peintre en lettres, qui peignait inlassablement les stores des cafés, les camions et les fûts en rouge et or.

Une société de secours mutuel s'était créée en 1892 pour les maladies et les accidents, mais il n'y eut de syndicat qu'après la dernière guerre : CFTC, puis CGT vers 1954-1955 et CFDT. Les ouvriers, très peu politisés, n'ont fait la grève que quelques heures pour soutenir les moulinages menacés de fermeture ou pour protester à la préfecture contre leur propre licenciement. Ils n'avaient même pas l'idée de faire grève. Dans les années 1950-60, Maurice Dumas, veuf avec quatre enfants, était magasinier et soulevait des caisses de douze bouteilles jusqu'à douze heures par jour, ce qui était particulièrement éprouvant lorsqu'il arrivait en haut de la pile de six étages de casiers. Il était à la CGT «pour se défendre», mais n'a jamais envisagé de faire grève : *«Oh pôvre ! les salaires étaient bas et je travaillais tout le temps. Il fallait travailler, je travaillais dur et j'en faisais des caisses... des fois, je ne tenais plus droit».*

Les conflits n'éclataient que lors des élections. Sur les lieux de travail, les syndicats étaient plutôt un instrument de concertation avec le patron. Instrument bien déséquilibré, car au début, c'était le patron qui choisissait trois ou quatre ouvriers pour le comité d'entreprise ; ils n'ont été élus que par la suite. Bien limité aussi : les ouvriers ont demandé de couvrir les quais d'expédition pour se protéger de la pluie et ont obtenu des vêtements de travail et quelques caisses de bière pour chacun et pour la fête du pays. Dans les dernières années, le syndicat animait une coopérative qui permettait d'acheter à moindre prix des chaussures aussi bien que des pommes de terre et même du poisson par un arrivage spécial de Boulogne sur Mer, chaque jeudi. En réalité, les ouvriers ne bénéficiaient d'aucun avantage comme le dit Jacques Rocca qui a travaillé de 1949 à 1955 et a préféré partir : *«Il n'y avait que des prix réduits sur la bière, rien pour la sécurité, on s'estropiait, on se faisait mal, on se blessait avec le verre quand les bouteilles brûlantes explosaient comme des bombes en sortant de la pasteurisation. C'était pénible, mais on préférait monter au grenier, redescendre aux camions, les décharger, les recharger, que d'être à la chaîne quinze heures sans bouger».* Henri Chazaly, qui a été machiniste aux chaudières dans les années 1920, évoque ce travail de bagnard où il devait charger le charbon à la pelle et décrasser les chaudières pleines de braises brûlantes auprès desquelles régnait une chaleur d'enfer. Celui qui l'a remplacé a eu le pied coupé. Le gros inconvénient de ce type d'industrie, c'est qu'il incite à boire, surtout pendant les grandes chaleurs. Tous buvaient et certains sont devenus alcooliques, en particulier les hommes qui travaillaient aux chaudières.

C'est en dehors de l'usine que la brasserie a généré des activités appréciées dans les années 1950 : le sport avec l'équipe de foot et le «Stade des brasseurs», l'Aéro-club suivi du Karting-club. En 1954, Raymond Yvan, directeur des établissements, a su animer une équipe de volontaires qui a aménagé en huit jours une piste de 600 mètres sur 100, afin de créer l'aérodrome de Ruoms-Labeaume, sur les terrains alluvionnaires du confluent de l'Ardèche et de la Baume. L'Aéro-club de l'Ardèche est devenu l'un des plus actifs de France. C'est en fréquentant Salomon, qui avait un avion et un terrain privé avant-guerre à Chaussy, que l'idée de créer un aéro-club était venue à Raymond Yvan.

Selon les témoignages des anciens ouvriers, l'ambiance de travail n'était pas mauvaise et les relations avec les contremaîtres étaient cordiales.

Le paternalisme maison disparaît et la situation change avec l'arrivée de Raymond Yvan qui succède comme directeur à Luraschi en 1950. Il doit accroître la rentabilité de la brasserie car les effets de la concurrence commencent à se faire sentir. Comme le matériel est resté le même et qu'on ne peut faire du neuf avec du vieux, la pression s'accroît sur le personnel ; habitué à un travail bien fait et artisanal, il est vite heurté par ces méthodes. Un processus identique se met en place à l'usine de velours à la même époque car, dans ce type d'entreprises, il est plus économique pour augmenter le rendement d'embaucher une main-d'œuvre mal payée et d'accroître les cadences que d'acheter des machines. À partir du moment où le personnel voudra obtenir de meilleures conditions de salaire et que la conjoncture économique générale deviendra moins favorable, les usines ne pourront que fermer. Jusqu'à 1950, on gardait jusqu'à 70 ans les ouvriers qui avaient besoin de travailler, spécialement pour les saisons. Ils ont été mis à la porte.

Les possibilités d'ascension sociale étaient réelles, même si elles ont été le fait d'une infime minorité : si certains ouvriers sont restés «aux tonneaux» ou à un autre poste durant 40 ans, Edouard Ginosier, esprit vif et curieux, qui calculait mieux que le contremaître le degré balling, a fait par la suite carrière dans l'industrie chimique. Marcel Chambon, qui a fait une longue carrière à la brasserie, était entré chez Hugon & Payan à 14 ans en 1915 : il était mousse et contrôlait le retour des caisses de bouteilles pour voir s'il ne manquait pas une capsule ou une rondelle... en ces temps de guerre, toutes les bouteilles étaient vérifiées et le comptable notait tout.

Étiquettes

L'étiquetage automatique a été installé vers 1930. L'usine de Ruoms produisait : la bière «bock» 3°3 à 3°7. La bière «de luxe» titrant 4°8 : «Slavia» chez H&P, «Dragon» à la BGM, distribuée aussi par Zénith sous l'appellation «Zénia». À partir des années 1950 : la «Fritz Lauer» ou la «Lauer spéciale» à 5,2°, elle avait obtenu le label «Qualité France».

La fin des brasserie

À la veille de la fermeture, en 1965, la société, dont le siège et la direction étaient à Marseille, disposait de 3 usines (Ruoms, Marseille, Béziers), de 7 centres d'embouteillage, de 12 centres d'éclatement, de 700 entrepositaires et de 5 filiales. Quand la production a atteint 20 à 25 000 hectolitres en 1935, «c'était le Pérou» ; à 30 000, c'était tout à fait extraordinaire ! Après la guerre, la production normale s'est stabilisée autour de 100 000 hectolitres, ce qui classait Ruoms au rang des producteurs moyens, fragilisés par la modernisation et la concentration des entreprises. 1958 a été l'année de la plus forte production.

La brasserie s'était remarquablement modernisée une dizaine d'années avant la fermeture. Elle était passée des ventes en fûts à des ventes en bouteilles et s'était équipée

- de grands tanks métalliques dans les caves de garde, d'une capacité de 20 000 hectolitres ;
- d'une laveuse automatique à chaîne d'une capacité de 13 000 bouteilles à l'heure : elle est alors unique en France (1957) ;
- d'un pasteurisateur à plaques à haut rendement ;
- d'un groupe de soutirage à la canetterie de 10 000 bouteilles à l'heure, d'un groupe de sertissage de 8 000 boîtes à l'heure, et pour la production du froid, de trois compresseurs à ammoniac.

L'entreprise, dans ces dernières années, était loin des vénérables chaudrons de cuivre et des foudres de bois, mais ces progrès étaient insuffisants pour soutenir la concurrence, Ruoms souffrait de facteurs défavorables dans cette compétition :

- Malgré les investissements, une partie du matériel restait vétuste et réclamait donc une plus grande consommation d'énergie ; or les Charbonnages du Gard qui fournissaient l'usine ferment en 1967. Il aurait fallu s'approvisionner dans l'Hérault, ce qui aurait accru considérablement le prix de revient.
- Dans ce pays de vin, la consommation de bière était essentiellement saisonnière et variait dans une proportion de 1 à 10 entre l'hiver et l'été. Les critères de rentabilité ne peuvent s'accommoder d'une telle irrégularité.
- La baisse de la population du département : depuis la création de Hugon et Payan en 1876, les cantons de Vallon et de Joyeuse avaient perdu la moitié de leurs habitants. Cette baisse de clientèle a affecté sensiblement les petites entreprises locales.
- En 1930, il y avait environ 1 200 brasseries en France. En 1967, il n'y en avait plus que 144, produisant au total 20 millions d'hectolitres. Près de la moitié de cette production était fournie par 11 usines de plus de 500 000 hectolitres. La fermeture inévitable de la brasserie de Ruoms était inscrite dans ces chiffres, une entreprise n'était déjà plus rentable en 1967 si elle ne produisait pas au minimum 200 000 hectolitres par an, et l'usine de Ruoms dans sa meilleure année en 1958 n'en a produit que 95 000.

La concurrence des entreprises a été très forte dans ce secteur ; elle est d'abord locale, puis se fait au bénéfice des brasseries du nord et du nord-est de la France : Champigneulles, puis La Meuse et Kronenbourg. Enfin la concurrence devient internationale avec la mise en place du Marché commun par le Traité de Rome en 1957. Le processus de concurrence a entraîné une concentration devenue nécessaire pour financer l'automation des installations. Cette concentration traduit les difficultés financières d'une industrie qui nécessite de lourds investissements, après avoir été pendant un quart de siècle à l'abri de la concurrence grâce à la pratique du contrôle des prix. Ainsi la COGEBRA n'a pas pu résister à la puissante Société Européenne des Brasseries (SEB) qui rachète et ferme les établissements brassicoles non rentables et, à l'inverse, modernise ceux

Marcel Salques montre la brasserie sur le point de fermer. 1967

Les brasseries ont fermé en 1967, incapables de résister à la concurrence engendrée par la concentration des entreprises et la modernisation des techniques. Marcel Salques, chauffeur aux brasseries, montre les bâtiments qui, aujourd'hui, présentent à peu près le même aspect extérieur si ce n'est les cheminées dont la dernière a été abattue en 1994. Cette «friche industrielle» a été convertie en immeubles d'habitation, ateliers d'artisans, boutiques, restaurants. L'ancienne maison de maître de la BGM est devenue l'hôtel du Savel.

qui sont en position plus favorable. La SEB était la plus importante société brassicole de France, issue de la fusion de La Meuse et de Champigneulles qui possédai 50% des actions de la COGEBRA.

L'émoi a été grand à Ruoms lorsque la fermeture dont on parlait depuis deux ou trois ans a été décidée. Syndicats et élus ont réussi à faire revenir la direction sur sa décision. Roger Hugon, petit-fils du fondateur de H & P, administrateur de la COGEBRA à Marseille, a été accusé de choisir la fermeture de Ruoms plutôt que celle de Béziers parce qu'il était protestant. Le ministre de l'Agriculture, Edgar Faure, ayant été sollicité, avait fait certaines promesses, mais l'échéance n'a été retardée que de quelques mois.

Le 18 avril 1967, les brasseries ferment définitivement. C'est Roger Hugon qui devra présider au difficile démantèlement de l'entreprise. Les bâtiments ont servi pendant un temps de centre de redistribution pour la Société française des Brasseries. Les tanks et le matériel sont partis aux usines de Béziers et de Marseille qui n'ont pas tardé à fermer aussi. Le mur a dû être cassé pour sortir les trois énormes cuves de brassage en cuivre de trois à quatre mètres de diamètre. Le matériel resté sur place a été vandalisé, ce qui a accru l'amertume des travailleurs. Les répercussions sociales ont moins affecté les ouvriers que la fermeture des activités annexes comme les transports routiers ou la scierie. En plus des cent ouvriers licenciés, 180 travaillaient comme saisonniers. Une dizaine seulement s'est retrouvée sans emploi, les autres ont été mis à la retraite ou reclassés par la SEB. Le commerce local a été également atteint, car le va-et-vient généré par l'activité de la brasserie remplissait les boutiques et les restaurants qui accueillaient les chauffeurs de camion.

La disparition de la brasserie a eu aussi une vive portée affective du fait de la désagrégation des bâtiments qui symbolisait l'activité de la cité. Selon un ancien, qui a roulé sa bosse dans de nombreuses brasseries en France et à l'étranger, celles de Ruoms étaient «les plus belles» qu'il ait vues dans sa carrière. Les plans qui utilisaient au mieux la configuration du terrain avaient été réalisés par un architecte de l'Ecole des brasseries de Nancy.
Et une certaine amertume de ne plus goûter la bière qui faisait la renommée de Ruoms…

CHRONOLOGIE. 90 ANS DE BRASSERIE À RUOMS

La première brasserie

1874 Projet de création de la première brasserie et malterie par Ernest Puaux et Ernest Hugon (1841-1909).
1876 Mise en route de la brasserie.
1886 Puaux se retire et Hugon s'associe à l'ingénieur Antoine Payan. La brasserie prend le nom de Hugon & Payan, sous le sigle H & P. Ils laisseront la succession à leurs fils Joseph Hugon (1865-1937) et Émile Payan.

La seconde brasserie

1879 Création de la seconde brasserie au capital de 600 000 F avec des fonds catholiques, à la fois concurrente et conti guë à la brasserie Hugon & Puaux. Le nom de la société est d'abord «Brasserie ardéchoise».
1880 La société prend le nom de «Brasseries Générales du Midi S.A.» (BGM).
1881 Elle acquiert la Brasserie Notre-Dame de Béziers.
1919 Fusion des deux brasseries : H & P est rachetée par la BGM.
1926 Participation au capital de la Brasserie du Zénith à Marseille.
1927 Acquisition de la Brasserie Mortz d'Avignon.
1929 Achat de la brasserie Fritz Kaiser de Béziers
1952 Les «Brasseries du Midi» : nées du rachat, par la BGM, de la brasserie Fritz Lauer de Carcassonne.
1956 Création de la «Société française des Brasseries Ruoms et Fritz Lauer» par rachat de «La Frise» à Grenoble. Seuls quatre sites sont en activité : Ruoms, Béziers, Carcassonne, Grenoble.
1960 «COGEBRA» : «COmpagnie GEnérale des BRAsseries» par fusion avec la «Brasserie du Zénith» à Marseille. Il ne reste que trois usines. Le siège est à Marseille.
1967 (18 avril) Fermeture. Rachat de la COGEBRA par la Société Européenne de Brasseries (SEB). Ruoms est utilisé comme entrepôt un certain temps.
1987 La Société Européenne de Brasseries et la Brasserie de Kronenbourg qui font partie du groupe BSN, constituent un unique département brassicole qui s'intitule Brasseries de Kronenbourg. Le groupe BSN ne conserve que quatre brasseries : Strasbourg, Obernai, Nancy et Rennes.

NOTE :
Les chiffres annoncés par les plaquettes publicitaires de la brasserie et les journaux diffèrent parfois sensiblement des chiffres donnés dans ce chapitre. Ils font état de quatre brassins par jour, alors qu'aucun témoin n'a vu plus de trois brassins. On a préféré les chiffres issus des études réalisées sur la brasserie à l'époque (voir en bibliographie). (Par exemple la brochure de la brasserie annonce une production de 165 000 hectolitres en 1957, le chiffre retenu est de 95 000).

Ernest Hugon. 1841-1909

Homme engagé au cœur des luttes politiques de la fin du XIXe siècle, créateur d'entreprise, Ernest Hugon est aussi un véritable humaniste protestant.
Originaire d'une famille de la bourgeoisie commerçante de Vallon, ce jeune homme hors du commun, admirateur, paradoxalement, à la fois de Thiers et de Gambetta à la fois, monte à Paris en 1871, lors du soulèvement de la Commune et de la famine et n'hésite pas à parcourir les abords de la ville encerclée par les Versaillais.
À partir de 1874, il fonde avec Ernest Puaux l'entreprise, qu'il dirige en faisant preuve de qualités de gestionnaire scrupuleux et l'entreprise qui deviendra la brasserie Hugon & Payan.
En 1880, il est élu conseiller général du canton de Vallon dont il devient vice-président en 1887. Il dépense toute son énergie et joue de ses relations pour faire aboutir les projets qui lui tiennent à cœur : construction d'écoles, route de Vallon au pont d'Arc, ponts de Chauzon, de Balazuc et de Ruoms, adduction d'eau potable, etc. En 1884, il prend la tête de la lutte contre le choléra à Ruoms et constitue un comité de «frétaires» pour soigner les malades et empêcher la contagion.
Pourtant, sa carrière politique n'ira pas au-delà du Conseil général en raison de ses origines protestantes. Elle fut une lutte sans répit contre le parti clérical dont le chef était le notaire Lauriol de Vallon, frère du maire de Ruoms. En 1888 malgré le danger, représenté par la candidature à la députation du général Boulanger, le parti républicain préfère présenter un candidat catholique mal placé plutôt que Hugon qui risquait de gagner. De même sa candidature au Sénat en 1896 échoue car les cléricaux, pratiquant la politique du pire, font passer à sa place un radical aux idées plus avancées qui sera battu. La tactique de la droite catholique en Ardèche sous la Troisième République a souvent consisté à susciter la candidature de radicaux plus à gauche pour faire échouer la gauche républicaine modérée.
«C'est uniquement parce que je suis né protestant que j'ai échoué dans l'arrondissement de Largentière» reconnaissait-il. Et le neveu du curé d'Aubenas confiait à son fils Joseph Hugon : *«Ce qui a manqué à votre père, c'est son baptême»*.

La manufacture de velours et peluches

Les industries de la soie en Ardèche

L'industrie de la soie fut très importante au XIXe siècle en Ardèche, troisième département pour la production séricicole. Cette industrie est née au XVIe siècle de la volonté politique des rois de France, qui, pour concurrencer la soie italienne, ont créé la «Fabrique lyonnaise», c'est-à-dire l'ensemble des industries du tissage concentrées à Lyon. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que la sériciculture (l'élevage des vers à soie) et le moulinage prennent leur essor avec la plantation de grandes quantités de mûriers dans le sud-est de la France. À cette époque, l'Italie, avec le grand centre de Milan, détient le monopole du commerce de la soie. Le Premier Empire constitue une étape capitale : les Lyonnais vont profiter des guerres napoléoniennes et du Blocus continental pour arracher à l'empereur la suppression du monopole italien. Après la défaite des Autrichiens et la mise en place du Blocus, la loi de 1808 impose des taxes sur les importations de tissus de soie italiens et assure par là le monopole de Lyon sur le commerce des soies. C'est aussi entre 1800 et 1817 que Jacquard met au point à Lyon le métier à tisser qui porte son nom et qui fonctionne avec un système de cartes perforées. Ce métier va permettre d'accroître la production de soies façonnées au moment où la demande augmente en raison du faste de la Cour, du goût du luxe et de l'ascension de nouvelles catégories sociales.

Après un âge d'or qui se situe de 1820 à 1850, l'essor de la sériciculture est coupé net par l'apparition de la pébrine, une maladie du ver à soie qui se répand à partir de 1850. Puis elle subit une série de crises dont elle ne s'est guère relevée. Les élevages ont néanmoins continué jusque dans les années 1950, car la récolte de cocons était souvent la seule source d'argent frais et tous les espoirs se portaient chaque année sur la réussite tant attendue. Dans le village voisin de Labeaume, la production de cocons a doublé de 1850 à 1900, alors que la sériciculture était en pleine décadence en Ardèche.

Le tordage. 1952-1955

L'ouvrière, la «tordeuse» utilise une machine qui permet de nouer chaque fil de la chaîne terminée à une nouvelle chaîne alors qu'auparavant, sur les vieilles machines Béridot, chaque fil était noué à la main.

(<-- Page précédente) ***Ouvrières de la filature du Prat. Vers 1918***
Les ouvrières sont jeunes, elles travaillaient à la filature en attendant de se marier. De tout jeunes garçons, très appréciés pour l'habileté de leurs doigts, servaient à tout faire dans l'usine. Ils rapportaient à leurs parents une paye indispensable.

Mais si la sériciculture, crise après crise, s'effondre durant un siècle, les industries liées à la soie, dont un certain nombre étaient implantées en Ardèche, vont perdurer jusqu'à nos jours. De très nombreux moulinages et filatures s'étaient installés en Ardèche et dans le Gard en raison du grand nombre de cours d'eau descendant des Cévennes qui fournissaient l'énergie pour les machines. De plus, cette localisation entre les lieux d'élevage du ver à soie et la ville de Lyon correspondait évidemment aux intérêts de la Fabrique lyonnaise.

On comptait en Ardèche:

	Filatures	Moulinages
1720	0	39
début XIXe	quelques dizaines	140
1860	56	344
1873	-	400
1920	18	274
1992	0	*

**Une centaine pour le synthétique et une dizaine pour la soie.*

Les filatures avaient pratiquement toutes fermé avant 1914 car il n'y avait plus assez de cocons en Ardèche ; quatre ou cinq filatures suffisaient pour la production ardéchoise. Les moulinages ont largement survécu à cette baisse de production en utilisant des soies étrangères : dès 1875, la moitié de la soie provenait de l'étranger, d'Italie et surtout du Japon. L'ouverture du Canal de Suez en 1869 a permis de réduire le prix d'achat des soies d'Extrême-Orient et a contribué à ruiner la sériciculture française. Les marchands-fabricants de Lyon, qui maîtrisaient la production, ont délibérément aggravé cette ruine en empêchant toute barrière douanière à l'entrée des soies étrangères. Les pétitions répétées et les appels de détresse lancés par les municipalités des départements sericicoles sont restés lettre morte face aux puissants intérêts du capitalisme lyonnais qui revendiquait la liberté économique et le libre-échange, ceci, après avoir coulé cyniquement le dangereux concurrent italien quelques décennies plus tôt au nom des principes inverses ; le libre échange est toujours un principe brandi par le plus fort.

Dès le XVIIIe siècle, les mouliniers étaient sous la dépendance des marchands-fabricants de Lyon pour lesquels ils travaillaient à façon et qui leur prêtaient l'argent pour s'équiper en même temps qu'ils contrôlaient les prix en amont comme en aval. Nombre d'entre eux s'étaient fait «dévorer» à ce jeu. C'est l'effondrement des prix du cocon qui a ruiné la sériciculture et non pas les maladies du ver à soie : la pébrine était vaincue dès 1875 et depuis longtemps déjà les marchands de «graines» avaient inventé mille moyens pour sélectionner des œufs de vers sains, depuis les recettes miracle à base de rhum jusqu'aux périlleux voyages en Perse ou au Moyen-Orient pour aller chercher de nouvelles souches. Mais le prix du kilo de cocons, qui était de 7 francs en 1870, tombe à 3 francs en 1890.

La France protectionniste de Jules Méline, qui a préservé l'agriculture nationale au point de lui faire prendre un retard considérable au début du XXe siècle en la maintenant à l'abri de la concurrence des grands producteurs d'Outre-Atlantique, a paradoxalement laissé mourir la sériciculture, œuvre des paysans, dans l'intérêt des industriels et ceci «sans vergogne», comme on dit dans le Midi.

Après la Seconde Guerre mondiale, le nylon a révolutionné l'industrie textile, mais, grâce au savoir-faire de la main-d'œuvre, les moulinages ont surmonté la crise de défaveur de la soie. Ils se sont reconvertis dans les fibres artificielles qui réclament les mêmes procédés d'apprêt que la soie avant le tissage. C'est le cas du moulinage du Prat (route des défilés) de 1939 à 1972 et de l'usine de Sous Roche. Cette reconversion s'est accompagnée d'un déplacement vers la vallée du Rhône ; hormis Sous Roche, le moulinage Lançon à Vinezac fondé en 1812 et les usines Payen à Berrias, il ne reste plus aucun moulinage dans la région proche. C'est une activité qui reste essentiellement ardéchoise et qui assure 50 % de la production française mais elle est aussi très menacée par les récents progrès techniques et par la concurrence chinoise.

LES ÉTAPES DE LA FABRICATION DE LA SOIE

L'industrie de la soie se décompose en quatre étapes : l'étouffage, le filage, le moulinage et le tissage (la teinture se fait après).

L'étouffage

L'étouffage des cocons, lorsqu'il ne se pratiquait pas sur place dans de petits étouffoirs locaux, comme cela s'est fait à Labeaume jusque vers 1930, se faisait dans les filatures. Les courtiers les ramassaient aussitôt le décoconnage effectué (opération qui consiste à enlever les cocons des bruyères sur lesquelles ils sont accrochés). Il faut «étouffer» rapidement pour tuer la chrysalide avant que, transformée en papillon une douzaine de jours plus tard, elle ne détériore le cocon en sortant. La période de l'étouffage durait un mois, le temps de la récolte. Les cocons étaient entreposés pour être filés au fur et à mesure.

Le filage

Il y avait une filature au Prat à l'extrémité de la route des défilés, sur la commune de Montréal, où travaillaient certaines Ruomsoises. La filature consiste à dévider les fils de soie du cocon en les assemblant et en décollant le «grès», qui donne sa cohésion au cocon, dans de l'eau à 70°. On obtient un fil de soie «grège».

Le moulinage

Le fil qui arrivait en écheveaux (les flottes) soit des filatures régionales, soit de Lyon, d'Italie ou du Japon, était irrégulier, cassant et rigide. Le moulinage consiste à le dévider pour le tordre, l'assembler et le retordre. Selon les procédés et la torsion, on obtient différentes qualités (organsin, crêpe, mousseline...). Le fil mouliné est ensuite décreusé (on en a ôté le grès) pour le tissage. Autour de Ruoms, il y avait trois moulinages : à Joyeuse, au Prat et un autre à Sous Roche (route de Vallon, avant le pont de Sampzon).

Le tissage

Le tissage était peu pratiqué en Ardèche. En 1860, il n'y avait que 9 usines ; en 1920, 27 seulement, dont l'usine de velours de Ruoms, alors qu'il y avait 274 moulinages. La soie ouvrée dans les moulinages ardéchois partait à Lyon ou dans l'Isère où elle était tissée dans de petits centres disséminés ce qui correspondait aux intérêts de la Fabrique lyonnaise.

Petite histoire des usines de Ruoms

L'ENTREPRISE J.B. MARTIN

Le velours. 1913-1947

Dès 1864, puis à nouveau en 1872, l'installation d'une filature de soie utilisant l'eau du canal de décharge du moulin avait été projeté à l'emplacement des brasseries, qui n'existaient pas encore à cette date. Cependant, c'est un moulinage qui s'installe au bord de l'Ardèche, plusieurs kilomètres en aval à Sous Roche, en 1876. La société J.B. Martin de Lyon rachète ce moulinage ainsi que les droits d'eau du moulin du Grazel et de Sampzon et fait construire une usine, la «Manufacture de velours et peluches». Elle ouvre ses portes en 1913 avec 119 ouvriers et 50 métiers mécaniques Béridot à tisser le velours ; sa grande spécialité est le «velours poil de soie pour mode». On peut se demander pour quelles raisons J.B. Martin, dont les activités se sont développées dans la région lyonnaise et en Isère, a choisi un site aussi excentré que Ruoms. La tradition du travail de la soie en Ardèche aurait pu constituer un argument, mais c'est le bas prix de la main-d'œuvre qui a justifié ce choix, de toute évidence.

L'usine était située juste derrière la gare de Ruoms, implantation légitimée par la proximité des moyens de transport, nécessaires pour les échanges avec Lyon et l'approvisionnement en charbon. L'alimentation en énergie s'est faite jusqu'à la guerre avec un gros moteur à «gaz pauvre». L'usine marche à plein rendement et, dans les années 1920, on rachète le double de métiers. Dès cette époque, le velours n'est plus exclusivement du velours de soie.

La soierie. 1947-1967

En 1947, le velours passe au second plan derrière les nouveaux tissus synthétiques. Une centaine de métiers automatiques Diederichs de Bourgoin-Jallieu pour tissus plats (c'est-à-dire tout tissus : coton, rayonne, nylon... sauf le velours) sont installés. On a cependant continué à faire du velours avec les vieilles Béridot et des machines fabriquées par le personnel de l'usine. L'électricien de l'usine, Lucien Doumain, avait mis au point un système électromécanique pour la remise en marche des métiers de velours, qui fonctionnait bien mieux que le système électronique fabriqué à Lyon en 1953 et qui, perfectionné au fil des ans, a équipé une partie des usines du groupe. Pendant la guerre, J.B. Martin a fabriqué de la soie pour les parachutes. La fabrication de toiles de parachute et de sacs à poudre de canon en bourrette de soie (les gargouses) fut reprise sur cinq ou six métiers Diederich pour la guerre d'Indochine. Ce travail était extrêmement minutieux car le fil de soie n'a pas la régularité du fil synthétique et aucun défaut ne peut passer dans le peigne.

Dès les années 1950, l'usine connaît des périodes difficiles faute de commandes suffisantes : le travail sur les machines est réduit de 40 à 32 heures ; les ouvriers sont au chômage technique, occupés à des travaux de nettoyage les 8 heures restantes. La situation ne fait que s'aggraver à la fin des années 1960 avec la grande crise de l'industrie textile. Elle ne peut plus lutter contre la concurrence des pays du Tiers-Monde. Les progrès techniques ont permis un accroissement considérable de la production en même temps que le marché s'ouvre aux nouveaux pays producteurs utilisant une main-d'œuvre à bon marché, quand ils ne cumulent pas cet avantage avec une technologie de qualité comme c'est le cas des «Quatre Dragons» asiatiques (Taïwan, Singapour, Corée du Sud, Hong-Kong). À cela s'ajoute une concurrence accrue dans le domaine des textiles synthétiques au moment où Rhône-Poulenc perd le monopole de la fabrication du nylon et du tergal qu'il possédait en France depuis 1945. Les entreprises se livrent alors une guerre qui va accentuer le déclin de l'industrie textile et de la soierie.

Retour au velours. 1967-1977

C'est dans ce contexte de reconversion, d'accroissement des capacités de production et de modernisation que la société, pour relancer la production du velours, installe en 1972 27 métiers allemands Güsken très performants, sans navette, avec des aiguilles. En même temps, une centaine des anciens métiers Diederichs pour tissus plats est cassée ou expédiée en Afrique ; dix ans après leur achat, à la fin des années 1950, ils étaient déjà archaïques, notamment en raison de leur faible largeur. Les nouvelles Güsken produisent du velours mode et d'ameublement en grande largeur, en utilisant des fils de lurex, d'argent ou doré, de coton et de viscose. L'installation de ces prototypes très sophistiqués a posé de nombreux problèmes aux techniciens : ils nécessitaient de minutieux et constants réglages effectués en relation avec une entreprise allemande

Dans les années 1970, J.B. Martin avait le monopole de fait de la fabrication du velours uni en France, en particulier le «velours miracle» pour la haute couture : un velours infroissable, d'un entretien facile et qui ne se tachait pas. Le tissu écru (non teint), dont la production était d'un million et demi de mètres par an, était expédié par camions vers la teinturerie de Bonneterre à Villeurbane pour être teint et «ennobli». L'entreprise Rocher de Ruoms a assuré ces transports de 1930 à 1976. On n'a jamais travaillé le tissu de couleur à l'usine ; la couleur était utilisée uniquement pour différencier les fils. Le tissu était ensuite vendu en Afrique du Nord et jusqu'en Iran, en Inde et en URSS.

LA FERMETURE DE J.B. MARTIN

La société lyonnaise J.B. Martin, créée en 1843, est en 1977 un «holding» qui possède plusieurs établissements en France, dans la région lyonnaise, en Isère et à l'étranger : Leesville (Caroline du sud) aux États-Unis, Saint-Jean au Canada, au Mexique, au Brésil, en Argentine et à Blackburn en Grande-Bretagne. La crise générale de l'économie à partir de 1973, s'ajoutant à celle du textile (début des années 1970), J.B. Martin avait procédé à plusieurs restructurations, dites plus familièrement «dégraissages», dans le cadre du «plan de redéploiement de l'industrie textile», qui avaient entraîné la liquidation de plusieurs usines. En 1973, la société décide de transférer l'usine de teinture de Villeurbanne à Saint-Chamond (Loire). Quelque temps après, les ouvriers de Voiron (Isère) sont tous licenciés au moment où la société investit trente millions à Sao Paulo au Brésil. Malgré - ou en raison de - ces reconversions, J.B. Martin dépose son bilan en janvier 1976.

Le 31 mai 1977, à Ruoms, les 151 ouvriers sont licenciés. La fermeture, affectant aussi le moulinage de Sous Roche, a été ressentie comme une catastrophe car c'était la dernière source d'emplois industriels qui s'effondrait dans la région proche. La décision a été prise brusquement alors que les ouvriers avaient l'impression que cela tournait plutôt bien. Cette population ouvrière, très proche de ses racines paysannes et dans laquelle les valeurs du travail «bien fait» sont si fortes, est profondément heurtée par ce gâchis. Les ouvriers occupent l'usine et luttent pour empêcher la dispersion du matériel et trouver un repreneur. Les installations avait été modernisée - sols et climatisation - en 1972 et il restait un équipement important : 139 métiers à tisser, dont une partie était presque neuve, deux ourdissoirs, etc.

Dernier épisode : en 1978, une société de Saint-Etienne, Giron frères - elle même déjà en difficulté -, relance l'usine en ajoutant aux métiers Güsken des métiers provenant de Saint-Etienne. On espère que l'application prévue du «Plan textile» pour 1978 pourrait sauvegarder la production française en limitant les importations. Mais seules les subventions ont permis la reprise et, dès novembre 1980, l'usine doit fermer et licencier les quarante ouvriers qui avaient été réembauchés. Les métiers partent : les Güsken en Algérie où ils n'ont pu fonctionner faute de tisseurs et de régleurs qualifiés ; d'autres métiers peut-être au Mexique où J.B. Martin posédait une usine, ou bien ils sont cassés. À Ruoms, on est scandalisé. Il semble que la société J.B. Martin existe encore aux États-Unis, à Leesville.

LE MOULINAGE DE SOUS ROCHE, DERNIER RESCAPÉ DE L'ÉPOPÉE INDUSTRIELLE

L'usine de Sous Roche est plus ancienne que celle de Ruoms : elle date de 1876 et tourne encore aujourd'hui avec 23 ouvrières. C'était, à l'origine, un moulinage de soie avec les caractéristiques typiques des moulinages ardéchois. En 1913, le moulinage est racheté par J.B. Martin qui fait ajouter deux bâtiments en 1926 et en 1947. Le vieux bâtiment jouissait d'une température et d'une hygrométrie naturelle très bonnes, on y travaillait la soie naturelle qui arrivait en «flottes» de Canton par balles de 150 kilos ; les ouvriers se chamaillaient pour garder les jolis sacs couverts de caractères chinois. Dans le second

La modernisation de l'usine. Vers 1975

Vers 1972, la société J.B. Martin, pour faire face à la crise de l'industrie textile, investit dans l'achat de nouveaux métiers Güsken de fabrication allemande, extrêmement perfectionnés que l'on voit à l'arrière-plan. Le tissage ne s'effectuait plus par des navettes mais par des lances et des aiguilles. Une tisseuse contrôlait alors quatorze métiers et n'avait à intervenir que lorsqu'une lampe s'allumait.

«Quand J.B. Martin brade». 1977

Les 1 200 salariés de J.B. Martin France occupent l'usine pendant l'été 1977 pour conserver leur outil de travail. À cette date, 139 métiers fonctionnaient dans l'usine dont les très modernes 27 métiers sans navette.

L'ourdissage du velours

L'ourdissage consiste à réunir les fils provenant de quantités de bobines pour former la chaîne du tissu. Dans cet atelier, on voit au fond la «cantre» qui porte environ 500 bobines dont les fils s'assemblent dans un peigne en zigzag pour former la «nappe» qui s'enroule sur le rouleau du premier plan : c'est l'ourdissage direct au Comélor (nom de la machine). Une ouvrière raccordait les fils à la main et le fil passait à l'encolleuse pour être plus solide. Pour les soieries, les chaînes arrivaient toutes prêtes. Il y avait une ouvrière par ourdissoir, payée à façon dans les années 1960.

bâtiment, on travaillait la rayonne «viscose» fabriquée dans la région lyonnaise et à la Voulte, moins fragile que la soie. Il comportait de grandes verrières et l'été la chaleur atteignait plus de 40°, ce qui était insupportable ; le taux d'humidité nécessaire était de 85 %, maintenu par la diffusion de vapeur en permanence. Le troisième bâtiment, construit après la guerre, était utilisé pour le dévidage avec de nouvelles machines. Les «gâteaux» (écheveaux de petit diamètre) disposés sur des tavelles étaient dévidés sur des roquets enfilés sur les moulins. L'opération de moulinage proprement dite consistait à tordre ce fil brut et brillant et à le monter sur des bobines selon l'épaisseur (75, 100 et 120 deniers pour les soies artificielles) pour qu'il soit plus solide. Auparavant, les «roquets» étaient changés deux à trois fois par semaine. À partir des années 1970, des systèmes automatiques ont été installés et la capacité des roquets étant passée de 300 à 1200 grammes, il n'était nécessaire de les charger qu'une fois par semaine. Les machines ne devaient jamais s'arrêter et un veilleur de nuit les surveillait durant la nuit. Si une panne de courant survenait, les fils s'emmêlaient irrémédiablement car le principe du moulinage est fondé sur la vitesse différée entre roquets et bobines.

Pendant la guerre, l'usine a été occupée un mois, en juin 1940, puis elle a fonctionné au ralenti en raison du marasme général. On a fabriqué du «crêpe mousse», une soie artificielle juste dévidée et qui donnait un fil élastique, il remplaçait la laine pour faire des pull-overs. Pour alimenter les 600 à 700 moteurs, l'énergie était le problème principal : elle était fournie par le barrage sur l'Ardèche, mal conçu lors de sa construction en 1876. À partir de 1941, des travaux ont été engagés pour rehausser le barrage de 50 cm afin d'accroître la puissance de la centrale. Le directeur, Arnold de Christen, avait embauché des jeunes pour qu'ils ne partent pas au STO. Une fois le gros alternateur installé, la production d'électricité a été nationalisée en 1945. Aussi, pour échapper à la nationalisation, la puissance a été diminuée et le surplus vendu à EDF. Comme les machines ont nécessité de plus en plus d'électricité, J.B. Martin vendait ou achetait alternativement à EDF.

Vers 1930, l'usine employait une centaine d'ouvriers, puis en raison des difficultés liées à la crise mondiale, elle a mis des ouvriers au chômage en 1934-1935. Après la guerre, le nombre maximum d'ouvriers a été de 72 et s'est stabilisé autour de 30 à partir de 1970, les ouvriers partis n'ayant pas été remplacés. Le travail était très cyclique, avec une alternance d'heures supplémentaires obligatoires et de renvois pour deux mois.

Après la fermeture de 1977, l'usine a été reprise par un façonnier de Saint-Etienne qui moulinait des fils de viscose, d'acétate, de triacétate, de nylon, de polyester et de lurex provenant de toutes les parties de l'Europe. En 1998, nouveau changement, elle est vendue au groupe Cheynet.

Les fils moulinés à Ruoms repartent vers Hong-Kong, Taïwan, la Corée, la Malaisie, la Chine, l'Afrique du Sud, la Hongrie (et l'URSS jusqu'au printemps 1991). En effet, les pays du Tiers Monde ont une main-d'œuvre à bon marché pour la confection ; à l'inverse, les Ardéchois restent les plus performants pour la préparation du fil, qui nécessite un savoir faire et une haute technicité sans réclamer beaucoup de personnel. Le moulinage est une spécialité ardéchoise reposant sur une longue expérience, le sens de la matière et un véritable amour du métier. L'entreprise Payen, chef de file du moulinage en Ardèche, est spécialisée dans le fil «guipé» sans équivalent dans le monde.

Le travail dans les usines textiles

LE TRAVAIL AU XIXE SIÈCLE

Au XIXe siècle, les conditions de travail dans les usines de soie de l'Ardèche étaient extrêmement dures. Les enfants étaient employés en grand nombre ; cette main-d'œuvre était malléable et bon marché car les parents avaient besoin que leurs enfants apportent de l'argent à la maison. Les lois qui, à partir de 1841, limitaient le travail des enfants ne furent guère appliquées et comportaient de notables exceptions pour les industries de la soie. Ce n'est qu'avec les lois Jules Ferry, en 1880-82, que les patrons ont progressivement cessé d'utiliser les jeunes enfants.

Le discours constant du patronat au XIXe siècle est d'affirmer que toute augmentation de salaire, toute diminution des horaires et toute amélioration des conditions de travail conduirait inéluctablement l'entreprise à sa ruine, les hommes à l'alcoolisme, les femmes à la débauche et les enfants à l'oisiveté. Le paternalisme patronal a contribué à un encadrement très strict des ouvriers, d'autant plus que, venant de loin pour la plupart, en particulier des Cévennes, ceux-ci étaient logés à l'usine pendant la semaine. Mazon, visitant le tissage Merle à Vallon en 1884, se félicitait de la dissémination des usines à la campagne, la ville étant dangereuse aussi bien au point de vue moral qu'au point de vue physique. La religion est donc le contrepoids nécessaire aux influences néfastes pour ces jeunes filles : «La religion est ici ce que sont pour les fruits l'air, l'attention et la propreté. Vouloir que de pauvres filles, travaillant dans les fabriques, se maintiennent honnêtes sans direction et sans foi, c'est vouloir que des fruits entassés sans choix et sans ordre dans de grands paniers ne pourrissent pas». Le paternalisme, conforté par l'Eglise qui prêche la soumission, se perpétue au XXe siècle et les marques de ce discours se retrouvent dans les paroles des ouvrières.

À Ruoms, nous ne possédons pas de renseignements sur les conditions de travail pour la période d'avant la Guerre de 1914. L'usine de velours, installée en 1913, n'a pas connu les dures conditions du moulinage, qui fonctionnait depuis 1876, où elles ne devaient guère différer des conditions de la plupart des moulinages ardéchois de l'époque (voir, à ce sujet, l'ouvrage «Mémoires de soie» sur les témoignages des ouvrières de la soie). Cet extrait du règlement d'un moulinage au XIXe siècle (cité dans «Magnaneries et moulinages ardéchois», Archives de l'Ardèche, service éducatif, Privas : 1979), en restitue l'atmosphère :

Le contremaître doit s'entendre avec sa femme et ses gouvernantes * pour que les ouvrières ne roulent pas sur les chemins et soient rentrées le soir à l'heure voulue. La porte doit être rigoureusement fermée quand l'heure est passée. Les voitures qui font le service des ouvrières le dimanche doivent être rendues à 6 heures en hiver et à 8 heures en été : le contremaître doit nous prévenir quand cette limite est dépassée; en un mot, il doit veiller à la bonne conduite des ouvrières et renvoyer de suite celles qui laisseraient gravement à désirer sous ce rapport.

L'ordre et la propreté doivent régner dans l'atelier et parmi tout le personnel ; tout le mécanisme et principalement les fuseaux doivent être nettoyés soigneusement. Veiller à ce que l'ouvrière ne coupe pas les fuseaux en bois en voulant ôter la bourre ; infliger une amende de 5 centimes, soit la valeur d'un fuseau, à l'ouvrière qui l'aura ainsi détérioré.

Chaque ouvrière doit avoir les mains et sa place propres; le Contremaître doit lui procurer du savon et disposer à l'entrée un linge où toutes les ouvrières puissent s'essuyer les mains. Pour l'hiver, avoir de l'eau chaude sur le poêle. Infliger une amende de 10 centimes à l'ouvrière qui aura les mains sales après avoir été bien prévenue. La fabrique doit être balayée deux fois par jour, les dortoirs chaque matin, les lits doivent être faits avec soin et les croisées ouvertes; c'est aux gouvernantes à y veiller spécialement. Les commodités doivent être tenues proprement et nettoyées tous les jours.

NOTE

** La gouvernante était chargée de l'entretien et de la discipline des jeunes filles dans les usines.*

LE TRAVAIL DANS LES USINES DE RUOMS AU XXE SIÈCLE

Aux Ruomsoises, premières à être embauchées en 1913, se sont ajoutées des filles de toutes les communes des environs. Certaines venant encore de plus loin : Antraïgues, Prunet, Chandolas, Saint-André-de-Cruzières et du département du Gard. Les besoins de main-d'œuvre étaient tels que les curés invitaient les filles à aller travailler à l'usine, et que le trio «Tricaud-Marron-Coton» (les bien nommés directeur et contremaîtres) louait un taxi pour aller faire la tournée de recrutement dans les cafés de village de la région. À cette époque, on quittait et on reprenait un emploi avec une facilité déconcertante à nos yeux. La main-d'œuvre était très instable ; ces filles issues d'un milieu rural ont eu de grandes difficultés à s'habituer aux contraintes du travail en usine. Le problème de la trans-

plantation brutale des populations paysannes dans un monde industriel, en complète contradiction avec leur mode de vie traditionnel, s'est posé dans tous les pays qui ont connu la révolution industrielle (aussi bien l'Angleterre du XIXe siècle que la Russie stalinienne) ; elle se pose aujourd'hui de la même manière dans les pays du Tiers-Monde et se traduit par l'absentéisme, l'inadaptation, etc.

De 1913 à 1977, 2 243 salariés au total ont été embauchés par J.B. Martin. La rotation du personnel était importante : les ouvriers revenaient quelque temps après avoir quitté leur travail. Le nombre maximum a été de 220. Les salaires dans le tissage étaient plus élevés que dans le moulinage car le personnel requis devait être plus qualifié. Lors de l'ouverture de l'usine, le travail était rémunéré à l'heure (on disait «travailler à la journée»), puis il l'a été à la tâche (on disait «travailler à la façon») afin d'améliorer les rendements : «Pour sortir sa journée, il fallait se tenir à ses métiers». Les différences de salaire se sont accentuées. Dans les tout premiers temps, au velours, une ouvrière ne menait qu'un métier, puis deux à trois jusqu'à la guerre et cinq ou six après 1945. Les efforts de rentabilité ont entraîné la sélection de la main-d'œuvre la plus «leste» et, dans les années 1970, une ouvrière pouvait en mener une douzaine à la fois. Les aptitudes physiques sont importantes dans cette branche de l'industrie : mieux vaut être grande pour se pencher sur un métier et avoir les mains fines. Le travail a été organisé en trois équipes en 1969, dont une équipe de nuit pour les hommes car le travail des femmes la nuit était interdit par la loi.

Les nombreuses ouvrières qui venaient du Gard (de Bessèges, de Saint-Ambroix, de Salindres, de Gagnières, de Molières, d'Alès...) par le train, constituent un véritable mythe pour les vieux Ruomsois. Elles arrivaient par «wagons entiers» le dimanche soir pour être à pied d'œuvre le lendemain de bonne heure. Elles chantaient dans le train, elles chantaient dans la charrette (puis plus tard dans la camionnette à barreaux) qui conduisait celles qui dormaient au dortoir de Sous Roche. La grande distraction des jeunes gens était de venir les voir arriver à la gare. À écouter les anciens, on croirait que c'étaient des êtres féeriques, toutes plus belles les unes que les autres... Loin de la surveillance de leurs parents, elles étaient plus libres que les Ruomsoises ; on les traitait de «délurées» et les mères recommandaient à leurs fils de ne pas aller voir les filles de l'usine. Les garçons les emmenaient danser à la Bigournette à côté du pont, où il y avait quatre cafés. Ils dansaient au son d'un piano mécanique, «la viole», dont on tournait la manivelle après avoir mis deux sous et plus tard au son d'un phono avec des disques «en cire». Les filles ne devaient pas rentrer tard au dortoir car le gardien fermait le portail. «Il y en a bien qui faisaient le mur» mais elles étaient convoquées le lendemain matin par le directeur qui les sermonnait. À Sous Roche, les filles ont appris à danser au son de la «viole» du café

Les ateliers de velours. 1952-1955

Les métiers à tisser Béridot ont été installés dans l'usine dans les années 1910-1920. Pour fabriquer du velours, deux chaînes se superposent et forment un «matelassé». Un «rouleau de poil» détermine la hauteur du poil de velours qui sera ensuite coupé en son milieu. La division» se fait par un rabot dont le réglage est extrêmement minutieux. Ce réglage ainsi que le contrôle de la hauteur du poil étaient la spécialité du «rondier», avant que le «gareur», mécanicien des métiers, n'assume l'ensemble des tâches techniques. Les trois lamelles disposées sur chaque fil de la chaîne sont des «casse fil» : si un fil casse, la machine s'arrête automatiquement.

Faure au pont de Sampzon. Elles y allaient quand elles avaient fait un «sans» dans la journée, c'est-à-dire que le fil ne s'était pas cassé. Victorin Barbe, contremaître de Sous Roche de 1929 à 1951, a fait régner l'ordre afin de démentir la réputation de filles légères qu'elles avaient auparavant : elles devaient rentrer à 9 heures du soir.

Les vieilles ouvrières évoquent le temps où elles étaient une centaine au dortoir à l'usine de velours et en gardent un bon souvenir : *«On s'amusait, on rigolait, on faisait la cuisine, le soir on brodait son trousseau, on s'accordait pas mal»*. Chacune avait son placard, allait faire ses commissions, préparait son repas le matin et, pendant les heures de travail, deux cuisinières surveillaient les énormes fourneaux sur lesquels mijotaient les plats. On voit encore, dans le bâtiment rose qui domine Ruoms, la cuisine réaménagée au second étage après la guerre, avec une immense rampe à gaz au centre et des paillasses carrelées en blanc le long des murs. La plupart d'entre elles devaient faire leurs courses car elles étaient filles de mineurs et ne pouvaient pas apporter les produits de l'exploitation familiale comme le faisaient celles qui étaient issues de familles paysannes. On n'eut jamais l'idée de constituer une sorte de cantine collective, on s'en tenait au système individualiste de rigueur dans les usines au XIXe siècle. Les dortoirs ont été bien remplis jusqu'à la fermeture, en 1977 ; ils avaient été réaménagés partiellement en «petits appartements», en 1947. À Sous Roche, dans les années 1930, une cinquantaine de filles couchaient au dortoir, après la guerre une dizaine seulement. Elles n'avaient pour se laver qu'un long lavabo commun en tôle. En 1946-1950, le dortoir a été divisé en une vingtaine de chambres, deux salles et une cuisine commune où la «grande fournasse» a été changée.

Les ouvriers ne gardent pas un mauvais souvenir des conditions de travail. Les salaires dans l'industrie textile n'étaient pas bien élevés, mais on s'en contentait, trop heureux d'avoir un revenu fixe quand celui du travail de la terre était si aléatoire. Le patron, on ne le voyait guère et on le respectait. On avait affaire aux contremaîtres, contre qui aucune personne interrogée n'a osé exprimer de plaintes en raison du paternalisme maison. La pression religieuse et sociale était réelle : au café Arnaud, le café républicain, on a vu (avant 1940) un ouvrier pleurer parce qu'il était obligé, pour conserver son travail, de faire faire sa communion à sa fille ! Chez J.B. Martin, il fallait être catholique bon teint pour être embauché : on n'y entrait pas sans une lettre de recommandation du curé. Cet état d'esprit a disparu progressivement après la guerre. Vers 1960, il n'est plus question de religion dans l'usine. Dans les années 1950 sont apparus quelques avantages sociaux, des congés pour les vendanges, des excursions en car, des distributions de coupes de tissu et de bas comportant de petits défauts de fabrication.

La chaleur et le bruit, le terme de vacarme serait plus juste, des métiers qui claquaient rendaient ce travail très pénible, surtout en été. Les conditions atmosphériques agissent aussi sur le fil qui devient cassant en dessous de 70 % d'humidité ou si la température est insuffisante. Aussi, l'air devait être constamment humidifié, soit par des jets de vapeur, soit par de l'eau pulvérisée. Pour limiter les effets de la chaleur, les vitres étaient passées au «bleu». La climatisation des salles a nettement amélioré la situation, par contre le bruit des machines est resté assourdissant. On se parlait quand même sans avoir besoin de crier, en lisant les mots sur les lèvres. À Sous Roche, aujourd'hui, les ouvrières travaillent avec des casques, mais quand ils furent rendus obligatoires, au début, personne ne voulait les mettre.

Il n'y a pas eu de syndicat avant la dernière guerre. Que ce soit à Sous Roche ou à Ruoms, personne ne savait ce qu'était une grève. En 1936, la direction accorde 20 % d'augmentation de très mauvaise grâce et fulmine contre la désorganisation. En 1968, Ruoms a été la seule usine du groupe J.B. Martin à ne pas participer à la grève de 37 jours qui avait paralysé le groupe. L'action énergique de M. Dion, le directeur de Ruoms, avait permis de produire 120 000 mètres de velours, ce qui avait donné la possibilité aux autres usines de pouvoir reprendre le travail immédiatement après. La pression des gareurs et des anciens, mieux payés et qui tenaient à leur place, avait joué et, à Ruoms, on considérait tous ces grévistes de mai 68 à Paris comme des «foutralas». Chaque ouvrier non-gréviste avait reçu une prime (dérisoire) de 130 francs. Après 1968, les gareurs ont pris conscience de l'importance du syndicat et ont monté une section CGT, puis la CFDT, qui s'occupait de la coopérative, s'est implantée. Les ouvriers sont devenus un peu plus combatifs, *«mais on n'était pas des révolutionnaires !»* Ce n'est qu'au moment des menaces de fermeture que les ouvriers se sont massivement syndiqués.

Les ateliers de soierie. 1952-1955

La société J.B. Martin, dont l'activité essentielle était le velours, avait tenté une reconversion vers les tissus plats après 1945, époque où «le velours ne marchait plus». Ces ateliers étaient équipés d'une centaine de métiers Diederichs dont l'avantage sur les Béridot était le changement automatique de navettes. Le tissage de la «soierie» a duré vingt ans. Installés en 1947, les métiers Diederichs sont partis à la casse en 1968-1969, remplacés par les nouveaux métiers Güsken.

La parole des ouvriers

Ces témoignages ont été recueillis entre 1983 et 1998. Ils ne concernent pas seulement l'usine de velours, mais les autres lieux où travaillaient les Ruomsois, en particulier la filature du Prat sur la commune de Montréal. Dès 1983, il devenait déjà difficile de rencontrer des ouvrières ayant travaillé dans les filatures : il ne restait plus que des femmes très âgées car ces usines avaient toutes fermé dans les années 1920-1930.

La main-d'œuvre est essentiellement féminine, et ce que ces femmes disent de leurs conditions de travail n'a plus rien à voir avec ce qu'avait été l'enfer des filatures et des moulinages du XIXe siècle. Aucune ne se plaint réellement à part du bruit et de la chaleur humide. C'est une parole résignée, neutre, elles n'emploient jamais le «je», mais toujours le «on». Chez les plus anciennes, il est parfois difficile de retrouver les souvenirs : ils se réduisent souvent à la mémoire des gestes effectués de façon répétitive et, en dehors de leur tâche, elles ont du mal à avoir une vision globale des activités de l'entreprise. Fixer des repères chronologiques est encore plus difficile. Quand a-t-on travaillé la soie ? Jusqu'à quand ? Quand a commencé le travail à façon ? Pour ne pas se plaindre, elles utilisent des formules comme : *«On allait travailler parce qu'il fallait bien»... «pour se changer le moral»... «on était bien content de travailler, on disait rien»*. La Guerre de 1914-1918 a joué un grand rôle : des filles de condition relativement aisée et qui ne seraient pas allées à l'usine en temps normal ont été obligées de travailler. Les hommes sont partis, les femmes ont dû les remplacer dans de nombreux secteurs.

Elles allaient à l'usine très jeunes, en attendant le mariage. La plupart étaient issues de familles paysannes et elles réintégraient alors le travail à la ferme chez leur mari. Celles qui sont restées longtemps, ou toute leur vie, sont en général demeurées célibataires ou bien sont revenues travailler après un veuvage. Le travail a un aspect transitoire, on est embauché et réembauché si facilement que l'on peut quitter l'usine sans inquiétude. Celles qui n'ont travaillé que quelques années associent volontiers le travail à l'ardeur, à la gaieté et à l'insouciance de leur jeune âge. Pour les autres, si la malédiction subie par leurs mères ou leurs grands-mères qui allaient travailler à 12 ans n'est plus de mise, c'est la résignation qui prime. Elles se plaignent modérément de l'indigence des salaires, compensée par le fait qu'en rentrant de l'usine, elles pouvaient faire leur jardin pour se nourrir à meilleur marché et qu'elles bénéficiaient de quelques avantages : des bas ayant un petit défaut, des chaussures... Lors des congés, elles se faisaient embaucher pour la cueillette des fruits, des olives et les vendanges.

La question essentielle, évoquée par bien des ouvrières et mise en évidence par le dernier contremaître Georges Marron, est celle des cadences imposées dans les années 1960-1970. Ce dernier montre que l'ambiance dans l'usine s'est dégradée après 1968 quand on a mis en place les trois équipes : *«Avant, les femmes se donnaient la main... après, c'était chacun pour soi»*. Comment aurait-il pu en être autrement dans ce contexte de recherche sans cesse accrue du rendement par l'accélération des cadences ? Les femmes ne sont pas devenues subitement égoïstes, mais les exigences de rentabilité conditionnent la survie de l'entreprise à partir des années 1970 : quand la concurrence internationale devient menaçante, il faut accélérer le rythme de production. À cette époque, dans l'industrie textile, on recherche l'augmentation de la productivité moins par la modernisation technique que par des procédés de taylorisation reposant essentiellement sur une utilisation accrue de la main-d'œuvre. D'où l'importance du rôle du gareur, mécanicien des métiers : l'ouvrière qui travaille avec un «bon gareur» est sûre d'atteindre son quota journalier avec des métiers bien réglés.

À LA FILATURE DU PRAT

Les jeunes filles qui habitaient près du pont sur l'Ardèche, à la Bigournette, allaient souvent travailler au Prat, sur la commune de Montréal, à l'extrémité de la route des Défilés.

Paule Dubrois, née en 1904.
Elle est allée travailler à la filature du Prat à 13 ans pendant un peu plus d'un an. *«On en prenait des parties de rire, j'étais la plus jeune et on s'amusait bien, nous n'étions que des enfants. J'y allais à pied et je couchais au dortoir. Mon père m'apportait le dîner à bicyclette»*.

Victoria Fabre, née en 1899.
Elle a travaillé 13 ans au moulinage du Prat, au dévidage. *«On était quatre filles, il fallait bien travailler. Ma mère s'occupait du café à la Bigournette, il y avait quatre cafés à l'époque au pont car les carrières voisines faisaient bien travailler. On allait à l'usine en char à bancs, du lundi au samedi. On était plus heureux, j'aime autant l'ancien temps que maintenant»*.

À L'USINE DE VELOURS

Être ourdisseuse

Marie Gaude, née en 1899.
Elle a travaillé à l'ourdissage de 1917 à 1920 jusqu'à son mariage. *«L'usine était à peine terminée, c'était au tout début, ils nous ont prises, toutes celles de Ruoms. Il fallait travailler. L'ourdissage, cela consiste à monter la chaîne. À cette époque, le salaire était fixe, on ne travaillait pas à façon».*

Claire Sabatier, née en 1903.
Ourdisseuse de 1920 à 1926, puis de nouveau après 1945, son mari étant décédé. *«On travaillait à façon et on n'était pas très payé. C'était assez pénible, debout, à surveiller, mais on aimait s'amuser et on s'entendait bien. C'était mieux que maintenant. On a de bons souvenirs. Celles du Gard couchaient au dortoir, elles étaient plus évoluées, elles ne portaient pas de chapeau comme nous. Mes parents me permettaient d'aller danser à Pâques et à la fête votive. On dansait la valse, la scottish, la polka et le tango. On passait de bons moments de gaieté».*

Yvonne Fabre, née en 1904.
Elle a travaillé de 1917 à 1924 comme ourdisseuse. *«Il y avait 200 bobines, les fils passaient sur un peigne et il fallait les remettre sur un rouleau qui passait à un métier. Il fallait nettoyer les bouchons des bobines et aussi faire des canettes de coton qui passaient à la trame. Je n'ai jamais fait autre chose. Je gagnais 50 francs par mois, cela ne suffisait pas pour vivre. Ce qui était pénible, c'était qu'il fallait pédaler (appuyer sur une pédale avec le pied pour embrayer l'ourdissoir), faire son nœud et couper les fils avec une «force», une espèce de petite cisaille. Quand on est jeune, rien n'est dur, il fallait bien faire quelque chose».*

Aimée Baumel, née en 1911.
Elle est entrée à 14 ans à l'ourdissage et a travaillé 29 ans en tout. *«L'ourdissage, c'est plus minutieux que le tissage. On passe 1 000 fils sur des peignes. Le travail est dur, surtout avec la chaleur l'été. On languissait de se marier pour quitter».* (Devenue veuve, elle a dû retourner à l'usine).

Être encolleur

L'encollage du fil est une technique utilisée pour faciliter le tissage du velours car le «fil de poil» doit être rigide pour être coupé par la lame qui passe entre les deux épaisseurs. Avant l'acquisition de deux encolleuses provenant de l'usine de Tignieu qui avait fermé, on utilisait une encolleuse Westpoint venue d'Amérique.
Henri Pantoustier a travaillé six ans de 1972 à 1980, après avoir été mineur dans le Gard, machiniste, cariste à la brasserie et avant de se reconvertir encore à 45 ans. *«On préparait la colle avec une eau adoucie en la chauffant fortement et on en imbibait un rouleau sur lequel passaient de 4 000 à 10 000 fils qui étaient séchés ensuite. Toute la production dépendait de la qualité de ce travail : si le fil était mal préparé, le velours était mauvais».*

Être dévideuse
Blanche Ollier, née en 1924.
Elle a travaillé au dévidage de 1940 à 1946. *«À l'époque, c'était le velours, ça marchait bien. On était sur un grand banc avec des roquets (bobines porte-fil). Il fallait vérifier que le fil soit bien régulier, ensuite les roquets partaient à l'ourdissoir. Les grands rouleaux passaient à l'encolleuse, puis aux métiers de velours. Il y avait une femme pour trois métiers. C'était le bon temps, le travail n'était pas trop pénible comme aux métiers à cause de ce bruit».*

Être canetteuse

Odette Vialle, née en 1909.
Elle est restée 43 ans chez J.B. Martin, remetteuse avant la dernière guerre, puis responsable du canettage, qui consistait à alimenter chaque métier à navette en préparant les canettes qui portent le fil de trame. *«On faisait du velours pour les chapeaux (vers 1926-1930) qu'on envoyait en Amérique, plié dans du papier de soie tellement c'était fragile. De la peluche grenat pour les chapeaux, de la mélusine...On a fait le velours pour les tentures du Moulin Rouge et du velours ininflammable pour un grand paquebot (le Normandie ?). Pendant la guerre, on a fait des parachutes. La soie naturelle, c'était joli. Après la guerre, on faisait de la fibranne, de la rayonne, du «velours poil de soie». Il fallait de l'humidité pour le velours sinon le fil cassait, on projetait de la vapeur et elle vous retombait sur le dos. On était payé au métrage pour les tisseuses et au poids au canettage. Il fallait mesurer son tissu chaque jour. Les tissus façonnés étaient les plus difficiles à travailler, aussi on choisissait les plus qualifiées et les plus minutieuses. C'était à l'ourdissage que le travail était le plus dur car on est debout et on doit appuyer sur une pédale, on ne peut pas bouger et on doit avoir les yeux braqués sur les fils. Les ourdisseuses essayaient de passer au tissage pour être assises. Le directeur, on le craignait, ça filait... mais on s'amusait bien par moments. Ma sœur, elle s'est mariée jeune pour échapper à l'usine».*

Être journalière

La journalière ne fait pas équipe, c'et une ouvrière polyvalente qui fait le tordage et le «remettage», elle prépare les métiers et «remet en route» si la tisseuse a eu un accident important sur son métier.

Marcelle Constant, née en 1904.
Venue à 16 ans de Salindres, a travaillé 44 ans à l'usine. *«Être journalière signifie qu'on ne travaille pas à façon comme les tisseuses. Il y avait trois journalières par équipe qui supervisaient le travail des tisseuses, des dévideuses et des tordeuses».*

Lucie Justamont, née en 1904.
Elle a travaillé 50 ans à l'usine, de 1919 à 1969, et montre fièrement la «quille» qu'on lui a offerte lors de son départ. Pendant ces 50 ans, elle n'a été tisseuse que deux ou trois ans. Elle était journalière, metteuse en train, elle garnissait les rouleaux qui étaient vides pour les tordeuses. *«Le travail était bien un peu pénible, on était debout dans l'humidité, il fallait toujours crier. On se levait à 5 heures du matin pour venir à l'usine à pied et puis on a pu se payer un vélo. Et les jeunes maintenant qui demandent pourquoi on n'avait pas une 2CV! On s'accordait bien, il y avait une bonne ambiance jusqu'à ce qu'il y ait la double équipe».*

Simone Vidalenche, tordeuse
Elle a travaillé de 1947 à 1977, d'abord tisseuse, elle a préféré devenir journalière à la torsion car elle n'aimait pas le travail «à la façon». *«Ce qui était pénible, c'était le bruit, il fallait se parler dans l'oreille, on a gardé la grosse voix rauque».*

Lucie Théron, née en 1920.
Elle a été tordeuse, metteuse en route de 1933 à 1977. *«Pour faire le tordage du poil de velours, il faut être petite pour passer sous les rouleaux et y rester des heures. Pendant la guerre, on a fait des parachutes en soie. C'était secret. La nuit, on préparait le travail pour les tisseuses et on mettait des cartons sur les vitres peintes en bleu pour qu'on ne voie pas la lumière. Les patrons, les «Martin», venaient souvent à cette époque pour diriger ce travail». Le père de Georges Marron avait été réembauché spécialement pour la soie pendant la guerre».*

Être tisseuse
Marie-Louise Salel, née en 1899.
Elle a travaillé au tissage de 1914 à 1918, pendant que son père était à la guerre. *«Ce n'était pas très dur au début, on n'avait qu'un métier et on était payée à la journée, on s'amusait bien. Ensuite c'était plus dur, on avait plusieurs métiers et on était payée à la façon».*

Marie-Louise Gollino
Elle a été tisseuse à l'époque de la Première Guerre mondiale. *«On travaillait le velours de soie ce qui était très minutieux… On avait un métier par ouvrière».*

Marthe Lèbre
Elle a travaillé de 14 à 22 ans avant la guerre, puis de 1949 à 1972. *«Avant la guerre, on travaillait à la journée, au début j'avais une machine. Ensuite on a travaillé à façon, on avait chacune un compteur qui était relevé et on travaillait en deux équipes, soit de 5 heures 30 à 13 heures 30, soit de 13 heures 30 à 21 heures 30. À la fin, j'avais 12 machines (vers 1970). De 14 à 22 ans, je suis restée au dortoir, on rigolait, on s'accordait pas mal. Le soir dans la salle, on cousait, on brodait son trousseau, on faisait des festons».*

Yvette Georges née en 1932
Elle a été pourvoyeuse pendant deux ans à son arrivée en 1948, puis tisseuse en soierie jusqu'en1968. *«On travaillait alors au compteur, «à la duite», toutes sortes de tissus : bourrette de coton, fibranne, rayonne, satiné pour doublures et surtout du crêpe. En 1948, une tisseuse avait cinq métiers, mais sur ces cinq, seulement deux ou trois fonctionnaient vraiment ; alors qu'en 1968, avec les métiers Diederichs, elle en menait dix ou douze. Il était donc essentiel d'être dans l'équipe d'un bon gareur pour qu'il règle impeccablement les machines. Sinon à la «visite», le tissu était déclaré de deuxième ou troisième choix et les malfaçons déduites du salaire. Il fallait travailler pour «sortir sa journée», on n'arrivait pas toujours à faire son compte. Quand le fil faisait un «crapaud»... c'était pas tous les jours marrant».* Elle préférait la soierie au velours, car l'ambiance entre femmes y était plus agréable. *«Les vendredis, on se faisait des petits goûters avec du mousseux, du café et un gâteau. Ce qui était pénible, c'était la monotonie ; le bruit, non pas trop, on s'y habitue».*

Être gareur
Dans les dernières années, il y avait six gareurs et des aides, se répartissant sur les deux équipes.

M. X, né en 1934.
Il a été à l'usine de 1951 jusqu'à la fermeture. Sans qualification, il a d'abord exercé tous les métiers : pourvoyeur, tisseur... et en suivant un contremaître il s'initia à tout ce qui est technique, lime, ajuste, forge, monte des machines et devient aide-gareur, puis gareur, c'est-à-dire mécanicien de métiers à tisser. *«Chaque gareur devait entretenir une quarantaine de métiers. Nous étions quatre. Il faut connaître le tissage pour pouvoir les réparer. Il faut contrôler le tissu selon les instructions du contremaître, en particulier le velours qui est constitué de deux pièces reliées par le poil. Une lame d'acier doit trancher le poil et le réglage de la barre de coupe est extrêmement précis. Les métiers automatiques achetés après la guerre pour les tissus plats comportaient un tâteur qui enclenchait le changement de navettes. Théoriquement la tisseuse n'avait plus à intervenir comme sur les métiers mécaniques. En fait, cela n'allait pas tout seul et il fallait régler souvent les tâteurs».*

Jean Chanuc, né en 1926.
Il est entré à 15 ans à l'usine où il a travaillé de 1942 à 1980. *«Mon père, qui était né en 1898, a travaillé à l'âge de 11 ans à l'usine de Sous Roche, il y est resté cinquante ans. Ma mère était tisseuse et y a passé toute sa vie. J'ai commencé à apprendre le tissage avec elle. Il faut bien sept ans pour être un bon gareur», au début on disait «rondier». On s'occupait uniquement des lames de coupe du velours ou de la visite. J'ai monté les Diederichs en 1947. C'était la bonne époque, même si tout ne marchait pas toujours».*

Être contremaître
Georges Marron, né en 1911.
Lui-même était fils d'un contremaître venu, en 1911, avec un gareur de Voiron à Ruoms pour installer les premiers métiers de velours. Il a travaillé jusqu'en 1977. *«Les années de ma jeunesse, c'était le bon temps. Le travail de la soie à Lyon, un ami m'avait dit que c'était le rêve, on savait que ça marchait».* Il a fait l'école de tissage. Grand amoureux de son métier et des tissus de haute qualité, il évoque l'époque des chapeaux de dame en panne de velours, des hauts-de-forme en velours peluche que portaient les notables du XIXe siècle, le travail délicat de la soie et du velours façonné sur les métiers Jacquard. *«C'est J.B. Martin qui a inventé le velours lurex et le lycra, qui ne portait pas ce nom, et mis au point la «gaze de velours». On a fait du velours élastiss, une merveille. On a fait que du velours de luxe, très peu de velours ordinaire».* Il rappelle que, dès 1960, la concurrence de l'Allemagne et des pays du Moyen-Orient s'est fait sentir. *«Et pourtant on était très performant avec des tissus haut de gamme. Quand on a acheté les machines Güsken, on espérait qu'une ouvrière pourrait mener trente métiers alors qu'avant elle en menait douze. L'ambiance dans l'usine s'est dégradée vers 1968. Avant, les femmes se donnaient la main, n'hésitaient pas à abandonner leur métier quand une collègue était surchargée. Après, c'était chacun pour soi».*

Carrières de pierre

Carrière Bernard. Fin XIXe siècle

Histoire et légende de la pierre de Ruoms

Le plateau des «Gras» de Ruoms et de Labeaume surplombe l'Ardèche et la Ligne, de cent à cent cinquante mètres. Ce bloc rocheux aux falaises verticales qu'il a fallu creuser pour faire passer la route le long de l'Ardèche est constitué de calcaire très massif du Jurassique supérieur (ère secondaire). Large de cinq kilomètres, constitué d'assises horizontales, il forme une chaîne de carrières sur quelques dizaines de kilomètres, de Saint-Paul-le-Jeune (à la limite du Gard) jusqu'à Chomérac, et réapparaît entre Privas et Le Pouzin après sa disparition sous les volcans du Coiron. Les carrières de Ruoms étaient les plus importantes de la région avec celles de Vogüé.

Les carrières, qui avaient été utilisées pendant des siècles pour un usage local, ont pris leur plein essor à l'époque de la construction des chemins de fer (gares, viaducs), des églises (le XIXe est un grand siècle de construction d'églises), d'écoles (après les lois Jules Ferry) et plus tard de barrages (celui de Pizançon dans les années 1929-1931). Le plus beau fleuron des carrières, selon une croyance bien ancrée, aurait été le socle de la statue de la Liberté érigé à New-York en 1886.

Le socle de la statue de la Liberté est-il bâti en pierre de Ruoms ?

La première mention imprimée de cette affirmation se trouve dans le livre d'Elie Reynier *Le pays de Vivarais* en 1934, sous cette forme : *«Les marbres gris ou bleuâtres de Chomérac, ceux de Ruoms, Vogüé, Saint-Germain, durs et compacts... ont été utilisés surtout après 1850, pour les voies ferrées de la région, des monuments variés (fontaines à Lyon et Valence, cathédrale de Gap, statue de la Liberté à New York, etc.)».*

La tradition orale qui est plus ancienne est formelle : plusieurs personnes, ainsi que les carriers encore vivants que j'ai interrogés, confirment que leurs pères ou grand-pères avaient travaillé à préparer ces pierres : *«Le père du Nète, il a travaillé pour l'Amérique»*, et les Ruomsois se souviennent que à l'école, «on le disait». On a dit aussi que les pierres avaient été chargées à Marseille par des forçats ! Cette tradition orale a été relayée et renforcée par une presse locale, assez peu sourcilleuse sur ses sources d'information (en 1973, dans un article sur la pierre de Ruoms, on peut lire que *«cette pierre a été choisie par le célèbre sculpteur Bartholdi pour la statue de la Liberté éclairant le monde...»*). L'imprécision, imputable à Elie Reynier, finit par faire croire que c'est la statue elle-même qui est en pierre, ce qui est encore plus prestigieux pour Ruoms !

Dans son livre Le Vivarais, édité en 1970, Roger Ferlet précisait : *«Les pierres ont été extraites de la carrière Bernard (maître carrier Prave). Les blocs de pierre étaient emballés sous caisse individuellement»* (Auguste Vallier, tailleur de pierres à Auriolles). Pierre Veyrenc, dans *L'Ardèche autrefois* affirme encore en 1986 : *«Il est prouvé que la statue de la Liberté,* (œuvre de l'Alsacien Bartholdi), *qui se dresse à l'entrée du port de New-York, repose sur un socle constitué d'éléments empruntés à la colline ruomsoise»...* mais il ne cite pas de preuves.

On pourrait croire que tout ceci n'était que rumeurs et balivernes, si à New-York même une inscription ne mentionnait la pierre de Ruoms ! Et ce n'est plus une rumeur car trois personnes, dont le témoignage est irréfutable, affirment l'avoir vue de leurs yeux en

La statue de la Liberté

Une légende tenace voudrait que le socle de la statue de la Liberté à New-York ait été construit en pierre de Ruoms. Il n'en est rien mais cette rumeur a longtemps été entretenue en raison d'une mystérieuse inscription apposée au bas du socle.

1968 et en 1973. Cette inscription était gravée sur le mur en contrebas de la terrasse qui supporte la statue. Les témoins ont oublié la formulation exacte mais sont sûrs que ces cinq mots figuraient «Pierre des carrières de Ruoms, Ardèche, France». Le témoignage le plus convaincant est celui d'une dame de Ruoms qui ignorait tout de cette tradition et de cette inscription, et qui visite la statue de la Liberté par hasard, vers 1968, pour passer le temps lors d'une escale forcée à New-York. Quelle n'est pas sa surprise de lire «pierre de Ruoms» alors qu'elle est à mille lieues de son pays natal.

Le socle de la statue de la Liberté n'est pas en pierre de Ruoms ?

Qu'une inscription gravée ait existé, cela n'est guère contestable, au vu de ces témoignages, mais quelle est sa signification ? Le socle n'est pas bâti en pierre de Ruoms, c'est évident à l'œil nu, et comment imaginer que l'on ait pu envisager de faire traverser l'Atlantique à une telle masse de pierres, alors que le transport de la statue de cuivre démontée avec ses 200 tonnes posait déjà d'énormes problèmes ? La construction du socle incombait aux Américains qui en avaient fait un point d'honneur et qui ne l'ont pas réalisé en pierre mais en béton, technique tout à fait nouvelle en 1884. Le socle est un énorme bloc de béton de 20 mètres de hauteur et le piédestal de 27 mètres sur lequel repose directement la statue (haute de 46 mètres), est également en béton recouvert de blocs taillés en granite brun du Connecticut. Sous le piédestal, des terrasses en pierre blanche ont été ajoutées par la suite. L'ensemble repose sur un ancien fort en étoile. Ni les pierres des terrasses, ni celles du fort ne sont en calcaire.

Cependant, P.J. Kinney, conservateur de «l'United States department of national park», que j'ai consulté en 1984 et 1985, m'a affirmé qu'il y avait au bas de la statue une quantité de plaques comportant des inscriptions plus ou moins fantaisistes qui ont été enlevées lors de la réfection de la statue entre 1980 et 1986. Plus rien n'est visible depuis. C. Laude, bibliothécaire du Centre de documentation Benjamin Franklin m'a reconfirmé en 1992 que plus aucune inscription ne figure sur le socle. J'en ai fait la constatation en examinant soigneusement les lieux en juillet 1999.

Du côté français, il n'y a rigoureusement aucune trace de commande, de livraison ou de transport de ces pierres. Rien non plus dans la correspondance de Bartholdi, qui n'aurait pas manqué de signaler cette commande. La construction de la statue était un chantier d'une ampleur comparable à celle des grands chantiers mitterrandiens et, comme eux, de nature éminemment politique. Bartholdi ne se souciait aucunement des petits artisans de province. Mais la tradition est tenace, le journal *La Tribune* a fait paraître un article en 1987 qui fait état d'une promenade de Bartholdi avec l'éminent savant Jules de Malbos dans les carrières de Berrias dans cette perspective. Ici aussi, rien ne peut étayer cette anecdote (Malbos est mort en 1867, bien avant les travaux).

Les autres hypothèses n'ont guère plus de fondement : les pierres auraient pu avoir été commandées pour des maquettes ; Bartholdi en a fait 200 qui ont été vendues vers 1875-1880 par l'Union franco-américaine, la société qui finançait les travaux. L'hypothèse des répliques : sept villes de France ont leur statue de la Liberté, celle de Paris se trouve sur l'île des Cygnes près de la Tour Eiffel : les Américains vivant en France avaient offert aux Parisiens pour le centenaire de la Révolution en 1889 une réplique réduite au quart en signe d'amitié mais son socle n'est pas non plus en pierre de Ruoms.

Carrières

Les carrières s'étendaient sur une vaste zone de bancs calcaires au-dessus de la falaise de l'Ardèche et fournissaient principalement de la pierre de construction. Elles faisaient travailler un grand nombre de carriers répartis en petites entreprises d'une vingtaine de salariés à Ruoms et à Labeaume. Ces ouvriers étaient en même temps paysans.

Christian Blanchet, auteur du livre *La statue de la Liberté. Le Livre du Centenaire*, paru en 1986, est formel : pas une pierre de Ruoms n'a été utilisée pour le socle de la statue de la Liberté. Ayant épluché tous les comptes, il n'a strictement rien trouvé. Après cette dénégation péremptoire, que dire sinon que les Ruomsois se sont monté la tête... Mais on n'en aurait pas fini pour autant : comment expliquer que plusieurs carrières aux quatre coins de la France (dans l'Allier, la Charente, l'Isère, le Var, la Vienne...) revendiquent tout aussi fièrement d'avoir «fait les pierres pour le socle» ? sans compter les carrières de Chomérac, Vogüé, Saint-Germain mentionnées par Elie Reynier et celles qui se sont mises sur les rangs comme Chauzon...

Curieusement, aucune brochure publicitaire éditée au début du siècle par les carrières de Ruoms n'a mentionné la fabrication du socle, ce qui aurait constitué un argument de vente prestigieux. Les archives de la carrière Jourdan, les seules à avoir été conservées systématiquement, manquent pour les années 1880-1884, comme par un fait exprès pour qu'on reste dans le doute. Malgré les démentis réitérés (dès 1958, un article de Paul Bellin *Les carrières de marbre de Chomérac, fin d'une légende*, dans le numéro 4 de la *Revue du Vivarais*, apportait la preuve définitive de l'inexactitude de ces faits), la presse locale a continué à entretenir le mythe et l'office de tourisme de Ruoms a distribué jusqu'en 1999 imperturbablement aux touristes une brochure qui affirmait que le socle de la statue était en pierre de Ruoms !

Cette énigme est révélatrice de la façon dont une rumeur circule et se renforce, elle permet de voir comment fonctionne le rapport très complexe entre la mémoire et la réalité des faits. Ce n'est pas le seul exemple où une argumentation rationnelle ne convainc pas aussi longtemps que le fait conserve une portée sociale forte : en l'occurrence, c'est la statue de la Liberté qui sert d'élément d'identification à Ruoms.

En définitive, le charme de cette histoire n'est-il pas qu'on n'en sache pas le fin mot ?

Les carrières Bernard et Roméas

Cette entreprise, une des plus importantes de Ruoms, a fonctionné de la fin du XIXe siècle jusque vers 1922. Autrefois, le long de la voie ferrée, une grande plaque «Union générale des carrières de Ruoms Bernard et Roméas» la signalait.

Carrières Monjal

Ces carrières étaient situées près du pont, on reconnaît les deux maisons de maître des brasseurs, Payan à gauche et Hugon à droite, surplombant l'Ardèche. Les carrières d'Henri Monjal ont été reprises à sa mort en 1928 par Jourdan.

Les carrières Bernard

Les carrières Bernard faisaient partie de «L'Union générale des carrières de Ruoms». Dans ce cadre, les maîtres carriers exploitaient leur propre carrière mais géraient ensemble les commandes et les expéditions.

Une fourmilière de «trancheurs» et de manœuvres extrait les blocs et charge les pierres sur des charrettes pour être expédiées à la gare de Ruoms. Les chars à deux roues étaient utilisés couramment, ils étaient tirés par trois chevaux qui portaient jusqu'à cinq tonnes et leurs essieux étaient en acier. Pour les gros chargements, on prenait un énorme char à quatre roues. Au centre, deux carriers portent un «bayart», civière à claire-voie utilisée pour les petites pierres. Les doubles bayarts nécessitaient huit hommes.

Une prospérité vite disparue

Du Moyen Âge au XIXe siècle, l'exploitation des carrières est restée artisanale, effectuée par des maçons tailleurs de pierre qui savaient manier le tétu, la massette, l'aiguille, le ciseau et se servir de l'équerre et du «panneau». Les blocs étaient destinés principalement à la construction des maisons d'habitation, depuis les moellons grossièrement équarris jusqu'aux blocs d'angle à 90°, aux entourages de portes et fenêtres (seuil, linteau, pied-droit), aux escaliers, aux bars (dalles recouvrant le sol), voire aux éviers, aux rouleaux à dépiquer le blé, etc. Les moyens de transport avec bœufs et chevaux, extrêmement lents, ne permettaient pas un grand rayon d'action. Aussi la production ne pouvait être que locale et artisanale. Accessoirement, on obtenait de la chaux en cuisant le calcaire dans des fours.

En 1875, tout change. Les carrières s'ouvrent au marché national en même temps que la nouvelle voie ferrée permet de commercialiser la pierre, et que la demande s'accroît avec l'urbanisation qui réclame ce type de matériau. La structure des exploitations se modifie : de l'exploitation artisanale aux débouchés limités, la structure devient industrielle avec un équipement en matériel plus adapté et une embauche de personnel plus importante. Au même moment, l'apparition de la concurrence extérieure menace les intérêts locaux. L'entreprise type de ces nouvelles sociétés venues de l'extérieur est la Société anonyme des carrières de Ruoms, créée en 1875, couramment appelée «la Compagnie». Un embranchement ferroviaire spécial conduisait aux carrières à mi-chemin entre la gare de Ruoms et la halte de Pradons ; il comportait une plaque tournante et un pont roulant (grue sur rail). On taillait la pierre dans un atelier au bord de la voie. Le siège de la Compagnie était situé dans une grande maison à l'extrémité du Petit Bois, avec hangar, ateliers, salle d'épure, forge, citerne, écuries. Il y avait un directeur, un sous-directeur, un appareilleur, un palefrenier : «trop de bureaucrates» ! Dès 1895, la Compagnie fait faillite et le quai a été abandonné.

Bien qu'étant devenu industriel, le mode d'exploitation est resté tout aussi rudimentaire : pas de machines, le travail est entièrement manuel. Les appareils de levage sont de simples pinces (leviers en acier) et des crics. En 1930, l'utilisation des polisseuses mécaniques marque un énorme progrès sur le polissage à la main. C'est seulement vers 1950 que la mécanisation bouleverse le système

Victor Mirabel , né en 1832, habitait au Sauvage à Labeaume, une terre pleine de bieoules, insuffisante pour vivre. Après avoir fait un premier service militaire de sept ans et un remplacement pour un jeune homme fortuné sept autre années, il a été embauché aux carrières à l'époque de la construction de la voie ferrée (vers 1865-1870) et a participé à l'édification du viaduc de Vogüé. Le maître carrier Roméas lui a conseillé d'acheter un terrain et lui a fourni les pierres pour construire une maison à Ruoms. Sa femme, née dans le village de Labeaume, allait à pied chaque semaine aux chemiseries Alméras de Vallon chercher le tissu de six chemises qu'elle devait assembler et coudre à domicile. À l'âge de la retraite, il acheta une mauvaise terre de clapas et d'oliviers sur les collines de Tarnis, où il allait avec une charrette à cheval et «cueillissait», disait-il, des lentilles et des pois chiches, cultures qui n'ont pas besoin d'eau.

Les carriers de l'entreprise Bernard et Roméas. 1880

Les patrons entourés de leurs ouvriers dont certains tiennent une massette ou une broche. Les carriers portent la moustache, une chemise à carreaux, une large ceinture, le gilet et un chapeau en feutre noir à large bord ou en paille l'été. Au dernier rang à gauche, Henri Chazaly portant sa massette sur l'épaule, devant lui Victor Mirabel, tous deux paysans sans terre de Labeaume.

d'extraction et de la taille de la pierre, mais alors la grande industrie des carrières est morte depuis longtemps.

Jusqu'en 1930, les carrières ont bien vécu, avec plusieurs maîtres carriers (ayant chacun environ une quinzaine d'ouvriers), propriétaires de leurs carrières qu'ils achetaient au fur et à mesure. À partir des années 1930, c'est la crise : *«Là où ils étaient cent, ils ne sont plus que quinze»*. Les carriers doivent chercher du travail ailleurs. Qu'est-ce qui a tué les carrières ? l'apparition du béton ? le refus des patrons de se moderniser ? ou bien l'éloignement et le coût des transports ? Les causes du déclin sont multiples, mais la raison primordiale est l'arrivée sur le marché du ciment à un coût très bas. Sans que la crise de 1930 soit jamais évoquée (dans ce pays où les calamités se sont additionnées depuis la fin du XIXe siècle, elle n'a pas représenté une rupture brusque), les carriers ont néanmoins perçu que tout avait changé : *«ça s'est arrêté à cause du ciment et puis ça ne marchait plus à un moment»*. Ce fut un scandale chez les carriers, quand le pont de Salavas fut construit en béton armé en 1923-1924. Aux portes des carrières, le pont de Saint-Alban-sous-Sampzon est aussi construit en béton armé en 1931-1933, alors que sa construction avait été prévue en pierre en 1914.

Comment les patrons auraient-ils pu engager des investissements si onéreux pour se moderniser ? Les maîtres carriers supportent de lourdes charges, ils ne sont pas suffisamment équipés pour les très grosses commandes et les artisans indépendants sont moins chers pour les petites. La concurrence entre maîtres carriers (assujettis comme industriels à une taxe plus forte) et artisans se fait plus vive. Ceux-ci essaient de se partager les commandes pour survivre, à quatre par exemple, pour les colonnes de la mairie de Vals-les-Bains. Sept carriers fondent une société coopérative, La Labeaumoise, qui a vivoté entre 1931 et 1939, mais *«le ciment a fait tomber les pierres, la société est tombée»* (Théodore Maigron). Certains prennent leur vélo pour aller à Privas, à Nîmes, chercher du travail sur des chantiers ou chez des marbriers (vers 1938, l'hôpital Sainte-Marie de Privas est un gros chantier). Enfin, le coût des transports place Ruoms dans une situation défavorable ; Lyon et Marseille préfèrent s'approvisionner dans des carrières plus proches.

Après la guerre, le déclin s'accentue. Les années cinquante sont celles de l'agonie des carrières. Quatre artisans ont acheté un compresseur pour faire les emboîtures vers 1960. Il ne resta bientôt plus que trois vieux carriers qui peinaient pour obtenir une petite retraite, l'un épaulant l'autre, puis Roger Bernard est resté seul. Tout était fini lorsqu'en 1962, trois fils de carriers (Jean Maigron et deux fils du carrier Henri Lestra), qui n'avaient pas appris le métier, exploitent une nouvelle carrière, fondent une société, qui prend en 1972 le nom de «Carrières et marbrerie de Labeaume» et modernisent peu à peu le matériel (fil à scier, compresseurs, grues, élévateurs). La carrière débite surtout de gros blocs pour les scieries de pierre. Elle a reçu la commande du dallage de 2 500 m^2 du niveau bas de la Grande Galerie de l'évolution du Muséum d'histoire naturelle de Paris dont la rénovation en 1994 a été l'œuvre des architectes Chemetov (Labeaumois d'adoption) et Huidobro.

En 1999, ils sont cinq à travailler dans cette entreprise. Si la condition des anciens carriers était dure, celle des ouvriers d'aujourd'hui, rivés à leur marteau piqueur pour dégager les blocs dans le froid ou la canicule et payés au salaire minimum, demeure peu enviable. La carrière est ressuscitée mais l'esprit des carriers tout main est bien mort. *«La machine a tué l'homme. Avant, on forgeait nos outils nous-mêmes, maintenant c'est facile, ils ne pourraient pas travailler avec les anciennes méthodes, ce ne sont que des manœuvres et des machines»* (Roger Bernard). Les artisans amoureux de leur métier n'ont guère été favorables au progrès technique.

Les carrières Jourdan «La Compagnie». Vers 1900

Le maître carrier Baptiste Jourdan pose fièrement devant les pierres tombales sculptées. Les carriers de Ruoms étaient considérés comme une élite dans la profession, les tailleurs et les graveurs constituant le sommet de la hiérarchie.

Carrière Jourdan et Cie. 1895

À droite, Baptiste Jourdan (portant un chapeau) et son fils Jean Jourdan âgé de sept ans, habillé en fille, selon la mode de l'époque.
«La Compagnie» était une entreprise d'une dimension exceptionnelle qui connut ses jours de gloire à la fin du XIXe siècle grâce à la construction du chemin de fer. Un quai spécial en contrebas de la carrière permettait de charger les pierres sur les wagons.

L'exploitation de la carrière

Le plateau calcaire qui s'étend au nord-ouest de Ruoms, à proximité des défilés, du Petit bois au Grazel, n'est pas exploitable partout. Les couches superposées provenant des dépôts de sédiments marins sont d'épaisseur inégale (entre 0,15 et 1,50 mètre), les bancs s'étagent sur 32 mètres de hauteur. Ce n'est pas un bloc homogène sans faille : les rochers sont isolés par des coupes verticales de terre glaise qui facilitent l'extraction. C'est là que pousse la végétation. Entre deux bancs, il y a le délit, c'est à ce niveau qu'on dégage des blocs d'environ 2,5 mètres sur 25 de long, ce que les carriers appellent «démiser». Ils connaissent chaque banc auquel un nom est attribué en fonction de ses qualités du sommet vers le bas : «le banc de pibou (des peupliers), l'eskerpi (scorpion), le marotté, le marot double, le banc fin, le banc de 25 noir. Le banc de fer, c'était le plus dur, plus dur que le diamant, il faisait des étincelles». Il comportait des «clous» ferreux et n'était pas utilisé pour la taille. Sous le banc de fer, «les bancs de «Chomérac» sont des bancs «sous carrière», c'est-à-dire non exploités. Les bancs se différencient par leur qualité, leur couleur, leur densité et leurs «veines».

Par endroits, l'érosion ou les bouleversements des couches rendent l'extraction impossible. Le choix d'une carrière est donc très important. Elle doit être orientée vers le sud-est afin d'utiliser le pendage (l'inclinaison) des couches pour faire glisser les blocs dans le sens de la pente une fois extraits. La masse rocheuse doit être crevassée par des failles naturelles remplies de terre qui facilitent l'extraction. Enfin, le choix d'une carrière doit tenir compte de l'épaisseur de la «découverte», c'est-à-dire de la couche érodée à éliminer au-dessus des couches saines.

Une fois la voie d'accès empierrée et rendue carrossable pour les véhicules, le premier travail consiste à enlever ces couches érodées. Ce sont les manœuvres, ouvriers non spécialisés, qui arrachent la rocaille, coupent les arbres et les buissons, piochent et enlèvent la terre. Pour cela, ils utilisent des pics, des pioches, des pelles, des massettes, des aiguilles, etc. Les déchets sont roulés aux remblais, sortes de crassiers, à l'aide de brouettes, de wagonnets sur rails ou de tombereaux. Dans la carrière Jourdan, ils étaient déversés dans l'Ardèche à l'aplomb de la falaise. Des bornes de pierre empêchaient le cheval et son tombereau de basculer dans le vide avec le chargement. Quelques surprises ont surgi au cours de ces opérations de déblaiement. Des urnes remplies de monnaies anciennes ont été mises au jour dans le quartier du Savel. Ailleurs, ce sont des restes de squelettes humains qui ont surgi sous la pioche des terrassiers. Ils provenaient très certainement de dolmens démolis, non identifiables.

La «découverte» déblayée, les manœuvres laissent la place aux trancheurs pour l'extraction des blocs sains. Le trancheur est un ouvrier spécialisé dans le tranchage des blocs. Il trace sa ligne de coupe sur le rocher avec une règle et confectionne ensuite le long de ce tracé des trous verticaux en forme de prismes renversés à base rectangulaire dans lesquels vont s'emboîter les coins, d'où leur nom «d'emboîtures». Les emboîtures en forme de V sont alignées en suivant précisément le tracé, puis «armées», c'est-à-dire garnies de leurs coins bien calés par de la ferraille. Pour confectionner ses emboîtures, le trancheur se sert uniquement de l'aiguille et de la massette. Enfin, les trancheurs frappent avec une masse jusqu'à ce que le bloc se fende en deux parties, c'est ce qui s'appelle «tirer la tranche». Il existe plusieurs sortes de tranches selon l'importance du bloc à débiter et les coins sont choisis en conséquence, plus ou moins volumineux. Le travail du trancheur était plus rude que celui du tailleur : *«On en faisait quatre par jour, pas plus (deux heures et demie par emboîture). Après, quand on avait fini les trous, on enfonçait les coins à la masse. Les coins étaient calés par deux morceaux de feraille découpés dans les cercles des tonneaux de la brasserie. Une fois la roche fendue, on la remuait avec des pinces (des leviers de force de 80 kilos qui soulèvent 5 tonnes). On était quatre ou plus, deux de chaque côté, et, au fur et à mesure, il y en avait un qui calait pour ne pas laisser tomber la pierre ; on avait des crics, c'était déjà pas mal, et on posait la pierre sur des rouleaux en bois ou en fer... Des fois, on avait travaillé un bloc une semaine et il se cassait ; des fois, les bancs ne voulaient pas lâcher».* Il fallait travailler dans le sens de la veine, comme pour le bois, c'est-à-dire dans le sens du pendage nord-ouest sud-est. Cela permettait de faire moins d'emboîtures ; on tranchait donc «du levant au couchant». On ne se servait pas de la barre à mine, utilisée seulement par les Espagnols qui minaient les mauvais bancs (le banc de fer) pour faire le ballast des voies ferrées.

Le tailleur est un ouvrier spécialisé dans la transformation des blocs bruts en blocs ébauchés ou taillés. Il ébauchait au têtu le bloc débité, travaillait à l'aiguille, à la massette, à la chasse, au graveret et surtout au ciseau. C'est au maniement du ciseau que l'on jugeait de la valeur d'un ouvrier. Il devait savoir aussi polir et graver.

Le polissage de la pierre s'effectuait autrefois entièrement à la main. Sa préparation demandait un bouchardage très fin. L'ouvrier frottait ensuite sur ce bouchardage un galet de grès pour effacer les traces de dents de la boucharde. Puis, pour effacer les traces de rayure du grès, le finissage s'effectuait en frottant à la pierre ponce avec de l'eau pour obtenir un beau poli. C'est sur ce polissage très

fin qu'il devait graver. Ce travail consistait à graver, avec un «graveret», des lettres ou des chiffres, souvent tracés au préalable à l'aide de pochoirs appelés «vignettes». Les épitaphes en relief ou en bas-relief exigeaient un petit travail de sculpture. Le polissage à sec s'est mécanisé dans les années 1930 au «carbo» (carborundum).

Tous les ouvriers devaient participer au «bardage» des blocs taillés, c'est-à-dire à leur délicate manipulation pour les charger sur un véhicule. Les outils utilisés pour cette manutention étaient le plus souvent les pinces, les rouleaux et les crics. Le déplacement des blocs sur le chantier se faisait en fonction de leur volume et de leur forme. Ainsi les petits blocs, moellons ou bordures légères, se déplaçaient «à quartier», en les faisant basculer d'un quartier sur l'autre. Pour un déplacement plus important, un petit bloc était transporté au bayard, sorte de solide brancard, porté à bras par deux ou quatre hommes. Les blocs plus lourds étaient déplacés à l'aide de rouleaux : rouleaux de fer ou de chêne pour la pierre brute, rouleaux de peuplier, bois tendre, pour la pierre taillée. Les blocs étaient poussés, soit à bras, soit à l'aide de pinces ou de crics suivant la force à déployer. Un cric soulève de 6 à 7 tonnes. Trois hommes pouvaient aisément soulever 18 tonnes. Pour des déplacements plus longs, les blocs étaient hissés sur un char tiré par un cheval.

Les derniers carriers vers 1955, Henri Lestra et Roger Bernard

Le coup fatal pour les carrières fut la crise de 1930. Dans les années 1950, il ne reste plus que trois carrières en activité avec les maîtres carriers Jourdan, Roure, Bernard et quelques ouvriers alors qu'il n'y a plus d'avenir pour les carrières. Victor Roure, le dernier, abandonne vers 1960. En même temps, cinq ouvriers artisans essaient de travailler à leur compte en fabriquant des pierres tombales. Deux d'entre eux, Roger Bernard et Henri Lestra déplacent un bloc de pierre. On remarque les emboîtures sur le bloc de pierre à droite.

Le transport des blocs depuis la carrière jusqu'à la gare PLM de Ruoms se faisait par chars. La plupart de ces chars n'avaient que deux grosses roues charronnées, trapues, garnies d'un épais bandage métallique. Les roues étaient reliées par un puissant essieu en acier. Les pierres étaient posées à l'aide de plateaux et de crics sur un plateau en bois sans ridelles. Ce char était tiré par trois robustes chevaux attelés «en flèche», l'un devant l'autre. Il pouvait supporter une charge de cinq tonnes. Au-delà de cinq tonnes, on employait plus rarement un char plus puissant à quatre roues blindées avec un fort attelage. Ces attelages appartenaient soit à l'exploitant, soit à des entreprises locales de transport, les «voituriers», qui possédaient une écurie de plusieurs équipages de chevaux (Charles Tourre, Joseph Clément dans les années 1920). Après la guerre, on a utilisé des camions, sortes de fardiers équipés de roues pleines et de chaînes qui portaient une quinzaine de tonnes. À la gare, les pierres étaient chargées sur les wagons à l'aide de grues. Les wagons étaient plats, découverts, à petites ridelles. Il était indispensable de bien emballer les blocs avec du bois tendre sur le wagon car la pierre taillée est fragile, les arêtes et les angles ne résistent pas et s'effritent au moindre choc.

Chaque ouvrier était tenu de fournir ses outils qu'il enfermait dans une caisse en bois cadenassée placées à l'intérieur d'abris évoquant des dolmens. Ces caisses renfermaient le menu outillage dont il avait besoin pour son travail : massette, aiguilles, ciseaux, boucharde, chasse, tétu, équerre... les aiguilles et les ciseaux devaient être aiguisés en permanence pour conserver leur tranchant. L'ouvrier aspergeait un gros bloc de grès avec une mouillette et frottait l'outil dessus, l'eau était conservée dans une auge. Les pierres de grès se trouvaient sur le sol et les carriers disaient que c'était le bon Dieu qui les avait disposées là pour qu'ils aiguisent leurs outils. Plusieurs points d'affûtage étaient disséminés dans la carrière, c'était alors une bonne occasion pour se retrouver et discuter. L'outillage plus lourd (pinces, rouleaux, crics), utilisé pour les grosses manutentions, était fourni par le patron et ne demandait pas un entretien constant. La réparation et le réappointage des outils usuels étaient assurés par le forgeron tous les matins aux frais de l'entreprise. À la carrière Jourdan, au début du siècle, avec une centaine d'ouvriers, la forge était un lieu fort animé et le forgeron n'arrivait pas à assumer tout le travail. André Roussel (années 1920-1930) était le grand spécialiste pour tremper les aiguilles, il avait commencé comme «mousse» à rassembler et charrier les outils de chaque carrier pour la forge, et à force d'observer et de donner un coup de main au forgeron, il était devenu plus habile que lui.

Abris de carriers
Dessins Michel Rouvière

Les carriers mettaient leurs outils à l'abri dans ces cabanes de pierre.

Deux carriers en 1981

Roger Bernard (à droite)
Auguste Vallier (à gauche)

Photos Jean-Philippe Vantighem

Les hommes de la pierre

Au début du siècle, les carriers venaient nombreux : *«par vent, on entendait siffler les massettes»* ; c'était «la chanson des massettes» car la pierre résonnait sous les coups de centaines de massettes. Des centaines... mais combien exactement ? les chiffres cités par les témoins varient d'autant plus qu'il est impossible de dissocier les carrières de Labeaume de celles de Ruoms et des alentours. Paul Jourdan, fils de maître carrier, estime le nombre des carriers à 500 environ sur les communes de Ruoms, Labeaume, Auriolles et Chauzon au début du siècle ; 80 vers 1930 et 15 à 20 vers 1950. Les recensements effectués dans la commune de Ruoms ne mentionnent aucun carrier avant 1872, 12 en 1881, 80 carriers et 2 patrons en 1886, 47 carriers et 5 patrons en 1896. *«Du temps de mon père, 130, 150, ils venaient de partout : de Chauzon, de Pradons, c'était rare qu'il n'y ait pas de carrier dans une famille, il n'y avait pas d'autre travail»* (Roger Bernard).

Ils commençaient jeunes, à 14 ans. La plupart étaient ouvriers-paysans, travaillant en fonction du calendrier agricole, ce qui explique la difficulté à les recenser. Pourquoi était-on carrier ? La plupart l'étaient de père en fils parce qu'ils n'avaient pas assez de terre, «pour faire un complément». Ce qui suppose que le soir, quand le carrier rentrait, il devait faire son jardin. Une maison de carrier se reconnaît entre toutes au mobilier en pierre (table, banc, évier, auges), à ses bâtiments, granges, etc. et à ses aménagements ingénieux. Sur le terrain d'une famille de carriers à Labeaume, toute une série de rochers est entaillée par un ingénieux canal conduisant à la citerne, pour ne pas laisser perdre une seule goutte d'eau. *«Ils faisaient leur maison à temps perdu»* (Louise Chazaly), et leur pierre tombale aussi : *«Il n'y a plus qu'à m'enfourner comme du pain»* (Auguste Vallier). On peut admirer à Ruoms la maison d'un maître carrier en pierre de taille, de style 1920-1930, rue des brasseries.

Parfois, c'est le père qui apprend le métier à son fils. Combien de temps faut-il ? *«On ne connaît jamais son métier»* répondait Roger Bernard. En général, l'apprenti arrivé à 15 ou 16 ans était formé sur le tas par un tailleur chevronné, dit «patron d'apprentissage». Cet apprentissage durait six mois, mais après ce délai le débutant était juste dégrossi. Après 15 ou 20 ans de métier, on devient un bon ouvrier sachant à peu près tout faire, estime Paul Jourdan qui se souvient d'un garçon embauché comme «mousse» à 11 ans, qui maîtrisait aussi bien le métier de tailleur que de forgeron et savait faire une clef avec un morceau de ferraille. Le mousse était employé avant d'être apprenti ; il allait chercher les outils, apportait à manger, etc. Les parents faisaient de faux certificats pour qu'ils soient pris dès l'âge de douze ans, alors que l'âge légal était de quatorze ans.

Les carriers de Ruoms constituaient une élite dans cette profession. La hiérarchie existait cependant dans le métier : le manœuvre déblaie la terre et le mauvais rocher à la brouette ; le trancheur fait les emboîtures pour l'extraction. «Un trancheur ne sait pas travailler» dit le tailleur, lui-même un peu méprisé par le graveur, qui seul sait faire les moulures, les retours de moulures et graver les pierres tombales. D'une manière générale, ils avaient le sentiment de leur supériorité, de faire partie d'une corporation qualifiée, jalouse de son savoir-faire, la fierté d'être libre, la conscience de leur force physique qu'ils faisaient sentir lors des bagarres à la fête votive.

- Le tailleur est soit spécialisé, soit qualifié (trois ans d'apprentissage), soit hautement qualifié, c'est-à-dire qu'il doit savoir lire un plan et travailler seul.
- Le chef de chantier est le technicien responsable de la bonne marche des travaux. Il était recruté parmi les meilleurs ouvriers et pouvait être sociétaire de l'entreprise.
- À la tête de l'entreprise, le directeur, qui prend souvent le nom de maître carrier, est assisté de l'appareilleur s'il ne fait pas ce travail lui-même.
- L'appareilleur est celui qui établit ou étudie les plans et coupe les panneaux. Le panneau (gabarit, modèle) était dessiné ou coupé sur de grandes feuilles de carton rigide ou du zinc. Pour ce faire, l'appareilleur doit disposer d'une salle d'épure au sol dur et lisse qui doit être assez longue afin de reproduire des arcs de cercle qui peuvent avoir plusieurs mètres de rayon (appareillage des moellons d'une voûte). L'appareilleur devait avoir de solides connaissances en géométrie et en dessin industriel. Il était le rouage essentiel de l'entreprise et faisait souvent office de secrétaire et de comptable.

Jusqu'aux années 1920-1930, des Compagnons du Tour de France venaient se faire embaucher pour une durée d'un à trois mois pour se perfectionner. Ils étaient accueillis et logés par une «mère». Il y a eu deux «mères» à Ruoms, madame Robert et madame Rosazza. Par contre, aucun des carriers d'ici n'a fait le Tour de France, ce qui aurait pu être un avantage pour leur formation. Les patrons auraient volontiers gardé des compagnons qui s'étaient avérés d'excellents ouvriers. À ce propos, courait une anecdote liée au fait que les carriers changeaient de chaussures dans les abris quand ils arrivaient sur le chantier, pour les économiser : un compagnon s'était fait embaucher, puis congédier et avait crié en partant : «Les bons s'en vont, les mauvais restent» et les autres de rire… jusqu'au moment de partir où ils s'aperçurent que le compagnon avait pris les bons souliers d'un autre et avait laissé les siens !

Croix et pierres tombales sculptées

Les sculptures se faisaient en creux ou, exercice infiniment plus difficile, en relief. La tombe des curés est un morceau de bravoure sur un calcaire aussi dur et difficile à travailler. Le calice surmonté de l'hostie et posé sur la bible est sculpté en haut-relief avec effet de perspective en oblique. L'inscription mentionne : «Tu es prêtre pour l'éternité».

Un travail de forçat

«Pompez, Seigneur pour les biens de la terre,
et le repos des tailleurs de pierre».

Les carriers chantaient cette litanie après une longue période de chaleur sèche, lorsque la pluie menaçait et que la fatigue se faisait sentir. Ils travaillaient six jours par semaine : dix heures par jour l'été, et de quatre ou cinq heures du matin jusqu'à quatre heures du soir l'hiver. *«On se crevait comme des chiens, ça n'arrêtait pas, tout était dur, l'été comme l'hiver ! et les patrons n'étaient pas commodes»* (Roger Bernard). À quoi le patron répond qu'il fallait produire et qu'il ne s'agissait pas de perdre son temps à fignoler. *«Par cinquante degrés au soleil, on était noirs comme des Sénégalais, la transpiration mouillait la pierre et empâtait la boucharde, au bout de quinze jours, la chemise était brûlée par la sueur et la poussière. Quand il pleuvait, il fallait rester sous les abris ou rentrer chez soi et on n'était pas payé...et les rhumatismes... On allait à pied de plusieurs kilomètres avec sa musette pour le dîner»* (Auguste Vallier). Un autre carrier de Chauzon témoigne que *«c'était pire qu'à Cayenne, les patrons ne laissaient même pas le temps aux ouvriers de rouler leurs cigarettes et leur disaient de les acheter toutes faites, pas le droit de faire du feu pour se réchauffer l'hiver, on mangeait froid, debout par un froid de canard».* Beaucoup de carriers venaient travailler à pied et de fort loin. Plus tard, ils prendront la bicyclette. L'arrière grand-mère Avenas, de Labeaume, disait que son frère allait tous les jours à pied au viaduc de la Combasse à Balazuc (neuf à dix kilomètres). *«C'est plus dur que l'usine, excessivement dur, bien plus dur que d'être paysan»* (Armand Maurin).

On buvait beaucoup dans les carrières sous le soleil brûlant, le mousse était chargé d'aller chercher l'eau à la citerne avec un arrosoir à bec pointu pour boire à la régalade. Tous avaient leur bonbonne de vin en verre entourée de paille ou avec la «bauge» en jute humide. Certains, dès qu'ils avaient de l'argent, allaient au café. À la sortie des carrières, la grand-mère de Jean Bernard servait de l'absinthe sur trois tables de pierre. Elle en avait des tonneaux de cent litres. Les carriers consommaient aussi beaucoup de tabac, du «gros gris» que l'on roule (ce qui permettait une petite pause), ou du tabac à priser ou à chiquer pour les adeptes. Pour le repas de midi, ils apportaient des casse-croûte enveloppés dans un torchon plié en quatre dans une musette, et du vin. À cette époque, la soupe était le plat de résistance dans les campagnes, aussi, par tous les temps, on voyait marcher le long de la voie ferrée les épouses qui se relayaient pour apporter un repas chaud à midi aux hommes sur le chantier. Les repas se prenaient sous un abri de pierre, ou à l'ombre d'un chêne en été. Les vieux carriers étaient très individualistes ; le matin, c'était la course pour avoir le premier un coin d'ombre en été ou un endroit abrité du vent en hiver. Le carrier travaillait isolé toute la journée en pleine nature ; le matin, avant d'aller à la carrière, il relevait ses filets à la rivière. La hache à la ceinture pour couper du bois, il braconnait avec son chien les lapins ou les perdreaux le soir.

Suivant la saison, les carriers s'habillaient différemment. L'hiver ils étaient vêtus de velours à grosses côtes, d'un gilet, d'une chemise à carreaux, une large ceinture de flanelle autour des reins. Ils étaient coiffés d'un chapeau de feutre noir et plus tard d'une casquette. Ils s'enroulaient des chiffons autour des pieds pour se faire des «chaussettes russes». Les chaussures étaient en cuir à semelles cloutées, ou de rudimentaires «patins» à semelles de bois doublés avec du pneu. L'été, le chapeau de paille remplaçait le chapeau de feutre, la casquette était complétée d'un large mouchoir qui protégeait la nuque, exposée au soleil, et le coutil prenait la place du velours pour les vêtements.

Depuis toujours et jusqu'en 1950, la langue employée dans les carrières était le patois. Le langage des ouvriers était parfois grivois mais plein d'humour. Au village, les ouvriers carriers n'avaient pas bonne réputation ; on les disait buveurs, bagarreurs et grossiers alors qu'ils étaient plutôt jovials et généreux, mais la petite bourgeoisie locale se méfiait d'eux.

Aucun contrat de travail ni d'apprentissage n'unissait les carriers au patron. Ils étaient payés à l'heure, en raison de l'irrégularité du travail. La paye avait lieu chaque mois échu. Ils n'étaient astreints à aucune présence minimum dans le mois et pouvaient travailler à plein temps, à mi-temps, etc. Des «tâcherons» travaillaient à la tâche quand les commandes affluaient. Pendant les vendanges, il n'y avait plus personne à la carrière, par contre, les lendemains de pluie, ils étaient tous là, ne tenant aucun compte de l'urgence des commandes. N'importe qui pouvait venir travailler pour quelques jours seulement. *«Pour vingt sous de plus, on changeait de patron»* (Auguste Vallier). Le patron ne savait jamais le matin qui viendrait travailler, même si les commandes pressaient.

Beaucoup demandaient un acompte avant la paye : *«ça gagnait pas bien lourd dans les carrières»*. Les salaires étaient bas et les horaires fort lourds. La semaine pouvait être de 60 à 70 heures en été, moins l'hiver quand la nuit tombe tôt. Même si ces salaires étaient plus élevés que ceux des ouvriers agricoles, le travail était beaucoup plus pénible. En 1870, le manœuvre est payé 2 francs par jour, le carrier 2,50 francs et le tailleur 3,50 francs. Avant 1914,

le carrier est payé entre 3 et 5 francs, le tailleur de 4,50 à 6 francs (le pain vaut alors 40 centimes le kilo). Après la Guerre de 1914, les rémunérations ne varient guère malgré l'inflation. Léon Constant a travaillé de 1920 à 1923 aux carrières Roure et Barral. Il a été payé 1 franc comme apprenti pendant six mois, puis 4,50 francs ensuite comme graveur. Les autres gagnaient 3, 50 à 4 francs. Puis le tarif passe à 26 francs pour un tailleur (en 1925) et à 28 francs pour un trancheur (en 1929). 3,35 francs l'heure en 1938 (4,50 à Privas). L'apprentissage était rémunéré de façon symbolique car l'apprenti était considéré comme une lourde charge, puisqu'il faisait perdre son temps au patron d'apprentissage. Au moment où les sociétés font faillite, les carriers se mettent à leur compte, mais ils sont encore trop nombreux et, dès qu'il y a une commande de caveau, la concurrence incite à la baisse des prix pour obtenir le marché : *«On travaillait pour rien»*. Et les clients n'oubliaient pas de dire qu'une tombe en ciment leur reviendrait bien moins cher.

Au début du siècle, les conditions sociales étaient précaires. Les carriers bénéficient des assurances sociales vers 1930 ; auparavant, ils étaient assurés uniquement contre les accidents du travail par des compagnies privées. Les carriers faisaient partie des familles les plus pauvres qui manquaient de terre, pour lesquelles la maladie ou l'incapacité de travail à long terme prenait un caractère dramatique et amenait la misère. Si les accidents graves étaient peu nombreux, il n'en était pas de même pour les accidents légers. Les yeux surtout étaient atteints par les éclats de pierre. Le port de lunettes n'étant pas obligatoire, l'ouvrier répugnait à s'en servir. Les écorchures aux mains et aux pieds dues à des erreurs de manipulation des blocs étaient fréquentes. Le carrier avait les mains calleuses, le gros froid de l'hiver provoquait des gerçures douloureuses, les crevasses aux mains ne cicatrisaient jamais, il les colmatait avec de la vaseline et enfilait des chambres à air autour des doigts, mais il ne portait pas de gants. Le régime des retraites étant inexistant, on voyait beaucoup d'ouvriers assez âgés dans les carrières. Les moustaches blanches côtoyaient les grises et les brunes. La moustache était signe de virilité et les adolescents imberbes ressentaient un certain complexe envers leurs aînés. Il leur tardait d'arborer de superbes bacchantes à la gauloise. Par plaisanterie, de vieux farceurs prétendaient toujours que la fiente de pigeon hâtait la pousse du poil et certains jeunots, un peu trop crédules, s'enduisaient le dessous du nez de cet onguent nauséabond.

Malgré ces dures conditions, on ne se souvient pas que la conscience politique ait été plus vive pour autant : *«Chacun pensait comme il voulait... autant à droite qu'à gauche...des rouges et des blancs»*. Effectivement, ces ouvriers sont aussi des paysans propriétaires qui participent de la même mentalité à l'individualisme très prononcé, plus artisans qu'ouvriers. Pourtant, on trouve parmi eux des socialistes et des communistes. *«Des communistes comme moi, il n'y en avait pas beaucoup»*, reconnaissait Armand Maurin de Chauzon, dénommé le Mandou, *non seulement on me considérait comme un communiste, mais comme un pur voyou ; à l'époque c'était la même chose, aucun paroissien ne m'aurait donné sa fille en mariage».*

Il n'y a pas eu de syndicat, sauf un, selon certains, vers 1920 ou 1930. On en a parlé en 1936, mais on savait bien que le patron avait déjà du mal à trouver du travail pour ses employés, alors... *«Des grèves, il y en a eu peut-être il y a longtemps, toujours pour les salaires. Mais beaucoup de chômage, oui...»* dit l'un. *«Il n'y avait pas de grèves, ceux qui n'étaient pas contents, à la porte ! On était trop content de pouvoir travailler»* (Auguste Vallier). En dépit de tout cela, tout le monde chantait et sifflait. *«On vivait au milieu de plus de fraternité, on n'était pas riche, mais on était heureux... On se croyait heureux».*

«J'ai bien bataillé, dit Roger Bernard, qui a été carrier de 15 à 70 ans sans interruption, *si toutes les pierres que j'ai extraites étaient en tas, je me dirais à moi-même : jamais de la vie tu as fait tout ça !»*

Les expéditions, années 1950

Dans cette petite carrière de Labeaume, le transport de la pierre se faisait avec des rouleaux, des crics et des pinces.

Caisse de carrier

Chaque carrier possédait sa caisse fermée à clef car il devait fournir personnellement le menu outillage, massettes, aiguilles, ciseaux, bouchardes.

Publicités Jourdan

Sculptures de Fernand Duplan (collection Candide. Petit musée du Bizarre à Lavilledieu).

Fernand Duplan (1899-1976) a travaillé aux carrières et à l'entretien des routes jusqu'à 71 ans et, après sa retraite, s'est mis à sculpter des personnages pour peupler son jardin. Se sentant méprisé par les «notables», il rappelait à ses visiteurs : «On m'a toujours dit que j'avais des mains en or, mais on ne m'a jamais payé plus de 3,50 francs de l'heure». Aujourd'hui, quelques sculptures sont conservées au musée des Arts et traditions populaires à Paris et à L'Aracine, le musée d'art brut.
Son univers plastique est le miroir du monde rural dans lequel il a vécu : le vieux et la vieille, Adam et Eve, un militaire, le chien et le chat ou encore une chaussure. La facture de ses œuvres est stylisée et massive, à l'image de cette pierre calcaire si dure à tailler.

Les entreprises de 1875 à 1950

Leur grand nombre signifie simplement que ce sont les mêmes entreprises qui, en changeant de statut ou d'associé, prennent une nouvelle dénomination. Ainsi Adrien Bernard, petit propriétaire, a racheté au début du siècle la grande ferme et les carrières du maître carrier Prat, chez qui il était venu comme ouvrier. La plupart du temps, les terrains étaient loués, que ce soit pour l'exploitation ou pour entreposer les déchets. Pour le renouvellement du bail, les carriers offraient parfois l'exécution de travaux comme des tables en pierre.

La comptabilité des maîtres carriers était souvent rudimentaire. La petite-fille du maître carrier Bernard (qui avait commencé à partir de rien en construisant une grange pour s'éloigner du choléra qui sévissait en ville en 1884), se souvient du carnet de son grand-père : *«ce n'étaient que des bâtons»*. De même qu'on n'établissait pas de contrat, de simples conventions orales suffisaient pour s'associer. De là, la grande difficulté de disposer d'archives sur les carrières et l'aspect imprécis et mouvant de cette liste des entreprises. Vers 1876, à l'ouverture de la voie ferrée, on estime qu'il y avait sept ou huit maîtres carriers.

• Grande exploitation des carrières de Ruoms : société des ouvriers réunis (V. Pascal directeur)
«Possède les plus vastes carrières du midi de la France et produit 6000 m^3 de pierres par an», selon une publicité non datée.
• Association ouvrière pour l'exploitation des carrières de Ruoms, 1890 à 1930 environ.
• Mercier et Prat, 1885-1900
devient :
• Carrières Adrien Bernard - Georges Prat.
• Établissements Georges Prat et Cie, avant la Guerre de 1914.
• Établissements Maygron, Monjal M.
• Aux Travailleurs français réunis. Regroupement d'artisans : Eugène Blanc, Ernest Tourre, Paul Maygron, Monjal. 120 ouvriers, 2 voituriers vers 1910.
• Compagnie des Carrières de Ruoms, 1875 (dite La Compagnie). Société anonyme au capital de 150 000 F. Siège à Lyon. Louis Froquet directeur en 1875.
• Jourdan, Pascal M.C. (M.C. signifie : maître carrier) rachètent la Compagnie où ils étaient chefs de chantier en 1895 (84 ouvriers en 1896).
Devient après le départ de Pascal :
• Société ouvrière des Carrières de Ruoms, Baptiste Jourdan directeur. (105 ouvriers vers 1902-1908).
• Établissements Bernard.
• Société Bernard-Roméas.
devient :
• Union générale des Carrières de Ruoms, (Bernard, Romeas et Baptiste Jourdan) de 1902 à 1922, puis Jourdan sort de la société et crée avec Jean, son fils et un neveu :
• Jourdan et Cie : Grande exploitation des carrières de Ruoms. 1922-1928.
À la mort de Monjal en 1928, Maygron s'associe avec son gendre dont il était concurrent :
• Jourdan, Maygron et Cie : Grande exploitation des carrières de Ruoms (ancienne maison «Aux travailleurs français réunis» «Maygron & Monjal & Jourdan & Cie de Ruoms»), 1928-1955. (En 1930, 42 ouvriers ; en 1936, 25).
• Société des ouvriers réunis, établissements Barral Jacques, qui a eu son heure de gloire après 1914-1918 car il avait fait une école d'appareilleur ; il dominait intellectuellement, mais il fait faillite vers 1930.
• Établissements Roure Victor, a fermé le dernier, vers 1960.

FICHE TECHNIQUE DE LA PIERRE DE RUOMS
(d'après *Essai de nomenclature des carrières françaises de pierre de taille*, Le Mausolée, 1976.)

Position géologique : ère secondaire, époque jurassique, étage portlandien inférieur.
Pétrographie : calcaire de couleur variant du blanc au gris légèrement bleuâtre, pseudo bréchique à grains très fins.
Densité apparente : 2700 à 2800 kg/m^3. Pierre dite «froide».
Grande résistance à l'écrasement : 1281 à 1646 kg/cm^2.
Porosité : 0,29 % à 0,38 %. Elle n'est ni poreuse ni gélive.
Elle peut ête utilisée pour des constructions en tout genre en extérieur comme en intérieur, escaliers, dallages, cheminées et comme pierre marbrière, dans les monuments funéraires.
Références : Carrelage de la grotte à Lourdes, cathédrale de Gap, théâtre de Montpellier, écluse d'Arles, canal du Rhône, barrage de Pizançon, viaducs de Caronte et de Largentière, ponts de Valence, d'Avignon, de Saint-Guilhem-le-Désert, abattoirs de Lyon, nombreux monuments aux morts, etc. Elle a été utilisée aussi à l'étranger : en Belgique, en Allemagne, en Algérie et en Tunisie.

Conclusion

Ruoms, une histoire immobile ?

Ruoms n'est pas un village à «l'histoire immobile» qui aurait grossi inconsidérément et commencé à bouger tout récemment comme pourrait le penser un visiteur peu attentif. Ruoms a connu au moins trois étapes au cours de ces derniers siècles et a su réajuster et s'adapter après chaque crise : jusqu'à 1876, c'était une bourgade de peu d'importance, relativement isolée, à l'activité exclusivement paysanne et très autarcique. En second lieu, de 1876 à 1976, elle connaît tardivement les effets de la révolution industrielle du XIXe siècle et devient brusquement un centre attractif à partir de l'arrivée du chemin de fer. Dans une dernière phase, à partir des années 1970, les structures anciennes explosent : Ruoms devient un pôle touristique important en Ardèche.

Jusqu'à la fin des années 1960, la société ruomsoise était caractérisée par son homogénéité, petits paysans, ouvriers, mineurs... une société où les hommes allaient tuer le cochon en hiver ou relever les filets de pêche à la rivière avant de partir travailler à l'usine ou à la carrière, une société où le travail était la valeur fondamentale, les différences sociales peu sensibles et la sociabilité forte. «À l'époque, il y en avait qui avaient de l'argent, mais ça ne se voyait pas, tout le monde se connaissait, le soir tout le village était assis sur des bancs le long de la rue, on jouait aux cartes. Maintenant il y a beaucoup de monde, on ne connaît plus personne et chacun regarde sa télé». Déjà, on pouvait lire dans l'Almanach du père Menfouté en 1926 : *«Les bonnes coutumes s'en vont. Les chemins de fer, les journaux, le suffrage universel, peut-être les cabarets et l'école laïque, le progrès en un mot, ont changé tout cela».*

Cette société a éclaté en raison des distorsions issues des bouleversements économiques : de véritables fortunes se sont édifiées à partir d'un patrimoine immobilier reconverti dans le tourisme alors que la situation se précarisait pour d'autres : le nombre de personnes touchant le RMI s'élève à 27 en 1999. Nul ne sait estimer le nombre des touristes l'été : faut-il multiplier la population par 5, par 7, par 8 ? Sont-ils 60 000 ou plus dans la zone Ruoms-Vallon ? (10 000 personnes sont logées à Ruoms). Une petite boutique à Ruoms se loue de 25 à 50 000 francs pour la saison, «un mobil home», plus de 4 000 francs la semaine.

Parallèlement, les mentalités ont évolué, comme partout ailleurs, d'une façon extrêmement rapide. Georges Estieule raconte comment les gamins de Ruoms ont couru voir un avion qui avait atterri en détresse à Chaussy vers 1918-1919. Voir un avion était un événement tout à fait extraordinaire. Plus tard, il y eut un meeting aérien à Vogüé avec des parachutages. C'est la première fois que les petits Ruomsois, fascinés par les petits points noirs dans le ciel, voyaient des avions voler. Leurs jeux s'inspiraient de cette fascination pour les moteurs et la vitesse ; ils rêvaient de voitures et de motos, jouaient au tour de France et mettaient des cartes postales qui frottaient sur les rayons des roues de vélo pour faire le bruit des moteurs. Et, bien sûr, les mamets de Ruoms criaient contre ce bruit. Le monde a basculé.

Étymologie de Ruoms

RIOMS : dans l'acte de donation de Seguin de la fin du XIe siècle.
RIOMIS : au XIIIe siècle.

Trois interprétations possibles de ce nom d'origine gauloise «Rigomagis» :

- RIGO : rex, rix (comme dans Vercingétorix), roi.
  MAGUS : champ, puis champ de foire, marché.

→ Champ, ou marché du chef (G. Massot), ou marché du roi.

- MAGUS : plaine → Plaine du roi.
- RITO : gué et MAGUS : plaine → La plaine du gué (proposition de l'abbé Roume).

Ruoms, introduction à son histoire

Charles Roume
Extrait de la *Revue du Vivarais*, tome LXX, avril-juin 1966

L'histoire du prieuré de Ruoms a été étudiée par l'abbé Charles Roume qui préparait un ouvrage sur son pays natal lorsqu'il est mort accidentellement en 1965. La *Revue du Vivarais* a publié en 1966 la conférence sur Ruoms qu'il avait prononcée en 1965. Pour rendre hommage à ce chercheur, nous reproduisons la quasi-totalité de ce texte. En bon historien, il prenait la précaution de dire en préliminaire que l'histoire est faite de certitudes, de probabilités et de conjectures.

«...Le plus ancien document concernant Ruoms est une charte de donation à l'abbaye de Cluny... Cette charte a pour objet la donation à Cluny par un gros propriétaire terrien, un certain Seguin, d'une «villa» (c'est-à-dire une exploitation domaniale à l'époque gallo-romaine), composée de quatre domaines ayant chacun leur église. Cette villa se nomme Rioms (note : le chanoine Rouchier a lu Rionis), est située en Vivarais dans la viguerie de Sampzon, sur la rivière appelée Ardèche. Toutes ces précisions rendent impossible une confusion avec un autre lieu. Ceci se passe sous le règne de Maïeul, un Avignonnais abbé de Cluny de 954 à 994, c'est-à-dire pendant quarante ans. D'où la difficulté de préciser la date de ce geste généreux... déjà en 959 une colonie de Cluny s'était installée à Saint-Saturnin-du-Port (Pont-Saint-Esprit)... Concluons qu'il est vraisemblable que la donation de Seguin eut lieu entre 965 et 970...

La villa de Ruoms était située à l'intersection de deux anciennes voies, celle d'Uzès et celle qui, traversant successivement à gué l'Ardèche puis la Beaume, se dirigeait pareillement vers le Midi. C'est pourquoi l'étymologie que je vais proposer me semble acceptable, parce que justifiée par la topographie. Rioms pourrait venir de Ritomagus (rito = gué, magus = champ). La villa de Rioms serait le domaine du Champ du gué, et même des gués. Continuons sur notre lancée. Comme les racines qui le composent sont d'origine gauloise et non latine, il faudrait en conclure que Rioms fut le centre d'une exploitation rurale dès avant la conquête romaine.

Le ruisseau des Fontaines fournissait alors en abondance l'eau nécessaire. Plus tard, on fora un puits à quelque distance, à l'intérieur des remparts. Ce puits, nommé la Pouzarache (du bas latin : pozachara, par métathèse) existait encore naguère. Je crois qu'il a été comblé mais je n'en suis pas sûr, peut-être seulement couvert... Seule une petite partie était en culture à l'arrivée des clunisiens...

Pourquoi Seguin a-t-il appelé les moines de Cluny ? Pour faire bénéficier le pays d'un clergé instruit. À cette époque, si l'on est généralement chrétien de cœur, le christianisme n'a pas pénétré profondément les esprits, faute d'un clergé bien formé... Chaque domaine rural devait avoir sa modeste église ; mais il ne faudrait pas se représenter ces édifices comme le centre d'une vie paroissiale intense. Un prêtre y vient de temps en temps célébrer les saints mystères, mais s'il est marqué du caractère sacerdotal, il diffère assez peu par sa culture religieuse des paysans qui l'entourent : c'est un travailleur de terre comme eux. On fit donc appel à des moines...

À leur arrivée, les clunisiens trouvèrent à Ruoms une petite chapelle dédiée à Notre-Dame. Ce n'est pas la chapelle actuelle... elle était certainement très ancienne... VIIe siècle ? Je ne sais pas ce qu'en pensent les spécialistes. Une sculpture en a été conservée, encastrée au dessus de la porte d'entrée de la chapelle actuelle...

Quoiqu'il en soit, cette dernière chapelle et le cloître furent l'œuvre des bénédictins sitôt installés. L'ensemble fait corps et comme on ne peut supposer qu'ils attendirent longtemps avant de se loger, il faut bien dater le tout de la fin du Xe siècle.

Combien étaient-ils ? Ils devaient être et ils furent longtemps quatre : le prieur, le sacristain, le curé et un moine. Ils entourèrent aussitôt les bâtiments et le cimetière adjacent d'une enceinte. Ce cimetière a une histoire. Une charte du commencement du XIIe siècle nous apprend qu'il était le lieu choisi pour leur sépulture par tous les chrétiens de la région, conformément à un privilège de Cluny, souvent confirmé par les papes. Les offrandes faites à l'occasion des funérailles durent contribuer, aussi bien que les revenus du prieuré à l'édification de l'église;

Quand celle-ci fut-elle construite ? Il importe d'abord de souligner l'influence de Saint-Saturnin-du-Port, l'église du prieuré de Pont-Saint-Esprit, sur les prieurés qui dépendaient de lui. Dans le cas présent, l'influence est indéniable, à commencer par le nom du titulaire Saint Pierre...

Pourrait-on assigner une date à sa construction ? L'église du prieuré de Pont-Saint-Esprit fut bâtie vers 1045 ; ce qu'on peut affirmer avec certitude, c'est que l'architecte de Ruoms s'en inspira...

L'église fut dédiée à Saint-Pierre-ès-liens. En 1501, lors de la visite de Jean Bertrand, prieur de Tharaux, on y compte cinq autels. Celui du côté de l'épître est dédié à Saint-Jean, souvenir de l'antique chapelle disparue ; tandis que du côté de l'évangile, aux lieux et place de l'actuel Saint-Roch, nous trouvons la chapelle de Saint-Blaise. Saint-Blaise était fêté le 3 février comme Saint-Evence, il y a lieu de croire que le populaire évêque d'Arménie avait supplanté un titulaire dont on ignorait tout. Deux autres petits autels étaient entretenus par des familles aisées. Quant à la chapelle de style flamboyant que l'on trouve à droite en entrant, elle est l'œuvre postérieure de la famille de Venduol qui la dédia à sainte Catherine.

• • •

À une époque indéterminée, la chapelle Notre-Dame a pris le nom de Notre-Dame de Pommier. Étant donné sa situation, la première idée serait d'en faire Notre-Dame du pomœrium, (c'est-à-dire un espace sacré le long des remparts, à l'intérieur comme à l'extérieur)...»

La construction des remparts suivit celle de l'église, bâtie hors de l'enceinte du cloître. Ils formaient un quadrilatère régulier, sauf du côté du nord, où il fut tenu compte de ce qui existait déjà. Lorsqu'à la fin du XVIIe siècle, le prieur Girard fixant sa résidence à Ruoms y construisit son habitation, le rempart était déjà très entamé à cet endroit. On y comptait sept tours ou tournelles. Les cinq du midi sont intactes ou à peu près. La cinquième à l'est était appelée tour de Prime, ou «lo Primau». Au nord-ouest, la tour existe encore (maison Guigon), mais celle de l'angle est a disparu, détruite en 1853 pour élargir la route. Elle se trouvait près de la maison Bayle.

Il n'y eut pendant longtemps que deux portes d'accès, l'une à l'est sur la Placette, au quartier du Pontet, l'autre à l'ouest, près de la maison du Baron, appelée ainsi parce que devenue propriété du comte du Roure, baron aux États.

À la fin du XVe siècle, on trouve à l'est un autre portail dit «Lo portal nou» qui, élargi il y a une centaine d'années puis encore récemment, permet l'entrée des gros véhicules à l'intérieur de l'enceinte.

Il y avait, en outre, du côté nord, une petite porte secrète, appelée posterle (du bas latin : posterula, petite porte, poterne) qui s'ouvrait dans le «barri» du prieuré. Le couloir actuel de la mairie («actuel» en 1965 ; depuis 1986, la mairie est devenue une agence immobilière) en rappelle certainement l'existence ; on sait qu'en droit les chemins sont imprescriptibles.

• • •

On ignore à peu près tout des grands prieurs à qui revient le mérite d'une œuvre aussi considérable. C'est tout au plus si deux ou trois noms émergent des brumes de l'histoire aux XIe et XIIe siècles. Le premier, mentionné comme un ancien prieur, avec lequel Léodegaire-Léger, évêque de Viviers de 1090 à 1119 aurait entretenu d'excellents rapports, est Pons Léotade. En 1111, date amie de la mémoire, le prieur Hugon signe une convention avec ce même évêque. Enfin, en 1164, Bernard, prieur de Ruoms, figure dans un acte passé entre celui de Saint-Saturnin et le comte de Toulouse. Ce dernier prieur pourrait bien être le constructeur de l'église : hypothèse plausible, rien de plus.

Le prieuré de Ruoms, entré dans la féodalité, relèvera de celui de Pont-Saint-Esprit, mais de lui dépendront pendant quelques temps ceux de Rosières et de Vogüé, plus durablement ceux de Ribes et de Beaumont (hameau de Chabreilles).

• • •

Le domaine peu à peu agrandi par défrichement (les noms de lieux en portent encore témoignage) est donné à bail emphytéotique à une population qui s'accroît ; le prieur se réserve la Condamine (nom de lieu qui désigne la terre directement exploitée par un seigneur), fertile et proche du village, ainsi que quelques autres terres de qualité. Le XIVe siècle marque sans doute l'apogée de la prospérité matérielle du prieuré. Les comptes des décimes sont à ce sujet particulièrement éloquents : tandis que l'évêque de Viviers est taxé à 1 000 livres viennoises, et l'abbé de Mazan à 500, le prieur de Ruoms doit en verser 300. Il y a déjà un curé séculier qui paye 7 livres pour sa part. C'est bien pourquoi la décadence ne tardera pas. Au XVe siècle, elle est amorcée par le prieur de Caissac résignant son prieuré à un autre de Caissac : le bénéfice-seigneurie devenait comme un bien de famille transmissible d'oncle à neveu. C'est alors qu'une division des biens commence à se faire jour, d'abord sous la forme de droits reconnus au moine sacristain sur les terres prieurales... On en vient alors à un partage du domaine, dans la proportion de 9/10 au prieur et 1/10 au sacristain...

Au début du XVIe siècle le curé séculier reçoit sa portion congrue (en espèces), tandis que le sacristain et le bedeau (clericus malus) sont nourris aux frais du prieur, le plus souvent par un aubergiste.

Si le sacristain clunisien obtient en partage des droits seigneuriaux, le prieur commendataire n'en reste pas moins seigneur du pays, «seigneur en seul» comme il aime à le rappeler dans les actes.

Je ne dirai pas la ruée des compétiteurs vers un prieuré bien pourvu, ruée plus qu'indécente, parce que c'est un phénomène trop général, pour ne pas dire universel ; ni la tendance qu'ont souvent, pas toujours, les prieurs de tirer parti au maximum de leur bénéfice. Il en résulte bientôt une tension qui ira s'aggravant, entre le curé et les moines d'un côté et le prieur de l'autre, les premiers prenant le parti des habitants, tandis que le second a seulement avec lui ses fermiers, fermiers du domaine, fermiers des cens ou des dîmes, procureur juridictionnel, etc. Le conflit arrivera a son point culminant sous le prieur Girard et le curé Guillaume Regourdal sera contraint de donner sa démission. Mais il est temps de m'arrêter.

Charles Roume

Les maires de Ruoms depuis la Révolution

Bernard	1791
Chalvet Jean	1793-1794
Tourre-Chaussy Jean-Baptiste	1794-1819
Bonnaure-Saint-Michel, Louis	1820-1826
	et 1836-1837
Canaud Étienne	1826-1830
Tourre-Chaussy Jean-Charles-Blaise	1831
Tourre-Chaussy Joseph-Charles	1832-1836
Chambon Louis	1838-1842
Thoulouze Louis-Adolphe	1842-1849
	et 1852-1862
Tastevin François-Félix	1849-1852
Tourre-Chaussy Jean-Baptiste Marcellin	1852
	1862-1870
	et 1871-1878
Lauriol Édouard	1878-1892
Prat Jacques	1892-1900
Dufau, Simon	1900-1919
Dufaud Henri	1919-1935
Jourdan Paul	1935-1944
Alméras Léon	1944-1945
Regourdal Auguste	1945-1955
Justamont Louis	1955-1965
Roure Jean	1965-1971
	et 1972-1977
Ribon Paul	1971
Eldin Jean	1971-1972
Durand Robert	1977-1979
Julian Fernand	1979-1983
Boucher Roger	1983-1995
Serre Daniel	1995

Supérieures des sœurs de Saint-Joseph établies à Ruoms depuis 1882

Marie-Magdeleine Bonnaure, sœur Sainte-Chantal, née et décédée à Ruoms, 1811-1899, troisième supérieure de la congrégation de 1839 à 1882. Supérieure lors de la construction du couvent.

Nom inconnu de la quatrième supérieure qui lui succède de 1882 à 1887 : époque du transfert à Ruoms.

Virginie Tourre-d'Auriolles, sœur Marie-Clémence, cinquième supérieure de 1887 à 1930. À dû affronter l'interdiction et l'expulsion des sœurs.

Hélène Blanc, gardoise, sœur Saint-Charles, sixième et dernière supérieure de 1930 à 1943 où elle démissionne à l'occasion de la fusion avec Saint-Etienne-de-Ludgarès.

Les curés de Ruoms depuis la Révolution

Le nom des curés est connu depuis la mention de Pierre Monteil en 1482. Voici leurs noms à partir de la Révolution :

1789	Balmelle, réfractaire, persécuté.
1791	Terris, prêtre jureur, marié à Ruoms.
1795	Balmelle
-	Thibon
1817	Gourdon
1832	Terme (curé pendant 52 ans, bon, amène, pauvre)
1884	Vacher
1904	Groupière (érudit)
1920	Crégut
1926	Archimbaud
1943	Blachère
1967	Hébrard
1982	Rouveyrol
1986	Charaix
1994	Chanial

Sobriquet des Ruomsois :

los pesolhièrs (les pouilleux)

Chronologie

RUOMS UN BOURG RURAL

- Néolithique — Habitat attesté, cavernes, tumulus, dolmens.
- Vers 120 av. J.-C. — Domination romaine. Annexion de l'Helvie.
- 58-51 — Participation de l'Helvie à la guerre des Gaules dans le camp de César.
- Ier- IIe s. ap. J.-C. — L'Helvie, cité romaine. Création d'Alba. Domaines gallo-romains. Plantation de la vigne.
- 144-145 — La voie Antonine d'Alba à Nîmes passe à Ruoms.
- IIIe- IVe siècles — Invasions germaniques.
- Ve siècle — Domination germanique : les Wisigoths occupent le sud du Vivarais et les Burgondes le nord.
- 475 — L'évêché est transféré d'Alba à Viviers.
- 879 — Ruoms dans le Royaume de Provence.
- 933 — Ruoms dans le Royaume de Bourgogne.
- IXe siècle — Empire carolingien, Ruoms fait partie de la viguerie de Sampzon
- Xe siècle — Féodalité. Expansion des monastères bénédictins en Vivarais.
- 994 — Ruoms prieuré monastique, donation du domaine de Seguin à Cluny.
- 1039 — Le royaume de Bourgogne intégré à l'Empire germanique
- XIIe -XIIIe siècle — Importance du prieuré doté par les évêques de Viviers. Construction de l'église romane.
- 1271 — Rattachement du Bas-Vivarais au Royaume de France.
- 1305 — Rattachement total du Vivarais
- 1337 -1453 — Guerre de Cent Ans. Construction des remparts.
- 1348 — Grande peste.
- 1383 — Les Tuchins au château de Sampzon.
- 1428 — Les Routiers ravagent les plaines de Nîmes et d'Alès.
- XVIe siècle — La famille de Bonas succède aux Venduol au château de Chaussy.
- 1570 — Premier impact des guerres de Religion : l'armée protestante de Coligny prend le château de Ruoms.
- 1586 — Guerre, famine, peste.
- 1588 — Ruoms, fief catholique, menacé par les armées protestantes.
- 1600-1602 — Démolition du château de Sampzon par les Etats du Vivarais.
- 1621 — Ruoms menacé par l'armée huguenote du duc de Rohan.
- 1629 — Reddition des protestants à Privas. Paix de grâce d'Alais. Fin des guerres de Religion. Epidémie de peste.
- 1634 — Richelieu fait raser les châteaux des seigneurs révoltés. Le château de Ruoms ne sera pas démoli.
- 1659 — Vente du château de Chaussy à Scipion de Beauvoir du Roure.
- 1703 — Les Camisards attaquent Salavas, Sampzon, Grospierres…
- 1720-1721 — Grande peste de Marseille. Blocus.
- 1781 — Vente du château de Chaussy à Jean-Baptiste Tourre (de Peyroche).
- 1789 — Cahiers de doléances.
  Fin des privilèges du prieur.
- 1791 (18 juin) — Le curé refuse de prêter serment.
- 1791 — Vente des biens nationaux, le prieuré est adjugé à Charles Tourre pour 52 700 livres.
- 1795 (sept.) — Coup d'état de fructidor an V. Victoire des royalistes.
- 1797-1801 — Chouannerie, banditisme, meurtres.
- 1801 — Concordat, fin des troubles.
- 1833 — Pont suspendu en «fils de fer».
- 1848 — Déplacement du cimetière qui était autour de l'église.
- 1851 — Troubles antibonapartistes.
- 1853 — Démolition de la tour nord-est des remparts pour construire la rue Nationale.
- 1854 — Choléra
- 1860-1865 — Construction de la sacristie et de la nef gauche de l'église.
- 1866 — Route des défilés.
- 1875 — Ouverture d'un bureau de poste.

RUOMS, UNE CITÉ INDUSTRIELLE

- 1876 — Gare du PLM et création du moulinage de Sous Roche
- 1876-1881 — Création des brasseries.
- 1884 — Choléra : 49 morts.
- 1887 — École publique laïque de garçons (actuelle mairie).
- 1896 — Nouveau cimetière.
- 1897 — Pont de pierre.
- 1899 — Poste et mairie à l'ancienne école de garçons (actuelle rue Georges Pompidou).
- 1904 — Création du corps des pompiers.
- 1906 (7 mars) — Inventaires des églises.
- 1908 — Pont de Sampzon.
- 1910-1914 — Tramway mécanique Ruoms-Vallon.
- 1911-1913 — Création de la manufacture de velours J.B. Martin.
- 1914-1918 — 85 morts à la guerre.
- 1927 — Construction d'un bassin réservoir d'eau aux Faysses.
- 1930-1931 — Électrification.
- 1934-1937 — Adduction d'eau de l'Ardèche.
- 1942(nov.) — Occupation allemande de la Zone libre.
- 1944 (20-31 août) — Retraite allemande en Ardèche.
- 1944 (21 août) — Passage de la Première Armée allemande au sud de Ruoms, quatre FFI tués à Sous Roche.
- 1944 (30 août) — Première Armée de de Lattre de Tassigny à Ruoms.
- 1961 — Suppression de la ligne Le Teil-Alès.
- 1967 — Fermeture de la brasserie.
  Fermeture de l'usine de tissage J.B. Martin.

RUOMS, UN CENTRE TOURISTIQUE

- 1984 — Tournée de promotion touristique du conseil municipal en Belgique et en Allemagne.
- 1986 — Contournement de l'agglomération par une déviation routière.
  Dernier train de marchandises.
- 1986 — Nouvelle mairie.
- 1995 — Effondrement d'une partie des tunnels et de la route des défilés
- 1996 (7 mars) — Les défilés de l'Ardèche et de la Ligne : « site classé».

Bibliographie

Les étrangers dans la Résistance en Ardèche, dossier pédagogique réalisé par l'Association du musée départemental de la Résistance en Ardèche. Le Teil, 1997
Fonds du Languedoc-Bénédictins, *Notices pour servir à la description géographique et historique des paroisses, vol 26, notice sur la paroisse de Ruoms*
Lattier ou la mémoire en couleurs, petites histoires peintes et écrites en patois et en français, du Vivarais, du Languedoc et d'ailleurs, Lavilledieu : Éditions de Candide, 1981
Viviers : Peintures murales de l'Antiquité à nos jours, Amis de Viviers. Patrimoine vivarois. Inventaire général Rhône-Alpes 6, 1985
ARNAUD Pierre, abbé. *Voies romaines en Helvie,* Le Teil : Bénistant, 1966
BALAZUC Marie-Hélène, *Mémoires de soie,* Robiac : Atelier de l'Harmonie, 1992. Distrib. La Bouquinerie à Valence
BLACHÈRE Raoul, *Mémoire d'un curé cévenol,* 1976
BLANC, *Les martyrs d'Aubenas,* Valence : 1906
BLANCHET Christian, DARD Bertrand, *La statue de la Liberté,* le livre du centenaire, Paris : Comets, 1984
BOULLE Maurice, *Révoltes et espoirs en Vivarais 1780-1789,* Aubenas : Lienhart, 1989
CHARAY Jean (coordonnateur), *Petite histoire de l'église diocésaine de Viviers,* Aubenas : Lienhart, 1977
CHARRIÉ Pierre, *L'Ardèche au fil du temps, coutumes et traditions,* Valence : Empire et Royaume, 1995
CHARVIN , *Statuts, chapitres généraux et visites de l'Ordre de Cluny,* De Boccard, tome VI : 1972, tome VII, 1975
CHOLVY Gérard (dir), *Histoire du Vivarais,* Toulouse : Privat, 1988
CHOLVY Gérard, HILAIRE Yves-Marie, *Histoire religieuse de la France contemporaine 1800-1880,* Toulouse : Privat,1985
DECORVET Boris, *Sous la croix le triomphe : la glorieuse et douloureuse histoire d'une église huguenote, Vallon en Vivarais,* Yverdon (Suisse) : Cornaz, 1946
DEVES Marius, *Notre-Dame de Bon-Secours en Vivarais,* Paris : Letouzey et Ané, 1925
DUBY Georges, *Adolescence de la chrétienté occidentale 980-1140,* Paris : Skira, 1984
DUCROS Louis Frédéric, *Montagnes ardéchoises dans la Guerre, contribution à l'histoire régionale. Tome III. Combats pour la Libération,* Romans : 1981
GALATAUD Raoul, *Maquis et guerre de guérilla en Ardèche, recueil de textes.* Le Teil, musée de la Résistance
GAUER Marc, *Les habitants de Ruoms 1689-1789,* 1996
JOLIVET Charles, *Les chouans du Vivarais : essai sur l'agitation contre-révolutionnaire dans l'Ardèche sous le Directoire,* Lyon : Le Nouvelliste, 1930
JOLY Michel, *L'architecture des églises romanes du Vivarais,* Avallon : FERN, 1966
LATTRE DE TASSIGNY Jean-Marie de, *Histoire de la première armée française, Rhin et Danube,* Paris : Plon, 1949
MAURAN Hervé, *Un maquis de républicains espagnols en Cévennes (1939-1946),* Nîmes : Lacour, 1995
MAURAN Hervé, GIRAUDIER Vincent, SAUVAGEON Jean, SERRE Robert, *Des indésirables, les camps d'internement et de travail dans l'Ardèche et la Drôme durant la Seconde Guerre mondiale,* Valence : Éditions Peuple Libre et Notre Temps, 1999
MAZON Albin (Docteur FRANCUS), *Notes et documents sur les huguenots du Vivarais,* Privas : 1901-1904, 4 vol.
MAZON Albin, *Notice sur Uzer,* Privas, 1894
MAZON Albin, *Voyage dans le midi de l'Ardèche,* Privas : Impr. du Patriote, 1884, rééd. Aubenas : Lienhart, 1965
MAZON Albin, *Voyage le long de la rivière Ardèche,* Privas : Impr. du Patriote, 1885, rééd. Aubenas : Lienhart, 1970
MOLINIER Alain, *Paroisses et communes de France. Dictionnaire d'histoire administrative et démographique.* Ardèche, Paris : CNRS, 1976
MONTJARDIN Raymond, *4000 ans de Chauzon 07,* 2200 avant J.-C.-1789 ap.J.C.(sd)
MONTJARDIN Raymond, *Le dolmen du méandre de Gens et les dolmens de Ruoms,* 1998
PACAUT Marcel, *L'ordre de Cluny (909-1789),* Paris : Fayard, 1986
PERROY Henry, *Deux martyrs de l'eucharistie, le père Jacques Salès et le frère Guillaume Saultemouche de la Compagnie de Jésus,* Lyon : Vitte, 1926
RÈGNE Jean, *Histoire du Vivarais ; tome premier Le Vivarais depuis les origines jusqu'à l'époque de la réunion à l'Empire (1039)* par le chanoine J.Rouchier, Largentière : 1914
REYNIER Élie, *La Seconde République dans l'Ardèche 1848-1852,* rééd. Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche, 1998
ROCHE Auguste abbé, *Armorial généalogique et biographique des évêques de Viviers,* Lyon : 1894, 2vol.
ROUX Jacqueline, *Les fédérations diocésaines de jeunes filles, 1904-1945 : une A.C.J.F. féminine ?* Université Paul Valéry, Montpellier 3, 1990
SAINT-JEAN Robert, NOUGARET Jean, *Vivarais et Gévaudan romans,* La Pierre qui vire : Zodiaque, 1991
SHAPIRO Mary-J, *La statue de la Liberté, histoire de sa construction,* Paris : Flammarion, 1986
TOURTE Gabriel, *Les remparts de Ruoms, petite chronique de la maison Bayle,* Ruoms : ERTTI, 1997
VALLADIER-CHANTE Robert, *Une communauté paysanne du Vivarais, Sant Saornin de Avallon : Vallon Pont d'Arc à la fin du Moyen Âge,* Valence : La Bouquinerie, 1993
VALLADIER-CHANTE Robert, *Le Bas-Vivarais au XVe siècle, les communautés, la taille et le roi,* Valence : La Bouquinerie, 1998

MANUSCRITS

FUCHS Danielle, *Enquête sur une commune rurale : Ruoms,* 1976
JANIN Françoise, *Ruoms petit centre régional,* Mémoire de maîtrise de l'Université d'Aix-Marseille, 1970
MONTRAVEL Louis de, *Monographie des paroisses de Viviers : Ruoms, 1896,* Archives départementales 2M1 171
ROBERT Pierre, *Les brasseries de Ruoms, 1876-1967,* (1967)

ARTICLES

Religion populaire, Le monde alpin et rhodanien, Grenoble, n°1-4, 1977
Rencontres avec le passé, *Cahiers de l'exposition de Vallon,* Association des amis de l'histoire de la région de Vallon-Pont-d'Arc, 1993 et 1994
ANDRÉ Maurice, Visite canonique des paroisses du Bas-Vivarais en 1501, *Revue du Vivarais*, 1949
BALAZUC Marie-Hélène, Carriers de Labeaume, *Lithiques n°2,* 1985, p.51-56
BOZON Pierre, Géographie électorale de l'Ardèche sous la IVe République, *Cahiers d'histoire*
COMTE Roland, Voie romaine des Helviens à Pradons, *Cévennes Terre de lumière n°4,* 1997, p.19-26 et n°3, 1998, p.33
DOMENGIE Henri, Les tramways de l'Ardèche, *Magazine des tramways à vapeur et des secondaires, n° 22,* 1982
ESQUIEU Yves, L'ordre de Cluny en Bas-Vivarais à la fin du Moyen Âge, *Revue du Vivarais,* tome XLXXV, n°2, avril-juin 1971, p.68-79
ESQUIEU Yves, Le Grand Schisme et la crise de l'ordre de Cluny en Bas-Vivarais, *XLIVe congrès Vivarais et Languedoc,* Montpellier : Université Paul Valéry, 1972, p. 135-138
FIALON Jean-Claude (dir), FIALON Cécile, CLÉMENT Nicolas, CHANTE Christian, Recherche sur le passé de Ruoms, *Les cahiers du Groupeïrou,* Ruoms 1, 1989 ; Ruoms 2, 1990 ; Ruoms 3, 1991,
JOURDAN Paul, Carrières et carriers de Ruoms, *Les Cahiers de Cévennes Terre de lumière* n°4, 1995
LORION L, Le colonel Scipion Tourre 1825-1865, *Revue du Vivarais,* tome XLIII, n°9-10, sept.-oct.1936, p.145-154 et n°11 et 12, dec. 1936, p.177-187
MONTJARDIN Raymond, *Le dolmen de Gens, commune de Ruoms (Ardèche),* Études préhistoriques n° 10-11, sept-déc. 1974, p.1-15
MONTRAVEL Louis de, Monographie des paroisses du diocèse de Viviers : Ruoms, *Revue du Vivarais,* tome VII, n°10, octobre 1899, p.455-466
MONTRAVEL Louis de, Monographie des paroisses du diocèse de Viviers : Sampzon, *Revue du Vivarais,* tome V n° 8, 1897, p.365, n°9 p.393 et n°10 p.454
ROUCHIER Chanoine, Institutions monastiques dans le Vivarais au Moyen-Âge, *Revue du Vivarais,* n°7-8, juillet-août 1927, p.113-116
ROUME Charles, Ruoms. Introduction à son histoire, *Revue du Vivarais,* tome LXX, n°4, avril-juin 1966, p.167-176
ROUX Jacqueline, L'Union Jeanne d'Arc du diocèse de Viviers, 1924-1926, *Actes du 110e congrès des sociétés savantes,* Montpellier, 1985
SAUMADE Henri, Découverte d'une monnaie médiévale, commune de Labeaume, *Revue du Vivarais,* tome LXXV, n°1, janvier-mars 1971, p.15-17
Visite canonique de 1599 à Ruoms, *Revue du Vivarais,* tome LXXXI, n°4, octobre-décembre 1977, p.225-228

SOURCES

Archives départementales de l'Ardèche :
Fonds Mazon 52 J 42 (papiers datant de 1676 à 175, recueillis par Charreyre, curé de Balazuc)
B 142 pièce 214, (Cahier de doléances)
C 557 État sommaire des Estimes de 1464
3EE pièce 637 (pétition de Charles Tourre)
L 257, 258, 559, 862, 865, 866, 869, 870, 871, 1387(Révolution : Assemblées, délibérations, pétitions)
Q 199, 263 à 270, 281, 282 (adjudication du prieuré), 284 285, 289, 290 (vente des biens nationaux), 316, 478, 505, 516
Archives notariales : du Ranc (XVe siècle), Soboul (XVIe), Salel (1606-1661), Molle
Archives municipales de Ruoms :
Registres paroissiaux de 1689 à la Révolution
Registres de délibérations municipales depuis 1794, lacunes de 1829 à 1838
Archives privées
Le terrier du prieuré de Ruoms attesté à la fin du siècle dernier par l'abbé Canaud comme appartenant à une famille de Ruoms a disparu depuis. Il est regrettable que nombre d'archives d'intérêt général comme les compoix ne soient pas consultables car elles demeurent entre des mains privées.
Bibliothèque nationale
Cartulaire de Cluny : nouvelles acquisitions latines, 1497, Maïeul : folios 144 à 306 (donation de Ruoms à l'abbaye de Cluny :172)
Compoix ou terriers de Ruoms cités dans divers documents :
terrier 1411, parcellaire terrier 1641-1652*, 1660, 1681, compoix de 1694*, 1744.
État des sections pour la contribution foncière 1791*, "nouveau compoix" 10 floréal an II, plan cadastral 1823*
* *Signifie déposé aux ADA*
Curé de Gravières
Fonds Canaud : ZA 56 à 58 copies des minutes des notaires Mombel et Mourgues (XVIe au XVIIIe siècle), 3F copies minutes Salel 1566-1642, WB Inventaire du prieuré en 179O et divers XVIIIe-XIXe
Musée des Arts et traditions populaires :
Archives Van Gennep (Réponses au questionnaire Van Gennep pour les communes limitrophes, mais pas sur Ruoms)

La chapelle Notre-Dame des Pommiers. Médaillons des évangélistes
Photo Patrick Bernard

Les deux médaillons sculptés représentent l'ange tenant un livre, symbole de saint Matthieu, et le lion ailé de saint Marc. L'emplacement primitif, d'où provient cette sculpture à laquelle il manque au moins deux éléments, est inconnu.

Si vous désirez un BON DEMI bien frais et bien servi adressez-vous au .

"Comptoir des Brasseries" à Ruoms

Articles pour fumeurs
Cartes postales
Mlle CHAZALY
— TABACS —
Rond-Point de la Gare RUOMS

ENTREPRISE de TRANSPORTS
ROCHER et fils
RUOMS téléph. 16

PAIN de qualité
Yves DEROCLES
Boulangerie
Rue Nationale RUOMS

Alimentation - Primeurs
DROGUERIE
Vins et Liqueurs
GIBERT
Rue Nationale RUOMS

Mercerie
Produits Alimentaires
Juliette BLISSON
— RUOMS —

Au CAFÉ du PONT
on boit frais et bon
TOURRE - ROUSSEL
— Propriétaires —

Sportifs ! les Vins Mazoyer...
sont là pour vous réconforter
Vins en Gros
Auguste MAZOYER
Téléph. 35

Jean MARTIN
Coiffeur Hommes Dames
PERMANENTE
PERMA-TIEDA - VAPEUR
«» Ruoms «»

L'APÉRITIF au bord de l'eau ...
Chez "COCO"
Café du Siècle
Le Pont de Ruoms
Repas sur commande

HOTEL THEODORE
REYNAUD, Propriétaire
Salle pour Banquet
Touring-Club de France Recommandé
RUOMS
Téléphone N° 6
A proximite du PONT-D'ARC

BUTAGAZ - PROPAGAZ
L. RIGAUD
Plomberie - Sanitaire
Chauffage
— RUOMS —

Paul BEAUMEL
Maréchal-ferrand
Rue Jeanne d'Arc - RUOMS

Café
Pivard
un régal

Aimé CHARRIER
SALON de COIFFURE
Dames et Hommes
Parfums de Marque
RUOMS

Boulangerie - Pâtisserie
Claude CONSTANT
Place de la République
RUOMS — — —

Ruoms
EDEN-CINÉMA
Saison 1954-55 - Programme de choix
DALMASSO, propriétaire

Publicités commerciales parues en 1956

Pour une bonne Assurance
Incendie - Accidents
Adressez-vous à
M. Victor CLAUZIER
RUOMS
AGENT GÉNÉRAL
Cie Continentale d'Assurances
Ancienne Mutuelle de Valence

Georges POUDEVIGNE
Boucherie
Charcuterie fine
-: Spécialités de pâté pur porc :-
Rue Nationale RUOMS

Mercerie - Bonneterie
Nouveautés
Mme BADIOU
Les Brasseries RUOMS

PRADONS
Au Rendez-vous des amis
CAFÉ - RESTAURANT
Vve GRANIER A.

RADIO - ELECTRICITÉ
Firmin TOUMAIN
Distributeur Officiel RADIOLA
— RUOMS —

- Alimentation Générale -
Coquettier - Volailles
Julien CARDINAL
PRADONS

Epicerie - Primeurs
Œufs -:- Volailles
Marc GIRY
— RUOMS —

CINÉMA - Le Foyer Ruomsois
PRÉSENTE
« Jeux Interdits »
— Film de Grande Classe —

Garage
ARNAUD Désiré
Réparations Autos-Cycles-Motos
Agence SIMCA
Monet-Goyon, Gnome-Rhône
Dépôt "Antargaz"
RUOMS Téléph. 26

Téléph. 8 RUOMS
André MARCHAND
Concessionnaire Tracteurs RENAULT
Agent Véhicules RENAULT
STATION SERVICE
REPARATIONS

"S. A. M."
Société d'Approvisionnement en Matériaux
ENTREPOT - RUOMS - Téléph. 25
Gérant : Pierre CHAVADE

Tout pour le Bâtiment

Des fondations...
au pignon...
SAM - SUFFIT

Avec ce livre d'histoire et d'images, Marie-Hélène Balazuc nous emmène loin du centre politique, loin des lieux où se décide et se joue le sort d'une nation. Quels retentissements ont eu sur les rives de l'Ardèche les événements saillants qui jalonnent l'histoire de la France ? Quelles ont été les retombées des guerres de Religion, de la Révolution, des deux guerres mondiales ? Comment les gens de Ruoms les ont-ils perçus et vécus ?

Dans la longue durée, d'autres transformations, celles-ci lentes et insidieuses, ont modifié la conjoncture économique. Elles ont touché les Ruomsois dans leurs moyens de subsistance. Et l'historienne nous montre comment cette population rurale, que l'on dit être stable et réfractaire au changement, a su s'adapter à des mutations profondes et surmonter les crises qu'elles ont engendrées, avec quel étonnant dynamisme...

Dans l'approche du passé récent, Marie-Hélène Balazuc s'appuie sur les témoignages des habitants de Ruoms auxquels elle donne la parole : paysans, ouvriers du textile, de la brasserie et des carrières de pierre.

Dans sa volonté de capter l'histoire « au ras du sol », elle rejoint les tendances les plus contemporaines de la discipline historique : la micro-histoire née en Italie et illustrée par les travaux de Ginzburg. Celle-ci met en scène non pas les gouvernants, les décideurs mais ceux qui, loin de la sphère du pouvoir, ont élaboré à leur niveau différentes stratégies en fonction de leurs ressources et de leurs intérêts respectifs. Et si l'historien n'avait pas choisi pour champ d'observation un micro-espace, ces stratégies, ces options ne seraient pas perceptibles.

La riche iconographie rassemblée par l'auteur contribue à faire surgir de l'ombre des générations d'hommes et de femmes qui ont habité la terre de Ruoms.